

LE PRÊTRE-SOLDAT DANS L'HISTOIRE

PAR OSCAR HAVARD

PARIS - BLOUD & GAY ÉDITEURS – 1918.

PRÉFACE.

CHAPITRE I (Ve au VIIIe siècle). — Premiers Papes et premiers Évêques guerriers. — Lutte contre les Barbares et contre l'Islam.

CHAPITRE II (IXe siècle). — L'Évêque investi d'une fonction militaire.

CHAPITRE III (IXe siècle). — Lutte des Évêques contre les Normands.

CHAPITRE IV (IXe et Xe siècle). — Les Souverains Pontifes en guerre contre les Sarrasins.

CHAPITRE V (Xe au XIIIe siècle). — La Trêve de Dieu. - Guerres épiscopales contre les perturbateurs de la paix publique.

CHAPITRE VI (XIe siècle). — Expéditions commandées par un Pape et des Evêques.

CHAPITRE VII (XIIe siècle) — Ordres de Chevalerie et la Chevalerie.

CHAPITRE VIII (XIIIe siècle). — Trois victoires de la Chrétienté gagnées par l'Épiscopat.

CHAPITRE IX (XIVe siècle). — Les Papes d'Avignon contre l'Islam et contre l'anarchie.

CHAPITRE X (XIVe siècle). — Invasion anglaise. - Evêques, Prêtres et Chanoines défendent la France contre l'Étranger.

CHAPITRE XI (XVe siècle). — Résistance du Clergé à l'Angleterre. - Offensive des Papes contre les Turcs.

CHAPITRE XII (XVIe siècle). — Guerre aux Turcs et à l'Etranger.

CHAPITRE XIII (XVIe siècle). — La Papauté et la Turquie.

CHAPITRE XIV (XVIe siècle). — La Ligue en Province.

CHAPITRE XV (XVIe siècle). — Siège de Paris.

CHAPITRE XVI (XVIe siècle). — La République chrétienne supplantée par le Régime moderne.

CHAPITRE XVII (XVIIe siècle). — Protestants et Révoltés.

CHAPITRE XVIII (XVIIe siècle). — Le cardinal Richelieu et son Cortège d'Evêques-Généraux.

CHAPITRE XIX (XVIIe et XVIIIe siècles). — L'Europe délivrée de la menace de l'Islam.

CHAPITRE XX (XVIIe et XVIIIe siècles). — Guerres en Pologne, en Morée, etc. Fin du Moine-Soldat.

CHAPITRE XXI (XVIIIe et XIXe siècles). — Guerres de la Révolution et de l'Empire.

CHAPITRE XXII (XIXe siècle). — La Petite Chouannerie et l'Insurrection polonaise.

CHAPITRE XXIII (XIXe siècle). — Nécessité d'une Milice chrétienne et la Guerre de 1870.

CHAPITRE XXIV (XXe siècle). — Lutttes de nos Missionnaires de la Chine - Jésuites et Lazaristes - contre les Boxers.

CHAPITRE XXV (XXe siècle). — Le Prêtre combattant dans la Guerre actuelle.

PRÉFACE

Par la main de l'Archevêque S. Remi, l'Église créa la France à Reims. Après avoir construit cette nef royale, après l'avoir lancée sur les flots, pouvait-elle l'abandonner à l'aléa des tempêtes et à l'inclémence des hommes ? Au VI^e et au VII^e siècles, les Barbares, accourus des hauts plateaux de l'Asie ; — au VIII^e siècle, les hordes de l'Islam, lancées par l'Afrique ; — au IX^e siècle, les pirates normands, débarqués de la mer du Nord sur nos rivages, auraient submergé dans le sang la Nation nouvelle, si l'Épiscopat, gardien de l'arche qui portait notre avenir, n'avait donné à nos rois une force militaire et ne l'avait lui-même conduite au péril et à la victoire.

Sans doute, une élite de grands feudataires entoure alors le Prince. Vassaux du roi de France, le comte de Champagne, le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne, le comte de Provence, le duc d'Aquitaine, etc., doivent, sous peine de félonie, amener à l'ost de leur suzerain un important tribut d'hommes d'armes. Mais que de prétextes et de sophismes ajournent ou éludent cette obligation, imposée à des grands seigneurs, trop souvent eux-mêmes en train de défendre ou d'agrandir, les armes à la main, un fief aux frontières indéfinies !

Tous nos historiens et tous nos savants, Lavisser, Luchaire, Maurice Prou, Paul Viollet, Jacques Flach, etc., proclament que, sans les contingents diocésains et leurs chefs ecclésiastiques — paladins non seulement intrépides, mais ponctuels de l'unité nationale — la France, sans armée, comme un soldat sans bouclier, opposant à l'ennemi une poitrine découverte, aurait trouvé son tombeau dans le brasier des invasions...

Les lois canoniques interdisent au Clergé le port des armes et l'effusion du sang. Comment se fait-il, pourtant, que, dès le début de notre histoire, l'Église de France s'exonère de cette discipline et de cette contrainte ? A la différence du sacerdoce juif, serf de la lettre, le sacerdoce catholique la domine et la plie aux exigences de l'intérêt universel. A la même époque, au delà des monts, les plus grands Papes, Adrien I^{er}, Léon III, Grégoire IV, Serge II, S. Grégoire le Grand, Jean VIII, Jean X, Benoît VIII, S. Léon IX, le B. Victor III, etc., à la vue de la péninsule assiégée dans l'estuaire de ses fleuves, dans l'enceinte de ses cités et le réseau de ses routes, par le flot montant du musulmanisme, appellent le peuple italien aux armes et s'avancent eux-mêmes, le glaive à la dextre, contre le torrent maure qu'ils refoulent. Le Coran veut supplanter l'Évangile, la barbarie abolir la civilisation chrétienne. A l'heure où les catapultes sarrasines battent les murs de la Ville Éternelle, que dirait le monde si les Papes, — devant les Moines schismatiques de Byzance, — au lieu de voler au combat, se verrouillaient dans la tour d'ivoire d'une controverse théologique ou disciplinaire ? En présence des maux qui fondent sur la commune patrie, le Souverain Pontife, pendant des siècles, — ainsi que le Cavalier du [Cheval blanc de l'Apocalypse](#), — [s'arme de l'arc et part en vainqueur pour vaincre](#). Il s'agit de maintenir contre les sortilèges de la chair la suprématie de l'Esprit. Témoins de cette lutte et de ces triomphes, nos évêques s'en autorisent pour poursuivre à leur tour, sur son trône de pourpre et d'or, la Bête perturbatrice de l'eurythmie divine ; — et, si la parole qui maudit échoue, l'Épée, servante du Droit, vient au secours de l'anathème

inécouté. Comment nos Prélats hésiteraient-ils ? Exécuteurs du Testament de S. Rémi qui fit du peuple français [la tribu de Juda](#) de la République chrétienne et le vexillaire du Souverain Pontife, les évêques ne doivent-ils pas préserver de toute atteinte le Lieutenant temporel du [Roi de Justice](#) ? Vase du Saint-Graal, qu'ont pour toujours embaumé les lèvres divines, la France, une fois brisée, le monde ne perdrait-il pas son parfum, sa lumière, sa vertu ? Le voile du temple ne se déchirerait-il pas, une seconde fois, et la nuit n'envahirait-elle point la terre en deuil de notre fin ?

Voilà pourquoi S. Ebbon de Sens, S. Emilien de Nantes, S. Magloire de Dol, S. Geran d'Auxerre, S. Geoffroy d'Amiens, S. Cessateur de Limoges et tant d'autres saints Pontifes, résolus à ne pas laisser s'interrompre la fonction sacrée qu'exerce la France dans le monde, prennent les armes et convient le peuple à les suivre contre le Musulman, contre le pirate Scandinave, contre l'anarchiste féodal, contre l'envahisseur étranger ! Voilà pourquoi, dociles à la voix de leurs chefs spirituels, — pendant sept siècles, — la rue, le champ, la boutique, l'atelier, le manoir, le château, la mesure, se dépeuplent de leurs passants ou de leurs hôtes, laboureurs, artisans, bourgeois, mendiants, pâtres, gentilshommes, — et qu'à peine rassemblée, cette cohue, devenue soudain une milice, va devant l'autel et, sur les reliques des martyrs, jure de ne déposer l'épée que le jour où la France libre aura vaincu l'invasion et restauré l'ordre. L'heure de l'action sonnée, le peuple, groupé en bandes paroissiales, la lance ou l'épieu au poing, marchant derrière les évêques, les archidiacres, les curés, les moines, qui le commandent, s'élance à l'assaut de l'ennemi, le chant des psaumes aux lèvres et la bannière de l'Église au vent.

Aujourd'hui, ce n'est ni l'Islam, ni les Wickings, ni l'oligarchie féodale qui troublent la paix du monde et menacent sa liberté, mais César. Jusqu'à la fin du Moyen Age, le Pape, juge indéfectible du Bien et du Mal, veillait sur les destinées morales de l'univers. Les princes et les peuples tendaient-ils à s'isoler dans leur égoïsme, à n'écouter que leurs passions, le Vicaire du Christ, soustrait, par son origine et son caractère, au joug des pouvoirs humains, comme à leurs sollicitudes, invitait les coupables à respecter la loi morale dont il est le souverain interprète. Tel fut le droit public de l'Europe. Contre cette doctrine s'élevèrent la Réforme et la Renaissance. En même temps que Luther libérait les princes de la tutelle pontificale pour les libérer du Décalogue, Machiavel proclamait l'autonomie absolue du pouvoir civil, et, faisant de la [Raison d'Etat](#), le Coran des Monarchies nouvelles, enjoignait au Prince de congédier Dieu de sa conscience. Désormais, la Politique, cathédrale désaffectée, n'avait plus d'autel.

Tant que la sagesse supérieure de l'Eglise imposa son ascendant aux Rois, sans doute l'esprit de rapine et de violence souffla de temps en temps ses fureurs sur l'Europe chrétienne ; mais Rome, en ne laissant impunie nulle attaque de la déraison contre la paix publique, maintenait dans le monde un ordre qui le préservait de l'anarchie. La Réforme porta le premier coup à la République chrétienne, et le Congrès de Westphalie acheva l'œuvre ébauchée par Luther. Mais c'est à partir de la Révolution, surtout, que les Gouvernements, émancipés, refusent de se soumettre au magistère moral de l'Autorité qui, pendant tant de siècles, nous assura le bienfait de sa tutelle. Défense fut faite au Pontife Suprême de rappeler aux princes et aux peuples les limites de leur puissance et d'évoquer, aux heures tragiques, les lois intangibles qui condamnent la violence, même quand elle est exercée par une puissance souveraine. A la suprématie du

Pape, les diplomates, réunis à Munster, substituèrent cet hypocrite principe de [l'équilibre](#) qui devait déchaîner sur l'Europe l'invasion, la spoliation et la guerre.

Seul, le Saint-Siège entrevit les conséquences que devait entraîner le triomphe de la Raison d'Etat sur le Décalogue. Dans une Bulle, en date du 26 novembre 1648, Innocent X, après avoir condamné le traité de Westphalie, annonça d'avance les catastrophes où la force des armes, substituée à la suprématie des Lois Éternelles, précipiterait les États. Doléances vaines ! Le [Recez de Nuremberg](#) déclara non avenue la protestation pontificale et congédia définitivement du concert des Rois le Champion des principes. Ce qu'on appelle l'ère moderne venait de surgir dans une aurore de sang.

Pendant longtemps prévalut, dans les rapports des peuples, ce nihilisme exclusif de tout culte et de tout Dieu. Mais, au cours de ces dernières années, les observateurs remarquèrent que, de l'autre côté du Rhin, un [Suprême Pontificat laïque](#) semblait s'élaborer dans les limbes du devenir. Chez les interprètes les plus autorisés de la pensée allemande se démasquait, — encore confuse, mais visible, — l'intention d'ériger sur les ruines du Vatican, enfin détruit, le trône du Kaiser, Padischah temporel et spirituel de l'Europe régénérée, nouveau Commandeur des Croyants, Ombre de Dieu — du vieux Dieu — sur la terre. [L'Allemagne](#), — déclarait solennellement le 22 janvier 1903, le prince de Bülow, du haut de la tribune de Reichstag — [l'Allemagne doit être la conscience morale du monde](#). Dans son beau livre sur Bismarck et l'Eglise, M. Georges Goyau nous apprend que Bismarck rêvait d'une Germanie imposant sa dictature morale à l'univers, et voyait déjà le globe recevant de Berlin l'Évangile de la foi nouvelle¹.

Le culturkampf fut le premier essai de ce Khalifat, et si la résistance de l'Épiscopat allemand fit échouer la tentative, la chancellerie de la Wilhemstrasse conserva, dans ses cartons, les plans de l'entreprise, se réservant de les exhumer et de les rajeunir le jour où l'Empereur, auréolé par une campagne qui mettrait l'Europe à ses pieds, se croirait suffisamment fort pour présenter aux vaincus comme aux vainqueurs la Fleur suprême de l'Arbre métaphysique, grandi, depuis cinq siècles, sur les bords du Rhin.

Osera-t-on nous contredire ?

Au moment où la guerre s'est déchaînée, toute une littérature était en train de nous acheminer vers le Sinaï d'où le Kaiser, au milieu de la foudre et des éclairs, aurait promulgué la Religion impériale. Comme Siegfried, sous le grand tilleul de la Forêt enchantée, écoutant la musique obscure de l'orchestre souterrain, nietzschéens et pangermanistes prêtaient l'oreille aux voix qui retentissaient à travers les siècles, appelant le [Surhomme](#), [l'Elu du Destin](#), l'Homme de proie, désigné tout à la fois pour dompter le monde et lui ouvrir l'azur de la nouvelle Pentecôte. Glorificateurs de la race germanique, apologistes inconscients de sa suprématie mondiale, annonceurs d'une Humanité où, la Force créant le Droit, la victoire sanctifierait la barbarie, combien de philosophes et d'écrivains, non seulement teutons, mais français, hélas ! empoisonnés par Nietzsche, exaltaient, chantaient César, Roi et Pontife, le glaive spirituel d'une main, le glaive temporel de l'autre, détenteur souverain de la Force, maître tout puissant du Devoir, appelé tout à la fois à détrôner et à supplanter le Rédempteur du monde !...

¹ Lire dans le t. Ier *l'Introduction* et le chap. Ier *la Religion de Bismarck*.

Une loi, que les catholiques n'ont point faite, a décidé que nos prêtres participeraient, en armes, à la lutte où le monde s'est engagé contre le Khalife germain, sorti de sa Mecque pour éliminer le Vicaire du Christ et substituer à l'hégémonie du Divin le magistère de la violence. Après avoir chassé de l'Occident, au VIII^e siècle, les Barbares décochés par l'Afrique, le Clergé, côte à côte avec toutes les classes de la société française, combat, à l'heure actuelle, le nouvel Islam qui, de Berlin, s'est rué sur la France. Remercions la Providence d'avoir voulu que le Prêtre figurât parmi les futurs artisans de la victoire et de la délivrance !

La Puissance qui, dans le passé, affranchit l'Europe, incarne toujours le même Principe de liberté devant lequel succomba la conjuration de toutes les fureurs. Demeuré intact, ce Principe, demain comme hier, empêchera le monde de perdre son indépendance morale et laissera debout, plus glorieux et plus respecté que jamais, le Pontificat Suprême, tabernacle des Vérités immortelles, acropole inexpugnable aux hastaires de l'Allemagne, forgerons involontaires des Principes et des Droits que leur lourd marteau, — le marteau du dieu Thor ! — tente en vain d'anéantir !

Paris, ce 9 août 1918.

CHAPITRE PREMIER

Premiers Papes et premiers Évêques guerriers. - Lutte contre les Barbares et contre l'Islam (Ve au VIIIe siècle)

I. L'Église et les Césars. — II. Les Pères de l'Église et la guerre. - Doctrine de l'Église sur l'assujettissement du Prêtre au service militaire. - Consultation théologique du cardinal Sevin. — III. Saint Augustin et la guerre. — IV. Invasion des Barbares. - Saint Augustin, à Hippone, contre les Vandales. - Saint Aignan, à Orléans, contre les Huns. — V. Saint Grégoire le Grand et les Lombards. - Le Pape assujettit les Moines et les Clercs à la garde des villes et commande lui-même les troupes. — VI. Les évêques Salone et Sagittaire guerroyent contre les Lombards. Saint Magloire, évêque de Dol, contre les pirates Saxons. - Saint Léger, évêque d'Autun, défend sa cité contre le Maire du Palais Ebroïn. — VII. Invasion de l'Islam. - Le Mahométisme et ses périls. - Saint Ebbon, archevêque de Sens et saint Emilien, évêque de Nantes, lui déclarent la guerre. - Bataille de Poitiers : intervention des Évêques. - Saint Cessateur, évêque de Limoges, un des artisans de la victoire.

Le Christianisme a, dans l'Evangile, promulgué les lois nécessaires au fonctionnement des sociétés politiques et à la vie morale des peuples. Le Décalogue était un code de justice ; l'Evangile fut une charte d'amour. Droits de l'individu, attributs du pouvoir, ordre des Etats, solidarité des groupes nationaux, tous les principes destinés à conserver l'harmonie de l'univers, le Christ les a révélés au monde. Mais la connaissance de ces lois fondamentales n'en comporte pas toujours le respect. L'infirmité de l'homme et, trop souvent aussi, sa perversité conspirent contre les normes sacrées dont nous a fait part le Rédempteur. Comment assurer leur maintien contre les mobilités et les égarements de la conscience individuelle ? Pour préserver sa charte de la déchéance qui frappe toutes les lois, le Christ nous légua, dans le Souverain Pontife, l'incorruptible gardien des Principes éternels.

Mais le Pape ne saurait faire triompher dans la société chrétienne les préceptes divins si les Gouvernements frustrant d'une sanction temporelle les Lois nécessaires. Au Sacre de nos Rois, quel dignitaire remet le Glaive au Monarque ? Ce n'est pas un Prince laïque, mais l'Archevêque de Reims en personne. Cette arme sacramentelle, ce glaive crucigère, fait du Roi nouveau tout à la fois un justicier et un staurophore. Pour quelle tâche ? Pour plier les volontés rebelles à leur Créateur. Non moins saint que le fer de la charrue, le fer du glaive royal doit retrancher les herbes malfaisantes, et, dans les champs qu'il déblaie, faire lever, sous le soleil de Dieu, la bénigne splendeur des moissons. Et malheur au Prince s'il se dérobe à son œuvre ! Ce n'est pas au Pape qu'il désobéit, mais à Dieu lui-même. L'Eglise n'admet point deux morales, l'une publique, l'autre privée, et, quand la Puissance temporelle se soustrait à sa charge, le Pape vient défendre la nation opprimée, et rappeler le chef infidèle au devoir.

En révolte contre ces lois, les Césars opposèrent leur arbitraire à l'autorité de l'Eglise, érigèrent leurs volontés en principes de gouvernement et leurs vices en règles de conduite. Quand les traditions divines périclitent, quand le pouvoir spirituel s'écroule, le Corps politique, entraîné dans la même chute, succombe. Rompant avec l'intérêt universel pour ne songer qu'à l'intérêt privé, gouvernants et sujets s'enferment dans leurs égoïsmes et s'abandonnent à leurs passions. De même que ces nuées sans eau qui flottent dans un ciel d'hiver, l'indifférence, le doute, le pessimisme, ne tardent pas à planer sur les sociétés qui se séparent de Dieu. Peu à peu la nuit se fait ; tout se refroidit et tout s'éteint.

Mais Dieu ne se résigne pas à cette inertie et à cette mort. Accourant au secours de la cité dolente, l'Eglise, interprète de la Vérité éternelle, lui prête un tel accent, que la divine mélodie réveille de leur engourdissement, les consciences où déjà se faisaient sentir les affres de la dernière heure. La conquête de chaque volonté prépare la conquête de toutes. Sortant des catacombes, bientôt les lois promulguées par l'Evangile envahissent le Forum, se glissent dans les Chartes politiques et s'entrelacent aux institutions fondamentales des États. Le Droit Chrétien sort, fleur sacrée, du sol fécondé par les vertus individuelles.

II

Pendant des siècles, les Souverains Pontifes firent prévaloir la suprématie de l'intérêt général sur l'intérêt privé et nous épargnèrent les boucheries des guerres antiques. En détruisant l'unité de la République chrétienne ; en destituant le Pape de sa haute magistrature sur les Rois et sur les Peuples, la Réforme, et, plus tard, les signataires du traité de Westphalie livreront le monde aux jongleries des cabinets et nous restitueront au joug de la force brutale.

Mais, tant que les Rois, dociles observateurs des lois conciliaires et fils soumis du Pontife suprême, accordèrent à Dieu la place qui lui est due, c'est-à-dire la première, et comprirent que la croyance chrétienne seule donne aux sociétés terrestres, non seulement l'ordre, l'harmonie, mais les vertus qui distinguent l'homme civilisé de celui qui ne l'est pas ou qui ne l'est plus ; tant que, grâce à l'ascendant de l'Eglise, la guerre, assujettie à des règles, fut, non un choc de compétitions grossières et de passions brutales, mais une juste défensive contre la violence ou l'iniquité, Papes et Evêques, non seulement tolérèrent les guerres, mais parfois même, se jetèrent les armes à la main dans la fournaise. Ni les querelles d'héritage, ni les luttes de représailles, n'enflamment un sacerdoce, — non certes, insensible à toute dispute où peut couler le sang chrétien, mais délibérément étranger aux entreprises qui n'intéressent pas le sort des **impondérables**. En revanche, que la guerre expose les peuples, affranchis par l'Evangile, à la ruine, en les faisant tomber sous la domination d'un Etat infidèle ; — que la guerre menace, par exemple, l'existence même du **peuple élu** qui, depuis sa naissance, en vertu du pacte de Reims, **nouvelle tribu de Juda**¹, a la mission de maintenir invulnérable dans le monde le magistère de l'idée divine, — un décret en quelque sorte providentiel fait aussitôt sortir le Prêtre de sa cellule et l'amène tantôt à rejoindre et tantôt même à conduire sur l'arène les défenseurs armés de l'ordre chrétien. Malgré les lois canoniques, les barrières disciplinaires tombent, et, par la brèche, passe, couverte de l'armure de guerre, une Eglise qui se sent débitrice de la rédemption nationale.

Tel est, du moins, l'enseignement dont nous font largesse, à chaque page, les annales de la société chrétienne, enseignement assez imprévu sans doute, mais justifié par des faits que négligeait trop souvent l'historien, tant ils dérangent ses constructions ou heurtaient ses partis pris.

Une enquête historique ne saurait se confondre avec une étude de théologie. L'Eglise a ses lois intérieures qu'ont dictées la sagesse des Conciles et la cautèle des Papes. Inscrite parmi ces lois, l'incompatibilité du métier des armes avec le Sacerdoce nous avertit que l'autorité qui enseigne le devoir, loin de s'identifier avec celle qui exerce le ministère de la force, doit l'ordonner et la conduire. Aussi, dans l'ancienne société française que l'accord de l'Eglise et de nos Rois avait faite, le clergé est-il le **premier Ordre** de l'Etat, et la corporation militaire seulement le second.

Maîtresse de sa discipline, si l'Église s'accorde le droit d'y déroger, c'est, d'abord, pour libérer de ses tares une profession que les barbares et les païens souillèrent

¹ Cette définition émane du Pape Pie X lui-même qui qualifia ainsi la France, le jour de la béatification de Jeanne d'Arc.

de crimes, et nous apprendre, ensuite, à faire de la guerre, non plus une œuvre de brigandage et de servitude, mais un instrument de défensive et de délivrance.

Ce fut la règle qu'observèrent, du VI^e au VII^e siècle, les Papes, les Princes de l'Eglise, les chefs spirituels, les simples pasteurs qui mobilisèrent des armées, livrèrent des batailles ou portèrent seulement les armes, inflexibles adversaires de la rapine et de la violence, champions exclusifs des droits de Dieu et de l'indépendance nationale, hommes d'État et hommes à Eglise, chefs de milices, — et non capitaines de bandes, — que poussèrent momentanément hors du sanctuaire la passion du bien public et l'aversion de tous les désordres.

Quel ministère accomplissent aujourd'hui les prêtres armés du glaive temporel que leur a remis la République ? A l'exemple des curés du XIII^e siècle qui, comme nous le verrons plus loin, sur le champ de bataille de Bouvines, scellèrent l'union de la France avec l'Eglise, — ainsi, nos Prêtres-Soldats du xx. siècle, en lutte, dans les tranchées de l'Yser au Vosges, contre le même ennemi dont triomphèrent leurs devanciers, renouvellent aujourd'hui, comme eux, le contrat sacré que tentait en vain d'abolir, depuis quarante ans, une faction parjure.

Tout en nous félicitant des leçons que nos soldats reçoivent des prêtres qui combattent à leurs côtés, sous la rafale des bombes ; tout en reconnaissant que la vertu qui s'atteste, en plein air, dans la fumée de la bataille et la camaraderie de la mort est peut-être plus puissante que celle qui n'avait, hier encore, d'autres témoins que les murs muets de nos temples, nous n'en devons pas moins déplorer la cruauté des conjonctures qui condamnent à l'homicide les mains pures, les mains consacrées, d'où s'épanche chaque jour, sur le monde, le sang du divin Holocauste. Nulle autorité n'a le droit de priver la société humaine des secours et des faveurs que lui confère le sacerdoce. Dans une consultation théologique, fortifiée par les autorités les plus hautes, le cardinal Sevin¹ revendique pour les clercs une immunité que, seul, le Souverain Pontife a le droit non d'abroger, mais de suspendre. En la violant, la secte voulut moins donner à la Patrie quelques milliers de défenseurs de plus que sevrer l'Église d'une milice nécessaire au service de l'idéal divin dans le monde. Mais, si des considérations, dont le Pape est le seul juge, ont obligé l'église de France à subir momentanément la contrainte d'une exigence néfaste au ministère pastoral ; si Benoit XV a cru devoir atténuer la sévérité des lois canoniques pour obvier aux désagréments qu'aurait créés l'insoumission, ce voile, mis sur la Loi, la laisse néanmoins intacte. L'exemption de la règle n'annule pas le Code.

III

Dans la *Cité de Dieu*, saint Augustin avait commencé par parler durement de la gloire des armes et de la guerre : *Qu'on ne me dise pas, déclarait-il², il est grand, celui-ci ou celui-là, parce qu'il a combattu tel adversaire et qu'il l'a vaincu. On voit aussi les gladiateurs plier sous le faix des couronnes conquises dans le*

¹ Voir la *Croix* du 3 février 1916. Voir aussi l'abbé ROUZIC, *La Théologie de la guerre*, 314-333.

² *De Civitate Dei*, III, 14. Nous empruntons les citations à l'étude de M. S. Monceaux sur *Saint Augustin et la Guerre*. Voir *l'Eglise et la Guerre*, 7.

sang des arènes. Mais ne vaut-il pas mieux se croiser les bras que de poursuivre la gloire, les armes à la main ? Maints controversites invoquèrent et invoquent encore ces textes pour associer l'évêque d'Hippone aux apôtres de la paix, même inglorieuse. Si, comme tous les moralistes, saint Augustin déplore les fureurs du champ de bataille, il établit, dans la même *Cité de Dieu*, la légitimité de la guerre que nécessitent, soit les revendications des opprimés, soit les provocations des vainqueurs. La Providence se sert de la guerre, tantôt pour avertir les sociétés insoucieuses de Dieu, tantôt pour éprouver les justes et empêcher le monde de s'endormir dans les délices d'un repos corrupteur. Platon et les stoïciens, Cicéron et Sénèque, avaient stigmatisé les guerres *iniques*. Mais, l'idolâtrie de la Cité induisait les devanciers de Machiavel à considérer comme équitable toute guerre utile à l'État. A ce particularisme barbare saint Augustin et les chrétiens de son temps opposèrent la notion du *juste*. La Cité cesse d'être le Sinaï de la Loi morale. Le Christianisme exhausse la notion du Bien sur une cime qui domine la Patrie elle-même. Interprètes et serviteurs de la Loi divine, les Pères réprouvent les guerres que réprouve le Décalogue, les guerres d'ambition et de conquête, celles qu'inspire la concupiscence du butin ou la passion de la gloire. Ainsi, selon la doctrine de saint Augustin, le Christianisme, tout en subordonnant la Cité terrestre à la Cité surnaturelle, admet franchement le devoir civique, accepte le service militaire, reconnaît la légitimité de la guerre, et concilie, dans un harmonieux accord, les prescriptions de l'Eglise et les exigences de l'État, les obligations du fidèle et les devoirs du citoyen.

Subjugués par la noblesse de cette conception philosophique, les sociétés politiques, à leur tour, superposent à l'intérêt national un Principe supérieur, et l'estiment seul capable de prévenir la chute de l'Europe dans le cloaque païen.

IV

Le Césarisme à peine vaincu, le triomphe de l'Eglise et de l'ordre devait être presque immédiatement mis en péril par les invasions du Nord et du Midi. Contre nos frontières septentrionales et contre notre rempart maritime, déferlent les barbares dont se libèrent les forêts d'Hercynie et les fiords Scandinaves. Tour à tour, sur de laides et chétives cavales, défilent et se précipitent, ventre à terre, dans la poussière des galops et dans la fumée des incendies, les Vandales, les Suèves, les Francs, les Alains, les Quades, les Pictes, les Sarmates, les Agathyrse, les Gépides, les Avars, les Goths, les Taïfals ; — les uns, Tartares exigus et basanés, les lèvres lippues, le nez écrasé, la chevelure tantôt lavée à l'eau de chaux, tantôt ointe de beurre rance, ou frottée de cendres de frêne ; les autres, blonds Germains, vrais géants aux yeux verts, le corps drapé dans une rhénone fourrée, la scamasaxe aux reins, le bras gauche protégé par un bouclier aux limbes d'argent ; ceux-ci nus, mais le torse constellé de torques d'or ; ceux-là, le chef casqué d'un mufler d'ours, et les jambes enfoncées dans des houzeaux de cuir d'auroch ; tous armés de l'angon et de la framée, et suivis, à distance, de leurs femmes et de leurs enfants, traînés par des bœufs dans de lourdes basternes qui font trembler le sol du fracas de leurs roues pleines.

Ce cyclone humain déchaîne l'épouvante, la nuit et la mort sur les peuples. Ainsi que l'écrit le cardinal Pitra dans l'Introduction de *l'Histoire de S. Léger*, depuis le jour où les océans, débordés, submergèrent les terres, il ne s'était rien vu d'aussi

formidable. Tous les historiens, depuis Grégoire de Tours jusqu'à Zozime, signalent une journée fameuse, — le 31 décembre de l'an 405 — où une horde de cent peuples, depuis dix ans en marche sur une ligne de plus de cinq cent lieues, franchit le pont de Bâle, lançant ses premières colonnes au delà du Rhin, la veille encore frontière inviolable de l'Empire et, maintenant, route classique des invasions. Après avoir saccagé le nord de la Gaule, la horde traverse la Seine et la Loire, rase l'Aquitaine, remonte vers l'Est et se rue enfin sur les plaines catalauniques, où l'épée d'Aetius l'arrête et la disperse. Dans l'immense steppe transformée en lac de pourpre, deux cent mille cadavres surnagent et forment un infranchissable rempart contre lequel la cohue des Huns se butte et se disloque. Comme les flammes d'un grandiose bûcher, les débris tombent sur les cités italiennes qu'ils embrasent et qui fument bientôt, comme des meules allumées par la foudre.

Devant cette ruée, pendant que les populations, cédant à l'épouvante, s'évadent et sillonnent les routes de leurs masses effarées, les évêques gourmandent et flagellent les déserteurs, raniment le courage des autorités défaillantes, exhortent les fidèles au devoir et donnent aux faibles l'exemple de la résistance. Tel saint Augustin, lorsqu'il voit Hippone (en 430) investie par les Vandales que conduit Genséric et menacée de toutes les horreurs que les fatalités de la guerre infligent aux villes conquises. Moribond, étendu sur le lit qu'il ne quittera, dans quelques semaines, que pour la tombe, Augustin s'applique à stimuler l'ardeur guerrière du peuple et le patriotisme du général chargé de défendre Hippone. **Je vous adjure**, — écrit-il au comte d'Afrique, louche soudard, prêt à négocier avec Genséric —, **je vous adjure de sauver la cité romaine !** Au milieu de ces angoisses, parfois vibrent des fanfares de clairons. Sont-ce les sonneries préliminaires du dernier jour ? Dans le suprême délire de la fièvre, accablé par l'épreuve de la guerre barbare, le grand évêque ne songe pas, sans émotion, à la faiblesse de la défensive et à l'audace heureuse d'un ennemi que la Divine Justice semble avoir chargé de ses vengeances. Mais le *defensor civitatis* n'en conserve pas moins jusqu'au bout sa fière attitude en face du Vandale vainqueur¹.

Vingt ans plus tard, les Huns se jettent sur la Gaule et, en quelques jours, villes, champs et forêts disparaissent sous des tourbillons de chariots et de cavaliers. Devant cette tempête qui broie, dévaste et achève par la flamme ce que le glaive n'a pu détruire, toutes les classes sociales, magistrats, laboureurs, artisans, fonctionnaires, fuient à la débandade. Le fracas des villes qui s'écroulent et le râle des peuples qu'on égorge accélèrent encore cette déroute et cet exode. Des cités qui se vident jaillissent des fleuves de sang ; le fer et la torche anéantissent les moissons, dénudent les champs et nivellent le sol... **On dirait** — selon la métaphore si pittoresque de Paul de Saint-Victor — **on dirait que, du fond de l'Asie, les Huns ont emporté le désert et qu'ils le déroulent comme un linceul sur le monde ancien**². Au mois de juin 450, les Barbares arrivent devant Orléans, où saint Aignan exerce les fonctions épiscopales. Le patrice Aetius vient alors d'arriver en Provence et campe près d'Arles. Sur la prière de l'évêque qui va le trouver et le supplie de sauver la ville, Aetius se jette aux genoux du pontife,

¹ Louis BERTRAND, *S. Augustin*, p. 450 et sqq.

² PAUL DE SAINT-VICTOR, *Hommes et Dieux*, p. 121.

s'oblige à lui épargner l'opprobre et les malheurs que tant de cités viennent de subir. De retour auprès de son peuple, l'évêque, s'improvisant tribun militaire, fait restaurer les portes et les remparts de l'enceinte. Il n'est que temps. Les Huns surviennent et commencent les opérations du siège. De terribles attaques font sentir aux Orléanais l'impuissance des assiégés et l'énergie sauvage des agresseurs. Il faut soutenir les âmes vacillantes. Des prières et des processions publiques implorant la miséricorde divine et relèvent les âmes qui chancellent. Au milieu de ces cérémonies, un violent orage interrompt les travaux des assaillants et favorise les Orléanais d'un involontaire armistice. Mais, dès que le soleil reparaît, le combat recommence et les Huns l'emportent. Sous leurs coups, les murs s'effondrent et les portes volent en éclats. Massacres, pillages, incendies. Aignan redouble de prières. Or, voici que, du haut de la tour, le guetteur pousse un cri : **Les Romains ! les Romains !** C'est Aetius et ses légions que signale et que devance un nuage de poussière où étincellent des armes. Un furieux combat ensanglante la plaine autour de la cité angoissée. Pas un soldat d'Attila n'échapperait à la mort si l'évêque, étendant sa pitié sur l'ennemi vaincu, n'arrêtait l'impétuosité de l'offensive et le carnage des fuyards. Charité héroïque ! De même que S. Augustin, S. Aignan, tout à la fois chef militaire et pontife, exerce contre l'envahisseur les devoirs, du *defensor civitatis*, — sans violer les préceptes de l'Evangile. En même temps que le cœur de l'évêque s'emplit d'une immense pitié pour le peuple chrétien, sur lequel fond une horde ivre de sang, l'horreur de la barbarie confère soudain au Pontife l'autorité du stratège, résolu à combattre jusqu'au bout, pour que la **Plaie des Ténèbres** ne s'abatte pas à nouveau sur la société renaissante.

V

Mais voici qu'un Souverain Pontife, — et le plus illustre de tous, peut-être, — S. Grégoire le Grand (590-604), va nous montrer le pouvoir spirituel faisant appel à la puissance militaire pour protéger contre la faiblesse ou la violence des hommes l'œuvre de Dieu. Immobilisés à Byzance, captifs de l'Asie et de ses plaisirs, les Empereurs s'isolent alors de plus en plus de l'Occident, abandonné aux invasions, sans autre sauvegarde qu'une oligarchie de fonctionnaires sans patriotisme, sans ressource, et sans soldats. Venus des rives de l'Oder et de l'Elbe, les Lombards se sont jetés sur l'Italie, et, gagnés à l'arianisme, au sortir de la piscine baptismale, nos Teutons tournent contre l'Église catholique les fureurs d'une âme obstinément païenne. Devant le péril de sa patrie et l'abdication de César, Grégoire, fort, d'ailleurs, des nombreux domaines que possède l'Eglise dans la péninsule, s'adjuge le pouvoir que l'Empereur laisse en souffrance. Rome, Grégoire l'appelle son héritage, et l'Italie, sa terre. Favorisés par la carence de toutes les forces, les Lombards dévorent les provinces. Grégoire, comme jadis le Sénat romain, envoie des tribuns militaires en Sicile, en Calabre, en Dalmatie, en Illyrie, en Corse, en Ligurie, dans les Alpes Cottiennes, etc., bref dans toutes les régions que saccage la horde tudesque. En Sardaigne, dans la Haute Italie, sur le littoral de la mer Tyrrhénienne, pendant que la population, épouvantée, fuit devant les Lombards, les évêques, les abbés, les tribuns tâchent de conjurer la panique en disputant, les armes à la main, les cités aux envahisseurs.

Pour l'aider à défendre une ville menacée, Maurentius, *magister militum*, a enrôlé les moines soumis à l'autorité de l'abbé Theodosius. Les guerres indécises dépriment les âmes. En se prolongeant, la défensive assujettit les religieux à des vicissitudes qui préoccupent le supérieur, inquiet du trouble que jette cette tragédie quotidienne dans la vie monastique. Au cours d'une lettre écrite à Maurentius, si Grégoire le prie d'alléger, autant que possible, les rigueurs du service, il ne conteste pas la légitimité de la contrainte¹. Parmi les moines, un certain nombre croient licite de s'exonérer d'une corvée qui les soustrait à l'observation de la Règle. A la nouvelle de cette infraction au devoir, saint Grégoire le Grand adresse à l'évêque de Terracine, Agnellus, une épître où le Souverain Pontife lui trace les instructions suivantes : *Comme nous avons entendu dire que beaucoup de *clercs* se dispensaient de la garde des murailles, nous vous prions de tenir la main à ce que personne n'abdique cette tâche. Que tous y soient obligés afin que, grâce à l'universelle vigilance, le service de garde soit mieux rempli*². Dans les villes assiégées, ce service expose les soldats en faction sur les murailles à tous les hasards des assauts. Surpris au poste d'honneur qui leur est confié, moines et *clercs* doivent user naturellement de leurs armes, soit pour repousser une attaque, soit pour tenter une sortie.

Grégoire a lui-même ses gardes pontificales et son armée ; — il distribue les postes pour la sûreté de Rome ; — il signale à l'Empereur Maurice les fautes et l'incapacité militaire de l'exarque de Ravenne ; — il déplore le départ des vétérans enlevés à la défense de Rome ; — il exhorte les Italiens à défendre leurs bourgades et leurs villes ; — et, l'heure du péril sonnée, stratège vigilant, il dirige lui-même les opérations des troupes de la province.

VI

Quand un Souverain Pontife donne un tel exemple il ne faut pas s'étonner si, dans ces temps de troubles, les évêques arborent à leur tour par-dessus le rochet liturgique le harnais de guerre. Devant l'invasion, saint Augustin et saint Aignan avaient appelé les fidèles aux armes, mais sans s'incorporer eux-mêmes parmi les combattants. En 568, les Lombards, non satisfaits d'avoir conquis la plaine du Pô, franchissent les Alpes et se disposent à prendre possession de la Provence lorsque Gontran, le fils de Clotaire Ier, dépêche contre eux le patrice Mummole qui les atteint, en 572, à Chamousses, au nord d'Embrun, et prélude, par cet éclatant fait d'armes, à l'expulsion définitive de la peuplade germanique³. Or, dans la mêlée, quels chefs apercevons-nous au premier rang ?

Deux pontifes, Salone et Sagittaire, celui-ci évêque de Gap, celui-là d'Embrun, tous deux élevés par saint Nizier, l'illustre évêque de Lyon et tous deux ardents

¹ Migne, t. 77, *S. Grég. Epistol.*, l. LXXIII, col. 1008.

² ... *Sit Paternitas vestra sollicita ut nullum neque per nostræ vel Ecclesiæ suæ nomen, aut quolibet alio modo defendendi a vigiliis patiat, sed omnes generaliter compellantur, quatenus cunctis vigilantibus melius, auxiliante Deo, valeat custodia procurari.* Migne, t. 77, *S. Grég. Epistola*, XVIII, col. 921.

³ LAVISSE, *Hist. de France*, II, 151 et 225.

batailleurs¹. Est-il vrai que, cinq ans auparavant, les mêmes prélats, accusés d'avoir, à la tête d'une bande armée, mis à mal Victor, évêque de Trois-Châteaux, durent subir, à la demande du roi Gontran, les rigueurs d'un synode (synode de Lyon, en 567) justement ému de leurs méfaits ? Relevés de cette sentence par le Pape Jean III qui contraignit le roi à les rétablir sur leurs sièges, Sagittaire et Salone n'auraient pas, à coup sûr, obtenu de Gontran la faveur de s'unir à lui pour chasser les Lombards de la France méridionale, si, sur leur conduite avait plané l'ombre d'un soupçon. Sans vouloir incriminer la sincérité de saint Grégoire de Tours, la critique historique se refuse à sanctionner une accusation que condamne la vraisemblance.

Un évêque, également du VI^e siècle, mais indemne, en revanche, de toute censure, saint Magloire, de Dol, obligé de faire face à une bande de barbares, n'hésite pas à se servir des mêmes armes pour résister à leur agression.

Les pirates saxons infestent alors la mer qui baigne les côtes de la péninsule bretonne et n'épargnent pas l'archipel de la Manche. Appelé par le comte Loïescon, le souverain des Iles, Magloire guérit de la lèpre le chef armoricain et reçoit, en récompense de ce service, la moitié du territoire de Serk, qu'envahissent, peu de temps après, une bande de forbans, en quête d'aventures et surtout de butin. Aussitôt, Magloire, s'autorisant des droits que lui donnent sa suprématie temporelle et son pouvoir épiscopal, convie les insulaires à la défensive, leur distribue des armes, prend lui-même la direction de la troupe, et, secondé par les soldats qu'il vient d'improviser, s'avance contre les Saxons qui, repoussés et battus, jonchent de leurs cadavres le sable de la plage, à part une douzaine de flibustiers que la fuite dérobe aux coups de la troupe épiscopale. Ainsi, dans cette défensive, figure non comme témoin, mais comme chef militaire, un religieux, un évêque, un saint² !

Au VII^e siècle, un évêque franc, saint Léger, élevé à la cour du roi Clotaire II, successivement conseiller de la reine Bathilde et ministre de Childéric, encourt la haine des ambitieux qu'irrite le zèle des hommes d'Eglise pour l'intérêt général. L'Eglise abhorre instinctivement le chaos où se complaisent les convoitises des *proceres*. Vermoulue, lézardée, la Royauté mérovingienne apparaît aux leudes comme un butin qu'il faut se hâter de partager, avant que l'Eglise, et surtout, saint Léger relève cette ruine ou lui substitue un édifice nouveau. Pour s'assurer la proie guettée, il faut donc exterminer l'évêque d'Autun qui la défend contre les ennemis de l'unité française. Saint Léger ne vient-il pas précisément d'enlever au monastère de Saint-Denys le dernier enfant de la reine Bathilde, le jeune Théodoric, pour l'élever sur le pavois et mettre fin à l'inter règne dont pâtit la France, depuis l'assassinat de Childéric ? L'intronisation de cet enfant exaspère Ebroïn, frustré de ses espérances. A la tête d'une bande d'Austrasiens qui

¹ Saint Grégoire de Tours en son *Historia Francorum* (édit. Taranne et Guadet, t. II, 122-123) dit que les deux évêques casqués et cuirassés passaient pour avoir tué, de leurs propres mains, de nombreux ennemis : *Fuerunt qui in hoc praelio Salonius et Sagittarius, non cruce muniti sed galea aut lorica sæculari armati, multos manibus propriis, quod pejus est, interfecisse referuntur.*

² A. DE LA BORDERIE, *Miracles de saint Magloire*, dans les *Mémoires de la Société archéologique des Côtes du Nord*, t. IV, p. 232-233. — Voir aussi A. DE LA BORDERIE, *Histoire de Bretagne*, t. I, 461.

promèment la torche de ville en ville, Ebroïn se dirige vers la cité épiscopale où saint Léger décide de l'attendre, malgré la disproportion des forces et les prières des fidèles. L'honneur interdit la fuite et commande la résistance. L'évêque ne se-dérobe pas à son devoir. L'ennemi n'est pas encore signalé que [saint Léger](#), écrit son historien, [le cardinal Pitra](#), prend les devants. Les portes sont solidement fermées, les endroits faibles des murailles réparés, les sentinelles disposées sur les tours et sur les remparts, la ville pouvant soutenir un long siège. Défenseur de la cité, il range en bataille toutes les milices... La ville est investie par un assaut général. On combat vaillamment jusqu'au soir. Le lendemain, vingt-sixième jour d'août, saint Léger monte sur les remparts et, promenant ses regards sur les campements de l'ennemi, l'évêque reconnaît qu'un grand danger menace la ville et qu'il doit le prévenir. Il fait donc suspendre le combat et envoie à Ebroïn un moine chargé de lui proposer une rançon. Le maire du palais n'en veut qu'une : saint Léger lui-même ! Malgré les obsécations et les larmes de la foule, le Pontife se dévoue et, précédé de la croix et des reliques sacrées, s'achemine vers son ennemi qui le livre aux bourreaux. Les tortionnaires s'emparent de l'évêque, enfoncent des pointes de fer dans ses orbites, et - lui arrachent les yeux. Grâce à ce sacrifice, Autun échappe à la destruction et ne subit que les horreurs du pillage. Quelques années plus tard, le 2 octobre 678, un sicaire, stipendié par Ebroïn, tranchera la tête de saint Léger et châtiara, par ce dernier supplice, la résistance armée de l'évêque aux desseins de l'implacable leude.

VII

Sur la France, depuis deux cents ans à peine sortie de la piscine de Reims, fond, au VIII^e siècle, le Sarrasin, se flattant déjà de submerger dans le sang la civilisation naissante, temples, abbayes, écoles où l'Eglise enseigne à nos aïeux, naguère encore incultes, la supériorité du Christianisme sur les superstitions païennes. S'il suffit aux Aignan, d'Orléans, aux Germain, d'Auxerre, aux Loup, de Troyes, d'arborer la croix pour faire reculer les Huns, les Sarrasins, moins sensibles aux adjurations de l'épiscopat et à l'ascendant de la Croix, ne battent en retraite que devant les lances et les pieux de nos pères. Résistance urgente ! L'Eglise et l'ordre sont mis en péril, par une puissance nouvelle, l'Islam, — moins une religion qu'une structure de décombres. Contre la loi morale donnée au monde par le Christianisme, se dresse, — le Coran d'une main et le fer de l'autre, — un Prophète qui veut rendre la société humaine à la servitude d'où nous a tirés l'Évangile. Avec cet adversaire, l'Eglise n'admet ni paix, ni trêve. D'autres erreurs obtinrent et obtiennent encore de Rome une tolérance justifiée par les motifs insuffisants, mais honorables, qu'elles donnent aux vieilles vertus¹. En fournissant à l'homme une religion adulatrice de ses vices, l'Islam obligea la Papauté romaine à le traiter en ennemi du genre humain. Quelle morale oppose à l'Évangile le Mahométisme ? Le Coran accorde au sectateur du Prophète la satisfaction de tous ses instincts et l'obéissance à toutes ses passions. Plus de travail ! Au Musulman, appartiennent, de droit, la personne et les biens de l'[Infidèle](#), c'est-à-dire du [Chrétien](#). Plus d'effort ! Le fatalisme l'exclut. Plus de mariage ! La polygamie le détruit. Plus de famille ! L'Épouse n'est

¹ ETIENNE LAMY, *La France du Levant*, 12.

pas une compagne, mais une esclave. Enfin, plus de nation ! La lubricité travaille à l'anéantissement de l'espèce. Immuable et parfait, le Musulman se considère comme le supérieur et le maître du chrétien, du **giaour**, tenu de subir, de gré ou de force, par l'apostasie ou par le glaive, la loi du Prophète.

L'islam, — comme le dit si bien M. Etienne Lamy, — **n'est donc pas une civilisation, mais une barbarie**¹. Clairvoyants scrutateurs du fléau, les Pères et les Papes voient dans le Mahométisme l'incarnation de celui que l'Apôtre appelle Abaddon, **le Prince de l'Abîme**, l'Ange de l'Extermination, le Créateur de Ruines. Devant cet artisan de la mort, l'Eglise ne perd pas son temps à gémir et se refuse le droit de capituler. Bannir l'Islam du monde chrétien, voilà, pendant des siècles, toute la politique du Pontificat Suprême, tuteur de notre avenir.

Pour exclure de l'Europe et même de l'Orient ce culte parricide, l'Eglise commence par enseigner aux peuples, non seulement que les hommes de toute race et de toute condition font partie de la même famille, mais qu'ils doivent honorer et aimer, les uns dans les autres, leur origine et leur noblesse commune ; ne sont-ils pas les fils du même père, les enfants de Dieu ? Animé d'une égale sollicitude pour les individus comme pour les sociétés, le Pape réclame le respect du lien conjugal, préconise l'obligation du travail, recommande la tempérance, exalte le mépris des richesses de ce monde, promet aux observateurs des préceptes divins les félicités spirituelles de l'au-delà, bref, célèbre toutes les vertus et glorifie tous les biens que le Coran répudie ou ignore. Synagogue de vices et de ténèbres, repaire où ne pénètrent même pas les clartés naturelles dont s'illuminait l'âme païenne, le Mahométisme est le seul fléau contre lequel l'Eglise marche, le glaive temporel à la main. Contre l'Islam, du VI^e au XIX^e siècle, les Papes sollicitent l'Europe chrétienne à une inlassable Croisade.

Pour empêcher la France de sombrer dans la boue orientale, le clergé se rangea-t-il, l'épée à la main, parmi les Paladins ? Il ne faut pas en douter. L'Histoire a conservé le nom de deux grands évêques canonisés par l'Eglise, saint Ebbon, archevêque de Sens et saint Emilien, évêque de Nantes, qui ne craignirent pas d'entreprendre contre l'Islam la seule campagne devant laquelle s'incline son orgueil. Après avoir brisé la barrière des Pyrénées, impuissante à l'arrêter, l'Islam inonde les plaines de la Gaule, broyant les villes, rasant les forteresses, brûlant les églises, anéantissant les monastères. Depuis les rives de la Garonne jusqu'aux montagnes de l'Auvergne et du Velay, l'invasion arabe semble voler sur les ailes du vent du midi. Pendant que la horde, sous la conduite d'Abd-Er-Rhaman, s'oriente vers Poitiers, pour gagner Tours, d'importantes tribus musulmanes, commandées par les lieutenants de l'Emir, bifurquent vers la Bourgogne et surgissent tout à coup aux portes de Sens. Instruit de cette marche, l'évêque de Nantes, saint Emilien, frappant de son bâton pastoral la terre de Bretagne (725), en fait sortir des légions qui, à sa suite, talonnent l'infidèle et le rejoignent près de Sens, dans un camp, d'où il bat, à coups de catapulte, les remparts. Cependant, les Senonnais, obéissant aux ordres de saint Ebbon, loin de perdre courage, lancent du haut de leurs tours, sur le Sarrasin et sur ses machines, une rafale de traits enflammés. Nombreux assauts. Bientôt, l'heure vient d'en finir. Le chef musulman coupe la forêt avoisinante, amoncelle autour des murs les arbres tronçonnés, y met le feu et enferme la ville dans une enceinte de flammes. **Les gros bataillons ne font pas les victoires !** dit

¹ ETIENNE LAMY, *La France du Levant*, 13.

l'archevêque à la poignée de soldats qui l'entourent. [Marchons ensemble contre l'ennemi !](#) Sur un signe du prélat, une porte s'ouvre ; saint Ebbon, à la tête des Senonnais, se précipite à travers le brasier, tombe sur les Sarrasins qui s'évadent, opère sa jonction avec les troupes de saint Emilien, et, réuni aux Bretons, poursuit les bandes vaincues jusqu'à la ville de Seignelay, théâtre de leur désastre¹. Satisfait de cette délivrance, saint Ebbon rentre dans sa ville épiscopale ; mais l'évêque de Nantes, remontant la vallée de l'Yonne et de l'Armançon, après avoir écrasé à Molesmes un détachement d'Arabes, se porte, à marches forcées, au secours d'Autun, où il trouve une mort glorieuse, sous les murs de la cité frémissante. Mais l'ennemi est vaincu et Autun sauvé.

Décontenancé par cet échec, l'Emir Abd-Er-Rhaman se rabat vers le sud-ouest, où trois mois de massacres et d'incendies marquent son passage, puis gagne les rives de la Charente pour entreprendre une expédition qui, d'un seul coup, lui livre la Gaule. Les Arabes ont entendu parler d'un temple, la basilique de saint Martin, qu'enrichit, depuis de longues années, la munificence des fidèles. Si la cupidité commande de dépouiller le sanctuaire du [Frاندجات](#), la politique enjoint ensuite de le détruire. Mais le fracas d'une armée en marche fait réfléchir Abd-Er-Rhaman et l'engage à quitter le chemin de Tours pour se replier sur Poitiers, dans les mêmes plaines du Clain et de la Vienne où Clovis et l'Église triomphèrent, au v. siècle, des Wisigoths et des Ariens. Le dernier boulevard de la chrétienté ne semble pas devoir résister longuement à un envahisseur conscient de sa force. Si l'Islam terrasse les Francs, l'Europe chrétienne succombe, *ipso facto*, dans la catastrophe. Le sort du monde nouveau se joue à Poitiers (17 octobre 732). La plupart des évêques ont conduit leurs diocésains à Charles Martel qui les commande. Une semaine entière avant de s'aborder, les deux armées, l'Orient et l'Occident, se toisent et se mesurent. Pendant que les cheiks musulmans défilent au galop devant les lignes ennemies, non sans regarder avec effroi les géants du Nord aux longs cheveux blonds, coiffés de heaumes de bronze, drapés dans des casaques de peaux de buffle, sanglés dans des corselets de mailles de fer, armés, les uns, de longues épées et les autres d'énormes haches, les Francs contemplent, non sans surprise, les myriades de Maures aux turbans blancs, aux burnous écarlates, aux drapeaux verts, aux boucliers ronds, caracolant parmi les tourbillons de poussière sur leurs cavales échevelées. Enfin, le septième jour (17 octobre), vers l'aube, après la prière dite par les muezzins, Arabes et Maures se déploient, puis, sur le signal de l'Emir, en même temps que les archers berbères font pleuvoir une grêle de traits sur l'armée chrétienne, les cavaliers musulmans, au cri de : **Allah ! Allah !** — Dieu seul est grand — tombent, ainsi qu'un cyclone, sur le front de bataille des Européens.

Immobiles [comme un rempart de glace](#), les peuples du Septentrion, serrés les uns contre les autres, opposent au choc des cavaliers une inflexible fixité. Vingt fois la furieuse charge des Musulmans se précipite et se brise contre le mur de chair. Courbés sur leurs grands chevaux belges, les colosses d'Austrasie poussent leurs épées contre les Maures, sillonnent les uns de sanglantes estafilades et transpercent les autres d'outre en outre.

¹ BOLLANDISTES, *Acta Sanctorum*, 17 Aug., p. 95 ; MABILLON, *Acta Ordinis S. Bened*, III ; l'abbé GIRAUD, *Polices sur les Saints au Comté de Tonnerre*, 79-89 ; LEMAÎTRE, *Les Sarrasins en Bourgogne*, 12-13 ; A. DE LA BORDERIE, *Hist. de Bretagne*, I, 547-548.

Cependant, l'Emir ne perd pas l'espoir de rompre la muraille chrétienne quand, vers quatre heures de l'après-midi, sur les derrières de l'armée musulmane, éclate une immense clameur. C'est le roi Eudes qui, suivi de ses Aquitains, tourne l'armée arabe, se jette sur le camp maure et en massacre les gardiens. Avec une impétuosité qui trahit le stratège de génie, Charles Martel, passant de la défensive à l'offensive, ordonne aux légions chrétiennes de se ruer sur l'Emir, encore étourdi de cette surprise. Culbutés, sabrés, écrasés par les Austrasiens, Abd-Er-Rhaman et ses compagnons détalent en hâte devant cette *procella equilum* qui les renverse, les foule et les broie. Seule, la fin du jour arrête la fureur de la poursuite. Le lendemain, dès l'aurore, les chrétiens, en quête d'une deuxième bataille, sortent de leurs retranchements et voient se dorner, sous les premiers rayons du soleil, les tentes musulmanes alignées dans le même ordre et à la même place que la veille, mais, cette fois, vides de combattants et pleines de dépouilles. A la faveur des ténèbres, les Arabes, harassés, ont tout abandonné, bagages, armes, chevaux. La tragédie est close, la querelle décidée. L'Europe a vaincu l'Asie. Charles Martel a préservé la Civilisation chrétienne et refoulé l'Islam vers le sud et vers l'Afrique, son réservoir d'aujourd'hui et son tombeau de demain. L'un des compagnons de Charles Martel et non le moins intrépide, saint Cessateur, ou, comme dit la foule, saint Cezadre, évêque de Limoges, dut-il au rôle qu'il joua dans la bataille l'auréole dont le nimbe l'Eglise ? Le *Propre de Limoges* nous apprend que saint Cessateur, après avoir levé des soldats, joignit son contingent à l'armée de Charles Martel et que ses prouesses contribuèrent à la déroute des barbares. S'autorisant des chroniques contemporaines, les auteurs de la *Gallia Christiana* (II, 506) ajoutent que saint Cessateur, après s'être escrimé contre les Sarrasins avec autant d'énergie que de persévérance, s'éteignit en 732, vénéré par un peuple qui lui dédia, dans la banlieue de sa ville épiscopale, une église commémorative du héros et de la bataille¹.

En fournissant à Charles Martel leurs légions de fidèles armés, en les menant eux-mêmes au combat, les évêques partagèrent avec le vainqueur les honneurs d'une journée que, sans eux, n'aurait pas éclairé notre triomphe. Depuis plus d'un siècle, point d'entreprise belliqueuse sans la présence, sans l'intervention et souvent même sans le commandement des évêques, chargés de purifier la guerre de ses tares, comme ils ont libéré le travail manuel de son opprobre, les mœurs publiques de leur honte, les rois et les grands de leur sauvagerie et les peuples de leurs vices. Le Christianisme n'est-il pas, dans tous les domaines, la soumission de la chair à l'esprit, la victoire de l'ordre sur le désordre ?

¹ Voir *Petits Bollandistes*, III, 642, où est reproduit le texte du *Propre de Limoges*. La *Gallia Christiana* nous dit que, les jours de fête, la Confrérie des Pénitents Rouges se rend en pèlerinage à l'église consacrée à saint Sadre (*sic*).

CHAPITRE II

IXe SIÈCLE. - L'Évêque investi d'une fonction militaire

I. Rôle de l'Évêque au début de la Monarchie. - Évêque defensor civitatis. - Ferreolus à Limoges ; Anstrégésile à Tours, etc. — II. Comment les Évêques furent investis de la fonction militaire. - C'est le devoir féodal qui leur confère cette obligation. — III. Prélats guerriers. - Savaricus et Haymar (VIIIe siècle) évêques d'Auxerre. — IV. Ralliement des Évêques autour de Charlemagne. - Empire chrétien idéal. — V. Le rôle militaire des Evêques se personnifie dans Turpin, archevêque de Reims, le héros de la Chanson de Roland, et dans Isoré, archevêque de Dol, le héros du Roman d'Aquin. — VI. Un Capitulaire apocryphe. - Les grands seigneurs ecclésiastiques, et l'Abbé de Saint-Denys.

L'ascendant dont jouit l'Évêque, dès les premiers jours de la Monarchie franque, l'a peu à peu préparé à tous les rôles et lui a ouvert les avenues de toutes les suprématies. Si l'Evêque et le Comte représentent, dans chaque cité, l'autorité publique, le caractère sacré du serviteur de Dieu ne tarde pas à exhausser le pontife sur un sommet qui domine tous les pouvoirs. Sans doute, le Roi nomme l'Evêque, mais le roi n'est que l'instrument dont Dieu se sert pour donner un guide à la foule et une voix à ses doléances. Successeur direct des Apôtres, l'Evêque se présente au peuple, non comme l'élu d'un monarque, mais comme le messager de Dieu lui-même ; non comme l'agent d'un pouvoir terrestre, mais comme le médiateur du Ciel avec la terre. Ecoutez le discours que l'évêque Prétextat adresse à la reine Frédégonde qui le menace de l'exil : **En exil et hors de l'exil, je serai toujours Evêque, tandis que ta puissance, ô Reine, est amissible et révocable !** L'autorité immortelle vibre sous son enveloppe éphémère. Aussi la cité salue dans l'Evêque son seul et vrai mandataire, indépendant des puissances humaines, soustrait à leur arbitraire, ainsi qu'à leurs vicissitudes.

Certes, un édit authentique ne lui a point décerné la succession du haut fonctionnaire que le droit romain qualifie de *defensor civitatis*. Mais, sans qu'une investiture légale lui ait transféré cette magistrature, le prélat, à la demande unanime de la multitude, en assume les devoirs, les charges et les risques.

Fastueux arc triomphal, quand l'Empire romain s'écroula, laissant, répandus sur le sol, — fragments épars de sa ruine, — trône impérial, sénat, dynasties consulaires, etc., un seul pilier survécut à la chute du monument et défia la tourmente : l'Église ! Résistance naturelle. Dans l'effondrement général, l'Église a ramassé tout ce qui reste de justice et d'idéal dans l'univers. Sans chefs, sans patrie, sans drapeau, les hommes du VI^e siècle, pauvres lambeaux de peuples tombés en poussière, n'ont plus alors entre eux d'autre signe et d'autre mot de ralliement que la foi dont palpite leur cœur. Seul abri demeuré intact, la Basilique chrétienne sert de rendez-vous aux fidèles échappés à la débâcle : c'est là seulement qu'ils prennent acte de leur existence collective, de leurs forces, de leurs droits, de leurs espérances. La communauté politique d'hier s'est tout à coup muée en une communauté spirituelle dont l'Evêque est l'âme et devient le chef. En face du Pontife, qu'est-ce que le **Comte** ? L'héritier de l'exacteur romain, le collecteur qui lève l'impôt, le publicain qui rançonne le peuple et qui vit du tribut prélevé, trop souvent à coups de fouet, sur la détresse populaire. Pouvoir barbare contre lequel, sous le régime nouveau, ose se dresser un seul homme : l'Evêque ! A Limoges, quand le taxateur Marcus vient, au nom de Frédégonde, saigner la ville, l'évêque Ferreolus déchire les registres, et congédie le fonctionnaire. A Bourges, même geste de l'évêque Austrégésile. A Tours, le comte Leudaste, capitule, lui aussi, devant saint Grégoire. **Officier royal** d'abord égal du comte, puis bientôt son supérieur, l'Evêque le contrôle, l'admoneste, et, s'il commet un abus de pouvoir, le châtie¹. Dans le rayonnement de la prééminence épiscopale s'éclipse le chef laïque amoindri. Le pouvoir épiscopal, supplante le pouvoir temporel. Dès la fin du VII^e siècle, Limoges, Reims et nombre d'autres villes n'ont d'autre arbitre que l'Évêque, chef à peu près autonome, uni au roi de France par une obédience qui fait du prélat moins le

¹ MAURICE PROU, *La Gaule mérovingienne*, chap. IV, *L'Eglise*, 104-121.

subordonné du Roi que son auxiliaire, et moins son auxiliaire que son tuteur. L'autorité centrale, dit Paul Viollet¹, est elle-même soumise à cette influence. Quicherat va plus loin : A cette époque, écrit l'illustre chartiste, les Evêques et les Abbés apparaissent constamment, dans les protocoles, comme les protecteurs naturels et nécessaires du souverain. Le maniement des affaires de l'Etat leur appartient par droit et par devoir².

II

Mais, si nombreuses et si importantes que soient les prérogatives de l'Evêque, comment se fait-il que le service militaire assujettisse à ses contraintes une telle puissance ? Les lois canoniques écartent des tumultes guerriers les gardiens du sanctuaire. Si les chefs de l'Eglise s'interdisent la carrière des armes, l'invasion du territoire national les oblige à faire face à l'ennemi. Comment expliquer cette contradiction apparente ? Il faut se rappeler que les barbares, après avoir renversé l'Empire romain, se partagèrent le territoire ravi à César. La veille, en vertu du principe formulé par les légistes, la terre appartenait à l'Empereur ; maintenant, voici qu'elle est le butin de la tribu victorieuse ou plutôt de son chef. Le nouveau détenteur se réservera-t-il, à son tour, la propriété permanente des provinces conquises ? L'instinct catholique l'emporte, dans l'âme du barbare baptisé, sur l'égoïsme et la cupidité qui dominent les races vieilles. Le maître nouveau comprend que l'épée ne peut tout trancher. Pour valider son œuvre, il faut lui donner une sanction morale. D'ailleurs, partout se hérissent des forêts de lances. En face des voisins turbulents ou hostiles, le souci du lendemain commande au chef d'associer définitivement à sa fortune les compagnons qui le secondèrent et lui conseille de grouper autour de son *castellum* des amitiés et des forces intéressées à la même cause.

Par conséquent, se tournant vers le coadjuteur de la veille, le Roi lui dit : Je te donne des terres et, avec elles, la part de souveraineté qu'elles comportent. En retour, chaque fois que je tirerai l'épée pour me défendre contre un voisin ambitieux, tu répondras à mon appel et tu me devras fidélité. Moi, je te devrai protection ; mon épée et ma parole seront ton égide.

Ce pacte de sauvegarde réciproque, ce contrat de solidarité armée entre le suzerain et le vassal devient le fondement de la société nouvelle. Le territoire concédé par le prince prend le nom de fief et s'appelle en latin *beneficium*. Conviés au partage des terres, titulaires de fiefs, — *fidèles du Roi*, — les évêques et les abbés contractent, *ipso facto*, les mêmes engagements que les feudataires laïques et s'obligent, comme eux, à fournir au souverain qui part en guerre le contingent de soldats qu'exigent la défense et la sûreté du royaume. Comment les clercs pourraient-ils se dérober à ce devoir ? Et d'abord, en se portant au secours de la patrie menacée, ils défendent ce qu'ils ont de plus cher au monde : l'Eglise et le peuple chrétien, les autels et les foyers. Si, dans la crise que traverse le souverain, seul le clergé restait à l'écart du péril et s'exonérait du devoir, quel discrédit n'encourraient point les dignitaires insensibles à la commune détresse ? Mais la tentation d'une telle défaillance n'effleure même pas

¹ PAUL VIOLLET, *Histoire des Institutions politiques de la France*, t. I, 304.

² *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 6e série, T. Ier, 552.

un Corps qui, de tous les crimes, n'en connaît pas de plus grand que la félonie et le parjure. Plus le feudataire se montre docile aux commandements divins, plus le serment qui le lie à son seigneur devient inviolable et sacré.

III

L'ordre est le premier bien des sociétés politiques. Le péril des invasions, le désarroi de la société laïque et l'absence des chefs militaires induisent, au VIII^e siècle, maints évêques à déposer de temps en temps la crosse pour rassembler, le glaive en main, les forces dispersées et forger une patrie. Ainsi fit Savaricus, évêque d'Auxerre (710-715). Désireux de mettre fin aux dissensions civiles qui déchirent la France, Savaricus déclare la guerre aux perturbateurs et groupe, sous sa puissante main, les territoires que les factieux se disputent et dévastent. Tour à tour, les pays d'Orléans, de Nevers, de Tonnerre, d'Avallon et de Troyes tombent en son pouvoir et se rangent sous une loi qui les coordonne. Une bataille, livrée près de Villers-Cotterêts, consolide les acquisitions de Savaricus et l'engage à pousser plus loin ses conquêtes et son œuvre. Mais au moment où le prélat, suivi d'une nombreuse armée, va toucher Lyon, un coup de foudre l'arrête au milieu de son triomphe.

Pontife patriote et guerrier comme son prédécesseur, l'évêque Haymar (748-763) s'assujettit presque tout le duché de Bourgogne, et, non moins généreux que brave, gratifie de ses largesses les églises et les pauvres. A deux reprises, Haymar lève, à ses frais, une armée et dirige contre l'Aquitaine une campagne chaque fois heureuse. La première fois, il suit Charles Martel dans la lutte que le fils de Pépin, d'accord avec Eude, duc d'Aquitaine, engage contre le prince sarrasin Aymon, roi de Saragosse. Une ville, nommée Iberra, sert de théâtre à une bataille où Haymar, à la tête de ses troupes, inflige aux Sarrasins une défaite qui soustrait les chrétiens de la Vasconie à l'oppression de l'Islam. La deuxième fois, l'évêque d'Auxerre, sur la demande de Charles Martel, tourne ses armes contre le duc Eude, infidèle à la foi jurée, et taille en pièces les Aquitains qui, pour la plupart, perdent la vie, sauf leur chef, le duc Eudes, qu'une fuite précipitée dérobe à la mort et rend à la lutte. Accusé par Charles Martel d'avoir favorisé l'évasion du prince, l'évêque subit, d'abord à Bastogne, la peine de l'emprisonnement, puis succombe à Lifold, près de Neufchâteau (Lorraine), sous les coups de lance dont le harcèle une bande de tueurs, au moment où, les bras en croix, il lève les yeux vers le Ciel libérateur¹.

S'il faut en croire le savant abbé Lebeuf, la voix populaire vénéra longtemps, comme un saint l'allié de Charles Martel et sa victime.

¹ *De gestis episcoporum Autissodorensium*. MIGNE, t. CXXXVIII, col. 215-246. GALLIA CHRISTIANA, XII, 269. *Mémoires concernant l'Histoire ecclésiastique et civile du diocèse d'Auxerre*, par l'abbé Lebeuf, continués par Challe et Quantin (édit. 1848-1855), t. I, p. 172 et sqq.

IV

Sous les Rois de la première race, l'Eglise avait jeté dans la société qui fermentait alors les premiers germes de notre future grandeur. Entre la religion nouvelle et la force indomptée du paganisme s'engage, pendant trois siècles, une lutte qui, prolongée, aurait pu compromettre définitivement notre avenir si l'Épiscopat, fort de sa mission, de son unité, de sa hiérarchie, de sa sagesse, n'avait raffermi de ses mains puissantes une Royauté perpétuellement ébranlée par les conflits de la Neustrie, de l'Austrasie et de la Bourgogne. Les mœurs sanguinaires des princes, les dissensions et les pillages impunis des grands, les usurpations des maires du Palais, enfin, l'avilissement d'une Royauté résignée à n'être plus qu'un simulacre, tous ces désordres obligèrent l'Église à rompre avec un régime qui finissait par pervertir chez les peuples le respect de l'autorité, l'idée de l'ordre et le sentiment du divin. Le clergé pouvait-il abandonner nos pères à une dynastie qui semblait avoir perdu la foi dans sa vocation et dans la nôtre ? Il fallait que la France, sortie du chaos des invasions, apprît que, sur les trônes, pouvaient s'asseoir d'autres souverains que les féroces et débiles héritiers de Clovis, et contemplât, dans un chef couronné par le Pape lui-même, le type idéal du **Roi chrétien**.

Ce chef sera Charlemagne. C'est grâce à l'Eglise que palpite, au fond de toutes les âmes, une inoubliable figure, **l'Emperor au vis fier et à la barbe florie** des bardes et des trouvères ; — l'Empereur de la *Chanson de Roland* ; — l'Empereur qui, valeureux sergent de Jésus-Christ, remplit tous les devoirs du ministère royal et n'en ignore que les défaillances. Moïse guerrier, Charlemagne, en assurant l'indépendance du Vicaire de Dieu sur terre, commence par donner à la société chrétienne un témoin du devoir, un gardien permanent des vérités éternelles, une conscience ! Ses trente-trois campagnes au Nord et à l'Est contre les Saxons, les Avars, les Thuringiens, les Slaves et les Danois ; ses dix-sept expéditions au Midi contre les Arabes et les Lombards n'ont d'autre but que de rassembler tous les peuples, depuis les îles Orcades jusqu'aux steppes asiatiques, dans la fraternité d'une concorde puissante. Sans le jaloux et néfaste particularisme du Basileus byzantin, la même loi morale eût, dès le IXe siècle, fondé sous les auspices de Charles, l'unité du monde et gratifié l'univers de la paix chrétienne. Si ce **grand dessein** hante encore aujourd'hui toutes les âmes généreuses, comment oublierions-nous jamais que nous en devons l'éblouissement à l'Eglise qui fit du règne de ce grand prince un âge d'or que ne cessent d'appeler, nuit et jour, nos songes divins ? Même au soir des plus grands deuils, le fils de Pépin et ses douze pairs ne nous apparaissent-ils pas comme notre fierté et comme notre espoir, et n'opposent-ils point à la désolation des cités envahies et des foyers saccagés l'image de la **douce France**, de la France vulnérable, sans doute, mais immortelle !

Le règne de Charlemagne nous fait assister à l'accord du Sacerdoce et de l'Empire, unis dans les mêmes certitudes, les mêmes devoirs et les mêmes préférences. Soumis au Décalogue, le pouvoir laïque confère à l'autorité religieuse les respects et les fidélités des peuples. Préceptes chrétiens et lois de l'Église, Charlemagne les introduit dans ses Capitulaires pour les imposer à l'Etat

comme aux familles, aux Corps comme aux individus, désormais libérés du devoir de chercher la vérité comme du droit de la méconnaître. La fonction des chefs temporels est de protéger la société contre les puissances ennemies qui conspirent à sa ruine. L'incrédule est un factieux : s'insurger contre son Créateur, n'est-ce pas violer l'ordre ? Défenseurs de la vérité contre l'erreur, les Rois ne peuvent pas plus permettre à leurs sujets de contester la Vérité qui fortifie l'Etat, que d'adopter l'erreur qui l'ébranlé. La grandiose conception de l'Empire chrétien, soumis à un maître unique, correspond trop aux préférences d'une Eglise justement avide d'unité morale pour que le Pontificat suprême n'affectionne pas, dans la dynastie carolingienne, le rempart de notre grandeur.

V

Les prouesses épiscopales émurent de bonne heure les peuples frappés de tant de vertus et pleins d'une admiration naïve pour ces paladins, vrais **surhommes** qu'exhausse au-dessus de leurs égaux le prestige de l'onction sainte. Les cantilènes populaires sanctionnèrent cette ferveur, et, comme il arrive toujours, la gratitude de la foule ne retint, parmi mille prélats guerriers, qu'un nom qui désormais constellera de son auréole le firmament chevaleresque. Ce nom, c'est celui du fameux Turpin, archevêque de Reims (788 à 794), contemporain de saint Ebbon et de saint Emilien. Absent de toutes les Chroniques, Turpin remplit, en revanche, de ses sonores **apertises d'armes** le cycle légendaire de Charlemagne et de ses douze pairs, la *Chanson de Roland* et le *Geste de Guillaume*.

A quel titre Turpin jouit-il de ce privilège ? Si, depuis le sacre de Clovis, la Chrétienté salue, dans Reims, la capitale catholique de la France, nos ancêtres honorent, dans l'archevêque, le plus fervent vassal de la Couronne. Dès qu'un conflit s'engage entre le roi et l'un de ses feudataires, l'archevêque de Reims ne balance jamais : sa loyauté s'affirme aussitôt avec une inflexible certitude en faveur du Prince. **La seigneurie ecclésiastique de Reims est alors pour la royauté, dit M. Jacques Flach, plus qu'une citadelle et un boulevard, c'est à la fois une Marche qui garde les frontières de la Gaule, un réservoir de guerriers et de ressources pécuniaires, enfin, un foyer spirituel où s'alimente et se renouvelle la Majesté royale**¹.

Placé à la tête de notre métropole religieuse, Turpin est le premier de nos preux ecclésiastiques, comme il est le premier de nos Chefs spirituels. Jamais le Pontife ne se sépare du guerrier. **Seigneurs barons** dit Turpin au début de la bataille.

... Charles nous a laissés ici ;
C'est notre roi ; notre devoir est de mourir pour lui.
Chrétienté est-elle en péril ? Maintenez-la.
Il est certain que vous aurez bataille ;
Car, sous vos yeux, voici les Sarrasins.
Or donc, battez votre coulepe et demandez à Dieu merci,
Si vous mourez, vous serez tous martyrs,

¹ *Origines de l'Ancienne France*, t. III, 559. Diplôme de la Reine Serberge (968) : *Locus sancti Remigii qui semper ab antiquo regis donationibus, utpote caput Franciæ, fuerat honoratus.*

Dans le grand Paradis vos places sont toutes prêtes.

Après ce discours, la bénédiction :

Français, descendant de cheval, s'agenouillent à terre,
Et l'archevêque les bénit de par Dieu
Pour votre pénitence, vous frapperez les païens !

Turpin n'est pas le dernier à paver de sa personne. Sous les coups d'épée tombent à foison les païens. Témoins de ces exploits,

Les Français se disent : Voilà du courage !
Cet archevêque sait bien garder sa crosse.

Cependant, le comte Roland appelle Olivier :

Sire compagnon, ne serez-vous pas de mon avis ?
Sous le ciel il n'est pas de meilleur.
Comme il sait frapper de la lance et de l'épieu !

Atteint, à son tour, l'archevêque mesure de son corps la plaine. Aussitôt, Roland accourt,

Lui croise ses blanches mains, les belles,
Et, tristement, selon la mode de son pays, lui fait oraison¹

Quelle grandeur morale dans ce discours ! Devant Turpin expiré, Roland ne se souvient plus du preux et ne glorifie que le pontife, non moins tendre aux chrétiens qu'inclément aux infidèles ! Toute l'ardeur guerrière du prélat batailleur s'éteint dans le calme de l'œuvre achevée et l'aube du jour éternel qui se lève.

Nombreux furent, au VIII^e siècle, ces prélats guerriers et, quand les Maures, chassés de notre pays, franchirent les Pyrénées, *s'il est certain*, — fait observer M. Joseph Bédier —, *que l'Eglise, et, surtout Cluny, dirigèrent les Croisades d'Espagne*, on sait également que *parmi les chevaliers qui passèrent les monts, marchaient des évêques et des moines*², inflexiblement résolus à combattre, dans l'Islam, l'adversaire le plus redoutable, non seulement de l'idéal divin, mais de toute grandeur humaine.

Un autre archevêque-guerrier remplit de ses fanfares et de ses prouesses la *Légende poétique* de Charlemagne. Ouvrons la célèbre Chanson de Geste du XII^e siècle, le *Roman d'Aquin*³. L'Empereur, parti de France avec une armée et les douze pairs, se dirige vers la Bretagne, en proie aux païens. Il faut que la miséricorde divine et les suffrages des saints assistent les Croisés. Le Mont Saint-Michel reçoit donc la visite du vainqueur des Saxons. Charles, prosterné sur le parvis, implore de l'Archange la sauvegarde de ses compagnons et la déroute de l'ennemi. La Sélune et le Couesnon traversés, l'Empereur arrive à Dol, où le peuple vénère la mémoire de l'évêque Samson, qui vint, d'Angleterre en Armor, porté sur une cuve de granit, comme un pêcheur dans sa barque.

¹ La *Chanson de Roland*, texte critique, traduction et commentaire, par Léon Gautier, 5^e éd. 109, 209.

² M. JOSEPH BÉDIER (*Légendes poétiques*, IV, 383) ajoute que le rôle attribué à un archevêque de Reims aurait tout aussi bien pu être confié à tel autre prélat non moins authentique du temps de Charlemagne.

³ *Chanson d'Aquin (Roman d'Aquin ou la Conquête de Bretagne par le roi Charlemagne)*, Chanson de geste du XII^e siècle, publiée par F. Joüon des Longrais. Nantes, 1880.

Après s'être agenouillé devant la statue de saint Samson, Charles sort de la cathédrale et rencontre les barons de Bretagne et leurs vassaux en guerre contre l'armée barbare. Aleth (Saint-Malo), est le quartier général des sectateurs de Mahom et le roi Aquin, leur chef. Les Bretons n'ont à leur tête ni un roi, ni un comte, mais l'archevêque de Dol, qu'ils appellent *Isoré*.

Entre l'archevêque et Charlemagne s'ouvre un colloque : Si je n'avais avec moi Ripé, Salomon, Baudoisin, Richer, Tiori et les autres barons de Bretagne, — dit Isoré, — les païens auraient, depuis longtemps, franchi le Couesnon. Le roi Aquin a juré de conquérir le pays et se vante de prendre bientôt Orléans, Lyon, Paris, Chartres, d'agenouiller tous les Français devant Mahom et de me murer dans une prison. Avec vous, sire, conclut l'archevêque, nous éviterons cette honte. Sous ma bannière marcheront quatre mille Bretons, tous chevaliers de renom que les Sarrasins ont chassés de leurs terres. Charlemagne promet son aide et, sur-le-champ, la bataille se déroule. De même que Turpin, l'archevêque de Dol combat aux premiers rangs :

Nostre archevesque, cui Dieu croisse bonté,
Fut, en l'estor, moult richement armé
En sa compaignie et Bretons a planté
S'enseigne crié par moult grant fierté
Et fiert païens de l'épée nocëllé,
A maint en perce le front et la teste ;
A yerst poing ont ung paï en tué,
A un poignent et poignent à l'autre.

(Vers 802-809.)

Il est inutile de poursuivre l'analyse de cette Chanson à Aquin, où le trouvère entrelace aux fioritures de la fable un nom fameux et des détails importants pour l'histoire.

Cette suprématie militaire de l'archevêque de Dol est probablement suggérée par le rôle que joua, au Xe siècle, un authentique prélat du même siège, Wicohen, au cours de la guerre qu'il soutint contre Conan le Tort, comte de Rennes. Il faut peut-être y voir également une réminiscence de la guerre qui, vers la même époque, met en présence les Normands du duc Richard de Normandie et les Bretons de Thibaud le Tricheur. Citons, enfin, un autre pontife guerrier, Guerec, évêque de Nantes, adversaire, comme Wicohen, de Conan le Tort qui battit Guerec à Conquereuil (982), non loin de Guéméné. Mais, dans ces temps anciens, la plupart des prélats ne disputent-ils pas aux ducs et aux comtes la conduite des expéditions militaires ?

VI

Si Charlemagne compta tant de Pontifes parmi les chefs de son *armée*, comment faire concorder ce compagnonnage avec le Capitulaire où la présence de trois évêques seulement dans toute formation militaire est permise, non certes, pour concourir au *service de l'ost*, mais pour *bénir les soldats, les prêcher et pourvoir*

à leurs besoins spirituels ? D'après le savant Paul Viollet¹, ce texte émanerait, non de l'Empereur, mais d'un prélat qui, pour légitimer d'invincibles répugnances, crut devoir forger un texte plus conforme à ses désirs qu'à la volonté impériale. Les Capitulaires antérieurs et postérieurs infirment, au surplus, le document invoqué par quelques canonistes contre les obligations militaires imposées aux évêques de l'époque carlovingienne. Ravir au prince les contingents épiscopaux eût été dissoudre l'ost royal et, devant l'ennemi, désarmer l'Empereur de ses meilleurs troupes. Ni Charlemagne, ni l'Episcopat ne pouvaient favoriser de telles défaillances. Une loi de Louis le Débonnaire étend aux abbayes l'obligation de la milice, mais en la restreignant à quatorze fiefs conventuels, situés, pour la plupart, dans la mouvance du domaine royal. Au nombre de neuf, les grands seigneurs ecclésiastiques, comtes ou ducs, gouvernent les églises de Laon, de Reims, de Châlons, de Langres, du Puy en Velay, de Mende, de Viviers et de Narbonne. L'évêque de Mende, seigneur et gouverneur de Mende, comte du Gévaudan, bat monnaie, enrôle des soldats et lève deux impôts : un tribut annuel sur chaque chef de famille, sur chaque paire de bœufs, etc., pour entretenir des troupes ; une redevance, appelée le **denier de Saint-Privat** que doivent acquitter tous les diocésains, à partir de l'âge de quinze ans. Les rois d'Aragon et les comtes de Rodez, vassaux de l'évêque de Amende, lui doivent hommage².

Assujettis à tous les services exigés des grands feudataires, les évêques obtiennent de leur suzerain d'autant moins de dispenses que les rois utilisent plus volontiers le concours militaire des prélats pour démanteler peu à peu l'oligarchie féodale, moins sûre et moins dévouée au bien public.

Les mêmes devoirs lient les abbés au roi. L'Abbé de Saint-Denys possède une Maison militaire, placée sous les ordres d'un **grand maréchal**, et arbore un oriflamme qui, confié d'abord au comte du Vexin, ne tarde pas à devenir l'étendard de la Race capétienne. En somme, ainsi que le dit M. Flach, **le clergé forme le principal Corps des fidèles du roi**. — C'est, par le clergé, — déclare à son tour Luchaire³, — que l'influence monarchique grandit et pénètre même dans les pays les plus éloignés de l'Ile-de-France. Dépourvu de fonctionnaires proprement dits, le roi se dédommage de cette pénurie en octroyant aux Evêques toutes les charges et tous les postes. — L'Evêque est partout, appuie Paul Viollet... C'est une puissance dont les racines vivaces se ramifient de toutes parts sur le sol de l'ancienne société romaine en décomposition. Un métropolitain d'Arles lève des troupes et intronise, *manu militari*, ses suffragants⁴, — initiative d'autant plus remarquable qu'à cette époque l'archevêque d'Arles exerce, au nom de Rome, une sorte de suprématie sur l'Eglise des Gaules.

¹ PAUL VIOLLET, *Histoire de nos institutions politiques*, t. I, 441. Le texte se trouve dans BALUZE, II, col. 405 et suivantes.

² BOUTARIC, *Institutions militaires*, 281.

³ LUCHAIRE, *Man. des Instit. franc.*, 44.

⁴ PAUL VIOLLET, *Histoire de nos institutions politiques*, t. I, 383.

CHAPITRE III

IXe SIÈCLE. - Lutte des Evêques contre les Normands

I. Postérité indigne de Charlemagne. - Supériorité des Evêques, chefs militaires, sur les grands Vassaux. - Leur loyalisme. - Témoignage de Shakespeare. — II. La discipline des milices épiscopales enracine la Royauté dans le sol national. — III. Lutte contre les Normands. - Hugues l'Abbé, abbé de Saint-Germain, vice-roi de la Gaule. — IV. Siège de Paris. - Gozlin, évêque de Paris, et Ebbles, abbé de Saint-Denis, défendent la cité contre les Normands. — V. Evêques guerriers du Xe siècle. - Saint Gérard, évêque d'Auxerre. - Goutaume, évêque de Chartres. - Hincmar, Hérivé, Artaud, archevêques de Reims. - Guerre aux châteaux forts et aux bastilles.

Après Charlemagne, le glaive tremble dans la main de ses successeurs, moins convaincus de leurs obligations, et plus accessibles aux conseils de l'orgueil ou de la peur qu'à l'ascendant du devoir. Paix publique, règle des mœurs, ordre social, enseignement, hiérarchie, tout oscille aux quatre vents d'une volonté indécise ou faussée tantôt par la passion et tantôt par la faiblesse. La hantise des Césars byzantins pousse nos monarques barbares, aujourd'hui à des chicanes, et, demain, à des résistances où vacille notre unité morale. Les yeux fixés sur Rome païenne, Paléologue et Copronyme avaient voulu, pour sanctifier leur despotisme, arborer, comme Marc-Aurèle et Tibère, tout à la fois Empereurs et Pontifes, le double spectre du pouvoir politique et du pouvoir religieux. Les derniers Carlovingiens entreprennent, à leur tour, de donner des ordres à une Eglise qui ne s'est jamais résignée à la servitude. Dans cette lutte pour l'indépendance des âmes, les Princes, non seulement ne conquièrent pas la suprématie spirituelle, mais compromettent leur autorité politique. En tentant de se soustraire à la tutelle de la plus haute puissance de ce monde, les souverains n'enseignent-ils point le mépris de l'autorité temporelle qui ne tient sa force que du caractère sacré dont l'Eglise l'investit à Reims ? Un roi de France brouillé avec le Saint-Siège et traître à sa vocation, ne serait même plus l'égal du comte de Provence ou du duc d'Aquitaine. Le pacte qui l'a fait le lieutenant du Souverain Pontife élève au-dessus de tous les Rois celui qui le respecte, mais provoque la déchéance de celui qui le déchire.

Ce n'est point la faute des Papes si la descendance de Charlemagne ne laissa du superbe édifice construit par l'Empereur qu'un tas de pierres. A la postérité de Charlemagne manquera l'indomptable énergie du caractère qui ne s'écarte jamais de l'entreprise résolue. Les principes de la Monarchie chrétienne montent la garde à la porte du palais impérial, mais, l'impéritie, la médiocrité, la faiblesse mettent bientôt en fuite ces sentinelles invisibles et laissent se dissiper en fumée les graves desseins qu'animait le souffle de l'Empereur.

Même sous Louis le Débonnaire, qu'est-ce que le Royaume de France ? C'est une [mouvance féodale](#) qui groupe sur les bords de la Seine et de la Loire quelques comtés dont le territoire n'atteint même pas la superficie du duché de Bretagne. Le domaine royal n'est ni la plus vaste, ni la plus riche des seigneuries françaises. Seul, le privilège du Sacre dresse le Roi de France sur une cime où ne peuvent se guinder les plus arrogants eupatrides. Mais si les moines et les clercs regardent comme un des leurs ce Roi dont l'onction a fait un être saint, les barons, aux aguets de toutes les défaillances, s'empressent d'invoquer les résistances, même les moins graves des princes à l'autorité pontificale, pour rompre leurs liens déjà si lâches, avec une Royauté infidèle.

Gonflés de leurs richesses et de leur puissance, les hauts barons se considèrent moins comme les vassaux de la couronne que comme des souverains étrangers et autonomes. S'ils s'acquittent de leurs obligations féodales, c'est dans la mesure où ces hommages rituels ne lèsent ni leur orgueil, ni leur indépendance. Le roi réclame-t-il le service d'ost ? Il est difficile aux grands feudataires de décliner cet appel, mais, moyennant l'envoi de quelques hommes d'armes, nos barons accordent à la demande de leur suzerain une satisfaction aussi chimérique qu'ostentatoire.

Du VII^e au XIII^e siècle la notion du devoir militaire, comme du devoir civil, bref, le culte de l'Etat, n'enflamme vraiment que le Roi et l'Evêque. C'est l'Eglise qui procure aux trois dynasties ces conseillers, ces ministres, ces gouverneurs, ces chanceliers, ces chefs militaires, si dépourvus de toute sollicitude égoïste, si dévoués à l'intérêt général, si passionnés pour la cause royale, ces seuls champions enfin, de la France nouvelle au milieu du chaos où se convulse la société naissante. Tandis que dans l'entourage du prince, petits et grands feudataires de la Couronne marchandent à la Royauté leur concours, éludent ou violent le pacte féodal, accaparés qu'ils sont par les guerres privées où se fondent les troupes en train d'envahir le territoire d'un voisin, ou d'exercer des représailles, les Evêques, inséparables compagnons du Roi, l'assistent dans toutes ses entreprises et le suivent sur tous les champs de bataille où se décide le destin de la patrie qui s'ébauche. Point de factieux, point de rebelles, point de traîtres, surtout, parmi cette élite inaccessible il la cupidité comme à la jalousie.

Dans le drame de *Richard II*, Shakespeare, avec son admirable connaissance de l'histoire, oppose aux cabales, aux égoïsmes des grands feudataires la fidélité, le désintéressement des princes spirituels. Au milieu des fureurs de la guerre civile, quand les vainqueurs broient sous leurs pieds les vaincus, Shakespeare charge un prélat de défendre les droits du souverain légitime et de rappeler les factieux au devoir. Révolté contre son maître Richard II, Bolingbroke somme le roi d'abdiquer le pouvoir convoité par les conspirateurs. Tous les grands applaudissent à cette lâche mise en demeure et dépouillent aussitôt le Roi de la puissance que lui ont transmise ses ancêtres. Seul, l'évêque de Carlisle élève la voix en faveur du monarque opprimé : *Quel sujet, s'écrie-t-il, peut prononcer un verdict contre son Roi ? Ô Dieu ! défendez que, dans un pays chrétien, des âmes baptisées commettent un acte aussi noir ! Milord de Hereford, que vous appelez votre Roi, est un traître !*¹ Cri inutile, mais protestation nécessaire qui, dans le désastre général, exclut du moins du décalogue nouveau le mépris du droit et le culte du parjure.

II

A la différence des bandes embauchées par les vassaux laïques bandes de flibustiers, toujours à la veille de se mutiner ou de se dissoudre, les milices de l'Eglise, contingents intègres et disciplinés par les prélats et les archidiacres, ne s'écartent jamais du prince, et, résolument fidèles au Chef dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, ne réintègrent leurs foyers que l'expédition finie, l'ennemi dompté, la paix conclue et l'honneur sauf. Sans les légions épiscopales, comme sans le personnel gouvernemental de l'Eglise, la monarchie franque, de même que la horde tartare, se serait éteinte d'elle-même au bout de quelques années de discorde, non moins faute de soldats que de fonctionnaires, et la France, captive de l'anarchie, eût vainement essayé d'exorciser les forces mauvaises conjurées contre sa fortune.

Elite éducatrice de la foule, le clergé veut être partout le premier au devoir comme au sacrifice. Contraint d'arborer l'épée, le prêtre ne servira pas le prince

¹ Voir ALFRED MÉZIÈRES, *Shakespeare et ses œuvres*, p. 332. — MONTÉGUT, *Œuvres complètes de Shakespeare*, II, 86.

avec l'aigreur du mercenaire ou le *farniente* du marchand, soudain arraché à son comptoir, mais avec l'ardeur du soldat qui veut la victoire et qui la violente. Aussi, un chroniqueur du XIe siècle croit-il devoir écrire que dans la milice ecclésiastique réside alors la principale force militaire de la monarchie¹. Sans l'Eglise, l'armée royale ne serait qu'un cadre vide de chefs et de soldats, qu'une citadelle sans armes et sans défenseurs².

Ce fut l'Eglise qui, la Croix d'une main et l'épée de l'autre, enracina la Royauté dans le sol raviné par les guerres privées. La Féodalité démembrait la France. L'Eglise fit de la poussière féodale un bloc et d'une cohue de fiefs en guerre les uns contre les autres, sans cadres administratifs ni militaires, un *Corps de Nation*, une *patrie*.

Au surplus, le salut de la civilisation chrétienne n'exigeait-il point que l'Eglise sauvegardât le Peuple-Elu, la Race royale, chargée d'assurer jusqu'à la fin des temps la liberté du Souverain Pontife ? Le Vicaire du Christ est le gardien du Tabernacle où sont conservés les textes divins qui fixent les vérités éternelles. Or, pour transmettre au peuple ces commandements et ces clartés, que faut-il au Saint-Siège ? L'indépendance ! Au Ve siècle, la France reçut de l'évêque de Reims, saint Rémy, le mandat spécial de protéger le monde contre les ferments de dissolution qui le travaillent, en protégeant dans la Papauté romaine, l'interprète infallible des enseignements nécessaires. Auxiliaires inlassables du Roi, si les Evêques lui offrent le tribut d'un dévouement capable de toutes les abnégations, c'est qu'ils voient dans le *Lieutenant temporel du Pape*, le tuteur indispensable de la Vérité dans l'univers.

Ainsi s'explique l'acquiescement du clergé français, pendant plus de cinq siècles, aux rigueurs du service militaire et son renoncement temporaire aux immunités décrétées par les Conciles et par les Papes. Seul, un intérêt supérieur pouvait affranchir l'Eglise de ses obligations disciplinaires et la désarmer de ses anathèmes contre les transgresseurs des lois canoniques.

III

Les petits princes s'élèvent, les Carolingiens descendent, les Normands se précipitent. A peine l'Islam est-il vaincu dans le Midi que, du Nord, s'avance

¹ *Principes suos et totius exercitus sui potentiam commovere in rebelles, ipsos etiam episcopos et abbates penes quos maxima pars facultatum regni est, censent immunes hujus expeditionis esse non debere* (ANSELME, *Dédicace de Saint-Remy*) ; MABILLON, *Acta Ord. S. Benedict.*, VI, I, p. 716.

² Voici ce qu'écrit, à ce sujet, LUCHAIRE, dans son *Manuel des Institutions politiques*, p. 606. Les ressources militaires que la haute féodalité laïque refuse au roi ou ne lui accorde qu'avec parcimonie et à regret il le trouve, en grande partie, dans l'appui de la féodalité ecclésiastique. Non seulement, en effet, les prélats sont astreint, comme les autres barons, au service de *la chevauchée* et de *l'ost* et tenus d'amener au roi la milice des évêques et des abbayes, mais les contingents qu'ils conduisent ont été longtemps les plus nombreux dont le gouvernement royal pût disposer. Au temps de Henri Ier, l'opinion considérait déjà les évêques et les abbés comme étant la force militaire sur laquelle s'appuyait surtout la Royauté.

contre la Gaule une autre horde barbare, non moins hostile à la civilisation chrétienne et non moins dévastatrice de nos monastères et de nos églises.

Sur les drakkars, peints de cinabre et blancs de neige, les Scandinaves font rame vers nos ports et, remontant les fleuves, pillent et anéantissent basiliques et monastères, après avoir tué prêtres, moines et fidèles. Cette invasion ne trouve point l'Eglise passive. Les ennemis de l'Etat sont ses ennemis. Pendant que les grands feudataires, spéculant sur la faiblesse et les malheurs des Carolingiens, s'efforcent à démembrer l'Empire pour s'en partager les morceaux, l'Episcopat, rangé tout entier derrière les fils de Charlemagne, ne songe qu'à fortifier la puissance déclinante contre les adversaires du dehors et du dedans qui tentent de la détruire et de la supplanter. Aussi, lorsque Robert le Fort, le principal *missus* de l'Empire, succombe, en 866, à Brissarthe, l'empereur Charles le Chauve transfère-t-il à un haut dignitaire ecclésiastique, à l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre, à **Hugues l'Abbé**, la charge devenue disponible, mais non sans l'enrichir d'attributions plus importantes encore, Les pouvoirs de Robert le Fort se limitaient à la répression de la révolte bretonne. Créé premier ministre, promu **vice-roi de la Gaule**, l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre assume, en quelque sorte, le gouvernement de l'Empire, puisque le prince réside hors de notre territoire et n'y jouit que d'une autorité nominale. C'est donc sur **Hugues l'Abbé** que reposent l'espoir des Francs et le sort de notre défense. Il ne s'agit plus seulement, en effet, de mettre l'Armorique à l'abri des pirates Scandinaves. Les Normands menacent toutes les frontières. La grandeur même du mal qu'il doit combattre assure à l'abbé de Saint-Germain une suprématie politique et militaire que rehaussent encore l'impéritie et la pusillanimité d'un empereur, presque toujours absent de la France¹.

Arbitre de nos destinées, Hugues l'Abbé ne connaît pas de plus urgente tâche que l'expulsion de l'envahisseur. En 884, le roi Carloman avait libéré la France des pirates campés près d'Amiens, en les comblant d'or et d'égards. Satisfaits du marché, les Normands consentirent à l'exode qu'on exigeait d'eux et se partagèrent en deux bandes. Pendant que la première va prendre ses quartiers d'hiver à Louvain, l'autre franchit le détroit et gagne l'Angleterre. Infidèle au pacte signé par son prédécesseur, l'Empereur Charles III rassemble une armée de Francs et l'expédie en Belgique pour y détruire les Normands campés sur les rives de la Meuse. Fourberie néfaste : les Normands vainqueurs reprennent le chemin de la Gaule et, le 25 juillet 885, après avoir touché barre à Rouen, s'établissent sur les bords de la Seine, à Pont-de-l'Arche. Mais ce n'est qu'une halte. Au bout de quelques jours, Meulan, Pontoise, tombent aux mains des flibustiers qui, voyant succomber devant eux tous les obstacles, décident de marcher sur Paris, déjà l'acropole de la France.

¹ *Hugo nobilissimus abbas strenue rempublicam gubernans cum, armis tum consilius suis* (*Miracula S. Benedict.* Auct. ADELERIO. Edit. de Certain, 87). Nous empruntons ce texte au livre de M. Edouard Favre, *Eudes, comte de Paris et Roi de France (882-898)*, œuvre de premier ordre.

IV

A cette époque, Paris se confond avec l'île de la Cité. Même aire et mêmes limites. Un rempart gallo-romain crénelé, flanqué de tours et séparé du fleuve par une grève qui sert de chemin de ronde, circonscrit la future capitale et renferme dans son périmètre, outre les églises de Saint-Germain-le-Vieux et de saint Eloi, un palais et Notre-Dame. Vers le midi, le palais de l'Évêque confine à l'enceinte. Au nord et au sud, sur les deux rives de la Seine se déploient les faubourgs : le faubourg de la rive droite, sillonné de boutiques ; celui de la rive gauche, tout verdoyant de prairies, de vignes et de cultures, au milieu desquelles se dressent les clochers de Saint Marcel, de Sainte-Geneviève, de Saint-Séverin, humbles églises que domine, à l'occident, la grande abbaye de Saint-Germain-des-Prés, vaste pourpris, gouverné par l'un des plus hauts dignitaires ecclésiastiques du royaume.

Pourquoi les Normands veulent-ils s'emparer de Paris ? Forteresse stratégique de premier ordre, Paris, situé au confluent de la Seine et de la Marne, ferme aux pillards la Neustrie, la Bourgogne, la Bretagne. Si cette citadelle résiste à l'offensive des hommes du Nord, le royaume échappe au cyclone. Succombe-t-elle, la France devient la proie des Vikings.

Il faut donc que, contre les murs de la cité, se brise le flot de l'invasion païenne. L'indépendance de la patrie n'est pas seulement en jeu, mais sa foi, ses mœurs, son âme. Dans ces jours tragiques, toute la France élève les regards vers trois hommes, Hugues l'Abbé, vice-roi de la Gaule trans-séquanienne, Gozlin, l'évêque de Paris, Ebbles, l'abbé de Saint-Germain-des-Prés et le neveu de Gozlin¹. Fils de Roricon, comte du Maine, apparenté aux plus puissantes familles, Gozlin, d'abord moine de Glanfeuil, quitta ce monastère pour Reims où il fit son éducation ecclésiastique à l'école de l'illustre Hincmar. Rentré à Glanfeuil comme abbé, Gozlin gagne la faveur de Charles le Chauve qui le nomme son chancelier. Charles le Chauve mort (879), son successeur, Louis le Bègue, installe Gozlin sur le siège de Paris (884), et lui confère la défense de la cité contre les Normands qui, l'année suivante, le 26 novembre 885, au nombre de 40.000 pirates, montés sur 700 vaisseaux, couvrent, d'après le poème du moine Abbon, la Seine de leurs flottes jusqu'à deux lieues et demie au-dessous de Lutèce. Si, sous les auspices de son chef spirituel, la cité brave, pendant deux années, l'envahisseur et finit par triompher du blocus et des assauts, quelles cruelles vicissitudes signalent ce siège, encore moins fécond en prouesses qu'en horreurs ! Dès le 26 novembre, commence l'attaque. Les Normands s'élancent de leurs drakkars à l'assaut delà tour qui clôt, sur la rive droite du fleuve, l'entrée du Grand Pont. Une pluie de flèches et de projectiles crible les Parisiens, sans les effarer. Au premier rang, l'abbé Ebbles et l'évêque Gozlin commandent l'offensive. Le lendemain, nouvelle entreprise, que font échouer les deux prélats, égaux d'audace. Non contents de verser de l'huile bouillante, de la poix, de la cire fondue sur les agresseurs, Ebbles, d'une main robuste, manie l'arc, et, s'il faut en croire Abbon, d'un seul trait transperce sept hommes. Exploit fabuleux qui fait peut-être plus honneur à l'imagination du poète qu'à la vigueur de l'archer.

¹ Voici ce qu'un annaliste étranger dit de Hugues l'Abbé et de Gozlin : *Hugo et Gozlin, abbates et duces præcipui Gallix regionis in quibus omnis spes erat* (Annales FULD, p. IV, anno 886).

Les Normands s'acharnaient encore à la forteresse du Grand Pont lorsque le vaillant évêque, après avoir soutenu les assiégés de ses paroles, de ses prières et de son exemple, meurt le 16 avril 886, laissant aux Parisiens le souvenir d'un héros et à l'Empereur, sourd à toutes ses instances, le remords à une inaction mortelle au royaume. Un mois à peine après Gozlin, une maladie soudaine emporte, à Orléans, Hugues l'Abbé, le régent de la Gaule, inconsolé de n'avoir pu délivrer sa patrie des pirates, et l'Etat de l'anarchie. Il faut aboutir. Pendant que le comte de Paris, Eudes, se rend auprès des grands du Royaume, pour les supplier de faire savoir à Charles III que, sans l'aide de l'armée impériale, Paris capitulera, l'abbé de Saint-Denis prend la direction de la défense, veille au ravitaillement et lutte de ruse et de courage avec l'agresseur. Un jour, les Normands allument un grand feu devant la porte de la tour. Après avoir arrosé d'eau le bûcher, les soldats d'Ebbles tentent une sortie. Cependant, du haut de la tour, seul impassible, un prêtre suspend au-dessus des flammes un fragment de la vraie Croix. Aussitôt, les Normands prennent la fuite.

Enfin, l'Empereur, gourmandé par les grands vassaux, s'ébranle avec sa nombreuse armée, mais, s'il se met en mouvement, ce n'est point pour combattre les Wickings, mais pour les acheter. Sept cents livres d'argent, telle est la rançon de l'intangible cité et voilà le prix que les Normands fixent pour une retraite qui ne sera jamais qu'une trêve et qu'un simulacre. Au mois de mai 887, l'exécution du traité restant en souffrance, les pirates quittent la Bourgogne où ils se sont disséminés, descendent la Seine et reprennent leur ancien campement auprès de Saint-Germain-des-Prés. Le successeur de Gozlin, l'évêque Anskerick, va trouver l'empereur en Allemagne, pour rapporter la somme promise et débarrasser enfin Paris de ses transes. La rançon extorquée, les Wickings, au lieu de détalier, remontent le fleuve et tentent de franchir les ponts. Il est midi : les messagers vont avertir l'évêque Anskerick et l'abbé Ebbles, en train de prendre leur repas. Sur-le-champ, le prélat et l'abbé de Saint-Denis courent aux remparts, distribuent les troupes et coordonnent la défensive. Toujours sur le qui vive, Ebbles prend lui-même un arc, ajuste le chef de la première embarcation et le tue. Ce chef, c'est le pilote de la flotte. Déconcertés par cette perte, les pirates renoncent à la lutte et traitent, cette- fois sans morgue, avec l'évêque qui réclame et obtient des otages.

Ainsi se dénoue le siège de Paris. L'exode des Normands fait perdre aux flibustiers leur prestige et délivre les Français de leurs superstitieuses terreurs. Le courage revient aux vaincus de la veille, affranchis, enfin, de l'angoisse que propageait, depuis vingt ans, l'invulnérabilité de l'envahisseur. Grâce à la ferme attitude du triumvirat ecclésiastique qui tint tête à l'ennemi, grâce à la résistance d'Hugues l'Abbé, de l'évêque Gozlin et de l'abbé de Saint-Denis Ebbles, le royaume franc de l'Ouest échappe au joug des corsaires, désormais moins redoutés. Le traité de 887 prépare le pacte de 991 que conclura Rollon avec Charles le Simple et qui mettra fin à l'invasion des hommes du Nord, en fixant dans la Neustrie les Normands, lavés de leurs crimes par le baptême. Dès cette époque, peut-être, les évêques prévoient-ils que Rollon et ses compagnons, subjugués par notre loi morale, seront désormais les fidèles serviteurs de la France, après en avoir été l'épouvante.

Innombrables furent les Pontifes qui, dans la lutte contre les barbares et l'étranger, estimèrent que leur ministère pastoral les obligeait à défendre, les armes à la main, une Eglise exposée à périr sans ce sacrifice et cette hardiesse. Tel saint Géran, évêque d'Auxerre (909-914) qui, ne voulant point rester le témoin inerte des attentats commis par les Normands, rassemble quelques milliers de Bourguignons, les instruit, les discipline, les bénit et, se mettant à leur tête, en l'absence du comte récalcitrant Regnault de Vergy, attaque les Vikings et les taille en pièces. Trois étendards et plusieurs prisonniers, dont deux chefs, tombent au pouvoir du vainqueur, satisfait d'avoir sauvé Auxerre de l'invasion et de l'incendie. Une autre bataille, livrée, en 911, par l'empereur Charles aux Normands, compte le saint Evêque parmi les capitaines qui se distinguèrent le plus sous les ordres de Robert, duc de France. Grâce à l'énergie de l'évêque et au courage de ses compagnons, six mille ennemis jonchèrent le sol. Un autre jour, où Robert le Justicier poursuivait les pirates à travers les halliers du Nivernais, saint Géran prend les devants et dresse contre les païens une embuscade qui libère le pays de leurs incursions et de leurs crimes¹.

A la même date, 911, Rollon, le chef des Normands, assiège Chartres avec 6.800 compagnons et, malgré la valeureuse résistance de Richard, duc de Bourgogne, et d'Ebbles II, comte de Poitiers, accourus au secours de la cité épiscopale, les assiégés commencent à plier, lorsque l'évêque Goutaume, mitre en tête, suivi du clergé, avec la croix, sortant tout à coup de la basilique, la tunique de la Sainte Vierge à la main, détermine aussitôt la déroute des pirates, qu'il poursuit, d'après le témoignage des historiens, à coups de traits et d'épieux dans le dos² et qui, le soir, parsèment, de leurs cadavres l'arène du combat.

Cette bataille de Chartres (20 juillet 911), premier fait d'armes authentique où figure Rollon, précède de deux mois le traité de Saint-Clair-sur-Epte, où les Normands, obtiennent le territoire conquis par leurs exploits. Ces succès et ces revers alternatifs des deux partis découragent les animosités et hâtent la conclusion de l'accord que scelle le baptême de Rollon, conduit dans la cathédrale de Rouen par le comte de Paris lui-même, parrain du glorieux wiking, et fondateur du duché de Normandie.

D'autres évêques prirent les armes contre les Normands. En 882, Wala, évêque de Metz, parti en guerre pour arrêter les envahisseurs, est tué, et ses compagnons mis en fuite. Vers la même époque, Médoïn, évêque d'Autun, commande les légions qui vont, en Aquitaine, guerroyer contre ces barbares³. En 925, au commencement de l'année, — nous raconte Flodoard, — Rainold, avec

¹ *Mémoires concernant l'Histoire d'Auxerre*, par l'abbé LEBEUF, continués par CHALLE et QUANTIN, 1848-1855, I, 50.

² ORDERIC VITAL, t. I, 160, et DUDON DE SAINT-QUENTIN (*De gestis Normannorum*) s'exprime ainsi : *Subito episcopus... bajulans crucem atque tunicam S. Mariæ Virginis in manibus, prosequente clerocum crucibus, Francisque aciebus constipatus exiliens de civitate, paganorum terga telis verberat et mucronibus*. GUILLAUME DE JUMIÈGES (*Hist. Norm.*, lib. II, cap. 15), nous dit que Goutaume, sortant inopinément de la cité, *cum armis inopinate prosiliens Sanctæque Mariæ supparum præferens a tergo eum* (Rollon) *invasit cœdendo*. (GALLIA CHRISTIANA, VIII, 1108.)

³ KLEINCLAUZ, *Empire carolingien*, 519.

ses Normands, ravageant la Bourgogne, Ansegise, évêque de Troyes, et Gozlin, évêque de Langres, l'attaquèrent près de Chaumont et lui tuèrent plus de 800 hommes. Instruit de ces événements, Raoul, duc de Bourgogne, part pour le théâtre de la lutte, avec les milices de l'Eglise de Reims. Suivi d'Abbon, évêque de Soissons, et de quelques autres évêques, accompagnés des troupes qu'ils ont levées, il s'achemine vers le camp ennemi, sur la Seine, et livre aux Normands une bataille qui les met en déroute¹.

Au milieu de ces luttes où le pouvoir ecclésiastique joue un si grand rôle, les archevêques de Reims ne pouvaient rester inactifs. Dans une de ses épîtres, le célèbre Hincmar ne dissimule pas lui-même que, le jour où se déchaina le cyclone Scandinave, il se rendit avec les autres évêques, à l'armée, citadelle de la France et du devoir : *quando in excubiis contra Normannorum infestationem degebamus*, dit l'archevêque². S'il faut en croire la lettre que Charles le Chauve, vers la même époque, écrivit à Ganelon, archevêque de Sens, pour se plaindre de n'avoir reçu, comme chef de l'armée, ni le concours du Pontife, ni celui de ses troupes, l'aide militaire que fournissent les prélats s'appelle, tantôt *solatium* et tantôt *servitium*. Dans une épître adressée au Pape Adrien II, Hincmar, pour justifier la conduite des prélats guerriers, se retranche derrière l'autorité de saint Augustin qui déclare que l'Eglise, détentrice de biens terrestres, doit s'assujettir aux obligations que comporte la possession de ses domaines. Ailleurs, Hincmar, après avoir fait un devoir aux évêques de fournir à l'Etat le concours militaire de leurs vassaux, ajoute : *Il ne faut pas subtiliser ; nous devons au Prince l'aide que la coutume impose, que la nécessité sanctionne et que la doctrine autorise. Si la subsistance des pauvres et des clercs réclame une part importante de nos revenus, le reste appartient de droit à la milice*³. Docile aux ordres du Prince, Hincmar, d'après le témoignage de Flodoard, convoque plusieurs fois les évêques et les envoie à l'armée. Sous les Carolingiens, quand la patrie est menacée, tout homme libre doit participer à sa défense⁴. Ceux qui se dérobent à ce devoir sacré, la loi les condamne à mort comme traîtres⁵. En même temps que le métropolitain appelle aux armes ses suffragants, les évêques avertissent les ecclésiastiques et ceux-ci préviennent, à leur tour, le peuple. C'est ainsi que l'Eglise met au service de l'Etat les cadres d'une hiérarchie à laquelle, alors, nul chrétien n'échappe. Voici dans quels termes l'évêque de Trèves, légat de l'Empereur, invite Protaire, évêque de Toul, à mobiliser ses diocésains : *De la part de l'Empereur, nous vous ordonnons de faire savoir, sans délai, à tous les abbés, abbesses, comtes et vassaux, ainsi qu'à tout le peuple chrétien de notre diocèse, de se tenir prêts à partir, de sorte que ceux qui en recevront l'ordre, le soir, partent le matin et que ceux qui le recevront le matin partent le soir*⁶. Sans la permission du prince et sauf le cas de maladie, les évêques — proclame le Concile de Vernon (845) — *ne peuvent se dispenser de se rendre à l'armée*⁷. Les

¹ LOUP DE FERRIÈRES, *Lettres*, 28.

² FLODOARD, *Histoire de l'Église de Reims*, trad. Lejeune, III, 27.

³ Nous empruntons tous ces textes à THOMASSIN, *Ancienne et nouvelle discipline de l'Église*. Chapitre de la Milice.

⁴ BALUZE, *Capit.*, II, 184, *Ad defensionem patriæ omnes sine ulla exceptione veniant*. Ainsi, le service militaire universel fonctionnait sous Charlemagne.

⁵ BALUZE, *Capit.*, II, 295.

⁶ ANDRÉ DUCHESNE, *Scriptores*, II, 721.

⁷ BALUZE, II, 27.

Les fils de Charlemagne maintiennent cette obligation. Dans ses curieuses lettres, l'abbé Loup de Ferrières explique comment il prit part aux guerres sanglantes qui, sous Louis le Débonnaire, désolèrent l'Empire ; comment, au cours du combat où Pépin d'Aquitaine lutta contre l'Empereur Charles, il faillit partager le destin de deux autres évêques, laissés pour morts sur le champ de bataille, et ne dut qu'à la Providence la faveur de tomber, sain et sauf, avec les évêques de Poitiers et d'Amiens, entre les mains de l'ennemi¹. Tenus d'assister aux prises d'armes, non comme des conseillers, mais comme des combattants, les Evêques doivent coiffer le casque et endosser la cotte de mailles². Prescription qui n'a rien de chimérique. Dans un poème, consacré à l'expédition de Pépin contre les Bretons, Ermoldus Nigellus, abbé d'Aniane, contemporain de Louis le Débonnaire, s'offre à nous, l'épée au flanc et le bouclier sur l'épaule :

*Huc egomet scutum humeris ensemque revinctum
Gessi³.*

Même à leur déclin, les Empereurs carolingiens n'ont pas de plus inlassables champions de leurs droits que les archevêques de Reims. A l'exemple d'Hincmar, Hérivé (900-922) et ses successeurs ne cesseront de combattre les souverainetés locales, rapaces oligarchies toujours en révolte, tantôt contre le pouvoir impérial qu'elles essaient de démembrer, tantôt contre les laboureurs et les artisans dont elles se disputent les dépouilles.

Au cours des invasions normandes, les besoins de la défense avaient fait partout surgir des châteaux forts qui, dès qu'approchait le barbare, servaient de refuge, non seulement aux seigneurs chassés de leurs manoirs, et aux moines congédiés de leurs abbayes, mais aux paysans rançonnés par les païens, aux familles sans abri, aux artisans sans pain, aux enfants sans père. Le danger évanoui, l'envahisseur subjugué, les religieux rentrés dans leurs monastères, les laboureurs dans leurs huttes, les artisans dans leurs boutiques, le pays se trouva crénelé de bastilles, hier sauvegardes de la contrée, mais aujourd'hui sa terreur. Donjons et forteresses sont, en effet, autant de repaires où les feudataires, embusqués, bravent le souverain en usurpant ses droits et affirment leur indépendance en détroussant les voyageurs⁴. Pour mettre un terme à ce brigandage, les rois défendent de construire de nouvelles forteresses et prescrivent de jeter par terre les châteaux néfastes aux peuples. Devant la résistance des détenteurs, les évêques reçoivent l'ordre de détruire les cavernes féodales et de mener eux-mêmes leurs vassaux en armes contre les feudataires voraces. Sur les bords du Rhin, de la Meuse, de l'Escaut, de la Marne, du Chiers, de l'Oise, nombre de tours servent de camps retranchés à des comtes qui, grâce à ces positions stratégiques, dominant le pays et tiennent pour non avenus les décrets de l'autorité impériale. Rébellion non moins funeste à l'Eglise qu'à l'Etat. Trop souvent maîtres des terres épiscopales, les Féodaux considèrent les évêchés comme des fiefs de leur mouvance, et sans consulter Rome, les adjugent aux clercs de leur lignage.

A la faveur de ces violences, l'évêque, hier auxiliaire du grand feudataire, en devient parfois l'ennemi. Le dévouement héréditaire des archevêques de Reims à la dynastie carlovingienne les fait entrer en campagne contre les Féodaux qui,

¹ DOM BOUQUET, *Hist. de France*, VII, 480.

² BOUTARIC, *Institutions militaires de la France*, 89.

³ MURATORI, *Antiquitates Italiæ*, II, 2e part., 64.

⁴ GODEFROY KURTH, *Vie de Nolger, évêque de Liège*, p. 24 et suivantes.

sous les prétextes les moins avouables, ne déclarent la guerre à l'Empereur que pour s'assurer une indépendance mortelle au bien général. Afin d'empêcher les grands seigneurs de se créer des fiefs aux dépens de l'Empire, l'archevêque Hérivé fortifie Toucy, Epernay, Mouzon, — et, stratège toujours sur la brèche — passe son temps à protéger les fidèles contre l'usurpation des feudataires, insatiables de territoires et de butin.

En 909, le comte Erlecbad ravage les terres de l'évêché, puis, les déprédations accomplies, se claquemure dans le château de Mézières, inaccessible aux troupes de l'Empereur. Emu de cette impunité, l'Archevêque Hérivé convoque ses vassaux, les équipe, les arme, entreprend, à leur tête, un siège qui ne dure pas moins de trente jours, s'empare de la bastille et la rase.

Les Hongrois venaient d'envahir la Lorraine, quand l'empereur Charles-le-Simple appelle à son secours les grands vassaux. Seul, l'archevêque Hérivé se présente avec les quinze cents hommes de son contingent féodal (919), ne demandant qu'à refouler les barbares. L'année suivante, Charles-le-Simple, alors à Soissons, se voit enveloppé, menacé, par les feudataires qui veulent le contraindre à chasser de la cour un de ses conseillers, le puissant Huganon, qu'ils jalouent. L'attitude des séditeux fait craindre un incident tragique, mais l'archevêque de Reims, survenant en toute hâte, dégage, par un coup de main vigoureux, l'empereur abasourdi, l'emmène dans un de ses fiefs et l'y garde pendant sept mois, jusqu'à ce que la colère des mutins soit tombée et le prince hors de péril.

En 939, le roi Louis d'Outre-Mer nomme l'un des successeurs d'Hérivé, l'archevêque Artaud, comte de Reims, autant pour sanctionner le magistère temporel dont se sont nantis les prélats consécuteurs de nos Rois que pour récompenser une féauté jusque-là sans réticence¹. Artaud, à l'exemple d'Hérivé, déclare la guerre aux feudataires hostiles au pouvoir royal et va les relancer dans les citadelles d'où ils narguent l'empereur et la loi morale. Ainsi s'écroulent les forteresses de Causoste, de Mouzon, etc., antres de malfaiteurs que maudissent les peuples et que condamne le prince². Cet ombrageux dévouement à la Monarchie, cette [religion de Reims](#), comme on appelle, la fidélité des archevêques au chef de l'Etat, n'est pas un fétichisme aveugle, mais un culte éclairé qui n'obéit qu'aux suggestions de la conscience et ne s'inspire que de l'intérêt national.

Aussi, le jour où les Carlovingiens, corrompus et dégradés, ne se conformeront plus au testament de l'évêque qui baptisa Clovis, l'un de ses successeurs, l'illustre Adalbéron, osera-t-il répudier la dynastie indigne, pour donner à la nation française, dans Hugues Capet, le seul chef capable de la maintenir dans le devoir et de l'acheminer vers ses destinées.

¹ Seigneurs toujours armés et en guerre, les Evêques de Reims étaient devenus *comtes* de fait. Le gouvernement leur confiait terres et châteaux et légalisait, en la reconnaissant, leur prise de possession du *comitatus*. La source de l'immunité des seigneurs ecclésiastiques est dans la qualité de chef militaire reconnue à l'évêque et entraînant pour lui la concession expresse ou tacite des droits comtaux. FLACH, ouvrage cité, III, 557.

² FLODOARD, *Chron.* 74. — E. LAUER, *Règne de Louis IV d'outre-mer*, 185-187.

CHAPITRE IV

IXe ET Xe SIÈCLE. - Les Souverains Pontifes en guerre contre les Sarrasins

I. Guerre des Papes contre les Sarrasins et contre les Pirates. - Comment surgit la puissance temporelle pontificale. - Adrien Ier, Léon III, Grégoire IV, Serge II arrêtent le torrent maure. - Saint Léon IV coule, à Ostie, la flotte musulmane. — II. Les Sarrasins et la forteresse du Garigliano. - Jean VIII conduit les Romains à la bataille contre les envahisseurs. - Jean X déloge l'ennemi de la forteresse et le chasse de l'Italie. — III. A la même époque, un moine espagnol, assiégé, dans un camp retranché par les Maures, prend une résolution tragique, avant de s'élancer contre l'ennemi qu'il met en déroute. — IV. Benoît VIII appelle les Évêques aux armes contre les Sarrasins. - Saint Grégoire VII veut prendre le commandement d'une armée et conquérir avec elle Jérusalem. - Le Bienheureux Victor III organise une expédition en Afrique. - Le Bienheureux Urbain II appelle l'Europe aux armes. - De nombreux Évêques suivent, avec leurs vassaux, les Croisés et combattent dans leurs rangs.

Pendant que les Normands envahissent la Gaule, les Sarrasins débarquent sur les côtes de la Grèce et de l'Italie pour y lever, parmi la population féminine surtout, une moisson d'esclaves. Triste avilissement des mœurs ! Les plages romaines n'ont pas seulement à se défendre contre la piraterie musulmane. Les Byzantins et les Lombards se livrent à la traite des blancs et des blanches et vont, dans les cités et les villages de l'Adriatique, prélever, nuit et jour, un copieux tribut de chrétiens qu'ils revendent aux Soudans de Tunis et aux Emirs d'Espagne. C'est ainsi que, sur les champs de bataille où Charlemagne tira l'épée contre les infidèles, les Italiens, confondus avec les Maures, sollicitent, pendant la mêlée, au nom de la foi commune, la grâce du vainqueur, non sans accuser leur souverain temporel de s'être dispensé de les protéger pour trafiquer de leur chair et de leur vie avec les adversaires du Christ. Sur quels princes retombent ces reproches ? Sur les Papes laissés seuls par les Empereurs d'Orient à Rome et dans la péninsule, en face des barbares et des infidèles, — sur les Papes, lâchement abandonnés, sans chefs et sans soldats, par les Basileus de Constantinople aux sévices des Vandales, des Hérules et des Goths !

L'Eglise a beau invoquer la condamnation prononcée par l'Evangile contre ces pratiques païennes, comment aurait-elle pu, sans force coercitive, triompher à un commerce que les gouvernements du XIXe siècle, avec leurs armées, ont eu tant de peine à détruire ? Le Saint-Siège ne peut pourtant pas rester sourd aux cris des victimes. Une profonde pitié pour la détresse des populations ripuaires pousse Rome à créer la force navale qui doit désormais les couvrir. Avant que les libéralités de Charlemagne et de Pépin le Bref aient assuré l'indépendance temporelle du Pontife suprême, les instances et les malheurs des peuples suscitent le monarque et reconnaissent en lui le seul pouvoir capable de tenir tête à l'invasion et de donner à l'Italie la maîtrise de ses destinées. Voilà comment se forme cette souveraineté territoriale des Papes, fille, non de la conquête, mais de l'imploration populaire¹. Combien de gouvernants pourraient aujourd'hui se vanter d'une origine aussi pure ? De concert avec Charlemagne, le pape Adrien Ier (772-795) et son successeur Léon III (795-816) enrôlent des milices chargées de soustraire les côtes à l'irruption des corsaires. Mais cette première défensive, probablement insuffisante, cède, en 828, devant l'assaut des Sarrasins qui, revenus plus nombreux, rompent les digues, inondent la Sicile, s'avancent vers le Nord et menacent Rome.

Un moment, Grégoire IV (828-844), avec la flotte du comte Boniface, se flatte de refouler les Sarrasins ; mais les infidèles s'emparent du cours du Tibre, suivent les deux bords du fleuve et, bientôt, sous l'effort des bandes musulmanes, compactes et pillardes comme des nuées de sauterelles, la campagne se change en maremme. Sur la route d'Ostie, la basilique de Saint-Paul abrite les chevaux de la cavalerie africaine, pendant que les tombeaux des martyrs servent d'auges aux juments du désert. La Ville Eternelle ne doit son salut qu'à l'enceinte qui

¹ Les vicissitudes de la lutte soutenue sur mer et sur terre par les Papes contre l'Islam a été écrite par un érudit historien peu connu en France, par un moine dominicain qui fut l'ami de Lacordaire, le P. ALBERT GUGLIEMOTTI, dans sa *Storia della marina pontifices*, 3 volumes, Florence 1871. Les Italiens ont élevé une statue à l'auteur. Nous lui empruntons tous les faits qui concernent les Croisades maritimes des Papes.

l'enveloppe d'une inexpugnable muraille. Elevé par l'empereur Aurélien contre les Vandales et les Goths, défendu et restauré par les Papes, le rempart impérial permet à Serge II (844-847) d'écarter de Rome le torrent maure. Se mettant lui-même à la tête des paysans du Latium et de la Sabine, vrai tribun militaire, Serge II coupe, par une manœuvre hardie, les communications de l'assiégeant qui, pris de panique, s'enfuit en désordre jusqu'à la frontière napolitaine.

L'invasion est comprimée, mais non détruite. A peine rentrés en Sicile, les Sarrasins s'empressent d'armer une nouvelle flotte pour reprendre par mer le chemin de Rome. Le successeur de Serge II, saint Léon IV (847-855), gagne Ostie, où se sont embossés, à son appel, les navires de Naples, de Pise, de Gaète. Dès que les voiles musulmanes se dessinent sur le bleu du ciel, le Souverain Pontife, donnant l'ordre à ses capitaines d'aller à la rencontre de l'escadre, enveloppe les nefes infidèles, coule les unes, brûle les autres, et met le reste en fuite.

La Providence voulut que, dans l'anarchie où agonisait l'Empire, un Pape, ramassant le sceptre abandonné, tant par l'Exarque de Ravenne que par le Basileus d'Orient, se montrât digne de gouverner la cité impériale, vide de soldats et de capitaines. Léon IV, écrit Voltaire¹, fortifia Rome, commanda les milices, visita lui-même tous les postes. Il était né Romain. Le courage des premiers siècles de la République revivait en lui dans un âge de lâcheté et de corruption ; tel qu'un beau monument de l'ancienne Rome, qu'on trouve dans les ruines de la nouvelle.

II

Cette bataille navale d'Ostie ne procure à Rome qu'un repos de vingt ans. Tenues en respect par les murs dont les Souverains Pontifes viennent de ceindre la Ville Eternelle, les bandes sarrasines, transportées en Calabre, s'emparent de la Pouille et marchent vers Naples. Pour s'épargner les mêmes insultes, les villes du littoral se condamnent à la plus humiliante avanie. Des traités, conclus avec les Sarrasins, ouvrent aux mécréants le sanctuaire des foyers domestiques et la cour des Princes. Une politique pusillanime désarme le pays des hauteurs qui le protègent. Nantis par le duc de Gaète d'une cime qui commande le cours du Garigliano, les Musulmans y élèvent une forteresse, vrai nid d'aigle, d'où, bientôt, sûrs de la couardise italienne, nos vautours s'élanceront à nouveau vers Rome et vers la Sicile. Ulcéré par tant d'épreuves, le Pape Jean VIII (872-882) confie sa douleur à Charles le Chauve :

Les outrages auxquels nous sommes exposés, lui dit-il, sont sans nombre. Aucune plume ne peut les peindre, aucune langue ne peut les dire. Je sens mon cœur traversé d'un glaive en entendant de toutes parts le cri de l'innocent qui s'élève vers Dieu pour demander vengeance.

Mais Jean VIII n'est pas bomme à épuiser en inutiles doléances une énergie qui ne demande qu'à s'exercer contre les déprédateurs de sa patrie. Une autre épître

¹ VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*, t. II, chap. XXVIII.

II l'Empereur lui raconte comment, après avoir poussé une pointe vers Naples, au cœur de l'hiver, afin de former contre l'islam une Ligue des princes chrétiens, le Souverain Pontife s'est trouvé seul à supporter tout le poids de la guerre.

Fondi et Terracine sont au pouvoir des infidèles ; ils y sont établis comme chez eux ; aussi, à mon retour de Naples, je n'ai fait qu'un court séjour à Rome. L'âme brisée et le corps souffrant, j'en suis sorti pour me mettre à la tête de *mes fidèles Romains et les conduire à la bataille*. Avec l'aide de Dieu, nous avons terrassé les Sarrasins ; nous en avons tué un grand nombre ; nous avons enlevé dix-huit navires, et délivré de leurs chaînes six cents chrétiens¹.

Mais cet effort est insuffisant. Plus heureux que Jean VIII, Jean X (914-928) secoue la léthargie des grands feudataires italiens, commande lui-même les troupes de l'Ombrie et des Romagnes, de Naples et de Salerne, de Capoue et de Bénévent, attaque, avec elles, la forteresse du Garigliano et, défavorable aux demi-mesures, détruit le repaire où les mécréants bravent la Croix. En même temps que l'infanterie chrétienne déloge les musulmans de leur citadelle, la flotte pontificale coupe, du côté de la mer, toute retraite à l'ennemi. Une victoire décisive récompense cet effort. Sur les murs de Gaëte, la bannière de la Sainte-Eglise, immédiatement arborée, supplante, pour toujours, l'étendard vert du Prophète. Le glaive temporel du Pontife suprême a définitivement soustrait la terre italienne à la souillure de l'islam.

Reprochera-t-on à Jean X d'avoir pris lui-même le commandement des troupes ? Mais, en l'absence des princes chrétiens, alors désunis, quel chef, autre que le Pape, pouvait diriger l'offensive contre l'islam ? De la bataille d'Ostie à Lépante, pas un Pontife ne reculera devant le devoir. Si le glaive, — écrira, plus tard, Pierre le Vénérable à saint Bernard, — demeure toujours au fourreau, que n'osera la scélératesse des méchants qui, grâce à l'impunité, s'enfoncent dans le crime ? Ce n'est qu'avec le fer que le Pape Adrien, l'ami de Charlemagne extirpe du littoral italien la piraterie byzantine et le commerce des esclaves. Ce n'est qu'avec le fer que Serge II repousse les Sarrasins de Rome ; — que saint Léon IV les refoule dans le Tibre ; — que Jean VIII les bat à Terracine et que Jean X, enfin, les expulse de la péninsule où, étrangers la veille, ils tendaient à devenir les souverains de demain. Chez tous les peuples, observe Joseph de Maistre², les fortunés citoyens qui ont l'honneur d'arracher leur pays au joug étranger sont placés au rang des grands hommes : héros, s'ils réussissent, martyrs, s'ils échouent. La stupidité moderne veut excepter les Papes de cette universelle apothéose et de la gloire qui leur revient comme princes temporels.

III

Sous le Pontificat de saint Léon IV, les Musulmans trouvent dans un moine espagnol, l'abbé de Monte-Major, un adversaire non moins intrépide, que favorise une assistance surnaturelle. Suzerain spirituel de l'Espagne, saint Jacques, depuis les premiers siècles du christianisme, exerce, on le sait, sur les

¹ *Epistola Carolo imp.*, oct. 876. Citation du P. GUGLIELMOTTI, t. I, liv. XVI.

² *Le Pape* (Edit. de la Bonne Presse), p. 210.

Espagnols, ses vassaux, une sollicitude accessible à toutes les prières et capable de tous les prodiges. Redevable de ses victoires, de ses grandeurs et de ses relèvements à l'apôtre, l'Espagne, aussitôt qu'elle souffre, n'implore jamais vainement la médiation de son vigilant tuteur, toujours debout, l'épée de flammes à la main, dès que l'ennemi menace l'indépendance de la nation ou l'intégrité de son territoire. En 844, lorsque le roi Ramire Ier, après avoir refusé le tribut annuel de cent jeunes vierges nubiles à l'émir Abd-Eram, voit se lever, contre l'Espagne récalcitrante, une armée de cent mille Sarrasins, l'apôtre accourt, soudain, sur un cheval blanc et, de son glaive de feu, — dit la Légende — transperçant 70.000 Maures, met le reste en déroute.

Cette victoire dérobe les cent jeunes Espagnoles à l'esclavage, Ramire à la défaite et l'Espagne à la honte. Vingt autres interventions merveilleuses auréolent chez nos voisins le nom de saint Jacques, et popularisent ses prouesses. Voici la moins connue peut-être, — tant les faits qu'elle évoque heurtent notre instinctive peur du surnaturel et humilient une raison qui ne se fie qu'à ses seules lumières :

Au temps du même roi Ramire Ier, les Chrétiens, pour résister à l'invasion musulmane, construisirent, — de même que nos pères envahis par les pirates scandinaves, — des châteaux forts, des bastilles, vastes camps retranchés, où s'abritaient les laboureurs, les marchands, les religieux, les bergers, courageuse élite qui préférait les aléas de la résistance aux déboires trop certains de l'exode. Ces vastes enceintes ne protègent pas toujours contre l'infidèle les populations embusquées derrière les murailles. En Portugal, parmi les rares forteresses réfractaires à l'ennemi, celle de Monte-Major, située près de Coïmbre, brava si longtemps les fils du Prophète, que l'envahisseur, au lieu de se laisser décourager par cette attitude, décide de livrer aux assiégés un assaut suprême. Le chef militaire du château fort, — un moine guerrier, neveu du roi Ramire, — l'abbé Jean, — réfugié dans la forteresse avec les religieux de son monastère et les paysans, hommes, femmes, enfants, vieillards, accourus des environs à Monte-Major, — soustrait longtemps la garnison aux sévices d'une race qui ne respecte ni la vie, ni l'honneur des vaincus. Pour enlever la citadelle à l'abbé, le roi Abd-Eram double le nombre des combattants, multiplie les engins, accumule les provisions et les projectiles. Témoin de ces préparatifs, sans illusion sur le sort de la forteresse et de ses hôtes, l'abbé Jean voit déjà les hommes passés au fil de l'épée et les femmes vendues aux séraïls d'Afrique. Dans cette extrémité, une résolution tragique s'empare du moine et lui dicte ces paroles qui n'ont d'analogues dans aucune histoire : Amis, dit l'abbé Jean à ses compagnons d'infortune, nous sommes à bout de voie. Le château va être pris, et nous serons tous exterminés. Quant aux femmes et aux enfants, notre sort nous condamne à les voir devenir la proie et le jouet de nos ennemis, ou bien encore, courbés sous le joug d'une intolérable servitude et forcés d'abandonner le Christianisme pour l'infâme religion de Mahomet. Réduits à cette extrémité, ce qui me paraît à la fois le plus convenable et le plus sûr, c'est de commencer par délivrer de la vie ces objets de notre amour, après quoi, ne voulant pas leur survivre, nous pourrons faire une sortie vigoureuse et nous précipiter sur nos assaillants, dans les rangs desquels nous sommes certains de trouver la mort glorieuse que nous aura méritée notre courage.

A ce discours répond une adhésion immédiate. Tous les assistants, exécuteurs et victimes, d'un commun accord, se prêtent, sans trouble, les uns au meurtre et les autres au sacrifice qu'exige de leur courage un chef sans hésitation sur son devoir. Le fer à la main, immolant lui-même sa sœur et sa nièce, l'abbé donne le signal de l'holocauste et prêche d'exemple. A l'horreur de cette scène va en succéder une autre : l'hécatombe des bourreaux. Ouvrant les portes de l'enceinte qu'investissent Abd-Eram et son armée, l'abbé Jean et ses compagnons courent vers la mort, mais non sans exhaler le cri de guerre, familier aux soldats espagnols qui se jettent dans la mêlée : **Jésus et saint Jacques, secourez-nous ! Miracle !** Au lieu de succomber au nombre, la phalange, conduite par l'abbé Jean, enfonce l'armée barbare, saisie d'épouvante, la poursuit, la talonne et la décime. Les poignards des chrétiens dépeuplent le camp païen et livrent au vainqueur des richesses immenses. Dans la crainte d'un retour offensif, le religieux bénédictin rappelle sa troupe, la rassemble, et l'achemine vers le château fort, ensanglanté par la boucherie de la veille. Malgré l'ivresse du succès, les triomphateurs ne songent pas sans amertume aux femmes, aux enfants qu'ils ont égorgés pour les ravir au déshonneur et qu'aurait peut-être sauvés une foi plus intrépide. Mais voici qu'en chemin deux cavaliers abordent la troupe et, s'adressant à l'abbé, lui demandent, le sourire aux lèvres, de quelle récompense il rémunérera la joyeuse nouvelle qu'ils lui apportent. Sommés de s'expliquer, les cavaliers annoncent... la résurrection simultanée des femmes, des mères, des filles, des sœurs que pleurent les survivants et les auteurs du drame.

La douleur hallucinerait-elle les messagers ?... D'abord plein de défiance, le moine, ensuite mieux renseigné, s'incline, — et, quand le cortège des victimes, venant à la rencontre des exécuteurs, au chant des psaumes et au son des cloches, apparaît, les couleurs de la santé sur la figure, et, la joie du revoir dans les yeux, une légère cicatrice, — un fil rouge faisant le tour de la gorge — atteste tout à la fois la blessure et le miracle. Miséricordieux aux involontaires bourreaux, Notre-Seigneur et saint Jacques ont voulu les libérer de leurs remords et de leur deuil... Bien que la critique la plus rigoureuse certifie ces prodiges, leur grandeur révolte aujourd'hui les peuples qui ne lisent plus l'Évangile. Convenons, d'ailleurs, que de telles grâces ne favorisent que les générations croyantes. Aux époques où la foi s'anémie, une ambiance rebelle au Surnaturel l'exile¹.

IV

Juge rigoureux du clergé et de ses écrits, défenseur intransigeant de sa mission et de ses devoirs, comment se fait-il, néanmoins, que saint Pierre Damien ne flétrisse pas les évêques qui, dociles au droit féodal, amènent leurs vassaux à

¹ BOLLANDISTES, *Acta Sanctorum*, 25 julii. — BRETTO, *Hist. des Bénédictins du Portugal*, II, part. II, chap. IV. — DE MIRVILLE, *Des Esprits, de l'Esprit Saint et du Miracle*, Appendices et Suppléments du 1er vol. du IIIe Mémoire, 38-59. — L'historien Pierre de Marca raconte que voulant lever toute espèce de doute au sujet de cet événement, il se rendit, en 1636, à Monte-Major. L'archevêque de Toulouse fit une enquête sur les lieux, écouta les hommes les plus instruits, et ces derniers lui montrèrent plus de trente descendants des anciens décapités, portant encore au cou le fameux fil rouge. (MARCA, *Hispanica*, liv. III, c. XXX.)

l'ost du roi ? Dans une des lettres qu'il adresse au Pape Alexandre II (*Epist.* X) sur la Réforme des abus, saint Damien ne critique que la pompe militaire et ne condamne que la tumultueuse soldatesque dont s'entourent certains évêques, plus enclins au faste qu'à la prière. Mais si les prélats, obligés au service de l'ost, au lieu de déplorer cette servitude, s'y résignent ; — s'ils entretiennent des milices et s'ils les conduisent à la guerre, non pour obéir à la fougue d'un tempérament guerrier, mais aux astreintes de leur charge et aux exigences d'une coutume ancienne ; — s'ils défèrent, enfin, à un ordre qui ne souffre pas de contradiction, innocente est la présence de ces prélats aux armées et pur de reproche le concours qu'ils donnent aux expéditions belliqueuses. L'onction sacrée exclut le prêtre et l'évêque de la profession des armes, mais non du devoir militaire. Contrainte douloureuse à laquelle le dignitaire ecclésiastique ne se soumet, soldat temporaire de la patrie menacée, qu'aux heures de crise nationale, mais sans affection pour une carrière qui lui est justement interdite. Saint Pierre Damien aurait-il pu, d'ailleurs, réprover l'attitude des deux Papes, Benoît VIII (1012-1024), et saint Léon IX (1049-1054), qui, sous ses yeux, firent la guerre, le premier aux Sarrasins et le deuxième aux Normands ?

En 1016, les Musulmans, après s'être emparés de la ville de Luna, en Toscane, avaient chassé l'évêque, pris possession de la contrée et substitué la loi du Prophète à la loi du Christ. A la nouvelle de cette irruption, Benoît VIII convie aux armes les évêques et les seigneurs temporels. En même temps, pour couper la retraite aux Sarrasins, que Benoît VIII se flatte de vaincre, tous les navires disponibles encombrant, sur son ordre, les ports voisins et surveillent le littoral. Sous le commandement du Pape lui-même, la bataille s'engage et le dénouement de la lutte justifie le calcul optimiste du Souverain Pontife. Pas un sectateur de l'Islam n'échappe au feu des Chrétiens, enfin délivrés d'un contact qui viciait leur atmosphère.

Cinquante ans après Benoît VIII, saint Grégoire VII (1073-1085) envisage, à son tour, la guerre contre l'infidèle comme une nécessité et comme un devoir que commandent l'intérêt général et l'honneur de la République Chrétienne. L'Empereur Michel Dukas le supplie de venir à son secours. Dans une lettre écrite aux évêques d'Italie, le Souverain Pontife les adjure d'enrôler des soldats et de les diriger vers Constantinople, où l'Empereur se débat contre les hordes arabes qui débordent ses frontières. Une autre épître, adressée à l'Empereur lui-même, nous initie au vaste projet qui hante l'âme guerrière de saint Grégoire VII. Une armée de 50.000 hommes, rassemblée non loin de Rome, implore un chef, prêt à passer la mer pour aider le Basileus à faire face au péril. Grégoire VII veut aller lui-même, à la tête de cette armée, combattre les barbares, puis, les Sarrasins refoulés, réunir l'Eglise d'Orient à l'Eglise de Rome. Le rétablissement de l'unité religieuse à Constantinople n'est pas la seule tâche que s'assigne d'avance le Pape. S'acheminant vers Jérusalem, saint Grégoire VII en chassera les Turcs, et, fort de cette victoire, ramènera dans le giron de Rome les Arméniens et les peuples maléficiés par l'erreur. **Les maux des Chrétiens d'Orient, dit le Souverain Pontife, m'ont ému jusqu'à me faire désirer la mort ; j'aime mieux exposer ma vie pour délivrer les Lieux Saints que de commander à tout l'univers !** Malheureusement, les cruelles sollicitudes qu'infligent au Pape les assauts de l'Empereur d'Allemagne contre l'indépendance de l'Eglise ne permettent pas à

saint Grégoire VII d'exécuter le magnifique plan qu'il a développé dans sa lettre à Michel Dukas et ne lui laissent que la gloire d'avoir tracé le programme, — encore inexécuté, hélas ! — des Croisades, et le regret d'avoir été détourné de ce devoir par les Césars germains¹.

Si le successeur de l'illustre Pontife, le Bienheureux Victor III (1087), ne donne satisfaction ni aux instances de l'Empereur, ni aux projets de Grégoire VII, il ne faut accuser que la brièveté d'un pontificat qu'interrompt la mort, au bout de quatre mois à peine. Mais, ce cycle si rapide, une expédition heureuse l'illumine de gloire. A l'appel de Victor III, qui veut frapper l'Islam au cœur, tous les peuples italiens, les Génois et les Pisans, surtout, s'arment, constituent une imposante force militaire et, l'embarquant sur des nefes au-dessus desquelles flotte la bannière du Saint-Siège, la dirigent vers la côte septentrionale de l'Afrique où les émirs sarrasins recrutent leurs guerriers et puisent leurs ressources. S'il faut en croire les chroniques du temps, résumées par Baronius, les précurseurs de la Croisade, après avoir taillé en pièces cent mille Sarrasins, firent parvenir, le jour même, au-delà des mers, la nouvelle de leur triomphe. C'est dans la région de Carthage que se déroulèrent les vicissitudes de cette victoire qui fit tomber les chaînes des esclaves chrétiens et livra aux flammes deux cités, vidées préalablement de leurs richesses : butin immense que le Bienheureux Victor III fit distribuer aux églises de la péninsule, justement fières de ces trophées.

Mieux favorisé par la Providence qui lui accorde le privilège d'un plus long stade, le Bienheureux Urbain II (1088-1097) rallie à la Croisade tous les princes chrétiens et peu s'en faut qu'il n'en assume lui-même la direction militaire. Tous les fidèles le supplient de se mettre à leur tête et, s'il décline le fardeau, ce n'est point le caractère de ses fonctions que le Pape allègue, mais le conflit qui le met aux prises avec l'Allemagne, — comme toujours hostile à l'intérêt général. Cette lutte pénible empêche le Souverain Pontife de quitter l'Europe et l'oblige à se dessaisir de son commandement entre les mains de l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil, à la fois Légat du Saint-Siège et souverain arbitre des opérations de guerre. Arborant tout à la fois les insignes du Pontife et l'armure du chevalier, les croisés honoreront dans Adhémar, non moins le chef spirituel doué de toutes les vertus chrétiennes, que le capitaine, jamais décontenancé dans les plus ardentes mêlées. Au belliqueux appel d'Urbain II répondent la plupart des évêques tenus au service d'ost. En cas de guerre, si le devoir féodal leur ordonne de suivre le roi à l'armée, une plus stricte obligation ne leur enjoint-elle pas de marcher, aujourd'hui, pour le service de l'Eglise ? Les chroniques contemporaines citent les évêques de Bayeux, d'Apt, de Lodève, d'Orange, l'archevêque de Tolède, et nous les montrent conduisant eux-mêmes leurs vassaux à la guerre sainte ; valeureux émules des Godefroy de Bouillon, des Saint-Gilles, des Tancrède, mais en même temps antagonistes intrépides des mœurs barbares que le paganisme a légués aux hordes guerrières².

¹ L'abbé O. DELARC, *Histoire de S. Grégoire VII*, passim.

² MICHAUD, *Histoire des Croisades*, I, 94.

CHAPITRE V

Xe AU XIIIe SIÈCLE. - La Trêve de Dieu. - Guerres épiscopales contre les perturbateurs de la paix publique

I. Guerres privées. — II. Les Evêques déclarent la guerre à l'anarchie. - Conciles de Charroux, de Narbonne, de Limoges. - Mesures qu'ils prennent. — III. Concile de Soucilange. - Interdiction du pillage. - Respect aux paysans, aux marchands. - Concile de Limoges, le peuple présent. - Cérémonie saisissante. — IV. Au concile de Verdun, les fidèles s'engagent par serment à lutter contre les transgresseurs des trêves. — V. Les peines spirituelles étant impuissantes, l'Épiscopat crée une armée. — VI. L'archevêque de Bourges, assisté de ses suffragants, fait le serment de combattre les oppresseurs. - Concile de Clermont. - Les évêques normands obligent tous les hommes, dès l'âge de douze ans, à prendre les armes contre les perturbateurs de la paix. Un Légat pontifical, abaisse l'âge à sept ans. — VII. Abus. Les Capuchons blancs du Puy. — VIII. Sous le commandement des Évêques, les milices paroissiales combattent les seigneurs factieux. - Évêques chargés de mobiliser les troupes. - Exploit d'un prêtre contre Hugues du Puiset. - Saint Geoffroy, évêque d'Amiens, marche contre Thomas de Marle. — IX. Liges épiscopales embrassant une région. - Un Archevêque de Bourges lève des troupes contre Archambaud de Bourbon. - Lors de l'invasion de l'Empereur Henri V, Louis le Gros convoque les milices diocésaines.

Apanage d'abord de chaque grand vassal, le droit de guerre privée, ou FEHDA, avait rencontré dans Charlemagne un contradicteur peu indulgent aux pratiques tudesques. Dès qu'une querelle s'élève, l'Empereur, dans ses Capitulaires, enjoint aux parties contendantes de lui soumettre leurs griefs et de s'incliner ensuite devant l'arrêt impérial. Après avoir souscrit au jugement du maître, si l'un des adversaires regimbe, le bourreau ampute la main du parjure. Contre le barbare, Charlemagne brandit la hache de la barbarie.

L'Empire carlovingien démembré, le territoire s'éparpille en multiples souverainetés régionales où chaque oligarque s'arrogue les prérogatives régaliennes dont s'appauvrit le chef suprême. Le plus considérable de ces privilèges, la *fehda*, n'est pas celui que les usurpateurs se disputent le moins. La force cesse de dominer la force. Le feu que l'Empereur à la barbe florie avait essayé d'éteindre, se rallume avec d'autant plus de violence, que l'autorité centrale laisse, de jour en jour, tomber de ses débiles mains, les seules armes qui pouvaient le combattre.

Si les chroniqueurs germains adjudgent alors eux-mêmes à l'Allemagne la primauté du désordre et la suprématie du brigandage, notre pays souffre presque aussi cruellement des fléaux que suscitent le pullulement des souverainetés locales et l'abdication de l'autorité monarchique. En proie aux cupidités, aux haines, aux luxures, bref, à tous les vices condamnés parla loi divine, la France, ou plutôt une fraction de ses chefs, semble vouloir rentrer dans la nuit antique, où nul représentant de l'Immuable et de l'Immortel ne gourmandait l'âme humaine et ne lui montrait un pan d'azur.

Mais, grâce à Dieu, la Religion rappelle aux grands qui l'oublent, qu'elle est, non une servante, mais une magistrature. Lutttes fratricides, dévastations, rapines, débauches, carnages, toutes les entreprises contre la loi chrétienne se flattent vainement d'imposer enfin silence au pouvoir qui les flétrit. L'Eglise, qu'on a voulu amoindrir, pour amoindrir le Décalogue, va s'offrir au monde, non seulement comme un organisme, une hiérarchie, un service public, mais comme une discipline morale, et comme un ordre divin. Pendant que les évêques, — ceux que leur origine ou leur conduite asservit aux riches feudataires, — se cachent, les autres, c'est-à-dire presque tous, se lèvent, parlent, entraînent, commandent. Pourquoi ? C'est qu'autour d'eux la cupidité, l'égoïsme étouffent la voix de l'intérêt général. Hier, chefs temporaires des forteresses qui jalonnent le sol pour le défendre, aujourd'hui détenteurs perpétuels des fiefs que leur a livrés la faiblesse des Carlovingiens, les barons infidèles à l'idée française se retranchent dans leur terre usurpée et ne militent plus que pour l'agrandir, par le feu comme par le fer, et l'isoler du domaine national.

Or, ce morcellement et cette anarchie mettent en danger l'unité de la loi divine, établie par l'Eglise dans les consciences. Si chaque souverain fait de sa volonté l'unique règle morale de son peuple, que devient la doctrine qui déclare que tous les hommes sont frères et qui leur donne un seul législateur dans Dieu lui-même ? Que devient aussi la France ? Et que devient le roi de France ?

La France se dissout dans ce démembrement et le roi de France, cessant d'être le juge des forts et le protecteur des faibles, n'est plus qu'un fantôme de

monarque, puisque, devant son épée, dédaignent de trembler les puissants et cessent de se rassurer les humbles.

II

Il fallait en finir avec une race hors d'état de nous délivrer des Lémures et des Stryges qu'elle avait elle-même laissé sortir de l'abîme où les avait enfermés Charlemagne. Témoin de ce désordre, l'Episcopat, au lieu de le déplorer, décide de le combattre et de le vaincre. L'histoire fixe à la fin du Xe siècle (980) et situe au monastère poitevin de Charroux, la réunion de la plus ancienne assemblée ecclésiastique où les Evêques, — las d'avoir en vain admonesté les barons appliqués aux sanglantes pratiques de la *Fehde*, — retranchent de la communion les coupables, fulminent l'anathème contre ceux qui pillent les biens des pauvres. *Si quelqu'un s'est emparé de la brebis, du bœuf, de l'âne, de la vache, du bouc, des porcs des laboureurs, et des autres pauvres, qu'il soit anathème !* Ainsi légifèrent Gombaud, archevêque de Bordeaux, Gilbert, évêque de Poitiers, Hildegard, évêque de Limoges, Prottaire, évêque de Périgueux, Abbon, évêque de Saintes, Hugues, évêque d'Angoulême¹. A cette époque, les possesseurs de fiefs doivent la justice aux hommes établis sur leur domaine. L'Eglise les convoque donc à ses assises, — non plus comme des juges, puisque l'anarchie dominante atteste la banqueroute de leur justice, — mais comme les exécuteurs naturels des décrets conciliaires. En 990, à Narbonne, lorsque les Evêques de la Province, réunis en concile, censurent les seigneurs qui envahissent les terres d'Eglise, et violentent les membres du clergé, si les chefs du Patriciat régional, Raymond, comte de Rodez, Roger, comte de Carcassonne, Raymond, vicomte de Narbonne, assistent aux débats, sans y prendre part, ils se chargent, en revanche, de donner aux décisions de l'assemblée la suite nécessaire. Un peuple ne peut vivre sans prétoire et sans code. La magistrature territoriale a laissé sombrer sa fonction et ses devoirs. La carence du juge crée la mission de l'Eglise. Groupée autour des évêques, la minorité féodale comprend que, dans sa déchéance, un rôle honorable lui reste, c'est de devenir le bras de la nouvelle puissance qui se lève et qui promet au peuple le bien auquel il tient le plus : la Justice ! Quatre années plus tard, en 994, à Limoges, en présence du duc Guillaume d'Aquitaine, l'évêque Audouin, — raconte la Chronique d'Adhémar de Chabannes² — promulgue une loi nouvelle : *A cause des rapines des hommes de guerre, et de la ruine des pauvres gens, l'Eglise et les Monastères, — dit l'Évêque, — pour punir les mauvaises actions des seigneurs, cesseront le culte divin et le Saint Sacrifice ; le peuple, ainsi qu'un peuple païen, sera privé de chanter les louanges du Seigneur.* Dans ce décret, les nouveaux justiciers affirment leur suprématie et leur indépendance en sévissant contre les seigneurs féodaux qu'ils frappent dans les églises de leurs fiefs, atteintes d'interdit, et dans les peuples de leur *mouvance*, qu'ils privent du culte divin. Emus de ces rigueurs, et fatigués de porter le deuil de l'iniquité victorieuse, les sujets des barons n'obligeront-ils pas la féodalité récalcitrante à reconnaître définitivement le magistère de l'Eglise, c'est-à-dire la prééminence de l'Esprit sur la Chair ?

¹ LABBÉ, *Conciles*, IX, col. 733. Paris, 1671. — DOM BOUQUET, *Historiens de France*, X, p. 536.

² *Historiens de France*, X, p. 147.

III

Les princes et les nobles figurent encore parmi l'auditoire qui se range autour des prélats que Widon, évêque du Puy, convoque en 998, au monastère de Soucilange, en Auvergne, pour statuer sur les malheurs dont souffre le peuple. Mais la haute assemblée ne croit plus devoir confier à l'énergie des seuls barons l'exécution de ses sentences¹. L'inanité de cette vigilance contraint le tribunal épiscopal à mettre désormais en mouvement, non plus une élite insoucieuse ou impuissante, mais la population tout entière, altérée de justice. Comme nous savons, disent les Pères, que personne, sans la paix, ne verra le Seigneur, nous donnons à tous les fidèles cet avertissement, au nom de Dieu, afin qu'ils soient les enfants de la Paix ; que, dorénavant, dans les diocèses gouvernés par les Evêques et dans les Comtés, aucun homme ne fasse irruption dans une église ; que personne ne ravisse dans ces Diocèses ou ces Comtés, des chevaux, des poulains, des bœufs, des vaches, des ânes, des ânesses, ni leurs fardeaux, ni les moutons, les chèvres, les porcs ; et ne les tue ; qu'aucun n'ose prendre un paysan ou une paysanne ; que nul n'arrête les marchands ou ne pille leurs marchandises. Si quelque maudit ravisseur rompt cette paix, qu'il soit excommunié ! Qu'il n'ait pas la sépulture chrétienne ! Et si un prêtre transgresse ces décrets, qu'il soit déposé ! Nous vous appelons tous, à la mi-octobre, à venir prendre ces engagements pour la rémission de vos péchés et par l'intercession de Notre-Seigneur Jésus-Christ...

Quelle grandeur dans ce geste d'une Eglise qui, trouvant la société laïque brisée en morceaux, épars sur le sol, sans protection contre l'anarchie comme sans recours contre l'arbitraire, appelle en faveur de la patrie en danger toutes les classes et signe avec elles un pacte qui les coordonne et les enrôle au service des droits meurtris et des faibles opprimés !

Au Concile de Limoges (décembre 1031) une impressionnante cérémonie va inculquer aux âmes les plus frustes ou les moins dociles le respect de la loi morale et la notion de l'ordre stable que l'Eglise veut dégager du chaos où se désagrège la France. Après avoir réuni dans la cathédrale, ouverte au peuple tout entier, les prélats Aymon de Bourges, Etienne du Puy, Rencon d'Auvergne, Raymond de Mende, Emile d'Albi, Dieudonné de Cahors, — l'évêque de Limoges Jourdain, en habits pontificaux, crosse en main et mitre en tête, monte sur la plus haute marche de l'autel et prend la parole : C'est pour que la paix vous soit donnée, dit l'orateur, que sont venus ici les pasteurs des Eglises voisines, nos frères les Evêques. Qu'aucune sédition ne s'élève dans la ville, ou hors des murs ! Que personne ne commette une rapine ! Qu'on ne se livre point aux combats, comme on en a l'usage, même pour une cause que l'on croit légitime ¹ Qu'on ne lève aucun impôt injuste ! Que personne ici ne recherche que la paix, si le Seigneur veut bien nous l'accorder, parce que cette assemblée est proprement l'assemblée du Seigneur, pour l'établissement de la Paix et pour la consolation de la sainte Eglise de Dieu.

¹ DU CANGE, *Glossarium Mediæ Latinitatis*, 658, 3e col.

A celui qui observera ces choses, nous donnons, comme au Fils de la Paix, c'est-à-dire de Dieu, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'absolution des péchés et la bénédiction éternelle.

... Ceux, au contraire, qui n'ont pas embrassé cette Paix, et qui suivent, au lieu de Dieu, le démon, qu'ils soient soumis à la condamnation qui va être prononcée !

Alors, sur l'ordre des Evêques, le diacre, ayant lu l'Evangile, prononce, à haute voix, la malédiction suivante :

De l'autorité de Dieu, le Père Tout-Puissant, du Fils et du Saint-Esprit, de la Sainte Mère de Dieu, Marie, de saint Pierre, père des Apôtres, du bienheureux Martial et des autres Apôtres, et de tous les saints de Dieu, nous, Evêques, réunis au nom de Dieu, nous excommunions les chevaliers de cet évêché de Limoges qui n'ont pas voulu ou ne voudront pas promettre la paix et la justice à leur évêque, comme il l'a demandé. Maudits eux et leurs fauteurs pour le mal ! maudites leurs armes ! Ils seront avec Caïn, le fratricide ; avec Judas, le traître ; avec Dathan et Abiron qui entrèrent vivants dans l'Enfer ! Et, de même que ces cierges s'éteignent à vos yeux, de même leur joie s'éteindra à la face des saints Anges, à moins qu'avant de mourir, ils ne viennent, auprès de leur évêque, satisfaire à sa justice !

Au même moment, tous les évêques et tous les prêtres qui tiennent dans leurs mains des cierges allumés, les renversent et les jettent à terre. Alors, transporté d'enthousiasme, le peuple s'écrie :

Que Dieu éteigne ainsi la joie de ceux qui ne veulent embrasser ni la Paix, ni la Justice !¹

Emue par ce rite imposant et subjuguée par cet appareil tragique, la foule comprend mieux les hautes leçons que l'Eglise enferme dans ses symboles. A cette époque, comme aujourd'hui d'ailleurs, l'Eglise veut que le Christianisme anime de son souffle, non seulement chaque conscience, mais la société politique elle-même. Si l'obéissance au Décalogue irradie de clartés surnaturelles l'homme privé, combien n'illumine-t-elle pas encore davantage le détenteur de l'autorité temporelle ? Les cierges éteints, c'est la Puissance orgueilleuse qui refuse de demander sa route aux étoiles du ciel et qu'abandonnent, — juste châtiment de sa révolte ! — les lumières de l'Esprit divin !

IV

Les plus lyriques résolutions de la foule survivent rarement aux cérémonies qui les provoquent. Contre l'élan des cœurs conspire trop souvent la légèreté des esprits. Il fallait fixer dans une formule liturgique l'enthousiasme passager de la multitude. Au Concile de Verdun-sur-Saône (1016) les évêques bourguignons obligent les fidèles à fortifier leurs promesses par un serment que s'empressent

¹ LABBE, *Conciles*, t. IX, éd. 869-891 ; BARONIUS, *Ann. Eccles.*, XI, 118.

peu à peu d'adopter toutes les assemblées de Paix, impatientes d'opposer aux excès des grands le veto des consciences. Voici le serment :

Je n'envahirai en aucune manière les églises ni les celliers des églises, sinon pour y saisir le malfaiteur qui aura violé la paix ou commis un homicide ; je n'attaquerai ni les clercs ni les moines. Je n'enlèverai ni bœuf, ni vache, ni aucune autre bête de somme. Je ne saisirai ni le paysan, ni la paysanne, ni les marchands ; je ne leur prendrai pas leurs deniers et ne les obligerai pas à se racheter. Je ne ferai pas en sorte qu'ils perdent leur avoir à cause de la guerre de leur seigneur et je ne les fouetterai pas pour les dépouilles de leur subsistance. Depuis les calendes de mai jusqu'à la Toussaint, je ne saisirai ni cheval, ni jument, ni poulain dans les pâturages. Je ne détruirai ni incendierai les maisons ; je ne déracinerai ni vendrangerai les vignes, sous prétexte de guerre¹.

Pendant tout le cours du XI^e siècle, soit pour conjurer le fléau de la *fehde*, soit pour en limiter les ravages, la sollicitude des évêques n'épargne ni les cérémonies, ni les injonctions, ni les prières. Alors, raconte le moine Raoul Glaber, les évêques, les abbés d'Aquitaine, et autres dévots chrétiens de toute condition (*ex universa plebe*), se rassemblent. Dans la province d'Arles, dans la province de Lyon, dans toute la Bourgogne et dans les contrées les plus éloignées de la France, l'épiscopat apporte les Corps Saints, et, pour rétablir la paix, célèbre des Conciles devant les seigneurs, les bourgeois (*mediocres*), les petits (*minimi*), tous avides d'obéir à la voix du Ciel conviant la terre à un fraternel accord. Mais cet élan lyrique n'exclut pas une juste préoccupation des rigueurs nécessaires : Défense de voyager avec des armes. Celui qui s'empare du bien d'autrui tombe sous le coup des peines les plus sévères. Si quelqu'un cherche refuge dans une église, il n'a rien à craindre. Mais, a-t-il violé la paix, ordre de le saisir et de le châtier².

Pour désarmer la divine justice, les Conciles enjoignent de s'abstenir de vin, le vendredi, et de viande, le samedi. Au fidèle qui se relâche de cette observance, ordre de nourrir trois pauvres. La Providence ensoleille de prodiges ces Conciles. Les assises closes, un tel enthousiasme saisit l'assemblée que les évêques, levant leurs crosses vers le ciel et les hommes du peuple tendant des palmes vers l'autel, crient ensemble : La Paix ! la Paix ! En prenant ainsi Dieu à témoin de ce pacte perpétuel de la Paix, le Clergé et les Fidèles veulent que ; les Chefs temporels, enfin réconciliés, rendent à la France l'ordre, c'est-à-dire la loi chrétienne restaurée dans le gouvernement et dans les mœurs.

V

Si, pour entraîner les volontés récalcitrantes, beaucoup de chrétiens jurent fidélité, — la main droite sur les Saints Livres, — aux commandements divins, alors les plus outragés, la haine et la cupidité n'en gardent pas moins à l'esprit de révolte une irréductible clientèle. Adjurations et remontrances se heurtent à la coalition des égoïsmes, fort peu sacrés — qui veulent perpétuer le ; désordre pour perpétuer la curée. En vain l'Eglise excommunique-t-elle le feudataire qui viole

¹ E. LAVISSE, *Histoire de France*, II, 134.

² LABBE, *Conciles*, t. IX, p. 919 ; GLABER, *Historiæ*, lib. CV.

la paix et jette-telle l'interdit sur son fief. La résistance des oligarchies enseigne chaque jour au peuple l'inefficacité des pénalités canoniques. La plus grande Autorité morale de l'univers va-t-elle se déclarer vaincue par la puissance la plus réfractaire à la loi divine ? Infidèle à l'intérêt général, l'Eglise va-t-elle trahir la confiance des petits et permettre aux forts de maintenir le peuple tremblant sous le fer de leurs lances ? L'impunité des rebelles ne serait pas seulement la défaite de l'Eglise, mais la déroute de la dignité humaine, de la justice, du devoir. Ce serait la destruction de l'œuvre créée par Charlemagne et sanctionnée par les Pontifes de Rome.

Dans cette crise, il appartiendrait, ce semble, à la Royauté capétienne de tirer l'épée, pour restituer à la France, avec l'unité morale, l'unité de pouvoir. Mais, où est la force militaire capable de mettre à la raison ces grands possesseurs de fiefs, si entreprenants et si vigoureux, mais si hostiles à la conception et à la maîtrise d'un Chef d'Etat unique ? Contre le Roi presque partout se soulèvent ceux-là même qui devraient constituer les cadres de son armée et concourir à sa victoire.

Cette détresse inspire aux Evêques une résolution magnanime. Moment dramatique entre tous, dans l'histoire nationale ! L'échiquier féodal refuse à la Royauté une armée ? Le Clergé lui en recrutera une. La création d'une milice populaire apparaît comme une mesure d'autant plus urgente que le paganisme tâche alors d'exercer sur la société chrétienne une décisive reprise. A part les provinces ecclésiastiques de Sens, de Reims, de Lyon, de Tours, de Bourges¹, où domine le Roi capétien, — partout ailleurs, en Normandie, en Bretagne, en Aquitaine, en Gascogne, en Languedoc, en Provence, etc., le Duc ou le Comte choisit l'évêque, le confirme par l'anneau et la crosse, transforme les diocèses en fiefs héréditaires et, sans égard pour les remontrances de Rome, immobilise sur le même siège des dynasties de pontifes. Le duc Richard Ier fait de son fils Robert un archevêque de Rouen ; de son neveu Hugues un évêque de Bayeux ; de son autre neveu Jean un évêque d'Avranches ; de son petit-fils Hugues un évêque de Lisieux. Le siège de Rouen échoit, plus tard, à Mauger, fils du duc Richard II, et le siège de Bayeux à Odon, frère utérin de Guillaume le Conquérant.

Pour ces évêchés patrimoniaux, que le chef de la famille réserve ou lègue à sa tribu, peu importe que chez le titulaire manquent tout à la fois la science théologique et l'âge légal. Mauger, l'archevêque de Rouen, atteint à peine l'adolescence. Guifred de Cerdagne, obtient, à dix ans, le siège archiépiscopal de Narbonne. Il suffit que le jeune baron, voué à la prélature, balbutie quelques sentences de Domat².

En nommant le représentant de la morale dans un diocèse, le souverain de la terre devient, ipso facto, l'arbitre de cette loi même et le maître du devoir. Le code des Césars supplante le Sermon sur la Montagne. Par là, dit M. Etienne Lamy³, tend à se rétablir l'ordre même des sociétés où la Religion est, pour le pouvoir, un instrument et non un juge. Les usurpations ecclésiastiques des grands vassaux inquiètent d'autant plus le clergé fidèle que la féodalité, gênée par le caractère hiératique et les sympathies romaines de la Royauté française, flaire et commence à courtiser, dans l'Empereur d'Allemagne, un suzerain à la

¹ E. LAVISSE, *Hist. de France*, II, 108.

² E. LAVISSE, t. II, 110-112.

³ *La Bataille de Bouvines*, 15.

fois plus favorable à l'autonomie des possesseurs de fiefs et moins hostile à l'asservissement de l'Eglise.

VI

La menace d'une trahison et peut-être même d'un démembrement, défend toute incertitude et toute demi-mesure. En 1038, l'archevêque de Bourges, Aymon, assisté de ses suffragants, réunit un concile et, devant les reliques de saint Etienne, s'engage, non plus seulement à muleter de châtiments spirituels une aristocratie factieuse, mais à diriger contre elle les armes et les forces temporelles dont décide enfin de se pourvoir l'Eglise, résolue, de guerre lasse, à s'affranchir des règles disciplinaires pour affranchir la France de l'anarchie. Voici le texte de ce serment :

Moi, Aymon, par la grâce de Dieu, archevêque de Bourges, je promets, de bouche et de cœur, à Dieu et à ses saints, d'exécuter, sans aucune arrière-pensée, tout ce qui remplit mon âme. Je combattrai, avec vous, tous les usurpateurs des biens de l'Eglise, les auteurs des rapines, les oppresseurs des Moines, des Religieuses et des clercs, bref, tous ceux qui attaquent notre sainte mère l'Eglise, jusqu'à ce qu'ils soient revenus à résipiscence. Je ne me laisserai jamais tromper par les présents, ni solliciter, par la parenté ou par l'alliance de mes proches, à m'écarter du droit chemin. Tous ceux qui oseront transgresser ces décisions, je m'engage à les combattre avec toutes mes forces et à ne me retirer que lorsque les prévaricateurs seront revenus à de meilleurs sentiments¹.

De ce serment, prononcé par un prince de l'Eglise, sortiront les milices paroissiales, les Communes, qui, groupant autour de Philippe-Auguste, la première armée nationale, libéreront l'Eglise des exactions féodales, la France de l'hégémonie allemande, et la Royauté française de son inertie et de sa faiblesse.

Le célèbre Concile de Clermont (1095), où le Pape Urbain II rassemble quatorze archevêques, deux cent vingt-cinq évêques et quatre-vingt-dix abbés, ne se contente pas de déclarer intangibles les femmes, les clercs, les moines, les voyageurs, les paysans, les métairies, les animaux des fermes, bref, tout ce qui manque de défense et tout ce qui peut devenir une proie. Dans les diocèses où fonctionne la Paix, les archevêques et les membres de la confédération qu'a liés la formule sacrée, reçoivent l'ordre de poursuivre les transgresseurs de la paix publique.

L'année suivante, nouvelle liste à humbles privilégiés soustraits par l'Eglise aux sévices des grands et nouvel appel aux armes contre les adversaires de la trêve. Au mois de février 1096, les Evêques normands, après avoir couvert de leur tutelle les marchands et leurs serviteurs, les charretiers et leurs chevaux ; — après avoir proclamé la charrue instrument d'asile comme l'église et la Croix des chemins, statuent que tous les hommes, à partir de l'âge de douze ans, après

¹ *Miracles de saint Benoit*. André, moine de Fleury. Publié par M. de Certain. Société de l'Histoire de France, p. 192 et suivantes, 1898.

avoir juré la **Constitution** qui vient à 'être adoptée par les Conciles, s'obligeront à l'observer par le serment suivant, plus précis encore que celui de Bourges :

Je vous prends à témoin, mes frères, que moi, à l'avenir, je garderai fidèlement la trêve de Dieu ! Contre tous ceux qui refuseront de l'observer, je prêterai secours à l'Evêque ou à l'Archidiacre. Si ces deux dignitaires m'appellent à leur aide contre les rebelles, je ne fuirai pas, *mais je partirai avec eux et je prendrai les armes*. Qu'ainsi Dieu me soit un aide et les saints !¹

Admirable serment ! Sous le sceptre d'une royauté méconnue, nominale, inopérante, le faible et le pauvre forment le butin à une minorité qui ne voit se dresser, contre ses convoitises et contre ses violences, que le silence à u-n épiscopat cubulaire ou l'anathème d'un clergé trop souvent désobéi. Pour triompher des tyrannies acharnées contre la vocation de notre race, le Clergé mobilise la population tout entière, depuis les plus jeunes enfants jusqu'aux hommes les plus mûrs, et tous, vilains, bourgeois, nobles, paysans, serfs, émus de colère et de pitié, après avoir, au pied de l'autel, donné leur parole de faire respecter les décisions du Concile, tous, dis-je, prennent les armes et sous les ordres des Evêques ou des Archidiacres, s'incorporent dans la milice régionale, et s'associent à son offensive. C'est la croisade du droit contre la force, de l'ordre contre le désordre, du peuple laborieux et chrétien contre l'oligarchie avide et pillarde.

Le Pontife Romain avait fait du roi de France son Lieutenant temporel, son **Evêque du dehors**. Pouvait-il se désintéresser d'une Royauté dépouillée de son ministère et se montrer insensible à l'effort armé d'une Ligue qui voulait le lui rendre ? Un concile de Rome valide, en 1102, la coalition qu'à l'appel de l'Eglise et sous ses auspices, fomentent les peuples contre leurs oppresseurs. En même temps, une lettre de Guillaume, Légat du Saint-Siège, et archevêque d'Auch, accentue l'adhésion de la Souveraineté pontificale à la levée d'une milice qui permette aux petits de conjurer les trames des forts. **Comme**, dit le Légat, nous sommes tenus de veiller sur les peuples qui nous sont confiés, nous ordonnons de la part de Dieu, du Pape et de la nôtre, que la paix et la trêve de Dieu soient observées, selon les décrets du Concile qui vient d'être célébré à Rome. Si quelqu'un tente de violer la paix, que le Prince et l'Evêque, avec le Clergé et le Peuple, le forcent à réparer le dommage causé. Et pour que ces choses soient observées, nous ordonnons que les Comtes, les Vicomtes, les Barons, tout le Clergé et le peuple, à partir de l'âge de 7 ans, jurent de se conformer à la loi de la paix et d'en poursuivre les violateurs. Que si quelqu'un contrevient ce décret, soit en ne jurant pas, soit en ne poursuivant pas les coupables, qu'il soit anathème !²

VII

Dirigées par le clergé, ces Ligues populaires ne dévièrent de leur but que le jour où la foule, rompant avec ses chefs spirituels, prétendit exercer elle-même, le fer à la main, une justice qui, privée de guide, ne fut bientôt plus que le

¹ SEMICHON, *La Paix et la Trêve de Dieu*, t. I, 147-149.

² MARCA, *Conciles du Béarn*, cité par Semichon, *La Trêve de Dieu*, I, 155.

déchaînement de la violence. La querelle entre Henri II, duc de Normandie et ses fils ensanglantait l'Ouest et le Centre de la France. Les Cottereaux brûlaient les églises, profanaient les vases sacrés, outrageant les femmes, massacrant les enfants ; ni les cités ni les villages ne résistaient à leur fureur. Le salut vint d'un humble bûcheron, nommé Durand, qui sortit, un jour, de sa forêt pour aller trouver l'Evêque du Puy et l'informer d'une vision merveilleuse. Surgissant soudain devant les regards du pauvre homme, la Sainte Vierge lui enjoint d'inviter le Pontife à prêcher la paix. Une bannière, sur laquelle étincelle, au-dessous de Notre-Dame du Puy, cette légende [Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix !](#) doit servir d'enseigne à la milice chargée de sévir contre les perturbateurs de l'ordre public.

Si quelques mécréants raillèrent le bûcheron, le peuple et les hommes de Dieu lui firent fête. Un chanoine rédige les statuts de la confrérie, et, bientôt, cinq mille ligueurs, coiffés d'un chaperon blanc, prêtent serment de ne jamais jurer, de ne pas porter de vêtement luxueux, de fuir les tavernes et d'accourir au premier signal des chefs, non seulement pour défendre la paix, mais pour en exterminer les ennemis. L'Auvergne, le Berry, le Gascogne, le Languedoc, la Provence, fournissent aux Chaperons Blancs des troupes qui, vers 1185, à Dun-le-Roy, taillent en pièces un corps de routiers, débris de l'armée de Henri Court Mantel, en débandade et, depuis cette défaite, terreur de la province.

Ces succès grisent les [Frères de la Paix](#) et les portent à des usurpations où s'obscurcit le souvenir de leur origine. S'il faut en croire l'historien des évêques d'Auxerre, les autorités supérieures cessèrent d'obtenir des ligueurs le respect dû aux puissances légitimes, puis à ce mépris s'ajoutèrent la négation de toute hiérarchie et le refus de toute obéissance. Plus de distinction de rang ni de classe : faisant table rase des institutions et des pouvoirs, les Chaperons Blancs préconisent une fraternité qui ne devient plus que le nom fastueux du chaos. Il fallait en finir avec ces hallucinations. Les Encapuchonnés envahissent de plus en plus le diocèse d'Auxerre. Emu du péril, l'évêque Hugues réunit une armée, bat les factieux et, pour rafraîchir sans doute ces cerveaux trop échauffés, donne l'ordre d'exposer les Ligueurs, tombés entre les mains de ses soldats, pendant une année entière, tête nue, aux intempéries des saisons. A une époque où les mœurs publiques ne témoignent pas d'un très vif souci de mansuétude pour les victimes de la guerre, ce traitement dut paraître plus humiliant que rigoureux. Le métropolitain de l'évêque Hugues, l'archevêque de Sens, estime, toutefois qu'il dépasse la mesure, et, licenciant les captifs, libère ipso facto le diocèse. En 1184, une défaite décisive, près de Berthes, élimine les Chaperons Blancs des préoccupations ambiantes et leur nom de l'histoire. Mais comme la Royauté n'est pas encore assez forte pour tenir tête aux rebelles, l'Eglise, au lieu de convoquer le peuple tout entier à la répression du brigandage, entretient, avec l'impôt de [la pézade](#) levé par elle sur le noble, le bourgeois et le paysan, une sorte de gendarmerie, [les paisseurs](#) ou [paissiers](#) toujours prêts à marcher sur la réquisition de l'évêque, contre les perturbateurs de l'ordre¹.

¹ ROBERT DE TORIGNY, *Chronique du Mont Saint-Michel*, édit. L. Delisle, 126 ; RIGORD, *Recueil des Historiens*, XXII, 12 ; *Gesta Pontif. Autissiodor.*, *ibid.*, 706 et 729 ; H. GÉRAUD, *Les Routiers au XIIe siècle*. Bibl. de l'Ecole des Ch., 1re série, t. III, 141 ; *ibid.*, 5e série, t. II, 374 ; *Gallia Christ.*, t. II, 51 et 705.

VIII

Législateur de la société laïque comme de la société religieuse, le Clergé, pendant près de deux siècles, assume toutes les charges et remplit tous les devoirs de l'autorité temporelle, inapte ou défaillante. A cette époque, une fausse philosophie ne professe pas que le bien naît spontanément de l'excès du mal et que, pour assurer le bonheur des générations futures, il suffit de laisser à l'anarchie le temps de trouver une expiation et un terme dans ses propres ravages. Plus virils que nos passifs contemplateurs des vicissitudes humaines, les chrétiens du XIe et du XIIe siècle s'adjugent, sans scrupule, le droit de manier le glaive et réclament l'honneur de verser leur sang pour disputer les masses souffrantes à la dictature du mal.

Ce n'est pas en vain que l'Eglise travaille à délivrer des cabales les rois, parfois trop peu réfractaires à l'anarchie. Insensiblement, la France reconnaît une autorité supérieure, s'assujettit à une loi morale, se crée une hiérarchie, dérobe son obéissance aux feudataires exacteurs ou rebelles, et la donne à des chefs probes et disciplinés. Sortant des halliers où la reléguait le conflit des souverainetés rivales, la Royauté capétienne recommence à se montrer sous son véritable visage au peuple resté, malgré tout, fidèle au souvenir de Karl le Grand. De même qu'au temps du légendaire Empereur, l'Eglise, non seulement conseillère du Prince, mais sa coadjutrice, lui procure dans les [Communes](#) qui se précipitent au devant du maître un dédommagement aux vassaux qui s'isolent dans leur orgueil et s'éloignent du Chef.

Chaque association paroissiale, chaque union de la paix, localisée dans une région, s'inclinait devant un maître autonome, sans rapport avec les [associations](#) voisines. Il fallait une tête aux corps, dispersés ou acéphales, pour créer avec ces groupements une nation et une armée. Louis le Gros fut ce chef et cette tête¹. Bourgeois, Laboureurs, Marchands, Nobles, Prêtres, après avoir formé des Légions, se transforment, — l'ennemi vaincu — en pacifiques [Fraternités](#), où dominent les préoccupations qu'éveillent le rapprochement des classes, l'affinité des intérêts et l'échange des services. En acceptant des mains du clergé la tutelle des [Communes](#) suscitées par les Evêques, le Prince achève l'œuvre de l'Eglise, assure l'hégémonie de notre patrie et fonde sa puissance.

L'anarchie ne capitule pas du premier coup. Que de soulèvements à réprimer ! Que de crimes à punir ! Que d'orgueils à dompter ! Que de cavernes à détruire ! Le Chroniqueur Guillaume de Nangis nous fait voir le roi bloqué dans Paris (1115) par Hugues du Puiset, Thibault, comte de Blois, Eudes, comte de Corbeil, Hugues de Crécy, Guy de Rochefort, Thomas de Marie et Haimon de Bourbon, séditieux châtelains, conjurés contre un pouvoir qu'ils sentent inexorable à leurs cupidités. Hugues du Puiset saccage, dans le pays de Chartres, les domaines de l'Eglise et du Roi. Louis le Gros cite son vassal devant la Cour des Pairs, à Melun. Hugues fait défaut. A la demande du Roi, l'archevêque de Sens, les évêques d'Orléans et de Chartres, les abbés de Saint-Denys, de Fleury-sur-Loire, de Saint-Aignan et de Saint-Jean-en-Vallée, à la tête de leurs vassaux mobilisés, que commande en chef Louis le Gros lui même, assiègent le château du Puiset, le prennent et

¹ LAVISSE, *Hist. de France*, II, 311-337.

l'incendie pour ravir au déprédateur la forteresse où il prépare ses expéditions et engrange son butin¹. L'assaut languissait, écrit Suger ; les chevaliers du Roi faiblissaient, quand un pauvre prêtre chauve, venu avec les Communautés des paroisses, rendit possible, contre toute opinion humaine, ce que le Comte, malgré sa bonne armure, et les siens avaient éprouvé leur être impossible. Cet homme, en effet, le front découvert, et portant devant lui, pour toute défense, une mauvaise planche, monte avec rapidité, parvient facilement jusqu'à la palissade, et l'arrache pièce à pièce, en se couchant sur les ais arrangés pour en couvrir l'ouverture. Reconnaisant avec joie qu'il y réussit aisément, il fait signe de venir l'aider à ceux de nos gens qui hésitaient à le suivre et restaient dans la plaine sans prendre part au combat². Les soldats accourent avec des haches et des piques ; la palissade cède, les milices paroissiales forcent le château et s'emparent du châtelain. Le récit de Suger prouve que, dans les luttes où les milices paroissiales décident de la victoire, les curés n'y figurent pas seulement comme chapelains, mais, de même qu'aujourd'hui nos prêtres, se jettent, les armes à la main, dans la mêlée pour forcer la victoire.

Devancier du fameux Gilles de Rais, le sanglier de Tiffauges, — Thomas de Marie, vraie bête fauve, renouvelle contre le Ponthieu les cruautés de l'Islam. Guibert de Nogent parle avec épouvante des supplices que Thomas de Marie inflige aux paysans désarmés et du plaisir qu'il goûte devant les tortures où se convulsent ses victimes. Une église où s'abritent les pauvres gens terrorisés par le châtelain est livrée aux flammes, avec les fidèles qu'elle protège. Il faut en finir. Le Légat du Pape, le cardinal Conon, évêque de Preneste, prêche la Croisade et fait appel à toutes les sollicitudes et à toutes les énergies. Sur la demande de saint Geoffroy (1068-1115) évêque d'Amiens, Louis Le Gros se met en campagne. Mais, dès les premières étapes, les seigneurs laïcs se dispersent et laissent aux seules milices épiscopales le mérite et les périls de l'offensive. Hugues du Puiset occupe, au milieu d'Amiens, un vieux *castellum* romain, transformé en donjon féodal et appelé le Castillon³, inexpugnable forteresse défendue par des retranchements palissadés et des levées de terre. Le dimanche des Rameaux (1115), saint Geoffroy monte en chaire dans la cathédrale d'Amiens et promet, — dit Guibert de Nogent, — les récompenses éternelles, aux combattants qui tomberont pour la plus sainte des causes. Après avoir pris part au siège, saint Geoffroy, atteint par la mort, n'eut pas la joie d'assister à la victoire. Il fallut deux ans de lutte pour venir à bout de Thomas de Marie. Triomphe éphémère ! Avec le départ des milices paroissiales recommenceront les exploits du tyran, endurci par une longue impunité dans le crime.

De nouveau docile aux instances des évêques, Louis Le Gros vient diriger une deuxième expédition (1130) qui satisfait enfin la justice humaine et délivre la Picardie de son fléau⁴. Une autre forteresse, celle de Crécy, doit également sa chute aux forces combinées de Louis Le Gros et de l'Episcopat⁵. Trente-quatre années de guerres incessantes utilisent les services des mêmes cadres

¹ LUCHAIRE, *Louis le Gros, annales de sa vie et de son règne*, 49.

² SUGER, *Œuvres complètes*. Edit. Lecoy de la Marche, 75. *Cum communitates patriæ parochiarum adessent*.

³ MGR DE VILLERABEL, *Saint Geoffroy évêque d'Amiens*, 13.

⁴ LAVISSE, *Hist. de France*, t. II, 315.

⁵ SUGER, 94. *Clero cui semper humillime hœrebat comitatus, Creciarum munitissimum castrum divertit*.

paroissiaux et permettent au prince de libérer le domaine royal de ses pillards et de leurs antres. C'est grâce aux contingents ecclésiastiques que la grande Abbaye capétienne de Saint-Denis désarme les seigneurs de Beaumont et de Montmorency ; — que le chapitre de Beauvais secoue le joug du châtelain de Mouchy et que le clergé de Noyon peut respirer à l'aise devant la forteresse de Quierzy-sur-Oise, enfin réduite en cendres. Les bastilles de Monthéry, de Chevreuse, de Rochefort, de Châteaufort, de Corbeil, etc., abattues à leur tour, après de sanglants combats, cimentent l'accord de la Monarchie et de l'Eglise, simultanément exonérées des oligarchies qui les oppriment. Cependant, les Normands s'agitent et leur duc, Henri Ier, aspirant à la souveraineté, déclare la guerre à son suzerain qu'il bat dans la plaine de Brémule, près de Noyon-sur-l'Andelle (20 août 1119). Sans être sanglante, la défaite est décisive et Suger s'efforce à tort d'en amoindrir l'importance. Furieux, le roi veut prendre sa revanche, convoque les milices diocésaines, brûle Ivry, assiège Breteuil. Mais Raoul le Breton, qui défend la place pour Henri Ier, résiste avec énergie et Louis le Gros reprend, non sans humiliation, le chemin de Paris, de plus en plus isolé de la France par la prépondérance des grands et la faiblesse de la Monarchie.

Dans ce nouvel échec, Suger et les autres conseillers ecclésiastiques du Prince, plus optimistes que leur maître, ne voient qu'une passagère défaveur qui ne saurait arrêter l'ascension de la France et des Capétiens vers leur inévitable triomphe. *Que les évêques et les comtes, — dit à Louis le Gros son entourage, — se réunissent ; que les Curés viennent, avec leurs paroisses, et qu'ils aillent où vous ordonnerez qu'une armée commune exerce une vengeance commune sur les ennemis publics, et vous viendrez facilement à bout des rébellions.* Ce langage persuade Louis le Gros qui, le même jour, transmet, par de prompts courriers, aux Evêques, vrais coadjuteurs temporels du Prince, un édit où il les charge de mobiliser, chacun dans son diocèse, les *Communes* armées, avec leurs curés en tête. Dès que la Monarchie milite contre la Discorde, ne faut-il pas que l'Eglise aide le Prince à rétablir l'unité du pouvoir, mère de la Paix et de l'ordre ?

Impatients de préparer notre avenir, ces Evêques, dans leurs messages, font redouter l'anathème aux chefs qui ne s'empresseraient pas de rejoindre le prince et de mettre à sa disposition contre les Normands rebelles toutes leurs ressources et tous leurs hommes. A cet appel, les *Communes* du Berry, de l'Auvergne, de la Bourgogne, du Vermandois, du Beauvaisis, de Laon, d'Etampes, s'exonèrent de leurs immunités féodales pour se ranger, la bannière de l'Eglise au vent, derrière le Chef qu'ils sentent non moins nécessaire à l'ordre qu'à la France. Levée par l'Episcopat, encadrée par les curés, surgit de tous les coins du territoire une armée populaire qu'aiguillonnent l'enthousiasme delà tâche qu'on lui confie, et le pressentiment de la grande œuvre qu'elle ébauche. C'est dans la chronique du moine Ordéric Vital qu'apparaît, avec toute son ampleur, la Milice ecclésiastique destinée à préserver de la déchéance les arrêts fulminés par les Evêques contre les contempteurs de la paix publique¹. Huit cents ans avant la conférence de La Haye, l'Episcopat français crée l'instrument que n'a su, ni pu

¹ *Tunc ergo communitas in Francia popularis statuta est a praesulibus, ut presbyteri comitarentur regi ad obsidionem vel pugnam cum vexillis et parrochianis omnibus.* ORDÉRIC VITAL, édité par la Société de l'Histoire de France, t. III, lib. IX, p. 470. Voir aussi lib. XII, 356 et sqq. Cf. *Ordéric Vital et l'Abbaye de Saint-Evroult*. Notices publiées en l'honneur de l'Historien normand. Fêtes du 27 août 1912, Alençon, in-8°. Dans la Préface, Léopold Delisle (p. 34) insiste particulièrement sur ces levées en masse des populations marchant à la guerre, à la voix des curés sous les bannières paroissiales.

forger la diplomatie du XXe siècle pour arrêter, par une audacieuse offensive, le déchaînement des guerres injustes et les attentats des souverains barbares. Chancelier de Louis le Gros, abbé de Saint-Denys, Suger appelle ce concordat de l'autorité royale et du pouvoir ecclésiastique, [l'Union du Sacerdoce et de la Monarchie](#), et fait flotter, au-dessus des forces ainsi fraternellement rapprochées, l'oriflamme de l'illustre Abbaye où l'Eglise, par la plume de ses moines, retrace, jour par jour, les fastes de notre histoire.

IX

Pour dompter les barons normands qui se remuent contre l'autorité royale, Louis le Gros ne recourt pas en vain aux [Communes](#) de la province, unies aux Evêques par le serment qu'avait exigé de la population tout entière le Concile de 1096. Au lieu de se restreindre à l'enceinte d'une paroisse, les [Communes](#) étendent leur vigilance et leurs bienfaits à chaque pagus et, de diocèse en diocèse, entrelacent de leurs réseaux tout le duché. Ainsi, dans le pays de Caux, toutes les agglomérations rurales, confédérées, obéissent à la discipline ecclésiastique et se tiennent prêtes à marcher, dès que l'Evêque ou l'Archidiacre le demande, contre toute agitation hostile ou préjudiciable à la mission de l'Eglise ou à la vocation de la France¹. Dans le Ponthieu, dans l'Amiénois, dans le Midi, même mot d'ordre et même règle du devoir.

Un concile de Toulouse ordonne qu'à partir de l'âge de quatorze ans, tous jurent de garder la paix. Et les Pères ajoutent : *Lorsque quelqu'un aura enfreint la paix ou soulevé une guerre, si, dans les quinze jours de l'avertissement, il ne paye l'amende et les dommages, qu'il soit excommunié et mis hors la paix ; que toute terre fasse la guerre à lui ou à sa terre ; qu'il soit assiégé et pris d'assaut, soit dans son château, soit dans sa ville, et, avec lui, ses hommes, à moins que ceux-ci ne l'aient attaqué avec les autres, nonobstant la fidélité qu'ils lui auraient promise auparavant. Autour du lieu où il se sera retiré, qu'il y ait des postes de chevaliers ou de fantassins, afin qu'il ne puisse nuire à personne, ni se garantir des poursuites.*

De même que la Normandie, le Berry nous offre l'exemple d'une province où l'archevêque, contraint par l'abdication, l'insuffisance ou le discrédit de l'autorité séculière, prend lui-même en mains le commandement de toutes les milices paroissiales et de toutes les [communes](#) et les fait servir à la défense des personnes et des biens exposés ou livrés aux entreprises de la violence féodale. En conviant le peuple à cette tâche, l'Eglise ouvre, pour ainsi dire, une école de justice en plein forum et communique aux plus puissants comme aux plus humbles de ses fils l'intelligence et le culte de l'intérêt général.

Dans une lettre adressée au Pape Grégoire IX, le Chapitre de Bourges, après avoir flétri les cruautés exercées par les [tyrans](#) contre les églises, les personnes ecclésiastiques, les pauvres, les veuves, les orphelins, rapporte que, pour mettre

¹ DU MOUSTIER, *Neusria Pia*, 859 ; SEMICHON, II, 42.

fin à ces sévices, invitation fut faite aux barons, aux forts, aux nobles, au peuple du Berry, de contracter corporellement, par serment envers l'archevêque de Bourges, Primat d'Aquitaine, l'engagement de suivre sa **commune**. Or, si tous les barons et tous les nobles du diocèse obéissent à cet ordre, un seul possesseur de fiefs, le plus puissant de tous, Archambaud, seigneur de Bourbon, se cabrant contre l'archevêque, récuse aujourd'hui le magistère de l'Eglise et brave l'anathème épiscopal. **Dans sa terre, — insistent les chanoines — les églises, les prêtres, les veuves, les croisés, les pauvres, sont si odieusement opprimés et dépouillés qu'ils sont presque tous réduits à la mendicité.** Cette rébellion et ces iniquités autorisent l'Archevêque à mobiliser les milices paroissiales et à les mettre en branle contre le feudataire coupable. Mais Archambaud prétend que le Saint-Siège a seul le droit de le sigiller de l'excommunication fulminée par le primat d'Aquitaine. Ce recours au Pape suspend la procédure. Condamné par l'archevêque de Tours, que le Saint-Siège a chargé de statuer sur l'appel, il faut qu'Archambaud capitule ou se prépare à soutenir, dans son donjon, un siège en règle contre les milices instituées par l'Eglise pour donner une sanction à ses sentences contre les seigneurs révoltés. L'autorité épiscopale l'emporte. En prononçant, à genoux, devant l'Archevêque, la formule sacrée, Archambaud, résipiscit, désarme les **Communes** frémissantes, abjure son égoïsme et se reconnaît justiciable d'un Pouvoir supérieur à toutes les Puissances, puisqu'il est le Droit lui-même¹.

Si tous les seigneurs sont assujettis au serment et passibles des rigueurs qu'exercent contre les barons factieux les Communes en armes, l'Eglise exonère de cette contrainte le roi de France. Exemption logique. Le Roi de France n'est-il pas le Chef suprême, consacré par l'onction de Reims ? Et n'est-ce point, précisément, pour protéger le Vicaire temporel du Pontife romain contre les grands feudataires qui gênent sa mission, et fonder l'unité du pouvoir, que les Evêques ont suscité les **Communes** et levé les milices ?

Tous ces textes achèvent de mettre hors de doute l'existence et le fonctionnement d'une armée foncièrement ecclésiastique qui, s'opposant, dans chaque diocèse, aux bandes féodales, les évince et les remplace. **Evêques et Abbés, — écrit M. Ernest Lavisse, — mirent au service de Louis le Gros des cadres d'infanterie, milices des paroisses, conduites par leurs curés, que les Associations de la paix de Dieu, depuis le XIe siècle, avaient fait sortir de terre².** Sans un cortège de soldats, gardiens de sa fonction sacrée, qu'est-ce qu'un Prince ? Et qu'est-ce qu'un Royaume ? En donnant à la Royauté le rempart d'un organisme militaire, l'Eglise fait, ipso facto, de la France un Etat. Le Roi ne dépend plus des gens d'armes que les grands vassaux lui amènent et qu'ils licencient à leur guise et à leur heure. Grâce aux Evêques, il a ses hommes et son ost, inlassables compagnons de ses épopées, toujours prêts à verser leur sang pour le maître, sans lui demander d'autre salaire que la faveur de le servir.

Lorsque, sous le règne de Louis le Gros, en 1124, l'Empereur d'Allemagne, Henri V, voulant faire payer au roi capétien le concours dont la France avait favorisé le

¹ RAYNAL, *Histoire du Berry*, II, 2e partie, 116 et req. 183 et 184. LA THAUMASSIÈRE, *Coutumes locales*. 717.

² ERNEST LAVISSE, *Histoire de France*, t. II, p. 325.

Pape, dans le conflit du Saint-Siège avec l'Empire, envahit notre pays par la Lorraine et se dirige vers Reims, pour détruire la métropole religieuse du Royaume, l'Europe voit accourir et se masser dans les plaines de Champagne, les milices paroissiales et monastiques de Soissons, de Laon, d'Orléans, d'Etampes, du Ponthieu, d'Amiens, de Beauvais, de Reims, de Châlons, l'oriflamme écarlate de l'abbaye de Saint-Denys déployée au-dessus des phalanges populaires.

Les troupes conduites par les évêques et les curés, dit Suger, formaient une armée si nombreuse qu'elle couvrait la montagne et les rives des fleuves voisins. On guette vainement l'ennemi pendant une semaine entière. Les grands se disent entre eux : *Marchons contre ces Allemands, et qu'ils ne retournent pas chez eux sans avoir subi la juste punition de leur insolence. Oser attaquer la France, la maîtresse et la souveraine des royaumes, mérite un châtiment exemplaire. Mais ce châtiment, les Teutons devront le subir, non dans notre pays, mais dans cette Allemagne que les Français ont si souvent dominée et qui, d'ailleurs, en vertu du droit féodal, relève de la Couronne de France. Infligeons à nos ennemis les maux qu'ils nous destinaient. Contre cet avis prévaut le parti de l'expectative. Attendons, disent les évêques, un ennemi si fanfaron.*

Cette sagesse l'emporte : Prélats et Comtes disposent leurs contingents pour le combat et le roi passe les troupes en revue. Dans la plaine champenoise s'échelonnent six corps d'armée. Evalués chacun, d'après Suger, à soixante mille hommes, ces six corps forment un effectif total d'au moins 350.000 combattants, sans parler des 20.000 cavaliers de l'arrière-garde. Devant un rassemblement aussi formidable, Henri V, pris de peur, après avoir légèrement dépassé Metz, regagne les forêts d'Allemagne, comme un sanglier rentre dans sa bauge, vaincu sans avoir combattu¹.

¹ LAVISSE, *Hist. de France*, II, 329-330 ; SUGER, *Vie de Louis le Gros*, lib. I, c. XXI.

CHAPITRE VI

XI^e SIÈCLE. - Expéditions commandées par un Pape et des Évêques

I. Les Normands, ayant envahi le duché de Bénévent, fief pontifical, saint Léon IX se porte à leur rencontre. - Les Normands proposent un arrangement que les chefs teutons de l'armée pontificale repoussent. - Bataille de Civitella. - Les Normands vainqueurs se jettent aux genoux de saint Léon IX et lui promettent d'être désormais ses serviteurs. — II. Sous les auspices du Saint-Siège, le duc Guillaume de Normandie envahit l'Angleterre pour conquérir le trône que saint Edouard lui a légué et qu'Harold, roi parjure, lui dispute. - Bataille d'Hastings. - L'Evêque de Coutances, chef de l'Infanterie, et l'Evêque de Bayeux, chef de la Cavalerie, décident la victoire. — Prouesses guerrières de l'Evêque de Coutances. — III. Prélats guerriers anglais : saint Wulstan, évêque de Worcester. - Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry. — IV. Thurstan, archevêque d'York et Baudouin, archevêque de Cantorbéry. — V. Evêques guerriers limousins : Geraud Hector du Cher et Sebrand Chabot.

Avant d'occuper le siège de Pierre, saint Léon IX (1049-1054), d'abord sous le nom de Bruno, chapelain du roi de Germanie, au temps d'Hermann, évêque de Toul, dut, à la place du vieux prélat, malade, conduire lui-même au Prince, sur le point de franchir les Alpes, le contingent militaire du diocèse. Aussitôt, le sang des comtes batailleurs d'Egisheim, les ancêtres de Bruno, bouillonne, et voici que, dans les plaines de la Lombardie, le chapelain se métamorphose en un intrépide capitaine¹. Elu évêque de Toul, puis élevé au suprême pontificat, sous le nom de Léon IX (1049), le nouveau Pape conclut avec l'empereur Henri III un accord en vertu duquel le duché de Bénévent, dévolu au Saint-Siège, cesse d'appartenir à la *mouvance* impériale. Dans ce pacte s'accuse l'objectif invariable de la politique romaine. A partir de saint Grégoire le Grand, tous les Papes travaillent à conjurer l'instabilité que comporte le morcellement féodal. Il s'agit de soustraire les peuples aux malheurs et aux discordes d'une vie ballottée, par les rapines et les guerres, de maître en maître, de servitude en servitude. A ce mobile échiquier, les Pontifes romains veulent substituer une terre immuable, soumise à un seul arbitre, assez puissant pour donner au peuple le sentiment d'une force tutélaire et le bienfait d'une paix irrévocable.

A peine investi de la souveraineté du duché, saint Léon IX apprend que les Normands, installés dans le fief pontifical, refusent de s'en dessaisir. Pour triompher de cette prétention, Léon IX lève une troupe où les Allemands, commandés par des princes souabes, dominant, phalange peu choisie que grossissent tous les batteurs d'estrade d'alentour, plus soucieux de rançonner le Saint-Siège que de le servir. Les soldats italiens ne valent guère mieux. La péninsule est, dès cette époque, la patrie des *condottieri*, race de sacripants, qu'alimente la guerre, fléau des provinces, et terreur des souverains qui ne désarment cette engeance qu'en la prenant à leur solde. Au mois de mai 1053, saint Léon IX, en marche vers le Royaume de Naples, s'arrête quelques jours au Mont Cassin, puis, le 18 juin, après avoir gagné les rivages du Fortore, se trouve à Civitella, dans la Pouille, en présence des Normands, moins fiers qu'embarrassés de leur conduite.

Une députation de cavaliers et de fantassins vient, en effet, notifier à Léon IX la soumission filiale des chefs et leur respect pour les droits du Pape, leur seigneur. Que Léon IX daigne parler, les Normands s'inclineront devant le Souverain Pontife, juge suprême de tous les fidèles. Favorable il cette requête, si Léon IX l'accueille avec bonté, en revanche, les princes tudesques, intervenant dans la conférence, s'arrogent le droit de repousser les ouvertures et de congédier les messagers de paix. *Les Teutons aux longs cheveux et à la haute stature se moquent, — dit le chroniqueur, — de ces Normands plus petits qu'eux. — Ordonne à ces intrus de quitter l'Italie, disent les Teutons à Léon IX. Ne tiens aucun compte de leurs discours. Il faut qu'ils sachent ce que vaut le glaive germain !*

Victime de cette jactance et de cette contrainte, le Pape ne peut pas se dérober à l'aventure que cherchent et que lui imposent ses présomptueux auxiliaires. La

¹ ABBÉ DELARC, *Saint Léon IX*, 13.

bataille est résolue ; les fils de Tancrède de Coutances, Onfroy, Richard, Robert Guiscard, commandent les troupes appelées à combattre l'armée pontificale, et, dignes devanciers des Normands, qui, de nos jours encore, soutiennent avec tant d'éclat le choc des Teutons, les Normands du XIe siècle commencent par se débarrasser des Italiens, dès le début, précipités dans une déroute où ces médiocres recrues succombent sans utilité comme sans gloire. Les soldats du Latium en fuite ou tués, les Souabes se mesurent avec les vainqueurs, et, pendant une heure ou deux, leur disputent le bénéfice de la journée. Mais la tactique et l'impétuosité normandes l'emporte sur l'audace ignorante et brutale des Germains. Harcelés, broyés, pourchassés *li Tedeschi*, comme les appelle le chroniqueur Aimé, moine du Mont Cassin, furent *tiut mort*. *Nul n'en eschappa, se non aucun à qui les Normans vouloient pour pitié pardonner et secutèrent ceux qui fuyoient et les prenoient et occivient.*

Au milieu de cette débâcle, que devient saint Léon IX, entraîné, malgré lui, par l'orgueil tudesque, dans une lutte dont il déplore beaucoup plus les conséquences que le dénouement ? La journée de Civitella finit moins comme une bataille que comme une cérémonie expiatoire. Au lieu de se pavaner dans leur victoire, les triomphateurs, se souvenant du baptême qui les fit chrétiens, comprennent qu'en luttant contre le Père des fidèles, ils ont commis un parricide. Aux ambassadeurs pontificaux, accourus auprès d'eux, les chefs des Normands répondent :

Mieux éclairés, nous reconnaissons maintenant notre faute et, si le Pape veut nous prescrire une pénitence, nous sommes prêts à l'accepter. Nous ne demandons qu'à nous soumettre à tout ce qu'exigera de nous le Chef de l'Eglise, notre seigneur.

Ce repentir, émeut plus qu'il n'étonne saint Léon IX, témoin du zèle religieux que, tant de fois, déploya contre l'infidèle une race parfois sanguinaire et trop souvent rapace, mais foncièrement croyante et pleine de respect pour l'*Apostole*. La visite du Pape est implorée ; le Saint-Père se rend au camp et, dès les premières tentes, voit venir les barons Onfroy, Richard, Robert qui se ruent à sa rencontre, les vêtements encore couverts de la poussière de la lutte. Aux pieds du Pape, les pirates normands déplorent leur faute et ne se relèvent que sur l'ordre de saint Léon IX qui les exhorte, d'abord, à racheter le passé par une sincère repentance, puis appelle sur leur race la rosée des bénédictions divines. Fortifiés par cette indulgence et cette tendresse, les vainqueurs se tournent vers l'arène du combat, encombrée de cadavres :

*Saint-Père, nous ensevelirons vos morts, disent les fils de Tancrède dans un geste éloquent, et, désormais, nous serons vos chevaliers, à leur place*¹.

Quelle scène ! Les triomphateurs, le visage plein de larmes, agenouillés dans la boue du champ de bataille devant le Pape, moins humilié qu'eux par la défaite et lui demandant pardon d'un succès obtenu contre Rome ! Quelles âmes magnifiques ! Quels paladins ! Et comme cette grandeur morale, créée par l'Evangile, nous éloigne des temps affreux où l'amoindrissement du Christianisme

¹ D'après Malaterra, la réconciliation du Pape et des barons fut si complète que Léon IX donna aux Normands en fief non seulement la province conquise, mais celles qu'ils s'approprièrent plus tard dans la Calabre et dans la Sicile.

a fait sortir de la nuit païenne et rentrer dans les cœurs toutes les fureurs, toutes les haines, tous les vautours dont nous avait délivrés l'Eglise !

Plus tard, quand Rome, envahie par les bandes impériales, quand la basilique de Saint-Pierre, souillée par l'anti-pape Guibert, crient en vain aux quatre vents du Ciel leur détresse ; quand tous les rois restent immobiles et muets sur leurs trônes, seul Robert Guiscard, avec ses Normands, vient au secours de Grégoire VII, bat une fois de plus les Teutons, chasse l'anti-pape et son empereur, non sans châtier cruellement les Romains, spectateurs passifs de l'invasion et courtisans de l'ennemi. Supplice terrible ! Rome, sauvée par les Normands, faillit périr sous les coups de ses libérateurs. Incendiés par les troupes victorieuses, les monuments leur servaient de flambeaux pour allumer d'autres bûchers et faire de Rome un désert où la nuit jetait moins d'épouvante que les ruines. Ce fut au milieu de ce brasier et de ces décombres que Robert Guiscard et ses légions ramenèrent en triomphe Grégoire VII dans son palais de Latran, soustrait aux fureurs de la soldatesque par des chefs heureusement sans pitié contre l'indiscipline. Pour exercer contre les Romains ingrats une vengeance qui laissât aux futures générations le souvenir et l'exemple d'une justice inexorable, Robert Guiscard voulait raser Rome. Grégoire VII obtint la grâce de la cité repentante. La Rome moderne sait-elle qu'elle doit son salut au geste miséricordieux de ce grand Pape ?

II

Recommandés à la bienveillance du Saint-Siège par leur inaltérable dévouement à sa cause, les Normands de France et leur duc recevaient en 1066, du pape Alexandre II un honneur que ne partagera, dans l'avenir, nul autre peuple. Dépourvu de postérité, saint Edouard, roi d'Angleterre, avait, à son lit de mort, désigné pour lui succéder Guillaume, duc de Normandie, d'autant plus sûr de recueillir cet héritage que le seul prince qui pouvait prétendre à la même Couronne, le roi Harold, venait de franchir le détroit pour jurer, à Rouen, fidélité au futur souverain des îles. Or, le roi Edmond mort, Harold, au mépris du serment qu'il a prêté, récuse les droits de Guillaume et s'adjuge, le 15 janvier 1066, le trône d'où l'a exclu l'arbitre même du royaume. Au lieu de recueillir paisiblement son héritage, Guillaume se voit obligé de le conquérir. Mais, avant de se mettre en campagne, fils soumis de l'Eglise, le duc envoie à Rome Gislebert, archidiacre de Lisieux, et le charge de soumettre au Souverain Pontife les perplexités d'un Prince, pour la première fois peut-être incertain de ses droits. Guillaume doit-il réclamer, les armes à la main, le fief que lui a légué saint Edouard et que lui dispute Harold ? Déclarant la cause de Guillaume juste, Alexandre II stigmatise le vassal parjure et remet à l'adversaire d'Harold l'étendard de saint Pierre.

La cause de Guillaume est la cause même du droit et, par conséquent, de Rome. La bannière de la sainte Eglise Romaine flotte donc, le 16 octobre 1066, au-dessus de ce champ de bataille d'Hastings où se décide le sort d'un Souverain qui, dans l'élan de sa gratitude, proclame lui-même son Royaume, [fief immédiat du Saint-Siège](#). Au cours de cette lutte, génératrice d'un Empire, le drapeau pontifical couvre de ses plis, non seulement la noblesse normande, mais les

clercs, les évêques, les prêtres et les moines, héros ou témoins de la bataille, venus d'outre-mer, pour enseigner aux nouveaux maîtres à préférer le bien universel à l'avantage privé, le devoir au plaisir, la vie future à la vie présente, ce qui demeure à ce qui périt.

Si l'Eglise doit à l'Etat le **service d'ost**, l'Etat, de son côté, donne à la tutrice de la vérité, à l'Eglise, le concours de la force armée. Deux prélats, Geoffroy de Montbray, évêque de Coutances, et Odon, évêque de Bayeux, arborent simultanément le glaive et la croix. Avant le combat, Geoffroy de Montbray célèbre la messe, distribue la communion aux chefs, puis, revêtant la cotte de maille et, saisissant les armes, s'élance dans la mêlée parmi les guerriers les plus intrépides qu'il excite de sa parole et qu'il soutient de son exemple.

De même que Geoffroy de Montbray, chef de l'infanterie, l'évêque Odon de Bayeux, chef de la cavalerie, monte à l'autel avant d'endosser le haubert, puis, sur un signe de Guillaume, le bâton de commandement à la main, se met à la tête des cavaliers, appelés à une intervention décisive. A couvert derrière des retranchements inexpugnables, les Saxons bravent longtemps sans péril les archers de Guillaume, impuissants contre les palissades. Pour faire sortir l'ennemi de ses lignes, Guillaume simule une retraite. Aussitôt, les soldats d'Harold quittent les tranchées, et, descendant la colline, leur lourde hache suspendue au cou, s'apprêtent à tailler en pièces les fuyards. Mais, à ce moment, l'évêque de Bayeux et ses escadrons se ruent sur les barbares en désordre et les culbutent. Terrible rencontre ! Pas un compagnon d'Harold n'échappe au carnage. Cette rupture du front saxon précipite le dénouement de la journée. Guillaume salue dans l'évêque de Bayeux le principal artisan de la victoire¹. Le soir, en retournant les cadavres des vaincus, les Normands trouvèrent treize Saxons, revêtus, sous leur casaque, de la robe monastique. Les prisonniers reconnurent l'abbé de Hida, près de Manchester, et ses douze moines. Un autre fils de saint Benoît, Leofrik, abbé du monastère de Péterborough, près d'Ely, avait également, avec ses religieux, rallié l'armée du roi Harold. Fidèles à leur maître, nos Bénédictins n'avaient pas voulu se désintéresser de son conflit avec le prince normand. Mais ces dociles vassaux savaient-ils que le Pape avait sanctionné le choix du saint roi Edouard et reconnu dans Guillaume le légitime suzerain de la Grande-Bretagne² ?

III

Devenu roi d'Angleterre, en vertu d'un fait d'armes où les évêques normands avaient joué le principal rôle, Guillaume, reconnaissant la haute autorité morale dont jouit l'Eglise, lui demande son appui et la nantit de sa confiance. Un simple moine de l'abbaye du Bec, le Lombard Lanfranc, promu archevêque de Cantorbéry et primat d'Angleterre, construit avec Guillaume l'édifice où la nation britannique abrite, depuis dix siècles, sa fortune, sa foi et son indépendance.

¹ ORDÉRIC VITAL, édit. L. Delisle, II, 146, et 223 ; — AUGUSTIN THIERRY, *Hist. de la conquête de l'Angleterre*, I, 348-350.

² DUGDALE, *Monastic, angl.*, I, 210.

Sous les auspices de Lanfranc, toutes les forces nationales collaborent avec la Monarchie et l'Eglise à la grandeur commune. Lorsque Guillaume, rappelé en Normandie pour mettre ordre aux affaires du duché, quitte momentanément l'Angleterre, c'est, sur l'indication de Lanfranc, à l'évêque de Coutances, que le roi remet le commandement suprême de ses milices. La conduite du prélat justifie le choix du prince. Débarquée sur la côte méridionale, une armée danoise, après avoir enrôlé les habitants du Somerset et du Dorset, s'avance vers le Nord, lorsque l'évêque Geoffroy, se portant au devant de l'ennemi qu'il rencontre non loin de Montaigu, l'attaque avec vigueur et le met en déroute. Plus tard, nouvel exploit. En 1073, une Ligue de mécontents, dirigée par Roger de Bretteville, les comtes de Hereford, de Suffolk et de Norfolk, tente de soulever contre le Conquérant les Saxons, restés fidèles au souvenir d'Harold. Savamment ourdi, le complot étend le réseau de ses mailles sur plusieurs provinces où les survivants d'Hastings ne se sont pas encore consolés de leur défaite.

Il faut triompher au plus vite d'une coalition qui risque de détruire l'ordre nouveau. Un vénérable pontife, saint Wulstan, évêque de Vigorne (Worcester), rassemble à la hâte les chefs normands du pays, et, s'improvisant leur chef, porte aux factieux les premiers coups. Arrive alors l'évêque Geoffroy de Coutances qui, suivi de son collègue, l'évêque Odon de Bayeux, marche contre les traîtres, les refoule, les oblige à s'enfermer dans la citadelle de Norwich où il les assiège et les force à demander merci. La découverte de la conjuration, la guerre, la victoire, le siège, la capitulation, toutes les vicissitudes de la campagne, n'ont pas retenu notre stratège épiscopal plus d'un mois hors de Londres.

Comme nos lecteurs viennent de le voir, un prélat canonisé par l'Eglise, saint Wulstan, n'hésite pas à se mettre à la tête des milices pour faire échec aux adversaires de Guillaume. Un chroniqueur nous montre le même évêque de Worcester ne se déplaçant jamais sans une escorte de vassaux en armes, selon la coutume des évêques normands¹. Un vulgaire souci de faste n'impose pas à saint Wulstan cet appareil. Chef militaire, l'évêque veille sur la sécurité du royaume, épie les partis hostiles, prêt à recevoir leur soumission, s'ils se repentent, non moins résolu à les combattre, s'ils s'obstinent dans la révolte. C'est ainsi qu'en 1074, la vigilante offensive de saint Wulstan empêche la jonction de deux comtes insurgés contre Guillaume et préserve l'Angleterre d'une guerre civile.

Un autre saint anglais, Anselme, abbé du Bec, pressé par Guillaume d'accepter le siège de Cantorbéry, devenu disponible par la mort de Lanfranc, commence par répondre au roi (1093) : *Prince, je ne puis consentir à mon élection que si vous consentez à me considérer comme votre père spirituel, de même que je vous regarde comme mon seigneur temporel*. Accord conclu.

Si Guillaume, indocile à ce pacte, viole effrontément les droits de l'Eglise, Anselme refuse au roi la satisfaction de la même infidélité. Ni l'exil, ni la menace du dernier supplice, n'intimidèrent, personne ne l'ignore, le défenseur des libertés de l'Eglise et ne firent reculer le champion de la cause de Dieu. Mais on

¹ GUILLAUME DE MALMESBURY, *De gestis Pont. Angl.*, lib. IV. — BOLLANDISTES, *Acta sanct.*, 10 janv. *Nam et consuetudines episcoporum normannorum non amittebat, pompam militum secum ducens.*

sait moins, ce nous semble, que l'archevêque déploya la même intransigeante ardeur au service temporel de son prince. Un jour, invité par le Légat d'Angleterre, le cardinal Gautier, à une conférence, saint Anselme, tout en acquiesçant aussitôt à ce désir, demande au Légat de lui fixer un rendez-vous près de Cantorbéry. Le roi, — écrit l'archevêque, — m'a chargé de guetter, nuit et jour, l'ennemi d'outre-mer : il faut que je l'empêche de débarquer dans les ports voisins de ma ville épiscopale. A quelque heure que ce soit, si un messenger me signale une invasion, ma consigne est d'appeler immédiatement aux armes fantassins et cavaliers et de me mettre à leur tête pour refouler l'envahisseur. Comme le Légat ne paraît pas goûter cette excuse, l'archevêque insiste et prie le cardinal de ne pas différer sa communication. Le temps presse. En compagnie de l'archevêque d'York et de quelques autres prélats, je pars pour une expédition militaire. Commis par le roi à la garde du poste le plus dangereux et le plus exposé, je dois me tenir prêt à marcher, dès la première alerte, contre l'ennemi¹.

Ainsi, c'est à ce Pontife, si pénétré de ses droits et si soumis à Rome, que Guillaume confie la défense armée du territoire le plus vulnérable. Quel hommage à la loyauté de l'Episcopat ! Même au plus fort de la lutte qu'il dirige contre l'Eglise, le roi d'Angleterre révère dans l'Evêque le plus féal serviteur de la Couronne. Notre despote ne raisonne pas si mal. La fidélité religieuse du prélat garantit la fidélité politique du vassal. Aussi, de tous les corps de la société féodale, le clergé passe-t-il, aux yeux des Rois anglais, ainsi que des nôtres, comme le plus dévoué à leur puissance et le plus passionné pour la cause nationale. Voilà comment s'expliquent les immenses libéralités territoriales dont les successeurs de Guillaume comblent les Abbés et les Evêques. Aux termes du droit féodal, la concession d'un franc-fief, ou fief noble, impose au bénéficiaire le service d'ost. En démembrant le domaine royal, en distribuant les forêts, les champs, les métairies, les manoirs, sans doute le Roi aliène un lambeau du sol, mais il gagne, en revanche, dans chaque évêque ou abbé, un chef militaire qui, dès que le souverain appelle aux armes les vassaux de la Couronne, lève les hommes de son fief, les équipe et les conduit à l'armée, auxiliaires énergiques du prince et compagnons indéfectibles de sa croisade. Le feudataire laïque se brouille, se lasse ou s'évade ; le feudataire ecclésiastique reste ferme au péril et au devoir².

IV

Le naufrage de la *Blanche Nef*, où périrent trois enfants d'Henri Ier, ayant frustré ce prince de toute postérité mâle, un petit-fils du Conquérant, par les femmes, Etienne, comte de Blois, débarque sur la côte de Kent, le 23 décembre 1135, et se fait adjuger par les prélats et les barons la couronne d'Angleterre. Si cette acclamation ravit à la fille d'Henri. Mathilde, mariée en secondes noces à Godefroy, comte d'Anjou, les droits dont l'avait investie son père, elle ne la

¹ *Postquam Rex mihi præcipit ut illam partem Regni sui, in qua maxime irruptionem hostium quotidie timemus, diligenter custodirem et quotidie paratus essem hostibus occurrere. Epist. 35.*

² THOMASSIN, *Ancienne et nouvelle Discipline de l'Eglise*, t. III, chap. de la Milice, p. 397.

dépossède ni de ses titres, ni de ses exigences. Docile aux suggestions de l'entrepreneuse héritière, son oncle David, roi d'Ecosse, passe la Tweed, envahit le comté d'York (1138) et, dans sa marche à travers les campagnes et les bourgs, lâche la bride aux instincts sauvages des soldats qui défendent la cause de la Prétendante. [Les Saxons](#), — raconte une Chronique, — [fendent le ventre aux femmes enceintes, jettent les enfants en l'air et les reçoivent sur la pointe des lances. Ils massacrent les prêtres au pied des autels et brisent la tête des crucifix.](#)

En l'absence du roi Etienne, et devant l'inaction du comte de la province, laissé sans consigne, un vaillant prélat, originaire de Bayeux, Thurstan, archevêque d'York, prend sur lui de convoquer les prêtres des paroisses, avec leurs milices, et, malgré son grand âge, annonce qu'il mènera lui-même les troupes de l'Eglise contre l'envahisseur. La campagne revêt aussitôt le caractère d'une croisade. Sur l'ordre de Thurstan, les légions paroissiales, rassemblées à York, se préparent au combat par trois jours de jeûne. Au moment d'affronter l'ennemi, l'archevêque absout les Croisés de leurs fautes et, d'un geste paternel, étend sur leurs têtes courbées la dextre bénissante. Une litière s'offre à Thurstan, incapable de monter à cheval, mais, sur les instances des lords, pleins de pitié pour sa débilité physique, le prélat se fait remplacer, à la tête de l'armée, par l'évêque d'Orkney, Rulf, et, cette décision prise, réintègre le palais épiscopal d'York.

Un autre pontife, également d'origine normande, Raoul, évêque de Durham, chargé de haranguer les troupes avant le combat, monte sur une éminence d'où il prononce un discours qui se termine ainsi :

[Les piques des Ecosais sont longues, il est vrai, mais le bois en est fragile et le fer de mauvaise trempe. On les a entendus, dans leur jactance, les hommes du Galloway, dire que le breuvage le plus doux était le sang d'un Normand. Faites en sorte que personne d'entre eux ne retourne vers les siens se vanter d'avoir tué un Normand.](#)

Pour communiquer à l'armée l'invincible résolution qui les anime, Evêques et Barons, après avoir arboré les bannières de saint Pierre d'York, de saint Cuthbert de Durham, de saint Jean de Beverley, de saint Wilfrid de Ripon, les fixent au mat que supporte un gigantesque chariot à quatre roues, [tank](#) mystique, au sommet duquel veille, dans une pyxide d'or, une Hostie consacrée. C'est rangées autour d'un char semblable, — le fameux [carroccio](#) de Milan ! — que les cités lombardes vont au combat contre les Empereurs allemands. L'heure de la rencontre sonnée, les montagnards écossais s'élancent, en criant l'ancien nom de leur pays : [Albanie ! Albanie !](#) et, du premier élan, enfoncent le centre de l'armée épiscopale, [comme ils auraient fait d'une toile d'araignée](#). Mais les cavaliers normands, chargeant de front, en rangs serrés et la lance basse, se ressaisissent bien vite. La manœuvre enveloppante de leurs ailes jette le désordre parmi les assaillants qui tirent en vain leurs claymores pour résister à cette poussée.

C'en est fait : les évêques ont gagné la partie. Désormais, le vieux cri anglais : [Point de Normands !](#) exhalé sur tant de champs de bataille, ne jaillira plus des lèvres saxonnes. Le mât, auréolé de bannières, baptise la journée. Les historiens

la nomment la [Bataille de l'Etendard](#) (28 août 1138)¹ et font honneur de la victoire à l'Episcopat normand et aux hommes des paroisses, *the parishioners*, coalisés contre le Saxon, comme leurs ancêtres d'Hastings.

Conquise le 15 juillet 1099, par Godefroy de Bouillon, Robert de Flandre, Raymond de Toulouse, Tancrède, Bohémond, le comte de Saint-Gilles et leurs quarante mille compagnons, Jérusalem, après avoir, pendant près d'un siècle, abrité la Croix, retomba, le 3 octobre 1187, sous le joug de l'Islam, — aujourd'hui, enfin, est expulsé de la cité sacrée où le Sang d'un Dieu nous racheta de la servitude et de la mort. Un long cri d'indignation et de douleur accueillit la rumeur de cet opprobre. Comme au temps d'Urbain II et de saint Bernard, toute l'Europe en fut remuée dans ses couches les plus profondes. [Si vieillards oublioient son âge](#), dit un chroniqueur ; [li infers leurs maladies ; les femmes meismes et li enfant en prenoient leurs cuers à faire granz choses](#). Le même chroniqueur dira, plus tard, des combattants : [Bien sembloit que peu leur chaussist des choses temporels](#), affirmant ainsi le désintéressement généreux des Croisés, — bandes ignorantes qui partaient au hasard, ou troupes armées qui se groupaient par contrées, sous le pennon des grands chefs, dociles à la voix du Pape, [marchant](#) — comme le dit si bien le moine Guibert de Nogent, — [sous l'impulsion divine, sans chef suprême, sans autre guide que Dieu seul !](#)

Sous un antique ormeau, près de Gisors, le 21 janvier 1188, les rois de France et d'Angleterre signent un traité qui leur interdit toute guerre privée, tant que le Sarrasin ne sera pas vaincu, la Terre Sainte ouverte aux pèlerins et le tombeau du Christ délivré. Quelques jours plus tard, évêques de Normandie et d'Angleterre, réunis en Synode, au Mans, obligent les fidèles, sous peine d'anathème, à payer pour l'affranchissement de la Terre Sainte une dîme, — [la dîme saladin](#)e — qui frappe tout et n'exonère que les chevaux des Croisés et les livres des Clercs. En même temps, défense, les jours de fête, de porter des habits somptueux et, dans les festins, de servir plus de deux mets. Le fidèle n'est que l'usufruitier de ses biens : le fond appartient à Dieu, toujours maître d'exiger la part qu'il lui convient pour les pauvres ou pour son service.

Dès le 11 février 1188, du palais épiscopal de Cantorbéry sort l'Archevêque Baudouin, impatient de lever la Croix au-dessus de la foule et d'appeler à la défense de la cause idéale qu'a prise en mains l'Eglise, les peuples esclaves des ténèbres et des sens. A peine l'auguste prédicateur a-t-il pris la parole que les populations presque sauvages du pays de Galles sentent s'allumer dans leur poitrine la flamme d'un enthousiasme sacré. Vainqueurs, pour la première fois peut être, de l'instinct animal et de la convoitise sensuelle qui les courbent vers le sol, artisans et laboureurs relèvent la tête et comprennent la grandeur de la mission à laquelle l'évêque Baudouin veut associer leur détresse. Si les femmes, plus terrestres et plus âpres, combattent la Croisade, et, pour immobiliser les hommes sur la glèbe natale, cachent leurs habits, les Gallois, réfractaires à cette ruse, désertent quand même les champs, laissent la charrue, accourent, presque nus, sous la bannière de l'archevêque, baisent la poussière que secouent ses

¹ FLEURY, *Abrégé de l'Histoire d'Angleterre*, 55. — *Dictionary of National Biography*, v° Thurstan, LVI, 352.

chaussures, et ne veulent plus d'autre chef que cet apôtre de la lutte et de la souffrance.

Au mois de mars 1190, accompagné d'Hubert, évêque de Salisbury et de Radulf Glanville, Baudouin franchit le détroit et se dirige vers Marseille où une flottille attend les premiers croisés anglais, pour les transporter, sans escale, à Tyr, qu'ils atteignent le 16 septembre. De l'ancien royaume de Jérusalem, il ne reste plus que quelques lambeaux : Tyr, Tripoli et la principauté d'Antioche. Clé de la Palestine, Saint-Jean-d'Acre voit battre ses murs par une armée que commande le roi Gui de Lusignan, armée peu nombreuse d'abord, mais bientôt grossie par des centaines de recrues, avant-garde de la troisième Croisade, paladins gourmands d'équipées, comme Philippe de Dreux, évêque de Beauvais ; Philippe d'Alsace ; Henri II, comte de Champagne. Sans se laisser intimider par cette force imposante, le sultan Saladin oppose aux assauts des chrétiens toutes les ressources de l'artillerie ottomane, et, notamment, le feu grégeois, avec lequel il sème la mort dans les phalanges des croisés, saccageant leurs béliers et détruisant leurs tours. Le 12 novembre 1189, Lusignan décide de livrer aux Turcs une bataille en règle. La veille du combat, en l'absence du patriarche, l'archevêque Baudouin, après avoir absous et béni l'armée, estime qu'un devoir plus strict encore, s'impose à son patriotisme et à sa vigilance. A l'appel du prélat, cent chevaliers et cent écuyers, ses vassaux, groupés autour de la bannière de saint Thomas, son prédécesseur, rejoignent les combattants, pendant qu'en compagnie de Frédéric de Souabe et de Théobald de Blois, il garde le camp des Croisés. Les excès de l'armée affectent péniblement l'esprit du vénérable pontife. Opprimé par la douleur, Baudouin prie Dieu de le soustraire au tourbillon de ce monde. **Ne voilà-t-il pas trop longtemps déjà, s'écrie-t-il, que je commande une armée ?**¹ Cri généreux d'une âme chrétienne qui, tout en se soumettant aux rigueurs de la vie militaire, demande que sur le sol de sa patrie cessent de s'alourdir les exhalaisons des charniers.

V

Ton seigneur, le roi d'Angleterre, — dit, un jour, le comte Thibaut de Champagne à l'Anglais Gautier Map, — ton seigneur ne manque de rien ; hommes, chevaux, or, soie, diamants, gibier, fruits, il a de tout en abondance. Nous, en France, nous n'avons que du pain, du vin, de la gaîté.² Ce caustique parallèle met bien en relief les deux Royautés, avec leurs traits caractéristiques et leurs différences. Pendant la deuxième moitié du XII^e siècle, autant notre Louis VII est simple, austère, accueillant, religieux, humain, scrupuleux, secourable aux petites gens, dévoué à l'Eglise, soumis au Pape, autant Henri II, agité, violent, batailleur, cruel, peu tendre au Souverain Pontife, résolument hostile au clergé, compromet ses dons supérieurs par des excès, des vices et des crimes qui le dégradent devant ses contemporains. Si l'assassinat de Thomas Becket n'avait pas voué le nom du Plantagenet à une juste flétrissure, les guerres qu'il soutint contre ses fils suffiraient à desservir sa mémoire. La lutte déclarée par Henri II à l'Eglise devait préjudicier davantage encore au petits-fils du Conquérant. Tout présageait

¹ *Dictionary of National Biography*, III, 433

² J. BARDOUX, *De Walterio Mappio*, thèse latine, 1900.

le triomphe de l'énergique Henri II sur le faible et irrésolu Louis VII. Un territoire, égal à vingt de nos départements à peine, obéit au roi de France, tandis que quarante-sept reconnaissent l'autorité du roi d'Angleterre. Cette disproportion de forces, jointe à la supériorité intellectuelle d'Henri II, semble rendre inévitable la réunion des deux Couronnes sur une seule tête. Qu'arrive-t-il, pourtant ? L'amitié d'Alexandre III et les sympathies du clergé font pencher la balance en faveur du monarque français. Lorsque l'archevêque de Cantorbéry, pour empêcher Henri II de commettre l'irréparable attentat qui, pendant des siècles, doit arrêter l'ascension de l'Angleterre vers l'hégémonie de l'Europe, vient chercher un refuge en France, Henri II somme notre roi de refuser l'asile de ses domaines au **traître**, condamné par la justice anglaise. Outré de cette prétention, Louis VII s'empresse de répondre qu'il ne permettra jamais qu'on touche au prélat, **pas plus qu'à la pupille de ses yeux**. Certes, conclut-il, **je suis roi tout aussi bien que le roi d'Angleterre. Mais je ne pourrais pas déposer le moindre clerc de mon Royaume**. En reconnaissant ainsi l'intangibilité de la puissance spirituelle, le monarque français proclame en même temps l'indépendance de la conscience contre la contrainte de la force brutale.

Cette réponse devait porter malheur au roi d'Angleterre. Le clergé conquis par la fière parole du Capétien, salue aussitôt dans Louis VII le souverain chrétien, hostile au roi barbare. Avant Louis VII, sans doute, nos évêques, même ceux que le droit féodal soumit à la suzeraineté du roi d'Angleterre, ne supportaient cette domination qu'avec impatience. Mais, à partir de Louis VII, leur préférence s'affirmera plus résolument en faveur des Capétiens, pleins de respect pour l'Eglise qui défend l'âme humaine contre les violences des puissants et les fourberies des habiles. Quand Henri II, obligé de faire face à tous ses fils et à leur mère, déchaîne contre le Poitou, la Bretagne, la Normandie, le Limousin soulevés, les bandes d'aventuriers qui se mettent alors à la solde des princes à court de soldats, — routiers, brabançons, cottereaux, basques, ribauds, paillers, écume de l'Europe, — les évêques refusent de laisser passer ce cyclone sans tâcher d'en préserver leurs peuples. Un faux patriotisme ne les condamne pas à l'inertie. Les *Miscellanées* de Baluze et le *Cartulaire* d'Orbazin nous montrent les barbares renouvelant les exploits des pirates scandinaves contre les populations agricoles et celles-ci se mettant à la disposition de l'évêque qui les arme et les conduit à l'assaut des déprédateurs. Ainsi fait l'évêque Géraud Hector du Cher (1137-1177). Vieillard aveugle, Géraud, pour rassembler l'armée nécessaire, emprunte la voix d'un interprète, — Isembert — le nouvel abbé de Saint-Martial, qui, le dimanche des Rameaux, appelle le peuple à la rescousse. Pendant que les fidèles de l'évêché s'équipent, l'abbaye de Grandmont abrite l'évêque. Au bout de quelques jours, Isembert va prendre le prélat au monastère, et, tous les deux, l'évêque et le grand abbé, l'épée d'une main, la croix de l'autre, se mettent en campagne. N'est-ce pas un épisode de nos *Chansons de Geste* qui se déroule devant nos regards, que ce cortège de moines et de clercs, au milieu desquels se détache un vieux pontife aveugle, s'en allant commander les troupes improvisées qu'il encourage de sa présence et de ses paroles, surabondant de foi dans la protection du Ciel et plein de confiance aussi dans l'intrépidité de ses vassaux ?

Les Limousins rencontrent les Brabançons à Malemort. L'évêque et l'abbé sont au premier rang des chefs. Raymond de Turenne, vicomte de Limoges, commande le premier corps ; Archambaud de Comborn le deuxième ; Guillaume de Taillefer, fils du comte d'Angoulême, Olivier de Lastours et Eschivat de Chabannais, les autres. Le choc est terrible. La victoire reste à l'armée épiscopale. Deux mille cadavres de mercenaires anglais, épars sur le sol, entre Malemort et Brive (21

avril 1177) attestent le triomphe de la cause française et assurent la tranquillité de la province.

Trêve temporaire ! En 1183, les bandes britanniques dévastent de nouveau le pays et le dépeuplent. Il faut les chasser. Le successeur de Géraud du Cher, Sebrand Chabot (1178-1198), évêque et vicomte de Limoges, [voyant détruire ses diocésains par les pillards](#), le cœur ému de compassion, devant les victimes des forfaits commis chaque jour, appelle les seigneurs et les [Communes](#) aux armes, joint, près d'Ahun, le jour de Pâques, une armée de six mille brigands, la met en déroute, et, poursuivant les fuyards à travers la Combraille, en fait un carnage qui laisse vingt ans de répit aux Limousins, enfin délivrés du fléau. Ennemi déclaré des Plantagenets, Sebrand Chabot ne se réconcilie pas avec les Anglais et lègue ses animosités à Jean de Veyrac (1198-1218), son successeur, adversaire non moins irréductible de l'étranger. Sous le pontificat de Jean de Veyrac, les routiers, embusqués dans le château et la ville de Noblat, oppriment toutes les paroisses, à portée de leurs coups. Avec le concours des prélats, des barons et du peuple de la province, l'évêque de Limoges chasse cette ribaudaille et, [par là](#), dit l'historien Coral¹, [brise le bras du roi d'Angleterre](#). Jean-sans-Terre et son fils Henri III n'oublièrent jamais cet exploit, si funeste à leur suprématie, et, lorsqu'une offensive heureuse les remit en possession de Limoges, Jean-sans-Terre non seulement saisit les domaines de l'évêque, mais expulsa Jean de Veyrac qui, mis au ban du fief, s'empessa d'obéir à l'appel d'Innocent III conviant les Evoques à la croisade et fixant le rendez-vous à Damiette.

¹ La *Chronique de Pierre Coral* (*Historiens de France*, XVIII, 239), fixe la date au 28 mars 1182. — Louis GUIBERT, *Les Évêques de Limoges et la Paix Sociale*, 13 à 18.

CHAPITRE VII

XIIe SIÈCLE. - Ordres de Chevalerie et la Chevalerie

I. Saint Bernard (1091-1153) donne une Règle à l'Ordre du Temple et crée le Moine-Soldat. - Sa doctrine sur la guerre. - L'Abbé Suger prend la Croix. — II. Caractère sacré de la guerre, d'après Lacordaire. — La Chevalerie nous protège contre les ennemis de l'ordre chrétien. — III. Code de la Chevalerie. - Le Chevalier est le Défenseur armé de la Vérité désarmée. - Cérémonial de la réception du Chevalier. - Bénédiction de l'Epée et du Chevalier, vengeur du droit ! — IV. Bénédiction du Vexillum. - Le Pontifical romain conserve la Bénédiction du Soldat et de l'Epée, et tient ce rite à la disposition du combattant d'aujourd'hui.

Le Soldat, que l'ordre de son capitaine jette dans le brasier d'une mêlée, immole sa liberté, sa fortune, son avenir, sa vie, au bien commun, et, dans ce moment sublime, se confond avec le Prêtre, comptable, lui aussi, de ses loisirs, de ses biens, de son sang, au peuple chrétien ou infidèle. Mais le même soldat n'est-il plus qu'un dignitaire chamarré d'or, étranger aux risques du champ de bataille ; — un cubriculaire appauvrissant de son faste la nation, au lieu de l'enrichir de ses sacrifices ? Entre l'homme de Dieu et l'homme du prince, s'érige aussitôt une infranchissable cloison. Dans l'onéreux courtisan qui n'a du soldat que le galon, le peuple ne reconnaît plus l'émule héroïque du prêtre. Voilà pourquoi saint Bernard harcèle de ses censures l'archidiacre de Notre Dame, Etienne de Garlande, nanti par Louis le Gros d'une dignité militaire qui, tout à la fois, le soustrait au péril et le livre à l'orgueil. Est-il quelqu'un, — dit le grand moine¹, — dont le cœur ne s'indigne, dont la langue ne murmure, au moins en secret, contre un clerc qui, au mépris de l'Évangile, sert pareillement Dieu et Mammon, exerce dans l'Église une place, une fonction qui n'est pas inférieure à celle des évêques, et, en même temps, remplit dans l'armée un emploi supérieur à celui des premiers officiers ? N'est-ce pas une indignité que de vouloir paraître à la fois clerc et soldat, pour n'être, en somme, ni l'un ni l'autre ?

Ainsi, saint Bernard blâme, non le clerc qui, de même que tous les évêques d'alors, compagnon du prince à la guerre, lutte contre le mécréant ou l'infidèle, mais l'évêque illusoire et l'officier de parade. L'union du clerc et du soldat sous la même armure, heurte même si peu l'abbé de Clairvaux, que l'Église doit à saint Bernard l'institution qui homologue, et, que dis-je, qui sanctifie cet accord. Fondé en 1118 par un seigneur champenois, l'Ordre du Temple, neuf ans plus tard, ne comptait encore que neuf chevaliers quand Hugues de Payns pria Bernard de lui tracer une règle. En déférant à ces vœux, l'illustre moine donne au Temple l'empire de l'Europe. Incomparable hardiesse ! Hier, artisan du crime, le soldat investi, aujourd'hui, de l'onction sacrée, est promu champion du Christ. Ce n'est plus un laïque, c'est un moine qui s'engage à verser son sang pour agrandir, l'épée à la main, le Royaume du Rédempteur. La profession militaire cesse d'être un métier pour devenir un sacerdoce. Le chevalier du Christ, écrit saint Bernard, dans son *Eloge de la nouvelle milice*², tue en conscience et meurt tranquille. En mourant, il travaille pour lui-même ; en tuant, il travaille pour le Christ. Ce n'est plus sans raison qu'il porte un glaive ; il est le ministre de Dieu pour le châtement des méchants et l'exaltation des bons. Quand il tue un malfaiteur, il n'est pas homicide, mais le vengeur de la Loi et le défenseur du peuple fidèle.

Mais c'est dans le texte même de la Règle du Temple, approuvé par les Souverains Pontifes, qu'il faut chercher la formule canonique de l'Ordre baptisé par saint Bernard. Dans l'institution nouvelle, — y est-il dit, — la milice s'unit si bien à la Religion, que la Religion, se trouvant ainsi munie d'une arme, peut frapper l'ennemi sans commettre de faute³.

¹ ABBÉ VACANDARD, *Vie de saint Bernard*, I, 260.

² VACANDARD, *Vie de saint Bernard*, I, 237.

³ VACANDARD, *Vie de saint Bernard*, I, 237.

Pour que la guerre s'exerce sans scrupule, il faut qu'elle sévise, non entre les nations chrétiennes, mais contre les peuples infidèles. Voilà le principe fondamental du droit chrétien. Mais, même brandi contre le musulman ou le Gentil, le glaive, béni par l'Eglise, doit s'interdire les sauvages prouesses que se permet l'arme païenne. Même, dans nos gestes de mort, le baptême que nous avons reçu doit affirmer la suprématie morale de notre race¹. Cette horreur de la barbarie dicte au Pape Innocent III son édit contre les armes à feu et au Xe concile de Latran (1137) le canon² qui, sous peine d'anathème, prohibe la baliste et l'arbalète comme *armes trop meurtrières*. Plus la barbarie outrage l'ordre immortel, plus le soldat chrétien doit le respecter, — tant il importe que le monde apprenne à distinguer la société chrétienne de celle qui ne l'est pas encore ou qui ne l'est plus. Si la surenchère de la cruauté finissait par prévaloir contre l'émulation de la vertu, ce triomphe du mal ne ferait-il pas de tous les belligérants des vaincus, — et l'impératif du devoir, la conscience, ne risquerait-il point de périr dans ce cataclysme ? Ni la convoitise, ni la vanité ne doivent profaner de leurs suggestions les caravanes de la Milice du Temple. *Triste combat, écrit l'abbé de Clairvaux, que celui qu'anime un coupable désir d'agrandissement ou un vain amour de la gloire ! En pareil cas, donner la mort ou la recevoir n'est ni sûr ni glorieux. Si votre cause n'est pas juste, si votre intention n'est pas droite, vous allez à la honte et non à l'honneur. Votre but n'est-il que de tuer votre adversaire ? Vous n'avez, alors, d'autre alternative que de mourir homicide ou de vivre homicide. Mais, victorieux ou vaincu, mort ou vif, lamentable sera votre sort*³.

Quelle noblesse dans cette distinction entre le soldat païen et le milicien du Christ, l'un saccageant le patrimoine des peuples pour s'enrichir de leurs dépouilles, l'autre, terrassant les peuples infidèles pour soustraire la Vérité à leur oppression et les chrétiens à leurs sévices. Se rappelant le rôle joué par les légions paroissiales, Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, souhaite que l'Eglise se serve de l'Ordre du Temple pour diminuer les querelles entre les princes et pour donner aux causes justes la prépondérance qu'usurpe trop souvent l'iniquité⁴.

Répandu aussitôt dans toute l'Europe, l'écrit de saint Bernard enflamme les batteurs d'estrade en quête d'aventures et les encadre dans un Ordre qui, les délivrant de leurs tares, délivre l'Europe du péril auquel l'exposait une clientèle plus intrépide que scrupuleuse. Le branle ainsi donné, la France, l'Espagne, le Portugal, rivalisent d'émulation chevaleresque et ouvrent aux vaillances disponibles vingt corporations militaires, comme l'Ordre Teutonique, les Ordres de l'Hôpital, de Calatrava, d'Alcantara, de Saint-Jacques de Compostelle, d'Avis, de l'Aile, etc., où s'enrôle une élite avide de prouesses et de sacrifices. L'ordre de Saint-Jacques, approuvé par le pape Alexandre III, reçoit du pape Innocent III

¹ L'Epée, dit Léon Gautier, est l'arme sainte ; elle contient dans son pommeau les ossements des Saints. L'Epée est un reliquaire. Dans l'*Ordene de Chevalerie*, ce Code de l'Honneur enjoint au chevalier de se servir exclusivement de l'Epée pour frapper le riche qui opprime le pauvre et punir le fort qui persécute le faible. *La Chevalerie*, p. 198, 293.

² Vingt-neuvième canon ; *Artem autem illam mortiferam et Deo odibilem ballistariorum et sagittariorum adversus Christianos et Catholicos exerceri de cetero sub anathemate prohibemus*. GUÉRIN, *Les Conciles*, t. II, 341.

³ S. BERNARD, *De laude novae militiae*. VACANDARD, *Vie de saint Bernard*, I, 244-245.

⁴ *Epistola Petri Cluniacensis*, dans les *Historiens de France*, t. XV, 650, cité par M. F. Duval, *Doctrine de l'Eglise sur la Guerre au Moyen Age*.

une charte où l'illustre pontife recommande aux chevaliers, en guerre contre les Sarrasins, de ne tirer l'épée, ni pour obtenir les louanges des hommes, ni pour avoir le plaisir de verser le sang des infidèles, ni pour acquérir des honneurs ou des richesses. Un vrai soldat de Dieu ne doit avoir d'autre dessein que de défendre les chrétiens contre les insultes des mécréants et de porter les infidèles à demander le baptême.

A la suite de saint Augustin, saint Bernard avait dit : *Il n'y a pas de loi qui défende au chrétien de frapper du glaive. L'Évangile recommande aux soldats la modération et la justice, mais il ne leur dit point : Jetez bas vos armes et renoncez à la guerre !* Le 21 avril 1146 quand l'assemblée des barons et des évêques se réunit à Vézelay, sous la présidence du roi Louis VII, pour délibérer sur la croisade, saint Bernard prend la parole et, dans un discours d'une ardente éloquence, gourmandant la trop longue inertie des seigneurs, les menace du châtement divin, s'ils ne prennent pas les armes pour affranchir les chrétiens courbés sous le cimeterre turc. En même temps que Louis VII et les Féodaux présents, le comte de Champagne, le comte de Tonnerre, le comte de Dreux, le comte de Maurienne, etc., subjugués par l'orateur, fondent en larmes, et demandent la croix, plusieurs prélats, parmi lesquels Simon, évêque de Noyon, Godefroy, évêque de Langres, Alain, évêque d'Arras, Arnold, évêque de Lisieux, se jettent aux pieds de saint Bernard et font le serment de combattre, les armes à la main, l'infidèle¹. Dans une autre assemblée, tenue celle-ci à Chartres, le succès de la croisade paraît si bien dépendre de l'illustre moine que, le jour où il faut élire le commandant en chef de l'armée, une acclamation unanime investit de cet honneur l'abbé de Clairvaux. L'apologiste de la guerre, le législateur de l'Ordre du Temple, ne s'est-il pas désigné lui-même à la charge que confèrent au grand moine, dans un transport d'enthousiasme, rois, princes, comtes, soldats, religieux, entraînés, par son appel aux armes, contre les ennemis du Christ et les usurpateurs de son tombeau ? Profondément ému par un choix que justifie l'exemple de tant de Papes et d'Évêques qui s'armèrent contre l'Islam, saint Bernard n'invoque, pour l'écarter, que la débilité de ses forces et l'insuffisance de ses aptitudes. Et comme le Pape Eugène IV pourrait bien s'autoriser du vote de Vézelay pour obliger Bernard à ne pas se dérober à ce redoutable devoir, l'abbé de Clairvaux, dans une lettre immédiatement adressée au Souverain Pontife, le supplie de ne pas *l'abandonner à la fantaisie des hommes*. Mais, après s'être retranché dans son impéritie pour repousser le commandement qu'on lui offre, saint Bernard n'insiste qu'avec plus de vigueur auprès d'Eugène IV pour que le Chef de l'Église, saisissant *les deux glaives*, les emploie à la délivrance de nos frères d'Orient, captifs de la tyrannie musulmane.

Dans la Croisade qui s'engage contre l'infidèle, le caractère de l'offensive exclut, aux yeux de saint Bernard, tout antagonisme entre le ministère sacerdotal et la fonction guerrière. Rigoureux censeur du sénéchal archiprêtre Etienne de Garlande, l'abbé de Clairvaux ne réproouve que l'officier fictif et le soldat ostentatoire².

¹ ODON DE DEUIL, 2 et 8. Geste de Louis VII (*Bibliothèque des Croisades*, I, 212.)

² S. BERNARD, *De laude novæ Militiæ*, cap. IV, n° 7. — VACANDARD, *Vie de saint Bernard*, I, I, 237.

Si Louis VII prit, en 1146, la croix, ce ne fut point la faute de l'abbé Suger, détracteur obstiné de l'expédition recommandée par saint Bernard. L'échec de l'entreprise ne devait que trop sanctionner cette défiance. Mais, volteface singulière ! Au lieu de triompher d'une opposition si justifiée, Suger, battant sa coulpe, supplie les barons et les évêques de s'enrôler dans une nouvelle guerre sainte. Comme ces exhortations se heurtent au silence de l'étonnement et de la douleur, l'abbé de Saint-Denys, irrité de cette muette résistance, mais résolu, malgré tout, à lever une armée, déclare qu'il la conduira lui-même en Palestine. Déjà, plus de dix mille volontaires sont accourus sous les drapeaux du croisé sexagénaire, prosterné sur le tombeau de saint Martin pour implorer la tutelle du thaumaturge des Gaules, quand la mort fait tomber de la main de l'abbé-soldat l'épée à peine sortie du fourreau.

II

La politique de l'Eglise n'est pas une politique de négation et d'ostracisme. Discipliner les bandes féodales au lieu de les proscrire, sera le meilleur moyen d'assurer à la Royauté une force qui, jusqu'ici, ne fut que turbulente, et à l'Eglise une Milice qui sera demain le dévouement et l'ordre. Comment donc s'y prendra l'Eglise ? Créatrice de la Chevalerie, en conférant au futur soldat le droit de porter l'épée, elle l'instruit de ses devoirs, et lui apprend que la guerre, au lieu d'être la violence, peut être la rédemption. Au début de sa carrière, un grand orateur, l'illustre Lacordaire, dans ses Conférences sur la puissance coercitive de l'Eglise s'écriait : **Il est certain que l'Eglise n'a pas le droit du glaive matériel... Les armes de la Vérité, c'est la persuasion y celles de l'erreur, c'est la Force !¹** Plus tard, Lacordaire, éclairé par l'étude, tient un autre langage. L'Histoire lui apprend que les Papes n'avaient pas, sous le nom de **paix**, canonisé la résignation à la tyrannie, ni abandonné aux supplices la Vérité opprimée. Dans la *Vie de saint Dominique*, l'historien met le fondateur de son Ordre en face des Albigeois et de leur protecteur, le comte Raymond de Toulouse :

Depuis longtemps, dit l'illustre moine, **nulle sécurité n'existait pour les Catholiques dans les pays soumis au comte de Toulouse. Les monastères étaient dévastés, les églises pillées. Un catholique ne pouvait obtenir justice de Raymond contre un hérétique. Toutes les entreprises de l'erreur étaient placées sous sa sauvegarde. Des bandes de brigands enlevaient des tabernacles les vases sacrés, profanaient le corps de Jésus-Christ, etc. ¹**

Pour mettre un terme à ce désordre, le Pape Innocent III, comme nous le verrons plus loin, prêcha la Croisade contre le comte de Toulouse. Cette croisade apparut aussitôt à Lacordaire comme une entreprise sacrée.

La guerre, dit l'Orateur, est l'acte par lequel un peuple résiste à l'injustice au prix de son sang. Partout où il y a injustice, il y a cause légitime de guerre jusqu'à satisfaction. La guerre est donc, après la Religion, le premier des offices humains ; l'une enseigne le Droit, l'autre le défend : l'une est la parole de Dieu, l'autre son bras !²

¹ LACORDAIRE, *Conférences* (édit. Poussielgue) t. II, p. 130, 137.

² *Ibidem*, p. 67.

Pourquoi le grand orateur adjuge-t-il à la guerre un caractère presque religieux ? C'est que, dès l'origine de notre histoire, les Puissances occultes se coalisent contre la race sortie du baptistère de Reims, et que, si l'épée de nos Rois et de nos aïeux n'avait soutenu la Croix et protégé l'Autel, l'œuvre des Capétiens aurait sombré dans l'anarchie et le chaos. N'oublions pas que trois Eglises dont le prestige souverain efface toutes nos gloires ; — l'Eglise de Jérusalem, fondée par Notre-Seigneur lui-même, l'Eglise de Constantinople illustrée par saint Jean Chrysostome, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze ; l'Eglise d'Afrique, sanctifiée par saint Augustin et saint Cyprien, chancelèrent et périrent¹, le jour où, contre les lances sarrasines des sectateurs de Mahomet, cessa de se dresser le fer du glaive chrétien. L'apostasie épure l'Eglise, le martyre la rajeunit ; l'exil et la pauvreté la fécondent ; la guerre l'affranchit².

On s'imagine que la Révolution date de la prise de la Bastille, et que, sans les gaucheries de quelques catholiques, victimes de leurs préjugés, l'Eglise goûterait aujourd'hui la quiétude dont elle jouissait au Moyen Age.

La netteté tranchante de cette affirmation n'en masque point hélas ! la fausseté. Dès le haut Moyen Age, une race de traîtres et de négateurs traverse l'histoire, la hache à la main et le blasphème aux lèvres. Dans la plupart de nos Chansons de Geste rugissent les imprécations de cette tribu contre l'Eglise et contre Dieu. Ouvrons *Renaud de Montauban* ; le duc Aimon invite ses fils à saccager les abbayes et à rôtir les moines ;

Ja trovès vos assés gent de Religion,
Clers et Prestres et Moines de grant aïson,
Brisiés les abaïes et froisiés à bandon.
Cuisiés les et mengiés en feu et en charbon
Ja ne vos feront mal niant plus que venison
Miodres (meilleur) est moine en rost que n'est car de
mouton³.

Dans le poème de *Gaydon*, la Contre-Chevalerie vocifère son Code :

Vous ne serez loyal envers personne, dit l'un des héros ; vous trahirez et vous vendrez les honnêtes gens, vous deshonorerez l'Eglise ; vous tuerez les prêtres et les clercs ; vous volerez les moines et les nonnes ; vous battrez les Cordeliers et les Jacobins ; vous détruirez les abbayes et les monastères.

¹ Dans ses *Rétractations*, saint Augustin déplore l'aveuglement qui le rendit hostile à toute rigueur contre les Donatistes. Ces derniers blessaient, meurtrissaient, assassinaient les vrais croyants. L'Episcopat crut que la patience et l'inertie viendraient à bout de ces fureurs. Il n'en fut rien. Les violences des Donatistes redoublèrent et l'Eglise d'Afrique périt, victime de la passivité des catholiques et de la cruauté des sectaires.

² Le Clergé, dit-on, est un être moral qui ne meurt point : on se trompe. Il est mort en Afrique, en Asie, en Grèce, dans la moitié du monde. Il peut mourir en France, et que lui serviront dans un cercueil les droits inaliénables sur l'Etat ? L'or n'est pas comme les ossements des prophètes ; il n'attache pas les morts dans leur tombeau. (LACORDAIRE, *Avenir* du 15 nov. 1830).

³ *Renaud de Montauban*, apud la *Chevalerie* de LÉON GAUTIER, p. 88.

Et tout avant a Dammeldeu vœz ;
Que jà a home ne tenras loïautez ;
Les loiaus homes traïssiez et vendez ;
Et Sainte Eglise adez déshonorée ;
Prestres et Clers fuiez et escheviez ;
Rendus et Moïnes partout les desrobez ;
Et Cordeliers et Jacobins batez.

Même fureur dans la Chanson de Geste *Amis et Amiles* : Refuse tout service à Dieu ; fais la guerre aux gens de bien ; brûle les villes, brûle les villages, brûle les maisons ; jette bas les autels et les crucifix.

Ainsi tonne Hadré, le paradigme et le chef de toute une lignée de renégats et de maudits. Herchembaud, dans *Don de Mayence*, exhale les mêmes outrages. Incendier toutes les églises, anéantir tous les couvents, égorger tous les moines, abattre toutes les croix, hacher toutes les images de Dieu et de ses Saints, voilà son ambition, sa joie et sa fonction.

Dans *Garin de Montglane* Gaumadras renie Dieu et crache contre le ciel : Oui, je te renie, — s'écrie-t-il, — toi et tes bontés. Ni toi et les tiens, je ne vous aimerai jamais.

III

En face de cette horde de blasphémateurs et de vandales, tout ce qui portait sur son front l'empreinte du Christ se sentit atteint. En éveillât dans l'esprit de ses contemporains l'idée de la République chrétienne, Grégoire VII avait étendu l'horizon du dévouement et de la fraternité. L'Europe, confédérée par la Foi, comprit que tout peuple catholique, insulté, menacé dans son culte, et dans sa conscience, par les négateurs, avait le droit de faire appel aux armes. Il fallait que la future Milice, pure de tout dessein intéressé, n'obéît qu'aux sollicitudes les plus hautes. Mais quelle puissance formerait cette armée idéale ? L'Eglise. Tout le monde reconnut que, seule, elle pouvait en assumer la tâche. Ainsi naquit la Chevalerie. Incorporé dans la légion nouvelle, chaque chrétien devint dès lors le serviteur de Dieu contre l'impiété, le champion du Droit contre la violence. Peu à peu se forma une Règle du Devoir qui se dégagait des poèmes que chantaient les jongleurs dans les manoirs, et des sermons que scandaient les moines mendiants sous la feuillée des forêts, — décalogue appelé à devenir, chez les nations modernes, le Code de l'honneur :

I. — Tu croiras à tout ce qu'enseigne l'Eglise, et observeras tous ses Commandements.

II. — Tu protégeras l'Eglise.

III- — Tu auras le respect de toutes les faiblesses et tu l'en constitueras le défenseur.

IV. — Tu aimeras le pays où tu es né.

V. — Tu ne reculeras pas devant l'ennemi.

- VI. — Tu feras aux infidèles une guerre sans trêve ni merci.
- VII. — Tu t'acquitteras exactement de tes devoirs féodaux, s'ils ne sont pas contraires à la Loi de Dieu.
- VIII. — Tu ne mentiras point, et seras fidèle à la parole donnée.
- IX. — Tu seras libéral et feras largesse à tous.
- X. — Tu seras, partout et toujours, le Champion du Droit et du Bien contre l'Injustice et le Mal¹.

Parmi les faiblesses que secourt la Chevalerie chrétienne, l'Eglise est sa première pupille, la plus chère de toutes. Dépourvue de soldats et de remparts, l'Eglise se trouve à la merci des persécuteurs. Les princes hostiles au clergé peuvent tout contre Rome ; grâce à la Chevalerie, la Cité de Dieu se trouve enfin protégée contre les assauts de ses adversaires. *La Chevalerie*, comme le dit si magnifiquement Léon Gautier, fut, aux yeux de l'Eglise, et devant l'Europe, la Force armée au service de la Vérité désarmée.

L'Eglise fit de la Chevalerie un huitième Sacrement. Dans le *Pontifical* de Guillaume Durand², le Glaive n'est remis au Chevalier qu'après avoir touché, pendant une nuit, la pierre sacrée de l'autel, devant la flamme votive d'une lampe.

Le lendemain matin, la Messe pontificale déroule ses rites dans le chœur de la cathédrale, constellée de pennons, de bannières et d'oriflammes. Sur un trône siège l'Evêque entouré de ses Clercs. L'office commence, le graduel s'achève et les derniers neumes du dernier Alléluia s'éparpillent dans la nef en vocalises triomphantes.

Voici les premiers actes du drame liturgique :

La Bénédiction de l'Epée :

Un Diacre présente au Prélat le morceau de fer qui vengera peut-être demain la justice trahie. D'une voix solennelle, l'Evêque, au milieu du silence de l'assemblée, lit lentement cette prière qu'aujourd'hui tant de catholiques ignorent :

Bénissez cette Epée, Seigneur, afin que votre serviteur puisse désormais, contre la cruauté des hérétiques et des païens, défendre les églises, les veuves, les orphelins et tous ceux qui servent Dieu.

Après une pause, l'Evêque ajoute :

Bénissez cette Epée, Seigneur, Père Tout-Puissant, Dieu Eternel ; Bénissez-la au nom de l'avènement de Jésus-Christ et par le don du Saint-Esprit consolateur. Et puisse votre serviteur, — dont votre amour est surtout l'armure, — fouler aux

¹ LÉON GAUTIER, *la Chevalerie*, p. 33.

² Ce *Pontifical* est passé presque intégralement, et ce n'est pas là son moindre honneur, dans la rédaction officielle du *Pontifical romain*.

pieds tous ses ennemis visibles, et, maître absolu de la victoire, demeurer désormais à l'abri de toute atteinte !

L'Ancien Testament prête sa poésie et son rythme à ce motet frémissant de joie et de confiance :

Béni soit le Seigneur Dieu qui forme mes mains au combat et mes doigts à la guerre. Il est ma Miséricorde, il est mon Refuge, il est mon Libérateur !

Dialogue entre l'Évêque et le Chœur. Majestueuse et lente, la voix du Prélat sollicite le secours de l'Épée contre la fureur des maudits qui oppriment le Peuple chrétien :

Le Chœur :

Dieu Saint, Père Tout-Puissant, Dieu Eternel, qui seul ordonnez toutes choses et les disposez comme il convient, c'est pour que la justice ait ici-bas un appui ; c'est pour que la fureur des maudits ait un frein ; c'est pour ces deux causes seulement que, par une disposition salutaire, vous avez permis aux hommes l'usage de l'Épée. C'est pour la Protection du Temple que vous avez voulu l'institution de la Chevalerie.

A un enfant, — à David, — vous avez autrefois donné la victoire sur Goliath ; vous avez pris par la main Judas Macchabée, et lui avez donné le triomphe sur toutes les Nations barbares qui n'invoquaient pas votre nom. Eh bien ! voici votre serviteur ; envoyez-lui, du haut du Ciel, la vigueur et la vaillance nécessaires pour sauvegarder, l'Épée à la main, les droits de la Justice et de la Vérité !

IV

Cependant, l'Épée jonche de nouveau l'autel où la pierre sacrée la parfume et la sanctifie de son contact presque eucharistique. L'Évêque saisit le Glaive et le place dans la main droite du futur Chevalier :

Reçois-le, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit !

Puis, faisant rentrer l'arme dans le fourreau, l'Évêque en munit le Soldat, courbé sous sa main bénissante. D'un geste fier, le Chevalier tire le Glaive de sa gaine, le brandit trois fois, l'essuie sur son bras gauche, comme si l'arme était déjà tachée du sang ennemi, et la remet au fourreau.

Voilà le Milicien du Christ, enfin armé du fer justicier qui protégera la faiblesse et châtiara la violence. La Bénédiction du *Vexillurn* — de la bannière — clôt le rite et libère l'assemblée qui sort du temple, moins rebelle à l'effort et plus résolue à mettre son bras au service des opprimés et des humbles.

Il n'est pas inutile d'observer que ce rite, l'église l'offre, comme le sacrement de l'Ordre lui-même à toutes les conditions, comme à toutes les classes, au serf comme au noble, au pauvre comme au riche, et qu'à l'exemple encore du Sacerdoce, la Chevalerie exclut toute prérogative féodale et toute survivance héréditaire. Rappelons que, dans une autre cérémonie non moins imposante, le Sacre de nos Rois, l'Évêque remet l'Épée au récipiendaire. C'est l'Archevêque de

Reims, — et non un Prince laïque, qui arme du glaive crucigère le Roi de France à genoux.

Admirable symbolisme où, non seulement s'atteste la suprématie de l'immuable sur l'éphémère, mais où l'Eglise nous signifie que l'Epée, instrument de violence dans la main du Barbare, se transforme, dans la droite du Chrétien, en une Arme sacramentelle, outil de délivrance et de justice.

L'Eglise légifère, non pour un règne, mais pour les siècles. On prétend que la Chevalerie, son œuvre, est morte. Erreur ! Il suffit d'ouvrir la dernière édition du Pontifical Romain, pour constater qu'elle est toujours vivante. Avant de partir sur le front, qu'un soldat, aujourd'hui même, franchissant le seuil de n'importe quel sanctuaire, aille solliciter les prières rituelles où l'Eglise implore l'aide de Dieu pour le combattant qui va se jeter dans la mêlée. Heureux de déférer à cette instance, le Prêtre s'empressera de réciter sur le soldat, prosterné devant lui, la *Benedictio Ensis*, formule essentielle du cérémonial chevaleresque. Tendait un jeune guerrier son arme, le Prêtre lui dira :

Prends cette épée ! Exerce, avec elle, la vigueur de la justice ! Détruis, avec elle, la puissance de l'injustice ! Disperse, avec elle, les ennemis du Christ ! C'est ainsi que, glorieux et fier du seul triomphe de la justice, *justitiæ egregius cultor*, tu parviendras au Royaume de là-Haut, où tu régneras avec le Christ !

Surnaturalisé par cette prière, le soldat se relèvera Chevalier, — tels les compagnons de saint Louis et, conduit au feu par des chefs qu'animera l'esprit qui respire dans la *Benedictio Ensis*, de quelles prouesses le nouveau milicien n'illustrera-t-il pas son nom et notre histoire !

CHAPITRE VIII

XIIIe SIÈCLE. - Trois victoires de la Chrétienté gagnées par l'Épiscopat

I. Innocent III invite la Chrétienté à combattre l'Islam qui menace l'Espagne. - L'Archevêque de Tolède dirige la Croisade. - Les Évêques français lèvent des troupes et prennent part à la lutte. — II. Bataille de Navès de Tolosa (16 juillet 1213). - Prélats qui participent au combat. - Victoire des chrétiens. — III. Bataille de Bouvines (28 juin 1214). - Evêques, Abbés, Curés, concourent à la victoire. — IV. La Croisade contre les Albigeois. - Méfaits des Cathares. - Prédications vaines. - Il faut recourir à la force. - L'abbé de Cîteaux, Légat du Pape, appelle aux armes contre Raymond de Toulouse. — V. Simon de Montfort, choisi comme Chef. - Nombreux Evêques combattants. Victoire de Muret (12 septembre 1213). - Conséquence de cette victoire. — VI. La Sixième Croisade, commandée par le Cardinal-Légat Pelage, évêque d'Albano.

La Papauté n'est pas une tente dressée pour le sommeil, mais un observatoire où ne s'endort jamais la vigilance d'un père attentif aux fléaux qui menacent ses fils. Pendant qu'Innocent III assure l'intégrité de nos croyances et de notre territoire, les violences, les vices, la barbarie de l'Islam appellent l'attention du même Pontife sur le sort des peuples qu'un dangereux voisinage expose aux fureurs d'une secte qui, moins que jamais, dissimule son dessein d'envahir l'Europe et d'y détruire, le fer d'une main, la torche de l'autre, l'Empire du Christ. Sans doute, dans de nombreuses batailles, le glaive chrétien a ébréché le cimetière musulman. Mais la luxure asiatique n'a pas encore usé la race, et c'est seulement à la fin du XVIIe siècle, quand l'épée du roi Sobieski aura délivré Vienne, que l'Europe orientale, désormais exonérée de ses transes, oubliera de regarder, du haut de ses clochers, si l'étendard vert flotte à l'horizon.

Au début du XIIIe siècle, les Musulmans, pleins de vigueur, se flattent encore, — de même que leurs devanciers— d'asservir les **impurs giaours** au Croissant, de substituer le Coran à l'Evangile et de noyer dans le sang les peuples rebelles au Prophète. Mais avant de se mesurer avec l'Islam, il fallait qu'au sein même de la République Chrétienne, les peuples ne fussent pas engagés dans des luttes néfastes à l'intérêt général. Or, depuis de longues années, entre les quatre rois de la Péninsule ibérique souffle le vent des dissensions fratricides. Avec le concours du roi Alphonse de Castille et de l'archevêque Rodrigue de Tolède, Innocent III commence par rétablir la concorde compromise, lie les princes les uns aux autres par des pactes fraternels et donne aux évêques l'ordre de frapper d'excommunication tout monarque transgresseur de la trêve. En même temps, nouveaux Consuls -de la nouvelle Rome, des Légats, presque tous fournis par les Ordres religieux, prêchent la guerre sainte, non seulement en Espagne, mais en Portugal, en Allemagne, en France et fixent le rendez-vous des futurs combattants à Tolède, pour l'octave de la Pentecôte, sans craindre de ralentir, par cet appel simultané, l'élan qui porte, à la même date, de nombreux Chrétiens vers le Languedoc contre les Cathares.

Chez nous, trois prélats français, Arnaud d'Almaric, le principal Légat d'Innocent III en Languedoc, récemment élu archevêque de Narbonne ; Guillaume de Gibennis, archevêque de Bordeaux, et Geoffroy, évêque de Nantes, lèvent, dans leurs diocèses, des troupes que soulève la même foi généreuse, et les amènent au roi de Castille et à l'archevêque Rodrigue, Chefs politiques et militaires de la croisade. Les vassaux de nos églises et de nos abbayes se rencontrent avec la clientèle militaire de plusieurs feudataires laïques, tels que le vicomte de Turenne, le comte de la Marche, Hugues de la Ferté, le fidèle compagnon de Simon de Montfort, et autres seigneurs, habitués à faire largesse de leurs ressources, de leur dévouement et, s'il le faut même, de leur vie, à la plus sainte des causes. D'après les chroniqueurs espagnols, maintes de nos **bonnes villes**, mettant au-dessus de tout le service des intérêts divins, tinrent à honneur de compter des soldats dans les rangs de l'Armée chrétienne.

A cette époque, le **grand** Luther n'altère pas encore de son esprit la **culture allemande**. Aussi, l'archevêque de Tolède voit-il se grouper sous ses étendards plusieurs milliers de Teutons, non moins attachés que leur chef, le jeune duc Léopold d'Autriche, au patrimoine idéal contre lequel conspire la barbarie musulmane. Deux mille chevaliers, non compris les écuyers ; 10.000 lances ; près de 50.000 hommes d'armes à pied, soit en tout 100.000 combattants, accourus de tous les coins de l'Europe à la voix d'Innocent III et des évêques, forment, avec les 10.000 cavaliers et les 100.000 fantassins de l'archevêque de Tolède, un effectif de près de 250.000 guerriers, en face desquels s'alignent les 80.000 cavaliers et les 400.000 piétons de l'émir Aben-Mahomed, dit le Miramolin du Maroc. Fier des innombrables légions dont l'ont pourvu l'Europe, l'Afrique et l'Asie, le disciple de Prophète se croit déjà capable de livrer à la civilisation chrétienne une nouvelle bataille de Poitiers et, cette fois, de la gagner.

Le 21 juin 1213, l'armée catholique quitte Tolède, s'empare des places fortes de Magalon et de Calatrava, et, le 14 juillet 1213, va camper à Navès de Tolosa, vis-à-vis de l'armée musulmane que commande, — ainsi que nous le disons plus haut, — le pacha du Maroc.

II

Conformément aux instructions transmises par l'archevêque Rodrigue, l'armée de la Croisade se partage en trois corps : les Castellans au centre, les Français et les Navarrais à droite, les Aragonais à gauche. Pendant que le fougueux archevêque de Narbonne, Arnaud d'Almaric, domine, à cheval, les troupes aguerries et exercées de l'avant-garde, l'archevêque Rodrigue et les autres prélats, à l'arrière garde, entourent le roi Alphonse d'un cercle de chefs, prêts à faire face à toutes les éventualités du combat. Dans l'après-midi du 15 juillet, Mohammed, après avoir mis son armée en bataille, observe une prudente expectative jusqu'au soir. Rodrigue profite de cette inaction pour tenir un conseil de guerre et notifier à ses lieutenants les derniers ordres pour le lendemain. Les Evêques parcourent le champ de bataille, défilent devant le front des troupes et les bénissent. A minuit, sonnerie de trompettes. Les hérauts d'armes poussent un cri unanime : **Combattants du Seigneur, levez-vous !** La messe célébrée, les prêtres confessent les soldats et les communient. Un silence solennel se fait. A l'heure convenue, la mêlée s'engage. L'ennemi occupe la pointe escarpée de la montagne, entre la forêt et le lit d'un torrent. Revêtu d'un manteau noir, l'épée au côté, le Coran à la main, le prince des Maures siège sous une tente formée de carquois, derrière un rempart de fantassins, presque tous liés par les chaînes, pour les empêcher de fuir. Ce rempart s'appuie au célèbre corps des Almohades, cavaliers irrésistibles, vétérans de la dernière guerre.

Dès le premier choc, les Maures lâchent pied. Aussitôt, une infanterie plus solide les remplace et, au son d'une musique guerrière, oblige les chrétiens qui les assaillent à se replier, non sans pertes, sur leur dernière ligne. Le centre soutient le combat, mais les chevaliers du Temple- et de Calatrava, à bout de forces, ainsi que les troupes destinées à les flanquer, ne pouvant rejoindre le gros de l'armée, les Croisés commencent à tourner bride. Témoin de cette débâcle, le roi de Castille interpelle le prélat :

Archevêque ! lui dit-il, c'est ici que vous et moi nous allons mourir.

— Non ! mon Roi, mille fois non ! riposte, sur le champ, Rodrigue ; c'est ici, au contraire, que nous ferons mordre la poussière à nos ennemis !

— En avant, donc ! crie le Prince, se précipitant, derrière Rodrigue, au secours des troupes qui fléchissent.

A ces mots, l'arrière-garde, commandée par les prélats, s'ébranle et se rue dans la mêlée. Un chanoine de Tolède porte la croix devant l'archevêque, tandis qu'un chevalier déploie au-dessus d'Alphonse, la bannière royale, constellée de l'image de la Vierge del Pilar, patronne de l'Espagne. L'impétuosité de cette charge brise l'élan de l'Islam. L'émir voit plier jusqu'à ses gardes du corps ; son fils aîné jonche le sol ; l'étendard vert du Prophète tombe entre les mains des Croisés. C'en est fait ; la fuite s'impose, et Mohammed, lui-même, après avoir vainement tenté de résister au choc, donne le signal de l'évasion. Dans cette déroute, les Maures perdent plus d'hommes que dans le combat. Historien de la croisade, Rodrigue évalue à deux cent mille Sarrasins tués la perte de l'ennemi. Ce ne fut qu'après le coucher du soleil que l'armée chrétienne prit possession du camp maure. Nos troupes purent à peine occuper la moitié des tentes, encombrées de richesses imprévues. Equipements, armures, bijoux, broderies, selles, cimenterres, éperons d'or et d'argent, tout ce butin éclipsa les opulentes dépouilles qu'Alexandre saisit dans les bagages du roi Darius. Mais les Croisés ne sont ni une bande de reîtres, ni une horde de coureurs d'aventures, sans autre idéal que la curée. L'archevêque Rodrigue invite l'armée à ne pas souiller sa victoire par le pillage. Chefs et soldats obéissent, sans murmure, à un ordre qui leur fait tant honneur. Nul triomphe ne fut plus pur et ne jeta sur l'Espagne plus d'éclat.

Innocent III reçut du roi de Castille, — avec la relation de la bataille, — la tente en soie de l'émir, l'*alferez*, sa bannière, sa lance, et, — le jour même — lut au peuple, réuni dans Saint-Pierre, l'épître royale où le Prince faisait hommage à Dieu seul d'un succès, si glorieux pour nos armes et si nécessaire à l'indépendance morale de l'Europe. Une lettre, adressée à la reine Blanche de Castille, mère de saint Louis, apprit tout à la fois à la France la défaite des Maures et la part prépondérante que le clergé avait prise à la bataille : *in secunda acie fuerunt omnes episcopi et omnes clerici et omnes Ordines*¹.

Quelques jours avant le 16 juillet 1213, des processions obsécatoires avaient, dans tous nos diocèses, imploré la délivrance de l'Espagne. Au Moyen Age, les peuples, se sentant les membres de la même famille, saluent avec joie, dans le triomphe du voisin, une bonne fortune pour leur propre cause. Instruits de la grâce obtenue par leurs frères d'outre-Pyrénées, les fidèles déclarent que, pendant les supplications publiques, le ciel, soudainement embrasé d'étoiles, a réfléchi les feux précurseurs de la victoire. Comme cette naïve allégresse de nos aïeux, comme cette obsession du Surnaturel, nous font honte, à nous, leur postérité, de notre prosaïsme et de notre tiédeur !

¹ ANDRÉ DU CHESNE, *Histor. Franc. Scriptores*, IV, 127. Voir ROHRBACHER, *Hist. de l'Eglise*, VII, 234 et suivantes.

Nombre d'orateurs exaltent, encore maintenant, la journée de Salamine où prévalut une cause qui ne fut pas celle de notre grandeur morale. Combien de catholiques se souviennent de Muret et de Navès de Tolosa ? Le nom seul d'Epaminidas, — lauré d'une gloire si indifférente à notre destinée — faisait battre le cœur d'un Lacordaire. A l'heure présente, — outrageux oubli !— sommes-nous beaucoup d'Européens à glorifier des hommes qui, comme Innocent III, comme Simon de Montfort, comme l'Archevêque Rodrigue, nous protégèrent contre la servitude et fixèrent l'avenir du monde moderne ?

III

Remportées contre la barbarie et contre l'erreur, la victoire de Navès de Tolosa (16 juillet 1213), risquait de n'avoir pas de lendemain, si la civilisation chrétienne restait à la merci d'un nouvel assaut. Puissance alors presque exclusivement morale, l'Eglise ne pouvait suffire à la protection armée des croyances victorieuses. La sécurité de l'Europe exigeait donc que le peuple, choisi par l'Eglise, pour servir d'égide à la vérité, fut non seulement mis à l'abri de toute secousse, mais investi d'une unité désormais inaccessible à l'anarchie, mère de l'invasion et du schisme.

A l'encontre de la France qui, fidèle au pacte de Reims, s'efforçait chaque jour de concilier ses mœurs avec sa foi et vénérât dans l'Episcopat l'interprète sacré de l'ordre nouveau, l'Allemagne, hantée par le souvenir des César, rêvait de s'asservir les Evêques, pour asservir la loi morale à ses intérêts, et mettre les chefs de l'Eglise sous la main d'une aristocratie païenne.

Propriétaires du sol et détenteurs des dignités ecclésiastiques, les grands feudataires teutons voulaient, comme les Empereurs de Rome, assumer le pouvoir religieux et l'autorité temporelle. En choisissant eux-mêmes les maîtres du devoir, ne se conféraient-ils pas le droit de substituer, un jour, leur propre Code à l'Evangile ? Bientôt, à la faveur de cette révolution, le Chef suprême du Corps germanique aurait pu se flatter de faire monter sur le siège de Pierre, non plus le Souverain spirituel de tous les peuples, mais un prélat de Cour, le chapelain ou le chancelier de l'Empire.

Dans le Roi capétien, gonfalonier de l'Eglise, champion du Pape et de son indépendance, l'empereur d'Allemagne, Othon, flaire un irréconciliable antagoniste de la conjuration ourdie par l'oligarchie d'outre-Rhin, et décide de le détruire. Subjuguer la France et l'annexer à l'Allemagne sera tout à la fois anéantir une suprématie politique et une suprématie morale. Audacieuse entreprise, bien faite pour tenter un Empereur qui, dès le début de son règne, pilla les Etats du Saint-Siège, rançonna le clergé, brava l'anathème pontifical, vrai **Surhomme** — à la fois lion et renard, inexpugnable au scrupule comme au remords.

Ni le Clergé français, ni le roi Philippe-Auguste ne se méprennent sur le véritable but de la guerre. Dès que les grondements avant-coureurs de la foudre se font entendre, Philippe-Auguste convoque, à Soissons, les évêques et les principaux abbés du Royaume, en même temps que les seigneurs de la Normandie, de l'Ile-de-France, et les feudataires les plus puissants, tels que le duc de Bourgogne et

le comte de Champagne. Il n'est, pas besoin de longs discours pour faire comprendre à l'Assemblée que l'agression qui se prépare vise, dans le roi de France, moins le suzerain que le défenseur armé des lois et des mœurs chrétiennes, le coadjuteur militaire du Pontife Suprême.

Aristocratie, milice des paroisses, curés, abbés, Évêques, liés à Philippe-Auguste parla communauté des croyances, des coutumes et de la race, se sentent menacés, dans leurs biens, dans leurs espérances, dans leur liberté, dans leur foi, par la perspective d'une Royauté dominée par l'Empereur et d'une Eglise assujettie à ses intérêts et à ses passions. En présence de ce danger, les dévouements s'offrent ; conducteurs des milices paroissiales et chefs des contingents épiscopaux et monastiques rivalisent d'élan avec les capitaines des bandes féodales, également impatients de l'indispensable victoire.

Saisissant contraste entre les combattants de l'Empire et les guerriers de France ! Pendant que l'empereur Othon et ses alliés, le comte Ferrand de Flandre et Renaud de Dammartin, briguant la gloire des assassins, font le vœu de tuer Philippe-Auguste, — le Roi des Fleurs de Lys, prenant nos pères à témoin de la grandeur de ce qui va s'accomplir, déclare inséparables la France et l'Eglise, que l'Empereur veut exterminer l'une avec l'autre et qui s'abriteront l'une par l'autre. *Il pense*, — écrit admirablement M. Etienne Lamy, — *il pense avoir, en une seule accusation, dit le pire contre ceux qu'il appelle les ennemis du Christ et de ses ministres. Il sait unir la noblesse de l'œuvre accomplie par la France avec l'infirmité des ouvriers, par ces humbles et belles paroles : Pour nous, quoique pécheurs, nous défendons une cause sainte !* Il espère la victoire surtout de Dieu qui n'abandonnera point ses soldats. Et ses troupes, avant de combattre, veulent être bénies par le roi¹.

Unies aux légions féodales, les Communes et leurs prêtres préservèrent, la lance ou l'épieu à la main, notre pays d'une amputation qui n'aurait laissé de la France qu'un lambeau d'elle-même, privé le monde de notre rayonnement et l'Eglise de sa sauvegarde.

Quel fut le capitaine, quel fut l'ordonnateur de la bataille d'où le roi de France, entré suzerain d'un grand fief, sortit Chef d'une Nation ? Un évêque, Guérin de Montaigu, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, revenu de Palestine, avec une renommée militaire que consacre Philippe-Auguste en lui confiant le sort du combat et l'avenir de sa race. Elu évêque de Senlis, Guérin porte encore sur son haubert la tunique rouge et la croix noire de l'Ordre. Au moment où l'action va s'engager entre les deux armées, distantes d'un jet de flèche, l'Evêque parcourt les rangs, encourage les hommes, coordonne les différentes lignes, place en tête les chevaliers les plus braves, prescrit l'extension de l'aile droite et en assume le commandement. Au signal de Guérin, notre aile droite, —où se groupent les trois cents sergents à cheval, équipés et commandés par l'abbé de Saint-Médard, de Soissons, avec les chevaliers de Champagne et de Bourgogne, — amorce la lutte, en se précipitant contre les chevaliers de Flandre qu'elle bouscule. A l'aile gauche, c'est encore un prélat, Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, qui commande. Quand l'évêque de Beauvais voit Salisbury et ses mercenaires

¹ Quel geste que celui de la bénédiction par un roi qui est à la fois prêtre et chevalier, Moïse et Araon ! E. LAVISSE, *La Bataille de Bouvines*, Gaston Née, in-18.

menacer le pont de Bouvines, il lance ses soldats, d'un geste, dans la mêlée, et s'avance, une énorme masse d'armes à la main, au-devant de la cavalerie anglaise. Atteint par l'évêque d'un seul coup sur le heaume, Salisbury s'effondre, à demi assommé. La chute et la capture du chef entraînent la défaite de ses hommes et la rupture de l'aile gauche.

Quelles troupes soutiennent, au centre, le choc de l'infanterie tudesque ? Curés en tête, les Milices paroissiales, rangées autour du roi, conformément à leur place de bataille. Jeté à bas de son cheval, le roi de France est sauvé par les gens des paroisses et Guillaume des Barres, qui le dégagent de l'étreinte teutonne et décident du gain de la journée. Philippe-Auguste tué, n'était-ce pas la victoire de l'Allemagne, l'inféodation de la France et du Pontife suprême à l'Empire ? Serviteurs du plus haut idéal, les prêtres guerriers et leurs fidèles, en délivrant la Royauté française de l'étreinte allemande, non seulement fondent l'autonomie nationale, mais donnent au monde une France dont, sous peine de déchéance morale, le monde ne pourra plus se passer. Une France faible ne livrerait-elle pas l'Europe au triomphe de l'erreur et de la violence ? C'est ce que le clergé comprit à merveille. Pour ravir à toute atteinte l'idée la plus contraire à la force, le clergé n'hésita pas à mettre la force à son service et gagna la partie.

IV

Une foi unique, la foi à l'Infini, la foi à notre immortelle destinée, enflamme la société civile et religieuse du Moyen Age. Chargée par son divin Fondateur d'entretenir cette croyance parmi tous les hommes et parmi tous les peuples, l'Eglise travaille, par ses institutions, à maintenir l'unité morale de la République chrétienne. En même temps que la Papauté, soustraite par son rôle au *dominium* des pouvoirs humains, unie, en revanche, à tous les peuples par ses tendresses, arbitre leurs conflits, elle oriente leurs énergies coalisées vers un objectif supérieur aux convoitises particulières et aux jalousies nationales.

Grâce à cette commune tâche, grâce à cet acquiescement de chacun et de tous à l'intérêt général, l'Europe barbare peu à peu se délivre de ses grossières idoles ; les peuples se reconnaissent les enfants du même Père, et, enfin, sous les auspices des docteurs et des hommes d'Etat, nos aïeux voient chaque jour sortir des limbes une Confédération des Peuples chrétiens marchant, d'un pas lent, mais sûr, à la conquête de la paix perpétuelle.

Les hérétiques Albigeois se cabrent contre cette évolution et rompent avec cette unité. Leur raison individuelle brave et condamne la Raison générale. Tout en conservant les cadres et les rites traditionnels, les Albigeois proclament des principes et se réclament d'une morale qui comportent les pires infractions au Décalogue, Le suicide, le concubinat, etc., trouvent, dans leurs rangs, des apologistes et recrutent des sectateurs. Plus de famille, plus de propriété, plus d'éducation religieuse. En brisant avec l'Eglise, le Cathare, l'Albigeois, finit par tomber sous le joug de son égoïsme, de ses sens et de ses haines.

Au chrétien, qui chérissait hier dans tous les hommes des frères, succède l'opresseur des catholiques, le spoliateur du clergé, l'incendiaire des temples, le profanateur des vases sacrés, jouisseur égoïste qui, dans chaque homme, voit et haït un copartageant. Pendant les trente dernières années du XIIe siècle et les premières années du XIIIe, les Manichéens, sous le nom de **Brabançons, Cottereaux, Bonshommes, Basques, Navarrais, Aragonais, Routiers**, etc., s'affranchissent de toute autorité religieuse, forment, au milieu de la société d'alors, une puissance du mal, comparable à l'armée du désordre qui, depuis cent-vingt ans, peuple nos Loges maçonniques et donne le branle à toutes les révoltes contre l'Eglise. Au Moyen Age, l'adhésion d'un grand nombre de membres du clergé, tant régulier que séculier, à l'hérésie, ensorçèle la multitude et aggrave le péril. La corruption des masses méridionales arrache à Raymond V, comte de Toulouse et souverain du Languedoc un douloureux cri de détresse :

L'hérésie, — mande le prince aux religieux de Cîteaux, — infecte jusqu'à nos prêtres. Nos anciennes églises, si vénérables, sont désertes et tombent en ruines. On refuse le baptême ; l'Eucharistie est en horreur ; la pénitence méprisée. Les Cathares maltraitent les prêtres fidèles et revêtent les femmes de chasubles, pendant que d'autres salissent les images du Christ, saccagent les calvaires, cassent les bras et les jambes au divin Crucifié.

Un pieux prélat, Etienne de Tournay, transféré de l'archevêché de Narbonne au siège de Lyon, raconte, dans une de ses lettres, les méfaits de l'hérésie. Je n'ai trouvé partout, écrit-il, que des villes consumées et des maisons ruinées, des églises brûlées et des monastères en cendres. Devant la tyrannie de ce nouvel Islam, faut-il se voiler la tête et attendre, les mains jointes, des temps meilleurs ? Le comte Raymond V ne pense pas que la protestation orale contre le crime le conjure. **Personne**, — poursuit le prince dans sa missive aux moines cisterciens, — **personne ne songe à s'opposer aux méchants. Pour moi, je suis prêt à m'armer contre eux du glaive que Dieu a mis dans mes mains. Mais je reconnais que mes forces sont inopérantes, parce que nombre de nobles de mes Etats, empoisonnés par le fléau, entraînent à leur suite la multitude. Le glaive spirituel ne suffit plus ; il faut y joindre le glaive matériel. Je désire donc que vous engagiez le Roi de France à venir dans ce pays, bien persuadé que sa présence pourra remédier aux maux dont nous gémissons. Mes villes, mes bourgs, mes châteaux lui seront ouverts. Je lui indiquerai quiconque tient à l'hérésie et, dussé-je faire le sacrifice de ma vie, je l'aiderai de tout mon pouvoir à écraser nos ennemis et tous ceux de Jésus-Christ.**

Sur cette nécessité d'une répression armée, les chefs temporels de l'Europe s'accordent si bien qu'avant même l'arrivée du message, transmis par les moines de Cîteaux, le roi Philippe-Auguste manifeste l'intention de se transporter dans le Midi pour mettre un terme aux excès du manichéisme et soustraire la religion chrétienne aux influences corruptrices qui l'altèrent. Initiateurs de la tactique qu'adopteront, quatre siècles et demi plus tard, les disciples de Jansénius, les évêques et les ecclésiastiques cathares refusent de divorcer officiellement avec l'Eglise dont ils répudient les dogmes.

Non moins résolu que le roi de France, le roi d'Angleterre ne demande qu'à prendre les armes contre ces dangereux sectaires, et, déjà, les deux souverains s'apprêtent à convoquer leurs troupes, quand un geste du Pape Alexandre III (1198) arrête cet élan et favorise d'un nouvel armistice l'ennemi. Point d'expédition guerrière ! Des missionnaires, des apôtres, des moines, répandus

dans le Languedoc, sur le versant des collines et sur le bord des fleuves, feront surgir devant les intelligences enveloppées d'ombres les images sacrées que l'hérésie a voulu ternir et restitueront au jour les préceptes ensevelis dans les ténèbres. L'éblouissement soudain de ces clartés ne prosternerait-il pas au pied des autels fracassés les multitudes les plus rebelles ? Hélas, le facile persiflage et la frivolité native des races du Midi déjouent les graves raisonnements d'une prédication naturellement inclémente aux désordres qu'affectionne l'erreur. Le concile de Latran, présidé par le Pape lui-même, fulmine contre le Manichéisme des condamnations non moins sévères et non moins impuissantes. Un moment, on croit que la défensive va prendre une allure plus belliqueuse. Nommé Légat du Pape, un ancien Abbé de Clairvaux, le cardinal Hugues d'Albano, commence par déposer deux prélats suspects, les Archevêques de Narbonne et de Lyon, puis, comme la clientèle des deux évêques, insensible à cette rigueur, s'est installée dans le château de Lavaur, à cinq heures de Toulouse, avec le vicomte Roger de Béziers qui seconde ses manèges et la commande, le cardinal lève des soldats, se met à la tête de la troupe et fait le siège de la forteresse qui capitule, après une lutte sanglante. Un aussi heureux début autorise tous les espoirs. Le départ du cardinal Hugues, appelé à Clairvaux pour présider le Chapitre général de l'Ordre, limite malheureusement à ce fait d'armes et à cette victoire la brillante campagne qui vient de s'ouvrir et rend le champ libre à la propagande de la secte et aux brigandages de ses séides.

En 1198, lorsque le Pape Innocent III s'assied sur la cathédre de Pierre, l'Eglise, depuis près d'un siècle, multiplie sans succès contre les Manichéens les industries d'un inlassable apostolat. Dépositaire des divines certitudes, Innocent III ne tient pas moins que ses prédécesseurs à préserver notre credo de toute amputation et l'Eglise de toute tache. Dans le Midi, le corps des Evêques garde des mérites, mais obscurs, et n'a plus d'éclatant que le luxe d'un Clergé où plusieurs entrent sans vocation, s'élèvent sans vertus, représentent Dieu sans foi, occupés surtout à vivre en opulents feudataires sur le patrimoine des pauvres. Pour donner l'exemple, Innocent III commence par enjoindre à ses Légats d'adopter une méthode de vie qui désarme les âmes révoltées par le train somptueux des prélats. Cet appel est entendu : Prédications, Conférences, Bonnes Œuvres, Ligues de prières, Œuvres spirituelles, déploient leurs vertus, mais sans réussir à vaincre un peuple affaibli par les vices et gonflé d'orgueil. Parmi les Légats, le moine Arnaud d'Amalric, abbé de Cîteaux, familiarisé, de longue date, avec les subterfuges des hérétiques, ne garde aucune illusion sur les artifices auxquels les Albigeois recourent pour duper une autorité ecclésiastique trop souvent crédule. Mais, comment l'Eglise triomphera-t-elle de ces artifices ? Bien différent de son père, si délibérément hostile aux ennemis de Rome, Raymond VI jette sur leurs crimes le manteau d'une oblique bienveillance. Surpris, maintes fois, en flagrant délit de complaisance pour les sectaires, le prince affirme avec fracas son dévouement à la vraie doctrine et ne recule devant aucun serment pour prendre le Ciel et la terre à témoins d'une orthodoxie que dément, dès le lendemain, soit une libéralité, soit une sauvegarde accordée aux Manichéens pris en faute. Pendant onze ans, obstiné dans son indulgence, Innocent III accorde tous les sursis et conclut tous les pactes que sollicite l'incorrigible parjure. Pendant onze ans, le pape refuse de croire que Raymond VI, en l'importunant de ses caresses, veut offrir à l'impiété gouailleuse des Méridionaux, le spectacle d'une Eglise bernée et satisfaite. La mort du Légat Pierre de Castelnau, assassiné par un ami du souverain, à la suite d'une conférence où Raymond VI proféra contre l'envoyé

d'Innocent III une menace meurtrière, éclaire enfin le pape et, le délivrant de ses hésitations, le guérit de sa mansuétude. Toute l'Europe indignée accuse l'artisan vraisemblable du crime et réclame vengeance. Champion de la loi morale dans l'univers, le Pape ne saurait, sans forfaiture, souffrir qu'on l'outrage sans péril. Si un prince peut, impunément, exterminer le témoin du devoir, tous les instincts barbares que le Christianisme eut tant de peine à dompter ne risquent-ils pas de se précipiter, comme un vol d'éperviers, par la brèche qui vient de s'ouvrir dans le Décalogue ? Raymond VI s'est confondu lui-même avec les sectateurs de l'Islam : contre cet émule des Sarrasins, Innocent III prêche la guerre sainte et déploie l'étendard de la Croix¹.

Quel sera le chef de la nouvelle croisade ? Le Souverain Pontife invite le roi Philippe-Auguste à la diriger. **Levez-vous, Prince chrétien ! Que le sang du Juste crie vers vous ! Ceignez l'épée et volez au secours de l'Eglise !** En même temps, deux Légats, Milon et Théodise, envoyés en France, reçoivent du Pape la mission de se rendre à Villeneuve, dans le Sénonais, où le monarque, ayant réuni ses vassaux, les consulte sur les intérêts du Royaume et les trames de ses adversaires. Après avoir constaté l'inanité des pourparlers avec un ennemi qui n'a d'immuable que ses perfidies, Innocent III vient de tirer du fourreau le glaive dont s'armèrent Léon III, Serge II, Jean VIII, Jean X contre les mécréants. Au nom du Souverain Pontife, les Légats demandent à Philippe-Auguste d'accepter ce glaive et d'étendre sur l'Eglise l'aile de ses victoires. Philippe-Auguste est la force, le courage, la gloire. Coadjuteur armé du Saint-Siège, en vertu du sacre de Reims, héritier de Clovis et de Charlemagne, c'est à lui qu'il appartient de prendre le commandement des guerriers appelés à sauvegarder l'unité morale de la Chrétienté. Le comte de Toulouse ne saurait prétendre à la liberté contre Dieu. En protégeant l'erreur, il protège la révolte ; en couvrant de sa tutelle l'hérésie, il prépare le démembrement du Royaume. L'imposante forteresse construite par les ancêtres de Philippe-Auguste oscille déjà sur sa plate-forme croulante. L'heure presse de redresser les piliers qui fléchissent et de chasser de l'enceinte les fourbes qui veulent l'ouvrir à l'ennemi.

Si le roi de France acquiesce aux vues du Pape et sourit à son entreprise, de graves préoccupations ne lui permettent malheureusement pas d'éparpiller vers le Midi les sollicitudes et les forces qu'appellent, au Nord et à l'Est, les sourdes menées de l'Angleterre et de l'Allemagne. La guerre peut sévir d'un moment à l'autre. Abandonner, à l'heure présente, les deux fronts du Royaume aux risques d'une invasion, serait déchaîner contre les régions désarmées l'assaut immédiat de deux adversaires, aux aguets de la première défaillance. Mais l'abstention n'est pas la neutralité. A la voix du monarque, les vassaux de la Couronne, réunis à Villeneuve, acclament les Légats : **Levons-nous !** s'écrient les barons ; **châtions les Provençaux légers et présomptueux et faisons rentrer dans leur gorge les invectives et les blasphèmes qu'ils profèrent contre le Pape.** Pour affirmer l'accord de la Royauté Française avec la Souveraineté Pontificale, Philippe-Auguste arme, équipe et promet d'entretenir, pendant toute la durée de la croisade, un corps de quinze mille hommes, noyau de la future Ligue.

¹ Voir *l'Etude sur l'Albigéisme languedocien*, qui précède le *Cartulaire de N.-D. de Prouille*, par Jean Guiraud, et *l'Innocent III*, de Luchaire.

V

A la Saint-Jean de l'année 1209, l'armée catholique, campée autour de Lyon, comprend plus de cinquante mille soldats, frémissants d'enthousiasme : leurs chefs s'appellent le duc de Bourgogne, Pierre de Courtenay, comte de Nevers, les comtes d'Auvergne, de Saint-Pol, de Montpellier et de Bar, Enguerrand de Coucy, le vicomte de Narbonne, Simon de Montfort, bref toute l'élite de la chevalerie française. A part les seigneurs d'outre-Loire, enrôlés sous l'étendard de l'albigéisme, grands et petits feudataires, dociles à l'appel d'Innocent III, se lèvent pour refouler le paganisme qui tâche de ressaisir son ancien ascendant, et s'associent aux efforts du Souverain Pontife pour maintenir dans le monde la suprématie des impondérables.

Vassaux de la Couronne, les Evêques, au point de vue du droit féodal, ne doivent le service d'ost qu'au roi de France. C'est en limitant au chef de la nation leurs obligations militaires, c'est en se défendant de toute solidarité et de toute dépendance avec les grands feudataires qu'ils ont combattu le fléau des guerres privées et pacifié le Royaume. Invités à s'agrèger à une expédition que ne commande pas le Souverain en personne, vont-ils sacrifier à l'intérêt général un privilège dont notre pays tira tant d'avantages ? Sauf les prélats du Midi, retenus dans leurs diocèses, les uns par de sournoises complicités avec Raymond VI et les autres par la peur, tous les membres de notre Episcopat conduisent eux-mêmes leurs vassaux aux rendez-vous préparé par Innocent III Les chroniqueurs citent notamment les archevêques de Reims, de Sens, de Rouen ; les évêques de Clermont, d'Autun, de Nevers, de Lisieux, de Bayeux, de Coutances, d'Avranches, de Chartres, et nombre d'abbés, impatients de bannir du Royaume une hérésie qui, violant notre statut fondamental, nous destitue, ipso facto, de notre mandat traditionnel.

Guillaume de Cardaillac, évêque de Cahors, ne se montre pas le moins ardent contre la secte anti-française que patronne son suzerain, le comte de Toulouse. Après avoir prêté serment à Simon de Montfort, Cardaillac combat sous la bannière catholique et, lorsque le Chef de la Croisade, assiégé dans Castelnaudary (1211), fait appel à ses confédérés, l'évêque de Cahors, à la tête de la milice diocésaine, accourt à la rescousse. Mais le comte de Foix, lui barrant aussitôt la route, au nom de Raymond VI, aurait fait payer cher au prélat guerrier ce geste généreux si Montfort n'avait réussi à forcer le blocus et à mettre l'allié du comte de Toulouse en déroute. Un suzerain, hostile à son vassal, perd les droits que lui confère la charte féodale. Homme-lige d'un prince parjure, l'évêque de Cahors se soustrait à l'obédience de Raymond et, se déclarant le serviteur de Philippe-Auguste, prend le titre de **comte et baron de Cahors**, heureux d'affirmer, ainsi, sa puissance temporelle. En témoignage de cette émancipation, et pour perpétuer le souvenir de la Croisade, Guillaume de Cardaillac, chaque fois qu'il officie, fait déposer sur l'autel, près de l'Evangile, l'armure d'un chevalier : casque, cuirasse, brassards, gantelets, cuissards, épée, — panoplie évocatrice de sa délivrance et d'une expédition glorieuse¹.

¹ Jusqu'à la Révolution, les évêques de Cahors gardèrent jalousement ce privilège. Dans les derniers temps, l'attirail militaire, avec fusils, pistolets, était déposé sur une table voisine de l'autel. V. DELPON, *Statistique du Département du Lot*.

Deux prélats, deux frères, appartenant à la maison de Seignelay, Manassès, évêque d'Orléans et Guillaume, évêque d'Auxerre, se réclament de leur prérogative féodale pour manquer à l'appel et privent la croisade de leur concours et de leur milice. Vive émotion de Philippe-Auguste qui, pour punir les délinquants, saisit leur temporel, sans empêcher, toutefois, les prélats d'aller à Rome solliciter la tutelle du Souverain Pontife, arbitre suprême de toutes les querelles entre l'autorité civile et le pouvoir ecclésiastique. Mais le Pape peut-il blâmer le Prince, après avoir exhorté lui-même l'Episcopat français à grossir du contingent de ses troupes l'armée des Croisés et, dans une récente lettre à l'archevêque de Sens (*Epist.* 106), représenté Philippe-Auguste comme le plus intrépide défenseur des libertés de l'Eglise ?

Néanmoins, à cette époque, les droits acquis inspirent un tel respect aux Papes, qu'Innocent III, prenant en considération la coutume qui ne soumet les Evêques d'Orléans et d'Auxerre au service personnel que si le Roi part lui-même en campagne, sanctionne leur refus et amnistie leur conduite. Satisfaits d'avoir obtenu ce succès juridique, Manassès et Guillaume, au lieu de s'en autoriser pour persister dans leur inertie, amènent eux-mêmes, l'année suivante, à Simon de Montfort, leurs vassaux, juste au moment où les contingents des grands feudataires laïques, après avoir servi pendant quarante jours, conformément au devoir féodal, viennent de se séparer de l'armée chrétienne, alors aux prises avec un ennemi fortifié par de récents renforts. Si, grâce à l'appoint des troupes épiscopales, Montfort peut envisager avec plus de confiance l'éventualité d'une rencontre ; si son inflexible audace puise dans ce concours inespéré une nouvelle ardeur, cet optimisme ne lui fait pas fermer l'oreille aux suggestions d'une sage cautèle. Le roi d'Aragon vient de se rallier à Raymond VI et de prendre le commandement de l'armée cathare. Fidèles au rite que l'Eglise a mis en honneur, rite qui, plus d'une fois, déroba les belligérants aux horreurs du champ de bataille, les Evêques catholiques sollicitent et obtiennent de Montfort l'autorisation de proposer à l'allié du comte de Toulouse une trêve que ce prince malavisé refuse. Il faut donc recourir à la fortune des armes. Le 11 septembre 1213, le sort de la croisade se joue dans un suprême combat où prédominent, sous le commandement immédiat de leurs chefs spirituels, les Milices de l'Eglise. Choc décisif. La bataille de Muret (12 sept. 1213) porte à l'hérésie un coup qui la terrasse, et sauve le Midi d'une indépendance et à 'un isolement où se serait étioilé son génie.

Le principal profit de la victoire fut, en somme, pour le vaincu. L'adhésion de la plupart des grands seigneurs ; la faiblesse ou la connivence du clergé, non seulement dans le Languedoc, mais dans le pays basque, dans l'Aragon et la Lombardie, conféraient aux Cathares une force qui, mise au service d'un prince énergique, au lieu d'être dirigée par un chef sans franchise, comme le comte de Toulouse, aurait définitivement détaché du Saint-Siège l'Europe méridionale, depuis près d'un siècle déjà vacillante. Innocent III, en appelant les catholiques du Nord aux armes ; — les Evêques de l'Ile-de-France, de la Normandie, du Bourbonnais, de la Bourgogne, du Berry, etc., en se mettant à la tête de leurs vassaux, conjurèrent le démembrement de notre patrie. A près de cinq cents ans de distance, Simon de Montfort rendit à la France et à la civilisation le même service que nos pères avaient reçu de Charles Martel, au VIIIe siècle. Un savant Bollandiste, le Père de Smedt, après avoir précisé, dans une étude documentée, l'immense péril que fit courir au monde chrétien l'extension du Catharisme, signale l'heureuse influence qu'exerça sur nos destinées immortelles la victoire

de l'Église. Sans le mouvement de la Croisade, — dit l'éminent jésuite, — on eût vu se produire, trois cents ans plus tôt, la Révolution religieuse qui bouleversa l'Europe, à l'aurore des temps modernes. Ainsi, la force employée au service de la Religion, fit reculer de trois siècles l'avènement de la Réforme et maintint l'unité morale de l'Europe¹.

Rien de plus juste. Si le comte de Toulouse avait battu Simon de Montfort ; — si les Languedociens, les Provençaux, les Basques, les Aragonais, les Lombards s'étaient séparés de Rome, quelle terrible répercussion n'aurait pas déterminée cette rupture dans l'échiquier des Puissances ! Au XVI^e siècle, les Cathares, dès la première heure, ralliés à Luther, auraient fait bloc avec les Réformés de l'Allemagne, et, sur notre front sud, élevé une ligne de bastions contre la France catholique et fidèle. A l'heure présente, nous n'avons à nous défendre que contre une seule Teutonie. Le triomphe des Albigeois nous en eût infligé une deuxième, adossée aux Pyrénées et croisant les feux de ses batteries avec l'artillerie de l'Empire transrhénan. Hélas ! qui songe à remercier Innocent III et nos Evêques de nous avoir soustrait aux tenailles d'une double Allemagne ?

VI

L'ardente tendresse d'Innocent III (1198-1216), embrasse, d'un regard circulaire, l'univers tout entier et ne laisse en souffrance, ni un intérêt, ni une cause, — accessible à toutes les infortunes, secourable à tous les peuples. Mais, par-dessus tout, volonté ordonnatrice, Innocent III entreprend de libérer le monde de ses ulcères et veut assurer l'hygiène morale de la société chrétienne. Déjà la défaite, infligée, dans le Languedoc, aux Albigeois, nous a débarrassés du catharisme. et la victoire de Navès de Tolosa, remportée sur les Maures, a frappé d'un coup mortel son auteur, l'Islam ! Mais le fléau oriental ne pourra jamais s'éteindre, tant que la terre, où il a pris naissance — l'Afrique ! — ne cessera d'entretenir ce brasier. Si toutes les Croisades ne furent, jusqu'à ce jour, qu'une marche triomphale et funèbre, hélas ! vers l'hypogée d'une nécropole, n'est-ce point parce que l'ennemi n'a cessé de trouver en Egypte un intarissable réservoir de combattants ? Ce n'est donc pas en Asie qu'il faut conquérir Jérusalem et résoudre la question d'Orient, mais dans le continent noir, où s'alimente et se ravitaille la barbarie dévoratrice de nos paladins et de leurs jeunes royaumes. Sur l'ordre d'Innocent III, ordre que sanctionne Honorius III (1216-1227), fidèle à la pensée de son devancier, la sixième Croisade, au lieu de faire voile vers Jaffa, comme les précédentes, appareille pour Damiette, futur camp retranché de l'expédition africaine. Quel en est le chef militaire ? D'abord désigné pour commander l'armée, le roi *in partibus* de Jérusalem, Pierre de Brienne, cède bientôt sa magistrature au cardinal Pelage, évêque d'Albano, prélat énergique que l'histoire célébrerait aujourd'hui comme un grand capitaine, si le climat n'avait pas conspiré contre son œuvre et contre notre fortune.

Plusieurs victoires, et, surtout la prise de Damiette, font tout d'abord, honneur à la science stratégique du cardinal, justifient la confiance des Croisés et frappent de terreur les guerriers musulmans. Les succès militaires obtenus par le Légat du Saint-Siège éveillent, malheureusement, les ombrages des seigneurs laïques,

¹ *Revue des Questions historiques*, 1874, t. II, 481.

jaloux d'une gloire étrangère à leur ordre. [Le roy de Jérusalem](#) — raconte le continuateur de Guillaume de Tyr, — fut moult ennuyé parce que [le Légat avoit seigneurie sur luy et avoit deffendu qu'on fist rien pour luy en l'ost](#). Mécontent, Jean de Brienne abandonne l'armée au moment même où de nombreux Evêques viennent amener leurs contingents diocésains au cardinal Pelage, et où le Pape le comble de subsides dus à la générosité des fidèles. Le Légat veut profiter de ces secours pour quitter Damiette et marcher vers la capitale de l'Egypte, vers le Caire, alors la citadelle de la puissance musulmane. Mais la perspective d'une Iliade nouvelle n'enchanté pas tous les compagnons de Pelage. Autant les Evêques et les moines encouragent cette aventure, autant le patriciat féodal, moins idéaliste, la critique et la déconseille. Le parti du Légat l'emporte, pourtant, et les barons, pour exclure tout soupçon de lâche prudence, consentent à se jeter dans la fournaise¹. Le désastre du 29 août 1217 a le tort de légitimer les objections qu'avait suggérées une insuffisante confiance dans l'assistance divine et punit peut-être ce scepticisme, artisan ordinaire de la défaite. Le débordement imprévu des eaux du Nil, la faim, la fatigue, détruisent, en quelques heures, une armée qui pouvait être l'arbitre de l'Asie, — et qui n'en fut que l'espoir, — mais n'anéantissent pas une conception qu'adopteront, six cents ans plus tard, les Souverains modernes, sans se douter, à coup sûr, qu'en dérobant aux Fils du Prophète l'hégémonie de l'Afrique, l'Europe libérale réalise les plans du Pontificat romain et condamne à mort non seulement la Turquie, mais l'Islam.

Une expédition de moins grande envergure que la Croisade contre les Albigeois, — l'expédition d'Aquitaine, occupa le successeur de Philippe-Auguste, le roi Louis VIII, et mit de nouveau en relief le dévouement de l'Episcopat français et son loyalisme. Au début du règne, le roi d'Angleterre avait sommé Louis VIII de restituer à la Couronne d'Angleterre les provinces dont nous l'avions dépossédée. A cet ultimatum, Louis VIII répond par une levée de troupes, destinées à conquérir les fiefs continentaux qui relèvent de la dynastie anglaise. Sans plus attendre, Louis VIII, alors à Paris, informe ses vassaux qu'il ceint l'épée pour faire triompher les droits de la Royauté capétienne. Au rendez-vous fixé, le 24 juin 1224, à Tours, s'empresment tous nos évêques, avec les comtes de Champagne, de Bretagne, de Blois, de Chartres, sans compter les conseillers du Roi, tous débordant d'une guerrière ardeur. Le plan de Louis VIII est de s'emparer du Poitou, de franchir la Garonne et d'arborer, sur tous les clochers, entre Bordeaux et les Pyrénées, la bannière de France. Mais voici qu'arrivés devant La Rochelle, les barons, opprimés par la chaleur et las de la guerre, veulent tourner les talons ; — et, peut-être, leur sybaritisme frustrerait-il Louis VIII de ses espérances si les Evêques, moins sensibles aux inconvénients de la température, et, surtout vassaux plus fidèles, n'affirmaient leur dessein de pousser jusqu'au bout l'entreprise².

Dans cette campagne, trois Evêques, pourtant, refusent de donner au Roi l'aide militaire qu'exige leur devoir féodal. [D'une charte expédiée à Tours, le 12 juin 1224, il appert](#), — dit La Roque, en son traité du *Ban et de l'Arrière Ban*, — [que les Evêques de Coutances, d'Avranches et de Lisieux, voulant se dispenser de](#)

¹ Voir MICHAUD, *Histoire des Croisades*, t. II, p. 379 à 415.

² LAVISSE, *Histoire de France*, III, 286.

servir dans l'armée, l'affaire fut portée devant le Roi Louis VIII qui décida que, si ces trois Evêques et les autres prélats de Normandie ne devoient point le service d'ost en leurs propres personnes, ils en demeureroient quittes ; — mais que s'il se trouvoit qu'ils dussent le service personnel, ils le rendroient avec l'amende. Le Roy — ajoute l'éminent feudiste — ayant pris sur cela l'avis de son Conseil, il fut arrêté de faire une enquête et on nomma des témoins pour en éclaircir. Chargés de cette recherche, Jean de Brienne, roi de Jérusalem ; Guillaume, Evêque de Senlis, Chancelier de France Macy de Montmorency, Connétable de France, etc., etc., découvrirent, dans le Trésor des Chartes, un document, sous ce titre : *Feoda Normannorum*, où le scribe royal énumérait, parmi les seigneurs ecclésiastiques tenus au service d'ost, non seulement les trois Evêques en cause, mais les autres prélats de Normandie, ainsi que les Abbés de Fécamp, de Saint-Ouen, de Saint-Etienne, de Jumièges, de Sainte-Catherine, de la Trinité-du-Mont, de Saint-Denys, de Bernay, du Mont-Saint-Michel, de Saint-Evroult, l'abbesse de Montivilliers et le prieur d'Auffay. Ce document dirima le conflit.

Pourquoi les trois Evêques normands marchandèrent-ils leur intervention militaire ? Naguère encore, vassaux du duc de Normandie, peut-être les prélats éprouvaient-ils quelque scrupule à prendre si vite les armes contre un suzerain qu'ils n'avaient pas encore eu le temps d'oublier. Au Moyen Age, le vassal qui rompt avec son seigneur a toujours peur de passer pour un parjure. Ne chicanons pas ces scrupules, et ne refusons pas non plus nos éloges au prince respectueux de la tradition et de la coutume.

CHAPITRE IX

XIV^e SIÈCLE. - Les Papes d'Avignon contre l'Islam et contre l'anarchie

I. Les Rois cessant ou refusant de lutter contre l'Islam, les Souverains Pontifes se mettant à la tête de la Croisade. - Pour s'exonérer du joug de l'Empire et conserver la liberté de son magistère, Jean XXII quitte Rome et s'installe à Avignon. — II. En 1334, la Ligue chrétienne envoie dans les Dardanelles une flotte qui, sous les ordres du cardinal Colonna, coule les vaisseaux du sultan Orkan. - Une autre flotte, commandée par le Légat Arro d'Ostie, s'empare de Smyrne. — III. Le cardinal Albornoz, archevêque de Tolède, chargé par Innocent VI de rétablir l'ordre dans les Etats pontificaux, s'acquitte, les armes à la main, de cette tâche et rend à la Papauté un territoire enfin libéré de ses tyrans.

En devenant les antagonistes de la Barbarie et les champions de l'Eglise, peu à peu, les Princes chrétiens et leurs armées se subrogent aux Milices ecclésiastiques et aux Ordres militaires, les annulent et les supplantent. Pourquoi les **Communes**, avec leurs curés en tête, se mettraient-elles en campagne contre les perturbateurs de la paix, contre les Normands, contre les grands vassaux, etc., puisque l'Etat fait rentrer dans le devoir les sujets rebelles et que les troupes royales sont, maintenant, assez puissantes pour réprimer le désordre et contenir les factions ? Les derniers Chevaliers avaient mené contre l'Islam une lutte ardente et presque toujours heureuse. Les Monarchies catholiques substituent leurs troupes aux Milices épiscopales sur les champs de bataille où les Turcs remplacent les Sarrasins et tentent de leur survivre. Mais, dès que les Rois, distraits par leurs ambitions et leurs plaisirs, négligent de combattre le Turc, les Papes reprennent aussitôt contre le Croissant la direction de l'offensive. De même que le soleil gouverne le système stellaire, ainsi l'intérêt général demeure l'axe immuable de la politique romaine.

Pourquoi les Souverains Pontifes rompirent-ils avec l'Empire et, faisant de nos princes leurs Vicaires temporels, pourquoi transférèrent-ils aux Rois de France l'hégémonie politique et morale de l'Europe ? C'est que les Francs apparurent au Saint-Siège comme la nation la plus capable de se mesurer avec le Mahométisme et de le vaincre. La victoire de Poitiers justifia cette confiance. Où la Papauté prêcha-t-elle la première Croisade ? Dans notre pays. Tandis que les Empereurs d'Allemagne n'ambitionnent que l'extension de leur suprématie et de leurs fiefs, nos Princes, soldats de l'Immortel, veulent, pardessus tout, rédimmer de la servitude les peuples captifs du Coran, des ténèbres et de la Mort. Si saint Louis prend la Croix, c'est pour délivrer les chrétiens devenus le butin de l'Islam. En défendant, même les armes à la main, l'intérêt universel contre les intérêts privés, les Souverains Pontifes défendent la cause de l'Idéal contre les sollicitations de la chair, assurent la concorde des croyances et l'union des cœurs contre la rivalité des convoitises et les cris des sens.

Du centre de l'Asie, les Turcs débordaient vers l'Europe. Parvenus sur le littoral de la Méditerranée, ils préludaient à leurs conquêtes par le pillage de l'Archipel. La persévérante énergie dont l'Eglise avait fait preuve dans ses luttes contre les Sarrasins, les Papes la déploient contre l'invasion turque. Si le schisme grec n'avait pas morcelé la Chrétienté, les armées de l'Islam se seraient heurtées à une Europe fraternelle et invincible. La rupture avec Rome fut le principal coefficient des victoires musulmanes et de nos désastres. L'honneur de la Papauté fut, non seulement de ne jamais désespérer de notre délivrance, mais de prendre elle-même l'épée contre la puissance nouvelle.

Au X^{IV}e siècle, le Pontificat Suprême se voit malheureusement entravé dans son œuvre de civilisation et de justice par l'anarchie qu'entretient, parmi les peuples de la Péninsule, l'insatiable ambition des Empereurs. A force d'intrigues, l'Empire d'Allemagne a fini par s'assurer en Italie, des vassaux, des municipes, des

marquisats, des comtés, des flibustiers, des condottieri, etc., bref, tout un ensemble à influences et de territoires qui tendent peu à peu à faire de la Péninsule, étreinte et laminée par l'invasion, une mosaïque de colonies tudesques. A Rome, les maîtres de l'Allemagne parlent, commandent ainsi que des suzerains et traitent les Papes comme des vassaux mitrés, chapelains de l'Empire, que l'Empire a le droit d'investir et de révoquer *ad nutum*.

Le jour de l'Ascension, 12 mai 1328, à midi, devant Saint-Pierre, la populace romaine se groupe autour du trône où l'empereur Louis de Bavière, constellé des ornements impériaux, dans un décor théâtral, ouvre, *sub Jove*, le conclave plébéien d'où doit sortir le successeur du pape Jean XXII, rebelle à la volonté impériale. Sur l'appel de Louis de Bavière, un obscur frère mineur, Pietro Rainallucci, originaire de Corvara, — village voisin d'Aquilée, la patrie du chef supposé des *Spirituels*, Pierre de Morone, — prend place sous le somptueux dais qui prête l'abri de ses lambrequins et de ses panaches à l'Empereur. Invité à prendre la parole, un autre prêtre choisit pour texte de son discours la célèbre réflexion de saint Pierre sorti de sa geôle : *Maintenant je vois que le Seigneur a envoyé son ange me délivrer de la main d'Hérode*. Quel est l'ange ? Louis de Bavière ! En revanche, Jean XXII, c'est Hérode. Le sermon fini, l'heure du vote sonne. Toisant le Sacré-Collège de *facchini* répandus sur la place, l'évêque excommunié de Venise lui crie :

Voulez-vous pour Pape le frère Pietro de Corvara ?

En proie à la peur, les pauvres gens n'osent ni refuser le frère, ni contrarier César. Par trois fois un *oui* populaire ratifie le choix impérial. Aussitôt, Louis de Bavière, debout, impose à l'élu le nom de Nicolas V, lui passe au doigt l'anneau du pêcheur, le revêt de la chape d'or, le fait asseoir à sa droite, puis l'entraîne à Saint-Pierre, où la cérémonie liturgique de l'intronisation transfère à Corvara la puissance pontificale. En créant un Pape, Louis de Bavière veut moins braver Jean XXII que proclamer la souveraineté temporelle et spirituelle de l'Empereur allemand sur Rome et sur l'univers.

Ni l'antipape Nicolas V, pourtant, ni Louis de Bavière, ne réussissent à fonder la puissance dont ils ont voulu faire une baliste contre Rome. Ils ont semé des chênes dans la mer. Dix-huit évêques, à peine, dont deux seulement résident en terre d'Empire, se rallient au pseudo Nicolas V, et cette adhésion au schisme ne dure pas plus que la bienveillance impériale, c'est-à-dire une année à peine. Séparé de son maître, l'histrion coiffé de la tiare se volatilise. Le 25 juillet 1330 l'archevêque de Pise et l'évêque de Lucques reçoivent l'abjuration de l'antipape et, le mois suivant, Nicolas V, la corde au cou, vêtu de la bure franciscaine, renouvelle l'aveu de ses fautes devant le Pape Jean XXII qui lui octroie, avec son pardon, une sportule et un abri. Le schisme si tumultueux que patronnait Louis de Bavière, ce schisme qui devait donner à l'Empereur toutes les puissances, — la puissance spirituelle et la puissance temporelle, — s'écroule dans le silence de la geôle débonnaire où l'antipape, à l'insu même d'un monde qui ne sait plus son nom, — achève sa pénitence et ses jours.

Si de tels scandales laissent intact l'honneur du Saint-Siège et ne préjudicient qu'à l'autorité morale de l'Empereur, avili par tant d'extravagance, ces vilénies, ces cabales, ces complots ont pourtant le tort de gaspiller les sollicitudes du Gouvernement pontifical et de soustraire le chef de l'Eglise à sa mission et à ses devoirs. Au milieu de la fangeuse mêlée des factions, comment le Saint-Père pourrait-il exercer son apostolat et sa tutelle ? Pour reconquérir l'indépendance d'un magistère si nécessaire à la République chrétienne, Jean XXII se voit contraint d'abandonner Rome aux *bravi* qui la gouvernent, — incapable de disputer la foule aux sportulaires impériaux qu'elle adule.

Le scandale de Saint-Pierre a, d'ailleurs, trop ému le monde chrétien pour que Jean XXII laisse impunie la ville impure qui s'est prosternée devant Louis de Bavière et le valet que l'Empereur a drapé de blanc. Le parti du pape est pris : dès le lendemain de l'esclandre, le Souverain Pontife quitte Rome et gagne la France où les papes sont toujours sûrs d'obtenir pour leur caractère sacré les hommages d'une nation loyale, et, pour leur indépendance, un inviolable asile. Combien de fois notre patrie n'a-t-elle pas ouvert ses bras au Vicaire du Christ, menacé dans sa liberté par l'intolérance ou la barbarie de César ? Philippe Ier accueille Pascal II ; — Louis le Gros envoie Suger jusqu'à Maguelone au devant de Géralse II ; — Louis VII reçoit Alexandre III ; — saint Louis, enfin, protège Grégoire IX et Innocent IX contre Frédéric III. Originaire de la France, né à Cahors, Jean XXII n'hésite pas à quitter les bords du Tibre pour les rives du Rhône, où s'offre à sa détresse un fief pontifical, le Comtat Venaissin, sur lequel veille le roi de France. Le fleuve sépare le Comtat du Royaume des Lys. Mais des fenêtres du Palais, construit sur les rochers des Doms, le pape voit se dérouler les plaines du Languedoc que sillonne une population croyante et tranquille. Harmonieuse et redoutable forteresse, la tour qui garde le pont sur la rive droite du fleuve s'érige comme un reconfortant symbole de la tutelle royale et de la puissance capétienne. Sous la main de son *Lieutenant temporel*, quelle tyrannie et quelle violence désormais le Vicaire du Christ pourrait-il craindre ?

Après avoir, pendant des mois, en son Palais d'Avignon, harcelé les princes chrétiens d'admonestations, qu'ils n'ont pas toujours écoutées ; après avoir vainement prêché la guerre sainte, Jean XXII se demande, avec larmes, si, sous son règne, le grand mouvement des Croisades ne va pas s'éteindre ! Le *patriotisme européen* du Souverain Pontife conjure ce malheur. Malgré la tiédeur des rois, une Ligue offensive et défensive unit et groupe, sous les auspices du Pape, Chypre, Rhodes, Venise, la Sicile, Constantinople, le Roi de France Philippe de Valois, malgré ses démêlés avec les Normands, et, enfin, l'Angleterre, si souvent récalcitrante. Dès que les Princes sont prêts, Jean XXII, non seulement fait armer sur le Rhône, près d'Avignon, toutes les galères de la Sainte-Eglise, mais lève des soldats dans les Romagnes et dans les Marches où la souveraineté temporelle du Pape se heurte, d'ordinaire, à de si vives résistances.

Au printemps de l'année 1334, la flotte de la Ligue chrétienne, réunie à Négrepont, comprend trente-huit galères, trente transports, huit cents hommes d'armes, et c'est un prélat romain, l'évêque Colonna, qui, sur la désignation du Pape, commande cette croisade navale. Les capitaines comptent beaucoup sur le

nouvel engin dont sont munies les galères, — à savoir le *syste* ou bélier naval, destiné — disent les chroniqueurs — à lancer contre les navires ennemis une rafale de bombes, devancières de notre torpille. Le jeu des projectiles incendiaires a toujours frappé les imaginations éprises de féeries. Joinville, on se le rappelle, frissonnait devant la *terrible pierrière de Damiette qui trayoit si grand' foison de feu que les estoiles du ciel sembloient choir*. Et, pendant la nuit, chaque fois que l'arbalète dardoit un *dragon de feu* sur le camp français, le benoît roi saint Louis, se levant sur sa couche, tendant, les mains vers Notre-Dame, disait, le visage baigné de pleurs : *Beau sire Dieu, gardez-moi mes gens !*

Rendus à Négrepont, les capitaines de la Ligue pontificale constatent que dans l'Archipel domine le vent d'ouest, et décident aussitôt de l'utiliser pour faire franchir à leurs vaisseaux les cent cinquante lieues qui les séparent de la flotte ottomane. La manœuvre s'exécute. Embossés dans la Propontide, ou mer de Marmara, les navires du sultan Orkhan y défient l'ennemi qui, pour les atteindre, doit, comme aujourd'hui, forcer les Dardanelles. L'inviolable abri des Détroits n'intimide pas l'armée de Jean XXII. Grâce au vent favorable qui les pousse, les vaisseaux de la Ligue s'avancent en ordre de file, sur une seule ligne compacte, formée par les galères enchaînées deux par deux, poupe à poupe, et cette forteresse flottante, devant laquelle il aurait suffi à l'escadre turque de s'écarter pour l'étreindre et l'engloutir, fracasse, culbute et coule, en moins d'un quart d'heure, la force navale de l'Islam. Mémorable exemple de la supériorité qu'une habile tactique donne sur le nombre, cette bataille est le premier grand désastre maritime que subissent les Turcs, prélude des victoires de Lépante, de Navarin, de Sinope ! Le vainqueur de la journée, le cardinal Colonna, en robe écarlate, monte au Capitole et y reçoit les honneurs jadis décernés aux Scipions.

En 1344, nouvelle expédition maritime. Sous les ordres du Légat du Pape, Arro d'Ostie, la flotte chrétienne chasse de Smyrne la garnison turque, et montre aux Byzantins ce qu'ils pourraient faire s'ils voulaient opposer une défensive sérieuse à l'Islam, en train, alors, d'investir les îles qui font à Constantinople une ceinture de forteresses. Malheureusement, l'orgueil aveugle trop les Grecs pour que le péril d'une invasion trouble la quiétude de ces sophistes et les porte à créer une force que leur infatuation juge superflue.

III

Au début du XIV^e siècle, lorsque les Papes s'exilent de l'Italie, déjà les factions la rendent inhabitable. Mais combien le morcellement de la Péninsule s'aggrave, à mesure que l'ascendant pontifical s'y fait moins sentir ! En proie à la foule scélérate des petits princes, tantôt Guelfes et tantôt Gibelins, comme les Malatesta, de Rimini ; les Polenta, de Ravenne ; les d'Esté, de Ferrare ; les Visconti, de Milan ; les Ordelaffi, de Cesène ; les Manfredi, de Faenza ; les Délia Scala, de Vérone ; les Pepoli, de Bologne ; les comtes Lando, des Marches, etc., — gangrenée par des hérésiarques comme Wicléf et Marsile de Padoue ; — en butte à des séditions théologiques, comme celle des Frères Mineurs, l'Italie se démembre en cinquante républiques ou principautés rivales qui n'ont de commun

entre elles que leurs cupidités, leurs haines fratricides, leurs brigandages, leurs luxures,— fiefs passagers de tyranneaux pillards, insurgés contre toutes les lois, aujourd'hui tributaires de l'Empereur, demain clients du Pape, mais, sous tous les drapeaux, esclaves de leurs convoitises et de leurs vices. Si le Roi de France ou l'Empereur, conscients de leur devoir, faisaient luire, dans ce chaos, l'éclair de leur épée, la péninsule cesserait bien vite d'être un charnier et Rome une prison. Mais, les catholiques ne viennent-ils pas d'assister aux luttes de Philippe le Bel contre Boniface, et ce grand Pape, en même temps obligé de faire face à la faction gibeline des Colonna, n'a-t-il pas dû poursuivre, les armes à la main, les troupes commandées par les rebelles, prendre leur forteresse de Palestrina et la raser ? Si, devant cette meute de podestats, de despotes, de municipes, hérissés contre le Saint-Siège, hostile à leur égoïsme et à leurs rapacités, les Souverains Pontifes gagnent le Comtat Vénaisien et plantent leur tente sur les bords du Rhône, pas un jour, pas une heure, pourtant, les préoccupations du retour ne s'absentent de leur esprit. Mais, pour reconquérir Rome, faut-il enrôler des lansquenets et des reîtres ? Faut-il déchaîner la guerre ? Cette question livre les Souverains Pontifes aux angoisses du doute et les cloue, hésitants, sur leur trône.

Pendant près d'un demi-siècle, les Papes, dans l'espoir d'inculquer une salutaire terreur aux factieux, les frappent d'interdits et d'anathèmes. A la fin, voyant qu'en vain grondent les foudres canoniques, Innocent VI (1352-1362) se résigne à manier contre les rebelles impénitents le glaive temporel dont l'Eglise croit devoir se servir pour venger l'ordre, dès qu'il souffre.

Sur l'injonction d'Innocent VI, les Romains voient apparaître au milieu d'eux un de ces Légats, toujours prêts, quand l'Eglise le demande, à braver la prison ou la mort, si la cause de Dieu l'exige. Homme d'Etat et homme de guerre, ancien chevalier de Calatrava, le cardinal Gil Alvarez Carello Albornoz (1300-1364), archevêque de Tolède, a pris une part importante à la victoire de Tarifa contre les Maures ; mais, au lieu d'obtenir pour ce service la reconnaissance du roi Pierre le Cruel, le Prêlat s'est attiré la disgrâce du Souverain, moins ému qu'irrité des remontrances qui flétrissent sa barbarie et ses mœurs. Innocent VI ouvre les bras au proscrit et le charge (1353) d'aller, dans la Péninsule, comprimer la licence de la multitude, restaurer l'honneur du Saint-Siège, imposer silence à la discorde, annihiler les Confédérations et les Liges ourdies contre l'Eglise, déposséder les spoliateurs de leur butin, faire la guerre aux perturbateurs de l'ordre, assurer la paix aux ennemis de la guerre.

Cette tâche si vaste n'effraie pas Albornoz, résolu d'avance à délivrer l'Italie des tyrannies féodales et des conjurations populaires. Pour isoler les Princes de leurs partisans, et les faire rentrer en eux-mêmes, le cardinal emploie l'excommunication ; — pour leur enlever les mercenaires qu'ils soudoient avec la rapine, il prodigue l'or ; — enfin, pour rétablir la sécurité des routes et renverser les donjons où s'embusquent les condottieri, il lance contre l'ennemi les troupes pontificales et dirige lui-même les assauts qui le réduisent à merci¹.

¹ G. MOLLAT, *Les Papes d'Avignon*, 147-160, 167-169. Ce livre est un vrai chef-d'œuvre.

C'est vers le patrimoine du Saint-Siège que le cardinal Albornoz dirige d'abord ses opérations et son activité. Les territoires usurpés par Giovannidi Vico, à peine reconquis, Galcetto di Malatesta doit compter avec le cardinal qui le bat si bien devant Rimini que le tyran s'empresse de solliciter et de conclure une trêve (1355). D'analogues victoires, remportées contre Ordelaffi, seigneur de Cesène et de Forli ; contre les Manfredi, le comte Lando, Giovanni da Oleggio, provoquent les ombrages des Visconti, inquiets d'une expédition qui menace leurs prétentions sur Bologne. On veut arrêter Albornoz dans sa campagne contre une anarchie favorable à leurs intérêts et aux pires intrigues. Trompé par les Visconti, Innocent VI rappelle Albornoz et transfère les pouvoirs du cardinal espagnol à l'abbé de Cluny, Ambroise de la Roche, esprit crédule, diplomate inhabile et tacticien malheureux qui pousse à la révolte les seigneurs soumis par Albornoz. Les fautes et les revers d'Ambroise éclairent Innocent VI et justifient Albornoz. Le cardinal, remis en possession de sa charge, la guerre et la diplomatie reprennent leurs tours heureux et débarrassent le territoire pontifical des malfaiteurs qui le dévastent et des exacteurs qui le rançonnent¹.

Au cours de cette campagne où, — pendant quinze ans, il faut combattre tous les jours, le cardinal n'abuse jamais de l'adversaire, qui préfère les négociations à la lutte ; — ne livre jamais bataille lorsqu'il peut l'acheter ; — ne s'exalte point dans les triomphes et ne s'abat point dans les revers. Quand Albornoz vient chercher, sur les bords du Rhône, le successeur d'Innocent VI, pour le conduire lui-même à Rome, enfin affranchie, Urbain V (1302-1370) ne trouve pas seulement le domaine temporel des Papes rentré dans les limites que lui avait fixées Charlemagne. A chaque étape de ce retour triomphal se dressent, devant Urbain V, des écoles, des universités, des monastères, des hôpitaux, reconstruits sur les ruines des édifices saccagés par la guerre civile, — et tout le long de la route font la haie les populations joyeuses, acclamant, dans le Cardinal, autant le pacificateur que le vainqueur².

¹ LOUIS VEUILLOT, *Mélanges*, III.

² Sous Louis XIII, un vieux gentilhomme, le chevalier de Lescale, évoquera la figure d'Albornoz dans un livre qu'il dédiera à un autre grand cardinal, au vainqueur de La Rochelle, à Richelieu. Voir LE CHEVALIER DE LESCALE, *La Vertu ressuscitée en la Vie du Cardinal Albornoz, surnommé le Père de l'Eglise et dédié à Mgr le Cardinal de Richelieu, dit le Père de la France, avec le portrait des deux Cardinaux couronnés par les Anges*, Paris, 1629.

CHAPITRE X

XIV^e SIÈCLE. - Invasion anglaise. - Evêques, Prêtres et Chanoines défendent la France contre l'Etranger

I. Guerre contre l'Angleterre. - Les Rois appellent le Clergé aux armes. - A Crécy, le Roi est sauvé par la milice rémoise, amenée par l'Archevêque. — II. Le Clergé à la bataille de Poitiers (1356). - L'Evêque de Châlons commande la cavalerie. — III. L'invasion anglaise bouleverse notre régime militaire. - Aux contingents diocésains succèdent les Bandes et les Compagnies. — IV. Eliminé de l'armée nouvelle, le Clergé prend part, quand même, à la résistance. - Il guerroye contre les condottieri. - Prouesses de l'Evêque de Troyes, de l'Evêque de Noyon, de l'Archevêque de Reims, du Chanoine de Roberstort. - Les Evêques de Coutances, de Bayeux et d'Avranches dirigent le siège de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — V. Un Evêque guerrier du parti de Charles de Navarre. - Expédition contre la Flandre commandée par un Evêque anglais, Henry Despenser, Evêque de Norwich.

La postérité des ducs de Normandie ne consentit jamais à renfermer dans l'île conquise sur les Saxons les ardeurs et les convoitises de la race victorieuse. Les compatriotes des épiques coureurs d'aventures qui, depuis trois siècles, ensoleillaient l'Italie et l'Orient de si belles prouesses guerrières, n'étaient pas gens à vivre désormais, comme des gentilshommes campagnards, occupés à vider des pintes d'ale, entre deux parties de chasse. Les cabales de paroisses, les conflits d'influences et les querelles de places peuvent tenter des ambitieux médiocres, friands de domination locale. Mais nos Anglais prétendent moins gouverner un comté que dominer l'Europe. La grandeur du dehors les sollicite beaucoup plus que le jeu des factions nationales. Mais, pour gagner l'empire du monde, il faut commencer par terrasser les compétiteurs possibles de cette hégémonie nécessaire. Au xiv^e siècle, la France est la seule puissance rivale, en état de contrecarrer les aspirations britanniques. C'est donc contre nos Rois que l'Angleterre poursuivra, pendant près d'un siècle, une lutte où le génie des plus intrépides capitaines nous infligera désastres sur désastres, amputations sur amputations, jusqu'au jour où Dieu se servira d'une jeune fille pour refouler les Anglais dans leur île et maintenir la France dans le plan de sa destinée.

Après la mort de Philippe le Bel et de ses trois fils, — ces derniers décédés sans enfants mâles, — quel Prince avait le droit de s'asseoir sur le trône de saint Louis ? Était-ce le neveu de Philippe le Bel, Philippe de Valois ? Ou le petit-fils de Philippe le Bel, Edouard III, roi d'Angleterre, fils d'Isabelle de France ? Entre le premier, héritier collatéral, et le second, héritier direct des Capétiens, les consciences pouvaient tergiverser. On tient conseil. Pendant que les juristes laïques hésitent, les théologiens font victorieusement observer que les femmes ne peuvent transmettre à leurs hoirs mâles le droit dont la loi salique les a elle-même frustrées. L'objection termine la controverse.

Si cet argument ravit à Edouard III la Couronne de France, il ne le dépossède ni de ses prétentions ni de son orgueil. La superbe des Plantagenets se cabre contre le veto de l'Eglise. L'Angleterre condamne la France aux horreurs d'une invasion qui la dépeuple de sa jeunesse et la sillonne de ruines : dans cette lutte, que fera l'Eglise ?

Un instinct prophétique avertit en quelque sorte le Clergé que dérober la France au joug de la dynastie anglaise, c'est la soustraire au schisme et la garder à Rome. Clairvoyance rédemptrice ! Le pacte fondamental de notre race ne lie-t-il pas indissolublement les destinées de la France à sa fidélité religieuse ? Sujets de l'Angleterre, les Français répudieraient, ipso facto, les promesses de saint Rémy, abdiqueraient leur rôle, frapperaient d'anathème leur descendance. Les historiens les plus prévenus contre l'Eglise conviennent que, de tous les Corps sociaux, le Clergé, pendant la Guerre de Cent Ans, défendit avec le plus de vigueur les droits de la Maison de France contre les convoitises des Lancastres.

Au Moyen Age, le Roi jouit d'une prérogative dont il use, lors de chaque crise nationale : il ne relève de personne, et tout le monde relève du Roi. Suzerain des grands feudataires, des Évêques, des Abbés, des nobles et des non-nobles,

véritable Chef de la nation, c'est lui seul qui peut, en cas de péril, appeler la France aux armes. Aussi n'est-ce jamais en vain que, dans tous les carrefours et sur toutes les places, il fait sonner par ses hérauts le buccin de guerre. A la voix du Prince, la population — sans hésiter une minute — vole au secours de la patrie en danger. Sous Philippe-le-Bel, les guerres entreprises pour enlever aux Anglais la Guyenne et réduire la Flandre obligent le Roi à mettre en branle l'institution nationale par excellence — l'Arrière-Ban, c'est-à-dire la levée en masse. En 1302, sur l'ordre de Philippe-le-Bel, les baillis s'empresment de semondre, par arrière-ban, toute manière de gens qui pourront porter armes, assavoir nobles et non nobles, de poeste ou d'autre condition qu'ils soient, à la quinzaine d'aoust, à Arras. Au mois de juin de l'année suivante, l'Évêque d'Auxerre reçoit du même prince, l'avis que le Roi se propose de semondre, par voie d'arrièreban, auquel toute manière de gens, si, comme vous savez, sont tenuz à venir, sans nulle excusation¹. Atteints par cette semonce, trente Evêques rejoignent l'ost royale, avec autant de gens de pied et à cheval qu'ils peuvent. La même année, à la suite de la défaite de Courtrai, dans une assemblée de prélats et de barons, Philippe-le-Bel étend à tous les gens d'Eglise de son Royaume, l'astreinte jusqu'ici limitée à une élite. Les Communes flamandes ont mis en déroute la chevalerie française : l'extrémité du péril impose les mesures extrêmes.

Scavoir faisons, — déclare une missive royale, — que tous Archevêques, Evêques, Abbés et autres Prélats, Doyens, Chapitres, Collèges, et toute autre manière de personnes d'Eglise, Religieux et Séculiers, exempts et non exempts, Ducs, Comtes, Barons, de quelque condition et état qu'ils soient, nous aydent en la poursuite de la dite guerre, pour quatre mois prochains à venir.

En 1304, injonction est faite aux Ecclésiastiques et aux Evêques de se diriger, avec leurs troupes, vers le camp du Roi : Les Prélats, Evesques, Abbez, qui nous doivent service d'ost, qu'ils soient à Arras avec nous, en armes et en chevaux, si suffisamment comme ils doivent et à eux appartient. Convoqué, en 1340, par Philippe de Valois, Jean VI de Meulant, évêque de Meaux, gagne l'armée avec deux chevaliers bacheliers et dix écuyers, équipés par ce fidèle vassal qui doit à l'Etat le service personnel pour ses fiefs et qui défend, à la bataille de Saint-Omer, la cause nationale avec un courage où revivent les vertus guerrières de son ascendance².

Au cour de la même expédition, l'évêque de Valence, Messire Henry de Thoire et de Villars, plus tard archevêque de Lyon, — en compagnie de son père Humbert, sire de Thoire, tous les deux bannerets, — suit le roi Philippe et lui fournit six chevaliers et quatre-vingt-dix écuyers, blanchis sous le harnais. Mais si l'arrière-ban ne dispense aucun Français valide du service obligatoire, l'ignorance technique des recrues et de leurs chefs stérilise trop souvent les avantages de ce soulèvement universel. Pendant que, de l'autre côté de la Manche, Edouard III soumet, en temps de paix, ses troupes à des exercices périodiques qui les initient aux exigences de la guerre, nos levées, dépourvues d'éducateurs, arrivent sur le champ de bataille, pleines d'ardeur sans doute, mais inexpérimentées, sans cohésion comme sans plan, à la merci de toutes les surprises et de toutes les défaillances. Leur premier élan est souvent le dernier,

¹ BOUTARIC, *Institutions militaires de la France*, 228.

² LA ROQUE, *Traité du Ban et de l'Arrière-ban*, 56 et sq.

et plus sa violence élève, soudain, les milices au-dessus d'elles-mêmes, plus vite elles retombent, brisées par leur chute. C'est ainsi qu'à Crécy (26 août 1346), malgré la solidité de nos contingents épiscopaux, la folle démesure des seigneurs français abandonne la victoire à la calme et savante stratégie des coutilliers anglais. Le roi Philippe VI de Valois, ne doit son salut qu'à la milice rémoise, amenée la veille à Crécy, par l'Archevêque Jean de Vienne, prélat de cour, mais homme de guerre sans rival. La bataille perdue, le prince, pour échapper aux Anglais qui veulent le saisir, prend en toute hâte le chemin de Normandie et se dirige vers Bray, où la prévoyance de ses fidèles sujets lui a préparé un refuge. Une escorte de soixante chevaliers, sous le commandement de l'Archevêque de Reims, et de l'Evêque d'Amiens, assure cette retraite. Le lendemain de la bataille, deux corps de milices normandes, conduits par l'Archevêque de Rouen, cherchent vainement à rejoindre le Roi en fuite : l'ignorance de la débâcle les fait tomber au milieu de l'armée victorieuse qui tue les uns et met en déroute les autres.

II

Le docte historien du diocèse de Reims, Dom Marlot, nous apprend que l'Archevêque de cette ville devait, en cas de guerre, procurer au Roi le concours militaire de ses vassaux, non seulement comme détenteur d'un **franc fief**, mais comme pair de France. Le contingent exigé d'un autre pair ecclésiastique, l'évêque de Laon, ne comprend pas moins de trois cents chevaliers. Chaque fois que le roi envoie à l'Archevêque de Reims un ordre d'appel, la coutume veut que, la veille de se rendre à l'ost du roi, les vassaux comparaissent devant les officiers du prélat, **pour faire monstre** — passer la revue — **en armes et en chevaux**. C'est à la Porte-Mars que défilent les miliciens épiscopaux, phalange glorieuse de l'armée nationale, associée à toutes les conquêtes de nos rois et secourable à tous leurs malheurs.

Dix ans après Crécy, la bataille de Poitiers (18 septembre 1356), accuse dans notre organisme militaire, les mêmes vices ; dans notre commandement la même fougue turbulente, et, chez les Souverains anglais, Edouard III et le Prince Noir, la même heureuse fortune, jointe au même art de combattre et de vaincre, — art qui prolongera pendant des années les sévices de nos ennemis, et les souffrances de nos ancêtres.

Ce ne fut pas la faute de l'Eglise si la France subit cette nouvelle catastrophe de Poitiers, où la fleur de notre chevalerie périt, holocauste vaine, victime des nouvelles mœurs qui viennent d'envahir le monde chrétien. Le Conseil du roi n'a-t-il pas opposé le plus déplorable refus aux instances du Pape Innocent VI, suppliant Jean le Bon de ne pas souffrir que des soldats, autrefois si fameux par leurs victoires sur les infidèles, s'égorgeaient aujourd'hui les uns les autres pour assouvir, chrétiens contre chrétiens, les plus criminelles haines ? A la veille et le matin même de la bataille, deux princes de l'Eglise, délégués par Rome, le Cardinal de Talleyrand-Périgord et le cardinal d'Urgel, vont au camp français renouveler les objurgations pontificales, sans réussir à conjurer les fatalités que déchaîne une civilisation qui commence à s'exonérer de l'Evangile.

Le soir, parmi les morts, les Frères Mineurs de Poitiers relèvent le cadavre de Renault Chanteau, évêque de Châlons, tombé sur le champ de bataille, au moment même où il conduisait au combat les escadrons de cavalerie qui firent une fin si tragique dans cette mêlée néfaste à notre patriciat.

Moins cruel fut le sort d'un autre prélat guerrier, l'archevêque de Sens, Guillaume de Melun, fait prisonnier avec son frère Jean, vicomte de Melun, compris, avec le Roi, parmi les nombreux captifs dont la rançon enrichit le Prince Noir.

Il y a des défaites qui ne laissent pas plus de traces qu'un orage d'été : dès le lendemain, un ressaut d'énergie remet debout les courages chancelants et répare les ruines. Pareils à un cyclone, les vainqueurs du 16 septembre 1356 avaient fauché, dans notre pays, tout ce qui résistait encore. En rompant devant 8.000 Anglais et en leur abandonnant le roi de France, les 80.000 vaincus de Poitiers, au lieu d'inspirer au pays une de ces résolutions héroïques qui sauvent les Empires, le livrèrent à tous les désordres et à tous les fléaux qu'entraîne la carence d'un Chef.

Jean le Bon à la tête de la France, la nation aurait reconquis son territoire, son prestige et ses vertus. L'exil du Roi nous précipita dans un cloaque de sang et de boue. La révolution parisienne, la sédition d'Etienne Marcel, le massacre des maréchaux de Champagne et de Normandie, la Jacquerie, la trahison de Charles de Navarre, tous ces crimes et toutes ces violences font vaciller les piliers du sanctuaire où l'Eglise veillait, avec une inlassable sollicitude, sur les principes d'ordre, les croyances, les traditions, la discipline, les mœurs qu'elle avait fait prévaloir depuis douze siècles — et ne laissent nos aïeux qu'en face d'un échiquier de décombres.

III

L'invasion anglaise bouleversa de fond en comble les coutumes, les institutions et les mœurs créées par les Capitulaires de Charlemagne. D'où vint la supériorité de l'armée britannique sur la nôtre ? Pourquoi les journées de Crécy, de Poitiers, et, plus tard, celle d'Azincourt, nous furent-elles si funestes ? Le génie militaire d'Edouard III et du Prince Noir n'aurait pas suffi pour triompher de notre bravoure. La victoire nous fut enlevée par des bandes que n'affaiblissait pas l'institution fatale aux nôtres. Isolés, par la mer, de leur patrie, et sans nef pour y rentrer, les soldats anglais se séparent d'autant moins de leurs Chefs qu'à quelques pas d'eux, ils se heurtent à un pays hostile, peu disposé à faire grâce aux soudoyers vagabonds. Mais, pendant que, chez nos ennemis, la plus impérieuse nécessité vitale transforme une milice provisoire en une force permanente ; — pendant que les princes de la Maison de Lancastre, afin de parer à l'insuffisance de leurs contingents, utilisent tous les malandrins de l'Europe, la France n'a, pour se défendre, que les masses inexercées et éphémères du Ban et de l'Arrière-ban féodal. En présence de cette disproportion de ressources et devant les désastres qu'elle suscite, les Valois laissent inertes les phalanges paroissiales dont s'étaient contentées les deux premières Races et tâchent, à leur tour, de perpétuer sous les armes, grâce aux taxes que paient les feudataires

dispensés, une force toujours docile et toujours disponible. En incorporant dans leur ost les meilleurs soldats des Grandes Compagnies, peu à peu les Rois constituent une armée de mercenaires Suisses, Allemands, Gascons, Bretons, Navarrais, Albanais, etc., avec lesquels, désormais, l'Etat pourra satisfaire toutes ses ambitions et se lancer dans toutes les aventures.

Certes, les légions nouvelles, toujours prêtes et toujours sous la main de leurs Chefs, rendent de précieux services, — mais, aussi, quel dangereux concours elles fourniront aux desseins obliques des mauvais princes ! Avec les levées diocésaines, où se coudoyaient les vassaux du clergé, les bourgeois des bonnes villes, les honnêtes laboureurs, les artisans aisés, — l'élévation morale des soldats, d'une part, et, d'autre part, le recrutement régional des hommes, ainsi que le sévère contrôle des chefs, presque tous gens d'Eglise, Evêques, Archidiacres ou curés, maintenaient dans l'armée une discipline impitoyable aux équipées suspectes. En se sécularisant, en perdant ses anciens conducteurs, l'armée perd ses vieilles mœurs, ses coutumes, sa tenue. La présence des Evêques empêchait la guerre de dégénérer en une entreprise de rapine, de destruction et de tuerie. Ne pouvant supprimer la guerre, l'Eglise s'efforçait d'en limiter les ravages. Avant chaque bataille, il arrivait souvent que les prélats de deux partis réclamassent un sursis d'une heure ou deux pour tenter un accommodement ou conclure un armistice. Combien de fois leurs pourparlers n'épargnèrent-ils pas aux belligérants le malheur d'une rencontre mortelle à tous ! Au cours de la guerre de Cent Ans, d'innombrables trêves suspendent les hostilités et, soudain, aux acclamations des soldats en larmes, font tomber des mains le fer du massacreur et la torche de l'incendiaire. Si, malgré les instances des hommes d'Eglise, le choc ne peut être évité, les Evêques, après la bataille, vont trouver le vainqueur, l'intercèdent en faveur des prisonniers, recueillent et soignent les blessés, défendant, contre la soldatesque affamée de butin, la chaumière du pauvre et la charrue du paysan.

Les Evêques, une fois éloignés de l'armée, tout change : le fauve rompt sa chaîne et [la Bête écarlate](#) déploie sa fureur. Froissart, dans d'inoubliables pages, nous montre de quels crimes est capable un combattant soustrait, par le désordre de la guerre, à l'autorité de ses maîtres.

IV

Sur la France démembrée s'abattent, — comme un vol de vautours sur un charnier, — tous les maux qu'enfante la défaite : maraudes, pillages, rapines, échauffourées, émeutes. Accourus de toutes les provinces et levés dans tous les bouges de l'Europe et tous les archipels de l'Océan, les brigands, à la faveur de l'invasion, exploitent, rançonnent, dévastent, incendient la Picardie, l'Ile-de-France, la Normandie, la Bourgogne, la Saintonge, l'Angoumois, le Poitou, la Touraine, l'Auvergne, le Rouergue, le Quercy, sans qu'une force supérieure se révèle et protège contre l'anarchie les populations saignées aux quatre veines. Dévorés par les gens de guerre, les trois quarts du royaume cherchent vainement un vengeur et ne trouvent que des forbans, altérés de vols et insatiables de meurtres. Dans cette détresse, le Régent, — le futur Roi Charles V, — sans armée, sans finances, envoie dans les provinces et dans les villes des

commissaires, chargés de visiter les forteresses, d'armer les habitants et de donner à la défensive des chefs capables de disputer les Français aux condottieri qui les rongent. Contre l'Allemand Robert Knolles ; — contre le gentilhomme hennuyer Eustache d'Auberchicourt ; — contre l'Anglais James Pipre ; — contre le Gallois Jacques Vynns ; — contre le Gascon Bertincourt d'Albret ; — contre l'Espagnol Garciot du Castel, quels antagonistes surgissent ? Le Dauphin rallie d'intrépides auxiliaires comme Bertrand Du Guesclin, sur les confins de Bretagne ; — Mouton de Blainville et Le Baudrain de Heuse, dans le Bocage Normand.

Mais l'anarchie où s'effondre la France achèverait de l'engloutir si, aux champions de l'ordre commissionnés en quelque sorte par l'autorité royale, ne se joignaient des preux volontaires, presque tous fournis par l'Eglise ; — tels l'Archevêque de Reims, Jehan de Craon ; — l'Evêque de Troyes, Henri-Jehan de Poitiers ; — l'Evêque de Noyon, Gilles-Robert de Lorris ; — le Chanoine de Roberst, Chefs survivants de l'organisme féodal, héros spontanément jaillis du sol qui souffre et qui réclame à grands cris des libérateurs. Pour anéantir le redoutable flibustier Eustache d'Auberchicourt et sa bande, la Champagne fait appel à l'Evêque de Troyes, **appert et hardi gherrieur**, dit Froissart, non moins hostile au désordre qu'inclément à l'hérésie. L'Evêque de Troyes, les comtes de Vaudemont et de Joigny et Jehan de Châlons rassemblent un corps de mille lances et de quinze cents soldats, armés de la brigandine, que renforce la bande commandée par Bockars de Fenetrage, chevalier lorrain à la solde du Régent. Les Anglo-Navarrais occupent, depuis un an et demi, la forteresse de Hans, en Champagne, La troupe de Mgr de Troyes emporte, au troisième assaut, cette bastille et passe la garnison par les armes.

Auprès de Nogent-sur-Seine, autre exploit, autre bataille qui donne à Messire Henri-Jean de Poitiers l'allure d'un preux de Chanson de Geste. Ce combat (23 juin 1359), où Eustache d'Auberchicourt et ses principaux officiers tombent entre les mains de notre Evêque, est un de ceux que le bon chroniqueur raconte avec le plus de verve, et nous regrettons que l'archaïsme de la langue nous oblige à ne donner du récit de Froissart qu'une version décolorée. A la nouvelle que l'Evêque de Troyes et messire Bockars doivent lui livrer assaut, le condottiere, au lieu de se renfermer dans sa forteresse, court à la rencontre de la troupe française, avec quatre cents lances et deux cents archers qui se jettent, à corps perdu, dans la bataille. Bockars et Jean de Châlons commandent la première colonne de la bande royale ; les comtes de Vaude mont et de Janville la deuxième ; l'Evêque de Troyes la troisième. Eustache d'Auberchicourt **aboute** successivement les deux premiers agresseurs. Vient le tour de Mgr Henri de Poitiers et de ses hommes. **Là y eut mainte belle apertise d'armes, mainte prise et mainte rescousse**. Un moment, les Anglais et les Navarrais du forban gagnent la partie. Mais Messire Jehan de Châlons et **l'Esvesque de Troies, très bon chevalier** se comportent avec tant de vaillance que, finalement, **ils obtinrent la plache et fut li journée y aux (à eux)**. Et y fut pris messire Usdasses d'Aubrecicourt et fu fianchés prisons d'un chevalier qui eut moult de painne pour lui sauver, car li commun (le peuple) de Troies, le volloient tuer.

Un autre batteur d'estrade, Jehan de Segur, eut une fin tragique. Depuis longtemps, les laboureurs, opprimés par les malandrins que commande cet aventurier, leur dressent des embuscades qui les déciment. Voyant sa guérilla à peu près détruite, le Navarrais Jehan de Segur cède à l'évêque de Troyes la ville de Nogent-sur-Seine qu'il ne peut plus défendre et, moyennant cet accord,

messire Henri de Poitiers emmène Ségur dans la cité épiscopale où il le loge en son hôtel. [Vous resterez ici deux ou trois jours, jusqu'à ce que je m'acquitte de ma dette](#), dit le prélat au condottiere. Mise au courant de cette convention, la plèbe s'en irrite, court chez l'Evêque et réclame le [trahiteur navarrois](#) au prélat, naturellement réfractaire. Ce refus ne calme pas la populace qui, depuis trop longtemps, rançonnée, ne peut réfréner sa colère et massacre Jehan de Ségur sous les yeux même de l'Evêque (4 avril 1360), impuissant contre cette violence. Tout meurtre accompli dans une enceinte que sacre le droit d'asile exige un châtiment exemplaire. A la requête de l'évêque de Troyes, le Régent, — le futur roi Charles V, — confie à des Commissaires royaux la recherche et la punition des coupables. Une onéreuse amende frappe les uns et la peine de mort fait justice des autres.

Cet Evêque qui, le combat clos, après avoir vainement négocié la reddition du condottiere vaincu, tâche de le disputer à la sauvagerie de la foule et qui, l'attentat consommé, réclame la punition des massacreurs, ne représente-t-il pas la discipline supérieure de l'Eglise ?

L'Archevêque de Reims, messire Jehan de Craon, réussit, en revanche, à soustraire le chef de bande Hannekin François aux coups de la foule, non moins avide de son sang que de ses florins. La ville et le château de Roussy, assiégés par l'Archevêque et les chevaliers d'alentour, viennent de se rendre, après trois semaines de luttes. Si le traité accorde à Hannekin et à ses hommes la vie sauve, les gens des Communes, justiciers expéditifs, non contents d'avoir tué la plupart des prisonniers, veulent infliger le même sort à leur chef. [La communauté de Rains et cil dou pays environ](#), — dit Froissart, — [en occirent et moudrirent la plus grant partie](#). De quoi le seigneur fut durement courrouciet, mès amender ne le peut. [A grand meschief peurent-ils sauver li chapitaine Hannekin François](#).

La fortune des armes favorise moins Mgr Gilles de Lorris, Evêque de Noyon, capitaine du Noyonnais, seigneur du [bon pays de Vermandois](#), féal serviteur de l'Eglise Romaine et non moins loyal vassal du Roi de France. Par ordre du Régent, Mgr l'Evêque de Noyon, le baron Raoul de Coucy et autres seigneurs vont mettre le siège devant Mauconseil, la forteresse noyonnaise, et comptent la prendre, quand les assiégés appellent à leurs secours le chef de bande, Jehan de Picquigny, commandant du château d'Hérielle, [Picard et bon Navarrois](#). Après avoir chevauché toute la nuit, les Anglo-Navarrois d'Hérielle tombent à l'improviste, dès la pointe jour, sur les troupes de l'Evêque de Noyon, et les taillent en pièces. C'est entre Noyon, Ourscamps et Pont-l'Evêque que le combat se déroule et déçoit la bravoure du parti français. Les tenants de la cause nationale laissent quinze cents morts sur le champ de bataille et de nombreux prisonniers. L'Evêque Gilles de Lorris et les chevaliers qui l'accompagnent, emmenés à Creil, ne reconquièrent la liberté qu'après avoir comblé Picquigny de copieuses rançons qui achèvent d'enrichir le condottiere et d'effarer la province.

Parmi les Evêques du Languedoc et du Quercy, les Anglais ne rencontrent également que des adversaires ardemment dévoués à la cause française. En 1370, l'un d'eux, Bec de Castelnau, Evêque de Cahors, joint ses efforts à ceux de l'Archevêque de Toulouse pour faire armer la province contre les ennemis du Roi de France.

Entre tous les prélats batailleurs que la lutte passionne et que la haine de l'étranger enrégimente parmi les défenseurs les plus valeureux du sol national, Froissart exalte un homme d'Eglise, membre d'un Corps que sa placidité professionnelle ne prédispose pas aux aventures guerrières. Emule du légendaire Turpin, le chanoine Robersart a pris congé de son chapitre et déposé son aumusse pour revêtir le haubert et s'installer dans une forteresse du Vermandois, à Pierrepont, d'où, la hache d'armes à la main, notre belliqueux prébendé fond sur l'ennemi, aussitôt exterminé que découvert. Un jour, — raconte notre bon chroniqueur —, le sire de Pinon et ses gens d'armes, surpris non loin de Craonne, par une nombreuse bande de Navarrois, n'ont d'autre ressource, pour échapper à la défaite et au massacre, que de se retrancher dans un fossé plein d'eau, enclos de fortes haies. Mieux vaux, — dit le brave champion du Dauphin, — attendre ici la fortune que s'évader et périr. Pendant que les hommes se mettent en état de défense, un écuyer, homme de grand sens, dit à son varlet :

Monte sur mon coursier et ne l'espargne point et chevauce devers la garnison de Pierrepont. Tu trouveras là le Chanonne de Robersart : se li contes en quel parti tu nous as laissiés et li di qu'il nous vienque secourir. Il est bien si gentils chevaliers que il le fera volontiers.

Ha, Sire, respondi li variés, or prendres que je le trœuvre. Comment y pora-t-il venir à temps ? Il y a bien V grans lieues de ci.

Li escuiers respondi :

Fay-en ton devoir.

Le varlet chevauca tant sans cesser — car il estoit bien montés — que il vint à Pierrepont, en Laonnois, et jusques au Chanonne de Robersart, et li dist l'affaire tout ensi comment qu'il aloit. Li Chanonne dist que iroit jusques sus le place où cils les avoit laissiés et fist tantos sonner se trompète et monter toutes manières de compagnons à cheval et issi de Pierrepont. Si povient estre environ VIxx¹. Li dis Chanones chevauca toudis les grans galos là où il pensoit à trouver les ennemis et tant fist que ils et toute sa route y vinrent. Si trouvèrent leurs compagnons moult lassés et ne leur vint onques secours si à point, car ils n'eussent peu durer longement.

Sitost que li Chanones de Robersart fu venus en la place où li sires de Pinon et li Navarrois se combatoient, il abaissa son glave et se féri eus de grant volenté et en abati de premières venues, ne scai II ou III. Ils et ses gens qui estoient frès et noviaus, reculèrent tantost les compagnons qui estoient tout le jour combattu, et rebutèrent bien avant sus les comp, et en ruèrent tamaint par terre. Là fu li dis Chanones très bons chevaliers et y fist tamainte apertise d'armes et tenoit une *espée à II mains dont il donnoit* les horions si grans et si durs que nuls ne les osoit attendre. Que vous feroi-je lonch recort ? Il desconfi là ces pillars, et en y ot mors là sus le place plus de C et L, et cil qui peurent escaper, furent encores rencontré de Chiaus de Laon qui les partuèrent, et croy bien que il n'en escapèrent mies de C C C qu'il estoient, non plus de XV, que tout ne fussent mort ou pris.

¹ Six-vingt hommes d'armes, — soit 120.

Pendant que ces improvisations de la défense individuelle intimident l'ennemi, ralentissent ses progrès, empêchent ses concentrations, le Dauphin, devenu Roi, sous le nom de Charles V, s'occupe d'enlever aux Anglais les forteresses qui les ravitaillent et d'où ils nous harcèlent. Nommé lieutenant du roi en Basse-Normandie, l'amiral de France, Jean de Vienne, reçoit, le 1er août 1374, l'ordre de faire rassembler les habitants des diocèses de Coutances, d'Avranches, de Seez, de Lisieux, tant personnes d'Eglise, religieux et séculiers, comme clercs et autres nobles de nos bonnes villes, à l'effet d'assiéger ou de bloquer le château de Saint-Sauveur le Vicomte, sis dans le Cotentin, à l'orée du val de Saire. En vertu de la même Lettre royale, les Evêques de Bayeux et de Coutances se voient intimer l'ordre de prendre les mesures nécessaires pour réduire la place. Sans hésiter, l'Evêque de Coutances, Sylvestre de la Cervelle, originaire de Saint-James de Beuvron, et l'Evêque de Bayeux, Milon de Dormans, fils du Chancelier de France, obéissent au devoir féodal qui leur incombe comme vassaux de la Couronne. Les pièces d'archives où se déroule l'histoire du siège nous montrent les deux prélats ainsi sommés, s associant de tout leur cœur aux opérations de l'amiral et partageant avec lui le succès à u blocus. Pendant plusieurs semaines, trente-deux bouches à feu font pleuvoir sur le château de Saint-Sauveur une telle averse de boulets que, sous cette rafale, le capitaine anglais arbore le drapeau blanc et demande à se rendre. A qui revient le mérite de ce bombardement et de cette victoire ? A Jean de Vienne, sans doute, mais à ses auxiliaires ecclésiastiques aussi. Une missive royale, en date du 16 octobre 1375, décerne l'hommage suivant à l'Evêque de Coutances : *Le dict évêque s'est si bien et si diligeamment porté au dict siège et à faire faire et enforcer les places d'environ le dict lieu de Saint-Sauveure le Vicomte que sa peine et sa diligence ont assez valu à avoir et recouvrer la dite forteresse et la mettre hors de la main de nos ennemis.* En vertu de quoi, le roi alloue à Sylvestre de la Cervelle une récompense de mille francs d'or, sur lesquels l'Evêque est tenu de consacrer environ les deux tiers, soit 700 francs, à l'allégement du peuple du pays¹.

V

Si, dans les temps dé troubles, il est souvent moins aisé de discerner son devoir que de l'accomplir, à quelles cruelles perplexités les conflits du XIVE siècle ne soumettent-ils pas les consciences les plus droites ! L'ennemi le plus obstiné du Roi de France, Charles de Navarre, réussit à s'attacher, non seulement des capitaines, des juristes, mais quelques hommes d'Eglise, crédules à la légitimité d'une cause que les complexités du droit féodal rendaient obscure.

Parmi ces ecclésiastiques et ces prélats, l'évêque d'Avranches, Robert Porte, ne sut pas se défendre contre les marques d'amitié dont le comblèrent Edouard III et son allié navarrais, intéressés d'ambition et d'orgueil à gagner à leur parti les pasteurs des peuples et les arbitres du devoir. Charles V ne pouvait absoudre l'erreur de Robert Porte. Un de ses édits flétrit l'Evêque d'Avranches, *surpris*, — déclare l'édit, — *faisant assemblée de gens d'armes et chevauchant par plusieurs villes et forteresse de Normandie, au profit du roi de Navarre.* Au mois d'avril

¹ LÉOPOLD DELISLE, *Hist. du Château de Saint-Sauveur le Vicomte*, 187, 212 et 291.

1378, quand Charles V charge le duc de Bourgogne d'aller, avec Duguesclin, le duc de Bourbon, l'amiral Jean de Vienne et le comte d'Harcourt, conquérir les places occupées par les lieutenants du roi de Navarre, l'évêque d'Avranches, Robert Porte, rebelle au roi Capétien, n'hésite pas à fermer la cité épiscopale aux mandataires du souverain légitime et soutient contre eux un siège qui n'aboutit, d'ailleurs, qu'au plus misérable échec. Ulcéré de cet outrage, Charles V déclare Robert Porte, **faux traître, mauvais parjure, conspirateur, machineur**, ordonne de saisir le temporel du prélat et décrète qu'on rase les murailles de la ville.

La justice du Moyen Age ne connaît pas de plus grand crime que l'infidélité du vassal. Un feudataire laïque, surpris dans les rangs de l'ennemi, se rend tributaire de la potence. Seul, le caractère sacré de Robert Porte préserve l'Evêque de la corde.

Avec cette anarchie politique, où se font face, la lance au poing, les loyaux sujets du monarque français et les fauteurs de la dynastie anglaise, coïncide le schisme qui, pendant près d'un demi-siècle (1378-1418), scindera l'Eglise en deux partis groupant, l'un les catholiques fidèles au Pontife orthodoxe, l'autre les séides d'un antipape, boute feu d'erreurs et de haines. Pendant plus d'un demi-siècle, sous l'influence de cette dissension religieuse, le droit divin des Papes s'obnubile et leur suprématie périclité. Le même coup qui frappe le Pontificat suprême ébranle la société politique et bouleverse le monde moral. Désormais, pour retrouver la République chrétienne, il faudra descendre, comme Dante, dans la région des morts.

D'où vient cette perturbation intellectuelle ? Des guerres fratricides qui ravagent la France et l'Europe. Inutilement les Papes ont voulu tourner contre l'Islam les ardeurs aventurières des jeunes peuples. La Croisade, que clôt la bataille de Nicopolis, épuise la vigueur d'une Chevalerie qui, plus obstinée et plus enthousiaste, aurait écrasé les Turcs dans les Balkans et préservé Constantinople d'une souillure qu'après plus de cinq cents ans, nous expions encore. Ne respirant que la cupidité et la vengeance, monarques anglais, princes navarrais ou allemands fomentent, contre nous, une lutte où ils embrigadent tous les coupe-jarrets, avides de curée, et lâchent sur les abbayes, les églises, les monastères, une écume militaire, sans foi comme sans drapeau, vraie frairie de crimes et de vices, opprobre et terreur du Royaume qu'elle dévaste et qu'elle souille. Une guerre courte assainit l'atmosphère ; les longues guerres l'empoisonnent. L'accoutumance de la guerre en détruit l'horreur. Sous la tempête des boulets, non seulement les édifices et les vies humaines s'effondrent, mais le Décalogue se démantèle. En même temps que les exhalaisons des champs de bataille éteignent peu à peu la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, la flamme des incendies fait reparaître, sur leurs piédestaux, César et les dieux barbares, Teutatès, Odin, Thor, qu'on croyait engloutis dans la nuit éternelle, et qui en sortent, la torche à la main. Le firmament chrétien se vide et l'Olympe se repeuple.

Aux déchirements des Royaumes s'ajoute la scission de l'Eglise en deux obédiences, l'une qui s'incline devant Urbain VI, le Pontife de Rome, et l'autre qui, dans Robert de Genève, le Pontife d' Avignon, élu le 20 septembre 1378, sous le nom de Clément VII, salue son légitime souverain spirituel. L'Italie,

l'Angleterre, l'Allemagne, la Flandre se déclarent pour le premier ; Clément VII rallie à sa tiare à peu près toute la France. Délimitation flottante ! En changeant de maîtres ou de titulaires, les Royaumes, les Evêchés, les Comtés, changent de Pape. Certains diocèses ont deux Evêques, l'un urbaniste, l'autre clémenciste. Quelques Ordres religieux reconnaissent deux généraux ; plusieurs Ordres de Chevalerie obéissent à deux Grands-Maîtres. En 1383, Urbain VI appelle ses partisans à la Croisade contre les Clémencistes. Tous les croyants ont hâte d'en finir avec un schisme mortel à l'unité morale de l'Europe. Le Parlement d'Angleterre, enchanté de trouver dans ces conflits un prétexte nouveau pour envahir la France, ourdit contre nous une expédition dont il donne le commandement à Henry Despenser, Evêque de Norwich, moins chargé de nous assujettir au Pontife romain que de soumettre aux Lancastres le littoral flamand. A cette nouvelle, le roi de France, Charles V, concentre, près d'Arras, une armée où affluent les prêtres et les moines, également désireux d'affirmer, tout à la fois, les armes à la main, leur dévouement au Pape national et au monarque capétien. Urbain VI et Clément VII ont, l'un et l'autre, autorisé les ecclésiastiques à se croiser pour leur cause¹. Après avoir successivement conquis Dunkerque, Bergues, Bourbourg et Cassel, l'Evêque de Norwich met le siège devant Ypres, et, contre l'invincible forteresse, déploie vainement toutes les ressources de l'artillerie britannique. Ypres brise l'effort de l'armée épiscopale.

Avec cet échec se ferme, pour nos adversaires, la brève période de leurs succès. Les Français reprennent Cassel, Bergues, Bourbourg et délogent de Gravelines messire Henry Despenser qui, devant cette série de revers, comprend que le parti le plus sage est de suspendre des opérations si malheureuses et de regagner l'Angleterre, humiliée de tant de mécomptes. La cause que défend l'évêque de Norwich est, certes, la meilleure, mais, en affectant d'obéir aux instances d'Urbain VI, le Parlement anglais a voulu surtout opposer, dans les Flandres, à l'ascendant français l'influence britannique et n'a réussi qu'à populariser la Dynastie capétienne, désormais intangible.

¹ LAVISSE, *Histoire de France*, t. IV, 284-285.

CHAPITRE XI

XVe SIÈCLE. - Résistance du Clergé à l'Angleterre. Offensive des Papes contre les Turcs

I. Jean de Montaigu, archevêque de Sens, frappé à mort sur le champ de bataille d'Azincourt. - Résistance du clergé à l'Angleterre. - Les Bénédictins de Guiseville, de Saint-Faron, etc. — II. Le Cardinal de Beaufort, sur l'ordre du Pape, engage la guerre contre les Hussites, puis, à l'insu de Rome, conduit ses troupes contre Jeanne d'Arc. — III. Un traître. Robert Jollivet, Abbé du Mont Saint-Michel, lutte pour les Anglais. - L'Evêque de Saint-Malo lève une flotte pour secourir l'Abbaye. — IV. Eugène IV (1431-1447) envoie au secours de la Hongrie le Cardinal Cesarini qui aide Hunyade à battre les Turcs à Nish, en même temps qu'une flotte, commandée par le Cardinal Condulmaro, coupe les communications avec l'Asie. - Le Cardinal Vitelleschi et l'oligarchie italienne. — V. Nicolas V (1447-1455) veut défendre Constantinople contre Mahomet II. - La flotte pontificale, commandée par le Cardinal Veniero, arrive le lendemain de la catastrophe. — VI. Calixte III (1455-1458) fait le serment de délivrer Constantinople et crée une flotte. - Cruels mécomptes. — VII. Une nouvelle force navale est confiée au Cardinal Scarampo, qui poursuit les Turcs dans l'Archipel, pendant que le moine Jean Capistran et le Cardinal Carvajal, unis à Jean Hunyade, gagnent sur Mahomet II la bataille de Belgrade.

Aigle à deux têtes, — mais dont les têtes, Armagnac et Bourgogne, s'entredévorent, — la France étend vainement les ailes pour s'orienter vers ses destinées. Le roi anglais se suspend à ses serres et l'oblige à ramper sur un sol souillé par la guerre civile et l'invasion étrangère. Chef d'une puissante armée, Henri V, après avoir touché barre à Harfleur, se dirige vers l'Artois où ses paysans northumbriens et ses archers gallois rencontrent, le 25 octobre 1415, le dernier ban de la Chevalerie française dans les champs labourés d'Azincourt. La glèbe, détrempée par les averses automnales, embourbe les hommes d'acier et leurs chevaux bardés de fer. Le lendemain, le passant se demande si les chevaliers, couchés dans les sillons, sont *enchantés*, ou morts dans leurs armures, comme les preux de Roncevaux. L'un des héros de la bataille, Jean Ier de Montaigu, archevêque de Sens, féru de chevauchées guerrières, porte, dit Monstrelet, *au lieu de mitre, un bacinet ; — pour dalmatique, un haubergeon, pour chasuble, la pièce d'acier, et, au lieu de crosse, une hache d'armes*¹. Dans le terrible choc d'Azincourt, le prélat, — raconte de La Roque, — *y fit monstre de grand courage. S'estant porté au plus fort du danger, il paya de sa vie l'estime qu'il s'estoit déjà acquise par d'autres exploits semblables*². Quelques années auparavant, l'Archevêque, les armes à la main, avait enlevé aux Bourguignons la ville de Saint-Denys pour la remettre au Roi capétien, suzerain reconnaissant d'un pontife qui n'hésita jamais à témoigner, par un sacrifice pécuniaire ou un exploit belliqueux, son dévouement à la cause et à la dynastie nationales.

De même que Crécy et Poitiers, Azincourt, loin de décourager la milice ecclésiastique, la pousse, dans toutes les provinces, à la résistance obscure, isolée, mais implacable. Dans les régions qu'affectionne l'envahisseur, des combattants spontanés attendent les masses ennemies, et, guettant les forces les plus faibles, fondent, à l'improviste, sur les arrière-gardes et les détruisent. Etendre autour de l'invasion un cercle d'inquiétude et d'angoisse, contrecarrer les plans militaires des chefs, enlever leurs convois, exterminer leurs patrouilles, interrompre leurs communications, voilà les humbles, mais efficaces industries auxquelles recourent des guérillas sans histoire, mais non sans bravoure. C'est à peine si quelques noms flottent sur l'abîme des chroniques et brillent dans le chaos des archives. Ainsi, parmi les capitaines de bandes qui, jour et nuit, harcèlent l'Anglais, Thomas Basin nomme le Bénédictin Jean de Guiseville et sept de ses confrères, moines, comme lui, de l'abbaye de Préaux, ingénieux artisans d'embuscades. Un autre fils de saint Benoît, Dom Philippe de Gamaches, abbé de Saint-Faron, fait front, avec le bâtard de Wauru, le grand bailli Louis Gast, le gouverneur Luppel, Guichard de Chissé, et maints autres volontaires, à la troupe anglaise qui veut prendre Meaux (1420) — et ce n'est point la faute du vaillant moine si le blocus vient à bout de sa défensive. La ville conquise, Philippe de Gamaches réussit à fuir la colère du roi d'Angleterre, mais les moines trouvent un asile sûr dans les caves et dans les celliers conventuels, grâce à la diplomatie de l'abbé de Saint-Fiacre, fidèle vassal du Roi de France, mais, en même temps,

¹ MONSTRELET, t. II. LXXIX. — GALLIA CHRISTIANIA, XII, 81.

² *Traité du Ban et de l'Arrière Ban*, 54. — Voir aussi le Religieux de Saint-Denys.

adroit séducteur du monarque étranger, qu'il oblige à protéger les troupes françaises contre la fureur de la soldatesque britannique¹.

La mort de l'antipape Benoît XIII, ne met pas fin au fâcheux dualisme qu'a suscité parmi la République chrétienne le Schisme d'Occident. L'invasion anglaise aggrave, pendant quelques années encore, le désarroi où l'a jetée l'adhésion de nos princes au pseudo-pape d'Avignon. Jusqu'à l'exode de l'étranger, nos pères auront la douleur de voir se ranger, derrière la dynastie de Lancastre, maints hauts dignitaires, un jour **clémencistes**, et, le lendemain — contradiction singulière — entraînés vers les ennemis du Roi capétien par la défection de l'Université de Paris et de la Sorbonne, brusquement ralliées à Urbain VI, sans autre motif que les préférences anglaises. Tandis que les membres les plus humbles de la milice monastique, les frères de Saint-François, surtout, dociles aux seules jussions de l'orthodoxie, ne marchandent pas plus leur obéissance au Roi de France qu'au Pape de Rome, les docteurs, les théologiens, les professeurs, les canonistes, harnachés de diplômes et d'hermines, bref, tout le Corps universitaire et, parmi le clergé séculier, presque toute l'élite savante, n'acclament, dans le Pontife de Rome, que le favori de la nation britannique. A quoi tient un tel choix ? Ces doctes personnages rêvent-ils l'union des deux Royaumes et veulent-ils substituer à la France et à l'Angleterre, isolées l'une de l'autre, un Empire d'Occident, assez fort pour s'assurer l'hégémonie de l'Europe et frustrer de ce privilège l'Empire d'Allemagne ? Nous ne le saurons jamais. Toujours est-il qu'à cette heure tragique, Jeanne d'Arc, messagère de la politique sacrée, déjoue le complot de la Synagogue universitaire et que, grâce à la victoire de la Pucelle et au triomphe de Charles VII, la France, soustraite au joug des Lancastres, élude ainsi, le siècle suivant, l'hérésie d'Henri VIII.

II

A la mort du roi Henri V d'Angleterre (1422), l'autorité passe, d'un commun accord, entre les mains d'un Conseil où dominant les Evêques de Cantorbéry, d'York, de Londres, d'Ely, de Winchester, — vigoureuse et intelligente aristocratie d'Eglise que n'égale, alors, nul groupe laïque. Au-dessus de tous ses collègues, l'Evêque de Winchester, Henri de Beaufort, fils légitimé de Jean de Gaunt, et, par conséquent, frère d'Henri V, apparaît comme le Chef suprême du gouvernement britannique, comme le vrai Régent du Royaume, éclipsant Bedford et Gloucester, ses neveux, et, malgré les brocards assez grossiers dont le crible Shakespeare², homme d'Etat d'une robuste envergure.

La critique historique de ces dernières années a lavé Beaufort des accusations que dirigèrent contre la probité du dictateur les adversaires de sa politique. La part prépondérante qu'il prit au procès de Jeanne ne lui a même pas nui près des Anglais de nos jours, peu enclins à chicaner les ancêtres ambitieux sur leurs méthodes plus ou moins violentes. Il est incontestable que le type lancastrien

¹ Chanoine ALFRED BONNO, *Histoire des Abbés de Saint-Faron*, 58-59.

² Oie de Winchester ! Je crie, moi *une corde ! une corde !* Allons, chassez-les d'ici ; pourquoi les y laissez-vous ? Je vais te chasser d'ici, loup revêtu de la peau de l'agneau. Arrière, habits bruns ! arrière, hypocrite en robe écarlate ! (*Le roi Henri VI*, acte I, scène III).

s'incarne dans Winchester, guerrier intrépide, diplomate avisé, protecteur des lettres, champion de l'intérêt populaire et, par-dessus tout, patriote jusqu'au sang. Pour punir Jeanne d'Arc des victoires qu'elle ose remporter contre les généraux de la Grande-Bretagne, Beaufort ne dressera-t-il pas, de ses propres mains, le bûcher de la Pucelle, comme une sorte d'holocauste expiatoire à l'Angleterre vaincue ? Les auteurs de la *National Biography* refusent d'effleurer d'un seul mot de blâme ce nationalisme sanguinaire. Mais, en 1426, Winchester ne s'escrime alors que contre son neveu Gloucester, un freluquet assez fou pour gaspiller, dans de . sottises querelles avec le duc de Brabant, les forces et les ressources préparées contre la France. Le 24 mai 1426, un motu proprio de Martin V introduit dix nouveaux porporati dans le Sacré-Collège, parmi lesquels, Henri de Beaufort, à la fois homme de guerre et homme d'Eglise, reçoit, dès le lendemain, la mission de faire campagne contre les Hussites. Les esprits courts ne voient, à cette époque, dans les doctrines de Jean Huss qu'un litige rituel et qu'un schisme à peine digne de passionner des moines. Mais, aux regards de Rome, l'hérésiarque tchèque se révèle comme le fauteur d'un mouvement révolutionnaire dirigé tout à la fois contre l'Etat et contre l'Eglise. Tous les principes politiques sur lesquels reposent les Royaumes menacent ruine. Rome se porte au secours de la société temporelle chancelante. Enchanté de l'aide militaire promise contre des sujets rebelles par un cardinal aussi résolu, l'empereur Sigismond favorise de son mieux la mission que vient exercer dans ses Etats le légat du Saint-Siège. Au moment où Beaufort pénètre en Bohême, trois corps de croisés marchent contre les Hussites. L'attaque échoue, et voici qu'à Tachau, le cardinal rencontre l'armée allemande en pleine fuite. L'honneur exige qu'un commandement vigoureux enrayer cette débandade. Après avoir enjoint aux Teutons de faire volte-face, le Cardinal plante la croix devant les fuyards et, pendant quelques instants, réussit à conjurer la panique grandissante. Court ressaut d'énergie ! La déroute recommence et Beaufort ordonne, vainement, cette fois, aux Croisés de retourner au combat et à la gloire. On ne l'écoute plus. Dans son indignation, le cardinal déchire la bannière de l'Empire et en jette les morceaux aux pieds des princes allemands. L'insuccès de ce geste et la ruée des Hussites obligent presque aussitôt le cardinal à partager le sort et l'opprobre de ses troupes. Malgré cet échec, Martin V engage le cardinal à poursuivre une entreprise que la sauvegarde de notre unité morale rend nécessaire¹. Un envoyé spécial du Pape, Cunzo, vient même à Londres apporter à Beaufort, rentré en Angleterre avec ses troupes, une bulle qui le nomme [Capitaine général de la Croisade contre les Hussites](#). Mais, dès le 16 juin, le Conseil épiscopal qui dirige le Royaume prépare, dans le comté de Kent, les quartiers, pour l'armée de Winchester et fait équiper des nefes en vue de son transport à l'étranger pour le service du Roi, *in obsequium nostram*. Le 18 juin, trois semaines après la prise d'Orléans (8 mai), les Communes autorisent le cardinal à mobiliser les troupes, et, le 1er juillet, un [appointement](#), conclu entre le Conseil d'Angleterre et le cardinal, convertit l'Armée de la Foi en un Corps expéditionnaire contre la France². Quelques jours plus tard, la flottille appareille. C'en est fait : la troupe cardinalice, acheminée vers notre pays, pénètre dans la capitale, le 25 juillet, le roi Henri VI en tête, juste neuf jours après le sacre de

¹ *National Biography*, IV, 41.

² V. *Procès*, IV, 81. — RYMER, *Acta foedera*, X, 4 24, 191. — LINGARD, *Hist. d'Angleterre* (II, 505). Je soupçonne cette affaire d'avoir été une fraude depuis le commencement, dit le probe Lingard. Sur la plainte de Charles VII, le Pape Martin V protesta hautement, par la suite, de son ignorance de cette transaction frauduleuse. HANOTAUX, Jeanne d'Arc, 224.

Charles VII à Reims. Terrible conséquence d'un parjure ! A la suite de la triomphale campagne de la Loire et de l'Oise, Jeanne d'Arc, rencontrant devant elle les 5.000 Anglais levés par Winchester contre les Hussites, perdra, le 8 septembre 1429, la bataille de Paris ; — l'année suivante, le 23 mai 1430, la liberté ; — et, enfin, le 30 mai 1431, la vie.

III

Rallié, de bonne heure, à Henri V, puis à Henri VI, le puissant abbé du Mont Saint-Michel, Robert Jollivet, garde des sceaux du roi d'Angleterre, avait signalé le Mont au [Régent de France](#), au duc de Bedford, comme l'acropole de la Basse Normandie et de la Haute-Bretagne, indispensable à l'occupation anglaise. Si Bedford veut frapper à mort les bandes qui, dans l'Avranchin et dans le pays de Fougères, ôtent toute quiétude aux envahisseurs, la prudence ordonne qu'il s'empare de l'abbaye où les moines entretiennent le feu sacré de l'indépendance nationale,— forteresse d'où part, en secret, le signal de toutes les révoltes. Docile aux conseils de l'abbé transfuge, Bedford le charge de pourvoir lui-même aux nécessités stratégiques qu'exige la conquête de la citadelle monastique. L'abbé se met à l'œuvre. La ville d'Avranches reçoit une garnison importante, — en même temps, qu'une ligne de bastilles et de forts dessine, sur le littoral, une circonvallation qui ravit à l'île toutes ses relations avec le continent. Embossée dans la baie, la flotte anglaise achève de bloquer le capitaine Louis d'Estouteville et les défenseurs de l'abbaye royale, réduits à la famine. Ces mesures prises, Robert Jollivet commande lui-même l'offensive. Un parti français, sous les ordres du baron de Coulonces, a rompu le blocus et détruit la bastille d'Ardevon ; l'abbé envoie des troupes fraîches à Pontorson et à Tombelaine, pour arrêter les bandes françaises qui s'avancent au secours de la forteresse. Cependant, l'escadre ne reste pas inactive ; de nouvelles nefes s'ajoutent aux barges et aux hourques, mouillées dans l'estuaire des trois rivières, et les capitaines reçoivent l'injonction de barrer la baie comme un digue. Cet investissement terrestre et maritime bouche le chemin de Bretagne et ne laisse arriver aux assiégés ni armes, ni munitions, ni vivres. Pendant qu'une cruelle disette sévit dans l'enceinte des remparts, soudain, contre l'abbé félon se dresse le moine féal. Il faut des fonds pour compléter la défense de l'île et pour alimenter de projectiles et de victuailles les 120 chevaliers dont Louis d'Estouteville est le chef et l'exemple. Comme aux époques de détresse publique, l'Eglise Sacrifie au salut de la France les joyaux de ses tabernacles. En échange des provisions qu'ils fournissent aux émissaires occultes du prieur Dom Gonault, les boutiquiers de Dol et des villes voisines acceptent, en gage, les calices, les ornements, les icônes, les mitres, les encensoirs, etc., largesses faites jadis par de dévoués chrétiens à l'abbaye prospère et, maintenant, libéralité des Bénédictins à la patrie malheureuse.

Après avoir traversé les sables des grèves, un des courriers de l'abbaye gagne Saint-Malo, la ville des corsaires, et remet à l'évêque, le Cardinal Guillaume de Montfort, un message qui fait appel à sa fraternité d'armes contre l'opresseur.

Coincidence malencontreuse : le duc de Bretagne, Jean V, vient de conclure avec les Anglais un pacte d'amitié, — insolent défi au sentiment populaire. Justement irrités de ce contrat et n'écoutant que leurs instinctives sympathies, nos frères Malouins décident de ne pas laisser tomber l'Abbaye montoise entre les mains de

l'usurpateur. A l'Abbé-amiral, soudoyé par l'Angleterre, au traître Jollivet, la France a la bonne fortune d'opposer, dans Montfort, un Evêque-amiral qui lève aussitôt une escadrille, la charge de marins et d'hommes d'armes, la munit de canons et de projectiles, et en confie le commandement à Briand de Chateaubriand, sire de Beaufort, ancêtre du grand écrivain. Les lieutenants de Chateaubriand s'appellent Montauban, Combourg, Coëtquen, La Bellière, Tinténiac, Querhoënt, la Vieuville, tous seigneurs du diocèse, tous dévots à saint Michel, et fiers d'arborer, en guise de pavillon, à la corne de chaque navire, l'image de l'Archange, terreur des traîtres.

Cette flotte chevaleresque s'élança d'un bond sur la force navale anglaise. Il y eut, — dit le vieil historien Le Baud, — dure et aspre bataille, car les nefes des Anglais estoient haultes et puissantes et ne pouoient les Bretons les surmonter. Mais, finalement, ils s'esvertuèrent tellement que, par bien combattre, ils furent victorieux et les Anglais desconfits et vaincus. Et furent plusieurs nefes prises et morts ceux qui les deffendoient. Bertrand d'Argentré ajoute que le combat fut à pots et à lances de feu, à coup de haches et de toutes armes¹. Nos Malouins mirent en fuite les bateaux qu'ils ne purent brûler et délivrèrent le Mont Saint-Michel du blocus qui menaçait d'enlever à la France la seule forteresse normande, indemne de la domination britannique. L'honneur de cette victoire appartient à un évêque guerrier, dévoué malgré son duc, à la patrie française.

Si la bataille de Formigny (15 août 1450) mit fin à l'occupation de la Normandie par l'Angleterre, la Guyenne ne se libéra que deux ans plus tard de l'envahisseur étranger. L'Archevêque de Bordeaux, Pey Berland, fut l'âme de la résistance ; mais avant lui, un autre prélat, Jean de Castelnau, évêque de Cahors, avait rassemblé à ses frais, en 1434, dans le château de sa famille, les Etats du Quercy, les avait animés de son-souffle et, à accord avec la représentation de la province, avait arrêté les mesures rigoureuses qui devaient aboutir à l'expulsion des Anglais et à la victoire de Castillon (17 juillet 1453).

IV

Au début du XVe siècle, après avoir infructueusement essayé de faire le siège de Constantinople, le sultan Amurat II, avait enlevé Salonique et consolidé les conquêtes opérées par ses prédécesseurs entre l'Adriatique et le Danube, en soumettant la Bosnie, l'Albanie et la Morée. Mais, à ces deux limites, deux héros lui barrent la route : Scanderberg dans les montagnes de l'Epire, et Jean Hunyade dans les plaines de la Hongrie. Pour soutenir les efforts des deux paladins, Eugène IV (1431-1437) implore l'assistance des princes de plus en plus récalcitrants à l'intérêt général et ne rallie à la bannière chrétienne que le roi de Hongrie, Ladislas, presque toujours en campagne contre les Turcs. Mais, si les monarques regimbent, la foule, moins égoïste, accourt, et, bientôt, dans la puzta magyare, campe une armée qu'entretient le trésor pontifical et que commandent Ladislas, Jean Hunyade, George Brancowitch, le Roi de Serbie, et le Cardinal Cesarini, Légat d'Eugène IV. Au mois de juin 1443, l'armée se met en marche, traverse la Serbie tout d'une traite, bat les Turcs à Nish (3 novembre 1443), gagne Sofia, ramène, de défaite en défaite, Amurat II, sur la route d'Andrinople et

¹ LE BAUD, *Hist. de Bretagne*, 464. — BERT. D'ARGENTRÉ, *Hist. de Bretagne*, 855.

l'oblige à solliciter une paix que la générosité du roi Ladislas, sourd aux représentations du cardinal-Légit, lui accorde (12 juillet 1444).

Mais, à peine le pacte est-il signé, que la flotte réunie avec tant de peine par Eugène IV et commandée par le Cardinal-légit François Condulmaro, franchit les Dardanelles, coupant les communications de l'armée turque avec l'Asie, pendant que le roi Ladislas et le Cardinal Cesarini, entraînant à leur suite les Croisés, descendent, sans obstacle, la rive droite du Danube.

Quelle tentation pour les chefs de la milice chrétienne ! Pris à revers, les Turcs ne peuvent plus recevoir des régions asiatiques un seul homme, alors que Jean Hunyade, parvenu à Varna, sur le bord de la Mer Noire, peut se flatter de balayer de l'Europe, enfin délivrée, les Turcs déjà battus sur trois champs de bataille. Mais, la fortune des armes est perfide et même, hélas ! parfois vénale. En haine des Vénitiens enrôlés dans la Ligue pontificale, les marins génois, après avoir accumulé tout ce qu'ils peuvent réunir de barques dans la passe la plus étroite du Bosphore, transbordent, au prix d'un écu d'or par homme, trente à quarante mille Turcs qui rejoignent, en une nuit, l'armée musulmane et lui donnent la victoire. Avec ces troupes fraîches, Amurat II livre, en effet, aux Croisés une bataille (10 nov. 1444), où succombe l'Europe chrétienne, incapable désormais de contenir l'Islam vainqueur. Le roi Ladislas décapité, le Cardinal Cesarini massacré, la noblesse hongroise et polonaise anéantie, Hunyade mis en déroute, débloquent les Dardanelles et livrent Constantinople à Mahomet II qui trouvera demain, devant ses hordes, tous les chemins de l'invasion ouverts à la conquête de Byzance et à l'humiliation de l'Europe.

Sous le pontificat d'Eugène IV, une nuée de petits souverains, Jacob de Vico, seigneur de Viterbe, Conrad de Trinci, prince de Foligno, etc., acharnés contre les Etats du Saint-Siège, s'en disputaient les fiefs et perpétuaient entre les villes des dissensions funestes à la paix publique et aux mœurs générales. A Rome même, une émeute éclate, et le Souverain Pontife, pour échapper aux mutins, doit, en toute hâte, passer le Tibre et gagner la campagne. Le peuple veut qu'on en finisse avec cette anarchie. Le cardinal Vitelleschi, archevêque de Florence, reçoit la mission de réprimer le désordre et s'acquitte de sa tâche avec la rigueur qu'exigent les cruautés et les exactions d'une oligarchie qu'a malheureusement encouragée l'abusif mansuétude du pouvoir, et qu'il faut désormais rendre impuissante. Le succès de cette campagne engage le Pape à utiliser en faveur de René d'Anjou, les talents militaires du cardinal. Vitelleschi part pour Naples, bat et fait prisonnier Orsini, prince de Tarente, puis, acculé près de Salerne, par l'adversaire de René d'Anjou, le roi Alphonse, conclut avec ce prince un traité qu'il viole, avant l'expiration de l'armistice. Cette duplicité et d'autres démarches, plus ou moins obliques, provoquent contre le cardinal de si vives défiances qu'Eugène IV fait enfermer l'Archevêque au Château Saint-Ange, où Vitelleschi meurt peu de temps après (1440), pleuré par ses troupes et par ses compatriotes qui lui élèvent, à Corneto, un mausolée de marbre, sans que le Saint-Siège s'oppose à cet hommage posthume¹.

¹ LOUIS PASTOR, *Histoire des Papes*, I, 85.

V

La disparition simultanée du Pape Eugène IV, de l'Empereur Paléologue et du sultan Amurat IV, fait apparaître, à peu près le même jour, sur la scène politique, trois hommes nouveaux, Nicolas V (1445-1447) à Rome ; Constantin XII à Byzance et Mahomet II à Andrinople. A peine revêtu du laticlave des Césars, Constantin XII envoie dans toutes les Cours des ambassadeurs chargés d'intercéder les monarques les plus puissants en faveur de sa détresse. Le moment n'est guère propice. Livrées aux fureurs de la guerre étrangère et de la guerre civile, pendant que l'Angleterre, la France, l'Allemagne refusent leur épée à l'Empire, qu'unies, elles pourraient sauver, Constantin XII voit venir à lui un prêtre, le Pontife de Rome, le plus débile de tous les princes et celui-là seul sur lequel Byzance, — Byzance la schismatique et la révoltée ! — ne croyait pas pouvoir compter. Dès les premières ouvertures, Nicolas V, père oublieux des anciennes rebellions, et seulement préoccupé des imminents périls, répond que, troupes, navires, alliances, trésors, le Saint-Siège offrira toutes ses ressources et toutes ses influences aux fils égarés, mais toujours chers. Malgré l'échec des messages impériaux, Rome appelle les Etats chrétiens au secours de l'Empire qui si souvent la trahit et gagne à la cause de Constantin XII deux républiques et un roi, habitués à marcher dans le sillage de Rome. Une flotte, rassemblée à Ancône, associe les galères de Gênes, de Venise et d'Aragon aux vingt nefes qu'équipe, à lui seul, le Pape. Il faut donner un chef à la Croisade. Nicolas V choisit un prêtre. Le Cardinal légat Jacob Veniero, évêque de Raguse, arbore son pavillon et la bannière de la Sainte-Eglise sur cette flotte impatiente de forcer les détroits et qui, certes, y serait parvenue, si, contre sa mission, ne s'étaient acharnées d'exceptionnelles mésaventures.

Après avoir pris la mer, le 18 avril 1453, plus d'un mois s'écoule avant que l'escadre apostolique double Ténédos, et quand touche-t-elle à Négrepont ? Le 30 mai, le lendemain même de l'assaut et de la catastrophe où sombre Constantinople. Elle n'arrive au port que pour y être immobilisée, pendant de longs jours, par l'hostilité de la mer et des vents. Même en face de l'ennemi victorieux et du ciel courroucé, le Cardinal se croit apte à libérer Byzance, et, malgré la défaite de tous les défenseurs, l'armée navale de la Sainte-Eglise s'engage résolument dans le défilé des Dardanelles, trop heureuse de se dédommager de ses malheurs si elle peut recueillir les Grecs fugitifs, que le désastre aura jetés sur les rivages. Mais les mois s'écoulent sans que la blancheur de ses voiles fasse tressaillir les victimes ou trembler les vainqueurs. Personne ne l'aperçut. Fut-elle anéantie par les Turcs ou détruite par la tempête ? Nul survivant ne devait transmettre à la postérité l'histoire de ses vicissitudes ou de son naufrage. Sur les instances du Pape, consterné, mais non découragé par cette cruelle épreuve, huit nouvelles galères, achetées à Venise et à Gênes, appareillent pour la mer Egée, sans réussir davantage, hélas ! à conjurer les destins et les souffles contraires. Après trois mois d'inutile croisière, l'Amiral-Evêque et ses capitaines rentrent en Italie, moins humiliés qu'émus par une infortune qui ressemble à un décret de la Providence. L'inexorable inclémence des hommes et des choses n'a-t-elle pas, tout à la fois, conspiré contre l'Empire de Justinien et la miséricorde pontificale ?

La chute de Constantinople livrait l'Europe à tous les fléaux que déchaîne le triomphe de la barbarie. Installée sur le Bosphore, au nœud même des deux

mondes, la Puissance ottomane, victorieuse, y installe avec elle la terreur. Civilisation, croyances, mœurs, Royaumes, Empires, tout se sent menacé par le Cheval pâle de l'Apocalypse, que monte un cavalier qui s'appelle la Mort. — Un seul Dieu dans le ciel, un seul Empereur sur la terre, déclare Mahomet II, à peine vainqueur, aux nations chrétiennes, ulcérées par cette insolence et se sentant incapables de la châtier. Comment une Europe divisée pourrait-elle vaincre le Khalife qui tient sous son cimenterre un demi-million de sectateurs, d'autant plus dociles à ses ordres qu'il est lui-même plus docile à leurs passions et à leurs vices ?

VI

C'est au milieu de ces angoisses qu'au grand étonnement de l'Europe, monte sur la cathèdre pontificale un vieillard de quatre-vingts ans, un cardinal espagnol, Alphonse Borgia, évêque de Valence. A peine élu, le nouveau pontife, du haut de l'autel, où il vient de recevoir le serment des cardinaux prosternés à ses pieds, prête, lui aussi, un serment, — mais un serment que porte un parchemin depuis longtemps blotti sur son cœur. Le voici :

Moi, Caliste III, pape, au nom de la Très Sainte Trinité, au nom de la Vierge Marie, des Saints Apôtres et de la Cour céleste, je fais le vœu, — dussé-je le sceller de mon sang ! — je fais le vœu de consacrer tout ce que j'ai de puissance et de force à arracher Constantinople des mains de Mahomet !

Je fais le vœu de secourir les chrétiens captifs ; de défendre la foi et de combattre sans merci l'impitoyable secte des ennemis du Christ.

Que je perde ma main droite, si je t'oublie, Jérusalem ! Que ma langue se dessèche dans ma bouche ! Je le jure devant Dieu et sur l'Evangile :

Ainsi soit-il !¹

La délivrance de Constantinople ! Jusqu'à la dernière heure de Calixte III (1455-1458), la hantise de cette croisade obsèdera son grand cœur.

La lutte soutenue, sans interruption, pendant plus de sept siècles, contre les Maures reflète toutes ses énergies et toutes ses fiertés dans l'âme des Chevaliers qui ne pactisèrent jamais avec l'Islam et qui finirent par les chasser de la Péninsule. Castellans, Aragonais, Galiciens, Navarrais, etc., se considèrent comme les champions de la République chrétienne, élus par Dieu même pour soustraire, le fer à la main, les autels et les trônes au Coran et à ses souillures. Le regard fixé sur les hidalgos qui moururent pour l'indépendance de l'Europe, Calixte III croit de son devoir de lever la bannière de ses aïeux au-dessus des

¹ B. SACCHI, *Vie de Calixte III*, citée par le lieutenant de vaisseau FÉLIX JULLIEN, *Papes et Sultans*, 95.

banquets et des fêtes, où trop de barons, oublieux du Christ, mêlent le choc des verres au son des fanfares. Ce n'est ni avec des discours, ni avec des cantilènes, que la Chrétienté refoulera dans le désert Mahomet vaincu ; Mahomet ne reculera que devant une armée qui, contre les légions de l'Islam, lancera des phalanges mieux fournies de canons et plus débordantes d'ardeur.

Pape-guerrier, Calixte III, en face de l'Europe livide, ayant au flanc le chancre turc, estime, comme ses prédécesseurs, Jean X, Léon IV, Jean XXII, Nicolas V, etc., que, seule, l'épée chrétienne peut ébrécher le cimenterre musulman. Mais, pour créer l'armée de la Croisade, il faut d'abord lui assurer un budget. Où le Pape prendra-t-il les subsides qu'exige cette aventure ? Cruel problème ! Pour arracher à la parcimonie des riches les sterlins, les rixdales, les florins, les douros, les livres tournois, nécessaires à l'entretien des troupes, des Légats vont en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, en France, raconter les attentats des mécréants, dire les villes brûlées, les champs ravagés, les fleuves de sang, les charniers, les enfants égorgés, les vieillards pendants aux pals, les femmes clouées aux croix, les jeunes gens nus sur les claies, criant, montrant leurs fers, leurs plaies, les têtes s'envolant des sabres ! Bouleversés par ces récits, les pauvres eux-mêmes vendent leurs nippes pour combler de menue monnaie l'escarcelle des Frères quêteurs. Calixte III donne, le premier, l'exemple des privations et des sacrifices qu' imagine l'industriel élan des grandes âmes. La dîme du clergé, les trésors de l'Eglise, la fortune privée du Souverain Pontife, se transforment en munitions, en équipements et en armes. Le Pape envoie fondre à la Monnaie l'argenterie de sa table, et l'or des vases sacrés. Point de grâce, même pour les fermoirs de ses missels et les agrafes de ses chapes. Tout doit concourir à la solde des troupes, à l'instruction des marins, à la structure des machines, à l'armement des galères.

Si le vaillant octogénaire presse l'entreprise, c'est que la chute de Constantinople lèse de plus en plus l'Europe. Dans la Méditerranée, les ports, menacés par les pirates, se ferment. Hongrie, Royaumes des Balkans, Rhodes, empire de Trébizonde, colonies du Pont, sont déjà autant de champs de bataille où Mahomet II, toujours vainqueur, taille, à coups de canon, des pachaliks pour ses émirs. Chaque jour, l'Europe apprend que l'étendard vert du Prophète flotte sur le clocher d'une cathédrale où s'entassent les cadavres des populations vaincues. Les Rois s'inquiètent-ils de ces carnages et de ces conquêtes ? Sans doute. Mais de misérables querelles les rivent à leur motte de terre. En même temps que Godefroy de Bouillon, Tancrède, Richard Cœur de Lion, bref, tous les preux qui, jadis, se dévouèrent à l'intérêt général, s'évaporent dans la brume de la légende, l'étendard de la Croix s'effiloche, poussiéreux chiffon, dans les greniers des châteaux.

Seule, Rome, d'un regard circulaire, embrasse alors le genre humain, scrute les profondeurs de l'avenir et veille sur nos destinées. Au temps de la République romaine, en l'an 494 de la fondation de Rome, les arbres, abattus dans les forêts prochaines, se convertirent, au bout de deux mois, en une flotte de cent soixante galères qui, sur-le-champ, mises à flot dans les eaux du Tibre, s'acheminèrent vers la mer et y livrèrent bataille.

La Rome pontificale du XVe siècle renouvelle, pour l'affranchissement de l'Europe, les mêmes prodiges. Le nom de la cité moderne, **l'Emporium**, perpétue le souvenir des chantiers d'où les aigles romaines prirent leur vol pour conquérir le monde — et du bassin d'où s'élançèrent, contre les Sarrasins, les flottes de Léon IV, de Jean VIII et de Victor III. Au xv^e siècle, c'est là aussi que s'érigent

les nefes destinées par Calixte III à lutter pour la délivrance de la République chrétienne contre l'hégémonie musulmane. Au bout de peu de mois, descend vers Ostie et vers Civita une première division navale de quarante-cinq vaisseaux que montent dix mille hommes, marins et soldats. Autant de galères, construites à Marseille et à Barcelone, forment, devant Avignon, sur le Rhône, une autre escadre, importante force de réserve. C'est encore un prélat qui reçoit le commandement de [la Flotte apostolique](#). Archevêque de Tarragone, Pierre d'Urréa, dissimule malheureusement, sous un masque de zèle, les convoitises qui l'agitent et que partage un prince, fervent émule de ces Césars germains, si réfractaires aux intérêts universels de l'Europe. Convié à la Croisade, le roi de Naples, Alphonse d'Aragon, réunit ses unités navales à la flotte romaine, et semble avoir hâte de prêter main forte à la Ligue pontificale. Mais, traître à l'Eglise, le prince, d'accord avec Pierre d'Urréa, digne de le comprendre, au lieu de cingler vers Constantinople, trouve plus commode de se ruer sur Gênes où, de même que les Sarrasins et les Turcs, il incendie le port, pille les palais, ravage la campagne.

En même temps, la flotte romaine, assaillie, pendant la nuit, par les brûlots d'Alphonse d'Aragon, dit le Magnanime (!) coule, au moment précis où Mahomet II part de Constantinople pour fondre sur la Hongrie et, de là, menacer l'Autriche et l'Allemagne.

VII

Au lieu de se laisser abattre par cette perfidie, Calixte III, resté seul, n'abandonne ni ses projets, ni ses enfants. Une nouvelle escadre de la Sainte-Eglise sort des chantiers d'Ostie et une bulle donne le commandement de cette force navale au cardinal Légat Louis Scarampo, l'homme le plus capable de mener à bien une difficile campagne. Sa flotte, composée de vingt-cinq navires et manœuvrée par mille marins, transporte cinq cents soldats et trois cents canons, force navale alors considérable, si l'on ajoute à la vigueur des troupes les qualités de leurs capitaines. Le 6 août 1456, le cardinal Scarampo quitte le port de Naples, où le roi Alphonse d'Aragon a bien voulu lui abandonner quelques galères, et se dirige vers les îles de l'Archipel, non sans prévenir de son départ Jean Hunyade, le héros malheureux de Varna, — avertissement commandé par l'intérêt stratégique de l'expédition. Pendant que le cardinal Scarampo prépare une surprise contre Constantinople, il faut que le vieux paladin hongrois, non content de retenir les Turcs sur le Danube, donne à Calixte III la satisfaction de les battre.

Après avoir consolidé sa puissance à Constantinople, Mahomet II, impatient de conquérir la Hongrie pour marcher ensuite sur Vienne et prendre l'Europe à revers, veut s'assurer un point d'appui contre la patrie des Magyars, en s'emparant de Belgrade. Dès le mois de juillet 1456, une armée de 15.000 Turcs et un parc d'artillerie de trois cents canons bloquent la capitale de la Serbie qui, sans se laisser déconcerter par cette attaque, oppose au bombardement une résistance dont s'étonne Mahomet II lui-même, habitué à de promptes capitulations. [Dans quinze jours, j'aurai Belgrade](#), avait dit le vainqueur de Byzance, — [et, avant deux mois, je souperai à Ofen !](#) Tout en démentant ces

pronostics, le courage des assiégés commence à faiblir quand la Providence leur envoie les trois hommes auxquels elle réserve l'honneur de la victoire : Jean Hunyade, Jean Capistran et Jean Carvajal, — un soldat, un moine et un cardinal. De la même race que Calixte III, le Cardinal Légat, Jean de Carvajal, est l'un des princes de l'Eglise les plus considérés dans un temps qui compte, parmi ses gloires, les Cardinaux Cesarini et Capranica. Prêlat guerrier, tous les contemporains honorent dans le *porporato* espagnol un grand caractère, à la hauteur de toutes les missions que le Saint-Siège lui confie, un serviteur passionné de l'Eglise romaine, un chef militaire poussant le courage jusqu'à la témérité ; un ami fidèle à son devoir, même quand, au milieu de la mêlée, les alliés le trahissent et battent en retraite.

Jean Hunyade avait levé sept mille hommes à ses frais : on s'imaginait que Ladislas, roi de Hongrie, en enrôlerait cinquante mille. Mais, sous prétexte d'une chasse, le prince, sortant de Belgrade, prend au galop le chemin de Vienne, et, par sa fuite, entraîne l'évasion presque générale. Insensibles aux suggestions de l'honneur, les barons suivent leurs vassaux, se dérobent à la lutte et manquent au devoir. Témoins de cette détresse, le cardinal de Carvajal et le frère Jean de Capistran, se raidissant contre la trahison, arborent la bannière de la Sainte Eglise et font sonner dans les campagnes et dans les ailles, parmi les laboureurs et les artisans, les buccins de la Croisade. Appels vite entendus ! Plus de quarante mille volontaires accourent : paysans, bourgeois, étudiants, moines, ermites, la plupart armés de fléaux, de fourches et de bâtons, sans autres instructeurs et sans autres chefs que trois cents chevaliers polonais et une centaine de lansquenets allemands, tous portant la croix rouge sur la poitrine et n'ayant au cœur que la joie de se battre, contre l'Islam et le désir de le vaincre.

Situé au confluent de la Saxe et du Danube, sur un rocher escarpé, Belgrade jalonne de ses maisons les pentes de la colline et descend jusqu'au bord du fleuve. En même temps que, du côté de la terre, une double ligne de remparts protège la cité, le Danube la livre aux surprises d'une attaque fluviale. Maître des hauteurs, Hunyade se laisse, par malheur, devancer sur le Danube par une flottille ottomane qui coupe les communications de la place, pendant que Mahomet II en prépare l'assaut. Il s'agit de rompre ce cercle de fer. Le 14 juillet 1456, aidé par le Cardinal Carvajal, Hunyade rassemble, sur le haut Danube, deux cents barques, les charge des volontaires recrutés par Capistran, se met à leur tête, puis, donnant l'ordre au moine franciscain d'attaquer la flotte musulmane, il se lance, à toute vitesse, favorisé par l'impétuosité du courant, sur la chaîne des bateaux turcs et la brise. Les câbles de fer rompus, les navires en flamme, les flots du Danube rouges du sang des blessés et des morts, les cris des agonisants révèlent à Mahomet II l'intervention d'une force qu'il ne soupçonnait pas, et qui le dompte. Le Croissant n'exerce plus son sortilège ; la puissance de l'Islam, frappée à mort, a perdu son prestige. Un cardinal, un moine et un preux, viennent d'apprendre à l'Europe que le Turc a cessé d'être invincible.

Pour venger sa honte, Mahomet II n'a plus d'espoir que dans un assaut suprême. Le lieutenant d'Hunyade, le moine franciscain, ne laisse au pacha ni le temps, ni les moyens d'enlever la citadelle. C'est le 21 juillet que le combat s'engage. Pendant que Capistran se précipite, avec l'élite de la garnison, sur les batteries ottomanes et frappe de terreur les janissaires qui se mettent en fuite, Hunyade, à la tête de quarante mille volontaires, s'empare des pièces de canon, les

retourne contre les Turcs, et poursuit jusque dans les défilés de Sofia les débris de l'armée de Mahomet II, en complète débandade. Proclamés **sauveurs de l'Europe**, Jean Hunyade et le Franciscain Capistran tombent sur le champ de bataille, frappés de mortelles blessures, qui ne permettent point, hélas ! aux deux vainqueurs de notre gratitude et de leur gloire. Seul, Calixte III triomphe de cette victoire de la Croix, due aux navires et aux soldats de la Sainte-Eglise, commandés par deux cardinaux et un moine, — et, pour perpétuer le souvenir de la délivrance, fixe à la même date la fête de la Transfiguration du Christ sur le Thabor.

Dressé au dessus des eaux du Bosphore, le pavillon du cardinal Scarampo avait frappé d'épouvante Stamboul, et bouleversé Mahomet II, confondu par cette double agression qui mettait en péril ses conquêtes¹. Si le Cardinal-amiral, au lieu du modique contingent pontifical, avait eu sur ses vaisseaux l'armée de la République chrétienne ; si les Rois avaient mis à la disposition du Cardinal Scarampo un Corps expéditionnaire de vingt-cinq à trente mille hommes, Constantinople, envahie par la milice chrétienne, aurait reconquis la Croix et l'indépendance. Contraint, par l'égoïsme et les dissensions des princes, à s'abstenir d'une revanche qu'il tient au bout de son épée, le Légat du Pape abandonne, la mort dans le cœur, les chrétiens de Byzance à la servitude. Il ne sera pas dit, toutefois, qu'un Prince de l'Eglise aura capitulé avec sa tâche. Le Cardinal se dédommage de son impuissance en sillonnant la mer Egée, qu'il purge de ses pirates, et en visitant les Iles de l'Archipel, qu'il libère de leurs pachas. Dans une rencontre de la flotte apostolique avec la flotte turque, près de Metelin, vingt-cinq navires sur cent soixante tombent entre les mains du cardinal Scarampo. Mais, — prouesses sans lendemain ! — les soldats de l'Eglise partis, les Turcs reviennent avec le Croissant, le harem et la potence.

¹ GUGLIELMOTTI, *Storia della Marina pontificia*, II, 165.

CHAPITRE XII

XVI^e SIÈCLE. - Guerre aux Turcs et à l'Étranger

I. Pie II convoque les Princes à Mantoue, crée une flotte, se rend à Ancône pour assister au départ de l'expédition et meurt. — II. Sixte IV confie le commandement d'une escadre au Cardinal Caraffa qui chasse les Turcs de Smyrne. - Le cardinal Fregozo, à la tête de l'escadre pontificale, sauve l'Italie de l'invasion. — III. Alexandre VI lève une flotte et lui donne comme chef un Évêque-Amiral, Gialope de Cesaro. — IV. Expéditions des Français en Italie. - Archevêques et Évêques qui assistent aux batailles. — V. Jules II (1502-1513), libère l'Italie de la domination étrangère. - Siège de la Mirandole. — VI. Le cardinal de Sion prend part aux combats, dans les rangs des Suisses.

Calixte III ne puisait dans le spectacle des plus grands maux qu'un redoublement d'énergie et d'espérance. Son ardeur guerrière, son dévouement à la cause de l'Europe et sa sollicitude pour les Chrétiens, asservis par les Turcs, ne s'éteignent pas avec lui. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les Souverains Pontifes essayent d'arracher les Rois, paralysés par la Réforme, à la torpeur qui les fige sur leurs trônes, pendant que, chaque jour, l'Islam rougit du sang chrétien le sol de la péninsule Balkanique. En 1458, Æneas Sylvius, le plus ardent des orateurs chrétiens, ceint la tiare après Calixte III, sous le nom de Pie II, et se croit appelé à réaliser les grandes pensées dont s'inspira si souvent son éloquence. Le premier soin du nouveau Pape est d'éclairer l'Europe sur les dangers que lui fait courir l'emprise musulmane : *Nous avons perdu Jérusalem et toute l'Asie, s'écrie-t-il dans une harangue apostolique ; nous avons perdu la Grèce. La Chrétienté n'est plus que dans un coin du monde !* Et le Pape propose de se rendre lui-même au-devant de l'ennemi, de se tenir pendant le combat sur la poupe d'un navire, assistant les soldats de ses adjurations à la divine Puissance, et les suppliant de délivrer, l'épée à la main, leurs frères opprimés. Non content de jeter ainsi le premier cri d'alarme, Pie II convoque à Mantoue les Princes chrétiens et, le 27 mars 1459, arrive dans cette ville pour y fonder, avec eux, une nouvelle Ligue contre le Turc. Aux instances de Pie II, l'Empereur, le Roi de France Louis XI et la plupart des Rois opposent des sophismes ou des regrets, où s'accusent la prépondérance de l'égoïsme et le déclin de la foi. La politique *moderne*, qui subordonne les principes à l'intérêt, — se lève, Gorgone altérée de butin et de sang, — dans le ciel que sillonnaient seuls jusqu'ici les blancs oiseaux de l'Eden.

Vers le milieu du mois d'août 1463, arrive une ambassade du duc de Bourgogne, fastueuse caravane chargée à éblouir la foule et de leurrer le Pape. Un mois plus tard, le duc de Milan, François Sforza, après avoir descendu le cours du Mincio, avec une flotte de quarante-sept navires, se présente à Pie II pour lui signifier qu'il est prêt à combattre les infidèles, si les vicissitudes de la politique et l'état de l'Italie lui permettent de se prêter à cette aventure. Les ambassadeurs de Venise servent au Souverain Pontife les mêmes pasquinades. La Chrétienté tout entière consentira-t-elle à se ranger sous le drapeau pontifical ? Alors, la Seigneurie accordera volontiers son concours à une expédition assurée de toutes les chances.

Ne voulant pas attendre plus longtemps les Princes infidèles à leurs promesses, le Souverain Pontife ouvre, le 6 septembre, le Congrès par un discours plein de reproches contre l'inconstance des peuples et la légèreté des Rois devant un Islam immuable.

Si les Godefroy, les Baudoin, les Eustache, les Tancrede et tous ces braves qui reconquirent Jérusalem vivaient encore, s'écrie Pie II, il y a longtemps qu'ils nous auraient coupé la parole. Debout, enthousiastes, comme autrefois devant Urbain II, notre prédécesseur, avec quelle énergie et quelle foi ils pousseraient leur cri héroïque : Dieu le veut ! Dieu le veut !

Aujourd'hui, hélas, l'amour du repos engourdit les âmes. Au lieu d'applaudir aux paroles du Souverain Pontife, qui sait si l'auditoire ne se livre pas à des réflexions narquoises sur le contraste qu'offre la fonction pacifique de l'orateur avec ses excitations guerrières ? Peut-être en est-il parmi vous qui disent : *Le Pape prodigue les paroles pour nous exhorter à la bataille ; ainsi font tous les prêtres, ardents à faire peser sur les épaules d'autrui les charges qu'ils ne veulent pas eux-mêmes toucher du bout des doigts...* N'en croyez rien, mes fils ! Si nous avons encore les forces de notre jeunesse, nous ne vous laisserions, certes, ni partir pour la guerre, ni courir au danger sans nous ! La bannière du Christ à la main, le Pape irait le premier au devant des infidèles. Tel que nous sommes, nous voici prêt à consacrer à cette guerre sacrée ce que possède encore de forces notre corps malade, et ce qui reste d'énergie à notre âme fatiguée — heureux de nous faire porter, au milieu des camps, parmi les troupes rangées en bataille, et face à l'ennemi !

Le 25 septembre, Pie II annonce de nouveau que, malgré son âge, il donnera lui-même l'exemple : *Peut-être les Princes chrétiens, en voyant partir pour la guerre l'Evêque de Rome, — pauvre vieillard malade et caduc, — rougiront-ils de rester chez eux.* La bulle de la Croisade, lue le 22 octobre en Consistoire public, décrit les sévices qu'infligent les Turcs aux infortunés raïas : les enfants enlevés au sein de leur mère, les épouses déshonorées sous les yeux de leur époux, les jeunes gens attelés à la charrue comme des bêtes de sommes... *Chrétien léger, si tu es un homme, aie pitié de tes frères, aie pitié de toi-même ! Leur sort peut devenir le tien. Mahomet, maître de l'Orient, veut maintenant s'assujettir l'Occident !*

Hélas ! la guerre sainte, immédiatement prêchée dans toute l'Europe par les religieux, n'enthousiasme ni les seigneurs féodaux, ni les princes, depuis longtemps abandonnés aux influences dépravantes des guerres civiles, oligarchie désabusée chez laquelle s'est éteinte la flamme chevaleresque. Seule, la masse populaire, s'agite et se met en marche, mais quelles impuretés charrie le torrent qui se rue vers Mantoue ! Pour prévenir une contagion qui dissoudrait l'armée, il faut congédier les trois quarts de cette *foex orbis*. Le 4 mai 1404, le Cardinal Fortiguerra reçoit de Pie II, avec le titre de Légat, le commandement suprême de la flotte et va surveiller, à Pise, l'armement des galères.

Pas un Etat n'a décliné l'invitation pontificale, mais après avoir rivalisé de promesses et d'éloquence, les ambassadeurs s'évadent et, avec eux, leurs engagements s'obnubilent. Unique auxiliaire du Souverain Pontife, Venise consent à joindre ses forces à la flotte de la Sainte Eglise pour débusquer de Raguse la horde ottomane qui bloque le port dalmate. Malgré l'échec trop visible de ses desseins. Pie II quitte Rome, au mois de juin 1464 et gagne Ancône, en proie à une fièvre lente qui mine le peu de forces que lui laisse son grand âge. Mais, pour ne point rendre confidents de ses infirmités les soldats qu'il veut conduire lui-même au combat, le Souverain Pontife se raidit contre le mal et parcourt les cités qui jalonnent la route, sans que sa faiblesse se trahisse aux regards des populations rangées, des palmes dans les mains, sur le passage de *l'imperator* en toge blanche. Rendez-vous de l'armée navale, Ancône abrite, dans le château de Saint-Cyriaque qui domine la ville, le Pape infirme et près de la tombe. Désireux de montrer aux futurs combattants le visage d'un chef épris de leurs efforts, Pie II se fait transporter au milieu des troupes, commandées par les

Evêques, et s'offre aux regards de l'armée, debout sur la galère capitane, soutenant de ses bénédictions et de sa présence l'ardeur des Dalmates, jaloux de délivrer leur citadelle. Cependant, les nefes romaines, où flotte le pavillon du Cardinal-Amiral Fortiguerra, vont recevoir les galères vénitiennes, à quatre milles au large, la bannière apostolique au vent. Le lendemain (15 août 1464), à l'une des fenêtres du palais qui donne sur la mer, le Pape, agonisant, promène sa vue et répand ses larmes sur les pompes belliqueuses d'une Croisade également contrariée par l'inclémence des hommes et la cruauté des choses. C'est le dernier regard et l'ultime geste. Si Pie II sort, sans regret, d'une vie que désolèrent l'ingratitude et la défection des Puissances, son cœur ne cessa d'espérer qu'en cessant de battre¹.

Le Souverain Pontife mort, la flotte, qui n'a plus. pour enfler ses voiles, le souffle d'un intrépide vieillard, se disperse en vue du port même, pendant que les Princes affranchis de leurs contraintes, retournent à leurs affaires ou à leurs plaisirs.

II

Sixte IV s'approprie les desseins et reste fidèle à la tradition des Papes guerriers. Un douloureux passé n'atteste que trop la fragilité des [Ligues universelles](#). Sixte limite ses appels aux Etats les plus intéressés à la lutte contre l'Islam, Naples et Venise, et, d'accord avec eux, fixe les conditions d'une entreprise où puisse enfin se décider le sort des populations chrétiennes. La charge de Chef d'escadre échoit au Légat du Saint-Siège, au Cardinal Caraffa, promu commandant suprême de l'expédition, en vertu même de la primauté pontificale. Le général Moncenigo dirige les troupes vénitiennes, le comte de Requesens, le contingent du roi de Naples.

Vingt-six galères de Rome, dix-sept de Naples, quarante-six de Venise et de nombreux bâtiments à voiles ou à rames groupent, sous les ordres du cardinal Caraffa, seize mille soldats, cinq mille marins, cinq cents chevaux et sept cents pièces d'artillerie. La Chrétienté mobilise plus qu'une flotte ordinaire ; c'est une vraie Croisade navale qui démasque ses forces en face des grandes Puissances passives et qui proteste contre leurs préoccupations temporelles en affirmant la suprématie des impondérables. Ralliés dans les baies de Chypre et de Rhodes, les navires y prennent leurs dispositions stratégiques et, quand chefs et marins sont prêts, le cardinal Caraffa, s'élançant de la rade où mouillent ses navires, fait voile vers la ville de Satalieh, au fond du golfe de Pamphylie, et s'emboisse devant le port. Les troupes de débarquement montent à l'assaut de la première enceinte et, créant une brèche dans la muraille, envahissent la ville, désertée par ses défenseurs. Une foudroyante victoire inaugure la campagne. Satalieh conquise, la flotte chrétienne, après avoir bravé l'escadre turque et les tempêtes de l'hiver, soudain, au cours d'une nuit de novembre (1472), débouche dans le golfe de Smyrne.

¹ LOUIS PASTOR, *Histoire des Papes depuis la fin du Moyen Age*, III, 312, 343.

L'incendie, allumé par Timour, au commencement du siècle, n'a pas complètement anéanti la patrie d'Homère. Sortie de ses ruines plus riche et plus puissante, Smyrne défierait toute surprise si l'ample ouverture de sa rade ne l'exposait aux coups de l'ennemi. Nul secours ne peut lui venir des Turcs ; une escadre chrétienne bloque leur flotte à l'entrée des Dardanelles. Le cardinal Caraffa n'hésite pas ; Smyrne, attaquée avec vigueur par la Ligue pontificale, succombe. Hostile aux lois de la guerre qui permettent le sac et le pillage des villes prises, l'Amiral Cardinal veut, en vain, sauvegarder Smyrne vaincue, en la donnant aux Chevaliers de Rhodes, pour en faire un poste avancé contre Byzance. L'accord des Ligues victorieuses résiste moins aux succès qu'aux revers. La soif du butin grise les vainqueurs. Rebelles à la consigne du cardinal Caraffa, les Vénitiens abandonnent à la rapine et aux flammes la cité qui vient d'être délivrée de la barbarie et de l'Islam.

Il est plus difficile d'assembler les hommes et les peuples que de les vaincre. Loin de tendre au bien général, la nation, comme l'individu, travaille instinctivement contre les droits de la race et l'avenir des sociétés humaines. A travers les siècles, la Papauté romaine n'est occupée qu'à soustraire les principes éternels à l'hostilité des Etats, champions aveugles et bornés de l'intérêt du jour, contempteurs systématiques du bien de demain. Interprètes des Lois universelles, les Papes fondent contre les peuples des Ligues pour défendre avec eux le patrimoine des principes intangibles. Mais à peine une volonté énergique a-t-elle groupé en un faisceau les puissances éparses, que l'égoïsme, fils de Satan, souffle la révolte et dissout la Confédération victorieuse. C'est ainsi que Venise abandonne Smyrne au lieu d'y créer, comme le cardinal Caraffa le demande, un camp retranché contre l'Islam ; et rompt avec le Saint-Siège le pacte auquel la Sérénissime République doit la gloire de ses armes et la sécurité de ses rades.

Délivré de ses sollicitudes par cette rupture, Mahomet II entreprend une expédition contre l'île de Rhodes. Tous les Etats que baigne la Méditerranée saluent, alors, dans l'Ordre militaire en faction à Rhodes, le bouclier de leur indépendance. Rhodes tombée, l'Italie ne deviendrait-elle pas la vassale de l'Islam ? Le 24 mai 1480, une flotte de cent-soixante navires armés dans les ports du Bosphore, emporte cent mille Turcs et les débarque, entre l'île de Cos et le continent, en vue de Rhodes, sous le commandement d'un renégat de souche impériale, un Paléologue, qu'exalte la présomption d'une facile victoire. Mais, contre cette jactance, se lève le grand maître d'Aubusson delà Feuillade, Français de fière mine, peu d'humeur à se laisser chasser de la citadelle où il défend l'honneur et la liberté de l'Europe, vieux soldat, fort du concours que lui donne une poignée de chevaliers, élite du patriciat occidental. Le dénouement donne raison, le 24 juillet 1480, au champion du devoir. Pendant que surgit, au-dessus du mont Philéremos, la flamme du bûcher où brûlent les corps de douze mille janissaires, tombés dans l'ultime assaut, le Paléologue parjure lève l'ancre et déploie, pour la fuite, ses deux cents voiles, aux chants triomphaux de l'armée chrétienne.

A la même heure, une autre flotte turque, commandée par un autre renégat, le Grec Jacometto, franchissant l'Adriatique que lui ouvre la traîtresse inertie de Venise, jette dans le port d'Otrante un corps de trente mille Turcs qui

s'annoncent comme l'avant-garde d'une armée d'invasion prête à fondre sur l'Italie. L'aventure d'Alaric ensorçèle Mahomet II, non moins avide que le roi goth de tueries et de ruines. A cette nouvelle, un vent de terreur se déchaîne à travers la Péninsule. On voit déjà le flot de l'Islam gagnant les monts et les plaines, passant les fleuves et empourprant de sang les bourgs et les villes. A Rome, les âmes pusillanimes, non seulement prévoient la déroute, mais la conseillent. Point de résistance : il faut embarquer la chaire de saint Pierre sur une galère, regagner le Rhône et, sous la garde du Roi de France, réinstaller dans le palais d'Avignon restauré, la Papauté en péril à Rome. Mais, grâce à Dieu, le Pape Sixte IV, vainqueur des Turcs à Satalieh et à Smyrne, n'est pas l'homme de ces lâchetés.

Un ardent appel à la concorde, adressé par le Souverain Pontife au peuple italien, désarme les factions. Florence fait la paix avec Naples : à Gênes, le doge, le cardinal Paolo Fregoso, se charge lui-même de conduire à saint Pierre les vingt galères que la République envoie pour délivrer Otrante. Unis aux quatre-vingts voiles de Naples, les navires de Gênes opèrent dans l'Adriatique leur jonction avec l'escadre pontificale. Commandant suprême de la flotte italienne, le cardinal Fregoso disperse la flotte turque et, maître de la mer, bloque, dans Otrante les trente mille Turcs, isolés et coupés de toute communication avec Byzance. Du côté de la terre, les troupes du Saint-Siège, de Naples, de Gênes et de Florence, investissent la place, entourée de murailles cyclopéennes. Après un mois de siège, une brèche s'ouvre dans le rempart et laisse passer les assaillants qui trouvent devant eux une deuxième enceinte. La bataille recommence et ne peut aboutir qu'à la défaite des Turcs. Un coup inattendu accélère la victoire des Croisés. Mahomet II vient de tomber, mortellement frappé, à Nicée. Incertain de l'avenir, le pacha d'Otrante capitule, et, comme il s'est vaillamment conduit, le cardinal Fregoso lui accorde les honneurs de la guerre et veille à ce que nulle cruauté ne souille le triomphe de l'armée chrétienne.

C'est ainsi que Sixte IV sauve de l'opprobre et de l'invasion la péninsule que voulait convertir en désert le plus puissant et le plus glorieux chef de l'Islam. Qu'on s'imagine le prestige dont se nimbait l'homme qui, en moins de trente ans, avait conquis Byzance et Trébizonde, subjugué deux cents places, asservi quatorze royaumes ! Et Mahomet II ne s'était pas contenté de donner à son Empire une base sur le Danube, un corps robuste en Asie ; il avait encore su étendre deux bras immenses, l'un vers les montagnes de l'Illyrie, pour embrasser l'Adriatique et la terre italienne, et l'autre, aussi loin que les cimes du Liban, pour étreindre la mer de Chypre et l'Egypte. Et voilà le nouveau César, voilà le Souverain, l'*Imperator*, avec lequel le Vicaire du Christ, au milieu de l'universelle frayeur, osa engager la lutte, et qu'il réussit à vaincre !

III

Le népotisme excessif, criminel même, d'Alexandre VI, n'obscurcit, chez ce Chef de l'Eglise, ni le sentiment de son devoir envers les Chrétiens d'Orient, ni le souci de l'intérêt universel. Les victimes de la cruauté musulmane trouvent dans Alexandre VI un compatissant bienfaiteur et les plaintes des peuples foulés par la barbarie, turque, un souverain capable de tous les dévouements et de toutes les prouesses. En 1406, Venise, attaquée par l'Islam, perd Lépante, la dernière

possession de la République dans le golfe de Corinthe. En même temps, dix mille cavaliers turcs, fondent, comme un cyclone, sur les territoires de la République, situés entre la Drave et le Tagliamento, brûlent les édifices, massacrent les habitants, puis, poussant leur ruée jusqu'aux environs de Vicence, chargent de chaînes et emmènent en captivité, comme un vil bétail, les laboureurs, hommes et femmes, que le fer n'a pas eu le temps d'égorger.

Si la multiplicité des crimes finit par émousser la pitié chez la plupart des Princes, Alexandre VI, rebelle à la contagion de cette insensibilité presque universelle, adresse aux Rois des Encycliques où il les fatigue vainement de ses cris. Véritable appel aux armes, la Bulle du 1er juin 1500 pronostique, avec une rare clairvoyance, le sort auquel se condamnent les peuples rétifs à l'effort et à la pitié. L'objectif des Osmanlis, dit Alexandre VI, est la conquête de Rome, prélude obligé d'une invasion appelée à faire de la Chrétienté tout entière une vassale de l'Empire Turc. L'Europe va-t-elle se laisser retomber dans la géhenne barbare ?

Au nom de l'Eglise romaine, le Souverain Pontife déclare la guerre à l'ennemi de l'Europe, et, pour couvrir les frais de la Croisade, non content de frapper à une dîme tous les bénéfices ecclésiastiques, fulmine l'anathème contre les contribuables récalcitrants et les Princes retardataires. Les lettres succèdent aux Bulles et les Brefs aux lettres. Envoyés dans tous les Royaumes, pour harceler les Rois et les peuples, les Légats du Saint-Siège ne remuent que la Hongrie et l'Espagne qui fournissent, la première, une bande de brigands, bientôt dissoute, la seconde, une flotte de soixante-cinq voiles, que commande l'illustre Gonzalve de Courdoue.

Pendant que l'île de Céphalonie tombe au pouvoir des Espagnols et des Vénitiens, la flotte pontificale, sous les ordres d'un Evêque-Amiral, Gialope de Césarò, s'empare de l'île Sainte-Maure — l'antique Leucade —, et plante sur la forteresse, enlevée aux Turcs et livrée à Venise, la bannière du Saint-Siège et le fanion à Alexandre VI, don, trop généreux, consenti à la mercantile République qui, moins de deux ans plus tard, restituera l'île et les chrétiens à la tyrannie turque, en échange d'un fructueux traité de commerce. Ce déplorable aboutissement à une expédition, pleine de promesses, laisse du moins au Pape la gloire de son initiative et ne déconsidère que l'Etat égoïste qui tira un si indigne parti de la magnanimité pontificale¹.

IV

Ce qui a fait le malheur de l'Italie, — écrit Lacordaire, — c'est sa beauté terrestre et sa grandeur historique. Belle, tous les puissants l'ont convoitée ; grande, tout ce qui aspirait à le devenir a voulu l'épouser. L'ombre des Césars a plané vingt siècles sur elle, y attirant de loin ceux qui se portaient héritiers de leurs droits². Tous les ans, les Césars d'Allemagne franchissent les Alpes pour enrichir d'un nouveau domaine — et quel domaine ! — les Royaumes soumis à leur magistère et faire de Rome la métropole de l'Empire et du monde. Au succès de cette

¹ LOUIS PASTOR, *Histoire des Papes depuis la fin du Moyen Age*, VI, 79-95.

² LACORDAIRE, *Œuvres*, VII, 308.

entreprise, ne manquent que la connivence des Pontifes romains et l'assentiment des Rois de France. Dès que l'ascendant des Princes teutons semble grandir, les Monarques capétiens accourent et, l'épée à la main, s'emparent des cités et des forteresses qui, tombées au pouvoir des Allemands, auraient établi l'hégémonie de l'ennemi sur la Péninsule. Invasion salutaire ! Tandis que le César germain n'apporte jamais aux Italiens que l'anarchie, la ruine et la servitude sous le despotisme des factions, le Roi français chasse les brigands, affranchit les municipes et, — bienfait non méprisable en assurant l'indépendance temporelle du Pape, sauve la liberté morale du genre humain. Dieu avait procuré à son Représentant, dans la ville des Césars, un peuple et une patrie. Vingt fois les Monarques germaines voulurent ravir à l'Eglise son patrimoine, et vingt fois peu s'en fallut que leurs lansquenets et leurs reîtres ne détruisissent le sanctuaire où veille le gardien des préceptes éternels. Se souvenant du rôle joué par Charlemagne, nos Princes épargnèrent à l'Italie le malheur d'une conquête où eût péri l'indépendance des âmes.

Si, parmi les Rois de France, plusieurs, au lieu d'obéir à une préoccupation mystique, voulurent surtout empêcher l'Italie de devenir un fief de l'Allemagne, l'Eglise n'en eut pas moins à se louer d'une rivalité qui la protégea contre la suprématie allemande. Trop attentifs au dénouement immédiat des aventures humaines, nombre d'historiens n'aperçoivent pas, dans les obscurités de l'avenir, les rançons tributaires des batailles, en apparence superflues. Mais le philosophe, habitué à regarder au-dessus ou au delà des contingences, discerne mieux, par exemple, les services que rendirent à la Papauté les expéditions italiennes de Charles VIII et de Louis XII, les campagnes de Naples et de Gênes, où se satisfit une ambition si laïque, sans doute, mais, en revanche, si mortelle aux ambitions impériales.

Instruit de ce rôle, l'observateur n'a garde de s'étonner quand les chroniqueurs contemporains lui signalent, dans les cortèges des Princes qui passèrent les monts, tant de prélats, tant d'ecclésiastiques, admis à défiler avec les seigneurs, les dignitaires et les capitaines, sous les arcs triomphaux dressés à l'entrée des cités conquises. Parmi ces Evêques privilégiés, Charles VIII honore d'une particulière faveur le Cardinal André d'Epina y (1453-1500), Archevêque de Bordeaux et de Lyon, l'heureux artisan du traité qui donna la Bretagne à la France, l'un des principaux conseillers de la Couronne, diplomate fécond en ressources, protecteur non moins généreux qu'éclairé des arts, émule du fastueux Cardinal d'Estouteville, son ami et son allié. Inséparable compagnon de Charles VIII, le Cardinal André d'Epina y le rejoint à Rome vers les derniers jours de mai 1495, le suit à Sienne, à Lucques, et, quelques jours plus tard, arrive devant Fornoue avec Charles VIII, qui, bloqué par une armée de quarante mille combattants, ne peut opposer à cette force qu'un Corps de neuf mille hommes à peine, où domine, alerte brigade, un contingent de Gascons levés par l'Archevêque lui-même, en vertu de sa juridiction féodale¹. Malgré l'infériorité

¹ Nous empruntons ces détails à une biographie manuscrite du Cardinal André d'Epina y, biographie due à la plume de l'éminent et regretté sculpteur, le comte Prosper d'Epina y. L'historien cite l'ouvrage de GARIMBERTO : *Vite di tutti i Cardinali passati*. In Venezia, 1567, in-4°. Nous prions Mlle Marie d'Epina y, qui a bien voulu mettre à notre disposition l'œuvre de son père, de vouloir bien agréer l'expression de notre gratitude et nos hommages.

numérique de nos troupes, Charles VIII accepte le combat et joue la partie : Le Roi — écrit André de la Vigne, — armé de toutes pièces, une dague et une bonne épée à son côté, le casque surmonté d'un panache blanc et violet, endosse, sur son harnais de guerre, une riche jaquette à courtes manches, mi-partie des couleurs de sa livrée, et toute parsemée de croix de Jérusalem d'or. Entouré des principaux seigneurs, il marche un peu en avant de son corps de bataille, monté sur un beau cheval noir, appelé *Savoie*.

Le Roi, dans le tourbillon de la bataille emporté par la *furia francese*, ferraille comme un soldat, court les plus graves périls et séparé de sa garde, assailli de toutes parts, ne se soustrait à l'étreinte des arquebusiers acharnés contre la personne royale que grâce à la bravoure d'un entourage qui ne l'abandonne pas. Parmi les seigneurs auxquels le Roi, dans ces dramatiques conjonctures, doit son salut, le chroniqueur italien Garimberto nous montre le Cardinal de Lyon, à cheval, revêtu de ses habits pontificaux, mitre en tête, la Croix à la main, serré contre son prince, le suivant à travers toutes les péripéties du combat, et concourant lui-même avec Charles VIII, à la victoire et à la délivrance. Un autre Prince de l'Eglise, le cardinal Briçonnet, évêque de Saint-Malo, apparaît également parmi les combattants et les vainqueurs de Fornoue, les armes à la main, au milieu du tumulte, comme, au XIII^e siècle, l'évêque de Senlis, à Bouvines, fidèle vassal de son prince en danger¹.

Un autre Prêlat qui devait laisser, à Sens et à Paris, une mémoire honorée, l'archevêque Tristan de Salazar, ne se fit pas davantage scrupule d'escorter le fils et le successeur de Charles VIII, le roi Louis XII, non comme chapelain, mais comme *chevalier banneret* de la province de Bourgogne, suprême représentant des milices féodales déchues.

Issu d'une famille originaire de la Biscaye, fils d'un chambellan de Louis XI et d'une princesse de la Trémoille, Tristan de Salazar, promu Archevêque de Sens, en 1499, caracole dans le somptueux cortège qui, pendant quelques jours, au mois d'août 1502, fit de *Gênes la Superbe* recevant le roi Louis XII, la cité la plus fière et la plus française du monde. Lors de l'entrée du Roi, raconte le contemporain Jean d'Auton, en sa *Chronique*², — les XXIII archiers escossais de la garde du corps tout autour du Roy et a pié estoyant la hallebarde en main, armez bien à poinct. Le Roy estoit entre eulx et au milieu, sur une bonne mule nègre, arnaichée de velours cramoisy et frangée de fils d'or, et luy vestu d'une robe de drap à 'or. Après le Roy, estoyent le Cardinal d'Amboise, le Cardinal Pétri ad Vincula, le Cardinal Saint-Georges, le Cardinal d'Albret, l'Arcevesque de Sens — Tristan de Salazar —, l'Arcevesque d'Arles — Jean Ferrier —, l'Evesque de Bayeux, et, au derrière d'iceulx, avoit tant d'Arcevesques, d'Evesques et prothonotaire, et autres gens d'Eglise que c'estoit assez pour pouvoir célébrer un Conclave. Cinq ans plus tard, au mois d'avril 1507, quand Louis XII marche sur Gênes pour réprimer la révolte de la cité infidèle, l'archevêque de Sens accompagne de nouveau le Prince, non, cette fois, dans un but de faste, mais pour lui prêter main forte : Tristan de Sallazart, Arcevesque de Sens, suyvit aussi le Roy et si avoit avec luy XX hommes à cheval, tous la brigandine sur la doux,

¹ GARIMBERTO : *Vite di tullì i Cardinali passati*. In Venezia, 1567, in-4°.

² *Chronique* de JEAN d'AUTON, Publication de la Soc. de l'Hist. de France, par de Maulde de la Glavière, t. III, 57.

et luy son harnoy complet dedans ses coffres, et ung bon coursier pour le servir au besoing¹.

Sonne l'heure de la bataille : que va faire l'Archevêque ? Ecoutons, encore, Jean d'Auton : Autour du Roy, estoient Charles, duc de Bourbon, François d'Orléans, duc de Longueville, le prince de Talmont et plusieurs autres seigneurs, avec leurs hommes d'armes, la lance sur la cuisse. Aussi se trouve à ceste bataille Tristan de Sallazart, Arcevesque de Sens, armé de toutes pièces, et monté sur un bon coursier, avec une grosse javeline au poing, disant, *puisque le Roy estoit en personne, que tous ceulx des siens qui avoyent pouvoir de le deffendre ce devoient là trouver en armes. Et si avoyt le dit Arcevesque XX hommes d'armes des siens, tous le harnoy sur le dos*².

Six ans, plus tard, en 1512, à la Hougue-Saint-Waast (Basse Normandie), Jean, sire d'Estouteville, capitaine du Ban et de l'Arrière Ban de la province de Normandie, fait la montre, c'est-à-dire passe la revue des Nobles et noblement tenans du Bailliage du Costenti. Or, parmi les vassaux de la Couronne qui doivent au Prince, en vertu de leur devoir féodal, la prestation militaire, le capitaine d'Estouteville, ayant remarqué l'absence de l'Evêque de Coutances, tenu à cause de sa baronnie de Saint-Lô, au service militaire personnel, avec quatre hommes d'armes, met le prélat en défaut et la baronnie en arrêt³. Autrement dire, les revenus de la baronnie sont saisis et l'Evêque condamné à l'amende.

Ainsi, au début du XVIe siècle, la loi féodale oblige encore les Evêques, comme détenteurs de fiefs, — de même que leurs prédécesseurs de la première et de la deuxième Race, — à rejoindre, en cas de guerre, avec leurs vassaux, l'ost du Roy. Pendant mille ans, l'Eglise avait fidèlement exécuté le contrat que signèrent, avec le Monarque, les Evêques de la première Race. le jour où ils acceptèrent les largesses territoriales des Princes. Nos anciens Roys qui faisoient de si belles conquestes et estoient redoutés par tout le monde, — écrit le vénérable et naïf Belle forest, — avoient des 60.000 hommes à cheval et plus de cent six vingt mille combattants à pied, sans qu'il leur fallust épuiser leurs coffres. Chaque province soudoyoit des hommes. La Noblesse faisoit la guerre par l'obligation qu'elle avoit de servir le Roy ; et il n'y avoit Ecclésiastique, tant grand et saint fust-il, s'il tenoit fief, qui ne vint faire service, à peine de voir son fief saisy. Il n'y avoit pas besoin, alors, d'avoir des Régiments de Lansquenets, des Bataillons de Suisses, des Pistoliers d'Allemagne et des Stradiots d'Albanie. Si, pendant le XIVE et le XVe siècles la prestation fiscale supplante peu à peu la prestation militaire ; si le service personnel des Evêques est racheté par des taxes à la merci de l'Etat, c'est la Royauté, et non l'Eglise, qui prend l'initiative de cette substitution et de cette réforme.

Pourquoi les Valois, surtout, affranchissent-ils les seigneurs de leurs obligations guerrières ? C'est que les forces féodales, — levées d'hommes temporairement armés et non troupes de métier, — n'admettent que les expéditions à courte

¹ *Chronique* de JEAN d'AUTON, t. IV, 215.

² *Chronique* de JEAN d'AUTON, IV. 221.

³ LA ROQUE, *Traité du Ban et de l'Arrière Ban*, 58.

échéance. Lié par des pactes séculaires, le feudataire ne peut, au delà de quarante jours, retenir sur le front des vassaux férus de leurs droits. L'heure venue, le contrat accompli, chaque contingent se débarrasse de son harnais de guerre et retourne au sillon momentanément abandonné, sans égard pour le prince en péril.

V

Le pape Jules II fut un des rares Chefs de l'Eglise qui laissèrent peut-être dominer, sous leur Pontificat, le Prince spirituel par le Souverain temporel. Ses campagnes contre la République de Venise et contre le roi de France mirent moins en relief l'apôtre et le docteur que l'homme d'Etat et le guerrier. Glaive, casque et cuirasse de Jules II n'appartiennent pas au vestiaire chimérique des métaphores. La conquête des âmes semble moins l'obséder que la prise des villes. Et, toutefois, avons-nous le droit de reprocher à Jules II d'avoir voulu délivrer l'Italie des influences étrangères qui grandissaient chaque année dans la péninsule et dont commençaient à s'autoriser certains Princes pour envahir le territoire spirituel et convoquer, sans le Pape et contre le Pape, — tel notre Louis XII, — un prétendu Concile œcuménique chargé de réformer l'Eglise ? Au fond, ce n'est qu'à contre-cœur que Jules II fait la guerre aux Monarques chrétiens. Son vœu le plus ardent est, non de les combattre, mais de les grouper dans une guerre contre l'Islam, où le Souverain Pontife commanderait lui-même, comme un autre Godefroy de Bouillon, l'armée des Croisés.

Pour satisfaire aux convoitises de César Borgia, Alexandre VI n'avait pas craint de mutiler l'Etat pontifical, sans se rendre compte que ce démembrement livrait l'Italie aux cupidités étrangères et ravissait à la Chrétienté son rempart. Jaloux d'assurer au Saint-Siège l'indépendance, en l'incorporant à une puissance temporelle fortement constituée, Jules II mit au service de cette tâche une persévérance que n'intimidèrent ni les sacrifices, ni les obstacles. Usurpées par deux familles patriciennes, les Baglioni et les Bentivoglio, Pérouse et Bologne, repaires d'aventuriers, défiaient l'autorité pontificale, depuis de longues années indolente. Curieux ascendant d'une âme énergique ! Il suffit à Jules II de se présenter, avec une troupe et des canons, devant les murailles des deux villes révoltées, pour que les mêmes portes qui viennent de se fermer sur les barons en fuite s'ouvrent aussitôt toutes grandes, devant le Souverain légitime en armes.

Mais, c'est contre Venise, surtout, que s'exercent les rigueurs d'une volonté sourde aux sophismes sur ses droits comme sur ses devoirs. A cette époque, Venise, à l'apogée de sa puissance, oubliait volontiers que les nombreuses provinces dont se gonflait son orgueil, avaient appartenu jadis à de redoutables voisins qui gardaient un souvenir amer des faciles conquêtes opérées par [la Seigneurie](#), à la faveur des troubles et des guerres. Il était donc à prévoir qu'un jour viendrait où les anciens maîtres, ulcérés par les insolences de la République, se coaliseraient pour lui faire rendre gorge. Associés dans leurs ressentiments contre l'arrogant Conseil des Dix, le Saint-Siège, la France, l'Espagne, l'Allemagne, résolurent, à Cambrai (10 décembre 1508), de revendiquer les fiefs dont les avait frustrés une politique cauteleuse. Mais ce ne fut pas la faute du

Souverain Pontife si Venise, déclinant les conciliantes propositions de Jules II, provoqua elle-même la tourmente où devait s'engloutir pour jamais sa fortune.

La défaite d'Agnadel (14 mai 1509), en portant le premier coup à la puissance de la fière [Seigneurie](#) l'aurait inclinée, le jour même, à l'abandon de toutes ses conquêtes, si quelques succès partiels n'étaient malencontreusement venus atténuer le deuil de ce désastre. Une bataille indécise livrée près de Padoue, rapproche sous les mêmes étendards les contingents les plus divers : les Français commandés par le maréchal de la Palice ; les Bourguignons et les Hennuyers de l'Empereur Maximilien ; les lansquenets du duc d'Anhalt ; les Romains et les Italiens du Nord, placés sous les ordres de deux Princes de l'Eglise, le cardinal Hippolyte d'Este, duc de Ferrare, et le cardinal Sigismond de Mantoue, frère du prince Gonzague. Si cette campagne aboutit à l'écrasement et à l'humiliation de la République, elle a l'avantage d'affranchir les provinces reconquises d'un despotisme qui commençait à sévir contre les âmes comme contre les corps. Dans sa démence, Venise ne voulait elle pas créer une Eglise indépendante et rompre avec Rome ?

Pour faire face aux adversaires du Saint-Siège, et soustraire l'Italie à la curée des Puissances qui, depuis tant de siècles, se disputent ses cités et ses provinces, Jules II, abandonné par les Rois, se tourne vers la Suisse et signe, avec les douze Cantons et le Valais, un traité d'alliance, où les Confédérés, prenant à leur charge la protection de l'Eglise, mettent à la disposition du Saint-Siège la seule force qui, dans un monde retombé sous le joug des passions païennes, peut préserver de la défaite les justes causes.

Le premier fait d'armes auquel prend part Jules II est l'assaut de la Mirandole. En janvier 1511, au moment où la neige couvre la terre, le Pape dirige lui-même les opérations du siège. La ville réduite, sans attendre le dégagement des portes, le Pape se fait apporter une échelle et pénètre, le premier par la brèche, dans l'enceinte de la cité vaincue. Devançant l'inévitable catastrophe, Venise se résigne aux sacrifices qui coûtent le plus à son orgueil, coupe le câble qui l'attache aux possessions de terre ferme et se retranche dans ses lagunes. Désormais, la Seigneurie se contentera de gouverner un Etat insulaire. Désarmé par cette soumission, Jules II se rapproche de la République et noue, avec Venise, l'Angleterre, l'Espagne et les Suisses, une Ligue nouvelle dirigée contre le roi Louis XII qui vient de confier l'épée de la France à un prince de vingt-trois ans, Gaston de Foix, nouveau César, maître de l'Italie du Nord, après trois mois de campagne, mais, foudroyé soudain, à Ravenne, au milieu de son triomphe. Le héros mort, l'armée française se disloque et les Suisses, profitant de ce désarroi débarrassent l'Etat pontifical et la Lombardie de l'occupation étrangère. Les desseins du Jules II sont accomplis. Toute l'Italie l'appelle son [Libérateur](#).

L'année suivante, lorsque le Souverain Pontife, frappé d'un mal qui ne pardonne pas, se voit en face du dénouement fatal, la lutte qu'il a soutenue, les armes à la main, contre les Puissances hostiles aux droits du Saint-Siège et à l'intégrité de l'Italie lui inspire-t-elle des remords ? Songeant aux soucis dont ses ennemis l'abreuvent, cette évocation trouble si peu la sérénité de sa dernière heure que Jules II, au moment où il va paraître devant le Souverain Juge, compare son règne à [n long martyre](#). Le vainqueur de Venise pouvait-il, en effet, se plaindre de laisser une patrie plus libre et une Papauté plus puissante ?

VI

Dans la lutte que Jules II soutint, au XVI^e siècle, contre les pouvoirs étrangers qui se disputaient l'Italie, son plus intrépide défenseur fut un évêque du Valais, Mathias Schinner, que les historiens appellent **le Cardinal de Sion**, prélat égal aux plus illustres des nôtres, et le plus grand homme de la Suisse. Issu d'une famille rurale, Mathias Schinner, après avoir exercé, dans son village natal, les fonctions ecclésiastiques, promu, par Jules II, évêque de Sitten, se révèle à la fois comme un diplomate et comme un homme d'action, résolu à ne servir d'autre principe que l'indépendance de l'Eglise romaine, gage de la liberté des peuples et des âmes dans le monde. L'austérité de ses mœurs et la pureté de sa doctrine l'investissent à une autorité morale que grandit encore une maestria oratoire qui subjugué les foules.

Rongée par cinquante tyrans, la péninsule tombe en poussière. Spectateur irrité des compétitions où se dissout l'Italie et qui mettent le Pontificat Suprême à la merci des factions. Schinner décide d'employer à l'affranchissement du Saint-Siège les vertus guerrières et les hautes qualités morales de son peuple. Notre roi Louis XII a précisément négligé de renouveler avec les Sept-Cantons le pacte qui les lie à la France. Après avoir obtenu le *liceat* de Jules II, le cardinal de Sion se rend en Suisse, convoque successivement deux assemblées, l'une à Schwytz, l'autre à Lucerne, où il invite ses compatriotes à défendre l'Eglise romaine contre l'anarchie et contre l'étranger. L'éloquence de Schinner enlève l'assentiment des Confédérés, loyaux montagnards, non moins épris d'aventures militaires que dévoués à la cause pontificale. En vertu du contrat signé (mars 1510) par le Cardinal, au nom de Jules II, les Cantons s'obligent à fournir, pendant cinq ans, un corps de six mille hommes au Pape qui, de son côté, s'engage, non seulement à favoriser chaque Canton d'un subside annuel de mille florins, mais à verser dans la caisse du régiment une paye mensuelle de six francs par chaque soldat et le double pour les officiers.

La mort de Gaston de Foix sur le champ de bataille de Ravenne (avril 1512) donne le commandement de l'armée française à un chef médiocre qui laisse à peu près la carrière libre aux contingents suisses. Sous la poussée des soldats que dirige le Cardinal de Sion, nos ancêtres reculent de Crémone à Pavie, où ils ne peuvent tenir que six jours à peine. C'est l'exode. Tout le nord de la péninsule se vide des troupes françaises, diminuées par la perte de leurs plus vaillants capitaines tombés, comme Gaston de Foix, sur une terre insatiable d'hécatombes. Jules II attribue, non sans raison, le succès de la campagne à la stratégie de Schinner et, pour témoigner au vainqueur une juste reconnaissance, lui accorde les honneurs d'une entrée solennelle à Pavie, entre deux haies de nobles, de bourgeois, de prélats, d'hommes du peuple encombrant les rues où le cardinal passe en litière, la main droite tendue dans le geste de la bénédiction et la main gauche armée du glaive pontifical. Non moins pénétré de gratitude pour les Cantons, Jules II leur fait don d'un chapeau ducal, orné d'or et de perles, et joint à ce fastueux cadeau une épée, symbole de la Suisse, nation soumise à ses seules lois, République indépendante de toute puissance temporelle. En même temps, une Bulle (5 juillet 1512) nomme à perpétuité les compatriotes et les soldats de Schinner **Défenseurs de la Liberté de l'Eglise**. C'est le plus beau titre dont puisse se parer un peuple, fier de sa fidélité, de ses aïeux et de ses croyances.

L'année suivante, une armée française, sous les ordres de La Trémoille, passe les Alpes, pour tenter une revanche, mais perd la partie à Novare. François Ier veut, en 1515, renouveler la tentative et, plus heureux que Louis XII, remporte la victoire. L'armée helvétique, forte de vingt mille hommes, commandés par le Cardinal, qui, non moins dévoué à Léon X qu'à Jules II, engage la bataille dans les plaines de Marignan. Jamais troupes ne se montrèrent plus impétueuses. A cheval, vêtu de la pourpre cardinalice, l'évêque Schinner se précipite dans la trombe, encourageant les Suisses, non moins par l'exemple que par la parole et, pendant près de deux jours, se croit sur du succès. Vaine présomption ! La résistance héroïque de François Ier et du duc de Bourbon ; l'arrivée soudaine du contingent vénitien déconcertent les Confédérés, changent le sort de la bataille, déçoivent l'attente du Cardinal et bouleversent les plans de Léon X. Sur les vingt mille Suisses, douze mille mesurent le sol, martyrs du devoir. Le lendemain, François Ier écrit à sa mère : **Depuis deux mille ans on n'a vu si fière et si cruelle bataille !** Instruits par l'adversité, désormais les Suisses concilieront avec leur attachement traditionnel au Pontife Romain, un dévouement sans réserve à la Monarchie française, leur tutrice.

CHAPITRE XIII

XVI^e SIÈCLE. - La Papauté et la Turquie

I. Le Cardinal Ximenès va en Afrique combattre les Maures, et remporte sur eux la victoire de Mers-El-Kebir (1509). — II. Léon X fournit des subsides et du matériel de guerre contre les Turcs. - Plan de Croisade. — III. Clément VII fait donner Malte aux Chevaliers de Rhodes, et appelle l'Europe au secours de la Hongrie. - Bataille livrée à Mohacz par l'Archevêque Tœmory. - Sept Evêques tués. — IV. La flotte pontificale est confiée à Doria pour combattre Barberousse. — V. Paul III organise la campagne de l'Adriatique. - Le Cardinal Grimani Amiral de la flotte pontificale. — VI. S. Pie V aide le Grand Maître La Valette à repousser les Turcs de Malte. — VII. Grâce à Pie V, l'Armée chrétienne, dont il a confié le commandement à Don Juan d'Autriche, anéantit la marine turque à Lépante et assure la liberté des mers.

L'histoire entière de l'Espagne, c'est son dévouement à l'Eglise et sa passion de l'indépendance. Catholique, elle ne professe qu'un *credo* et repousse, comme un affront, toute promiscuité avec l'erreur. L'énergie de ses croyances n'admet qu'un temple, qu'un culte, et tient pour ennemi tout contempteur de la foi nationale. Conquis, au VIII^e siècle par les Berbères, nos voisins d'Outre-Pyrénées ne se résignèrent jamais au partage de leur territoire avec le Coran. L'Islam, vainqueur, avait incendié les abbayes, rasé les églises, détruit les évêchés, anéanti toute hiérarchie, tué ou banni Prêtres, Moines, Evêques. Entre l'Espagne et l'Islam, jamais ne s'éteindra la torche de la guerre. Que la puissance du Mal revendique et obtienne une place au soleil et finisse par marcher de pair avec le Juste et le Vrai ! Inflexiblement hostile à cette égalité qu'il juge outrageante pour ses certitudes, l'Espagnol ne remettra l'épée au fourreau que le jour où il aura fait repasser la frontière à l'envahisseur.

C'est ainsi que, dès le lendemain de la Conquête, l'Islam subit l'indomptable assaut de l'Espagne chrétienne. Tout d'abord, maîtres absolus de la Péninsule, sauf d'un coin des Asturies, défendu par le roi Pelage, et de la Biscaye, où se retranche la tribu basque, les Maures se croient à l'abri de toute agression et de tout échec. N'ont-ils pas pour eux le nombre, la force, toutes les villes, toutes les forteresses, tous les ports ? Ne jouissent-ils pas, seuls, d'une armée ? Peuple vaincu, pourquoi les Espagnols ne se résigneraient-ils pas à la servitude ? Après quelques années de bouderie, pourquoi les deux races ne fraterniseraient-elles pas dans la même déférence à la même discipline intellectuelle et morale ?... Cruautés et flatteries, supplices et faveurs de l'Islam échouent contre l'inexorable défensive des [vieux chrétiens](#), enfermés dans la citadelle de leurs croyances et de leurs ressentiments. Bientôt même, l'aversion sacrée de l'Espagne pour le Coran ne se satisfait plus d'une résistance passive. Tous les ans, surgissent du sol des phalanges de braves gens qui, sans autre arme qu'un pieu ou qu'une lance, et sans autre bagage qu'une marmite et qu'une cuiller, vont ferrailer tantôt en Aragon, tantôt en Castille, tantôt dans le pays de Léon, contre l'ennemi commun, contre l'irréconciliable étranger. Escarmouches obscures, engagées dans un pli de terrain, dans la gorge d'une montagne, sur les bords d'un fleuve, avec un adversaire que nulle défaite ne peut amoindrir. L'Islam n'a-t-il point pour réservoir l'Afrique tout entière, avec ses millions de guerriers et les richesses inépuisables de son sol ? N'importe ! L'Espagnol ne consulte que son devoir, n'obéit qu'à son patriotisme, et, jamais découragé, jamais las, debout, le fer à la main, toute l'année, n'accorde au Maure ni un armistice d'un jour, ni un répit d'une heure. Certes, la sagesse humaine condamne cette extravagante obstination d'un peuple sans armée contre la plus redoutable puissance militaire du monde. Le Coran n'a-t-il pas subjugué l'Afrique, l'Asie, une partie de l'Europe, et ne possède-t-il pas l'empire des mers ? Qu'arrive-t-il pourtant ? Sous la poussée de l'Espagnol, le Maure recule des Pyrénées au Guadarama, du Guadarama à l'Estramadure et de l'Estramadure au Guadalquivir. Et cette guerre de tranchées, cette guerre d'embuscades, combien de temps durera-t-elle ? Huit cents ans ! Pendant huit siècles, l'Espagne ne se laisse pas distraire un moment de sa mission ; garde sur le dos le harnais de la guerre ; subit les plus cruelles vicissitudes, — faim, ruines, massacres, — nation rétive à toute trêve, personnifiée dans ce héros sublime, le Cid Campeador, brouillé parfois avec la

Royauté qui tend trop souvent vers l'or étranger une main cupide, — mais, en revanche, paladin imperturbablement dévoué à l'Eglise, inclémente à tout pacte avec l'infidèle. Quels Chefs sonnent, en effet, pendant huit siècles, le clairon de la Croisade ? Les Evêques. Quels preux conduisent l'Espagne à la bataille ? Les Evêques. Fort de l'appel aux armes que les Papes, depuis le VIIe siècle, ne cessent d'adresser à l'Europe contre Mahomet, l'Episcopat combat au premier rang des guerriers et entraîne, le glaive temporel à la main, le peuple tout entier dans cette lutte où la Croix réussit enfin à triompher du Croissant¹.

C'est le 2 janvier 1492, que le Royaume de Grenade, la dernière forteresse des Maures, tombe entre les mains de Ferdinand et d'Isabelle, heureux d'offrir à l'Eglise une patrie, enfin délivrée des barbares qui, pendant tant de siècles, lui infligèrent l'humiliation de leur maîtrise.

Opprimés, depuis près de quatre ans, par les Germains, nous comprenons, mieux aujourd'hui qu'hier, l'allégresse dont déborda la péninsule quand l'étranger dut rendre aux autochtones, dépossédés sous le roi Ramire, les temples où, la veille encore, piaffait l'Islam. Nos malheurs nous ont rendu plus sensibles que nos ancêtres, maléficiés par Voltaire, aux beautés de la plus magnifique épopée guerrière dont puisse se glorifier un peuple. Qui de nous oserait, maintenant, reprocher aux Espagnols de ne pas avoir ouvert leurs bras aux bourreaux et leurs frontières aux vandales ? Quel Français de 1918 oserait taxer de **fanatisme** cette intransigeance et cette fierté ?

Après avoir conduit l'Espagne à la victoire, l'Episcopat ne voulut pas condamner les vaincus à l'exil. Tous les Maures qui refusèrent de s'expatrier reçurent un territoire où les Rois catholiques permirent à la tribu d'exercer son culte et à observer ses coutumes. Mais, au lieu de respecter cette charte, les Morisques, inconsolables de leur déchéance, ne songèrent qu'à reconquérir la suprématie perdue. Sous les auspices des émirs, une vaste conspiration enrôla et arma les survivants de la défaite. Pratiquer les cérémonies prosrites par le Coran ne suffit plus à des sectaires qu'aiguillonne le regret des grandeurs passées. Les Maures créent un gouvernement clandestin, et, pour rétablir leur domination, se mettent

¹ Au XVIIIe siècle, ce rôle militaire des Evêques espagnols offusqua, paraît-il, certains théologiens, vraiment trop oublieux du passé. Voici la judicieuse réponse qu'opposa l'illustre Thomassin, l'esprit le plus pondéré de son temps, à ces critiques frivoles : **Ceux qui veulent censurer la conduite des prélats espagnols doivent écarter tous les préjugés du siècle où ils vivent. Il sera difficile, après cela, qu'ils aient la témérité de condamner ce que l'Eglise universelle ne condamnait pas et qu'elle approuvait, par les Croisades, par l'institution des Ordres militaires de Chevalerie, enfin, ce qu'elle jugeait nécessaire pour le recouvrement de tant d'Eglises et de tant de provinces soumises aux Sarrasins... Les Rois chrétiens n'eussent pas entrepris de si périlleuses guerres si les Prélats espagnols ne les eussent animés par leurs propres paroles, leur présence, leurs exemples. Toutes ces belles provinces où l'Eglise fleurit seraient encore dans les ténèbres du Mahométisme, si les rigides censeurs avaient vécu. Les Evêques seraient demeurés sans évêchés, les abbés sans abbayes, pour ne pas exposer ces ministres à la dissipation et au tumulte qui accompagne toujours les armées. Une censure des pratiques, autrefois communes dans l'Eglise, ne part souvent que de l'inconsidération des esprits naturellement critiques, tel qu'a été Erasme, et qui sont si opiniâtres et si aveuglément attachés aux opinions dont ils sont prévenus qu'ils ne se donnent jamais la peine d'examiner les raisons des sentiments contraires.** THOMASSIN, *Ancienne et nouvelle Discipline de l'Eglise*, t. III, ch. XLV, *De la Milice*, col. 406.

en rapport avec les frères d'Afrique qui les alimentent d'hommes, d'armes et d'argent. Comment triompher de cette conjuration, sans commencer par en détruire le quartier général ?

Au XI^e siècle, le pape Victor III, pour vider la Sicile, la Sardaigne et la Corse des Sarrasins qui dévastaient ces provinces, avait entrepris, comme on l'a vu, une expédition contre Tunis, rendez-vous des déprédateurs et foyer de l'Islam. A la fin du XV^e siècle, Oran tient à sa merci l'Espagne, en ravitaillant les Maures. Qui se lèvera, cette fois, pour enlever à l'ennemi son *emporium* ? Ce sera encore un homme d'Eglise, le cardinal François Ximénès de Cisneros¹. Archevêque de Tolède, Grand Inquisiteur, Régent du Royaume, Ximénès observe, au milieu des immenses affaires dont il est chargé, la règle de saint François, mène la vie pauvre et circonscrite du moine, porte un cilice, se nourrit d'aliments grossiers, couche sur une planche, toujours supérieur à la fortune qui ne se lasse pas de le combler, ne se laissant ni vaincre par le succès, ni dominer par la gloire. Disciple du patriarche d'Assise, le grand Prélat ne confond pas la mansuétude avec l'abdication et la bonté avec l'inertie. Les regards tournés vers Oran, l'Archevêque de Tolède décide de conquérir ce camp retranché et cet entrepôt d'un adversaire inexpugnable dans l'Andalousie, tant que l'Afrique le pourvoit de recrues, de munitions et de subsides. Comme le roi de Castille hésite à faire les frais de la Croisade, le Cardinal, sacrifiant au bien de son pays les revenus de sa charge et les émoluments de ses emplois, lève lui-même une armée de quinze mille hommes, l'embarque à bord d'une flotte de quatre-vingt vaisseaux et de dix galères, sort de Carthagène, le 16 mai 1509, arrive quelques jours plus tard, à Mers-El-Kébir, où, revêtu de ses habits pontificaux, et suivi d'un état-major de religieux et de prêtres, il monte à cheval, prend d'assaut Oran, à la suite d'un combat où le Corps espagnol enfonce la cavalerie musulmane et plante, le soir même, la bannière de Castille sur la kasbah de la ville maure, noyée dans le sang de ses assassins et de ses pirates.

De même encore que son compatriote Albornoz, Ximénès, non seulement hardi capitaine et conquérant heureux, mais homme d'Etat et législateur, donne à sa patrie la force militaire qui lui manque pour consolider ses victoires. Jusqu'à l'avènement de Ximénès, les régiments espagnols n'embauchent que des aventuriers et des batteurs d'estrade, lie de toutes les villes, horde famélique qui ne demande sa solde qu'à la rapine, et sa nourriture qu'à la violence, plus redoutée du Castillan que les Maures. Le Cardinal débarrasse son pays de cette écume. La Royauté capétienne avait reçu de nos Evêques sa première armée nationale. Le cardinal de Tolède gratifie, à son tour, l'Espagne de la première milice régulière, milice issue des entrailles même de la nation et seulement ouverte aux braves gens qu'enflamme l'amour de l'Espagne et de l'Eglise. Sans inquiéter les classes qui travaillent ou qui se livrent au négoce, sans enlever à la charrue un seul laboureur, notre Franciscain fournit à l'Espagne ces fameux *tercios*, cette infanterie, supérieure à toutes les troupes à pied de l'Europe, infatigable auxiliaire de Charles-Quint dans toutes ses campagnes, et, pendant près de cent cinquante ans, phalange invincible, — jusqu'à la journée de Rocroy, où elle succombe, non sans obtenir dans l'Oraison funèbre du vainqueur, un éloge immortel, décerné par le plus grand orateur de la France à l'œuvre du plus grand homme d'Etat de l'Espagne !

¹ HÉFÉLÉ, *Hist. de Ximénès*, Trad. de Saint-Chéron et de Bermond, *passim*.

II

On aurait tort de considérer le successeur de Jules II, Léon X, comme un souverain indolent chez lequel le culte du faste et le goût des arts faisaient perdre de vue les hautes obligations du Pontife. Dès le début de son règne, non seulement d'innombrables messages, partis de Rome, vont solliciter les princes chrétiens en faveur de la Croisade, mais de copieux subsides les invitent à en hâter les apprêts. Dans une lettre adressée à Laurent de Médicis, un des familiers du Pape, Baldassari de Pescia, écrit, le 16 août 1514, que S. S. ne fait que parler de l'entreprise contre les Turcs et qu'elle veut marcher en personne — *non fa altro che ragionare della impresa contra Turcho et dice a vuole andare di persona*¹ —. On s'étonnera moins de ce dessein belliqueux si l'on se souvient qu'au temps où Jules II avait fait de Médicis son Légat, le futur Pape tomba sur le champ de bataille de Ravenne, entre les mains du vainqueur.

Au commencement de 1415, le ban — le gouverneur — de la Croatie, l'évêque de Verzprim, Petrus Beriszlo, chargé de défendre contre les Turcs les villes frontières de sa province, obtient de Léon X, avec 200.000 ducats, un matériel de guerre considérable, artillerie, poudre, salpêtre, vivres, etc. Le 4 novembre 1517, une Congrégation cardinalice, à laquelle, sur la demande de Léon X, s'adjoignent les représentants de tous les Etats, entreprend l'étude des problèmes économiques et militaires que soulève le projet de Croisade, et dès les premiers jours, l'auguste assemblée travaille avec une telle ardeur que, le 16 novembre, le Pape reçoit du président un Mémoire encore aujourd'hui considéré comme le plan de défense le mieux combiné contre la Puissance ottomane².

Si, dans ce Mémoire, les divisions des princes chrétiens apparaissent comme le plus grave obstacle à la guerre sainte, les cardinaux et les ambassadeurs estiment qu'on peut les conjurer, en obligeant d'abord les rois à suspendre leurs querelles, puis, cette trêve conclue, en créant entre les Etats une Société des Nations inexorable aux gouvernements parjures. Mais comment assurer à la Ligue des chefs capables de l'orienter vers son but ? Léon X n'est pas embarrassé. L'empereur d'Allemagne et le roi de France prendront le commandement des troupes et se partageront la direction de la campagne, non sans avoir d'abord coordonné les opérations à un plan concerté d'avance. Point de fronts ni de chefs multiples, voilà les conditions de la victoire : unité de direction, unité d'échiquier. Les armes ne seront déposées et la paix signée que sur le tombeau de l'Islam, enfin exclu de l'Europe.

Ainsi, Léon X maintenait, au seuil de l'ère moderne, la conception idéale qui, depuis Charlemagne, avait obsédé de ses mystiques attraites l'âme chrétienne : l'union et la solidarité des Princes chrétiens dans la lutte contre l'infidèle ! L'envoi du Mémoire aux chancelleries sommait les Puissances de léguer aux générations futures un Orient purifié de la barbarie turque. Le tumulte des égoïsmes étouffa la voix de l'intérêt universel. Que de crimes et que de destructions eût pourtant épargnés au monde la déférence de l'Europe à la mise en demeure de Léon X ! La politique de Machiavel et les conseils de Luther l'emportèrent sur les

¹ Louis PASTOR, Hist. des Papes, VII, p. 165 et 129.

² Louis PASTOR, Hist. des Papes, VII, p. 173.

suggestions de la sagesse pontificale. Cinq siècles se sont écoulés depuis ce triomphe de l'esprit laïque. Nous expions aujourd'hui, les pieds dans le sang et dans la boue, les résistances de l'Europe à l'appel guerrier du Souverain, qui, tuteur de l'Ordre immuable, s'appelle alors et s'appelle encore aujourd'hui, non sans raison, le Prince de la Paix et le Roi de Justice.

III

Dans le cours de ses triomphes et de ses conquêtes, Mahomet II avait rencontré deux forteresses, inexpugnables remparts de l'Europe contre le Croissant, l'une sur le Danube et l'autre sur la Méditerranée, Belgrade et Rhodes. En 1521, Soliman s'empare de Belgrade et, l'année suivante, Rhodes succombe. Aux prises avec un moine apostat en train d'arracher à l'Eglise des lambeaux de l'Allemagne et de la Suisse, le pape Léon X n'a pu, comme Sixte IV, appeler aux armes une Europe tumultueuse et fratricide, champ clos où les deux plus puissants princes du siècle, Charles-Quint et François Ier, en se disputant l'Empire, affaiblissent l'Europe et fortifient le Turc.

A peine coiffé de la tiare, Clément VII, après avoir recueilli à Civita-Vecchia, les Chevaliers chassés de Rhodes, sollicite de Charles-Quint un abri pour les fugitifs et obtient le rocher de Malte qui recule, de cent-cinquante lieues dans la Méditerranée, la ligne défensive des Chrétiens et libère Constantinople de notre surveillance et de notre atteinte. La chute de Rhodes avance d'une étape, vers l'Occident, la marche de l'Islam et livre les côtes de Provence, d'Espagne et d'Italie aux ravages des Corsaires, maintenant débarrassés d'une sentinelle.

A la même époque, le Roi de France, vaincu à Pavie, captif de Charles-Quint à Madrid, dans un moment de sombre fureur contre son rival et son geôlier, ourdit avec Soliman une alliance destinée à restituer au Grand Turc l'échiquier stratégique d'où Hunyade, le moine Capistran et le cardinal Carvajal l'avaient expulsé. A la faveur des guerres qui déchirent l'Europe, et arment les uns contre les autres les princes, Soliman, maître des Balkans, reprend, en effet, cette grande route de toutes les invasions, Varna, Nicopolis, Sofia, Nisch, Belgrade, étapes de l'odyssée qui doit le conduire, d'abord à Bude, puis, bientôt, sous les remparts de Vienne.

Au printemps de 1526, l'heure est venue d'amorcer l'entreprise. D'accord avec le prisonnier de Charles-Quint, plein de confiance dans cette diversion et cette ruse Soliman lève un Corps de cent mille hommes, le fait suivre de trois cents pièces d'artillerie et, de Belgrade, remontant le Danube jusqu'à Peterwaradein, franchit la Drave à Esseck, d'où il gagne, près des marais de Mohacz, une hauteur qu'il couvre de ses tentes. C'est là que Soliman a décidé d'attendre la phalange chrétienne en marche — croit-il — sous la bannière de l'Eglise, contre le Croissant. Humiliante erreur : en Allemagne le temps n'est plus où l'animosité contre l'infidèle enflammait les cœurs et lançait des milliers d'hommes derrière les prédicateurs de la Croisade. A cette heure, les libellistes de la Réforme ne connaissent qu'un ennemi, le Pontife Suprême : *Ce n'est point derrière l'Hémos, s'écrie Ulrich de Hutten, c'est à Rome que s'agitent les vrais ennemis du Christ. C'est là qu'il faut les frapper à mort ! Le Turc, plutôt que le Pape !* Tel est le mot d'ordre de la barbarie nouvelle qui se lève sur le monde, affranchi par Luther. Abandonnée par l'Europe, la Hongrie vient, seule, au rendez-vous que lui donne

Soliman. Seul aussi, au milieu de la Chrétienté indifférente ou moqueuse, Clément VII, l'oreille ouverte aux plaintes que lui envoient les rives du Danube, tâche de secourir les chrétiens contre lesquels s'aiguise à nouveau le cimeterre musulman. Aux libéralités des communautés religieuses, aux quêtes des paroisses, le Saint-Siège joint un don, — considérable pour l'époque, — de 50.000 ducats d'or, solde suffisante pour entretenir, pendant plusieurs mois, une armée. A quel chef appartiendra le commandement de la Croisade ?

Le roi Louis II désigne l'Archevêque de Kolocza, Jean Tœmory, religieux franciscain, que ses vertus recommandent depuis longtemps à l'estime du prince¹, ancien officier qui, dans les expéditions contre les paysans rebelles, se distingua non moins par son humanité que par sa bravoure. Malgré les appels du roi aux feudataires de la Couronne, aux villes royales, à la bourgeoisie, Louis II ne peut rallier à son étendard que 30.000 hommes dont 20.000 cavaliers et 10.000 arbalétriers, appuyés par quelques canons à peine, dérisoire artillerie sans parallèle avec le parc que traîne l'armée turque. A l'encontre des Evêques, tous accourus, dès la première heure, avec leurs vassaux en armes, les seigneurs laïques, invoquant un privilège qui les autorise à ne combattre que sous les ordres immédiats du Souverain, s'abstiennent de paraître, et, sans pitié pour la patrie en péril, immolent son indépendance à leur orgueil. En présence de cette désertion du devoir, hanté par le pressentiment de la défaite, l'Archevêque Tœmory adjure Louis II d'offrir à Soliman un riche tribut qui, pendant quelques jours, immobilise le Turc, et permette aux troupes chrétiennes en marche de rejoindre l'armée hongroise. Qui sait ? En ce moment, tout favorise l'Islam. Mais, demain, un armistice intervertira peut-être les chances. Sourd à ces adjurations et voulant, à tout prix, la victoire ou la mort, Louis II ordonne à l'Archevêque Tœmory de tenter la fortune et d'affronter le choc. Il faut obéir. Selon l'ancien usage, en même temps que les Hongrois ôtent les éperons au cavalier qui porte l'icône de la Vierge, et s'agenouillent sur le sol, les Evêques, qui vont tout à l'heure combattre à leur tête, récitent la prière. Mais voici que vers le ciel s'élève un immense hurra ! Le cri de guerre gronde encore quand Tœmory, fidèle à la tactique nationale, lance ses escadrons contre le centre turc pour l'enfoncer. Par malheur, mis en garde contre cette fougue, Soliman a donné l'ordre à ses fantassins d'ouvrir leurs rangs devant la *procella equitum*, sans chercher à la contenir. La manœuvre s'exécute : à gauche et à droite les Turcs s'évadent et démasquent les trois cents canons qui, contre les cavaliers magyars lancent aussitôt une rafale de boulets sous laquelle l'armée chrétienne plie et tombe, frappée à mort. On fuit en débandade. Pendant que les janissaires criblent de balles les survivants, la cavalerie turque, débordant des hauteurs voisines, coupe la retraite aux fuyards et les pousse vers les marais où la fange les engloutit. L'eau croupissante du Danube dévore le Roi Chevalier et lui sert de tombeau. Deux heures de choc ont suffi pour décider le sort du royaume. L'archevêque Tœmory, sept prélats, vingt-deux magnats, entraînés dans la catastrophe de leur patrie, sombrés avec elle sur l'arène du combat, ne laissent de l'armée nationale et du gouvernement lui-même qu'un fantôme. Il n'y a plus de Hongrie. Soliman, sans coup férir, entre à Bade qu'il brûle. Si Vienne échappe, le 27 septembre

¹ Né dans le comitat de Gœmer, vers la fin du XVe siècle, Tœmory suivit, dans sa jeunesse, la carrière des armes, et reçut le gouvernement de Bade. Ayant perdu successivement deux femmes qu'il aimait, Tœmory entra chez les Franciscains. Louis II le nomma, en 1523, archevêque de Kolocza, puis, gouverneur des pays situés entre le Danube, la Drave et la Save. Nous empruntons ces détails au livre de M. Albert Lefavre, *Les Magyars*, I, 75.

1529, au même sort, c'est que Charles-Quint, grâce à la Paix de Cambrai, hâtée par Clément VII, a pu quitter les champs de bataille de l'Italie et des Flandres pour venir épargner à l'Europe le péril et l'opprobre d'une ruée de l'Islam vers le Rhin et vers l'Ouest.

Dès le lendemain de la journée de Mohacz (1526), les catholiques hongrois se jettent aux pieds du Souverain Pontife, pour obtenir du Père des fidèles un suprême appel à la chrétienté passive. François Bathiany, gouverneur d'Illyrie, envoyé à Rome, trouve la Ville Sainte au pouvoir des bandes qui viennent de la prendre d'assaut, et de l'ensanglanter de leurs crimes. Le pape Clément VII, réfugié dans le Môle d'Adrien, oublie un moment ses épreuves, écoute, avec un vif intérêt, les doléances des vaincus, les reconforte, et, dès l'année suivante, cédant à sa prière, Charles-Quint et François Ier, réconciliés, promettent de se croiser pour réparer leurs fautes et délivrer les Magyars.

IV

Dès que le firmament politique européen se rassérène, dès que les princes chrétiens renoncent aux luttes fratricides qui consomment et corrompent leurs peuples, Clément VII les adjure de s'unir contre l'inextinguible boufeu de toutes les invasions. L'Islam tient, dans son poing, la gerbe des foudres : tant que l'épée chrétienne n'aura pas tranché ce faisceau, le monde ne sera pas tranquille.

En 1492, l'Espagne n'a pas seulement enlevé Grenade aux Maures, mais, profitant du prestige que lui donne l'expulsion définitive de l'envahisseur, elle a franchi le détroit de Gibraltar et conquis l'Afrique sur le Prophète, depuis Oran jusqu'à Tripoli. Devenus tributaires de l'Espagne, les rois de Tlemcen, de Tunis et d'Alger, servent sans conviction le suzerain qui s'est imposé sans douceur ; aussi, quand un autre maître, le célèbre Barberousse, le lieutenant de Soliman, revendique leurs fiefs, la résistance des vassaux espagnols n'est-elle pas plus victorieuse qu'opiniâtre.

Bey d'Alger, Barberousse ajoute la Méditerranée à son domaine et, roi des pirates, affirme son empire, non seulement en soumettant à la servitude les marins et les passagers des nefes chrétiennes, mais, les populations du littoral, — hommes et femmes — qu'il enlève et qu'il vend aux bazars d'Afrique et aux harems d'Asie. Lors d'une descente sur la côte de Naples, Barberousse, après avoir incendié Gaëte et saccagé Terracine, passant devant les bouches du Tibre, porte la terreur jusque dans Rome, toute frémissante encore des dévastations commises entre ses murs par les reîtres du Connétable (1526). Devant de tels attentats, l'inaction de l'Europe lésait la Justice éternelle. Avant d'avoir pris conseil des puissances, Clément VII décide qu'une expédition ira frapper Barberousse dans sa caverne. Comme il faut un marin non moins expérimenté qu'intrépide pour protéger contre les assauts des corsaires la future armée chrétienne, c'est à l'amiral Doria que le Souverain Pontife confie le commandement de la flotte et la sauvegarde de notre foi.

V

Si la mort empêche Clément VII de bénir les galères pontificales appareillant pour Tunis ; — et si cette heureuse fortune échoit à son successeur, l'histoire reconnaît que Paul III, par son inflexible énergie, la mérita. Ce fut grâce à Paul III que la plupart des Etats se coalisèrent et fournirent à Charles-Quint cette imposante force de trente mille hommes, devant laquelle Barberousse, battu par la Ligue pontificale, n'eut d'autre refuge que la fuite.

Mais, voici qu'entre la France et Charles-Quint, un moment réconciliés, la guerre se rallume et offre à Soliman la faveur d'une revanche. A la même heure où François Ier pénètre en Lombardie, Soliman tombe inopinément sur Valona, en vue des côtes italiennes, pendant qu'une flotte de soixante-dix galères, sortie des Dardanelles, sous le commandement de Barberousse, y arrive, après avoir côtoyé l'Epire. Otrante et Brindisi résistent ; mais un havre, le havre de Castro, lui ouvre ses portes. Le Croissant, une fois encore, profane le littoral napolitain et terrorise la population riveraine. A la nouvelle de ce débarquement, dociles aux ordres de Paul III, les galères pontificales, réunies à l'escadre de Doria, vont croiser, entre Zante et Spartivento, sur les côtes de l'Epire, tant il tarde au Souverain Pontife de ravir aux Turcs toute communication avec leur flotte.

L'avant-garde de Barberousse, composée de douze vaisseaux, et commandée par Ali-Tchélebi, rencontre André Doria, sorti de Messine, à l'entrée de l'Adriatique. Le soleil n'atteint encore de ses rayons que les hautes voiles. A mesure qu'il éclaire les ponts, Doria, debout sur le banc de sa galère, drapé d'un manteau écarlate, l'épée nue à la main, désigne, du geste, à chaque capitaine, le bâtiment qu'il doit attaquer et détruire. Le feu s'ouvre avec le jour ; en deux heures, les douze vaisseaux ottomans, sombrés ou incendiés, s'engloutissent sous les boulets de la flotte pontificale. C'est la dernière victoire navale du Saint-Siège, avant la bataille de Lépante.

Ainsi, dans l'espace d'un demi-siècle, en 1480 comme en 1535, deux fois le Saint-Siège repousse du sol de l'Italie l'invasion musulmane. Paul III chasse le Croissant de Castro, comme Sixte IV l'avait expulsé d'Otrante.

L'expédition de Tunis avait montré combien vite capitule la barbarie quand une Ligue pontificale ose la regarder en face. Barberousse s'était effondré devant une Europe unie et fraternelle, que ne polluait nulle ambition égoïste. L'Islam n'avait pu résister à une Confédération compatissante au sort des esclaves chrétiens, entassés dans les bagnes turcs. Le succès de la Croisade, entreprise contre l'écumeur de nos mers et de nos côtes, engage Paul III à former une nouvelle Ligue, destinée à détruire la dernière Gomorrhe où s'embusquent et se ravitaillent les pirates. Le Pape, Venise et l'Empereur arrêtent les plans d'un armement colossal qui comprend deux cents galères, cent transports, cinquante mille fantassins, quatre mille chevaux. Jamais, encore, la mer n'a porté une force pareille ; c'est plus qu'il n'en faut pour épargner à l'Europe le malheur d'une nouvelle invasion turque et l'opprobre d'une défaite. A l'amiral Doria, les Confédérés adjugent le magistère suprême de cette immense armée, où le

patriarche d'Aquilée, le Cardinal Grimani, commande l'escadre pontificale, et l'amiral Capello, les galères de Venise.

Les flottes du Saint-Siège et de la République croisaient déjà depuis deux mois sur la côte d'Épire quand Doria, consentant, enfin, à quitter les eaux d'Aigues-Mortes, décide de rallier Corfou. Encore, n'arrive-t-il dans le port grec qu'avec la moitié des galères promises, soit quarante, au lieu de quatre-vingts, — force navale imposante, pourtant, puisqu'elle rassemble cent quarante galères de combat et cinquante transports, montés par trente-sept mille marins, ou soldats, et pourvus de deux mille cinq cents canons.

Bien inférieure à la flotte chrétienne, la flotte ottomane, conduite par Barberousse, se tient sur la défensive, au fond du golfe que limite le cap d'Actium, là même où fut porté le dernier coup à la République romaine. L'entrée de la baie est défendue par une place forte, la Prevesa, la ville de la Victoire, l'ancienne *Nicopolis*, fondée par Octave, pour perpétuer la mémoire du triomphe qui lui donna l'Empire.

Outre l'infériorité du nombre, la flotte turque a le désavantage de la position. Que Prevesa soit prise, Barberousse, bloqué, n'a plus qu'à se rendre. Doria profitera-t-il de la faveur que lui offre la fortune ? Un coup d'audace peut, en quelques heures, terminer la campagne et détruire la marine turque.

A peine la flotte chrétienne mouille-t-elle à l'île Sainte-Maure que les vigies signalent à l'amiral de Charles-Quint une nuée blanche qui monte à l'horizon et que pousse, vent arrière, la brise nord-est. Toutes voiles dehors, se dessinant sur le bleu de la mer comme un grand aigle, les ailes déployées, la tête formée par l'avant-garde du pirate Dragut, la flotte ennemie, à peine entrevue, provoque sur toutes les galères chrétiennes un immense hourrah de crisper joie. Au milieu de ces acclamations, que fait donc Doria ? Au lieu d'appareiller, l'amiral délibère ; au lieu de commander, il réunit ses capitaines en conseil et les harangue :

Etes-vous bien sûr, dit notre marin génois à l'amiral vénitien Capello, êtes-vous sûr de servir les desseins du Sénat en exposant aux risques d'une défaite la flotte que la République confie à votre honneur ?

— Prince, je n'ai fait au doge et au Sénat qu'un serment, celui de me battre sans peur, — ou de mourir sans reproche.

— Et moi de même, ajoute le Légat de Paul III, l'Archevêque d'Aquilée Grimani. Sa Sainteté ne m'a point remis son escadre pour la garder intacte, mais pour la jeter dans la bataille contre les ennemis du Christ.

— Eh bien ! messeigneurs, répond Doria, qu'il en soit fait comme vous l'entendez !

En même temps, le grand amiral, après avoir fait hisser à la cime de ses mâts le signal du combat, prend toutes les dispositions pour marcher contre Barberousse et le vaincre. A la vue des préparatifs, le pacha turc, en marin consommé, rallie la terre pour conserver l'avantage du vent, renforce son centre, allonge ses ailes, transforme en croissant l'aigle dont sa flotte avait tout à l'heure pris la figure.

Doria, au contraire, s'avance directement, massé sur trois colonnes, les Espagnols en tête, les Vénitiens au centre, les Romains en réserve. Bientôt, un

mille à peine sépare les deux flottes. Déjà, même, la canonnade commence à tonner sur les ailes. Il est midi. La brise, jusqu'alors languissante, fraîchit. C'est le moment de fondre sur les Turcs, de les envelopper, de les étreindre, de les anéantir.

L'abordage ! l'abordage ! crient, sur toutes les galeries chrétiennes, soldats et marins frémissants d'ardeur.

Semblant obéir aux adjurations de l'armée, Doria déploie toutes ses voiles, mais, étrange volte-face, au lieu de les abandonner au souffle qui les gonfle, notre Gênois serre le vent, met la barre dessous, pique au large et, sans signal, sans avis, reprend la route de Corfou. Les capitaines se regardent. Point de doute, c'est la fuite. Réfractaire à tout geste offensif, Doria préfère l'évasion à la lutte et la honte au devoir. Barberousse, en train de longer de plus en plus la terre, d'abord indécis, puis, bientôt, devant l'inexplicable retraite de l'ennemi, retrouvant son audace, fond sur les fuyards et capture mainte galère. La victoire, qui prenait déjà son vol vers la flotte chrétienne, vient soudain se fixer sur l'armée navale de l'Islam.

Que signifie le louche exode de Doria ? Hélas ! à la République chrétienne déclinante a succédé une mosaïque à 'Etats, cantonnés dans leurs intrigues. Pendant que le Pape défend l'intérêt européen, l'Empereur d'Allemagne oppose clandestinement b la politique de l'Entente les manèges de la discorde. Il ne suffit pas à Charles-Quint de dominer l'Italie, de régner à Naples, de maîtriser la Sicile et la Sardaigne, de commander à Florence et à Turin ; il lui faut encore Milan et les Romagnes. Et, dans la poursuite de ce but, Soliman devient pour l'Empereur, jaloux de Venise et de Gênes, moins un ennemi qu'un auxiliaire, — auxiliaire redoutable, qu'il faut, certes, contenir, mais non exterminer. Voilà le secret de l'oblique manœuvre à laquelle Doria sacrifie la gloire de son nom et la liberté des mers. Politique d'équilibre européen, politique d'égoïsme, et non de justice, qui maintiendra jusqu'à nos jours, au milieu de l'Europe chrétienne, le chancre de l'Empire turc.

La Prevesa (1538) fut l'aboutissement de l'une des trois plus grandes Ligues fomentées, dans les temps modernes, par Rome contre la puissance ottomane. La deuxième Ligue se dénouera dans l'apothéose de Lépante (1564), et la troisième, un siècle et demi plus tard, se couronnera par la bataille de Zentha (1697), où le prince Eugène, sauvant l'Autriche et délivrant la Hongrie, fermera, sur le front oriental, l'ère des invasions musulmanes.

VI

Monté, en 1520, sur le trône des sultans, Soliman avait rassemblé des armées de terre et de mer, non moins nombreuses et presque aussi disciplinées que les forces militaires des Puissances chrétiennes qu'il voulait détruire.

Mais, avant de se jeter sur l'Europe, le Commandeur des Croyants doit s'assurer l'empire de la mer. Or, sans cesse aux aguets de la flotte ottomane, sur leur rocher de Malte, entre l'Afrique et la Sicile, les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, non seulement signalent à la Chrétienté tous les mouvements de

l'ennemi, mais, souverains de la Méditerranée, le harcèlent de coups qui disloquent ses escadres et ruinent ses entreprises. Au mois de mai 1565, Soliman juge que l'heure est venue d'arracher à l'Europe le boulevard d'où elle le défie. L'Islam a réduit Rhodes en cendres ; il s'agit maintenant d'anéantir Malte. Une escadre, forte de quatre cents voiles, transporte deux cent mille hommes et les débarque, sans résistance, sur la plage méridionale de l'île, défendue par cinq mille soldats à peine et six cents Chevaliers que commande le Grand Maître Jean de la Valette. Dans cette extrémité, quelle Puissance chrétienne va courir au secours de l'Ordre qui, depuis quatre siècles, protège le monde chrétien et son impératif catégorique du Devoir ? Un seul Souverain surgit : Le Pape. Malgré son dénuement, saint Pie V lève, à ses frais, un bataillon de six cents hommes, met à leur tête le commandeur de Médicis, et, pour les équiper et les nourrir, leur délivre un subside de dix mille doubles ducats d'or.

Terrible fut le siège : cent mille Turcs trouvèrent la mort dans les assauts et dans les mines. La prise du fort Saint-Elme avait fait espérer au lieutenant de Soliman, à Mustapha, une capitulation que déçut l'indomptable énergie des Chevaliers. Quelques centaines de soldats, envoyés par le vice-roi de Sicile, achèvent de décourager le Turc, qui, sans compter, ni mesurer les nouvelles forces enrégimentées contre lui, remontant précipitamment sur ses nefes, et n'écoulant que la peur, oblige les généraux eux-mêmes à céder au torrent des fuyards, à travers les flots empourprés de leur sang.

La Valette triomphe sur des décombres. De tant de Chevaliers et de tant de soldats, il ne lui reste pas six cents hommes, en état de tenir une arme. C'est alors que le Grand-Maître, craignant un retour offensif de l'armée ottomane, se demande s'il ne doit pas abandonner une forteresse incapable de soutenir un second siège, et chercher sur le continent un plus sûr rempart contre l'Islam, affamé de représailles. Instruit de ce projet, Pie V le désapprouve : [Quitter Malte, ce serait, dit-il, condamner l'Ordre, non seulement à la déchéance, mais au déshonneur. Où trouverez-vous des Princes qui vous offrent un refuge, et, pour vous abriter, bravent la vengeance des Turcs ? Si vous avez pu, l'année dernière, à la tête d'une faible troupe, repousser les infidèles, quelle confiance ne doit pas, aujourd'hui, vous donner une armée que renforcent les soldats du roi d'Espagne ?](#)

Ainsi gourmandé par un Pontife sexagénaire, La Valette regrette sa défaillance et ne songe plus qu'à relever Malte d'une déchéance heureusement réparable. Pie V avait promis des hommes et des secours : il tient parole. En même temps qu'un Corps de troupes pontificales gagne l'île, le Grand-Maître reçoit du Pape un premier tribut de 57.000 écus d'or : soit 44.000 prélevés sur les officiers de sa Cour ; — 15.000 fournis par les pierreries superflues dont s'encombre le Trésor de Saint-Pierre ; — 50.000, hypothéqués sur les Commanderies de France et d'Espagne. Grâce à cette assistance pécuniaire, plusieurs milliers de travailleurs, embauchés par le Grand-Maître, élèvent, sur les débris de la cité détruite, une ville nouvelle et l'entourent d'un système de défenses qui fait encore aujourd'hui de Malte, aux mains de l'Angleterre, une place forte intangible. Pour accélérer les constructions, les ouvriers, sur l'ordre du Saint-Père, travaillent les jours de fête, et, pour notifier à l'Europe la gratitude qu'inspire au Saint-Siège le moine guerrier qui vient de vaincre l'Islam, Pie V lui confère la pourpre cardinalice.

Cette prévoyante ardeur et ces hommages inquiètent le fils du Prophète. Au lieu de s'incliner devant le fait accompli, Soliman ne se doit-il pas à lui-même d'effacer, par une prompte revanche, le dernier affront infligé au Croissant ? La flotte ottomane reprend donc la mer. Déjà, les galères des pirates côtoient le littoral de l'Afrique quand un coup d'œil persuade à l'amiral turc qu'une seconde descente aboutirait à un égal désastre. Aussitôt, l'objectif change et Venise devient alors le but de l'expédition nouvelle.

Au premier avertissement du péril qui menace l'Italie, Orsini, le Chef de la flotte pontificale, rejoint l'escadre espagnole avec la consigne d'aider l'amiral castillan à donner la chasse aux vaisseaux turcs. Mais cette précaution n'épuise pas la vigilance du Souverain Pontife. Son devoir est d'assurer la sécurité de la patrie ; animé du souffle qui soulevait les Papes guerriers du Moyen Age, saint Pie V se transporte au port d'Ancône et là, de même que jadis Pie II, voici qu'il presse lui-même la levée des soldats et l'armement des galères. Cette sollicitude déconcerte les pachas turcs, exaspérés d'un flair qui interdit leurs surprises et les devance. Il serait dangereux de fondre sur un adversaire aussi bien averti. Mais comme nos forbans turcs ne sauraient réintégrer le Bosphore après s'être contenté de promener sur l'Adriatique une fureur impuissante, l'orgueil et la cupidité les poussent à rétrograder jusqu'au Péloponnèse, mais sans que cette nouvelle croisière les indemnise de leur déconvenue par un butin ou par une victoire¹.

VII

Un évènement, plus favorable à l'Islam, la prise de Chypre (1570), enlevée par les Turcs à Venise, jette la terreur en Europe. Pie V a équipé une flotte de vingt vaisseaux, pour secourir les insulaires ; mais Philippe II, trop docile disciple de la politique paternelle, tout en expédiant une imposante force navale dans les eaux de Candie, enjoint à l'amiral espagnol de s'abstenir de toute manœuvre avantageuse à la République. Cette politique astucieuse aboutit à la chute de la capitale et au massacre des habitants : vingt mille hommes, femmes, enfants, précipités du haut des terrasses, — malgré la résistance désespérée de la garnison et le courage déployé par son chef, l'évêque de Nicosie, qui n'a cessé de s'escrimer contre le Croissant et qui tombe dans la mêlée, au premier rang des victimes, — dénoncent tout à la fois la barbarie des Turcs et la défection de l'Espagne. Sans se répandre en récriminations superflues contre la duplicité du cabinet de Madrid, Pie V, délaissé par la plupart des Puissances, renoue avec la Sérénissime République et Philippe II, mieux inspiré cette fois, une Ligue nouvelle, destinée à soustraire les Grecs à la domination turque et à refouler les barbares assez loin pour mettre désormais l'Occident à l'abri de leurs incursions et de leurs souillures.

Les plans du Souverain Pontife acceptés, quels généraux dirigeront les opérations militaires ? Dans les précédentes campagnes, la pluralité des chefs a multiplié les conflits et provoqué des revers. Pie V ne considère la Ligue comme conclue

¹ COMTE DE FALLOUX, *S. Pie V*, I, 189-191.

qu'après avoir rallié les signataires au principe d'une dictature. Sans l'unité du commandement, sans la suprématie d'un général, indépendant de tout Conseil et soustrait à toute ingérence, point d'expédition possible ! Le fils naturel de Charles-Quint, don Juan d'Autriche, élevé à l'école des grands stratèges qui firent la fortune de son père, accepte les hautes fonctions que lui offre le Souverain Pontife, et s'associe les chefs que Pie V lui offre : Marc-Antoine Colonna, le général des troupes de la Sainte Eglise, Jean André Doria, l'amiral de Philippe II et Sébastien Venieri, le délégué de Venise. Si le généralissime succombe, Marc Antoine Colonna lui succède ; ainsi l'exige le Saint-Père. Le 25 mai 1571, un pacte, signé par les ambassadeurs des trois Puissances, stipule qu'aucun des Confédérés ne pourra faire la paix sans la participation des autres : clause que s'appropriera, trois cent cinquante trois ans plus tard, une **Entente** non moins hostile aux désarmements unilatéraux qu'aux accords séparés. Les forces de la Ligue comprennent deux cents galères, cent navires ou vaisseaux de transport, cinquante mille fantassins, et neuf mille chevaux.

A peine les escadres sont-elles en route que les familiers de l'Escorial envahissent la **grand'chambre** de la galère amirale, avides d'y faire prévaloir la politique des sursis et la stratégie des évasions.

Dans la rade de Messine, les conseillers de l'expectative et de la retraite commençaient à se faire écouter quand une lettre du Pape, préconisant l'action et le combat, parvient à don Juan, importuné des excitations les plus perfides. L'épître pontificale délivre immédiatement le généralissime de ses doutes. Plus d'incertitudes : le plan pontifical triomphe de toutes les intrigues et fait taire tous les contradicteurs. En s'arrachant ainsi aux étreintes de la cabale madrilène, don Juan ne fait que céder aux élans chevaleresques d'une âme qu'anime instinctivement le souffle des Croisades :

Disposant, à mon gré, de toutes les forces maritimes, que les chefs de la Chrétienté mettent entre mes mains, je serais — dit don Juan, — le dernier des hommes si, dans l'intérêt des Confédérés, je n'écoutais, avant tout, la voix du Pontife Suprême. C'est la voix de l'honneur ; c'est la voix de ma conscience ; elle nous crie à tous d'aller sans retard affronter l'ennemi !

Le Pape, en effet, dans sa lettre, vient d'invoquer la nécessité de livrer, sous le plus bref délai, une bataille décisive à l'adversaire du Christ. **Au nom du Ciel, faites vite, je vous promets la victoire !** En même temps, Pie V convie le généralissime à se préparer au combat, comme un soldat chrétien résolu à donner son sang pour la cause immortelle qui fait appel à son épée.

La flotte chrétienne et la flotte turque se rencontrent, non loin des côtes de Morée, à la hauteur du cap d'Actium, là même où, naguère, Barberousse avait vu fuir les vaisseaux du canteleux Doria. Seize cents ans auparavant, Antoine et Auguste, se disputant, légions contre légions, le laticlave des Empereurs, demandaient à la force d'adjuger au vainqueur l'hégémonie du monde. Le 7 octobre 1571, la victoire, suspendue entre l'Orient et l'Occident, entre le Coran et l'Evangile, va clore la lutte entre la barbarie et la civilisation, entre la servitude et la liberté.

Plus téméraire que prudent, l'amiral de la flotte turque, Ali Muezzin ; s'imagine que les Chrétiens n'oseront pas affronter son approche, et, fort de cette

présomption, s'avance sur une seule ligne arquée dont il occupe le centre. Son lieutenant, Ouloudji, commande l'aile droite ; — le moine renégat Lucciali conduit l'aile gauche. Formée dans un ordre analogue, la flotte chrétienne navigue, avec une sage lenteur, sous les ordres de Don Juan, que flanquent, à droite et à gauche, Colonna, les amiraux de Gênes, de Naples et de Florence. Aux extrémités ou cornes du Croissant, les soixante galères du provéditeur de Venise tiennent l'aile gauche, et les galères de Jean-André Doria l'aile droite. Don Juan fait arborer à ses mâts l'étendard de la Ligue : un Christ brodé d'or sur un fond écarlate, avec les mots du Labarum pour devise : In hoc signo vinces ! Cet étendard ne doit flotter que pendant la bataille, et c'est à lui qu'il appartient de donner le signal du combat.

Aussitôt que les couleurs se déploient, le clairon sonne sur toutes les galères ; les fronts s'inclinent ; les genoux fléchissent, et, à trois reprises, à haute voix, Don Juan, à genoux devant l'image sacrée, invoque la faveur du Ciel sur les milices qui vont défendre l'honneur de l'Eglise et la liberté du monde. Ali Muezzin se flatte de violenter la victoire en abordant soudain le vaisseau qui porte le drapeau de la Ligue et le pavillon de don Juan. Une énorme pièce d'artillerie lance une volée de mitraille contre la galère capitane : Don Juan répond par un coup de canon. Confiant dans les cinq cents janissaires qui l'escortent, Ali se précipite, et, bientôt, les deux vaisseaux, comme deux athlètes frémissants à une fureur guerrière, se heurtent, s'enlacent, s'étouffent, se séparent, puis se rejoignent, transformant leurs deux ponts en un champ de carnage, tantôt envahi, tantôt abandonné par les Turcs et les Chrétiens, tour à tour vaincus ou vainqueurs. Les blessés et les mourants, tombés des deux proues, se combattent jusque dans les flots ; la mer s'empourpre de sang ; le sang ruisselle des rames ; un tourbillon de fumée enveloppe de ténèbres les flottes au milieu desquelles l'amiral de Pie V, imperturbable, finit par conquérir une maîtrise qu'il paie cher. Entouré de quatre cents hommes du régiment de Sardaigne, et suivi de l'élite des gentilshommes volontaires, Don Juan se cramponne à la galère d'Ali Muezzin, l'envahit et fait de cette ancre où, tout à l'heure, rugissaient le blasphème et la menace, une géhenne de sang et de flammes. Assaut général. Un coup de mousquet tue l'amiral turc et jette la débandade parmi les janissaires, maintenant plus empressés à fuir qu'à vaincre. C'en est fait : la déroute du centre annule les avantages locaux obtenus par l'ennemi sur l'une des ailes, et hâte l'heure de notre triomphe. La jactance des Osmanlis est tombée. L'ennemi avait compté sur la brusquerie de son offensive ; or, non seulement l'intrépidité de don Juan a brisé cet élan, mais, après avoir reçu, sans faiblir, le choc d'Ali Muezzin, le général catholique, se ruant sur le vaisseau du pacha, y porte le désordre et la mort.

En moins de trois heures, le silence de l'artillerie ottomane annonce la fin de la lutte. Mais, si courte qu'elle soit, la bataille semble destinée à épuiser sur l'Islam les représailles d'une Europe, depuis deux siècles, abreuvée de crimes impunis. Toute miséricorde a quitté le cœur des Chrétiens que la mêlée grise de ses fureurs. Deux cents galères turques essaient de s'échouer sur le littoral ; aussitôt, pourchassées par des chaloupes légères qui les incendient, elles se convertissent en autant de brasiers dont les flammes éclairent, pendant la nuit, les rochers d'Albanie, les vainqueurs et la mer. Trente mille Turcs, tués ou noyés, cinq mille prisonniers, quinze mille esclaves chrétiens délivrés, deux cent vingt galeries détruites ou capturées, voilà le bilan et les trophées de la plus grande bataille navale que la meilleure des causes ait livrée et gagnée.

Le monde entier fit honneur de cette victoire à l'artisan de la Ligue chrétienne, à saint Pie V, au Pontife qui désigna Don Juan d'Autriche et qui voulut que l'Armée chrétienne n'eût qu'un seul commandement et qu'un seul Chef et qui, jusqu'à l'aube du jour où s'engagea la lutte, dut déjouer les intrigues ourdies contre la Croisade.

A la veille de Lépante, la Turquie, premier Etat maritime du monde, perd, le lendemain, pour toujours, non seulement la suprématie des mers, mais toute puissance navale. Lépante l'efface de la liste des nations pourvues d'une marine. L'Islam eut encore des vaisseaux, mais il n'eut plus ni amiraux, ni flotte. Trois fois plus sanglante que la bataille d'Actium, la bataille de Lépante confère au Pape-guerrier qui l'a préparée plus que la gloire et plus que des dépouilles ; elle lui donne de ne point voir Saint-Pierre, transformé comme Sainte-Sophie, en mosquée ; l'Occident asservi à l'Orient et le Christ supplanté par le Prophète !

CHAPITRE XIV

XVI^e SIÈCLE. - La Ligue en Province

I. Unité religieuse de la France rompue par la Réforme. - Catholiques divisés. - Les Guises préconisent l'action ; les politiques la parole. — II. Le Manifeste de Péronne. - Le parfumeur Bruyère. - Action des Capucins et des Jésuites. - Les Bourgeois pusillanimes raillent les Croyants courageux. — III. Les Ligueurs à Provins - Prêtres et Religieux combattants. - Ordonnance de Charles IX et Bref de saint Pie V en leur faveur. — IV. L'Evêque de Gap se défend, les armes à la main, contre les Huguenots de Lesdiguières. — V. L'Évêque de Limoges organise la résistance avec les chanoines, et les religieux, contre le duc d'Epéron. — La Ligue en Bretagne. — L'Abbé de Lonlouët et le capitaine du Liscouet. — L'Evêque d'Avranches lutte contre le duc de Montpensier. — VI. Les Ligueurs de Toulouse prient leur Archevêque de les commander. — VII. Sur le refus de l'Archevêque, son frère, le Capucin Ange de Joyeuse prend les armes. - Approbation du Saint-Siège. - Rentrée d'Ange de Joyeuse dans son couvent. - Sa mort. — VIII. L'Evêque du Mans, Claude d'Angennes, dirige la campagne contre les huguenots et les chasse de la province.

Dans la société chrétienne qui supplanta le chaos barbare, le Monarque, [ministre de Dieu](#), a reçu la mission d'assujettir le peuple aux lois sorties de l'Évangile. Ces lois veillent au maintien de la famille, à l'éducation de la jeunesse, à la sauvegarde du Décalogue, à la fraternité des classes sociales. Mais comment préserver cette charte de la désuétude qui atteint tous les codes, si une Corporation religieuse n'en assure, par ses exhortations et par son exemple, le respect et la durée ? Pour que l'enseignement de l'Église soit efficace, il faut que l'État le protège. La puissance temporelle donne aux dogmes la tutelle de son glaive. L'ennemi de la foi générale est traité comme un factieux. Défense à l'individu de souiller les réservoirs sacrés où s'alimente tout un peuple. Et si le rebelle s'obstine à jeter sa fange dans la piscine commune, la société, représentée par le prince, a le droit de défendre l'hygiène générale contre la malveillance d'un seul. Exécuteur des lois divines, le Roi garde son caractère sacré tant qu'il use de la puissance pour maintenir l'ordre chrétien ; la violation de la loi divine le frappe de déchéance. La soumission du peuple au Prince a pour condition la soumission du Prince à Dieu.

Voilà tout le décalogue politique du Moyen Âge. Pendant de longs siècles, le Pontife Suprême exerce sur le Souverain un contrôle qui, dans chaque État, assure le triomphe de la liberté et de la justice. La Charte éternelle des droits et des devoirs, promulguée par l'Église, régent les Rois et les Peuples. Mais, peu à peu, infidèles aux préceptes et à l'exemple de Charlemagne et de saint Louis, les Rois regimbent contre leur tutrice et veulent s'affranchir d'une juridiction qui subordonne l'ordre politique à l'ordre spirituel. L'autonomie du Pouvoir royal, préconisée par les légistes, est la première révolte contre le Législateur divin. Exhumant les théories que les vieux jurisconsultes avaient forgées pour déifier César, les Rois entendent régner par eux-mêmes et ne connaître d'autre règle que leur omnipotence. Dès lors, émergent deux sociétés mutuellement indépendantes, ayant chacune leur Chef, l'une civile, l'autre religieuse ; celle-ci fondée sur les devoirs, celle-là sur les intérêts ; la première régie par le droit, et l'autre par la force. En divorçant avec Rome, la Réforme proclame solennellement cette séparation et fait ainsi, de l'arbitraire, la loi fondamentale de l'État. L'État n'a plus qu'un souverain : le détenteur de la puissance matérielle. C'est ainsi que le monde moderne, rétrogradant vers le régime que le Christianisme était venu détruire, prépare la dissolution morale dont nous sommes aujourd'hui les témoins et les victimes, — catastrophe où le Fauve, dompté par les Papes, ayant cassé sa chaîne et tué son belluaire, se rue à l'assaut de tout ce que l'accord de l'Église et de l'État avait créé de grand ; — cataclysme où règne et triomphe la [Femme vêtue de pourpre et d'or](#), annoncée par le prophète de Pathmos.

Profondément catholiques, nos pères du XVI^e siècle comprirent, dès le premier jour, de quel grave péril la Réforme menaçait la France. La paix sociale est fondée sur l'union des esprits, professant, — sous l'égide du Prince et de son épée — les mêmes croyances. Cette union ne peut s'établir et se conserver qu'à la condition que tous reconnaissent une autorité supérieure à la raison de chacun. Cette autorité, — l'Église Romaine ! — étant frappée d'ostracisme, tout

s'écroule. Avec une merveilleuse clairvoyance, le peuple français aperçut l'abîme où le ferait tomber une Race royale hostile à Rome. Assujettie à un Roi protestant, la Nation abjurerait son rôle historique et répudierait le pacte conclu par la France avec le Saint-Siège. Nos aïeux pouvaient-ils condamner leurs petits-fils à l'apostasie et à la servitude ? Pouvaient-ils désavouer les fondateurs de la France pour se rallier à Calvin ? Insensible aux obscènes brocards que fulminaient les scribes de Genève contre [l'impure Babylone](#), le Peuple de France ne cessa de témoigner à la Réforme, — de l'aveu de l'historien protestant Sismondi, — [une animosité qui tenait de la fureur](#). Si les Valois s'étaient, dès la première heure, franchement déclarés contre le protestantisme, l'erreur n'aurait pas, pendant deux jours, terni notre histoire et troublé notre pays. Mais les tergiversations de François 1er et de ses successeurs, la duplicité de Catherine de Médicis, l'affiliation du roi Henri IV à la secte, exaspérèrent le mal et prolongèrent l'anarchie. Abandonnées par leurs appuis traditionnels, les populations n'opposèrent tout d'abord à l'hérésie suisse qu'une tactique languissante et décousue. Ainsi que le fait observer l'ambassadeur de Venise, dans une lettre qui pourrait s'appliquer à la crise actuelle, [autant les Huguenots étaient unis et vigilants, autant les Catholiques étaient divisés et nonchalants](#). Enfin, surgit un Chef digne de notre cause : François de Guise. Après avoir sauvé la France en arrêtant Charles-Quint sous les murs de Metz, le grand capitaine parut appelé à sauver le Catholicisme. Malheureusement, ce paladin ne devait pas conduire nos pères au feu. Frappé par un mercenaire de Coligny, il termina par une mort sainte une carrière épique. En s'adjudgeant le rôle et la tâche de leur père, les enfants du grand capitaine n'héritèrent ni de son génie, ni de sa gloire. Chez François de Guise, le génie égalait la foi. Chez ses fils, chez le Balafré, comme chez le duc de Mayenne, la grandeur des desseins fut trahie par l'infériorité des aptitudes. Rendons néanmoins aux derniers des Guises cette justice que, fidèles à la tradition paternelle, ils ne cessèrent de répudier les transactions où s'avaïssent les caractères et les doctrines, et se firent un devoir de préférer les champs de bataille aux [colloques](#). Que serait-il arrivé si la voix des hommes de guerre avait prévalu contre les jongleries des hommes d'Etat ! La France du XVIe siècle aurait repoussé l'invasion de Calvin et de Luther, comme la France du VIIIe siècle refoula l'invasion de l'Islam. Au nouveau fléau, les [sages](#) décidèrent de n'opposer qu'une offensive verbale. Pendant que le peuple voulait marcher, l'arquebuse à la main, contre les ennemis de sa foi, les [intellectuels](#) firent trébucher nos aïeux dans des disputes de prétoire et des commérages de Cour, où se diluèrent les énergies d'une nation créée pour soumettre le monde à l'Empire du Christ.

II

Comment les Catholiques se ressaisirent-ils ? Sans doute, ils avaient pour eux le nombre. Mais, le nombre, seul, n'a jamais fait triompher une cause, même juste. Hors de France, le nombre favorisait alors les catholiques dans la plupart des contrées de l'Europe, où leur culte était proscrit. Ils l'avaient en Angleterre et en Allemagne. Partout, en tout temps, à chaque page, l'histoire nous montre des majorités inertes, subjuguées par des minorités audacieuses et militantes. Pour que la France subit sans dommage la grande épreuve du xvi' siècle, il ne suffit pas que le Catholicisme fût la foi du peuple français ; il fallut, de plus, que ce

peuple donnât son sang pour son Eglise. *Sine effusione sanguinis nulla fit remissio*, dit l'apôtre Paul. Ce qui l'emporta sur la tactique effervescente des huguenots, ce ne fut pas la supériorité numérique de nos aïeux, mais leur dévouement et leurs sacrifices ; ce qui triompha des Coligny, des Condé, des Rohan, ce fut l'holocauste de braves gens sans nom qui, sur tous les points du Royaume, dans les campagnes comme dans les villes, se levèrent et moururent pour sauver la foi, sans prétendre à la gloire.

De 1527 à 1575, pendant près de cinquante ans, les catholiques, divisés, vacillants, sans liens et sans chefs, avaient laissé l'hérésie grandir. Plus de trente mille églises venaient de périr sous la hache et la torche. Dans de nombreuses cités, le vieux culte, interdit, s'éteignait, sans prêtres et sans autels. L'assassinat et la proscription éclaircissaient chaque jour nos rangs et finissaient par glacer les masses, si facilement affolées par les fantômes de la guerre civile. Nul attentat ne réveillait la France de sa torpeur. Quelques émeutes locales épuisaient bien vite l'ardeur de nos pères. Au milieu de cette déliquescence, qui donna, soudain, le signal du soulèvement général ? Un groupe de Français réunis à Péronne, las de n'opposer à l'assaut de l'ennemi que de stériles doléances. Nous sommes en 1576. Après avoir déclaré qu'ils veulent *établir la loi de Dieu dans son entier et restituer aux paroisses et Etats de ce Royaume les droits, prééminences, franchises et libertés anciennes, nos braves gens jurent à obéir au Chef qui sera choisi comme leur député*. L'engagement est aussi pris de faire sommer tous les Catholiques des villes et des villages d'entrer en ladite association et d'avoir à la favoriser d'armes et d'hommes, suivant la puissance et la faculté de chacun. A peine signé, ce formulaire vole à tire d'aile vers la capitale ; — et, de Paris, gagne, en un clin d'œil, tout le Royaume. A Paris, qui sonne le tocsin du réveil ? Un simple parfumeur, nommé Bruyère. La *Ligue*, fondée par cet humble bourgeois, enrégimente aussitôt toutes les corporations et tous les Métiers. En quelques jours, les boutiquiers, les artisans, les magistrats, la basoche, les marchands abdiquent leurs querelles, jurent, au pied du grand autel de Notre-Dame, la *Sainte Union*, et, serrés autour de Mayenne, s'engagent à préserver la France du démembrement et du schisme.

Dans cette campagne, quels sont les plus intrépides auxiliaires des Ligueurs et les plus tenaces ouvriers de notre renaissance ? Deux grands Ordres religieux, les Capucins et les Jésuites¹. Les Jésuites apprennent aux catholiques à se connaître, à s'unir et à s'affirmer. Les intelligences s'éclairent, les croyances se raffermissent, les cœurs se fortifient. On enrôle les courageux et les convaincus ; on élimine les timides et les incertains. Exclue des cadres, les pusillanimes cessent de paralyser les militants.

Les religieux mendiants, les capucins, vont de ville en ville, de village en village, exciter nos pères à défendre vigoureusement leur *credo* et leur patrie. Sous les auspices de ces vaillants apôtres. Paris devient la citadelle de la défensive et la métropole de la foi. Nulle part, la population n'apparaît plus éprise de ses traditions, plus attachée à son culte, et plus digne de ses ancêtres. Les compagnons du roi Henri IV ne s'expliquent pas qu'une troupe de portefaix, de manoeuvriers, de goujats et de femmelettes s'avise de leur tenir tête. Ces *goujats* et ces *femmelettes* fixèrent pourtant le sort de la Religion et de notre

¹ MGR BAUDRILLART, *L'Eglise catholique, la Renaissance et le Protestantisme*. Conférences données à l'Institut catholique (janvier mai, 1904). Paris, chez Bloud et Gay.

fortune. Aujourd'hui encore, les historiens de la Ligue n'accordent leur attention et leur estime qu'aux lâches et cupides bourgeois qui, dans les plates rhapsodies de la *Satire Ménippée*, exhalent leur lassitude et se pavanent dans leur sybaritisme. Mais qu'a de commun cette égoïste ochlocratie avec la France des paladins ? La race des preux se continue avec les petites gens qui, pour sauver notre patrimoine idéal, chevaliers toujours sur la brèche, acceptent sans murmure tous les déboires, tous les jeûnes et tous les périls.

Tandis que, partout en Europe, dit admirablement Mgr Baudrillart, la masse du peuple se laissa vaincre et reçut, par indifférence, par surprise ou par force, la Réformation de la main brutale de ses chefs, la masse du peuple français ne se laissa ni séduire ni dompter. Elle défendit sa foi contre tout ennemi, par tout moyen, et l'imposa même à son Roi. C'est une des pages les plus grandioses d'une histoire féconde en traits généreux. Il est beau de protester contre les horreurs des guerres de religion, il est plus beau et moins facile de les endurer, afin de rester fidèle à ce qu'on tient pour la vérité.

III

Vingt ans avant la Ligue, en face du grave péril que faisait courir à la France de saint Rémy l'invasion protestante, le Pape et le Roi avaient décidé de rendre au clergé la fonction militaire qu'il avait jadis exercée contre les barbares et contre l'Islam. C'est dans un livre dû à la plume d'un prêtre, — les *Mémoires de Claude Haton* que nous est révélée une mesure qui, jusqu'à ce jour, avait échappé, ce nous semble, aux investigations des canonistes. Voici ce curieux passage :

En 1567, les habitants de Provins, — dit Claude Haton — esleurent M, de Louis, gentilhomme catholique, demeurant à deux petites lieues, lequel accepta la charge et se transporta audict Provins, pour y faire le service du Roy. La compagnie de M. de Louis était composée de prebstres, et comme aussi des gens d'aultre estat. Or, il advint, — pour le bien que le Roy fait faire en ce pays icy et par son Royaume, — que tous gens d'Eglise, de quelque religion (congrégation et monastère qu'ilz fussent qui voudroient aller à la guerre et porter les armes contre les huguenots pour la deffense de la Religion Catholique Romaine, pour son service et celui du Royaume, qu'ilz y fussent admis, ne voulant, pour cela, qu'ilz encourussent le vice d'irrégularité, ni que leur en fust reproché, et que de ce faire on avoit obtenu la licence du Saint-Père, le Pape de Rome, qui fut la cause que plusieurs presbtres, moynes et religieux de différents monastères, tant rentés que mondains, quittèrent le brevière et l'habit, s'enrollèrent sous des capitaines et s'en allèrent à la guerre¹.

A travers les *Mémoires de Claude Haton*, défilent maints ecclésiastiques, réguliers ou séculiers, qui, dans ce coin de la Brie, usèrent des prérogatives que leur donnaient l'Eglise et l'Etat pour bannir du Royaume l'erreur violatrice de l'unité nationale. Entre tous ces clerks, un jeune Cordelier de Provins, introduit dans la compagnie qui, sous les ordres du capitaine Valentin Poulet, défendit la

¹ *Mémoires de Claude Haton*, publiés par Félix Bourquelot (Collect. des Docum. inédits), I, 449. En 1567, le Souverain Pontife était saint Pie V, et le roi de France, Charles IX.

ville de Bray-sur-Seine contre les Huguenots, rivalise de prouesses avec les Prêtres-Guerriers de l'ère féodale. Au près de ce disciple de saint François font également figure de soldats les chanoines de Notre-Dame, du Val de Provençe doyen rural de Traynel, etc., ecclésiastiques exemplaires, prêts à sacrifier, s'il le faut, leur vie à la défense de notre intégrité religieuse. Une France, déchirée par les sectes, ne serait-elle pas une France condamnée ?

IV

Mais ce n'est pas seulement aux portes de Paris que le Clergé, docile aux suggestions de sa conscience, et couvert par Rome, prend les armes pour protéger le peuple français contre les perturbateurs de l'ordre chrétien. A peine mis en possession du siège de Gap (novembre 1573), Pierre Paporin de Chaumont, attaqué nuitamment, à coups de pistolet, par les huguenots et blessé au genou, lève une compagnie d'arquebusiers, destinés à défendre -la ville épiscopale contre un coup de main, toujours possible. Quelques années se passent. Un Edit de pacification ordonne le licenciement des bandes armées, — et le capitaine Lesdiguières, le célèbre chef des Huguenots du Dauphiné, reçoit de la Cour le mandat de faire observer dans la province cette loi réparatrice. L'Edit du Roi endort la vigilance de l'Evêque : nul soldat épiscopal ne veille sur les remparts. D'inquiétantes rumeurs circulent parfois autour de la cité, mais ne troublent pas Paporin de Chaumont, vieux soldat, loyal et crédule. Voici, pourtant, que, dans la nuit du 3 janvier 1577, une troupe de sectaires force les portes de Gap. C'est Lesdiguières qui, suivi de deux cents brigands, se dirige vers la place Saint-Etienne. Sans hésiter, l'Evêque revêt l'armure qu'il portait au combat de Moncontour, visite les quartiers non occupés par les calvinistes, en appelant les catholiques aux armes, groupe autour de lui les Chanoines de la cathédrale et les prêtres des paroisses. Une porte, la porte Colombe, qui s'ouvre sur le [chemin de la Provence](#), est libre. Le prélat s'y retranche et donne l'ordre de construire une barricade, quand, tout à coup, Lesdiguières paraît avec sa troupe. Les arquebuses des deux partis croisent aussitôt leurs feux. Plusieurs prêtres tombent ; Paporin de Chaumont, atteint à son tour, se voit obligé d'abandonner le commandement et de cesser le combat. Il faut se résigner à la retraite. Pendant que l'évêque se réfugie à trois lieues de Gap, dans le village de Jarjaye, Lesdiguières et ses huguenots dévalisent et ravagent l'évêché, les églises et les maisons des catholiques notables. Le clergé, conduit par l'évêque, au lieu de se répandre en discours contre l'agression des Réformés, l'a combattue les armes à la main : un tel excès crie vengeance. Le pillage fini, et les arquebusiers huguenots gorgés de butin, Lesdiguières lance un Manifeste, du plus beau style mômier, où il raconte [qu'ayant prins la ville de Gap pour faire observer les Edits de pacification](#) — nous venons de voir comment ! — [les catholiques et même les ecclésiastiques](#), — au lieu de se résigner aux pillages et aux tueries, — [dressent des Compagnies de gens de guerre pour revenir à Gap](#), et — scandale affreux ! — [pour rentrer dans les églises](#).

Devant une telle audace, comment rester impassible ? Afin de payer les gens de guerre qu'il faudra lever contre les [papistes](#), rebelles au Saint-Evangile, le

vertueux Lesdiguières se voit contraint de saisir les revenus du diocèse¹. Ainsi, les catholiques s'opposèrent, avec les biens dont les aura dépouillés la violence, les artisans du vol et les persécuteurs de l'Eglise. Depuis la Réforme cet épilogue rituel clôt toutes les victoires des sectes.

V

Si — lors de la mort du duc d'Alençon (1584) le dernier fils d'Henri II, — la dévolution de la Couronne de France, par droit de primogéniture, à un Prince huguenot qui, depuis quinze ans, fait campagne contre l'Eglise, s'annonce comme un malheur qu'il faut à tout prix conjurer, et si cette appréhension suffit pour susciter la Ligue, combien s'exaspère davantage encore le patriotisme religieux de nos ancêtres, quand l'assassinat d'Henri III (1589) met la France en face du Roi de Navarre, réclamant pour un fils de Calvin le trône réservé au Vicaire temporel du Pape ! D'un bout du territoire à l'autre, un frémissement de colère soulève les âmes. Le pays, sauvé naguère de l'invasion anglaise et du schisme par Jeanne d'Arc, va-t-il, — lâche descendance des Francs de Clovis, — trahir l'Evangile, sorti vainqueur des mille batailles que nos pères ont gagnées contre le dieu Thor et contre le Prophète ? Quelques années avant la mort d'Henri III, le Pape Grégoire XIII, s'entretenant avec le cardinal de Pellevé, lui a déclaré que le Chef de l'Eglise Romaine ne peut blâmer les catholiques qui prendront les armes contre les auteurs de l'hérésie. **Je suis persuadé que votre Roi partage mon avis, ajouta le Saint-Père, et, du reste, s'il en était autrement, si le Prince manifestait des intentions hostiles, les catholiques n'en devraient pas moins persister dans leur entreprise**².

Dans la plupart de nos cités, une révolte généreuse dépeuplant, tout à coup, châteaux, prétoires, boutiques, échoppes, pousse les gentilshommes, les magistrats, les marchands, les artisans, contre les troupes royales qui, secondées par des bandes allemandes, anglaises et suisses, somment, l'arquebuse au poing, les Ligueurs de reconnaître pour Chef le plus ostensible contradicteur de la Foi nationale.

Dans toutes ces échauffourées locales éclate l'invincible idéalisme de notre Race, aux prises avec les Puissances mauvaises sorties de l'abîme pour nous détruire. Quel poète racontera jamais cette iliade où, cent ans avant la Vendée, nos pères s'escriment avec les mêmes ennemis de notre destin ? A Limoges, l'évêque, Henry de la Martonie, un des prélats que la province honore le plus, veut enlever la ville au roi de Navarre et la donner au duc de Mayenne. Sous les auspices du Pontife, les magistrats, les chanoines, les curés, les religieux, nombre d'officiers, de bourgeois, saisissent le mousquet, et le 14 octobre 1589, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, échangent des balles avec les Consuls, prévenus à la hâte de

¹ THÉODORE GAUTIER, *Lettres sur l'Histoire de Gap*, dans la *Revue du Dauphiné*, de 1837 à 1839. — CHORIER, *Histoire du Dauphiné*, passim. — CHERONNET, *Les Guerres religieuses dans les Hautes-Alpes*, 116 et pages suivantes.

² DE CHALEMBERT, *La Ligue*, 17.

l'émeute, et les troupes royales, bientôt mises en fuite. Plusieurs cadavres jonchent le sol et mettent en deuil les deux partis.

Le dimanche 15 octobre, nouvelle journée. Après les Vêpres, l'Evêque se revêt d'un pourpoint, ceint l'épée, et, suivi de trois chanoines, également armés, qui lui servent d'état-major, donne les ordres aux conjurés, fait fermer les portes des remparts, visite les postes, établit des corps de garde, installe dans son palais le quartier général de la milice et convie à la résistance les fidèles de toutes les paroisses. L'Eglise prend l'initiative, accepte les responsabilités et assure la direction de la guerre. Le lendemain, arrivent deux troupes de cavaliers, guidées, l'une et l'autre, par des chanoines, l'épée au poing. L'Evêque lui-même, *cuirasse sur le dos, botté et un bâton blanc à la main*, parcourt à cheval le faubourg Boucherie, ouvre la cathédrale aux troupes et loge les officiers à l'Evêché. Dans les corps de garde, Cordeliers et Capucins, armés de hallebardes et d'arquebuses, se préparent au combat, pendant que l'Evêque préside, en son palais, les conseils de guerre qui se succèdent. Mais la fortune de la guerre peut-elle favoriser une milice sans expérience et sans discipline ? La foi ardente qui a mis debout les catholiques de Limoges et leur Chef ne les protège point contre les vieilles troupes du duc d'Epéron, accourues, à marches forcées, — solides bandes de soudards, d'autant plus friandes de batailles que la victoire leur assure le pillage¹.

En Bretagne, la plupart des prêtres et des religieux se rangèrent parmi les Ligueurs les plus militants. L'historien de la Bretagne, M. Barthélémy Pocquet, signale l'évêque de Rennes, Aymar Hennequin ; l'évêque de Saint-Brieuc, Nicolas Langélier ; l'évêque de Dol, Charles d'Espinay ; le curé de Toussaints, Julien Roussel ; le curé de Mordelles, Sébastien de Herbomez ; le jésuite Odon Pigenat ; l'abbé de Saint-Sauveur, de Redon, etc., parmi les plus effervescents². Mais, c'est à Carhaix que la lutte prend surtout un caractère tragique. Le 4 septembre 1590, un chef huguenot, Hugues du Lisouet, à la tête de deux mille fantassins et de mille cavaliers, envahit, à l'aube, la petite ville, encore ensevelie dans le sommeil ; enfonce les portes, pend, tue, massacre la plupart des habitants, y compris les prêtres, livre les maisons aux flammes, pille et profane l'église, brise et vole les calices et les croix d'argent. Au bruit de ces brigandages, le tocsin sonne dans les paroisses. De Pleyben et des villages voisins accourent les paysans, commandés par un prêtre, l'abbé de Lonlouët. Une lutte violente fait couler le sang des huguenots et des catholiques. L'abbé de Lonlouët, d'un coup de hache, abat le bras du capitaine de Lisouet qui tombe à terre. Lisouet, furieux, enjoint à ses soldats de mettre le feu à la plus belle rue de la ville. Aussitôt, Carhaix se change en un vaste brasier, et ses décombres restent aux mains des Royaux vainqueurs³.

Dévoué aux Guises, l'évêque d'Avranches, François Péricard, fait, lui aussi, de la cité qu'il gouverne, la principale forteresse de la Basse-Normandie et le boulevard de la Ligue. Un des meilleurs lieutenants d'Henri IV, le duc de

¹ L'abbé AULAGNE, *La Réforme catholique au XVIIe siècle*, 21 et suivantes.

² L'abbé AULAGNE, *La Réforme catholique au XVIIe siècle*, 21 et suivantes.

³ B. POCQUET, *La Bretagne*, V, 96 et suivantes.

Montpensier, s'est flatté d'enlever, du premier choc, la ville épiscopale. Mais l'évêque, aidé de son frère, Odoard Péricard et de La Moricière de Vicques, le gouverneur de Pontorson, repousse avec tant de vigueur l'attaque du Prince, que celui-ci, renonçant à l'assaut, décide d'ouvrir des tranchées. Le blocus isole, pendant plusieurs mois, la vaillante cité, sans amoindrir ses ressources, ni ralentir son ardeur. En vain d'énormes pièces d'artillerie vomissent, nuit et jour, sur les remparts et sur les maisons, des boulets de granit, l'évêque et ses fidèles supportent vaillamment cette rafale. Enfin, deux crevasses trouent l'enceinte et, le 2 février 1591, les troupes royales s-'élancent ; mais voici qu'au seuil des brèches un mur de fer surgit et refoule l'envahisseur. A la tête des assiégés, l'Evêque Péricard multiplie les obstacles et fortifie la défensive. On se bat dans les décombres ; on se coupe la gorge sur des monceaux de cadavres.

Mais une telle lutte lèse trop les forces des deux partis pour qu'elle s'éternise. En même temps que le duc de Montpensier donne le signal de la retraite, le Gouverneur fait battre la chamade, et, de cet accord de deux faiblesses, sort une capitulation qui confère une gloire égale aux deux adversaires et rend à la cité épiscopale la paix, ardemment désirée et, enfin, reconquise¹.

VI

Les deux vers de la *Henriade*, où Voltaire blasonne [Frère Ange de Joyeuse](#), ont malhonnêtement égaré l'opinion publique sur un Moine-Soldat qui n'aurait pas, certainement, encouru les brocards du poète si l'histoire avait révélé, chez ce personnage, le baladin que la légendaire tirade campe, depuis deux siècles, sur un tréteau de foire. Faisons immédiatement justice d'une imposture : Henri du Bouchage, duc de Joyeuse, et Maréchal de France, échangea [la cuirasse](#) contre [la haire](#) et, plus tard, [la haire](#) contre [la cuirasse](#), non pour satisfaire une passion, mais pour répondre, la première fois, à l'appel de Dieu et, la deuxième fois, aux prières d'un peuple. Comme de tels gestes n'ont rien de vulgaire, on s'explique qu'une âme médiocre, ne pouvant les comprendre, ait trouvé plus facile de les travestir.

Né en 1567, Henri du Bouchage, encore adolescent, a fait ses premières armes sous les ordres de son frère aîné, l'adversaire malheureux d'Henri IV à Coutras². La mort dénoue, au bout de quelques mois, une union précoce avec Catherine de la Valette, fille du duc d'Epéron et pousse le jeune veuf, à peine âgé de vingt-deux ans, chez les Capucins, où il change d'habit sans changer de camp. Si les fils du patriarche d'Assise donnent à la [Sainte-Union](#) le concours de leur parole, les Joyeuse, depuis le début du mouvement, favorisent la cause de leur prestige et de leur épée. Des deux frères encore vivants du nouveau religieux, l'un, Cardinal-archevêque de Toulouse, tient dans sa main tout le clergé ; l'autre,

¹ FULGENCE GIRARD, *Annuaire d'Avranches* de 1842, 210. — A. DELALANDE, *Histoire des Guerres de Religion dans la Manche*, (1844), 163-166. — G. LE HARDY, *Hist. du Protestantisme en Normandie*, 387. — LAIR, *Hist. du Parlement de Normandie*, 142 et suivantes.

² AUBERY, *Histoire du Cardinal de Joyeuse*, in-folio, 1654.

Grand Prieur de Malte et Gouverneur du Languedoc, dirige la Ligue dans la province¹.

Le Clergé, le Parlement, la Noblesse, la Bourgeoisie, le Peuple avaient, dès le premier jour, témoigné aux Guises une affection qui, dans ce pays aux convictions fougueuses, ne pouvait être ni modérée, ni inactive. Une guerre d'embuscades entre les troupes royales et les catholiques alimentait les ardeurs d'une race non moins avide d'agitation que d'indépendance. Pendant de longs mois, les Ligueurs et les Royaux avaient défendu leur cause avec des fortunes à peu près égales quand, le 10 septembre 1592, la bourgade de Villemur, située à six lieues de Toulouse, servit d'arène à une bataille qui mit deux mille Ligueurs hors de combat et priva le parti de son chef, — le Grand Prieur — blessé d'abord à un coup d'arquebuse, puis noyé dans le Tarn.

Ce désastre jette sens dessus dessous la ville de Toulouse, le Parlement, le Conseil de la Sainte-Union, les Corps des métiers, les gentilshommes, les artisans, le clergé des paroisses et les communautés religieuses qui, s'exagérant encore les conséquences de la défaite, voient leur chère cité aux mains des huguenots, les églises profanées, les trésors pillés, les couvents saccagés, la magistrature exilée, la noblesse prisonnière, les boutiques fermées, et, comble d'humiliation ! l'ennemi maître de la capitale. Obsédé par la perspective de ces malheurs, le Parlement et les Corporations se rendent en toute hâte chez le frère du héros tué à Villemur, chez le Cardinal-Archevêque et, malgré le deuil où cette mort plonge le prélat, forcent sa porte. Point de longs discours. La mort a fauché un Joyeuse ; le salut de la Patrie exige qu'un autre Joyeuse gouverne le Languedoc et commande l'armée sans chef et la Ligue sans ordre. Une superstitieuse confiance s'attache à ce nom historique. Au lieu de l'obscurcir, l'échec du 10 septembre lui a conféré l'auréole du malheur.

Esprit pondéré, l'Archevêque décline les fonctions dont veut l'investir le lyrisme irréfléchi de ses compatriotes. *Je ne suis pas un homme de guerre*, répond le cardinal. *Si, pour commander une armée, il suffisait d'aimer son pays, je m'inclinerais. Mais ce serait trahir la cause publique que d'accepter une charge supérieure à mes aptitudes. Certes, je serais heureux de mourir, comme mes frères, dans un si glorieux emploi. Mais voulez-vous que j'aie la douleur de ruiner mon parti par mon impéritie ?* Cette confession ingénue du Cardinal ne refroidit pas l'enthousiasme de la foule. On murmure. Un interrupteur déclare que, tant qu'il restera quelqu'un de la Maison de Joyeuse, la province n'acceptera ni d'autre gouverneur, ni d'autre général.

Puisqu'il en est ainsi, répond aussitôt l'Archevêque, *il est aisé de vous satisfaire. Mon frère, le Capucin, est un ancien soldat qui, dans maintes rencontres, donna des preuves de ses talents militaires. Si les théologiens estiment qu'il peut, en conscience, quitter le cloître pour défendre, les armes à la main, sa religion et sa patrie, je serai le premier à lui persuader de le faire*².

¹ *Le Courtisan prédestiné ou le duc de Joyeuse, capucin, divisé en deux parties* par M. de Caillière, maréchal de bataille des armées du Roy, commandant pour le service de Sa Majesté dans la ville et château de Cherbourg. Dédié à Mademoiselle, à Paris, à l'Image Saint-François, joignant la Vieille Poste, 1662.

² CAILLIÈRE, *Le Courtisan prédestiné ou le duc de Joyeuse...*, 359.

VII

Dans notre Languedoc, la chaleur du climat et le bouillonnement des cervelles excluent les intervalles qui séparent, ailleurs, les paroles des actes. D'autre part, la machine administrative n'oppose pas encore la complexité de ses rouages à la sagesse ou à la folie des assemblées et des foules. Sur-le-champ, dans une des salles de l'archevêché, les curés de la ville et les prélats de la région présents à Toulouse, se réunissent avec les docteurs de la Faculté de Théologie et, séance tenante, sans désespérer, l'assemblée rédige, vote et signe, à l'unanimité, une consultation où, sous peine de péché mortel, Frère Ange est sommé de quitter son Ordre et de prendre les armes¹. Emportés par le souffle populaire et la passion du bien public, nos théologiens passent par dessus toutes les barrières dont le droit canon hérissé leur route — assentiment de Frère Ange, permission des supérieurs, dispenses du Saint-Siège, — et ce mépris des obstacles, au lieu de porter malheur à l'entreprise, force la fortune et justifie cette belle audace.

Immédiatement saisi de la consultation, dûment scellée et paraphée, le Cardinal, sur les instances de la foule, entassée autour du palais, après avoir convoqué les magistrats du Parlement et les prêtres des paroisses, se dirige, en leur compagnie, vers le couvent des Capucins qu'investit déjà une multitude turbulente. Frère Ange refuse de paraître.

Sans se troubler, le Cardinal intime au religieux l'ordre de quitter sa cellule et de venir conférer avec les mandataires de la Sainte-Union, talonnés par le peuple et pressés de lui obéir. Les pourparlers qui s'engagent déconcertent, tout d'abord, les profanes, étonnés d'apprendre que le cloître exerce sur ceux qui le choisissent un attrait invincible aux sollicitations de la gloire. Le modeste religieux, que le vulgaire se représente d'avance comme un captif aux aguets de cette enviable porte de sortie, subordonne son obéissance et son exode aux injonctions du Souverain Pontife, son seul juge. Mais si le Cardinal souscrit à cette clause, la multitude, instruite de la tournure que prennent les négociations, entre en fureur. Au lendemain d'une catastrophe qui voue Toulouse aux insultes d'un ennemi sans miséricorde, les Ligueurs ont-ils le loisir d'attendre, pendant trois semaines, la réponse, d'ailleurs forcément approbative, de Rome ? Si Frère Ange ne s'empresse pas de donner à la patrie et à la religion l'aide que Toulouse implore, le couvent, immédiatement livré aux flammes, libérera quand même le prisonnier de la Règle².

On ne raisonne pas avec un torrent : il faut qu'il vous emporte. Se départant de son intransigeance, Henri du Bouchage, après avoir pris congé de ses supérieurs

¹ Les théologiens... conclurent tous unanimement qu'il ne pouvoit pas seulement, en saine conscience, sortir de son cloître... mais mesme qu'il y estoit obligé, sous peine de péché mortel et de damnation de son âme. AUBERY, *Histoire du Cardinal de Joyeuse*, 33.

² M. HENRI BRÉMOND, dans son beau livre, *Histoire du Sentiment religieux en France* (chez Bloud et Gay) t. II (Invasion mystique) raconte cet épisode, d'après la *Vie du R. P. Ange de Joyeuse*, de Jacques Brousse et la *Toulouse Chrétienne*, du P. Apollinaire, puis ajoute (p. 149) : La haute Théologie est consultée : Daronius, Bellarmin approuvent. Ange se rendit enfin. Le lendemain, il parut vêtu de noir, en témoignage de son deuil intérieur, Mgr le cardinal, son frère l'archevêque de Toulouse, lui ayant ceint l'épée. La Chanson de Roland n'a rien de plus sublime, ni de plus beau tout ensemble que ce dernier geste. Le Turpin de 1592 a refusé de se battre, mais il est ravi de passer l'épée à son frère, le Capucin. Jamais ce frère ne lui a paru plus beau.

et de ses frères, s'achemine, — avec le peuple tout entier pour cortège, — vers la cathédrale de Saint-Etienne où l'attend une épée nue, déposée sur le grand autel. Frère Ange saisit l'arme et déclare, à genoux, qu'il **ne change d'état que pour défendre la Religion catholique en péril, et, s'il le faut, lui sacrifier sa vie.**

Le Bref, sollicité de Rome, pour autoriser Henri du Bouchage à commander les troupes de la Ligue ne franchit pas les Alpes sur les ailes du même souffle impérieux qui, le 10 septembre, a soudain jeté le peuple toulousain hors de ses demeures et Frère Ange hors de son cloître. La felouque où s'embarque le postulateur du Bref, le Dr Guillaume de Marans, tombe entre les mains des corsaires, et, au lieu de conduire le mandataire de la Sainte-Union à Rome, le fait échouer au bague d'Alger.

Ce fut seulement au mois de juin 1594 qu'un décret pontifical ratifia le fait accompli, sans toutefois déferer expressément au vœu formulé par les théologiens de la Ligue. A lire la requête de ces doctes personnages, il semblait que le Saint-Siège dût tout à la fois restituer à l'ancien soldat le droit de porter l'épée et ravir au capucin le caractère sacerdotal. Oublieux de tant de clercs, vénérés par l'Eglise, Moines, Curés, Evêques, Cardinaux, Papes même, qui manièrent l'épée contre l'infidèle, nos docteurs languedociens, jugeant le service militaire incompatible avec la profession sacerdotale, s'imaginaient que le disciple de saint François devrait sortir de la milice ecclésiastique pour entrer dans l'armée. Interprète indéfectible des lois disciplinaires, Rome redresse cette erreur. Une illustre corporation militaire, l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, accueille, à cette époque, dans ses rangs les défenseurs casqués de l'Eglise. Le Pape agrège Frère Ange à cette milice, non **comme Chevalier** ainsi que l'avaient sollicité les théologiens, mais **à titre de Prêtre**, montrant ainsi qu'aux regards de l'Eglise le ministre pacifique de ses autels peut, un jour, dégainer l'épée pour les défendre. **Prenant en considération**, — écrit le Pape Clément VIII au duc de Joyeuse, — **de très nombreux et graves motifs, nous te transférons de la Congrégation des Frères Mineurs Capucins à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et, te rangeant parmi les Prêtres de l'Hôpital¹**, nous te permettons, entre autres choses, tant que la guerre durera et que le besoin l'exigera, dans le but de défendre la Religion catholique et la Province du Languedoc, nous te permettons de revêtir l'habit court, de porter les armes, de commander les armées et d'assumer le gouvernement de la Province².

Toutes les Encyclopédies et tous les Dictionnaires accusent à l'envi Frère Ange d'avoir divorcé avec le cloître pour prendre femme et perpétuer la Maison de Joyeuse, que la mort inopinée du soldat de Villemur privait de descendance. Dupes d'une imposture propagée, d'ailleurs, par nos propres livres, les

¹ L'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem s'appelait aussi l'Ordre de l'Hôpital.

² Voici le texte latin de ce Bref adressé, le 5 mai 1595, par Clément VIII au Frère Ange, capucin, duc de Joyeuse :

Dilecte fili, salutem et apostolicam Benedictionem. Superiori auno multis et gravibus causis impulsus te a Religione Fratrum Minorum Capucinorum ad Ordinem S. Joannis Hierosolymitani transtulimus, atque ut inter Sacerdotes ejusdem Hospitalis connumerari ac solitam professionem emittere possis concessimus, indulgentes, inter alia tibi, ut, hello ac necessitate durante, Religionem catholicam ac Provinciam Occitanam defendendi causa, veste eurtâ indui, ARMA GESTARE, EXERCITUI PRÆESSE, ac ejusdem provinciæ regimen suscipere tibi liceret, quemadmodum in litteris nostris ea de re, die 9 junii anni proximi præteriti confectis, latius continetur...

Nous n'avons pu trouver le Bref du 9 juin 1594.

catholiques se sont laissé frustrer à une de leurs gloires, sans se demander si le moine-soldat trahit sa parole et si le Souverain Pontife bénit un parjure.

Devenu libre, rallié à Henri IV, résipiscent et réconcilié avec le Saint-Siège, l'ancien Frère Ange, serviteur aussi fidèle du prince catholique que, naguère, adversaire inflexible du roi huguenot, le duc de Joyeuse, aujourd'hui courtisan, comblé d'honneurs, de capitaine promu Maréchal de France, va-t-il s'attarder dans le monde qui lui fait fête et supplier Rome, si clémente à son exode, de compléter la rupture ? Ce dessein hante-t-il le grand seigneur et, pendant plusieurs années, le retient-il auprès d'un monarque naturellement plein d'indulgence pour les moines en révolte avec leur Ordre ? Quelques contemporains affectèrent de le croire. Mais, un beau jour, le second lundi du carême 1599, Joyeuse, après avoir accompagné le duc d'Epéron, à Monceaux, auprès d'Henri IV, se rend chez les capucins de la rue Saint-Honoré et n'en sort plus. Le soir même, son gendre, le duc de Montpensier, recevait une lettre qui ne surprit pas beaucoup d'ailleurs le destinataire :

... Bien qu'il ait plu à N. S. P. le Pape avoir agréable que, quittant l'habit de ma profession, je retournasse au monde pour y servir Dieu et son Eglise, néanmoins considérant, à bon escient, que l'intention de N. S. P., lorsqu'il me donna cette dispense fut sur ce que l'on luy fist connoistre que la nécessité en estoit, comme à la vérité, elle estoit lors assez importante pour l'honneur de Dieu et le bien de l'Eglise, j'ai eu crainte que, cette nécessité étant passée, qui, seule jointe à la dispense, fut suffisante de me faire sortir hors de mon cloistre, Dieu, qui ne peut être trompé, ne me châtiât fort sévèrement, si je restois plus longtemps en l'estat où j'ai vescu depuis quelques années¹.

Neuf ans plus tard, en 1608, une mort obscure terrassait Frère Ange dans une bourgade italienne, sur la route de Rome, et déchaînait aussitôt contre le soldat prêtre une campagne de persiflages et de mensonges, destinée sans doute à décourager les chrétiens qui seraient tentés, à leur tour, d'user de l'épée pour opposer à l'ennemi autre chose qu'une défensive oratoire.

VIII

Si la France, au XVII^e siècle, avait mis au service de la Réforme son génie intellectuel, sa puissance politique, ses forces militaires, c'en était fait, — dit Mgr Baudrillart, — du catholicisme en Europe. Pourquoi et comment, dans ce duel de l'hérésie et de la Religion, le catholicisme a-t-il été vainqueur et le protestantisme vaincu ? Pourquoi et comment la France est-elle demeurée catholique, alors que tant d'autres nations abandonnaient leur foi traditionnelle pour suivre les doctrines d'un novateur ? La France, répond le Recteur de l'Institut catholique, est restée catholique parce qu'elle l'a voulu. Le maintien de la vraie religion fut, chez elle, l'œuvre de la volonté nationale.

Les vicissitudes de la lutte que soutinrent, dans le Maine, les catholiques contre les huguenots, justifient cette sentence. Dans le diocèse du Mans, par exemple,

¹ AUBERY, *Histoire du Cardinal de Joyeuse*, 43.

que se passe-t-il, dès la première heure ? Au mois d'avril 1562, le peuple, trahi par ses magistrats, les voit, soudain, désavouer et flétrir le culte, les croyances, les rites qu'ils imposaient, la veille, à ses respects. Et, non seulement, lieutenant-civil, lieutenant criminel, procureur du roi, avocat du roi, répudient l'Eglise au service de laquelle ils déployaient naguère le zèle le plus jaloux, mais voici que, gardiens félon de la cité, ils en ouvrent les portes aux brigands qui battent ses murailles, — tant notre bourgeoisie frondeuse a hâte de favoriser leurs fureurs. Sous les auspices d'un triumvirat composé de Vignolles, lieutenant de police, Bouju, lieutenant criminel ; René Taron, avocat du roi, les gentilshommes des alentours, René d'Argenson, Germincourt, La Motte-Thibergeaux, René de Champagne, de Boisjourdan, les seigneurs de Lavardin, de Bazoges et de la Fuye, le capitaine de Mauny, le baron de Noyan, etc., se précipitent, avec leurs hommes, à travers les rues épouvantées, non, comme l'annonçaient les novateurs, pour prêcher le Saint-Evangile, mais pour le lacérer à coups de poignard¹. Divisés en trois colonnes, officiers et soldats se dirigent, les uns, vers la cathédrale, les autres vers l'église des Jacobins, et le reste vers le couvent des Cordeliers, où les intègres magistrats du Mans, devant la troupe, se partagent les reliquaires, les châsses, les croix d'or, légués par la piété des ancêtres, et laissent aux gentilshommes pillards les missels, les statues, les chandeliers des autels, les livres des bibliothèques, les plombs des gouttières, les cuivres des encensoirs, et le butin des tombeaux ouverts et violés.

Point de belle fête huguenote sans un feu de joie. Dans une tribune, dressée sur la plus haute tour de la ville, les dames de la magistrature et leurs belles amies, Mmes de Vignolles, Boyer, Taron, etc., assistent à l'embrasement des Cordeliers et, du bout des doigts, envoient des baisers aux incendiaires. Mais bientôt, spoliateurs et vainqueurs réclament des exercices moins innocents et des plaisirs plus néroniens. Pour achever dignement la journée, les soldats décident de supplicier quelques moines, et, pour divertir spectateurs et spectatrices, livrent les prisonniers les plus débiles à des tortures que l'historien le plus osé ne saurait, de nos jours, décrire, même en latin, sans outrager toutes les pudeurs².

Instruit, trop tard, des trames ourdies par les chefs civils du Mans, l'évêque Charles d'Angennes courut chercher un refuge au château de Touvoye, près de Ballon, chez son cousin, Pierre de Thouars, gouverneur du Mans, en l'absence du duc de Montpensier, et subit, dans cette forteresse, un assaut que les murailles, la garnison et surtout la savante tactique du prélat déjouèrent. Contrecarrés dans leurs calculs par les méfaits des huguenots, Catherine de Médicis et Charles IX adressent, le 20 et le 21 avril 1562, à Pierre de Vignolles, une lettre où ils l'invitent à poursuivre les iconoclastes et à déposer les armes. Devant cette manifestation de la volonté royale, loin de revenir à résipiscence, le fougueux lieutenant de police, après avoir fait tirer sur les messagers, libelle, le 29 avril, une épître où il raconte que l'évêque a [enrollé nombre d'hommes et fait amas de toutes sortes à armes et de munitions](#). Ce n'est pas tout : [depuis peu de jours, ajoute notre robin, le prélat à main armée, s'estant mis aux champs, accompagné, entre autres gens de bien, de tous les séditieux, comme un prevost](#)

¹ DOM PIOLIN, *Histoire de l'Eglise du Mans*, V, 437 et suivantes.

² Voir CLAUDE DE SAINTES, *Discours sur les saccagements d'églises*, Paris, 1563, folio 72, recto et verso.

de maréchaux, garni de pistoles, va, de marché en marché, avec une canaille ramassée pour prendre prisonniers tous ceux qu'il lui plaist. La canaille dont parle avec tant de mépris le magistrat infidèle, c'est le peuple croyant qui, à la voix de son évêque, sort des boutiques et des chaumières pour défendre sa foi contre les apostats, et ses autels contre les vandales. Les Huguenots se sont emparés du Mans, le 3 avril 1562 ; il ne faut pas moins de trois semaines à l'évêque pour lever une troupe et la conduire lui-même contre l'agresseur. Un arrêt, rendu en 1560, par le Parlement de Paris, autorise tous les citoyens à massacrer sur place, *in flagrante delicto*, les pillards de nos temples. Sans avoir besoin d'invoquer cet arrêt, Charles d'Angennes puise son droit dans la mission dévolue aux pontifes de protéger contre les factieux la foi générale. L'homme, — dit M. Etienne Lamy¹, — ne saurait prétendre à la liberté contre Dieu. Le droit n'appartient pas à l'individu de choisir l'erreur et de la répandre. Créateurs de la patrie, les évêques se doivent à eux-mêmes de combattre les malfaiteurs qui veulent détruire l'édifice où, depuis dix siècles, s'abritent nos pères. Mais, encore une fois, pour prendre les armes, Charles d'Angennes n'a pas lieu d'alléguer un édit de circonstance. Les Huguenots bloquent le château de Touvoye ; hommes et femmes de la faction demandent la tête du pontife. Pour sauver sa vie, Charles d'Angennes peut-il se dérober aux devoirs de sa charge ? Le prélat ne le croit pas. Dédaigneux de ses aises et désireux avant tout de s'acquitter de son ministère, il faut ou qu'il brise le cercle des calvinistes massés autour de Touvoye ou qu'il abandonne son diocèse à leurs homélies, à leurs meurtres et à leurs rapines. Charles d'Angennes se décide pour le parti le moins égoïste et le plus courageux. D'accord avec le duc d'Aumale, il va, de manoir en manoir, de logis en logis, de bordage en bordage, d'échoppe en échoppe, convoquer gentilshommes, bourgeois, laboureurs, artisans, presque tous humbles Français, non moins dépourvus d'ambition que de fortune, sans aucune ressemblance avec ces 40.000 seigneurs, riches et puissants calvinistes, enrôlés sous la bannière des grands féodaux. Rohan, Châtillon, La Rochefoucauld, La Trémoille, — qui, dès le début de la crise religieuse, se déclarèrent moins pour la Réforme que pour les spoliations qu'elle encourage et les larcins qu'elle sanctifie.

Au milieu de l'indolence générale, quelques catholiques ont vu clair dans les premiers mouvements belliqueux de la secte. A partir de 1562, d'excellents Français, devançant les Unions de la Ligue, rapprochent les fidèles autour du même drapeau et les préparent à la résistance. Mais les chefs manquent : au milieu de cette pénurie, il suffit que l'évêque du Mans donne le signal de la lutte pour que vers le prélat s'orientent des dévouements qui consternent les Huguenots, illusionnés par l'attitude, depuis trop longtemps passive, de la plupart des croyants. De même qu'au X^{IV}e siècle contre l'invasion anglaise, les paroisses se mettent en marche contre la Réforme, sous la direction du Clergé diocésain, unanime dans sa fidélité comme dans son élan. Des chanoines, des curés, encadrent les groupements ; d'autres passent des revues, inspectent les armes, travaillent aux munitions, exercent les hommes. Mais, l'entretien des combattants réclame de copieuses ressources. Le clergé se soumet à des taxes prélevées sur son nécessaire. Grâce à ces concours, l'évêque harcèle si bien les bandes séditeuses ; il engage contre elles des combats si heureux que, peu à peu, les environs de la cité épiscopale se nettoient des pillards, décontenancés par cette offensive. Les victoires de Charles d'Angennes aboutissent, le 11 juillet 1562, à la délivrance de la cité épiscopale, évacuée en toute hâte, au bout de

¹ Et. LAMY, *Les Lutttes entre l'Eglise et l'Etat*, *Revue des Deux-Mondes*, t. CXLII, 722.

trois mois d'occupation et d'orgie, par une garnison prise de panique. Suivie de toute la population des campagnes, rangée comme elle sous l'étendard épiscopal, la noblesse du Vendômois avait élu pour capitaines les principaux seigneurs du pays, Paul de Chabot, René de Bellay, Jean de Maillé, le poète Pierre de Ronsard, — Ronsard, plein d'ire contre [les reniés Français](#) qui prêchent

Un Christ empistolé tout noirci de fumée ;
Portant un morion en tête et, dans la main,
Un large coutelas, rougi de sang humain.

[Gentilhomme de courage](#), — écrit alors d'Aubigné, — gentilhomme à qui les vers n'ont pas osté l'usage de l'épée. Ronsard, aumônier du roi, prend une part active à la campagne, et, — curé d'Evailly, — purge les environs des déprédateurs qui battent l'estrade. Plus tard, lorsque les Huguenots veulent stigmatiser Charles d'Angennes, Ronsard, dans son célèbre *Discours sur les Malheurs du temps*, défend contre la calomnie la mémoire de l'évêque qu'il a vu à l'œuvre :

J'honore mon Prêlat, des autres l'outrepasse
Qui a pris d'Agénor son surnom et sa race¹.

Saint Pie V félicite Ronsard de sa conduite, et le cardinal du Perron, dans l'Oraison funèbre du poète, en 1586, se garde bien d'omettre le témoignage si flatteur, décerné par Rome au chef de la Pléiade et à l'adversaire des Huguenots.

Nombre d'échauffourées et d'arquebusades durent ensanglanter le Maine avant de le soustraire aux sacrilèges et aux exactions des sectaires. La délivrance de la ville du Mans met d'autant moins fin aux [courses](#) des Huguenots qu'une malencontreuse amnistie royale encourage leur résistance. Mais, bientôt, mieux informé, le roi nomme, le 5 septembre 1562, Charles d'Angennes gouverneur de la cité épiscopale et le prie de lever de nouvelles recrues pour [rompre et tailler les rassemblements huguenots, ainsi que je m'assure](#), — ajoute le souverain, — [que vous savez très bien faire](#). Ainsi sollicités, chanoines, chapelains et curés rivalisent d'ardeur. La garde de la porte du Château est conférée au clergé. Le 15 octobre 1562, ordre est donné au Chapitre de se trouver dans le jardin de la Forge, à l'effet de [comparoître devant Mgr l'Evêque, avec les équipements et armes convenables, cum vestibus et armis, ut oportet](#). Le 17 octobre, une messe célébrée par le chapitre, appelle les bénédictions du Ciel sur [l'Evêque et les soldats qui poursuivent les Anglais](#), envoyés par la reine Elisabeth au secours des calvinistes, et non moins acharnés que nos compatriotes protestants contre l'Eglise de France². La tradition a conservé le souvenir d'un engagement où, près de Saint- Mars-la-Bruyère et du château voisin, les catholiques, commandés par l'évêque, mirent en échec la troupe britannique. Le 8 octobre, Rohan et les bandes calvinistes n'ont pas davantage à se louer des moines de Solesmes qui, surpris par l'ennemi, arment les habitants et repoussent avec leur concours l'assaut du grand seigneur, inconsolé de sa déchéance féodale. Une lettre, adressée par Charles IX à Lancelot de Brée, sieur du Fouilloux, prouve que l'évêque a reçu du Roi la mission d'assurer, les armes à la main, l'expulsion des huguenots et la quiétude du Maine.

¹ *Œuvres complètes*. Edit Prosper Blanchemain, VII, 115.

² *Et conservationi DD. Episcopi et commilitonum ejus Britones, inimicos sacræ Ecclesiae in locis Monteforti et aliis vicinis modo agentes, armis insequentium*. DOM PIOLIN, *Hist. de l'Eglise du Mans*, V, 496.

C'est ainsi qu'à la fin du XVI^e siècle, la Monarchie, menacée d'un démembrement par l'hérésie de Calvin, conjure le fléau en renouant avec l'Episcopat le pacte militaire qui, du vn^e au x^e siècle nous avait permis de refouler l'Islam et de soumettre à notre suprématie et à notre civilisation les pirates normands.

Tant que le roi de Navarre ajourne son abjuration, la brouille entre la nation et la race royale s'exaspère. Le 9 septembre 1585, Sixte-Quint a déclaré déchu de ses droits à la couronne de France le fils de Jeanne d'Albret, [catholique relaps](#). La [bulle privatoire](#), comme on appelle cette sentence, interdit toute adhésion au prince obstiné dans l'hérésie. L'indocilité d'Henri IV aux instances du Souverain Pontife et aux conseils de ses meilleurs amis perpétue la guerre civile. Le 10 avril 1590, un des capitaines les plus fougueux de la Ligue, Lansac, décide d'enlever la ville de Mayenne aux Royaux. Comme l'expédition ne paraît pas aisée, de nombreux renforts viennent aider Lansac, jaloux de laisser le moins d'aléa possible à l'entreprise. Le gouverneur de Pontorson, Nicolas de La Moricière, sieur de Vicques, amène un fort contingent de Normands, recrutés dans les campagnes de la province où les rapines et les violences des gens de guerre, — s'il faut en croire l'historien de Thou, — arrachent à leurs travaux les paysans et les poussent, sous le nom de [Gautiers](#), contre les condottieres huguenots, dont ils font un terrible carnage. Non moins nombreuse est la troupe fournie par le curé du Ribay, prêtre ligueur qui, la bourguignotte en tête et la pique au poing, bat la campagne avec une bande de paysans armés, phalange énergique que les pillages des huguenots ont fait spontanément jaillir du sol. Groupés et commandés par un prêtre non moins inflexible au brigandage qu'à l'erreur, les paysans manceaux ont, à leur tour, compris la nécessité de se défendre eux-mêmes contre les routiers calvinistes. Malheureusement, l'affaire tourne mal pour Lansac ; les Royaux, avertis, se portent de toutes les forteresses environnantes au secours des assiégés et refoulent les ligueurs. Le curé du Ribay se fait tuer bravement à la tête de sa légion rurale¹ et, par sa mort, prive la Ligue de l'un de ses meilleurs capitaines.

Trois ans plus tard, le Maine lutte encore. C'est le 17 mars 1593 seulement, à la suite de la session des Etats Généraux, au Louvre, qu'Henri IV, obéissant aux justes sommations de nos pères, promet officiellement de se convertir. Comme, à Laval, il n'est pas encore question de ce retour, le dimanche 4 mai 1593, le sieur de la Perraudière, lieutenant de Mgr de Bois-Dauphin, gouverneur de Laval pour la Ligue, décide d'aller déloger d'Avesnières les trois milles Anglais qui campent non loin de cette paroisse, dévoués champions de l'hérésie, adversaires résolus de nos pères et de la foi ancestrale. Sans solde et sans vivres les alliés du roi de Navarre pillent, incendient, ravagent les manoirs et les fermes. Bois-Dauphin veut à tout prix châtier ces étrangers, que leur détresse financière induit à toutes les violences. Se portant vers le Port-Ringard, nos Ligueurs attaquent avec impétuosité les sujets de la reine Elisabeth et leur font si bien lâcher pied que trois cents fuyards se noient dans la Mayenne. Enchantés de ce succès, les vainqueurs sont en train de [vider bouteille](#) dans les cabarets du Port-Ringard, quand le principal détachement de l'armée anglaise, prévenu des événements, traverse la rivière et tombe à l'improviste sur les Lavallois sans vedette. La victoire de tout à l'heure se change aussitôt en déroute. Sur le champ du combat, tombent, frappés mort, de nombreux volontaires parmi lesquels Fr.

¹ LE FIZELIER, *Études et Récits sur Laval et le Bas-Maine*, 205 et suivantes.

Marchais et Jean Maingot, l'un chanoine, l'autre prêtre de Saint-Tugdual et Jean Dupont, prêtre de Saint-Vénérand, tous les trois instigateurs de la rencontre. Les autres victimes appartiennent, pour la plupart, aux classes populaires. Le narrateur de l'échauffourée nomme des lavandiers, des cardeurs de laine, des aiguilleteurs, des arquebusiers, un tambour de ville, des cabaretiers, des merciers, des carreleurs de souliers, braves gens attachés de cœur et d'âme à la foi nationale et sacrifiant gaîment leur vie pour assurer la victoire de l'Eglise et le salut de leur descendance. Longtemps Laval fit célébrer un service funèbre pour les [Martyrs de la sainte Religion](#). Héros, maintenant oubliés, qui se souvient de vos services ? Aujourd'hui, — problème troublant ! une nouvelle Ligue mancelle recruterait-elle, dans les mêmes rangs, le même effectif de volontaires ?

CHAPITRE XV

XVe SIÈCLE. - Siège de Paris

I. Paris foyer de la Ligue. - Manifeste. - Serment de mourir les armes à la main. - Premières rencontres entre les Ligueurs et les Huguenots. - Ecclésiastiques conseillers de la résistance. - Trois processions en armes. — II. Enceinte de Paris inexpugnable. - Farnèse débloque Paris. - Alerte à la Porte Saint-Jacques. - Grâce aux Jésuites armés l'escalade est conjurée. — III. Contraste entre l'endurance des Parisiens et l'attitude de leurs adversaires.

A la fin du XVII^e siècle, Paris est l'arène où rayonne avec le plus à éclat la pensée de la Ligue, où se concentrent ses forces, où se rallient ses chefs et où s'affirme avec le plus d'énergie, la volonté de dérober à toute atteinte l'héritage moral transmis et sauvegardé par les ancêtres. Princes du sang, Cardinaux, Evêques, Prêtres, Religieux, Gentilshommes, Bourgeois, Laboureurs, simples Portefaix, dans un Manifeste sublime, convoquent sous la bannière de *la Sainte-Union, tous ceux qui ont zèle à l'honneur de Dieu et de l'Eglise*, et déclarent ne vouloir poser les armes qu'après avoir raffermi les principes ébranlés par l'avènement à 'un Prince huguenot ; *dussent-ils y mourir tous de bon cœur, avec le désir d'être amoncelés dans une sépulture consacrée aux derniers Français, morts en armes, pour le service de Dieu et de leur patrie !* Ainsi, les Ligueurs parisiens, à quelque condition qu'ils appartiennent, décident de recourir à la force pour défendre les seules choses qui donnent du prix à notre frêle existence.

Ce vote n'est pas une vulgaire rodomontade. Dès le premier geste, les 250.000 habitants de la capitale acceptent les épreuves de la guerre et les privations du blocus avec un courage que n'affaibliront ni les invectives des libellistes, ni les doléances des victimes, ni les agressions de l'ennemi. Le 31 octobre 1589, Henri IV profite de l'absence de Mayenne pour *tâter les Parisiens* et mettre à l'épreuve la sincérité de leur brouille avec le fils hérétique de Jeanne d'Albret. L'éloignement du Chef ne permettra-t-il pas aux assiégés de s'affranchir de sa *tyrannie* et de laisser parler librement leurs cœurs ? Les premiers coups de feu prouvent au roi de Navarre que les Parisiens ne vont pas au combat l'épée des Guise dans les reins. En une minute, le tambour bat dans les rues ; tous les remparts se couvrent de combattants et les portes se barricadent. Au lieu d'attendre l'agresseur, Ecclésiastiques et Religieux, quittant, en toute hâte, les monastères et les églises, se dirigent, avec la milice bourgeoise, vers les faubourgs où le canon tonne. Si, dans cette première échauffourée, 900 Parisiens périssent et 400 autres tombent au pouvoir de l'ennemi, la ville elle-même n'en reste pas moins inexpugnable. C'est un succès sans profit et sans lendemain pour les Huguenots, peu fiers, d'ailleurs, de cet inutile avantage.

Plus familiarisés que nous avec les récits bibliques, les Français du temps de la Ligue, au lieu de s'abandonner aux suggestions du pessimisme obsidional, interrogent matin et soir les Livres sacrés et, quand un chapitre des Paralipomènes ou des Juges leur raconte la défaite des Amalécites ou des Philistins, la victoire d'Israël résonne, dans l'âme du lecteur, comme un coup de clairon contre la lassitude déprimante et la foi inquiète. Mais, l'appel à l'espoir c'est surtout le poème des Macchabées qui le clame dans tous ces versets épiques où l'aède sacré nous montre les prêtres d'Israël non seulement fomentant la guerre, mais la dirigeant contre un Roi hostile au culte national. Alors que la nation juive s'endormait dans une lâche torpeur, la race sacerdotale des Macchabées refusait de courber le dos sous le fouet des archers de Chaldée, et sommait les opprimés de prendre les armes : *Combattons*, leur disait-elle, *pour la liberté de nos âmes et pour le respect de nos droits. Le Seigneur lui-même brisera l'ennemi de notre race. Frères ! portez-vous sans crainte au combat et frappez !*

Exhortateurs de la résistance contre le roi huguenot, comme Israël contre Antiochus, les Ecclésiastiques réguliers et séculiers, encouragés d'ailleurs par le Nonce, le cardinal Cajetan, qui fit vendre son argenterie pour grossir le trésor de guerre, ne démentirent pas un instant leur attitude initiale, et, tant que le siège dura, donnèrent le signal de toutes les manifestations et de tous les mouvements contre l'adversaire commun. Trois processions, le 14 mai, le 30 mai et le 4 juin 1590, attestèrent solennellement devant Paris et devant la France, la responsabilité que le clergé des paroisses et les religieux des Couvents, revendiquaient dans une défensive destinée à réintégrer Dieu dans ses droits et la Dynastie dans ses devoirs.

Le 14 mai, raconte l'Estoile, Rose, l'évêque de Senlis, la pertuisane et l'arquebuse sur l'épaule, un crucifix pour enseigne et, pour drapeau, la bannière de la Sainte Vierge, marchoit en tête, suivi des ecclésiastiques qui s'avançoient par quatre. Après estoit le prier des Chartreux avec ses religieux, les quatre Ordres mendiants, les Capucins, les Minimes, entre lesquels s'intercaloient les treize cents écoliers. A l'exemple de l'Evêque de Senlis, les chefs des Ordres religieux arboroient, d'une main le crucifix, de l'autre, tantôt une hallebarde, tantôt une pertuisane ou une arquebuse. Les uns et les autres avoient leur robe retroussée et leurs capuchons rabattus sur les épaules. Plusieurs portoient des casques, des corselets ou des petrinats. Hamilton, Ecossois de nation, curé de Saint-Cosme, faisoit l'office de sergent, il rangeoit prestres et religieux, tantôt les arrêtant pour chanter des hymnes et tantost les faisoit marcher, quelquefois il les faisoit tirer de leur mousquet. Tout le monde accourut à ce spectacle nouveau qui représentait ce que les zélés appeloient *l'Eglise militante*.

Echos des bourgeois sensuels, sceptiques et couards qui, dès ce temps-là, préféraient le farniente à la lutte, les Palma Cayet et les l'Estoile ont transmis aux historiens de notre époque les fades brocards où se complaisent les partis qui trouvent toujours plus facile de persifler les Français courageux que de les suivre. Mais les mêmes chroniqueurs oublient d'ajouter que le Légat du Pape présidait la cérémonie ; que prêtres et moines allaient à Sainte-Geneviève formuler devant la châsse le vœu de défendre Paris jusqu'à l'effusion de leur sang, et que le peuple témoigna le plus profond respect à ces ecclésiastiques, prêtres et soldats, qui promirent de ne livrer ni Paris, ni le trône de France, à un prince hérétique et qui, — vertu rare ! — tinrent parole¹.

¹ L'historien calviniste Sismondi a eu le courage de protester contre les railleries de l'Estoile. *Quand on vit*, dit-il, ces mêmes moines monter aux remparts, s'exposer au feu de l'ennemi, on comprit qu'un sentiment sincère et élevé s'unissait à leurs fonctions. D'autre part, voici ce qu'écrivit le libre-penseur Henri Martin : *Sans doute, l'étrange association du bréviaire et de la hallebarde prêtait à la raillerie. Cependant, l'histoire ne doit pas oublier que, sous ces accoutrements, battaient des cœurs animés d'un noble enthousiasme, que ces moines étaient prêts à mourir dans les combats et qu'ils partagèrent, avec une constance inébranlable, les fatigues, les misères, les dangers des défenseurs de Paris.* HENRI MARTIN, *Hist. de France*, XI.

L'enceinte de Paris fut, en effet, sous la Ligue, plus inexpugnable au roi de Navarre, que, deux siècles et demi plus tard, sous le premier et sous le second Empire, aux armées étrangères. Le 15 juin 1590, Henri IV demande à ouvrir des pourparlers et se heurte à un refus. Point de paix inconditionnelle : la Ligue ne s'inclinera que devant un Roi fidèle au credo ancestral. Sur ces entrefaites, le célèbre Alexandre Farnèse, duc de Parme, envoyé par le Souverain Pontife et l'Espagne au secours de la Ligue, arrive en France, avec une armée qui renouvellera la célèbre tactique dont avait usé, deux siècles auparavant, notre roi Charles V contre le roi d'Angleterre Edouard III. Stratégiste de génie, Farnèse, sans tirer un coup de canon, triomphe d'Henri IV. Pour obliger le roi de Navarre à débloquer Paris, il suffit il Farnèse de faire opérer par ses troupes des mouvements qui livrent le prince français aux angoisses d'une attaque, perpétuellement menaçante et perpétuellement ajournée. Jamais général n'obtint de tels avantages à si peu de frais. Lagny tombé sans coup férir aux mains de Farnèse, la Seine devient libre et sa batellerie comble la capitale de vivres qui la sauve de la famine. Mais, Paris n'est pas encore délivré. Cantonné à Saint-Denis, Henri IV attend une occasion favorable pour hasarder un assaut et croit la saisir, le 10 septembre, à la faveur d'une brume qui dérobe l'armée royale aux regards des patrouilles de la Ligue et à la vigilance des coureurs de Farnèse.

Les meilleurs régiments de l'infanterie huguenote et quelques escadrons de cavalerie noble se dirigent en silence vers Montmartre, pour entreprendre, le lendemain matin, l'escalade, pendant que le gros de l'armée, au son des tambours et des trompettes, quitte avec fracas, le camp de Chelles et se replie sur la plaine de Bondy. Le roi de Navarre veut inquiéter Farnèse, le détacher de Paris et lui offrir les chances d'une bataille où Henri IV tentera la fortune d'une attaque brusquée. L'immobilité du duc de Parme déjoue malheureusement les prévisions du Prince. Cependant, l'avant-garde béarnaise, commandée par Châtillon, après avoir marché vers le sud, oblique vers l'ouest, contourne l'enceinte et, quand sonne minuit, parvient à la hauteur du faubourg Saint-Jacques. Le cliquetis des arquebuses qui s'entrechoquent et les pas des chevaux donnent l'alarme aux sentinelles. Aussitôt, cloches et tambours se mettent en branle ; une tempête de cris se déchaîne par la ville et les Ligueurs courent aux remparts, bientôt garnis de piquiers. Châtillon eut-il vent de cette alerte ? Toujours est-il que sa cavalerie et ses fantassins, faisant halte, le calme nocturne rassura bientôt notre turbulente milice et la fit rentrer peu à peu dans ses foyers ou dans ses postes. Seuls, les Jésuites et leurs écoliers, moins confiants, décident de demeurer sur la muraille, abrités derrière les créneaux, entre la porte Saint-Jacques et la porte Saint-Marcel, l'arquebuse à l'épaule et l'œil au guet. Quatre heures après minuit viennent de tinter. à l'horloge de l'église voisine quand, juste au-dessous d'eux, les veilleurs entendent un remue-ménage qui les trouble. L'obscurité profonde, où le brouillard plonge les sentinelles, ne permet de discerner ni la nature, ni l'auteur du tumulte. Les Jésuites n'hésitent pas. Un cri unanime jaillit de leurs lèvres : **Aux armes !** Pendant que les Ligueurs sortent de leurs lits, l'adversaire, sans se laisser intimider par cette agitation, étaie des échelles sur la muraille. Les premiers huguenots qui parviennent au

niveau du parapet rencontrent en face d'eux les Jésuites, armés de pertuisanes et fermement résolus à contrecarrer cette escalade. Une sorte de duel s'engage entre les Jésuites et les Huguenots qui, la dague au poing, prétendent passer outre. Obstination vaine ! Frappés à la gorge et à la tête, les antagonistes des religieux dégringolent dans le fossé, les uns sur les autres. Un assaillant s'opiniâtre encore et tâche de se dérober aux pertuisanes des Pères. Un avocat et un tabellion, accourus au tumulte, prêtent main-forte au fils de saint Ignace, en train de s'escrimer avec le huguenot, l'aident à le tuer et précipitent ensuite le cadavre au pied du rempart.

Cependant, la ville tout entière, réveillée par le tocsin, se porte, le duc de Nemours en tête, vers le faubourg Saint-Jacques et arrive juste à temps pour assister à l'échec de l'escalade et à la déconfiture des agresseurs. Décontenancés par cet insuccès, Châtillon et ses deux mille soldats détalent et rejoignent Henri IV qui décide de lever le siège et de dissoudre une armée que démoralise de plus en plus la tactique de Farnèse. Ainsi fut délivrée la capitale¹.

III

Tout l'honneur de cet exploit revient aux Parisiens et, notamment, aux [prêtres-soldats](#), instructeurs infatigables d'une milice qu'ils avaient trouvée sans cadres,

¹ Le texte qu'on vient de lire reproduit ou condense trois récits émanant, le premier de Corneio ; le deuxième de Philippe Pigafetta secrétaire du Nonce et le troisième d'un anonyme. Tous les trois figurent dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, VII, II et VI.

Voici la version de Pigafetta, dédiée à Grégoire XIV et traduite de l'italien :

10 septembre 1590. Cependant, quelques jésuites, suivis de leurs écoliers, furent les premiers qui coururent aux murailles pendant qu'on donnait l'alarme. Ils se placèrent sur le parapet, abrités derrière les créneaux entre la porte Saint-Jacques et la porte Saint-Marcel, puis, voyant qu'il n'y avait aucun garde, ils placèrent une dizaine d'entre eux en sentinelles. Pendant ce temps, ceux de la ville, n'entendant plus aucun bruit de cloche ni de tambour, crurent à une fausse alerte et rentrèrent chez eux. Mais les bons Jésuites (Dieu les inspirait, je crois) restèrent fermes à leur poste et veillèrent ainsi jusqu'à quatre heures après minuit. Ils entendirent alors du bruit dans le fossé. Mais l'obscurité était si grande, à cause d'un brouillard épais, que ne pouvant rien distinguer, ils crièrent aux armes. Malgré cela, les ennemis ne discontinuèrent pas de placer une échelle et de monter à la muraille.

Le premier qui parvint se trouva justement devant le jésuite, qui le frappa si rudement d'une vieille hallebarde qu'il la lui brisa sur la tête et le précipita en bas. Les compagnons de ce jésuite en firent autant à quelques autres assaillants. L'un de ceux-ci avait déjà atteint le haut du mur et retirait à lui son échelle pour descendre dans la ville ; il la tenait de la main gauche, la droite étant armée d'un fort coutelas, lorsque les bons Pères le pressèrent si vivement avec leur pertuisanes qu'ils lui firent lâcher son échelle et, quoi qu'il combattît courageusement et leur portât de nombreux coups, il fut à la fois frappé à la gorge et tomba dans le fossé, comme les autres. A ce bruit accoururent un avocat anglais, Guillaume Balden, et un libraire, nommé Nivelles. Aussitôt arrivés aux remparts, l'Anglais et le libraire prêtèrent d'abord main-forte aux jésuites luttant contre un ennemi qui voulait monter malgré tout et l'aiderent à tuer celui-ci et à le précipiter dans le fossé. Voir aussi V. de CHALEMBERT, *Hist. de la Ligue*, 244 et suivantes.

sans discipline, sans ressources, sans armes, et dont ils firent une troupe rivale des bandes aguerries que commandait le roi de Navarre. Vigilance, décision, bravoure, dévouement à l'intérêt général, esprit de sacrifice, l'armée de la Ligue déploya toutes les vertus que les règlements militaires exigent des soldats et des chefs qui veulent, non éterniser leurs attaques et se cramponner au sol, mais vaincre. Sous la direction des clercs guerriers, — gens des métiers, crocheteurs des halles, basochiens, princes, gentilshommes, tous avaient fait leur devoir. Le plus grand ordre, la fraternité chrétienne, la prière, la résignation à l'épreuve, l'aide mutuelle, nul excès, nul trouble, voilà Paris pendant les longs mois d'un siège où la plèbe endura toutes les tortures de la faim sans élever la voix contre ses maîtres et sans implorer la faveur d'une trêve.

La belle conduite des Parisiens et de leurs prêtres émut les plus chaleureux partisans d'Henri IV, frappés du contraste qu'offrait l'énergie des assiégés avec les défaillances de l'armée royale, si vite déconcertée par la mésaventure du 10 septembre, détalant de Chelles, par peur de la disette et du prince de Parme, puis contraignant Henri IV à fractionner ses troupes en Compagnies de guérillas, fatalement évincées de la grande guerre et désormais seulement propices aux stériles escarmouches de la chouannerie. On n'a pu voir sans indignation, dit de Thou, tant de braves gens, la fleur de la noblesse française, décamper, quatre jours après l'arrivée du prince de Parme devant Chelles, dans la crainte d'y être affamés, tandis qu'on venait d'être témoin de la constance de tant de misérables, vils restes de la lie du peuple, de portefaix, d'artisans, de goujats, de femmes même qui, réduits à la nécessité la plus affreuse, avaient soutenu avec fermeté un siège de six mois, sans se plaindre¹.

Dans son récit du siège, l'Italien Pigafetta, secrétaire du cardinal Cajetan, après avoir narré tous les incidents dont il fut témoin, recherche dans les dernières pages, quelles causes rendirent Paris intangible, et voici comment il conclut : Paris dut son salut, d'abord à l'habileté militaire du duc de Nemours, ensuite aux secours du cardinal légat Henrico Caetano et aux aumônes de l'ambassadeur d'Espagne, de l'Evêque de Paris et de beaucoup d'autres personnages ; enfin à la vigilance, au dévouement des Jésuites qui, pendant la nuit du 10 septembre 1590, non seulement n'abandonnèrent pas les murailles, mais donnèrent l'alarme et combattirent avec courage.

¹ DE THOU, *Hist.*, X, 192. Voici ce qu'on peut lire aussi dans les *Quatre excellents discours de l'Etat de la France*, par le protestant Michel Hurault : Mais faut-il avouer que notre impatience, notre humeur légère nous a fait recevoir devant Paris un grand et notable affront ? Que des misérables coquins, des crocheteurs, des artisans, des femmes, ayant demeuré six mois assiégés, sans jeter un mauvais cri, jamais fait semblant d'avoir peur et que tant de gentilshommes de marque, tant de gens d'honneur ayant eu peur d'avoir faim au quatrième jour où ils furent campés à Chelles devant l'Espagnol ? Français nos pères eussent porté un an le bras en écharpe, eussent fait vœu de jeûner toute leur vie pour avoir l'honneur de se trouver à un aussi beau jour, et vous, pour un peu de nécessité, n'avez vous point eu honte d'avoir quasi vendu votre réputation à ces manans ?

CHAPITRE XVI

XVI^e SIÈCLE. - La République chrétienne supplantée par le Régime moderne

I. Aux Croisades contre l'infidèle succèdent les luttes fratricides inspirées par la Réforme. - L'Espagne envahit le Nord de la France et assiège Saint-Quentin. - Chanoines, religieux, curés se battent contre l'envahisseur. - Sur cent Dominicains, il en survit quatre. — II. Election de Sixte-Quint, pape justicier et guerrier. - Je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée ! - Expéditions militaires contre les malandrins. - Veut faire des Etats pontificaux le camp retranché d'une Armée de Justice. — III. Le Pape Grégoire XIV fournit la Ligue de subsides et de troupes.

Dans les instructions laissées par Charles-Quint à Philippe II (1548), l'Empereur recommande à son fils de maintenir l'orthodoxie, de conserver la paix, d'entretenir d'amicales relations avec le Pape, les Italiens, les Anglais, les États allemands, les Suisses, et n'excepte de ses sollicitudes et de ses concerts que le roi de France, Henri II, trop fidèle héritier, — dit Charles-Quint —, de la politique paternelle. Défiance néfaste qui, demain, va lancer une fois de plus l'une contre l'autre deux nations, également ambitieuses d'une hégémonie, que seul, doit exercer le Souverain Pontife. Malheureusement, à la faveur de l'esprit nouveau soufflé par la Réforme, les Gouvernements catholiques, au lieu d'obéir à Rome qui leur enjoint de ne tirer l'épée que contre l'infidèle, se disputent, les armes à la main, la maîtrise de l'Europe, sans songer que ces conflits non seulement les affaiblissent, mais favorisent l'ascension des puissances protestantes à l'affût de notre suprématie et de notre patrimoine. Triste temps, hélas ! où à la lutte pour l'extension du royaume de Dieu succèdent les guerres fratricides : guerres de conquêtes, guerres de races, guerres de haines, guerres de représailles ! A la suite de quels litiges particuliers les troupes de Philippe II, commandée par un chef hors ligne, le duc Philibert de Savoie, envahirent-elles le nord de la France et vinrent-elles mettre le siège devant Saint-Quentin ? Il serait aussi pénible de le rechercher que fastidieux de le dire. Dans les brumeux lointains des âges s'abolissent les griefs immédiats des belligérants, — comme dans le crépuscule s'effacent les moissons, les arbres, les parterres, qui nous offraient, il n'y a qu'un instant, leurs lumineuses et précises perspectives.

A l'époque où les Espagnols investirent Saint-Quentin, la ville, située en amphithéâtre sur la rive droite de la Somme, et prolongée sur la rive gauche par le faubourg d'Isle, s'entoure de remparts qui dominent, au nord-est et au sud-ouest, des hauteurs qui plongent sur ses rues et sur ses places. En amont et en aval, la rivière, bordée d'étangs marécageux, se divise en plusieurs bras que l'ennemi devra franchir pour enlever la place au gouverneur, le capitaine du Breil, brave gentilhomme breton, détenteur de quinze pièces d'artillerie et chef de quatre-vingts soldats à peine. Pendant la nuit du 2 au 3 août 1559, Coligny tente d'ajouter, il est vrai, à cette poignée de défenseurs, trois cents fantassins et six cents cavaliers. Malheureusement, dès le premier jour, l'Espagnol chasse Coligny du faubourg d'Isle et nous réduit à ne compter que sur le secours de l'armée en marche vers Saint-Quentin. Mais quelle tête dirige ce corps, appelé à un si décisif rôle ? Le connétable de Montmorency, officier plein de bravoure, qu'annule, hélas ! un tacticien dépourvu de résolution et de prévoyance. Le 9 août, pendant que le Connétable, établi au sud de Saint-Quentin, à cheval sur le village d'Essigny-le-Grand, essaie de passer la Somme pour faire pénétrer des renforts dans la ville, le duc de Savoie enjambe à la hâte la rivière, et lance ses troupes sur l'armée royale, éparpillée et tâtonnante. S'apercevant qu'il est enveloppé, le connétable fait demi-tour et veut battre en retraite : trop tard ! Le comte d'Egmont l'attaque d'un côté, Ernest de Brunswick de l'autre, Mansfeld par derrière, et, pour comble de disgrâce, une compagnie de cheval-légers anglais, au service de la France, rejoint tout entière l'ennemi. Dès lors, la bataille se transforme en désastre. Trois mille morts, quatre à cinq mille blessés, six mille prisonniers, parmi lesquels Montmorency lui-même, le duc de Longue ville, et le

maréchal de Saint-André, dénoncent l'impéritie du connétable, font honneur au coup d'œil de Philibert et laissent prévoir l'inévitable catastrophe.

La ville tient dix-sept jours encore. Pour prolonger la lutte, Coligny expulse six cents bouches inutiles, sans remplacer les combattants disparus par des troupes fraîches. Cependant, les maisons démolies sous les boulets s'écroulent ; les remparts troués ouvrent à l'assaillant onze brèches qui, malgré les sacs de terre et les balles de laine dont l'assiégé les obstrue, s'élargissent d'heure en heure. Une rafale de projectiles s'abat sur tous les quartiers et ne réussit ni à faire taire le guetteur du beffroi, qui agite éperdument une cloche aux tintements lugubres, ni à couvrir la voix des citoyens qui crient : [Aux armes !](#)

Avant même l'appel du capitaine du Breil, le Clergé de Saint-Quentin, dans un magnifique élan, a réclamé et obtenu la première place parmi les volontaires rangés autour du gouverneur. Collégiales, couvents, presbytères, se vident instantanément de leurs hôtes, impatients d'endosser le harnais de guerre et de brandir la pique ou l'arquebuse. Les nouveaux soldats manquent d'expérience ? Elle vient avec les combats. Chanoines, Moines, Curés, Vicaires apportent, dans la lutte, avec la cohésion et la discipline, la force de leur passé et le prestige de leur profession. A la fois soldats de la France et soldats de l'Eglise, ils évoquent avec fierté les jours les plus glorieux de nos annales, où contre l'étranger les deux Puissances militaient et triomphaient ensemble. Nombre de religieux et d'ecclésiastiques paient de leur existence le dévouement et l'héroïsme que fortifie en eux la foi. Parmi les chanoines, Jean de Flavigny, Jehan de Ville, Roland le Comte, trouvent une mort glorieuse derrière les brèches, à l'affût de l'envahisseur. De cent Dominicains que l'amour de la patrie jette dans la mêlée, il en reste à peine quatre, que le fer de l'ennemi n'ait pas couchés sur le sol. L'assaut général triomphe difficilement de cette belle résistance. Religieux, prêtres et citoyens se battent toujours alors que les soldats espagnols commencent à piller la cité forcée. Le dernier coup de canon tiré, les moines et les ecclésiastiques indemnes vont peupler les prisons du vainqueur, tandis que ce qui survit des 8.000 bourgeois, après avoir couvert les chemins de ses groupes affamés, va dire au Roi de France que le Clergé et le Peuple de Saint-Quentin, même vaincus, ont fait rétrograder l'Espagnol et sauvé de l'invasion la capitale¹.

II

Lorsque Rome, envahie par les bandes de Prosper Colonna, et pleine de rumeurs sinistres, vit s'ouvrir au Vatican le Conclave d'où devait sortir le successeur du Pape débonnaire qui n'avait pas su la protéger contre la guerre civile, ni l'aristocratie, ni le peuple, ni le clergé ne soupçonnèrent qu'un entraînement aussi soudain qu'irrésistible ferait monter sur le trône pontifical le cardinal Montalte, pauvre moine, étranger à toutes les factions et rebelle à toutes les brigues, pas plus Espagnol que Français et pas plus Italien qu'Allemand, avant tout [homme d'Eglise, affamé de justice](#).

¹ *La guerre de 1557 en Picardie. — Bataille de Saint-Laurent. — Siège de Saint-Quentin.* par Emm. Lemaire, H. Courteault, Elie Fleury, Ed. Theillier, Ed. Eude, etc. (Exposés et documents). Soc. Académ. de Saint-Quentin, 1896. GOMART, *Siège de Saint-Quentin*, 1859.

Je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée ! déclare, dès le lendemain de son élection, le fier Pontife, la tête haute, le visage ardent, aux magistrats épouvantés d'apprendre du Pape lui-même qu'ils répondront désormais, sur leurs têtes, de tous les crimes que la justice ne réussira pas à découvrir ou qu'elle refusera de réprimer. Au lieu des grâces que distribuent les nouveaux Souverains, comme don de joyeux avènement, notre Pape-Guerrier enjoint d'exécuter tous les sicaires ; — et, le jour où le cortège du Couronnement déploie son faste à travers les rues de Rome, le pont Saint-Ange, sur l'ordre de Sixte-Quint (1585-1590), se hérissé de gibets et— pendant que jouent les musiques, les chants triomphaux de Palestrina ne réussissent pas à couvrir de leurs mélodies les plaintes des bandits râlant au bout du chanvre justicier.

Vingt mille malandrins tenaient la campagne dans les Etats du Saint-Siège, et les populations rurales, courbées sous la dictature du crime, se faisaient les complices des brigands pour ne pas en devenir les victimes. Point de trêve avec le désordre, déclare le Souverain Pontife. Des cardinaux sont envoyés avec des troupes contre les condottieri que la clémence du précédent Pape se flatta de désarmer et qu'elle ne fit qu'enhardir. Sous Grégoire XIII, Piccolomini, le sanguinaire podestat des Romagnes et des Marches, avait tenu tête aux soldats lancés à sa poursuite. Sous Sixte-Quint, un bargel, porteur de la volonté pontificale, délivre le pays de ce vautour et de son repaire. Confondus avec d'obscurs factieux, les Orsini, les Malatosta, et d'autres patriciens, non moins illustres, meurent de main de justice, sous les yeux d'un peuple qui commençait à croire à l'impunité des grands. La différence du glaive à la corde respecte, chez les outlaws de bonne maison, le seul privilège que consente à reconnaître l'inflexible vengeur du Décalogue violé. Les exécuteurs des sentences pontificales ne s'effrayent pas moins que les coupables de ces rigueurs ; mais, si, les premiers, investis d'une sécurité inconnue, se reprennent à croire à l'efficacité des lois, les autres, témoins des supplices qui frappent leurs émules, cessent de mesurer l'impunité à l'audace. Désormais, il n'y a plus de nuit assez épaisse pour cacher les attentats ; plus de famille assez puissante pour en arrêter les recherches ; plus de prescription assez longue pour tranquilliser les coupables. Un jour arrive, enfin, où, dans un dialogue humoristique, Pasquin, interprète du sentiment populaire, annonce à Marforio que l'apôtre qui, jadis, coupa l'oreille de Malchus, vient de franchir la frontière pour échapper à la potence. Sixte-Quint a, décidément, dompté les forces de l'abîme.

Mais, après avoir exterminé dans l'Etat pontifical, **le monstre à l'aile onglée et aux sept gueules de flammes**, Sixte-Quint ne croit pas que la destruction de cette hydre soit l'unique objectif de sa tâche. Dans l'Europe de la fin du XVI^e siècle, bouillonnent toutes les convoitises et toutes les haines, soufflent tous les vents et flamboient tous les éclairs. Angleterre, Espagne, France, sous prétexte de se partager des provinces, se disputent l'empire du monde. Spectateur douloureux de ces conflits, Sixte-Quint prévoit que les rivalités des Puissances, en livrant l'Europe à tous les démons de la guerre, précipiteront l'homme dans l'Erèbe, ensanglanteront le ciel lui-même et feront rentrer la terre dans le chaos natal. Déjà, les grondements précurseurs du cyclone remplissent ses oreilles ; comment, lui, le Veilleur de la Chrétienté, conjurera-t-il la tempête ? En forgeant une force qui terrassera le mal. Eh l bien, cette force, ce sera l'Etat pontifical, devenu l'Acropole militaire de l'Europe catholique, le camp retranché d'une nouvelle Chevalerie chrétienne ; un donjon de justice où, nuit et jour, montera la garde une Milice toujours prête à défendre, les armes à la main, le croyant contre le mécréant, l'opprimé contre l'oppresser.

Dans un Mémoire destiné à son neveu, le jeune Montalte, Sixte-Quint trace le schéma des devoirs qu'impose au Souverain Pontife l'anarchie de l'Europe : Protéger le peuple chrétien contre l'infidèle et le barbare ; délivrer les opprimés ; juger les princes et arbitrer leurs litiges ; transférer, s'il le faut, l'Empire d'une nation à l'autre ; maintenir la paix ; rétablir la concorde ; faire déposer les armes, changer les formes de gouvernement, observer la justice, châtier les impies, tenir en respect les scélérats, etc.

Quelque ardues que soient ces entreprises, — conclut Sixte-Quint — l'âme les considère sans trouble, et le Souverain Pontife, conscient de la puissance dont Dieu l'a nanti, a le droit d'affronter sa tâche avec la certitude de la victoire. Une mort imprévue frustra l'Europe de l'institution qui l'aurait sauvée, et rejeta les peuples dans la géhenne sanglante où, faute de l'arbitre armé entrevu par Sixte-Quint, la discorde éternise ses destructions et ses supplices¹.

III

Dès le 17 décembre 1590, le duc de Mayenne avait imploré l'assistance militaire du Saint-Siège contre la Réforme et contre Henri IV. Les catholiques français versaient leur sang pour l'Eglise Romaine. L'Eglise Romaine pouvait-elle se désintéresser de cette lutte et de ces sacrifices ? Les instances du cadet des Guise aboutissent, tout d'abord, à l'ouverture d'un important crédit en faveur de la milice parisienne. Le 15 janvier 1591, après avoir alloué à la garnison de la capitale un subside mensuel de 15.000 écus d'or, Grégoire XIV (1590-1591) décide, le 8 février suivant, d'adjoindre à nos Ligueurs un important contingent de troupes pontificales. Quelques jours plus tard, muni d'une lettre du Souverain Pontife aux landmanns des Sept Cantons catholiques, *défenseurs-nés des libertés de l'Eglise*, le cardinal Piccolomini va, dans le Pays des Grisons et dans le Valais, recruter les forces nécessaires. *Les Suisses*, — écrit Grégoire XIV dans sa missive, — *sont les hommes les plus capables de supporter les fatigues et les plus persévérants dans le devoir*. Le Chef de la phalange romaine, le duc de Montemarçiano, ne sait pas malheureusement donner à son armée l'emploi qu'en attend la Ligue et qu'espère Grégoire XIV. Au début de la campagne, embusqué dans le duché de Bar, le stratège pontifical, par ses marches et contre-marches, dépiste si bien, il est vrai, le roi de Navarre, que celui-ci, délaissant les opérations qu'il poursuit en Normandie, doit se résoudre à prendre le chemin de la Lorraine pour y chercher son insaisissable adversaire. Mais il était écrit que le roi de France ne se mesurerait pas plus avec le duc de Montemarçiano, qu'avec Alexandre Farnèse. Délabrés, usés par des évolutions sans gloire, les Suisses ne tardent pas, en effet, à jalonner de malades et de morts les campagnes de la Vôèvre et de l'Argonne, saignées à blanc par une armée sans argent et sans vivres. A bout de ressources et pestant contre une guerre où, sous le souffle du typhus, les habitants fondent comme les soldats, — quand, le 4 décembre 1591, le duc de Montemarçiano licencie la phalange pontificale, — les Lorrains voient défiler, le long des chemins, moins une troupe de soldats qu'un convoi de

¹ V. BARON DE HÜBNER, *Hist. de Sixte-Quint*, 2 vol. — SEGRETAIN, *Sixte-Quint et la Ligue*.

fantômes. Mais est-ce la faute du Souverain Pontife si la Ligue n'a pas trouvé dans l'armée romaine une efficace auxiliaire contre la coalition huguenote¹ ?

¹ HENRI DE LESPINOIS, *La Ligue et les Papes*, p. 464 et suivantes.

CHAPITRE XVII

XVII^e SIÈCLE. - Protestants et Révoltés

I. Discussion qui s'élève en 1614 devant les Etats Généraux sur le droit conféré par l'Eglise de prendre les armes. - Opposition des Gallicans et des Huguenots. - Discours du Cardinal du Perron. — II. Les Princes mécontents. - Condé veut imposer un maire suspect à Poitiers. - Résistance armée de l'Evêque, Mgr de la Roche-Posay. - Sur son ordre, l'un des grands vicaires écrit l'apologie des prélats guerriers. - Eloges décernés à son prédécesseur par le cardinal Pie. — III. Une bande armée de Hollandais, voulant s'emparer de Macao, les Jésuites organisent la défense de cette ville, appellent les habitants aux armes, engagent un combat contre les envahisseurs dont les uns sont tués et les autres mis en fuite. — IV. Emeute de 7 à 8.000 paysans du Rouergue contre le gouverneur de la province, assiégé dans Villefranche. - Mgr de Noailles, Evêque de Saint-Flour, se porte à son secours, avec 400 cavaliers, le délivre et disperse l'émeute.

La Ligue avait mis en face l'une de l'autre deux puissances, l'Eglise et l'Etat : l'Eglise, tutrice des peuples contre l'arbitraire politique et l'infidélité religieuse des Rois ; l'Etat champion de l'omnipotence laïque et contempteur du magistère moral de Rome. Dans cette lutte, grâce à la générosité des catholiques français qui donnèrent à la vérité le témoignage de leur sang, l'Eglise remporta la victoire. Avant de s'asseoir sur le trône de Clovis, le roi de Navarre dut, devant le corps épiscopal, abjurer, dans la basilique de Saint-Denys, l'erreur qu'il avait défendue, les armes à la main, sur les champs de bataille de Coutras, d'Arqués et d'Ivry.

Si Henri IV accepta sans réserve toutes les conséquences de sa rétractation, l'habileté juridique et chicanière des légistes essaya bientôt d'annuler le loyal assentiment du monarque aux principes qu'avait fait triompher la Ligue. Deux ans après la mort d'Henri IV, lors de la convocation des Etats Généraux, au mois de décembre 1614, les jurisconsultes du Tiers, voulant prendre une revanche de leur défaite, essaient de faire adopter, comme loi fondamentale du Royaume, [la souveraineté absolue des Princes](#).

[Le roi de France ne relève que de Dieu seul, et tout Français qui n'adhère pas à cette maxime doit être tenu pour ennemi juré de la Couronne et considéré comme criminel de lèse-majesté.](#) Ainsi ratiocinent nos Gallicans, magistrats frondeurs, qui, sous le masque d'un culte passionné pour [la personne sacrée du Prince](#), veulent ruiner la conception même de l'Etat chrétien, interdire désormais aux catholiques toute prise d'armes contre un roi parjure, enfin autoriser, demain peut-être, un Henri VIII français à changer le culte de la nation pour changer de femme. Six mois auparavant, le Parlement de Paris avait fait brûler, par la main du bourreau, les écrits de Suarez et de Bellarmin contre la déification du Prince et l'infaillibilité de la Raison d'Etat. A cette cérémonie nos Gallicans veulent maintenant donner la sanction d'une [Loi fondamentale](#). Les conspirateurs s'imaginent que la minorité d'un Roi de quatorze ans secondera leur complot et qu'ils pourront, à la faveur d'une Régence, bouleverser la constitution du Royaume. Devant ce péril, un Prince de l'Eglise, le cardinal Du Perron, l'ami personnel d'Henri IV, se rend à la Chambre du Tiers, demande la parole et prononce un discours qu'irradie toutes les clartés de la philosophie et de l'histoire. Appelant à sa barre les Pères de l'Eglise, les canonistes, les historiens, l'orateur proclame que [les chrétiens, opprimés par des Chefs infidèles, ont le droit de défendre, les armes à la main, leurs traditions et leur foi. La foi n'est-elle pas un bien supérieur à tous les biens temporels ?](#)

Quand un souverain, rebelle aux serments de son sacre, renie le *Credo* de ses Pères, l'Eglise dépouille l'Etat infidèle d'une puissance dont le Prince se sert contre le salut des âmes et la foi du Royaume. L'arrêt pontifical délie, par là même, les sujets d'une obéissance devenue un péril pour l'Eglise, une menace pour la foi et une source de trouble pour l'Etat. [Si les chrétiens sont contraints, conclut Du Perron, à défendre leur religion et leur vie contre les princes hérétiques ou apostats, les lois politiques chrétiennes leur permettent tout ce qui est permis par les lois militaires et par le droit des gens : à savoir, la guerre](#)

ouverte¹. Ce discours suscite contre l'orateur une explosion de pamphlets qui, grâce à Dieu, n'impressionnent pas l'arbitre souverain de la nation française. La motion révolutionnaire des légistes ne peut s'inscrire parmi les lois de la Monarchie sans la signature royale. Gardienne des traditions capétiennes, la Reine Marie de Médicis oppose son veto à l'erreur, sans se préoccuper des cris que poussent les précurseurs de la Constituante. Cette victoire préserve momentanément d'une injurieuse atteinte la Charte du Royaume, le magistère suprême du Pape, le droit des catholiques, et enfin la mémoire des Ligueurs, prêtres et fidèles, qui, forts de l'autorisation pontificale, affrontèrent les hasards de la guerre civile pour sauver la foi de leurs pères².

II

Mais, ni les parlementaires, ni les huguenots, secrets et véritables instigateurs du projet de loi combattu par le clergé, ne sont de ces contradicteurs que désarme une sentence souveraine. Bien avant la convocation des Etats Généraux, tout ce qui peut assurer, dans la Monarchie française, la prédominance des principes catholiques et le maintien des traditions de Reims excite les défiances des parlementaires et l'animosité des protestants. C'est ainsi que le projet de mariage entre Louis XIII et Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne, jette le prince de Condé hors d'une Cour où, dit-il, le rapprochement avec l'Espagne comporte l'adoption de ses maximes, à savoir la domination d'un seul culte et l'ostracisme de la Réforme. Puérile accusation qui sert de prétexte aux nouvelles cabales des huguenots, plus que jamais avides de démembrer la France pour s'y tailler des fiefs où, comme dans le Béarn de Jeanne d'Albret, Calvin seul régente les consciences. Heureusement, l'Eglise veille sur la patrie et déjoue les intrigues républicaines d'une aristocratie intoxiquée par les légistes.

Dans l'Ouest, si Condé compte parmi ses partisans les plus résolus le gouverneur du Poitou, le duc de Rouannais — Jules Gouffier — la ville de Poitiers échappe à l'influence du prince. Au mois de juillet 1614, les élections municipales approchent, et Mgr de Chasteignier de La Roche-Posay, tout dévoué à la Reine, s'efforce d'épargner à la ville la suprématie d'un maire favorable à Condé et au schisme. Avant le scrutin, une rixe entre les partis a tourné contre les protestants et mis à mal le principal agent de la cabale. A cette nouvelle, Condé, alors au château des Aubiers, près Bressuire, chez Henri de Rohan, accourt avec le dessein d'imposer aux Poitevins son autorité et son candidat. Mais, voici que, contre toute attente, une population, non moins hostile aux surnois amis de la Réforme qu'à l'hérésie elle-même, se range avec enthousiasme derrière un Chef spirituel qui ne veut pas davantage trahir le devoir national. Se souvenant du rôle exercé jadis par les Pontifes de l'ère carlovingienne, Mgr de la Roche-Posay revêt l'habit militaire, ceint l'épée, invite la bourgeoisie à fermer les portes, à

¹ Dans son Encyclique *Libertas*, du 20 juin 1888, Léon XIII ne parle pas autrement que le cardinal Du Perron : **Quand un peuple, dit-il, est sous le coup de la menace d'une domination qui tient la société sous la pression d'une violence injuste, ou prive l'Eglise de la liberté légitime, il lui est permis de chercher une autre organisation politique, sous laquelle il lui soit possible d'agir avec liberté.**

² Le Pape Paul V envoya un Bref de félicitations au cardinal Du Perron et un autre Bref au clergé et à la noblesse.

barricader les rues, enfin à monter la garde sur les remparts garnis d'artillerie. Quand Condé arrive, accompagné d'une escorte de gentilshommes, et demande qu'on le laisse entrer avec ses amis, une bordée d'invectives et de railleries accueille le prince et persifle son cortège. Le gouverneur veut intervenir. On le hue et on le chasse. Stupéfait d'une telle **effronterie**, notre frondeur écrit à la Reine pour exiger une réparation immédiate, puis, impatient de représailles, enjoint à la noblesse locale de sortir de ses manoirs pour rançonner, sous ses ordres, la campagne. Avec les deux cents gentilshommes qui se présentent, le prince ne peut songer à prendre Poitiers, mais c'est assez pour ravager les villages d'alentour, besogne tout à fait à la portée de la cavalerie huguenote.

Cette équipée émeut la Cour. Sur les conseils de son entourage, Marie de Médicis, en compagnie du jeune roi, et précédée de plusieurs corps de troupe, prend le chemin du Poitou, après avoir donné au duc de Mayenne la mission de notifier à la ville les ordres d'une Régente, sans indulgence contre l'erreur, mais sans énergie aussi, contre les sectaires. Les temps héroïques sont, en effet, clos. Marie de Médicis faiblit devant le prince factieux qui veut imposer à Poitiers un maire protestant pour y perpétuer les dissensions et blâme l'évêque guerrier, qui doit adresser des excuses publiques au prince contre lequel il a défendu les droits du Royaume et de l'Eglise. Le grand seigneur protestant n'a que l'ennui de licencier des bandes momentanément sans emploi, mais qui serviront plus tard la même cause¹.

Si l'attitude belliqueuse de l'évêque de Poitiers contre les ennemis de l'Etat lui concilie la sympathie de la multitude, elle inquiète, en revanche, les patriciens calvinistes, que hante le souvenir du riche butin prélevé, à la même époque, par les princes teutons sur les richesses épiscopales et qui, friands des mêmes victoires, se sont tout à coup trouvés en face d'un pontife peu enclin à se laisser dévaliser. Le lendemain, un des grands vicaires de Mgr de la Roche-Posay écrit, sous la dictée de l'évêque, un livre, où les autorités les plus hautes, la Bible, les Pères, les docteurs, les historiens, viennent tour à tour légitimer l'intervention militaire des prélats. Un vocabulaire peu lisible dessert la thèse irréfutable².

De nos jours, le cardinal Pie, passant en revue, dans un Mandement, ses principaux prédécesseurs, n'hésite pas à féliciter La Roche-Posay **d'avoir repris, avec honneur, durant les agitations de la Fronde, l'ancien rôle des Pontifes défenseurs de la cité**³. Hommage très remarquable, décerné par l'Evêque le plus romain du XIXe siècle, à un Evêque que les frondeurs du XVIIe siècle avaient contraint à prendre les armes pour se défendre contre leurs convoitises.

¹ Duc D'AUMALE, *Histoire des Princes de Condé*, III, 29, 31, 49.

² *Apologie pour Messire Henry de Chasteigner de la Roche-Posay, évêque de Poitiers, contre ceux qui disent qu'ils n'est pas permis aux ecclésiastiques d'avoir recours aux armes en cas de nécessité* M. DC. XV. Sur la feuille de garde sont écrits ces mots : **Ce livre est de M l'abbé de Saint-Cyran ; on le nomme l'Alcoran de M. de Poitiers.**

³ CARDINAL PIE, *Œuvres complètes*, II, 558.

III

Au XVII^e siècle, l'Eglise ayant achevé de former l'Europe, son apostolat, ambitieux de nouvelles conquêtes, franchit la mer et attaque la Chine. La méfiance chinoise n'ouvre alors aux étrangers que le port de Macao ; la folie de la Croix y amène quelques missionnaires, désireux d'enseigner à quatre cents millions d'Asiatiques les préceptes de l'Évangile. Avant d'envahir les provinces et de gagner la capitale, les Jésuites ont décidé d'étudier les mœurs, la littérature, la philosophie de la race qu'ils veulent évangéliser, et c'est sous les auspices de la Monarchie portugaise que leur collègue prépare l'œuvre qui doit, trois siècles plus tard, soumettre 1.200.000 mille Chinois à la loi du Christ.

Or, voici que, au mois de juin 1623, un puissant groupe de marchands hollandais, délégués par leur gouvernement, tente de contrecarrer cet apostolat, en ravissant aux Portugais leur port, et en remplaçant une pacifique colonie de fonctionnaires par un repaire de mercantis, plus soucieux de rançonner les indigènes que de les convertir. Comment Macao échappa-t-il à cette mainmise ? Un récit contemporain nous fait connaître le courageux parti que prirent les Pères en présence d'une attaque qui menaçait les Chinois du pillage, le collègue de la destruction et les Jésuites de l'exil.

Au mois de juin 1623, dit le narrateur, [les Hollandais vinrent à Macao avec quatre navires et s'arrêtèrent là quinze jours avec leurs compagnons au nombre de plusieurs centaines](#). Le supérieur du collège, le Père Bruno, flaira-t-il les décisions belliqueuses des nouveaux venus ? Leur allure et leurs propos inquiétèrent sans doute son patriotisme. Pendant que le gouverneur, plein de confiance, oppose de spirituelles railleries aux soupçons du religieux, celui-ci se met en garde contre une surprise. Situé sur la montagne qui domine la ville, le collège a l'air d'une forteresse inexpugnable. Mais, que vaut une bastille sans artillerie et sans soldats ? Quatre canons démontés gisent sur les remparts en ruines. Le père Bruno obtient du gouverneur la permission de transporter ces pièces inutiles au collège, d'avance perdu sans elles.

Le 24 juin, coup de théâtre ! Nos trafiquants hollandais quittent leurs vaisseaux et s'avancent, en armes, vers la ville, avec d'autant plus d'assurance que, d'après les rapports des Portugais prisonniers, la cité, dépourvue d'artillerie, ne peut se défendre contre une attaque soudaine.

Le gouverneur envoie soixante hommes à la rencontre des Hollandais qui les dispersent dès le premier choc. Cette facile victoire enhardit les agresseurs et leur fait fermer les yeux sur l'embuscade qui les guette. En même temps que les bouches à feu, installées sur les navires, font rage, les Hollandais, enseignes déployées, fifres et tambours sonnants, défilent à travers les rues comme à la parade, quand, tout à coup, un boulet déchire l'air et tombe au milieu de la troupe déjà triomphante. Le projectile ne fait [qu'esbouler la terre](#). Mais bientôt, à ce premier obus en succède un deuxième qui couche sur le sol trois Hollandais, puis un troisième, plus meurtrier encore. Déconcertés par ces décharges, absolument inattendues, les envahisseurs lèvent les yeux et découvrent, sur la montagne, devant le collège, les Jésuites et leurs auxiliaires, soit une centaine d'hommes, pourvus de canons, maîtres des hauteurs et paraissant résolu à profiter de ce double avantage pour anéantir les étrangers qui trament leur perte.

L'expédition est, dès lors, condamnée et Macao sauvé. La fuite s'offre à nos aventuriers comme leur seule ressource. Mais, pendant que les plus hardis délibèrent, l'intrépide P. Bruno, laissant les artilleurs du collège continuer le feu, descend dans la ville, bat le tambour, appelle les habitants aux armes, puis, après avoir rassemblé un certain nombre de volontaires, les conduit, la rondache au bras et l'épée à la main, vers l'ennemi, de plus en plus confondu par tant de vigueur, et sans résistance contre cette double offensive. Cinq cents Hollandais réussissent à se sauver, mais quatre cents succombent et le reste est pris. Gagnée par les Jésuites, cette victoire du 24 juin 1623 préserve la colonie portugaise d'un nouveau coup de main et permet aux missionnaires de se former en paix à la stratégie qui fera pénétrer dans un empire de quatre cents millions d'hommes la lumière sans laquelle le monde n'est que ténèbres¹.

IV

La guerre a l'avantage d'empêcher la stagnation des peuples. Victime de la paix, l'homme s'immobilise dans ses habitudes, se fige dans ses routines, obéit à la loi du moindre effort. Au milieu de cette torpeur, une agression injuste oblige-t-elle le peuple le plus calme à tirer l'épée ? Pour conjurer le péril, le voilà forcé de faire feu de toutes ses batteries, de déployer toutes les ressources de son esprit, de tendre tous les ressorts de sa volonté. La paix rétablie, les canons rentrés dans les arsenaux, les peuples réintégreraient volontiers les anciennes ornières si les gouvernements, pour acquitter leurs dettes et réparer leurs ruines, ne se trouvaient obligés de saigner à blanc non seulement l'arrière, appauvri par l'invasion, mais les soldats qui viennent d'échapper aux vicissitudes des batailles. Si ces salutaires contraintes fouettent l'énergie de la multitude, l'empêchent de se corrompre, accélèrent son action et fertilisent son travail, la foule, dépourvue de philosophie, au lieu de voir dans l'impôt une sauvegarde de son hygiène et un stimulant de sa vigueur, maudit le régime et flétrit la maltôte. A la suite de la guerre de Cent Ans et des guerres de Religion, la France, couverte de décombres, ne se serait jamais relevée de tant de catastrophes si des ministres intrépides, bravant l'impopularité, n'avaient résolu de prélever sur le travail national la dîme qu'exigeait la restauration de notre grandeur. Contre cette entreprise, si légitime, se soulevèrent, au XVIIe siècle, les campagnes et les villes, insensibles à l'intérêt général que défend, à peu près seul, le Clergé, champion non moins courageux que clairvoyant du bien public.

C'est ainsi qu'en 1635, à Bordeaux, les taxes dont le fisc frappe les cabarets provoquent de telles colères que la foule pille les boutiques, tue les officiers du roi, met le feu à l'hôtel de-ville. Non moins effervescentes, les villes de la Réole, Loudun, Agen, Périgueux, brandissent la torche et la hache. A Montferrand, où le curé, du haut de la chaire, recommande l'exact paiement de l'impôt, les gens du bourg se jettent sur l'homme de Dieu et du Roi, le rouent de coups et le laissent pour mort. En Basse-Normandie, quatre ans plus tard, les Nu-Pieds de l'Avranchin, mutinés contre la gabelle, expient, les uns dans les faubourgs

¹ Nous avons puisé les éléments de ce récit dans les *Documents inédits* du P. CARAYON : *Relations d'un voyage de la Flesche à Lisbonne en 1627*, par Dominique Lejeunehomme, Poitiers, 186.

d'Avranches, sous les arquebuses des soldats de Gassion ; les autres, sur les gibets que dresse, à Rouen, le chancelier Séguier, le crime d'une révolte qui, victorieuse, risquait de démanteler nos finances et l'Etat¹.

La rigueur de ces châtiments aurait retenu dans leur devoir [Les Croquants de Rouergue](#) si les instigations de quelques meneurs n'avaient excité ces pauvres gens à une impuissante mutinerie contre les [droits du Roi](#). Au nombre de sept à huit mille, les Croquants se rassemblent, prennent les armes, marchent sur la capitale de la province, Villefranche de Rouergue, où le gouverneur, le comte François de Noailles² s'est rendu pour apaiser les troubles, franchissent l'enceinte, s'installent dans les faubourgs, barricadent les portes des remparts, percent les maisons voisines, en pillent une centaine, envoient le butin au château de Najac, leur forteresse, et en rapportent un canon qu'ils braquent contre le gouverneur et sa troupe.

Après être passée d'abord à peu près inaperçue, cette sédition préoccupe les autorités régionales, justement inquiètes de l'extension que prend une émeute, conduite par des gentilshommes, familiarisés de bonne heure avec les expéditions guerrières. L'intendant de la Guyenne, le sieur de la Ferrière, amène, le premier, 800 hommes de pied, recrutés dans le pays de Montauban, dans l'Albigeois et le Quercy. 240 Carabins et 400 hommes du Régiment de Tavannes arrivent le lendemain, avec le comte de Langeron à leur tête. Mais le contingent le plus redoutable, c'est l'évêque de Saint-Flour qui le fournit. Frère du gouverneur, Mgr Charles de Noailles³ accourt, suivi de 500 cavaliers, levés dans les châteaux de la province, ban et arrière-ban des vassaux qui se mettent en marche dès qu'un ordre du roi les convoque. Cette intervention de Mgr de Noailles est peut-être l'ultime prestation militaire, le dernier accomplissement du [devoir féodal](#) auquel les lois de la Monarchie astreignaient les Evêques. L'histoire ne nous en signale pas de plus récent exemple. Avec l'année 1640 se clôt, par conséquent, le régime que Grégoire de Tours nous montre appliqué chez nous, dès le VIIe siècle, et que ratifia Charlemagne dans ses Capitulaires. L'année suivante, en 1641, l'Eglise de France, moyennant un tribut de quatre millions, s'exonèrera des obligations militaires imposées aux vassaux des fiefs ecclésiastiques ; et, désormais, forte de ce pacte, chaque fois que l'Assemblée du Clergé favorisera le budget royal de ses subsides, une clause spéciale rappellera qu'en échange l'Etat a libéré le Clergé du [devoir féodal](#).

Pour revenir aux [Croquants](#) de Villefranche, si l'évêque de Saint-Flour prit une part importante à la répression armée de la révolte, il fut étranger aux rigueurs que l'Intendant exerça contre les chefs de l'émeute vaincus, les Petit et les La Paille⁴. Observons, en passant, qu'à cette époque, les distinctions de classe échappent aux yeux bandés d'une justice non moins inexorable aux

¹ LAVISSE, *Hist. de France*, t. VI, 421.

² François de Noailles, comte d'Agen, baron de Chambres, lieutenant général d'Auvergne, ambassadeur à Rome en 1634, gouverneur d'Auvergne en 1642 et du Roussillon en 1645. Mort en 1645. (Communication de M. le vicomte de Noailles.)

³ Charles Noailles, né en 1589, abbé d'Aurillac, prieur de La Valette, évêque de Saint-Flour, en 1610, puis de Rodez en 1646 : fonde les Récollets en 1629. Mort à Rodez en 1648, où il fut enterré. (Communication de M. le vicomte de Noailles.)

⁴ Nous avons trouvé le récit de l'Émeute des Croquants du Rouergue dans le *Mercure françois* de 1640, t. XXV, p. 75 et suivantes.

Montmorency et aux Marillac, conspirant contre la Couronne, qu'aux factieux plébéiens, insurgés contre le fisc. Sans égard pour les rangs, la Royauté nivelle les supplices.

CHAPITRE XVIII

XVIIe SIÈCLE. - Le cardinal Richelieu et son Cortège d'Evêques-Généraux

I. Alliance du Cardinal de Richelieu avec les Protestants d'Allemagne. - L'ascension de la Prusse en est la conséquence. - La République chrétienne abolie. — II. Richelieu, nommé Lieutenant Général, s'entoure d'Evêques auxquels il confie des fonctions militaires. - Un Evêque préside à la création de notre marine de guerre. — III. L'expédition d'Italie. - Richelieu généralissime. - Les victoires de Casal, de Pignerol, du Pas de Suze. — IV. Le Père Joseph, l'Eminence grise, conseille l'expédition du Béarn et le siège de la Rochelle. - Son rôle militaire. — V. Projet de Milice chrétienne avec le duc de Nevers. — VI. Démêlés de Sourdis, Archevêque de Bordeaux, avec le duc d'Epéron. - Sourdis, commandant de la flotte française. — VII. Campagne navale contre les Espagnols. - Disgrâce de Sourdis. - Rentrée de Sourdis à Bordeaux. - Sa mort. — VIII. Le Cardinal de La Valette. - Ses campagnes. - Remontrances d'Urbain VIII. — IX. Le Cardinal Infant. - Remporte à vingt-cinq ans la victoire de Nördlingen. — X. Alerte de Corbie. - Emotion de Paris. - La délivrance. — XI. Un Evêque allié de Louis XIV.

L'Eglise avait fondé une Europe soumise à ses lois. La force, toute puissante sous le régime païen, avait dû s'incliner devant l'Évangile. Contre le despotisme et contre la violence, la Papauté protégeait la paix intérieure des peuples et, entre les peuples, dès que la paix était violée, l'arbitrage pontifical réconciliait les belligérants et rétablissait la concorde. De Charlemagne à Charles-Quint, prévalut cette politique où l'autorité la plus dépourvue de ressources humaines, mais invincible comme la conscience, assujettissait rois et nations au devoir.

La Réforme brisa l'unité de la République chrétienne. Pendant que la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Autriche, etc., fidèles au Saint-Siège, restent sous son égide, l'Angleterre, la Hollande, la Suède, une partie de l'Allemagne, le Danemark, rompant avec le Vicaire du Christ, répudient le magistère du Pape et sortent de la cité de Dieu. Deux groupes se partagent désormais le monde nouveau : le groupe catholique et le groupe protestant, antagonisme dont profite tout d'abord l'Islam, contre lequel ne se coalisera plus une Europe démembrée, — mais antagonisme fatal aux nations chrétiennes, désormais en proie à des guerres que dénoueront seules, non plus l'intervention souveraine d'un arbitre, mais l'épuisement réciproque des adversaires, la détresse des populations, la pénurie des soldats, la carence des ressources, la clameur des charniers et la colère des peuples.

A peine vainqueurs de Rome, Luther et Calvin, pour fêter cette victoire, précipitent l'Europe, qu'ils viennent de couper en deux tronçons, dans la [Guerre de Trente Ans](#), vraie géhenne de sang et de fange, où surnage et grandit, seule, la Puissance destinée à devenir, un jour, l'implacable ennemie de notre race et de notre rôle.

Au début du XVII^e siècle, la Réforme semblait avoir perdu la vigueur que lui avaient communiquée ses conquêtes. Après avoir dévoré la plupart des richesses monastiques, les princes, assouvis, abdiquent leur ardeur guerrière et, ne songeant plus qu'à jouir des biens acquis par la rapine, cessent de se passionner pour la cause du [Saint-Évangile](#). En France, l'abjuration d'Henri IV et les copieuses indemnités, distribuées aux chefs de la Réforme, ont affaibli le crédit de l'hérésie et diminué sa clientèle. En Angleterre, l'avènement des Stuarts rend aux catholiques l'espoir d'un retour ; en Allemagne, les brillantes victoires remportées depuis douze ans sur les princes luthériens par Ferdinand II, font présager la déchéance de l'hérésie et le triomphe du catholicisme.

Au milieu de cette crise, où la Réforme voit de jour en jour sombrer sa fortune, quelle épée se tend vers la secte déclinante et la sauve ? L'épée de Richelieu. Rome et les catholiques croyaient que le Cardinal, soucieux de rétablir l'unité morale de l'Europe, mettrait la force de la France au service de la cause que toutes nos dynasties nationales avaient jusqu'ici défendue. Pour accomplir ce grand dessein, pour rentrer dans la tradition de notre race, que fallait-il ? Il fallait créer, avec la maison de Lorraine, avec les Stuarts et la dynastie de Bourbon, un triumvirat de Puissances en mesure de restituer au Pape la présidence de la République chrétienne et au catholicisme sa suprématie. Perdant de vue le Testament de saint Rémi et oubliant que l'archevêque de Reims, dans ce monument immortel, déclare le roi de France le Vicaire temporel

du Souverain Pontife et subordonne notre hégémonie à notre fidélité, Richelieu songe moins à la grandeur lointaine de la France qu'à notre avantage immédiat.

Sans doute, les princes protestants, dont le grand cardinal achète les lansquenets et les reîtres ; sans doute, les Gustave Adolphe, les Bernard de Saxe-Weimar, etc., infligèrent à l'Autriche de cruelles défaites, mais si l'amointrissement de l'Autriche nous dédommage de nos humiliations, le jour vient où il faut donner à notre alliée, à la Réforme, le salaire qu'exigent ses complaisances mercenaires. Consacrée par le traité de Westphalie, — couronnement posthume de la politique de Richelieu — la déchéance de la maison d'Autriche nous indemnisa-t-elle de l'ascension de la Prusse ?

Les diplomates qui découronnèrent la Papauté de son magistère et l'Empire de sa prééminence, comprirent-ils qu'ils avaient déplacé les prépondérances, au lieu de les détruire ? En même temps que les Etats protestants obtiennent la primauté, que perdent les Etats catholiques, l'Electeur de Brandebourg, mis en possession de tous les évêchés, échelonnés du Rhin à l'Elbe, s'annonce comme l'héritier des deux souverainetés mutilées : Rome et l'Empire. Pendant que la maison de Habsbourg-Lorraine ne garde dans ses débiles mains qu'un roseau, au lieu d'un sceptre, la France, renonçant à son rôle séculaire, laisse la diplomatie ravir au Pontife Romain la magistrature que nous avons promis de lui conserver. Le Congrès bannit le Pape de l'arène politique et enlève à l'Empereur catholique l'hégémonie de l'Allemagne.

En revanche, comblé de faveurs par le traité de Westphalie, le Monarque prussien non seulement s'adjuge la place dont nos armes ont dépossédé l'Autriche, mais gorgé des dépouilles du clergé, Chef suprême du protestantisme allemand, l'ancêtre des Hohenzollern se dresse, Pape casqué de la Réforme, contre le Pontife Romain proscrit. Ainsi, tous les calculs de Richelieu, l'accroissement de la Prusse les déjoue. Certes, nul Français n'a, davantage aimé notre patrie et ne s'est plus passionné pour sa prépondérance. Malheureusement, [le cardinal eut le tort d'inaugurer une politique, que Charlemagne et saint Louis, dit Bonald, auraient condamnée.](#) Demander à la Réforme d'aider la France à détruire l'ordre général établi par Charlemagne et respecté par sa descendance, abolir la République chrétienne, c'était inviter notre nouvelle alliée à démanteler de même, un jour, la tutrice de la Chrétienté, la France !

Le cardinal avait cru qu'il ne soustrairait que temporairement notre patrie à son rôle héréditaire et que, le but de la guerre atteint, le fleuve de la grande tradition chrétienne reprendrait tranquillement son cours. Hélas ! la carte de l'Europe n'était plus la même. Des maîtres nouveaux avaient exproprié de leurs domaines les anciens dominateurs, et un nouveau Décalogue avait sanctionné ces usurpations et ces transferts. A l'antique hiérarchie des Etats succédait l'ordre nouveau, où la force, seule, fixe les rangs et répartit les trônes. Et si les Rois avaient exclu de leurs conseils le Pontife Suprême, c'était précisément pour écarter de leurs regards le représentant d'une morale inclémente au droit nouveau. Honteuse d'elle-même, la Raison d'Etat ne voulait pas être confrontée avec la Raison de Dieu.

Au cours de ces guerres où se sécularisa la politique européenne, une singulière fortune mit en face les uns des autres de nombreux chefs militaires, appartenant à la milice ecclésiastique, depuis les tout-puissants membres du Sacré-Collège jusqu'à l'humble disciple de saint François d'Assise, tous à mille lieues de soupçonner qu'ils travaillaient à l'avènement d'un monde — le monde moderne — d'où la Papauté serait évincée, et le Christ supplanté par Machiavel. A l'heure même où l'Etat français se **laïcise**, Louis XIII nomme Richelieu son **Lieutenant Général en l'Armée**, et décide que les Maréchaux eux-mêmes prendront le mot d'ordre du Cardinal (10 février 1628). Jusqu'alors, ombre du Roi, le cardinal, désormais chef déclaré des troupes nationales, tout à la fois général, amiral, ingénieur, munitionnaire, intendant, comptable, drapé de sa robe rouge, toutes les fonctions qu'il assume. Le 30 octobre 1628, quand La Rochelle capitule, le cardinal, quoique souffrant et miné par la fièvre, tient à faire son entrée dans la ville conquise en général victorieux. Mais le 1er novembre, de général redevenu évêque, Richelieu célèbre la messe dans l'église Sainte-Marguerite, assisté de son aide de camp, le prélat Sourdis, qui sort de la tranchée pour monter à l'autel et quitte la rhingrave du général pour revêtir la dalmatique du diacre.

Sous les ordres de Richelieu, un cortège de prélats prêtent leur concours à l'armée royale, soit comme généraux, soit comme administrateurs ; tels le cardinal de La Valette, archevêque de Toulouse, Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux, Gabriel de Beauvau, évêque de Nantes, d'Estampes de Valençay, évêque de Chartres, Sylvestre de Crusy de Marillac, évêque de Mende, qui surveille la construction de la digue, le Père Joseph, capucin, fondateur de la Congrégation du Calvaire¹, et cet abbé de La Motte-Houdaucourt, dont Richelieu voulut faire le primat de Nancy, **attendu**, — déclare son Eminence, — **qu'il est propre à prêcher dans la ville et à prendre aussi le bâton de la Croix, si l'occasion s'en présente, pour se défendre**².

Dans le camp de nos ennemis portent également le harnais de guerre, le cardinal Maurice de Savoie et le cardinal Ferdinand d'Autriche, archevêque de Tolède, infant d'Espagne, dit **le Cardinal Infant**, tacticien de premier ordre, le disciple et presque l'égal de l'illustre Alexandre Farnèse. La prédilection du grand cardinal pour les évêques guerriers s'atteste, dès 1626, quand, sur la plainte du Parlement d'Aix, contre les écumeurs de la Méditerranée, Richelieu, convie

¹ AVENEL, *Lettres et Papiers d'Etat du Cardinal de Richelieu*, V, 979.

² Cette attribution des plus hautes charges de l'armée aux gens d'Eglise ne pouvait manquer d'exciter, dans un pays, frondeur comme le nôtre, la verve des satiristes. L'épigramme suivante circula dans Paris :

Un archevêque est amiral ;
 Un gros évêque est caporal ;
 Un prélat, président aux frontières :
 Un autre a des troupes guerrières.
 Un capucin pense aux combats ;
 Un cardinal a des soldats ;
 Un autre est généralissime ;
 France, je crains qu'ici-bas,
 Une Eglise si magnanime
 Milite et ne triomphe pas.

l'évêque de Chartres, Léonor d'Estampes de Valençay, à lui tracer le plan de notre puissance navale. La réponse du prélat prouve que le cardinal n'a pas eu tort de le favoriser de sa confiance. Dans une adresse au Roi, en date du 6 février 1627, Léonor d'Estampes, après avoir supplié le Prince d'établir une flotte de guerre de quarante-cinq vaisseaux et d'y destiner un fonds annuel de 1,200.000 livres, burine, avec un rare bonheur, l'aphorisme lapidaire où se précise la double fonction de toute marine d'Etat : **On ne peut, sans la mer, dit l'évêque de Chartres, ni profiter de la paix, ni soutenir la guerre**¹. Ainsi notre première flotte de guerre sort des mains d'un évêque, — et c'est le même prélat qui découvre, — il y a de cela trois siècles ! — la loi de la suprématie navale, loi qui confère, en ce moment même, aux gouvernements de l'Entente la souveraineté des mers !

III

A l'exemple de ses prédécesseurs, Louis XIII ne perd jamais de vue l'Italie et lorsque la dévolution inattendue du duché de Mantoue au duc Charles de Nevers se heurte, en 1628, à l'hostilité de l'Espagne, Richelieu décide de défendre contre nos rivaux une enclave destinée à contrecarrer les desseins de la Chancellerie impériale et à devenir, demain peut-être, le camp retranché d'une offensive contre l'Allemagne. Moins pour contrôler l'expédition que pour se rendre compte de ses chances, le roi quitte Paris, le 16 janvier 1620, et confie ses pouvoirs au cardinal qui part le 18. Commandant en chef de l'armée royale, Richelieu se met en route avec l'apparat d'un prince. Le cardinal de La Valette, le duc de Montmorency, les maréchaux de Bassompierre et de Schomberg montent dans le carrosse cardinalice, et cent cavaliers à élite l'accompagnent depuis le Louvre, jusqu'à la porte où l'attend, hors des murs, son équipage. Huit compagnies du régiment des Gardes, chacune de trois cents hommes, mises en route trois jours auparavant, jalonnent les gîtes d'étape. Bassompierre, la Force, Schomberg, Créquy, Châtillon, tous maréchaux de France, appelés à servir comme lieutenants-généraux sous les ordres du cardinal, ne doivent marcher que d'après ses instructions. Dans l'Etat-major gravitent autour du généralissime en robe rouge, le comte de Soissons, prince du sang ; les ducs de Mercœur et de Beaufort, fils du duc de Vendôme ; les ducs de Longueville, de la Trémoille et de Luxembourg ; les comtes d'Alais, d'Harcourt-Lorraine, de Torigny, de Lude et de Fiesque, les sieurs de Mortemart, de Liancourt, de Saint-Luc ; les maréchaux de camp de Vignolles, de Thoiras, du Hallier, de Feuquières... etc., etc., élite militaire, enchantée de franchir les monts et de recommencer les caravanes ensoleillées de prouesses et de légendes, où se complut notre ascendance.

Pour prendre hypothèque sur le duché de Mantoue, les Espagnols s'étaient dépêchés d'assiéger la ville de Casal. Instruit de ce fait d'armes, le cardinal, au mois de janvier 1649, écrit à Louis XIII, avec l'optimisme d'un capitaine certain du dénouement et sûr de ses hommes :

¹ LA COUR GAYET, *La Marine militaire de France sous Louis XIII et sous Louis XIV*, 7 et suivantes.

Je ne suis point prophète, mais je puis assurer Votre Majesté que, ne perdant pas de temps, vous aurez fait lever le siège de Casal et donné la paix à l'Italie vers le mois de May !

Dans la nuit du 17 au 18 mars 1630, le cardinal, à la tête d'un corps de vingt-deux à vingt-trois mille combattants, se flatte de forcer assez rapidement le passage de la Petite Doire pour surprendre et enlever le duc de Savoie, quand le Prince, secrètement prévenu par le duc de Montmorency, jaloux du cardinal, se dirige précipitamment vers Turin, avec toutes ses forces. Pendant que l'infanterie traverse la rivière sur un pont que l'ennemi n'a pas eu le temps de couper, la cavalerie passe à gué, conduite par le cardinal généralissime qui chevauche la cuirasse sur le dos, le chapeau à plume sur la tête, l'épée au côté et les pistolets à l'arçon de la selle. Le temps est affreux ; les soldats battus de la grêle, inondés d'une pluie glaciale, **donnent le cardinal à tous les diables**. Mais, le soir, volte-face complète. Quand, installé dans le quartier du duc de Savoie, à Rivoli, Richelieu leur fait verser le vin du duc, la mauvaise humeur de la troupe ne résiste pas à ces libations. De nombreuses rasades fêtent le cardinal et le consolent des lazzis de la veille¹.

Les victoires de Casal, de Pignerol et du Pas de Suze devançant les échéances fixées par le cardinal guerrier, rassasient de gloire un prince très sensible au prestige des armes et nous donnent dans la Péninsule cette **position militaire** à laquelle les rois de France tiennent tant pour contrebalancer les influences adverses et que nous perdons, hélas ! si vite. Subjugués par ces victoires, les gouvernements, même les plus soumis à l'Espagne et à l'Empire, envoient leurs félicitations au roi, le poussent à conquérir le Milanais et même à garder le nord de la péninsule où nos prouesses guerrières nous ont assuré des sympathies et créé des intérêts. Compliments louches et conseils suspects. Si Richelieu se montre touché de ces avances, il n'en croit pas moins devoir reculer devant les difficultés d'une entreprise qui n'aurait d'autre résultat que d'indisposer contre nous le Pontife Romain, de plus en plus attaché à la cause de l'indépendance italienne. Seul, en effet, le Pape avait le droit de donner à sa patrie le régime le plus conforme à ses destinées, et ce ne fut pas la faute du Saint-Siège, mais des sectes, si la Péninsule acquit, au XIXe siècle, une unité si tardive et si dommageable aux droits les plus sacrés.

IV

Avant d'être **l'Eminence Grise** du cardinal de Richelieu, le célèbre P. Joseph² exerçait à la Cour de Louis XII, une influence d'autant plus puissante que notre humble religieux songeait moins à s'en décorer qu'à s'en défendre. Dans l'entourage des Princes, la bienveillance royale rémunère non seulement tout service, mais, bien souvent, ce qui n'en est que le simulacre. Le P. Joseph offrait le curieux exemple d'un conseiller enflammé d'une vraie passion pour le bien de l'Etat, travaillant, nuit et jour, à la grandeur de la nation française, mais, dès qu'on lui parlait d'une récompense, aussi rebelle à la faveur qu'au bruit.

¹ *Mémoires de Puységur.*

² GUSTAVE FAGNIEZ, *le Père Joseph et Richelieu*, II, 410-411.

L'inflexible désintéressement du Père Joseph communique au Capucin une autorité que fortifie chaque refus de salaire. Tout le monde sait que notre religieux veut étendre, non le patrimoine de sa famille, mais le royaume idéal du Christ. L'unité morale de la France le préoccupe autant que notre suprématie politique. Et, pour délivrer le pays des factions qui les harassent, le Père Joseph, après avoir sillonné la France de missionnaires, ne craint pas de faire appel à la force qui triomphe des résistances factieuses, à la force des armes. Un jour, en déplacement au château de Brissac, avec la Cour, le Capucin, tient au favori de Louis XIII, au Connétable de Luynes, un langage que les hommes d'Etat n'avaient plus l'habitude d'entendre :

L'heure est venue, lui dit-il, de combattre l'hérésie par les armes. Ce n'est pas assez d'employer les disputes, les prédications, le bon exemple. Il faut que le Roi se serve aussi de ses forces pour vaincre la désobéissance des Huguenots. Quelques jours plus tard, le cardinal de Retz, le nonce du Pape, le Connétable et plusieurs autres grands seigneurs, groupés autour du Père Joseph, l'entendent développer de nouvelles considérations en faveur d'une expédition militaire destinée à remettre la France en possession de son antique eurythmie religieuse. A cette époque, le calvinisme, dans mainte contrée, opprime indignement les catholiques, chassés de leurs églises, frustrés de leurs prêtres et réduits à pratiquer les cérémonies de leur culte, la nuit, dans des cavernes ou des granges. Il faut commencer, par le pays de Béarn, la campagne, conclut le Père Joseph. Saisi du projet, Louis XIII se souvient qu'il est le Vicaire temporel de l'Eglise romaine et que le serment du sacre l'oblige à protéger la France contre l'emprise de l'erreur. Pendant que les troupes royales se dirigent vers le Midi, le roi gagne lui-même Bordeaux et, de cette ville, le Parlement de Pau reçoit du Prince l'ordre de rétablir la religion catholique dans le Béarn, en abrogeant, sur l'heure, toutes les lois au nom desquelles la reine Jeanne d'Albret a spolié les catholiques de leurs temples, de leurs biens et de leur indépendance. Les commissaires du Roi, dépêchés à Pau, n'ayant obtenu de la magistrature qu'une vague promesse, Louis XIII les renvoie signifier au Parlement que le Roi exige une immédiate déférence. En même temps, le prince se met en route avec son armée et atteint le territoire où triomphe et sévit Calvin. Puissance magique de la Majesté royale ! A peine le souverain a-t-il posé le pied sur le sol, asservi à l'hérésie, que les édits de la mère de Henri IV s'effondrent, que les églises se rouvrent, que les prêtres reparaissent et les spoliateurs rendent gorge. Sans effusion de sang, le Béarn reconquiert la liberté religieuse dont Jeanne d'Albret, le fer à la main, l'avait dépossédé et que, plus tard, une autorité trop débonnaire avait trahie.

Le Béarn affranchi, le P. Joseph songe à La Rochelle à cette ville, — dit le Capucin à Louis XIII — dont l'hérésie fomenta la discorde dans le royaume, entretient une République au milieu de la Monarchie et donne aux Huguenots un boulevard et un arsenal. Comment le Roi peut-il souffrir qu'une poignée de sujets factieux lève des gens de guerre dans les provinces du Poitou, de l'Angoumois, de la Saintonge, du Périgord, etc., fonde des canons, érige une amirauté, déclare criminels d'Etat ceux de leur religion qui ne consentent pas à prendre les armes, et menace de raser les maisons des sujets fidèles ?

Comme, malgré ces rudes admonestations, le roi, prévenu par des courtisans pusillanimes, tergiverse, le P. Joseph gagne à son dessein le supérieur de l'Oratoire, le cardinal de Bérulle, et l'emmène chez le cardinal de Richelieu, en

train, alors, d'investir Louis XIII d'un ascendant que fortifie chaque jour un nouvel avantage. Richelieu adhère d'autant plus volontiers à l'entreprise que le Roi vient de recevoir les informations les plus inquiétantes sur les Rochellois, sur leurs trames secrètes avec l'étranger et le péril que fait courir à l'œuvre des Capétiens une secte parjure. Le député de la ville de La Rochelle, le sieur Blancard, admis devant le Conseil privé du roi d'Angleterre, ne vient-il pas de solliciter les secours de nos ennemis contre la France et de plaider, à Londres, la cause ; de notre démembrement ? **Il serait moins préjudiciable à Votre Majesté de perdre le royaume d'Irlande, — aurait dit le traître, — que de laisser ruiner la religion protestante en France par la prise de La Rochelle.**

L'arrivée de la flotte britannique triomphe des dernières incertitudes. Le siège de La Rochelle résolu, Louis XIII se rend sur le théâtre de la guerre, avec le **Grand Cardinal** qu'il tient à gratifier lui-même du commandement supérieur. Quand le Roi, appelé à Paris, quitte le camp, le cardinal reçoit, en effet, de Louis XIII la direction du siège. Les chefs de l'armée, le duc d'Angoulême, les maréchaux de Bassompierre et de Schomberg, invités à prendre les ordres de Richelieu, devront lui servir de lieutenants. Mais, le principal coadjuteur militaire du cardinal, son *ad latus*, n'est autre que le P. Joseph qui, non seulement administre les hôpitaux et pourvoit au service religieux de l'armée, mais surveille la construction de la digue, imagine les alertes, suggère expédients sur expédients, et, pour soutenir nos soldats, pour décourager les assiégés, pour pousser les premiers à la lutte et amener les autres à la capitulation et au repentir, contrôle toutes les opérations, dirige tous les services et même parfois, commande les attaques.

V

A ce stade de notre histoire, l'Europe semble n'avoir plus rien de commun avec la République chrétienne. La rupture de l'unité religieuse, le progrès du pouvoir royal, l'antagonisme de la race latine et de la race germanique, tout tend à séparer les peuples les uns des autres et à ne les rapprocher que pour se combattre. Au milieu de ce chaos où le feu des Croisades ne semble plus échauffer la société anarchique créée par la Réforme, la tradition d'une religion fraternelle et d'un idéal divin n'a pourtant pas péri. A quoi tient cette survivance ? Foyer toujours ardent des grandes pensées, Rome ne laisse pas s'éteindre la généreuse flamme dont elle embrasa, dès le premier jour, les nations nouvelles. Les ruées périodiques du Commandeur des Croyants contre le rempart du Danube ; les caravanes des corsaires algériens dans la Méditerranée ; la réprobation générale que soulève l'alliance de nos rois avec le Croissant ; les nobles desseins prêtés par Sully à Henri IV, achèvent de rappeler aux peuples la solidarité de leurs intérêts et la communauté de leurs périls. Aussi, nombreux sont-ils, même au XVIIe siècle, les hommes qu'obsèdent la crainte de l'Islamisme et le désir d'exterminer la Puissance qui, depuis tant de siècles, conspire contre nos croyances et contre nos mœurs.

Dominé par ce double sentiment, le P. Joseph consume sa vie dans la recherche des moyens les plus propres à concerter entre les nations chrétiennes une entente et à les pousser ensuite à la délivrance de la terre sacrée affranchie de la mort par le Rédempteur du monde. Un grand seigneur français, chef d'une

maison souveraine en Italie, Charles de Gonzague, duc de Nevers, invité par une députation grecque, comme descendant des Paléologues, à prendre l'initiative d'une Croisade, souscrit à ce projet, fonde une milice, rallie de nombreux gentilshommes, lève des troupes, et rencontre dans le P. Joseph un apôtre et un diplomate qui lui cherche, non seulement à Rome, mais dans toutes les Cours, des adhésions, des forces militaires et des subsides.

Pourquoi tous ces dévouements et tout ces efforts n'aboutirent-ils pas au résultat que le P. Joseph poursuivait, pendant tant d'années, auprès des hommes d'Etat les plus dissemblables, comme Gustave-Adolphe, Tilly, Wallenstein, Maximilien, un moment bouillonnant des mêmes aspirations et des mêmes espérances, puis bientôt refroidis et brouillés ? Hélas ! les divisions confessionnelles et les égoïsmes qu'elles suscitent entraînent l'abandon des pactes, d'abord conclus, et paralysent les forces, en train de se mettre en branle. Avortement que l'Europe contemporaine devait maudire et dont nous ne sommes pas encore consolés ! La Croisade aurait, en effet, épargné à la France et à la maison d'Autriche le néfaste conflit qui démantela les deux grands Etats catholiques et pourvut la Prusse de toute la puissance qu'ils perdirent. Inspirateurs et capitaines de l'expédition d'outre-mer, projetée contre l'Islam, le P. Joseph et le duc de Nevers auraient conjuré la guerre de Trente ans, rapproché les princes chrétiens, balayé le charnier turc, et, grâce à cette opération de police, donné à l'Europe la concorde et l'unité que, depuis trois siècles, elle tâche vainement de conquérir¹.

VI

Tous les prélats de cette époque appartiennent à des races de soldats chez lesquels le souvenir des prouesses ancestrales entretient et réchauffe l'esprit guerrier. A cette école, les fils, formés par enseignement paternel, s'initient de bonne heure, non seulement à la pratique du métier, mais à la science du commandement. Chaque foyer domestique et chaque manoir est en quelque sorte un collège militaire où les cadets, destinés à l'Eglise, auditeurs des mêmes leçons que leurs aînés, se familiarisent, comme eux, et, pour ainsi dire à la dérobée, avec la carrière des armes. Aussi les contemporains de Richelieu apprennent-ils un jour, sans surprise, que le [Général en chef de l'Armée de la Rochelle](#), entouré d'un état-major de prélats, confie au Cardinal Louis de la Valette, Archevêque de Toulouse, la direction de l'artillerie et à Henry de Sourdis, Archevêque de Bordeaux, la maîtrise de la flotte.

Né en 1593, Henry d'Escoubleau de Sourdis, évêque à dix-huit ans, de Maillezais, reçoit de Louis XIII un ordre qui le dirige vers la métropole de la Guyenne et le met aussitôt en conflit avec un belliqueux octogénaire, le Gouverneur de la province, le duc d'Epéron, ancien capitaine de bandes, grand seigneur féodal, confondu de trouver, dans le nouvel Archevêque, au lieu d'un obséquieux auxiliaire, une puissance belligérante. Dès le début, le heurt des deux dignitaires provoque des escarmouches qui divisent les Bordelais en deux camps,

¹ Nous nous sommes inspirés dans ce chapitre du beau livre consacré au P. Joseph par M. GUSTAVE FAGNIEZ, *Le Père Joseph et Richelieu*.

divertissent la Cour et désolent Rome. La lutte d'ailleurs, tourne bientôt au burlesque. Un beau jour, pour affirmer les prérogatives que le prélat lui conteste, le duc n'interdit-il pas au maître d'hôtel épiscopal l'accès de la halle au poisson, sans égard pour la loi qui prescrit, deux fois par semaine, l'abstinence ?

Les altercations finissent par dégénérer en violences. Sur l'injonction du Gouverneur, ses mousquetaires montent la garde autour du Palais où réside Sourdis, et ferment si bien toutes les issues que le prélat, claquemuré chez lui, ne peut ni sortir, ni recevoir. Résolu, pourtant, à forcer le blocus, sur son ordre une porte s'ouvre, le factionnaire s'écarte et l'Archevêque, en habits pontificaux, parcourant les rues où gronde l'émeute, appelle à la rescousse la population, folle de son évêque : **A moi, mon peuple !** s'écrie Sourdis, **c'en est fait de la liberté de l'Eglise !** Les vivats de la foule mettent le comble à l'ire du Gouverneur, ulcéré de cette agitation, et le font rentrer dans le carrosse ducal où, flanqué de ses gardes, tenant la mèche de leurs mousquets allumée, d'Epernon se rue, le poing fermé, vers l'Archevêque, moins ému qu'humilié de cette fureur.

A la vue de Sourdis, le duc, de plus en plus exaspéré, descend de voiture, saisit l'Archevêque par le bras et, joignant les voies de fait aux invectives, lui abat trois fois le poing sur la poitrine et sur la figure. A cet assaut, Sourdis répond par une sentence d'excommunication qui achève de courroucer le vieux reître : **Tu mens !** s'écrie d'Epernon, **tu mens !** Et, d'un coup de canne, il fait sauter la mitre de l'archevêque. Plein de sang-froid, Sourdis renouvelle l'anathème contre le Gouverneur qui, ne se connaissant plus, brandit sa canne et veut en jouer de plus belle, quand deux de ses gentilshommes le prennent par le bras, et le soustraient, plus enragé que jamais, au contact et aux apostrophes d'une multitude délirante. La lutte devient générale. Soldats et gens du peuple se cognent : les couteaux sortent des gaines et, bientôt, de nombreux blessés jonchent le sol, pendant que l'abbé de Saucourt, neveu de Sourdis, et le porte-croix, grièvement atteints, sont emmenés sur des civières. Instruits de l'esclandre, le Roi et Richelieu donnent tous les torts au Gouverneur. Si le Cardinal juge l'occasion opportune pour humilier le dernier représentant du patriciat féodal, Louis XIII, d'autre part, d'autant plus irrité contre d'Epernon qu'il la comblé de faveurs, exile le duc dans ses terres de Saintonge et le déclare suspendu de ses charges, jusqu'à ce que Rome ait daigné l'absoudre. Le Pape fait attendre quatre mois une amnistie conditionnelle. En vertu de la sentence pontificale, l'inflammable octogénaire, mandé à Coutras, doit, à la porte de l'église, s'agenouiller devant l'archevêque outragé, subir l'admonestation de Sourdis et le remercier ensuite de sa condescendance. A ce prix, la Guyenne retombe sous la férule du grand seigneur plus échaudé que corrigé par l'aventure.

Cette affaire porte bonheur au vainqueur d'Epernon. La guerre vient d'éclater entre la France et l'Espagne. Plein de confiance dans un prélat si combatif, Richelieu lui donne, avec le commandement de nos forces navales, l'ordre de détruire la flotte de l'ennemi. Le même décret adjoint à Sourdis le comte à Harcourt, lieutenant général, et le marquis de Pont-Courlay, général des galères, tous les deux officiers de mérite, mais gentilshommes ombrageux, humiliés d'obéir à un chef qui n'a ni leur habit, ni leur passé.

Comme nos navires s'arment dans la rade de Saint-Martin, l'archevêque de Bordeaux se porte, en toute hâte, à l'île de Ré, pour presser l'exécution des travaux et gagner la Méditerranée, où Sourdis doit reconquérir les îles de Lérins,

que les Espagnols nous ont enlevées. Le 23 juin, les quarante-six vaisseaux et les douze galères dont se compose la flotte prennent la mer, longent le littoral, et mouillent dans le golfe de Lion, sans avoir usé une gargousse et rencontré l'ennemi. La campagne s'annonce sous les meilleurs auspices, mais, dès les premières conférences entre Sourdis et ses auxiliaires, les plus fâcheuses querelles contrecarrent la mission de l'amiral et, pendant quelques mois, la paralysent. Le maréchal de Vitry, le gouverneur de la Provence et le comte de Pont-Courlay, le général des galères, opposent aux instructions de Sourdis une résistance que Richelieu, uni à l'archevêque, finit par dompter, mais qui laisse des ferments de discorde dans l'état major et jette un singulier jour sur les habitudes d'indépendance qu'avaient créées nos dissensions civiles. Mais Richelieu ne badine pas avec l'indiscipline. **J'ai tant de honte de votre conduite, — écrit le cardinal à Pont-Courlay, son neveu, — que, vous priant de ne penser que vous m'appartenez, je vous promets à oublier pour toujours ce que vous m'êtes.**

Une autorité qui parle ainsi ne saurait être taxée de défaillance. Mais à peine l'intervention du tout puissant ministre a-t-elle clos cet incident qu'une scène malencontreuse oblige d'ajourner l'attaque fixée par Sourdis au 20 décembre 1636. Le 6 décembre, au cours d'un conseil de guerre tenu au château de Cannes, le comte d'Harcourt, après avoir malmené le duc de Vitry, mécontent de voir son subordonné soutenu par l'archevêque, s'emporte. Les interlocuteurs échangent d'abord des répliques assez vives. Mais, bientôt, le comte d'Harcourt, à bout d'arguments, de même que le duc d'Épernon, s'arme de sa canne et frappe, à tour de bras, l'amiral mitré, non sans lui jeter à la tête les mots de **cagot** et de **bréviaire** ! S'autorisant de cette rixe scandaleuse, les officiers se retirent, les milices s'évadent et Sourdis, devant ce désordre, contremandant l'entreprise, adresse un rapport à Richelieu qui, pour faire un exemple, condamne les officiers aux arrêts et envoie le duc de Vitry à la Bastille.

Le 24 mars 1637, seulement, l'armée navale, reconstituée, s'approche de l'île Sainte-Marguerite, que les Espagnols ont fortement mise en défense, et fait pleuvoir sur les retranchements une cataracte de bombes. Cette opération réussit à souhait, mais une tempête oblige Sourdis à surseoir au dénouement. Richelieu s'exaspère. La semaine suivante, l'amiral débarque sur la jetée un détachement de troupes, et, se mettant à leur tête, non seulement s'empare des premières positions, mais s'y installe, tandis que l'artillerie de nos vaisseaux fait rage. Les quatre forts principaux, malgré la plus énergique défense, tombent en notre pouvoir. Il s'agit maintenant d'établir un siège en règle devant la forteresse de Monterey. Durant une trêve de deux heures, pour enterrer les morts après un combat où l'archevêque se conduit en preux, le commandant de la citadelle vient trouver Sourdis et l'invite, avec ses officiers, à un somptueux repas où les convives boivent à la santé de leurs deux rois : galant intermède d'une campagne qui fait un instant revivre les mœurs de la chevalerie. Dès le lendemain, nouvelle canonnade. Enfin, le 12 mai, la place capitule et, quelques jours plus tard, l'île Saint-Honorat, enlevée avec non moins d'élan, redevient également nôtre. Huit enseignes, envoyées à Paris, y popularisent le nom du vainqueur. Le lendemain, un *Te Deum* est chanté à Notre-Dame et les poètes, dans de fastueux dithyrambes, exaltent le prélat guerrier, après avoir chansonné, l'année précédente, l'adversaire du duc d'Épernon.

VII

Ce n'est pas fini : vers les derniers jours d'août, les Espagnols envahissent le Languedoc et s'avancent jusqu'au pied de la ville de Leucate qu'ils bloquent. Le gouverneur de la province, le duc d'Halwin de Piennes, se hâte de réunir toutes les forces disponibles et convoque Sourdis qui, bien qu'abandonné par Pont-Courlay et le comte d'Harcourt, part avec quelques tartanes, **décidé, dit-il, à faire au Languedoc de son mieux pour le service du roi.** Protégés d'un côté par la mer et, de l'autre, par l'étang de Leucate, les Espagnols ne laissent aux agresseurs qu'un étroit passage, où le duc d'Halwyn s'engage avec 9.000 fantassins et un millier de cavaliers. La troupe à l'avant-garde, chargée d'enlever le pont construit pour relier la presqu'île au continent, subit une fusillade qui tue la plupart des chefs et met les hommes en déroute. Sans se laisser émouvoir par cet échec, Sourdis accourt, ramène les soldats au feu et les commande avec une telle maîtrise que la lassitude et la nuit terminent seules cette lutte, où, pendant cinq heures, les morts et les blessés ensanglantent le champ de bataille. Le lendemain, au jour, l'armée française, debout, s'avance vers les retranchements ennemis et n'y trouve plus les Espagnols, évadés à la faveur des ténèbres. Cette victoire accélère le mouvement rétrograde de nos adversaires vers Saint-Jean-de-Luz, la dernière place de guerre qu'occupent les Castillans sur notre territoire, et qu'ils évacuent sans coup férir.

En mars 1638, nouvelle campagne navale. Depuis deux ans, les Espagnols inquiètent la Guyenne. Pour mettre fin à ces excursions, Richelieu décide à attaquer les Espagnols sur leur littoral et, conformément aux ordres du cardinal, Sourdis prend la mer, se porte au devant de l'escadre de don Lopez qu'il rencontre devant Guettaria et la détruit sous le feu de ses batteries. Un brûlot, lancé au milieu de la flotte castillane, transforme en un grandiose bûcher les navires. **Le feu — écrit le père Fournier, témoin oculaire de l'incendie, — sort des sabords du brûlot, saisit les galions espagnols, s'attache aux agrès et, en un moment, les environne de flammes : les autres brûlots se portent en avant, et changent toute cette flotte en une forêt qui brûle, ôtant aux ennemis toute espérance de salut. Deux régiments de Castille, composés de trois mille hommes, y périssent, par le feu ou par l'eau. Les uns, à demi-brûlés, sont soulevés par les soutes embrasées, les autres se jettent à la nage. Sur son navire, criblé de boulets, Sourdis commande la manœuvre et ne quitte le théâtre de la lutte qu'après avoir anéanti l'escadre. Cette victoire ferme définitivement aux Espagnols le chemin de la mer et libère nos côtes d'une humiliante servitude.**

En 1639, deux des principales villes de Biscaye, Laredo et Santona, enlevées à l'Espagne, laissent entre les mains de l'Evêque-Amiral quatre pavillons, que le roi fait suspendre à la voûte de la cathédrale de Bordeaux, **pour montrer, — dit le Prince, — aux ouailles de M. de Sourdis que, s'il ne peut les paître actuellement sur terre, il cueille pour eux des lauriers sur mer.**

D'autres exploits fortifient le crédit militaire de l'Archevêque, mais ne le protègent pas contre la disgrâce qui trop souvent atteint les chefs longtemps heureux qu'abandonne soudain l'inconstante fortune. Le puissant ministre de Louis XIII n'a point la magnanimité de Louis XIV, donnant à Tourville le bâton de

maréchal, au lendemain du désastre de la Hougue. C'est pourtant dans les mêmes conditions que Sourdis éprouve son premier déboire. Sommé, par Richelieu, de bloquer Tarragone, l'Archevêque, après avoir fait entrevoir le péril de l'expédition, s'exécute, mais, immédiatement pris à revers par la flotte espagnole, s'il lutte avec son intrépidité coutumière, pendant quatre heures, contre une force navale supérieure à la sienne, il n'en doit pas moins, pour éviter une déroute, regagner Toulon, avec son vaisseau éventré par la mitraille, les mâts brisés, les cordages hachés, et plus de cent boulets dans la coque, mais, en revanche, avec ses unités nautiques intactes. L'exode de l'escadre délivre Tarragone, force le général français lever le siège et nous inflige une humiliation devant l'Europe. Mais, est-ce la faute de Sourdis si l'opération n'a pu obtenir le succès escompté par le cardinal ? Accusé d'un échec qu'il a prévu, Sourdis a beau invoquer sa belle retraite sous le feu à 'un adversaire qui le poursuit pendant deux jours, l'intrépide attitude des hommes et des officiers, enfin, l'immunité de l'escadre française qui n'a pas laissé un seul trophée aux mains des Espagnols, le Cardinal, inexorable au malheur, frappe sans pitié l'Amiral frappé par le destin. Etrange rigueur déployée par un prince de l'Eglise contre un évêque ! Au lieu de rendre Sourdis à son diocèse, une lettre de cachet l'exile à Carpentras, d'abord, à Vaison ensuite, et, — conséquence inévitable de la défaveur, — transforme en détracteurs passionnés de l'archevêque ses adulateurs de la veille.

Oublieux de l'histoire, les ennemis de Sourdis allèguent contre sa carrière militaire des arguments qui contraignent l'ancien soldat à leur opposer une *oratio pro domo*, plus éloquente que canonique¹. Le prêtre peut aller à la guerre, sans encourir l'irrégularité, déclare Sourdis, — et, sur-le-champ, cautions de sa parole, défilent une théorie d'Evêques, de Cardinaux et de Papes, comme lui chefs d'armée ou héros de batailles. La médiocre science théologique de l'amiral lui dérobe les restrictions et les exigences de la sagesse romaine. Disons, à l'honneur de Sourdis que ses campagnes guerrières ne l'empêchèrent pas de veiller aux intérêts de son diocèse : cinq communautés religieuses, fondées par l'archevêque de Bordeaux attestèrent l'intermittence de sa sollicitude pastorale.

Seule, la mort de Richelieu annula le décret qui bannit Sourdis de son siège à la même heure où le ministre, révoquant l'amiral, libérait le prélat. Plus respectueux de la discipline ecclésiastique, Louis XIII permit à l'Archevêque de se conformer à la loi que Richelieu avait suspendue, et Sourdis, désormais heureux à observer la résidence, ne quitta Bordeaux que pour obéir aux prélats qui l'appelèrent à présider l'Assemblée du Clergé de France. Hélas ! un ultime décret, émanant, cette fois d'une justice sans appel, devait infliger à l'ancien proscrit un expatriement définitif. Atteint, tout-à-coup, d'un mal sans remède, Sourdis, devant l'approche de la mort, tient à faire une confession publique, sollicitant, de tous ceux qui l'entourent, le pardon de ses fautes, puis succombe, confesseur résolu d'une foi que n'a jamais abjuré son cœur. Fière de l'évêque et du serviteur de l'Etat, l'Eglise de France exigea que de solennelles funérailles honorassent la mémoire du Pontife qui venait de diriger ses délibérations et tint à faire savoir

¹ Voir *Correspondance d'Henri d'Escoubleau DE SOURDIS*, 2 volumes de la collection des Documents inédits. *Le Prélat dans les armées*, I, 119.

qu'elle considérait comme une de ses gloires le héros de la dernière guerre maritime.

Que reste-t-il aujourd'hui de Sourdis ? La France s'incline devant un chef qu'animait le génie des évolutions navales. Stratégiste d'instinct, doué du coup d'œil qui distingue les grands hommes de mer, Sourdis combinait, en un moment, les plans de campagne les plus difficiles, les coordonnait aux exigences des temps et des hommes, et, quand l'heure venait d'agir, jamais indécis, l'évêque-amiral précipitait ses coups avec la rapidité de la foudre. Mal servi par des subordonnés, presque tous incapables ou présomptueux, qui ne pouvaient pardonner à l'évêque, ni ses rares aptitudes, ni sa robe, Sourdis n'eut. pas seulement à vaincre les ennemis de notre pavillon et les éléments, mais un personnel qui, probablement aurait fini par opprimer le prélat, si Sourdis n'avait pas plus ménagé les cabaleurs de Cour que les flottes de l'Espagne. Les mauvais officiers ne lui firent pas perdre de vue les bons serviteurs : deux hommes, que leur naissance obscure, sous un chef moins patriote, risquait à immobiliser dans les emplois inférieurs : Duquesne et le chevalier Paul, le premier huguenot, le second fils à une blanchisseuse, durent à Sourdis leur avancement et leur fortune.

VIII

Fils du duc de Nogaret d'Epéron, le cardinal Louis de La Valette, né en 1593, élevé au collège des Jésuites de la Flèche, soumis à une règle sévère, doué d'un heureux naturel, affable, d'agréable tournure, intelligent, instruit, justifia d'abord les espérances de ses maîtres' ravis de discerner dans ce jeune patricien les qualités qui font les prélats accomplis. Mais, bientôt, le contact d'une société corrompue, la dissipation mondaine, la passion des choses militaires contredirent ces pronostics et révélèrent chez Louis de La Valette, moins à attrait pour les devoirs du sacerdoce que de goût pour ses fructueuses prébendes. Nommé, en 1614, à l'archevêché de Toulouse, puis cardinal, cinq ans plus tard, ni la mitre ni la pourpre n'amendent le frivole prélat et ne le restituent à l'Eglise. L'esprit harcelé par les rumeurs des camps, après avoir assisté au siège de La Rochelle et suivi Richelieu dans l'expédition d'Italie, l'archevêque, promu Lieutenant Général, reçoit le commandement d'une armée sous les ordres du duc Bernard de Saxe-Weimar, luthérien fougueux, chargé par Richelieu de terrasser la Confédération des Catholiques allemands, pour briser la puissance qui soutient la maison d'Autriche.

Tant que le cardinal opère en Lorraine, en Alsace, en Flandre, Rome se tait, mais lorsque Richelieu appelle La Valette à remplacer en Italie le maréchal de Créquy, le pape Urbain VIII s'émeut et témoigne à La Valette un mécontentement que le Lieutenant-Général essaie d'apaiser en écrivant au Souverain Pontife des fadaises de Cour : *Etant né sujet du Roi, je ne puis, — dit le cardinal, — désobéir aux injonctions de Sa Majesté. D'autre part, ajoute-t-il, tenant le rang que je tiens dans l'Eglise, j'ai cru qu'il était de mon devoir de donner compte à Votre Sainteté du commandement que j'ai reçu. Je l'assure que je ne manquerai jamais de rendre en toutes choses l'obéissance que je dois au Saint-Siège. J'aurais une*

joie incomparable si mon voyage pouvait être utile au bien de la chrétienté et à l'avancement de la paix générale.

De telles sornettes ne pouvaient satisfaire le Pape, sur l'ordre duquel un cardinal espagnol, le fier Borgia, venait de rentrer à Séville, pour y reprendre la direction d'un diocèse trop longtemps abandonné. Sous peine d'excommunication, Urbain VIII défend à La Valette de promener en Italie le fer et la flamme de la guerre. Stylé par Richelieu, notre ambassadeur à Rome, le duc d'Estrée, entame avec le Pape des pourparlers que suspend bientôt la crainte d'une équipée gallicane. L'acquiescement tacite du Saint-Siège à une irrégularité dont il n'a cessé de se plaindre, délivre La Valette de ses transes et laisse à Richelieu un chef militaire trop médiocre, d'ailleurs, pour inquiéter Rome. La campagne du Piémont aboutit, en effet, à des résultats qui ne procurent ni succès à la France, ni gloire au Cardinal. Une grande contention d'esprit, le travail continuel du corps, les déboires que lui causent de graves échecs, ne tardent pas à miner une constitution jadis robuste. Transporté au château de Rivoli, le cardinal y meurt le 28 septembre 1639, après quelques jours de maladie, sans provoquer plus de deuil chez ses soldats que de joie parmi ses adversaires. Né avec un réel goût pour le métier des armes, le cardinal de La Valette, — écrit son historien, M. le vicomte de Noailles, — fit preuve de talents militaires incontestables. Sans apprentissage, entré trop vieux dans la carrière, il donna peut-être tout ce qu'on pouvait attendre d'un général improvisé, ne possédant que des notions insuffisantes de l'art de la guerre¹.

Quand un prince de l'Eglise succombait, le Souverain Pontife, heureux d'honorer la mémoire du *porporato* défunt, célébrait, pour le repos de son âme, un service funèbre auquel assistait l'élite de la Ville Eternelle. En refusant de décerner cet hommage au Cardinal rebelle à ses remontrances, Urbain VIII se souvint moins, sans doute, du prince de l'Eglise indocile que du général qui, sous les ordres de Bernard de Saxe-Weimar, n'avait pas craint de porter les armes contre les catholiques et de seconder la fortune du prince protestant. Si clément qu'il fut aux évêques guerriers, le Pontificat Suprême ne pouvait amnistier le lieutenant d'un chef huguenot et l'auxiliaire d'une Ligue hostile à notre unité religieuse.

IX

Lorsque le cardinal de La Valette, archevêque de Toulouse, reçut de Louis XIII le commandement d'une armée, le comte de Noailles, notre ambassadeur à Rome, dut solliciter du Pape Urbain VIII, la même dispense qu'avait obtenue du Saint Siège le gouvernement espagnol en faveur du *Cardinal Infant*. Rome n'admit pas cette analogie. A l'Infant, répondit le Souverain Pontife, il est permis de faire la guerre pour défendre son gouvernement des Pays-Bas. Né en 1609, Ferdinand d'Autriche, cardinal Infant d'Espagne, archevêque de Tolède, élevé à la Cour du roi Philippe IV, son frère, après avoir passé les premières années de sa jeunesse dans une oisiveté qui ne faisait guère prévoir le futur homme d'action, se

¹ VICOMTE DE NOAILLES, *Le Cardinal de La Valette*, 536.

révélant tout à coup comme un chef militaire hors ligne, bat à Nordlingen, le 6 septembre 1634, le duc Bernard de Saxe-Weimar, le successeur le plus redoutable de Gustave-Adolphe et le chef de la conjuration protestante contre l'Empire. Stratège formé à la grande école de Farnèse, mais moins souple que l'illustre capitaine italien, le cardinal s'annonce, à vingt-cinq ans, comme un manœuvrier hors ligne. Douze mille morts, six mille prisonniers, l'armée luthérienne détruite, la Ligue des Princes à peu près dissoute, la paix de Prague imposée à l'ennemi, voilà le coup de maître que jette, le soir même, aux quatre vents du ciel, le nom d'un stratège à peine sorti, de l'adolescence, supérieur à Tilly, émule de Wallenstein, aujourd'hui l'effroi des Suédois et, demain, la terreur de Paris.

Deux ans s'écoulent. Après avoir dissimulé ses desseins, Richelieu, ostensiblement inféodé à la Confédération protestante, ne cache plus le désir qui l'anime d'abattre la puissance des Habsbourg. Mais, contre cette coalition s'en trame aussitôt une autre. D'accord avec l'Empire, le ministre du roi d'Espagne Philippe IV, le comte-duc Olivarès, décide de relier les Pays-Bas espagnols avec les possessions italiennes de la Monarchie, par une chaîne ininterrompue de territoires ouverts aux armées de son maître, notamment le Palatinat, l'Alsace, l'Autriche antérieure, le Tyrol, pour bloquer la France et paralyser sa force d'expansion vers l'Est. Dans cette entreprise, le premier rôle appartient au cardinal Infant, épée d'Olivarès et porte-drapeau de la Ligue catholique, pleine de confiance dans le nouveau chef. La lutte s'engage. Au mois de juillet 1636, l'Europe apprend que le duc Charles de Lorraine et le comte Gallas attaquent la Lorraine et la Bourgogne, pendant que Jean de Werth et le cardinal Infant se dirigent, à marches forcées, vers notre capitale, pour frapper la France au cœur. L'invasion se précipite. Les coalisés traversent la Somme aux environs de Bray, s'emparent de Roye, et menacent Amiens. A mesure que le Cardinal Infant s'avance, si Paris sursaute et s'affole, le roi veille et travaille. Et d'abord, sur son ordre, vingt mille hommes, rassemblés en toute hâte, vont garder la rivière de l'Oise, en même temps que les gouverneurs des Provinces et des villes convoquent la noblesse, en vertu d'un édit où Louis XIII invite [ses bons sujets et serviteurs à le secourir en une si pressante nécessité](#). Chaque maison doit fournir un soldat ; les gens pourvus d'un carrosse donnent un postillon et un cheval, les artisans leurs apprentis, les marchands de la poudre. Pour accélérer les enrôlements, un actif octogénaire, vétéran de la Ligue, le maréchal de la Force, installé sur les marches de l'Hôtel de Ville, reçoit les volontaires qui se présentent et signe leurs feuilles de route. Le 5 août, vers cinq heures du soir, Louis XIII, ayant à ses côtés les maréchaux de France et le capitaine des Gardes, accueille, en son Louvre, les jurés des métiers qui, prosternés aux genoux du Roi, lui offrent [leurs personnes et leurs biens pour la levée des gens de guerre](#). L'Eglise a, de bonne heure, initié artisans et maîtres à la conception de l'intérêt général. La vision des sacrifices dus par chaque chrétien à son pays obsède leur âme et les arrache à l'étroite enceinte où l'intérêt privé enferme trop facilement les classes souffrantes. Dans son cœur de père, le Prince, touché d'une si généreuse démarche, ouvre ses bras aux délégués des [Corps](#) et, dans cette effusion de tendresse, n'oublie point [messieurs les jurés savetiers](#) qui, dès la sortie du palais, émus de tant de bienveillance, se répandent à travers les rues, aux cris de [Vive le Roi !](#) Quelques jours après cette scène de famille, cinq mille livres, versées par les métiers, vont grossir le trésor de guerre et multiplier les engagements.

Cependant, les ordonnances royales se succèdent, et — dernière admonition du Pouvoir — un nouvel édit appelle aux armes l'arrière-ban, pendant qu'un autre prescrit **la levée en masse**. Baillis et sénéchaux pressent l'exécution des ordres, punissent tout retard, et font si bien qu'en moins de dix jours, Paris, après avoir équipé douze mille fantassins et trois mille cavaliers, s'engage à solder, pendant trois mois cette force militaire¹.

X

Sur ces entrefaites, voici que des courriers portent au comble l'émotion populaire. Le 15 août, Corbie a ouvert ses portes aux Espagnols ! A cette nouvelle, les imaginations s'exaltent. Dans huit jours, — vaticine la foule — le cardinal-Infant gravira les hauteurs de Montmartre et dictera au roi de France les volontés de l'Empire. Devant une telle menace, la population tourne sa colère contre le **grand cardinal**, contre le promoteur de la guerre, encore plus abattu que la plèbe qui l'insulte, et, devant cet aboutissement inattendu de sa politique, fortement tenté d'abandonner un ministère dont la France aura peut-être demain le droit de se plaindre. Une sévère algarade du P. Joseph rappelle heureusement Richelieu au devoir et l'oblige à parcourir en carrosse, sans gardes et sans estafiers, les rues et les places encombrées d'une foule d'abord rugissante, mais qui, bientôt médusée par cet acte de courage, finit par acclamer l'homme qu'elle voulait tout à l'heure pendre.

Rassuré par le sang-froid du cardinal, Paris cesse de ressentir le frisson de la fièvre et passe de la peur à l'enthousiasme. L'épouvante, créatrice des catastrophes, quitte la capitale où ne retentit plus que la rumeur harmonieusement guerrière d'une ruche qui, pour recevoir l'agresseur, au lieu de s'agiter, fait trêve à ses plaisirs et travaille. Hommes, chevaux, voitures, argent, tout afflue, pendant que les bataillons, les escadrons, les pièces d'artillerie, les voitures, franchissent les remparts et s'avancent vers l'ennemi, chargés de munitions et de soldats. L'improvisation de la défense ne supplée pas, pourtant, à la pénurie des ressources et à l'infériorité des chefs. Première puissance militaire de l'Europe, l'Autriche possède alors des traditions, une stratégie, une science des concentrations, un art des manœuvres, et, par-dessus tout, une élite de généraux qui lui persuadent d'envisager sans crainte les chances d'une rencontre avec l'armée française, assemblage de bandes léguées par nos luttes civiles et commandées par des officiers qui mettent leur honneur à ne relever que d'eux-mêmes².

Plein de confiance dans la bonne tenue des troupes qu'il met sur pied, le gouvernement ne s'illusionne pas sur leur faiblesse, et, malgré le magnifique élan de la résistance, en redoute la faillite, quand une nouvelle imprévue, invraisemblable, tombe au milieu de la population qui crie au miracle. Au lieu de

¹ Nous empruntons tous ces détails au livre de M. le vicomte de Noailles, *Le Cardinal de La Valette*, 274-277.

² Voir G. FAGNIEZ, *Le P. Joseph et Richelieu*, II, 264, — Duc D'AUMALE, *Hist. des Princes de Condé*, IV, 21 et suivantes.

céder aux conseils de Jean de Werth, impatient de gagner la Seine et de conquérir la capitale, le séide armé du comte-duc Olivarès, après avoir pris lecture d'un message où le Gouverneur de Bruxelles lui annonce un soulèvement en Hollande, fait soudain demi-tour, abandonne la Picardie et pointe vers le Nord. Les poètes n'ont pas tort de donner des ailes à la Victoire. Malheur au général qui, frôlé, un jour par la fugace déesse, ne se hâte pas de la prendre au vol et la laisse s'évader, aujourd'hui, dans l'espoir de la ressaisir demain ! Sur l'échiquier des batailles, il arrive presque toujours une heure où le calcul perd la partie qu'aurait gagnée la démesure. La sagesse du cardinal-Infant sauve Paris, — comme le sauvera, trois cents ans plus tard, le 5 septembre 1914, la cautèle de von Klück. Les siècles s'écoulent, les gouvernements changent ; mais, au milieu de l'instabilité universelle, la stratégie tudesque garde, grâce à Dieu, sa balourdise réparatrice de nos erreurs.

Avec cette banqueroute ne se termine pas la carrière à un chef avide de revanche et insatiable d'action. Les brillantes victoires du cardinal-Infant dans la Flandre nous portèrent, certes, un grave préjudice, et quand ce prélat guerrier mourut, en 1041, à trente-deux ans, l'Autriche, à bon droit, pleura la perte de son meilleur général. Mais nul fait d'armes n'avait égalé [la marche sur la capitale](#) et réparé la faute de Corbie.

XI

Au cours de la guerre que Louis XIV entreprit contre la Hollande, le grand roi compta, parmi ses alliés, un évêque, l'évêque de Munster, Bernard de Galen, prélat de la même lignée que les pontifes combattants dont parle Froissart, mais prélat enflammé d'une ardeur plus barbare peut-être que guerrière. Les brillants succès d'une campagne dirigée contre la fière République avaient fait connaître le nom de Galen à toutes les Cours de l'Europe qui tenaient ce dignitaire pour l'un des meilleurs capitaines de l'époque. [Mon cousin](#), lui écrivait Louis XIV, le 10 novembre 1666,... [il ne se peut rien ajouter à la parfaite bienveillance que j'ai pour vous et à la singulière estime que je fais de votre personne, pour les grandes qualités que je sais que vous possédez et dont vous avez déjà donné des preuves si éclatantes qu'elles m'inspirent une très forte passion de vous donner lieu d'augmenter de plus en plus votre gloire...](#) En 1671, l'Archevêque-Electeur de Cologne et l'évêque de Strasbourg signent avec l'Evêque de Munster un traité qui, les liant tous les trois au roi de France, les oblige à l'assister d'un corps de 18.000 hommes [dans le but d'abattre l'orgueil des Provinces-Unies](#). Les talents militaires de Galen lui adjugent l'exclusive responsabilité de la campagne qu'abandonnent avec empressement les deux autres alliés, dépourvus de vocation militaire Le maréchal de Luxembourg dirige souverainement les opérations sans gêner d'ailleurs l'évêque de Munster, lieutenant peu commode. Un corps de 12.000 hommes obéit à Bernard de Galen. avant tout artilleur et non moins célèbre, sur les bords du Rhin, comme un preneur de villes que comme un fâcheux caractère. La méthode de l'évêque est l'attaque brusquée. Sitôt à portée des remparts, l'Evêque dispose en batterie canons et mortiers, puis, subitement, avec la fureur d'un cyclone, bombes et boulets de rugir et de pleuvoir. Jeter l'épouvante dans l'âme des assiégés par [un foudroiement effroyable](#) ; les frapper

d'une sorte de crainte superstitieuse qui les paralyse semble à l'évêque de Munster le meilleur moyen d'éteindre chez l'ennemi tout désir de résistance. L'art de la guerre ne fût-il pas toujours de hâter par une violence matérielle cette contrainte morale qui supprime la volonté ? Sans travaux d'approche, Galen fait pleuvoir sur Coevorden une cataracte de bombes qui terrorisent la ville et font tomber les échevins aux genoux du prélat. Contre Groningue, Galen use de la même tactique : mais, cette fois, les bombes, pesant plus de 400 livres, traversent tous les étages des maisons et les démolissent, pendant que d'autres prodigieuses machines laissent choir, en touchant le sol, un petit canon, d'où s'échappent des lames de cuivre, chargés de figures affreuses, et pardessus le marché, dégageant une odeur si puante que l'air en est empoisonné¹.

Vains sortilèges ! Groningue résiste aux bombes, et l'évêque réintègre son diocèse, avec l'humiliation d'un échec et l'ennui d'une disgrâce. Le 19 septembre 1698, quand Bernard de Galen meurt, le souvenir des excès commis par le prélat effarouche si peu ses contemporains que le successeur de Galen, le prince Ferdinand de Furstenberg, exalte, dans un Manifeste à son peuple, les vertus extraordinaires qui ont rendu la gloire de l'évêque guerrier immortelle.

¹ MARQUIS DE SÉGUR, *Les Gens d'autrefois. Un allié de Louis XIV*, 48, 91. — Voir, aussi, SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, I, 345 et C. ROUSSET, *Hist. de Louvois*.

CHAPITRE XIX

XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES. - L'Europe délivrée de la menace de l'Islam

I. Innocent XI organise la Ligue européenne contre l'Islam en marche sur Vienne. - C'est lui qui fait appel au roi de Pologne Jean Sobieski et qui lui confie le Commandement de l'armée. - Victoire de la Croix contre le Croissant (12 sept. 1683). - Délivrance de Vienne. — II. L'Abbé de Savoie complète, à Zenta, sous les auspices d'Innocent XII, la victoire remportée par Sobieski. - Retentissement de ce triomphe. - Belgrade reconquise par l'Abbé de Savoie. - Intervention de la flotte pontificale.

Avant l'avènement du Protestantisme, l'Eglise, respectant l'individualité politique de chaque Etat, s'efforçait de rallier les Royautés et les Républiques à un accord contre l'ennemi commun, l'exterminateur de la culture chrétienne, contre l'Islam. L'ambition temporelle des princes, la mobilité des peuples, la fougue des passions, secouèrent peu à peu cette discipline paternelle, et, rompant avec l'idéal chevaleresque, obligèrent le fer libérateur, non plus à délivrer les chrétiens asservis au Croissant, mais à spolier de leurs biens les voisins et les frères. Au lieu d'être l'arsenal et le camp retranché de la civilisation contre la barbarie, l'Europe devint un immense champ de bataille où, le glaive et la torche à la main, elle se ravagea elle-même.

C'est un péché de combattre le Turc, — en vint à dire Luther, — c'est résister à Dieu qui s'en sert comme d'une verge pour visiter l'iniquité de son peuple. Que pouvait donc faire l'Eglise, il partir de ces tristes jours ? Répandre des pleurs sur le parvis des temples, au lieu de verser son sang sur les plages étrangères à l'Evangile ? Mais, gémir n'est pas combattre. Invinciblement attachés à leur mission, les Papes Clément IX et Innocent XI refusent de se désintéresser de l'Orient, et, quand six mille volontaires français, l'élite des armées de Turenne et de Condé, conduits par Aubusson de la Feuillade et le duc de Beaufort, vont, à Candie, soutenir au prix de leur sang, la cause de la chrétienté, Rome n'oublie pas que l'île protège la liberté religieuse de nos frères de Syrie, d'Egypte et de l'Archipel, et, pour sauver ce boulevard, Clément IX n'épargne, ni les appels aux armes, ni les subsides.

La victoire des Turcs, l'échec des derniers chevaliers français, engagent le sultan à tenter une nouvelle invasion de l'Europe, qu'il voit livrée au démon de la discorde et qu'il croit désormais impuissante. Mais, si les souverains conspirent les uns contre les autres, le Pontificat suprême, malgré le congé que lui a signifié le traité de Westphalie, ne perd pas de vue les peuples et l'intérêt supérieur de la République chrétienne. Sans se laisser décourager par l'égoïsme des rois, que leurs traditions devraient pousser à la tête de la Croisade, le Pape va chercher le moins puissant d'entre eux et lui met dans la main l'épée de Tancrede. Le danger presse. A l'exemple de son aïeul Soliman, le sultan Mahomet IV, la tête de 300.000 hommes, marche sur Vienne. Les Hongrois, soulevés contre l'Empereur par un chef calviniste, le comte Teleki, patricien ambitieux d'une couronne et traître à son pays, se joignent aux infidèles et leur servent d'avant-garde. En même temps que le nonce Pallavicini, sur l'ordre d'Innocent XI, travaille à contrecarrer les menées d'une diplomatie sans entrailles qui, pour isoler l'Empereur, ose seconder la ruée de l'Islam, le Pape n'adresse pas une vaine instance au dévouement du roi de Pologne. Un prince français, le duc de Lorraine, a déjà promis le concours de ses troupes à la Ligue formée par le Pape. Cœur magnanime, Jean Sobieski, engage à son tour la parole de son peuple. Si la Pologne fournit sa Chevalerie, il sera, lui, l'âme et le bras de la Croisade. L'Italie, l'Espagne, le Portugal, la France, envoient des volontaires. A cette heure tragique, les calculs de l'intérêt privé n'étouffent pas dans toutes les consciences la voix du devoir.

Partie de Belgrade pour frapper l'Autriche, l'armée turque traverse, dans toute son étendue, la *puzta* hongroise, tant de fois piétinée, — pauvre *motte de terre*

qui rendrait du sang si on la pressait, dit Sobieski, mais, aujourd'hui, terre trahie par ses magnats. Le 14 juillet 1683, les premiers coureurs de la horde apparaissent sous les murs de Vienne. Pendant deux mois, les assauts succèdent aux assauts. La ville, réduite aux dernières ressources, voit les ouvrages intérieurs de son enceinte enlevés et ses remparts troués de brèches, quand, le 12 septembre, l'armée du roi de Pologne et les régiments du duc de Lorraine, opérant leur jonction, viennent opposer une force de 80.000 hommes aux 300.000 soldats de l'Islam. Une montagne sépare des Osmanlis les combattants de la Ligue pontificale. Polonais, Lorrains, Impériaux, mettent trois jours à la gravir et, parvenus au sommet, voient s'étendre devant eux les plaines où va se jouer une fois de plus le sort de l'Occident. Quand l'aurore du 12 septembre paraît, Jean Sobieski se lève et, de même que Philippe-Auguste, avant Bouvines, entend la messe, qu'il sert humblement à genoux. Pendant que le prêtre, la cérémonie terminée, le crucifix à la main, bénit l'armée, Sobieski, montant à cheval, fait signe à la cavalerie polonaise qui, derrière son roi, s'élançe comme une trombe vers l'ennemi. C'en est fait de la cohue turque : son dernier jour a sonné. S'avancant sur cinq colonnes, l'armée chrétienne descend ou plutôt roule le long des pentes abruptes, emporte une à une, à travers les précipices, les bois et les ravins, les bastions et les batteries que les Turcs s'efforcent à défendre. En vain les meilleures troupes de l'Islam se cabrent contre le destin. Surprise, coupée, frappée au cœur, l'immense armée de Kara-Mustapha s'ébranle, s'agite, tente de serrer ses rangs et de reconquérir ses lignes. Les sabots des chevaux, les lances des cavaliers, le fracas de cet ouragan disloque et broie la horde, sourde aux cris de ses chefs. Les janissaires cèdent, les bataillons s'effondrent, la fuite accélère le désordre et le désordre déchaîne la déroute. D'abord impassible, le grand vizir, incapable de résister à la poussée, plie bagage avec l'émir qui ne sauve que l'étendard vert du Prophète. Le camp turc, abandonné, livre au vainqueur ses tentes remplies de butin. Les dépouilles des envahisseurs enrichissent encore aujourd'hui les musées de Vienne.

Le choc n'a duré qu'une heure. Plus décisive que meurtrière, la bataille détermine une panique que les Turcs les plus braves ne conjureront pas. Tout est fini. Dans cette catastrophe de l'Islam, l'Europe voit un prodige et les fidèles un miracle. Le lendemain, Sobieski fait son entrée dans la ville par une des brèches béantes, couverte de cadavres et sillonnée de débris fumants. La population sort de ses maisons en ruines, et, vêtue d'habits de fête, des gerbes de fleurs dans les mains, accourt au-devant du libérateur. Le clergé le reçoit avec les mots du dernier Evangile : *Fuit homo missus a Deo cui nomen erat Johannes*. On demande à Jean Sobieski de se laisser acclamer roi d'Autriche et de Hongrie, à la place de l'Empereur absent ; il refuse. Il n'a pris les armes, avec son héroïque peuple, que pour faire triompher la Croix rédemptrice. Plein de reconnaissance pour le Pape qui lui a déféré le commandement de la Ligue chrétienne et confié la bannière de l'Eglise, le roi de Pologne envoie au Souverain Pontife, à l'artisan et au trésorier de la Croisade, l'oriflamme qui flottait sur la tente du grand vizir, trophée de la victoire définitive que la Croix victorieuse remporte sur le Croissant, pour toujours chassé du front occidental.

II

Le désastre subi devant les murs de Vienne par les armées de l'Islam complète la déchéance qu'avait amorcée la destruction de ses forces navales à Lépante.

Un voile de crêpe tombe sur le borbier turc. Mais ce pourrissoir en ruines garde encore ses maléfices et ne laisse de les exercer contre les peuples chrétiens, rivés à sa fortune, même chancelante. Aussi, tant que des êtres baptisés vivront sous la courbache musulmane, les Turcs ne pourront-ils compter, ni sur l'acquiescement de Rome à leur tyrannie, ni sur la fin des Croisades. Sous les auspices d'Innocent XII se forme une nouvelle Ligue où un prince de notre race entré dans les ordres renouvellera les prouesses de Jean Hunyade. Ce prince, c'est l'Abbé François-Eugène de Savoie-Carignan, Parisien de naissance, fils d'Eugène-Maurice, duc de Savoie-Carignan, comte de Soissons, et d'Olympe Mancini, nièce de Mazarin, voué par sa famille à la carrière ecclésiastique, mais entraîné, par une irrésistible vocation, vers la guerre, et dès ses premières armes, non seulement avec l'autorisation du Saint-Siège, mais sur sa demande, enrôlé au service de l'Autriche qu'il s'oblige à protéger contre l'infidèle. Mais pour qu'Eugène de Savoie obéisse aux adjurations pontificales, il faut qu'une autre Ligue, la Ligue du Rhin, cesse de retenir sur notre front les forces destinées à l'écrasement de la puissance ottomane. Libéré par la paix de Ryswick, l'Abbé Eugène de Savoie ne fait qu'une étape du Rhin au Danube, de la Hollande aux Carpathes, et, dès le mois de septembre 1697, parvenu à Szegedin, il établit en face de Mustapha II le camp des Croisés, bien résolu à ne pas se laisser barrer la route par l'armée de cent cinquante mille hommes que commande le fils du Prophète.

Jeune et déjà consommé dans son art, avec une timidité apparente, le prince Eugène adosse ses troupes à la Theiss et, de cette position, les lance sur Mustapha qu'il culbute. Pas un bataillon ennemi n'échappe à ce cyclone. Enveloppé dans le tourbillon, le vaincu n'a que le temps de se déguiser en berger pour gagner Témessvar. La bataille de Zenta (1697) retentit dans toute l'Europe comme le tocsin des funérailles turques. Si, du Danube à la Save et de la Save au Tibre, d'unanimes exclamations saluent le vainqueur, un *Te Deum* plus vibrant encore, chante dans le cœur des raïas qui discernent, enfin, au-dessus de leurs têtes, un peu d'azur dans le ciel jusque-là si noir. Evoquant le souvenir des luttes antiques contre les Sarrazins, les poètes, dans leurs cantilènes, et les pâtres, dans leurs légendes, ouvrent au prince Eugène le même Eden où festoient Roland, Charlemagne, le comte Guillaume, Amadis de Gaule, tous les paladins et tous les preux qui, de la lance ou de l'épée, ferraillèrent contre Mahom.

Le traité de Carlowitz (29 janvier 1009), en donnant une sanction diplomatique à la victoire de Zenta, irrite l'orgueil des Osmanlis, encore mal résignés à la défaite et porte le successeur de Mustapha II, Achmet III, à reprendre les armes contre un adversaire qu'il croit amoindri par ses récentes luttes avec Louis XIV. Mauvais calcul. Ni le prince Eugène n'est mort, ni la Papauté, cette infatigable suscitatrice d'énergies, n'a déposé le ceste du combat. Peterwaradein, Temesvar, Belgrade, autant de batailles où le vainqueur de Zenta se montre plus hardi et plus heureux que jamais et d'où la puissance turque sort à l'état de cadavre,

sordide sépulcre qui n'a plus de vivant que des vers. Dans cette nouvelle campagne, le Souverain Pontife ne se contente pas d'assister, tantôt de ses conseils et tantôt de ses largesses l'antagoniste de l'Islam. De même que son prédécesseur Calixte III aida Jean Hunyade à déposséder de Belgrade les Turcs, — de même Clément XI, veut qu'un contingent pontifical s'incorpore aux troupes qui, le 22 juillet 1717, sous le commandement d'Eugène de Savoie, enlèvent la même ville aux descendants des vaincus du XVe siècle. Mais, à cette intervention, ne se borne pas le concours guerrier de Rome. Pour immobiliser les Turcs en Morée, pendant qu'Eugène de Savoie lutte contre eux en Serbie, la République de Venise a vigoureusement attaqué Corfou. Sur l'ordre de Clément XI, la flottille pontificale prend une part importante à l'expédition et au blocus. Démonstration d'une médiocre envergure, peut-être, mais, tant que sévira l'Islam, le Saint-Siège ne cessera d'affirmer, même les armes à la main, la légitimité de la défensive contre la puissance du mal.

CHAPITRE XX

XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES. - Guerres en Pologne, en Morée, etc. - Fin du Moine Soldat

I. La Pologne et son rôle historique. - Le Prieur du couvent de Czentochowa appelle aux armes ses compatriotes, et se mettant à leur tête chasse du Royaume les Suédois qui l'avaient envahi. — II. Les Evêques et un Religieux carme organisent la Confédération de Bar, et prennent la direction de la campagne. — III. Un Moine Soldat de la campagne de la Morée. - L'Abbé de Watteville. - Le récit de Saint-Simon. - Bienveillance de Rome pour le Chartreux-guerrier. - La Légende et l'Histoire. — IV. Le dernier Abbé-Soldat de l'Ancien Régime. — V. L'Ordre militaire de Malte maintient intact en Europe, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, le type du Moine-Soldat.

Si l'Europe n'est pas aujourd'hui mongole ou cosaque, c'est à la Pologne qu'elle doit ce bienfait. Le service dont s'acquitta, un jour, la France, envers l'Europe, avec la hache de Charles Martel, la Pologne le rendit au monde, tous les jours, pendant plus de trois siècles, par l'épée de ses innombrables capitaines. Nous nous vantons de nos huit Croisades qui, toutes réunies, n'occupèrent pas plus de soixante ans, nos aïeux, portés aux nues, non sans raison, pour cet effort et cette générosité. La Croisade polonaise dura près de trois cent cinquante ans. Qui donc, en parle ? Quatre vingt onze invasions de Tartares expirèrent sous les lances du [peuple chevalier](#) et plus de cent victoires, remportées par la Pologne, sur les Turcs, arrêtèrent la marche de l'Islam contre l'Occident. Cette œuvre guerrière et civilisatrice s'accomplit au milieu des dissensions politiques entretenues par une Charte qu'aucun peuple moderne n'aurait pu supporter dix ans, sans périr. Et si l'on songe que, de la Pologne ainsi secouée par la sédition et par la guerre, sortit une magnifique floraison de poètes, d'historiens, d'artistes, de savants, émules des plus grands noms de la chrétienté, comment ne reconnaîtrait-on pas une énergie, vraiment divine, dans cette vigueur que n'épuise, ni le sang qui rougit les champs de bataille, ni celui que font couler les bourreaux ? En vain s'effondrent, sous la domination étrangère, les frontières toujours plus resserrées du Royaume, — en vain la proscription disperse sur toutes les routes les meilleurs fils de la Pologne, — en vain des lois barbares la déciment ; jamais l'âme nationale ne fléchit. L'Etat se démembre, mais la nation reste.

D'où vient qu'un souffle héroïque domine tous les désordres et brave toutes les infortunes ? C'est que la même foi religieuse exalte tous les Polonais, les gonfle des mêmes espérances et leur donne les mêmes ailes. Un dans son dogme, le Catholicisme communique à la Pologne son unité morale — unité qu'elle n'a jamais voulu rompre, même au prix de sa vie. Une voix, sorte d'instinct surnaturel, l'avertit qu'une Pologne, prostituée au schisme grec, cesserait d'être une patrie d'hommes libres pour devenir une foire d'esclaves. Quand les nobles assistent à la messe, si, de même que tous les gentilshommes, ils gardent l'épée au côté, ils la tirent à demi du fourreau, pendant la lecture de l'Evangile, comme vassaux immédiats de Dieu, dévoués à sa cause jusqu'à la mort. Au Sénat, si les Evêques obtiennent la préséance sur les seigneurs, le Gouvernement, pendant l'interrègne du pouvoir, appartient de droit au Primat du Royaume. Dans les temps orageux, c'est toujours sous la garde de l'Episcopat que fonctionnent les libertés publiques. Au cours de la période de décadence, chaque fois que la fortune des armes arrête le Royaume sur la pente de la ruine, c'est la foi religieuse qui opère le miracle. Sous le roi Jean-Casimir (1648-1669), un traître, réfugié à la cour de Suède, invite le roi Charles-Gustave à conquérir le royaume en proie à une anarchie favorable à l'invasion. Un corps de 17.000 Suédois, renforcé par des mercenaires cosaques, franchit la frontière et remporte de si décisives victoires que le roi de Suède voit déjà étinceler sur son front la couronne des Jagellons. La cathédrale de Cracovie, ouverte à Charles-Gustave, lui montre les tombeaux des Rois de Pologne, et un chanoine raconte au prince les exploits des monarques défunts. Devant le mausolée de Ladislas Ier le royal visiteur s'arrête et interroge : [Quelles vertus le distinguèrent ?](#)

— [Sa bravoure et sa persévérance](#), répond l'ecclésiastique. Trois fois distancé par ses compétiteurs au trône, il finit par les vaincre.

— [Votre roi Jean-Casimir n'en fera pas autant !](#) dit le maître de la Suède.

— [Dieu est grand !](#) riposte aussitôt le chanoine à cette impertinence.

L'épreuve suprême n'atteindra pas, en effet, la Pologne. A cette époque, un couvent de Paulistes, situé sur le sommet du mont de la Clarté — Yasma Gora — a pour prieur le P. Augustin Kordecki, prêtre de mœurs austères, âme droite et inflexible. Les Suédois assiègent la ville de Czestochowa, que domine une Abbaye-forteresse où s'abrite une poignée de moines et de soldats, soumis au comte Stéphan Zamoyski, leur chef nominal, mais, en réalité commandés par le Prieur, plein de confiance dans la Vierge dont l'image protège le monastère, après avoir décoré la maison de Nazareth. Embrassé à une ardeur patriotique qu'entretient sa foi religieuse, le P. Kordecki entrevoit l'immense prestige qu'exercera sur la Pologne l'immunité de l'Abbaye, s'il peut soustraire ses reliques aux profanations et ses ressources aux cupidités des bandes luthériennes. Sous les ordres du père prieur, la garnison, toujours en alerte, ne laisse pas une minute de repos aux assaillants harassés presque chaque jour par de si cruelles défaites qu'en dépit à une flagrante supériorité numérique, leur chef décide de lever le siège et d'abandonner la partie. Ce triomphe fait tressaillir toute la Pologne. Les courages défaillants se ressaisissent ; une Ligue groupe toutes les résistances et, de proche en proche, à la voix des prêtres, la nation toute entière se mettant en marche contre les Suédois, les jette hors de ses frontières¹. C'est à la suite de cette victoire que la Vierge de Czestochowa proclamée, en vertu d'un édit, [Reine de Pologne](#), voit affluer tous les ans vers son sanctuaire, — vers le Mont Sacré —, des milliers de pèlerins portant dans leur poitrine la fleur d'un inflétrissable espoir !

II

A la mort d'Auguste III, Electeur de Saxe et Roi de Pologne (1763), Catherine fait décerner la couronne au prince Poniatowski, brillant patricien, mais servile vassal de sa protectrice, homme de plaisir, livrant, le sourire aux lèvres, à l'arbitraire à une femme, le Royaume, sa liberté, son honneur. Une garde de pandours moscovites escorte, à Varsovie, l'ambassadeur de la tsarine, le prince Repnin, maître de la Diète où il s'est introduit et dont il dicte les votes, à la fois proconsul de la Pologne et son corrupteur. Et, comme l'évêque Soltyck, les généraux Zaluski et Ryewuski protestent contre cette dictature, le ministre de Catherine fait enlever, la nuit, par ses Cosaques, les trois grands seigneurs et les achemine, à coups de knout, vers la Sibérie où les fixe un décret à l'exil. A la nouvelle de cet attentat, un illustre pontife, l'évêque de Kamienc, Mgr Krasinski, commence par informer les Cabinets du péril que courent l'indépendance du royaume et la sécurité de l'Europe elle-même, en face à une puissance aussi brutale, puis convoque, dans une petite ville de la Podolie, à Bar, les patriotes polonais, résolus à secouer, le fer à la main, le despotisme russe. Toutes les

¹ Si l'on veut avoir quelques détails sur ce mouvement national, il faut lire le beau roman de Henri Sienkiewicz, *le Déluge*, où Kordecki joue un rôle considérable.

provinces de la Pologne, de la Lithuanie, de la Russie Rouge, de la Petite Russie, dociles à l'appel de l'évêque, lui envoient des soldats, des armes et des ressources. Mais à peine la Confédération de Bar, pourvue à une armée, tente-t-elle de reprendre par la force ce que la ruse et l'audace lui ont enlevé, que Catherine lance sur le Royaume les Cosaques Zaporogues, excités aux pires forfaits par une proclamation où l'idole de Voltaire libère ses soldats de toute discipline et de toute morale. En même temps que 200.000 hommes, femmes, enfants, tombent sous les coups de cette horde, une jacquerie de paysans orthodoxes, gorgés d'eau-de-vie, et munis d'armes à feu par l'impératrice, se précipitent à l'assaut des fermes et des villages catholiques qu'ils livrent aux flammes. Insensible à cette boucherie, le roi Stanislas-Auguste conseille en vain la résignation aux Confédérés, honteux de leur prince et de sa couardise. Aujourd'hui désobéir à son roi est un devoir. Au lieu de déposer les armes, les Polonais se retranchent dans le village de Bar, entouré d'impénétrables marais, et font de ce camp improvisé le foyer de la résistance. Gagnés par l'attrait du péril et la grandeur de la cause, un certain nombre de gentilshommes français rejoignent les combattants polonais et se glorifient d'autant plus de leur démarche que Voltaire honore les Croisés de ses invectives. Mais combien de temps peut durer une lutte que ne secondent ni canons, ni munitions, ni commandement ? Dans cette conjoncture, un religieux carme, le père Marck, prend la tête des troupes, et, la croix à la main, en guise d'épée, dirige les attaques, exhortant les hommes à la défensive et les femmes à la prière, confessant les blessés et soutenant les âmes par sa parole inspirée et sa foi ardente. Hélas ! le dénouement du siège ne saurait être douteux. Bar succombe, les chevaliers survivants prennent le chemin de la Sibérie et, parmi eux, le Père Marek qui, peu de temps après, affranchi de l'exil, reprend la vie religieuse, comme prieur du couvent d'Annopol, et meurt en 1806, à Berezowska, chargé de jours et pleuré partout un peuple !

III

Soldat de la campagne dont la Morée fut le théâtre, l'abbé de Watteville est moins un moine-soldat qu'un aventurier en froc, et peut-être, l'aurions-nous exclu de notre galerie, si l'attitude bienveillante de l'Eglise à l'égard de ce religieux combattant, peu vulgaire, ne nous avait mis en garde contre les équipées que lui prête une trop libérale légende. Pouvions-nous, en effet, prononcer contre l'abbé de Watteville un ostracisme dont Rome crut devoir s'abstenir, après avoir, certainement, passé au crible les histoires forgées par les ennemis du moine et recueillies par la malignité publique ?

C'est à Saint-Simon, surtout, que l'abbé doit son équivoque et tumultueuse renommée. Voici la page où l'illustre duc et pair voue à l'immortalité les exploits fabuleux que colportait, sur le compte de Watteville, une cabale secrètement irritée du rôle patriotique qu'avait joué notre Franc-Comtois dans la réunion de sa province à la France, et, pour se consoler de ses déconvenues, trop heureuse d'en noircir l'instigateur :

Ce cadet-ci se fit Chartreux de bonne heure, et, après sa profession, fut ordonné prêtre. Il avait beaucoup d'esprit, mais un esprit libre, impétueux, qui s'impatienta bientôt du joug qu'il avait pris. Incapable de demeurer plus

longtemps soumis à de si gênantes observances, il songea à s'en affranchir. Il trouva moyen d'avoir des habits séculiers, de l'argent, des pistolets et un cheval à peu de distance. Tout cela peut-être n'avait pu se pratiquer sans donner quelque soupçon ; son prieur en eut, et, avec un passe-partout, va ouvrir sa cellule et le trouve en habit séculier, sur une échelle, qui allait sauter les murs. Voilà le prieur à crier ; l'autre, sans s'émouvoir, le tue d'un coup de pistolet et se sauve.

A deux ou trois journées de là, Watteville s'arrête pour dîner à un méchant cabaret, seul dans la campagne, parce qu'il évitait, tant qu'il pouvait, de s'arrêter dans des lieux habités, met pied à terre, demande ce qu'il y a au logis. L'hôte lui répond :

— Un gigot et un chapon !

— Bon ! répond mon défroqué, mettez-les à la broche.

L'hôte lui veut remontrer que c'est trop des deux pour lui seul, et qu'il n'a que cela pour tout chez lui. Le moine se fâche et dit qu'en payant, c'est bien le moins d'avoir ce qu'on veut, et qu'il a assez bon appétit pour tout manger. L'hôte n'ose répliquer et embroche.

Comme ce rôti s'en allait cuit, arrive un autre homme à cheval, seul aussi, pour dîner dans ce cabaret. Il en demande ; il trouve qu'il n'y a quoi que ce soit que ce qu'il voit prêt à être tiré de la broche. Il demande combien ils sont là-dessus et se trouve bien étonné que ce soit pour un seul homme. Il propose, en payant, d'en manger sa part, et est encore plus surpris de la réponse de l'hôte, qui l'assure qu'il en doute, à l'air de celui qui a commandé le dîner.

Là-dessus, le voyageur monte, parle civilement à Watteville, et le prie de trouver bon que, puisqu'il n'y a rien dans le logis que ce qu'il a retenu, il puisse, en payant, dîner avec lui. Watteville n'y veut pas consentir : dispute ; elle s'échauffe ; bref, l'ex-moine en use comme avec son prieur, et tue son homme d'un coup de pistolet. Il descend après, tranquillement, et, au milieu de l'effroi de l'hôte et de l'hôtelière, se fait servir le gigot et le chapon, les mange l'un et l'autre jusqu'aux os, paie, remonte à cheval et tire pays. Ne sachant que devenir, il va en Turquie, prend le turban, s'engage dans la milice. Son reniement l'avance, son esprit et sa valeur le distinguent : il devient bacha et l'homme de confiance en Morée, où les Turcs faisaient la guerre aux Vénitiens. Il leur prit des places et se conduisit si bien avec les Turcs, qu'il se crut en état de tirer parti de sa situation, dans laquelle il ne pouvait se trouver à son aise. Il eut des moyens de faire parler au généralissime de la République, et de faire son marché avec lui. Il promit verbalement de livrer plusieurs places et force secrets des Turcs, moyennant qu'on lui rapportât, en toutes les meilleures formes, l'absolution du Pape.

Les Vénitiens y trouvèrent trop bien leur compte pour s'y épargner, et le Pape crut l'intérêt de l'Eglise assez grand à favoriser les chrétiens contre les Turcs, qu'il accorda de bonne grâce toutes les demandes du bacha.

Quand Watteville fut bien assuré que toutes les expéditions en étaient arrivées au généralissime, en la meilleure forme, il prit si bien ses mesures, qu'il exécuta parfaitement tout ce à quoi il s'était engagé envers les Vénitiens. Des événements si singuliers le firent connaître à la première conquête de la Franche-Comté. Il y servit fort utilement ; mais, ce ne fut pas pour rien ; il avait stipulé l'archevêché de Besançon, et, en effet, après la seconde conquête, il y fut

nommé. Le Pape ne put se résoudre à lui donner des bulles ; il se récria au meurtre, à l'apostasie ; le Roi entra dans les raisons du Pape, et il capitula avec l'abbé de Watteville, qui se contenta de l'abbaye de Baume, la seconde de Franche-Comté. Il vécut depuis, partie dans ses terres, quelquefois à Besançon, rarement à Paris et à la Cour, où il était toujours reçu avec distinction. Il avait partout beaucoup d'équipages, grande chère, une belle meute, grande table et bonne compagnie. Il vivait, non seulement en grand seigneur, et fort craint et respecté, mais à l'ancienne mode, tyrannisant fort ses terres, et quelquefois celles de ses voisins ; surtout chez lui très absolu.

Les intendants pliaient les épaules, et par ordre exprès de la Cour, tant qu'il vécut, le laissaient faire ; ils n'osaient le choquer en rien, ni sur les impositions, qu'il réglait à peu près comme il lui semblait dans toutes ses dépendances, et sur ses entreprises, assez souvent violentes. Avec ces mœurs et ce maintien, qui le faisaient craindre et respecter, il se plaisait à aller quelquefois voir les Chartreux, pour se gaudir d'avoir quitté leur froc. Il jouait fort bien à l'hombre et y gagnait si souvent codille, que le nom d'abbé *Codille* lui en resta. Il vécut de la sorte, et toujours dans la même licence et dans la même considération, jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans¹. Que vaut ce récit ? Tout est-il fictif dans les multiples drames dont s'accidente cette aventureuse carrière ? Un contemporain du duc et pair, Pelisson, racontant la conquête de la Franche-Comté, signale la part considérable que prit l'ex-Chartreux au désarmement des coterie hostiles, et recueille, chemin faisant, les mêmes rumeurs sur les frasques qui firent de l'Abbé-Soldat de Baume le héros d'une nouvelle Chanson de Geste. La nature et la fortune, dit Pelisson², l'avaient également favorisé ; un tempérament ardent et violent à la fois, beaucoup d'esprit et d'impétuosité en dedans, beaucoup de dissimulation en dehors ; des flammes couvertes de neiges et de glaces. Un prêtre érudit, M. l'abbé Brune, curé doyen de Mont-Sous-Vaudrey (Jura), prépare sur l'abbé de Watteville une étude, dès maintenant assez avancée pour permettre à l'auteur d'exciter nos défiances contre ce qu'il appelle le roman de Saint-Simon.

Comment naquit la légende ? La réunion de la Franche-Comté à la France avait suscité de sourdes aigreurs parmi nombre de parlementaires, plus attachés à la domination espagnole qu'aux nouveaux maîtres. Fougueux artisan de la conquête, l'Abbé s'attira les inimitiés des mécontents qui, n'osant s'en prendre à l'administration française, firent de l'ancien Chartreux le bouc émissaire de leurs rancunes. Une existence bourgeoise aurait découragé l'imposture. La vie obscure

¹ *Mémoires de Saint-Simon*. Edition Boislisle, t. X, 10-17. Le *Journal de Dangeau*, à la date du 4 fév. 1702, après avoir mentionné la mort de l'abbé, ajoute : C'était un homme dont la vie avait été pleine d'événements fabuleux jusqu'au temps où le Roi prit la Franche-Comté, et, depuis ce temps-là, il avait mené une vie extraordinaire. Cette histoire fabuleuse fut aussitôt recueillie par l'abbé de Saint-Pierre qui, plus tard, en tira un argument pour prouver que la bonne police doit empêcher que les mineurs n'engagent jamais leur liberté aux monastères, avant l'âge de 25 ans (t. XIII de ses *Ouvrages de morale et de politique*, édit. 1737, p. 150-167.) Voir aussi D. Monnier (*Annuaire du Jura*, 1845, p. 174-195) ; ABRY D'ARCIER (*Mém. de la Soc. d'Emul. du Jura*, 1880, p. 261-307 et *Bullet. de la Soc. de Poligny*, 1885, p. 274-282 et 289-297.) M. de Boislisle fait très justement observer que ces diverses biographies ne présentent ni références, ni pièces justificatives de quelque manière que ce soit. Ce sont plutôt, dit-il, des romans imités du récit de Saint-Pierre ou de celui de Saint-Simon. Notons aussi une étude très serrée de Louis Sandret dans la *Revue des questions historiques*, t. XXXVI.

² PELISSON, *Hist. de Louis XIV* (1668), t. III, 14.

et tourmentée de Watteville poussa probablement la faction espagnole à l'enrichir de vicissitudes aussi tragiques qu'illusoires¹.

IV

Le XVIIIe siècle devait tout amoindrir : l'Abbé-Soldat n'échappa point à ses profanations. Issu de Louis III, de Condé et de Mlle de Nantes, fille adultérine de Louis XIV et de la marquise de Montespan, l'abbé Louis de Clermont, — s'il faut en croire ses biographes, — reçut, le même jour, à huit ans, le baptême, la tonsure et... l'abbaye du Bec. Avec l'ancien cloître, où rayonna saint Anselme, ne se limite pas l'emprise du jeune prince sur notre patrimoine monastique. Ce n'est qu'un préambule. A neuf ans, l'abbaye de Saint-Claude ; à dix ans, les abbayes de Marmoutiers et de Saint-Nicolas-des-Champs ; à onze ans, l'abbaye de Chaalis ; à treize ans, l'abbaye de Cercamp ; à vingt-trois ans, l'abbaye de Buzay, soit huit abbayes, dépossédées de leurs crosses, deviennent le butin d'un prince imposé à l'Eglise, non pour partager ses labeurs, mais pour jouir de ses richesses.

Plût à Dieu que, de même que pour l'abbé de Watteville, planassent sur l'abbé de Clermont des ténèbres où s'engloutissent ses fautes ! Malheureusement, les impitoyables clartés de l'histoire nous interdisent tout doute sur la conduite du haut dignitaire qui ferma dans l'ancienne France l'ère de l'Abbé-Guerrier. Félicitons-nous, du moins, de pouvoir louer la belle tenue du soldat échappé à la catastrophe du *clerc*. Entre temps, un des plus illustres monastères du royaume, Saint-Germain-des-Prés, livré au Prince, avait élevé à huit cent mille livres le détriment de l'Eglise et la liste civile de Clermont. Grâce à la dispense obtenue de Rome, l'abbé de Saint-Germain, promu lieutenant-général, fait les campagnes de 1742, de 1743 et de 1744 : Menin, Ypres et plusieurs autres places tombent au pouvoir de l'abbé casqué et jalonnent de gloire ses caravanes à travers la Flandre.

De tous les princes, alors employés à l'armée, seul, il montre de réelles qualités militaires et se fait aimer des troupiers, épris de son entrain et de sa belle humeur. Le major général de l'abbé, le marquis de Valfons, tout en s'adjugeant le mérite de maints faits d'armes, célèbre, dans ses *Mémoires*, le général en chef et rend justice à sa vaillance. Hélas ! avec la campagne du Hanovre, va se coucher cette constellation pleine de promesses. Successeur du maréchal de Richelieu, l'abbé de Saint-Germain tâche de remettre sur pied les services en déconfiture, frappe les munitionnaires infidèles, casse les officiers incapables ou

¹ Voici quelques extraits des renseignements que M. le doyen Brune a bien voulu nous communiquer :

Né à Milan, le 1er novembre 1618, le futur abbé, à peine âgé de 18 ans, prit du service dans l'infanterie espagnole et, à vingt ans, fut promu capitaine d'un terço (*tercio*) bourguignon. En 1649, il entre dans les ordres ; en 1652, est consacré prêtre et, en 1654, devient profès de l'Ordre des Chartreux. Ayant fait annuler ses vœux de religieux l'abbé est nommé, en 1660, abbé de Baume et *Haut-Doyen* du Chapitre de Besançon. Au point de vue de sa vie ecclésiastique et privée, conclut M. Brune, je n'ai rien découvert contre lui : les chanoines qui lui firent la guerre n'ont jamais mis en avant un motif d'indignité personnelle.

négligents, mais, sans voitures et sans numéraire, impuissant à concentrer les troupes éparpillées entre le Mein et Brème, et de Brème au Rhin, notre stratège n'échappe pas aux conséquences de cette dissémination funeste. La bataille de Crefeld (23 juin 1757), perdue par le prince, ne lui laisse qu'une ombre d'armée qu'il ne peut plus décentement commander et qui échoit à Contades, chef inapte à nous dédommager de cette défaite. Crefeld frustre Clermont de son prestige et termine dans la nuit la carrière de l'Abbé-Soldat. Indulgentes aux pires distractions, les treize années de loisirs qui lui restent à vivre n'honoreront ni sa mémoire, ni la France, ni l'Eglise.

V

Si le petit-fils de Condé laisse s'éteindre le type du chevaleresque paladin qui, sous les deux Races, traça dans notre histoire un si radieux sillage, Dieu ne permet pas pourtant que le preux idéal périsse. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, jusqu'au jour où le grand-maître Hompesch livra, sans coup férir, Malte au futur vainqueur des Pyramides, l'Ordre militaire, fondé, en 1183, par le pape Pascal II, ne cesse d'offrir au monde l'exemple de la Force ancelle de la Justice. Les civilisations antiques avaient fait de la guerre un brigandage. Relevé de sa dégradation par le Christianisme, le Soldat devient le protecteur de la faiblesse, le vengeur de l'ordre, l'antagoniste de la barbarie. Et, comme parmi les nations baptisées, l'esprit païen, sollicité par nos fautes, tâche, nuit et jour, et réussit trop souvent à nous souffler ses fureurs, la Providence veut qu'une phalange de chevaliers ne laisse jamais se ternir, au milieu de nous, l'image du soldat uniquement hostile aux puissances de proie et les combattant, non avec les armes de ténèbres, mais avec le glaive de lumière. Leur épée est une épée crucigère ; leur charte est une règle monastique ; leur drapeau la bannière de la Sainte-Eglise ; enfin, leurs forces terrestres et navales s'appellent, d'un seul mot, **la Religion** ! Seule institution militaire où la politique ne prime jamais le devoir, Malte, inflexiblement docile au magistère de Rome, proclame, à travers les siècles, la supériorité du Droit armé sur la violence démuselée et préserve de toute atteinte la conception catholique de la guerre.

Jamais le glaive des Chevaliers ne se trempe dans le sang d'un chrétien. Toutes leurs expéditions navales ne tendent qu'à purger la Méditerranée des forbans turcs qui l'écument, et, quand un Chevalier se met au service d'un Etat, il faut qu'une dispense de Rome lui permette de déroger à la charte fondamentale de la Milice. C'est pourquoi Malte gardera toujours la faveur des Pontifes romains, fiers d'opposer aux armées contemptrices du Décalogue, une Légion de moines-soldats associant au respect de la morale une profonde science militaire.

Champions permanents de l'Europe contre son éternel ennemi, contre l'Islam, si les Chevaliers adoptent toutes les améliorations et toutes les réformes que suggèrent, de siècle en siècle, les novateurs, la tactique traditionnelle des Croisés reste l'intangible palladium de l'Ordre. Quelle tactique ? L'offensive. Non l'offensive balourde, mais l'offensive poussée à fond, effervescente. C'est même à Malte que s'entretient la race des stratèges qui, pour forcer la victoire, exigent qu'on la demande, non à la résistance, mais aux initiatives soudaines, aux attaques brusquées. La lutte implacable, la lutte à outrance, prévaut, à Malte,

contre la formule des batailles réglées comme les figures d'un quadrille où se complaisent, à la fin du XVIII^e siècle, nos académies militaires. On n'a besoin, ni de prévoir, ni de deviner, — écrivait, à ce propos, l'amiral d'Estaing contre les contradicteurs de l'Ordre ; la route de chaque navire est connue : le ballet est dessiné et, s'il n'arrive point de sautes de vent ou quelque autre événement nautique, la chose ira passablement bien. Elevé à une toute autre école, — à l'école des Chevaliers, — le bailli de Suffren, le plus grand homme de mer de l'ancienne France, rompt avec les évolutions rigides et savantes, crée la manœuvre napoléonienne qui accumule toutes les forces, et, dans une ruée audacieuse, les lance, comme une catapulte, sur l'aile la plus vulnérable de l'ennemi, non pour l'ébranler, mais pour l'anéantir !

Voilà les leçons que donne Malte ; voilà les élèves qu'il forme, au temps où les historiens fixent sa décadence. Mais, si cette école de guerre enseigne le véritable art de vaincre, — celui-là seul qui nous libérera de l'invasion et de l'Allemagne, — elle impose aux belligérants le même code de devoirs que promulguèrent contre la brutalité féodale les artisans de la Trêve de Dieu, les Evêques et les Papes. Aussi, l'Eglise, pleine de tendresse pour les Moines-Soldats qui, sur leur rocher méditerranéen, firent la guerre sans la profaner et sans s'avilir, entoure-t-elle de sa maternelle sollicitude le sarcophage où la félonie coucha l'Ordre, il y a cent-vingt ans, et s'obstine-t-elle à croire qu'un jour, Lazare, se débarrassant de ses bandelettes, sortira, vainqueur, du sépulcre où voulurent l'ensevelir les sectes intéressées à paralyser cette puissance destructive du désordre. La confiance de l'Eglise est nôtre. Dans un temps qui voit renaître la Pologne, pourquoi l'Islam germanique ne trouverait-il pas, un jour, dans l'Ordre de Malte, lui aussi sorti de son hypogée, le même adversaire qui, pendant tant de siècles, fit trembler l'Islam turc¹ ?

¹ L'historien de la Marine, M. de la Roncière, nous apprend que les règlements de la Marine de Louis XIII qui présidèrent à de si beaux, à de si rudes combats, furent rédigés par Amador de la Porte, grand prieur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Voir AVESNES, *Feuilles d'avant la Tourmente*, 151-158.

CHAPITRE XXI

XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES. - Guerres de la Révolution et de l'Empire

I. Anciens Officiers devenus Evêques. - Prêtres armés. - Dans les rangs de l'Armée vendéenne. - Au milieu de la mêlée. - Un Prêtre-Combattant. — II. Trois Prêtres dans le Conseil supérieur de l'Armée. - Parmi les Chouans, l'abbé Briosne, capitaine d'une compagnie. — III. L'abbé Blancvillain, curé de Chanzeaux. — IV. Les Prêtres, réfugiés à Jersey, refusent de se laisser enrôler dans l'armée anglaise. — V. Sommé de s'associer aux entreprises guerrières du Directoire, Pie VI oppose au Directoire une défensive armée. — VI. Napoléon veut entraîner Pie VII dans la guerre contre l'Angleterre. - Pie VII, récalcitrant, est exilé. — VII. Pour défendre Naples, le cardinal Ruffo soulève les paysans des provinces et, avec leur concours, chasse les révolutionnaires. — VIII. Le cardinal Ruffo entre vainqueur à Naples, conclut avec les Chefs militaires français une convention que viole une camarilla anglaise. — IX. Guerre d'Espagne (1808). - Le Clergé et l'Armée de la défensive. — X. Rôle des Prêtres-Soldats. - Les Evêques soulèvent l'Espagne. — XI. Le Clergé portugais prend part à la guerre. - L'Evêque de Porto, généralissime de l'armée nationale.

Si le triomphe grandissant des institutions monarchiques sur l'ordre féodal finit par éliminer des troupes françaises le clergé, — l'Eglise et l'Armée, tout en se séparant, conservèrent d'étroites affinités, — souvenirs de l'ancien compagnonnage, promesses d'une fraternité militaire nouvelle. Quelques prélats, comme M. de Bourdeilles, évêque de Soissons, M. de la Luzerne, évêque de Langres, M. de Condorcet, évêque de Lisieux, M. de la Tour-Landry, évêque de Saint-Papoul, M. de la Marche, évêque de Saint-Pol-de-Léon, avaient endossé le harnais de guerre avant de coiffer la mitre, mais la dignité épiscopale, au lieu d'ouvrir, comme jadis, aux nouveaux élus la carrière des hauts emplois militaires, la leur avait fermée. Mais, si contre les ennemis de la Monarchie, les prélats ont abdiqué le droit de conduire à l'**ost royale** les vassaux, d'ailleurs imaginaires, de leurs fiefs, les populations de l'Ouest, en opposant, sous la République, à la dictature des régicides une résistance en armes, obéissent aux sollicitations d'une conscience qu'a vigoureusement trempée l'enseignement de l'Eglise.

Dans le pays vendéen, surtout, soumis, depuis plus d'un siècle, à l'apostolat et aux missions des disciples que le B. Grignon de Montfort a suscités, les prêtres jouissent d'un ascendant qui fait de chaque pasteur l'arbitre spirituel et temporel de sa paroisse. Ce n'est point parmi ce clergé anti-gallican que se rencontrent les apologistes de l'Etat souverain des corps et des âmes. Educateurs des classes rurales, les missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre leur ont appris à dire **non** à la force usurpatrice et au pouvoir persécuteur. La raison d'Etat n'anémie pas ces âmes saines. Le prêtre a communiqué au Vendéen une foi invincible en un Droit indépendant de l'arbitraire royal et supérieur aux caprices populaires. Pendant que les châtelains, loin d'encourager l'insurrection, ne s'y rallient que sur la sommation de leurs fermiers, les curés, après avoir laissé aux paysans l'initiative de la révolte, en assumant la direction morale, non moins attentifs à la discipline qu'incléments à ses écarts¹. Ce n'est pas chez eux qu'oscillera jamais la croyance dans l'orthodoxie du mouvement belliqueux qui lance les paysans, le fusil à la main, contre le Gouvernement de la Terreur. En autorisant l'opposition armée des fidèles à la République et à ses décrets, le clergé sait qu'il défend le fief idéal de la France, l'œuvre même de Dieu et que, dans cette lutte, les protestations orales ne sont que les artifices d'une stratégie pusillanime et les expédients d'une foi inopérante. Mais, approbateur de la sédition légitime, le prêtre n'en est pas le soldat. Les nouvelles institutions sociales en vigueur depuis deux siècles l'ont définitivement dispensé de la fonction qu'accepta, loyal feudataire de nos rois, le clergé de l'Ancien Régime. Aussi les chroniqueurs

¹ Un docte bénédictin, don Chamard, découvrit, il y a vingt ans, dans un carton du British Muséum, la minute d'une lettre adressée le 18 août 1793, à M. Dundas, ministre d'Etat de S. M. Britannique, par le Conseil supérieur de l'Armée vendéenne, et qui débutait ainsi : Nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint un Mémoire, ainsi qu'une lettre adressée à S. A. H. Mgr le comte d'Artois. Vous y verrez, Monsieur, nos principes. Ce sont les généreux habitants de nos campagnes qui, les premiers, se sont armés contre le despotisme conventionnel et nous nous sommes fait un devoir de nous unir à eux... Nos intrépides soldats réclament la Religion de leurs pères !

contemporains ne désignent-ils que deux ou trois prêtres qui portèrent les armes, et encore ces outlaws obéirent-ils moins aux sollicitations des chefs qu'à l'intempérance de leur propre humeur guerrière. Un gentilhomme poitevin, neveu de l'ancien évêque de Poitiers, l'abbé du Soulier, après avoir reçu le diaconat au grand séminaire de Limoges, dut, pour éviter la mort, s'enrôler, à l'appel de la République, dans un régiment de hussards. Les halliers vendéens favorisent alors les désertions. Un jour, le combat de Martigné permet au jeune hussard de sortir des lignes républicaines et d'atteindre un poste vendéen, où soldats et chefs accueillent avec bienveillance le transfuge. Bon camarade et courageux soldat, l'abbé du Soulier ferraille dans les rangs royalistes jusqu'au jour où ses titres ecclésiastiques, subitement découverts, appellent sur ce transgresseur des lois canoniques les rigueurs des généraux royalistes. La prison d'abord et ensuite la privation du sabre exclurent de l'armée le prêtre-soldat et donnèrent satisfaction aux paysans, rudes chrétiens qui ne voulaient voir dans tout clerc qu'un ministre de Dieu, et non un compagnon d'armes.

Si les prêtres ne dégainèrent pas, ils portaient cependant, dit Bourniseaux, des pistolets pour leur défense. — Très souvent, ajoute le même historien, on a vu ces ministres intrépides, au milieu du champ de bataille, confesser les mourants et, sous le feu de l'ennemi, leur prodiguer les secours de la religion. Parfois également, ils rallièrent les fuyards, déployèrent devant leurs yeux les étendards sacrés et, le crucifix à la main, les ramenèrent au combat¹. Les victoires ne les affolaient pas plus que les revers. Le Vendéen, vainqueur, apprenait du prêtre la modération dans la victoire et le Vendéen, vaincu, la fermeté dans le malheur. Combien de républicains ne durent-ils pas la vie aux prêtres courbant sous la loi de l'Évangile les Vendéens en proie à la chaleur de la lutte ! Si les ecclésiastiques ne craignent pas de pousser le Vendéen au combat, les inutiles effusions de sang, les massacres des vaincus, les incendies, les pillages, etc., encourent leur flétrissure et se heurtent à leur veto. Surveillé par le clergé, le Vendéen se préoccupe moins à exterminer son ennemi que de le mettre hors de combat. Sous l'influence du prêtre, cette consigne barbare tuer pour tuer, le code de la Chevalerie vendéenne la stigmatise et la bannit de ses luttes.

II

Le Conseil supérieur de l'Armée vendéenne compte trois ecclésiastiques : un Bénédictin, dom Jagault, moine de l'abbaye de Marmoutiers ; l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud, d'Angers, et l'abbé Brin, vicaire général de La Rochelle, appelés tous les trois à délibérer, chaque jour, sur les opérations militaires et s'appliquant à concilier les exigences de la lutte avec les lois de Dieu. Trois ans après la grande guerre, au mois de mars 1796, l'abbé Bernier, nommé par le comte d'Artois, Commissaire et Agent général des Armées catholiques et royales, fait, il est vrai, à Louis XVIII, le serment de mourir, s'il le faut, en soutenant les droits imprescriptibles d'un monarque chéri, au service duquel il a voué son bras et son existence². Mais, cette formule belliqueuse ne trompe personne et ne transforme pas en ferrailleur le plus pacifique des diplomates.

¹ BOURNISEAUX, *Hist. complète de la Vendée*, I, 287, III, 246.

² DENIAU, *Hist. de la Vendée*, I, 709.

Parmi les paladins de la Chouannerie normande, aussi rare est le prêtre-soldat que chez les preux de la Vendée. Sans doute, le Bocage virois et l'Avranchin fournirent un bon nombre de prêtres à l'état-major du général de Frotté. Secrétaires, scribes, commissionnaires, guides à l'occasion, les ecclésiastiques préparent les expéditions, mais se tiennent à l'écart des mêlées. Leur caractère sacré, de même que leurs mœurs privées, répugnent aux coups de feu. **Les chouans**, écrit Léon de La Sicotière¹, **auraient vu de mauvais œil un pareil oubli des anciennes démarcations sociales**. Le biographe du général de Frotté ne cite que l'abbé Briosne, de Lonlay-l'Abbaye — diocèse de Séez —, surnommé **le Cardinal Ruffo**, mais sans se porter caution des prouesses que prêche à cet ecclésiastique une complaisante légende. Faut-il remarquer, toutefois, qu'en donnant à l'abbé Briosne un sobriquet militaire si caractéristique, les compagnons du prêtre normand justifiaient eux-mêmes la rumeur populaire ?

III

A ce prêtre normand il faut ajouter un ecclésiastique vendéen, l'abbé Blancvillain, curé de Chanzeaux, qui lit également le coup de feu contre l'armée révolutionnaire. Mais dans quelles circonstances ? L'exposé suivant justifiera la légitimité d'une intervention que les idées régnantes firent si rare.

Si mes intentions sont bien secondées, — écrivait le 24 janvier 1794, le général Turreau au Comité de Salut Public — **il n'existera plus dans la Vendée, avant quinze jours, ni maisons, ni subsistances, ni armes, ni habitants**². Sous les auspices du sanguinaire Comité, le général installe sur la rive gauche de la Loire douze camps retranchés, et, de ces douze secteurs, partent douze colonnes commandées par autant de généraux et chargées de créer entre Nantes et Poitiers un nouveau Royaume, le Royaume de la Mort ! Ordre d'exterminer les bourgeois et les paysans, les Bleus et les Blancs, armés ou désarmés, sans excepter les enfants et les femmes. Il faut détruire la Vendée, dans son avenir, comme dans son passé, et, non seulement niveler le sol, mais le racler, le sabre d'une main, la torche de l'autre.

La première colonne, sur les ordres du général Grignon, arrive, le 25 janvier 1794, à Chanzeaux, la paroisse du pays des Mauges, où l'année précédente, le **Saint de l'Anjou**, Cathelineau, enrôla le plus de combattants. Dans l'église, que visite Grignon pour la livrer aux flammes, une gerbe de fleurs décore et parfume l'autel.

Quel est le coupable ? demande l'épaulettier jacobin. Chanzeaux n'abrite plus un seul homme. Pour tirer vengeance du **crime** qu'il vient de constater, Grignon fusille quinze femmes, et, pour couronner la fête, met le feu au château, à l'église et au bourg. Trois mois plus tard, une nouvelle visite de Grignon ajoute au martyrologe 170 nouvelles victimes. L'année suivante, deux autres généraux,

¹ L. DE LA SICOTIÈRE, *Louis de Frotté et l'Insurrection normande*, II, 599.

² SAVARY, *Guerre des Vendéens*, III, 75. Le Comité de Salut Public répondit à Turreau : **Tu te plains de ne pas avoir reçu l'approbation formelle de tes mesures. Elles lui paraissent bonnes et tes intentions pures (!!!) Ibidem**, 151.

Caffin et Friedrichs, à la tête de deux colonnes d'infanterie, se dirigent vers les ruines où se blottissent les survivants des deux tueries. Rassemblés autour de leurs foyers saccagés, quelques pauvres laboureurs essaient de faire reverdir le lambeau de terre française contre lequel s'acharnèrent les Vandales. Deux mille ennemis menacent ce qui fut Chanzeaux ; les Vendéens ne sont pas vingt. Mais il ne sera pas dit que cette poignée de chrétiens laissera les femmes à la merci des égorgeurs. Pour permettre aux Vendéennes et à leurs enfants de se réfugier dans les bois voisins, on commence par dresser, à l'entrée du bourg, une barricade qui, pendant quelques minutes, arrête l'envahisseur. Ce premier service rendu, l'ancien sacristain de Chanzeaux, Maurice Ragueneau, se souvenant sans doute des sièges que les Ligueurs, retranchés dans les églises, soutinrent, le siècle précédent, contre les Huguenots, fait monter dans le clocher des armes, des munitions et des vivres. Lors de l'incendie qu'alluma le général Grignon, la flèche s'étant écroulée sur la charpente en feu, seule, la tour, victorieuse du brasier, s'élève aujourd'hui intacte, au-dessus des piliers brisés et des autels fendus. Cette tour va devenir la citadelle de la résistance. Les hommes de Chanzeaux ne sont pas de ceux qui, devant le sacrifice, s'isolent et fuient par toutes les issues où la peur cherche le salut. L'intérêt de la communauté enflamme ces braves gens, et, pour dérober au supplice leurs frères, les oblige à braver le péril et à souffrir la mort.

Le curé de Chanzeaux, l'abbé Blancvillain, monte le premier, après Ragueneau, dans la forteresse : dix-sept hommes et dix femmes, qui n'ont voulu se séparer ni de leurs maris, ni de leurs frères, — soit vingt-huit combattants — gravissent, derrière l'abbé Blancvillain, les marches calcinées de la tour, et, parvenus au dernier étage, engagent avec les Bleus un duel de mousqueterie qui dure au moins cinq heures. Pendant une demi-journée, le curé de Chanzeaux et ses vingt-huit paroissiens tiennent tête aux deux généraux et mettent hors de combat une centaine d'hommes.

Mais l'heure de la décision a sonné. Sur l'ordre de Caffin, une cinquantaine de fagots, convertis en bûcher, développent sous la tour une telle chaleur que les assiégés gagnent le faite. Entouré de mourants qui lui demandent sa bénédiction, blessé lui-même à la tête, inondé de sang, l'abbé Blancvillain demande, à voix basse, si l'heure ne serait pas venue de se rendre :

Ah ! monsieur le curé, répond aussitôt Ragueneau, **Dieu vous offre le bonheur du martyr ; remerciez-le et priez pour nous !**

Confus de ce reproche, le jeune ecclésiastique vient à peine d'incliner la tête, en signe d'assentiment, qu'atteint d'une deuxième balle, il chancelle et tombe frappé à mort sur la voûte ardente. Bientôt la toiture entière s'effondre et, seul, debout au milieu de ses compagnons expirants, Ragueneau se fait charger les fusils, — encore indemnes, — et tire jusqu'à ce qu'un coup mortel l'abatte, à son tour, et le jette, pantelant, au milieu du brasier. Sans munitions, cinq femmes, deux enfants et treize hommes, tiennent encore, les yeux clos, la tête entre leurs mains, attendant que le feu les dévore. Saisis d'effroi, les Bleus supplient les Vendéens de se rendre :

On ne vous fera pas de mal !

Les assiégés refusent. Enfin, le long des échelles, appliquées au mur, les femmes se risquent à descendre les premières. Contrairement à la parole donnée, les sans-culottes fusillent deux Vendéens et emmènent le reste à Chemillé, sans

soupçonner que le curé de Chanzeaux et ses frères d'armes, en perdant la vie, viennent de gagner notre délivrance¹.

IV

L'île de Jersey, nos lecteurs le savent, hospitalisa, pendant la Révolution, plusieurs centaines d'ecclésiastiques, séculiers ou réguliers, victimes des Jacobins qui ne les avaient proscrits que pour mieux asservir une France privée de ses tuteurs. Influencés par les vertus de nos prêtres, quarante à cinquante habitants de l'île, abjurant l'hérésie de Calvin, se figurèrent qu'ils avaient le droit d'entonner le credo ancestral et ne furent pas médiocrement surpris de voir s'ameuter contre eux les champions du libre examen qui, tout à la fois, pour punir les ecclésiastiques **coupables** et paralyser leur zèle, entreprirent de les soumettre aux rigueurs du service militaire. Le gouverneur de Jersey, lord Beleare, transmit aux intéressés ces exigences et reçut des évêques, alors en résidence dans l'île, MM. de Hercé, évêque de Dol, Le Mintier, évêque de Tréguier et de La Ferronnays, évêque de Bayeux, une lettre où les trois prélats, instruits des haineuses préoccupations auxquelles obéissaient les huguenots, leurs opposèrent un refus courtois, mais inflexible. Résistance fondée. L'intérêt de l'Etat n'avait rien à voir dans cette manœuvre. Aux termes de l'ancien droit féodal, nos évêques ne devaient le service militaire qu'à leur souverain, le roi de France, — et quand ils prenaient les armes, c'était pour rejoindre **l'ost royale**, et non pour s'incorporer à une armée étrangère. Mais comme cette thèse politique aurait pu choquer les autorités britanniques, les signataires se contentèrent d'invoquer des considérations religieuses qui satisfirent lord Beleare et fermèrent la bouche aux sectaires².

V

Se substituant aux Papes, la Révolution voulut poser sur sa tête la double couronne de la souveraineté temporelle et du pouvoir spirituel. Elle était un Etat ; elle résolut d'être une Eglise. Les décrets et les lois de nos Jacobins avaient promulgué les principes d'un nouvel Evangile. Cette affirmation platonique ne suffit pas aux nouveaux arbitres de notre patrie. Il arriva un jour où la Révolution somma le Pape d'abjurer la foi ancienne et de se rallier au Coran de la Constituante et de la Convention. Le Pape avait, dans ses Brefs et dans ses Bulles, condamné le formulaire révolutionnaire au nom duquel les maîtres de **la France régénérée** s'étaient arrogé le droit de proscrire le culte catholique et de bannir les prêtres. Considérant ces anathèmes comme des atteintes à son omnipotence spirituelle, le Directoire, au mois d'août 1796, rédige un syllabus de trente-cinq propositions où se condensent ses dogmes, et met Pie VI en demeure

¹ COMTE THÉODORE DE QUATREBARBES, *Une paroisse vendéenne sous la Terreur*.

² Voir *Mémoires ou Journal d'Olivier d'Argens*, dans la Collection des *Mémoires de l'Emigration* publiés par M. de Lescure, 71-73, et l'ouvrage de l'abbé CHARLES ROBERT, *Urbain de Hercé*, 361.

d'homologuer de sa signature les Tables de la Loi nouvelle. **Crois ou meurs !** s'écrie la Révolution comme l'Islam Ce n'est pas tout. Perdue de dettes et menacée de la banqueroute, la Révolution a déclaré la guerre à tous les gouvernements européens, moins pour les vaincre que pour les dévaliser. On veut que Pie VI, non seulement applaudisse à ces entreprises de rapine, mais s'y associe. Certes, la Papauté n'est pas l'ennemie de la guerre, et ses Ligues contre l'Islam le prouvent. Mais autant Rome acquiesce volontiers aux guerres dirigées contre la violence couronnée et le désordre érigé en loi de l'Etat, autant elle désavoue les querelles où se déchaînent les convoitises et les haines des gouvernements de proie. Roi de justice, le Pontife Suprême ne descendra jamais dans les champs clos où les souverains se disputent la maîtrise d'une province ou la dictature de l'Europe. Le Directoire exige que le Saint-Siège prenne l'engagement de prendre part, non seulement à toutes les guerres d'aujourd'hui, mais à celles qui, demain, pourraient cajoler la haine ou tenter la cupidité révolutionnaire. Refus de Pie VI. **Ni la Religion ni la bonne foi, déclare le Pape, ne me permettent de souscrire aux trente-cinq articles proposés par le Directoire. Si l'on m'y contraignait, je serais obligé de m'y refuser, au péril même de ma vie**¹. Les violents ne se sentent jamais rassurés tant que les faibles leur résistent. Une bulle pontificale inspire plus de frayeur à la Révolution que le sabre des pandours. Mais, cette fois, l'honneur oblige le Saint-Père, non seulement à frapper d'anathème les envahisseurs de ses Etats, mais à tourner contre eux les armes temporelles dont dispose le Droit outragé. Il faut que les puissances les plus humbles apprennent de l'Eglise la légitimité d'une résistance armée à la rapine et à la violence.

Le 21 octobre 1796, le général Bonaparte, sur l'ordre du Directoire, envahit les Etats Pontificaux et envoie le billet suivant au Secrétaire d'Etat, au cardinal Mattei :

Sauvez le Pape des plus grands malheurs. Songez que, pour détruire sa puissance, je n'ai besoin que de la volonté de le faire.

A cette menace, le cardinal Mattei, après avoir pris les ordres de Pie VI, oppose la Lettre que voici :

Seigneur général, Sa Sainteté s'est recueillie dans le sein de Dieu pour demander au Seigneur qu'il lui plût de l'éclairer sur tout-ce qu'elle devait faire dans une si fâcheuse conjoncture. C'est sans doute l'Esprit-Saint qui l'a inspirée en la faisant souvenir de l'exemple des Martyrs. Après avoir sollicité vainement que le Directoire se prêtât à des conditions raisonnables, la Cour Romaine a dû se préparer à la guerre. C'est à l'Europe entière de décider qui l'a provoquée.

La mort dont vous voudriez nous effrayer, seigneur général, commence le bonheur de la vie éternelle des gens de bien. Elle est aussi le terme des prospérités apparentes des méchants, et le commencement de leur supplice, si, déjà, les remords ne l'ont commencé.

Votre armée est formidable, seigneur, mais vous savez par vous même qu'elle n'est pas invincible. Nous lui opposerons nos moyens, notre constance, la confiance que donne la bonne Cause et, par-dessus tout, l'aide de Dieu, que nous espérons obtenir².

¹ SCIOU, *Hist. du Directoire*, t. II, 45.

² CRÉTINEAU-JOLY, *L'Eglise Romaine en face de la Révolution*, I, 207-209.

Cette fermeté, chez un Prince dépourvu de toutes les ressources et de toutes les forces dont est abondamment pourvue la République, déconcerte tellement le Directoire qu'au lieu de [tomber comme la foudre](#) sur ce souverain si chétif, le Gouvernement prescrit à ses agents d'ouvrir avec le Pape des pourparlers que ne sollicite même pas le Chef de l'Eglise. Mais, ni les fourberies des négociateurs, ni la perspective de l'inévitable défaite, ne font dévier le Pape de sa résolution. Appelé par le Saint-Siège, le général Colli reçoit, avec le commandement des troupes pontificales, l'ordre de franchir le Rubicon, c'est-à-dire le Senio (4 février 1798), et livre contre les troupes de la Révolution le combat, sans espoir, mais non sans grandeur, qu'imposent à l'Eglise le respect de ses droits et l'aversion sacrée de l'injustice.

VI

Huit ans plus tard, au mois de juillet 1806, Napoléon, au faite de la puissance, veut, à son tour, associer le Souverain Pontife à ses trames. Le blocus continental vient d'être ordonné par le Gouvernement impérial pour affamer et ruiner l'Angleterre, l'instigatrice et la trésorière de la coalition européenne contre l'Europe. La Belgique, l'Espagne, la Hollande, le Danemark, le Royaume de Naples, dociles aux injonctions de César, ferment leurs ports aux produits manufacturés qui viennent de l'Angleterre, comme aux matières premières destinées à ses fabriques. Au milieu de cet agenouillement général de l'Europe, un seul Prince se tient debout : le Pape ! [Ecrivez](#), — dicte l'Empereur au cardinal Caprara, le nonce de Pie VI à Paris — [Ecrivez à Sa Sainteté que, pendant cette guerre et toute autre guerre à venir, tous les ports pontificaux devront se fermer à tous les bâtiments anglais, soit de guerre, soit de commerce. Si le Pape refuse, je ferai occuper l'Etat pontifical et je partagerai la totalité des provinces possédées par le Pape en autant de duchés et de principautés que je conférerai à qui me plaira... Si le Pape persiste dans son refus, j'établirai un Sénat à Rome et, quand une fois Rome et l'Etat pontifical seront dans mes mains, ils n'en sortiront jamais plus !](#)

Pendant que l'Empereur de Russie lui-même finit par s'incliner devant les sommations du dompteur des Rois et des Peuples, — seul, à l'excès de la puissance, l'excès de la faiblesse riposte par un inexorable *non possumus*. Après avoir déclaré que son devoir de Père commun des fidèles lui défend de faire acte d'hostilité contre le peuple anglais, Pie VII, répondant aux menaces de César, lui montre que la race des grands Papes n'a point péri :

[Quoiqu'il puisse arriver](#), — écrit le Souverain Pontife à l'Empereur, — [nous remettons notre cœur aux mains de ce Dieu au-dessus de nous, au-dessus de tous les Rois les plus grands et les plus puissants, — et nous compterons sur son recours divin qui ne nous faillira pas, au temps fixé par sa sagesse. Sa Majesté vous a dit que, quand une fois Rome et la Principauté de l'Eglise seront entre ses mains, elles n'en sortiront plus. Sa Majesté peut bien le croire et se le persuader facilement ; mais nous répondrons franchement que, si Sa Majesté se flatte, avec raison, d'avoir la force en main, nous savons, nous, qu'au-dessus de tous](#)

les Monarques, règne un Dieu vengeur de la justice et de l'innocence, devant lequel doit fléchir toute puissance humaine¹.

Ainsi, de même que Pie VI, Pie VII, acceptant la guerre et ses conséquences, plutôt que de trahir la cause de l'honneur, même aux dépens d'un Etat hérétique, mais chrétien, — préfère voir braquer contre Rome les canons du plus redoutable autocrate de l'univers, non sans le convoquer toutefois, devant le Juge suprême qui, moins de huit ans plus tard, prononcera la déchéance de l'Empire et de l'Empereur.

La réponse de l'Empereur aux paroles si nettes du Souverain Pontife fut celle que prévoyait Rome. Le 2 février 1808, un corps de troupes, commandé par le général de Miollis, franchit le seuil de la Ville Eternelle, désarme les soldats pontificaux, substitue au gouvernement de Pie VII l'autorité impériale, et remplace les Etats du Saint-Siège par la [Préfecture du Tibre](#). Dix-huit mois plus tard, le 6 juillet 1809, enlevé du Quirinal, sur un ordre impérial, par le général Radet, le Pape, en quittant Rome pour la terre d'exil, se montre aussi dépourvu de crainte sur son sort que d'incertitude sur l'arrêt de la Providence. L'Eglise vient de signifier une fois de plus au monde que le plus grand des malheurs, ce n'est point le fléau de la guerre, mais l'abdication du devoir !...

VII

En même temps que Pie VI, par l'intransigeante énergie de son attitude contre la Révolution, trouve dans cette lutte, même malheureuse, un agrandissement de son autorité morale, un Prince de l'Eglise, à Naples, tient tête aux mêmes agresseurs et lève contre eux une armée qui, sous ses ordres, les bat et les expulse.

Après s'être emparé de Rome, un corps expéditionnaire, commandé par le général Championnet, avait marché sur Naples, et, le 23 janvier 1799, occupé la capitale d'où le Roi et la famille royale s'étaient précipitamment enfuis pour chercher à Palerme un refuge. Vainement défendue par les Lazzaroni, la ville de Naples tombe en notre pouvoir, à la suite d'un combat non moins glorieux pour les vaincus que pour les vainqueurs. [Les Lazzaroni sont des héros](#), mande Championnet au Directoire. On dut faire le siège de chaque rue et canonner chaque maison. Proclamée au nom du Directoire, la [République parthénopéenne](#), ne devait point s'enraciner dans cette terre volcanique où sombrent, en un clin d'œil, les édifices trop frêles pour braver les soubresauts du sol. La guerre vient de se rallumer entre la France et l'Autriche, — et la Russie, se joignant à la coalition, lui a donné, dans Souvarow, un chef redoutable qui commence par battre, à Magnano, les troupes placées sous les ordres du général Moreau. A Championnet, frappé d'une soudaine disgrâce, succède Macdonald, qui, bientôt, appelé au secours de Moreau, quitte lui-même Naples, laissée sous la protection

¹ COMTE D'HAUSSONVILLE, *L'Eglise Romaine et le Premier Empire*. Lettre de Pie VI au cardinal Caprara, 31 juillet 1806, t. II, p. 22.

d'un faible détachement français et de son chef, le colonel Méjean. Quelques mois auparavant, le 23 janvier 1799, le roi Ferdinand a permis au cardinal Ruffo de fomenter dans le Royaume une insurrection contre les envahisseurs. Cet acquiescement honore le Prince : intelligence déliée, caractère résolu, esprit loyal et probe, le cardinal Denis-Fabrice Ruffo, de la famille ducale Baronello, né le 10 septembre 1774, à San Lucido, cardinal depuis 1791, a, de bonne heure, gagné l'estime de Pie VI qui l'a fait venir à Rome pour lui confier la surveillance du Trésor pontifical et s'aider de ses conseils, A cette époque, le royaume de Naples garde encore l'échiquier des fiefs créés par les Rois normands. Famille féodale, les Ruffo possèdent, en Calabre, un de ces immenses domaines où l'hérédité des services assure aux maîtres la survivance des dévouements. C'est de cette province que le Cardinal fait le camp retranché de la révolte contre l'invasion étrangère. Les cinq partisans qui franchissent la mer, avec le cardinal¹, ne tardent pas à se transformer en une armée de vingt-cinq mille, puis bientôt de quarante mille volontaires, mêlés, il est vrai, de quelques éléments impurs ; mais, en 1793, dans notre Ouest, Charette et Stofflet purent-ils, eux-mêmes, toujours se défendre de cette lie ? L'Armée de la Sainte Foi, — comme l'appelle le cardinal, — rassemble, en général, de braves paysans, non moins dévoués que nos Vendéens à leur Prince et à l'Eglise, mais parfois poussés aux excès par l'intumescence d'un sang qu'échauffe, toute l'année, un soleil de flammes. Exaltées par la haine de l'étranger la Calabre, la Pouille, les Abruzzes, la Basilicate, se mettent en marche derrière le cardinal qui se révèle tout à coup, non seulement comme un stratéliste, mais comme un émule de notre La Rochejacquelein, — capitaine non moins intrépide dans la mêlée qu'adversaire chevaleresque après la bataille. Toutes les villes où se retranchent les Jacobins cèdent à l'élan du chef et de son armée — et si le massacre et le pillage font parfois chèrement expier aux clubistes les crimes de leur dictature, Ruffo intervient chaque fois pour rappeler les officiers à la clémence et les soldats à la discipline.

VIII

A l'aurore du 13 juin 1799, l'Armée de la Sainte-Foi n'est plus qu'à quelques lieues de Naples. Sur un autel, dressé dans le camp, un prêtre dit la messe, que les volontaires entendent à genoux. La cérémonie terminée, après avoir invoqué saint Antoine, Ruffo, drapé dans la pourpre cardinalice, à cheval, et l'épée à la main, fait avancer ses légions contre la ville soumise au colonel Méjean. Trop clairsemés pour soutenir avec succès le choc d'un ennemi numériquement supérieur, nos soldats se défendent avec leur bravoure accoutumée contre les **sanfédistes**. La bataille dure deux jours. Enfin, le 17 juin, le cardinal entre dans la capitale, vide de combattants, mais toujours frémissante. Les trois châteaux forts opposent, en effet, aux agresseurs, une résistance qui peut être fatale à Naples, mais que le cardinal conjure en offrant au colonel Méjean une

¹ Les *Feuilles d'Histoire* du 1er juin 1911 (p. 527-530), ont publié la traduction d'une lettre datée de Rome. 10 décembre 1802, où Guillaume de Humboldt raconte à Schiller ses impressions sur le cardinal Ruffo qu'il a rencontré à Rome et avec lequel il a eu une conversation des plus intéressantes : **Le cardinal**, dit Humboldt, **était parti de Sicile avec cinq hommes...**

capitulation honorable. Aux termes de la convention, signée le 19 juin, nos compatriotes obtiennent, en effet, du valeureux *porporato* la promesse que des bâtiments les transporteront, sains et saufs, à Toulon. Mais, contre un traité si chevaleresque et si chrétien se coalisent aussitôt des influences hostiles à notre patrie et inaccessibles à la pitié. Le couple royal de Naples, le roi Ferdinand et la reine Marie-Caroline, subissent alors l'ascendant de Nelson, le vainqueur d'Aboukir, de lord Hamilton, l'ambassadeur d'Angleterre et de lady Hamilton, la femme du diplomate et l'amie de l'amiral. Le 24 juin, Nelson, arrivé de Palerme à Naples, prend connaissance du pacte franco-napolitain et le déclare non avenu. Aux yeux de Nelson, les républicains français, *papistes* ou *athées*, pris les armes à la main, ne méritent ni considération, ni miséricorde ; leur indignité native les voue à la peine capitale. Le jour même, Hamilton notifie l'avis de l'amiral à Ruffo qui, sur-le-champ, saisit de l'incident les cosignataires du traité et se joint à eux pour qualifier d'*attentat contre la foi publique* toute mesure violatrice de cet engagement sacré. Si l'amiral persiste dans son attitude, ajoute l'intrépide cardinal, comme Chef de l'Armée de la Sainte-Foi, *je remettrai l'ennemi dans l'état où il était ante bellum, et je laisserai les Anglais recommencer la lutte avec leurs seules forces*. Cette réponse, où s'accuse la droiture du prince de l'Eglise, ne fait pas battre le cœur de Nelson, figé dans ses haines. Alors, le cardinal prend une initiative qui restera son éternel honneur devant la postérité. Voulant à tout prix sauver les soldats républicains qu'il a énergiquement combattus, mais qu'il ne veut pas livrer à la hache, Ruffo leur écrit de s'en aller s'ils le veulent, par terre, puisque Nelson leur ferme la mer. Malheureusement, cette noble proposition se heurte à une invincible défiance. Les Républicains subodorent un piège et refusent de sortir. Cependant, l'admirable énergie du cardinal finirait par prévaloir contre les subterfuges de l'amiral, si la mauvaise foi de ce dernier n'annulait pas toutes ses promesses. Usant d'un stratagème, Nelson informe, le 24 juin, Ruffo qu'il souscrit au pacte et charge les capitaines Troubridge et Bail de procéder à l'embarquement des rebelles. Odieuse comédie ! Pendant que le cardinal se flatte d'avoir triomphé, la camarilla britannique, infidèle à sa parole, garde les vaincus prisonniers à bord des vaisseaux anglais, et, quand Ruffo somme Nelson *de ne pas souiller sa gloire*, le futur héros de Trafalgar répond par un parjure. Les Français que protège la capitulation cardinalice meurent sous le couperet de l'échafaud dressé par l'amiral, au mépris d'un pacte sacré. Ce massacre déchaîne la fureur des pouvoirs publics et donne le goût du sang à la foule démuselée. Le cœur broyé par tant de crimes, le cardinal essaie de lutter contre la sauvagerie ambiante. Chef de l'armée, lorsqu'on lui présente un homme dénoncé comme rebelle, Ruffo vérifie si l'accusé figure sur un registre secret, et s'il s'y trouve inscrit, le cardinal le garde. Dans le cas contraire, le délateur reçoit cent coups de bâton. Observateur rigide de la loi, Ruffo n'a-t-il pas le droit de résister au roi comme au peuple ? Après avoir vainement réclamé le respect de sa parole, après avoir disputé aux exécuteurs les prisonniers français qu'il a couverts de son égide, le chef de la Vendée napolitaine, à la fois humilié et outré de tant de félonie, quitte Naples pour rejoindre à Venise le Conclave d'où sortira Pie VII, qui, dès le lendemain de son avènement, s'empressera de récompenser le Cardinal-Général en le réintégrant parmi les hauts dignitaires de la Cour romaine¹.

¹ J. TURQUAN et J. D'AURIAC, *Lady Hamilton*, 186-226. Trois ans après la guerre, Guillaume de Humboldt nous parle, en ces termes, du cardinal Ruffo : *Ruffo est maintenant silencieux, morose et il ne parle qu'à ses moments de bonne humeur. Il raconte comme*

IX

Un des plus grands marins de l'Angleterre, le rénovateur de la tactique navale, au début du XIXe siècle, l'amiral Collingwood, écrivait, le 16 octobre 1808, à lord Darlympe : *Supprimez l'influence du clergé, la plus grande source de puissance de l'Espagne est tarie. Partout où cette puissance est moindre, la guerre languit.* Créée par le clergé qui n'a cessé de l'animer de son souffle à travers les siècles, l'Espagne doit au clergé son unité morale et politique ; elle n'est une patrie que grâce à lui. C'est le clergé qui, pendant huit cents ans, a dirigé contre les Maures et contre les hérétiques une indomptable offensive ; c'est le clergé qui l'a délivrée des invasions et des tyrannies ; c'est le clergé qui l'a soustraite au joug de l'étranger et de l'erreur ; c'est le clergé, enfin, qui a fondé son indépendance et façonné son âme. *L'orgueil espagnol, dit un écrivain français, M. G. Desdevises du Désert, — est un orgueil de race et de religion ; c'est surtout comme vieux chrétien que l'Espagnol s'estime par dessus tous les autres.* Orgueil légitime, dirons-nous, à notre tour. En luttant, pendant tout le Moyen Age, contre l'Islam, l'Espagne n'a-t-elle pas empêché l'Afrique de submerger l'Europe, et le cimeterre turc d'éteindre dans le sang la lumière de l'Évangile ? Au lieu d'assujettir aux croyances et aux mœurs de la péninsule la royauté de saint Louis, les Bourbons d'Espagne, l'esprit obsédé par nos traditions gallicanes, voulurent enraciner cette plante vénéneuse dans le sol de leur nouvelle patrie. Nos légistes, si funestes à la France, franchirent les Pyrénées et saturèrent de leurs sophismes une Cour jusque-là indemne de ce fléau. Au magistère de la Papauté les Princes opposèrent la Raison d'État. *L'Evêque du dehors* voulut devenir *le Pape du dedans*. Expulsion des Jésuites, mainmise de l'État sur les biens monastiques, sécularisation de l'enseignement, etc., si la France se soumet sans révolte à ces violences, l'Espagne ne les subira jamais sans colère. Tandis que chez nous, les princes, en déclarant leur sagesse supérieure à celle de l'Église, apprenaient aux peuples à traiter avec irrespect la Religion nationale, en Espagne, la multitude, au lieu de se laisser gagner par cette politique, redouble de tendresse et d'égards pour l'Église méconnue et blessée.

En même temps que la foi religieuse des Espagnols les rattache de plus en plus à Rome, leur ombrageux patriotisme les brouille mortellement avec les influences françaises, et bientôt avec la France elle-même, foyer du gallicanisme, caverne des légistes.

quelqu'un qui s'occupe peu de raconter, à bâtons rompus, en supposant connus les détails des localités qui sont ignorées de l'étranger. Mais ce qu'il raconte, il le raconte magnifiquement. On voit les choses devant soi, et elles ont une netteté, une vie qu'on ne peut concevoir. C'est, du reste, un homme de beaucoup d'esprit et qui a encore plus de caractère. Il est petit et il marche un peu voûté, mais il a une figure allongée, spirituelle et fine. Il n'a rien de ravissant, ni de flatteur. Il est simple et plutôt froid que prévenant. Humboldt ajoute : *Ruffo était toujours en avant là où le danger semblait le plus pressant. Feuilles d'histoire, ibid., 528. Voir aussi GAGNIÈRE, La Reine Marie-Caroline de Naples, 1856.*

Napoléon ne sut pas se préserver des fautes où les prescripteurs des jésuites étaient tombés. Les conseillers d'Etat veulent, à leur tour, dicter des lois à une Eglise dont les Castillans se proclament avec orgueil les fils. Cette erreur déchaîne la Guerre de l'Indépendance, guerre d'esprit religieux et démocratique, dit M. Menendez Pelayo. La résistance, — ajoute l'illustre historien, — s'organisa démocratiquement et à l'espagnole, avec le fédéralisme instinctif et traditionnel, qui surgit de ce sol dans les dangers et les revers, et qui fut, comme on pouvait l'espérer, avivé et enflammé de ferveur par l'esprit religieux, lequel survivait intact, au moins chez les humbles et les petits, et fut commandé et dirigé en grande partie par les *frailes* — les moines. Autant qu'Espagnole et d'indépendance, cette guerre fut une guerre de religion contre les idées du XVIIIe siècle¹. Un éminent historien du soulèvement espagnol, M. Geoffroy de Grandmaison², nous montre à son tour la campagne menée par le clergé, par le moine, le *fraile*, vivant de l'existence commune des petites gens, leur appartenant par ses origines, ses habitudes, son apostolat, sa charité et, comme eux, inexpugnable à l'influence française. Dans le célèbre tableau du peintre Maurice Orange, *les Défenseurs de Saragosse*, défile, derrière le prêtre qui emporte le Saint-Sacrement, un moine harnaché d'un baudrier et armé d'un sabre. Le moine, le *fraile*, voilà bien en effet, l'instigateur de la guerre, voilà le chef qu'acclament et que suivent Aragonais, Murciens, Asturiens, Castillans, Navarrais, Basques, Catalans, etc., avec le même enthousiasme qui précipitait leurs aïeux derrière les exhortateurs de la croisade contre les Maures. Propagateur armé des principes et des idées qu'abhorrait l'Espagne, Napoléon vit se lever contre sa domination la plus faible des puissances, et ce fut cette faiblesse qui vainquit le colosse. Si l'entreprise, — avait dit l'Empereur au général de Ségur, — devait me coûter 80.000 hommes, je ne l'engagerais pas, mais elle ne m'en coûtera pas 12.000. Hélas ! 400.000 Français passèrent les monts pour soutenir une guerre qui dura huit ans, et succombèrent, inutiles héros, après avoir mis sur la tête de Joseph une couronne de paille, que le premier incendie devait réduire en cendres.

X

Imbu des maximes de Rousseau, Napoléon s'imagine que la Révolution peut, sur son enclume, forger les peuples, marteler les cerveaux, façonner les consciences, bref, plier les âmes à la servitude. Si le scepticisme, propagé par l'Encyclopédie, permet à nos jacobins bottés de détruire, chez certains peuples, des institutions d'ailleurs vermoulues, l'Espagne, que ce nouveau Coran n'a ni déracinée, ni émiettée, oppose à notre offensive une résistance implacable. Le sac des églises, le pillage des monastères, la spoliation du clergé n'apparaissent pas aux Espagnols comme une délivrance, mais comme un brigandage. La lexicologie libérale a vainement tenté d'enjamber la Bidassoa. Les libelles de nos

¹ MENENDEZ PELAYO, *Hist. de los Heterod. Espag.*, III, 414-415. Nous empruntons cette citation à l'étude, si remarquable, qui a paru dans le *Correspondant* (10 et 25 oct. 1915) sous ce titre : *L'Esprit public et la Situation en Espagne*. Cette étude, non signée, œuvre à un jeune Bénédictin français, qui mourut en corrigeant les épreuves de son travail, a été publiée en volume chez Bloud et Gay, éditeurs.

² *L'Espagne et Napoléon*, 1804-1807, p. VIII.

pamphlétaires s'ouvrent pourtant un passage à travers les brèches des Pyrénées, mais dès que les vexillaires de nos faubourgs veulent déployer leur drapeau dans les puebls de la Navarre, aussitôt s'allume l'étincelle d'une révolte qui, demain, embrasera toute la péninsule. De même que nos paysans de l'Ouest, en 1793, le peuple espagnol tout entier, debout, en 1809, au lieu d'obéir à l'impulsion d'une élite, va lui-même sommer les prêtres et les officiers de le conduire au combat et au devoir. Depuis le simple vicaire jusqu'au chanoine, partout les ecclésiastiques, interprètes sacrés du sentiment national, prêchent la révolte, puis, descendus de la tribune, se mêlent aux combattants. Cette croisade appelle le magistère de l'Episcopat. Sans les Evêques espagnols, point de discipline, point d'ordre, point d'unité d'efforts. A Séville, où s'installe [la Junte suprême du Gouvernement de l'Espagne et des Indes](#), qui, devant la carence de la Royauté proscrite, assume tous les pouvoirs, l'Archevêque, investi de la présidence, dirige les délibérations, provoque lui-même les décisions et les mesures que comportent la défense du territoire et la protection des croyances, et, tant que l'étranger foule le sol de la patrie, exerce cette haute magistrature avec un prestige égal à son zèle.

Le 24 mai 1809, à Oviedo, le tocsin sonne ; pendant que les montagnards s'emparent de l'arsenal, le chanoine Don Ramon de Lilano Ponte, chef du pouvoir exécutif, lève 18.000 hommes. A la même époque, la Junte de Galicie obéit aux ordres de l'évêque à Orense, que le peuple qualifie d'[Altesse](#) et proclame [Régent de Cantabrie](#). A Valence, l'âme de la résistance est un religieux franciscain, le P. Juan Rico ; à Grenade, un religieux hyéronimite, le P. Puebla ; à Saragosse, le curé de San Pablo, Dom Santiago Saas. Quelle autorité confère à Palafox le commandement suprême de la cité ? Le padre Jorge, [le Chef du Peuple](#).

La guerre change tout à coup le rôle du clergé comme la fortune de l'Espagne elle-même. Un prélat, Mgr Raphaël Mendez de Luarda, évêque de Santander, fait de sa ville épiscopale le camp et l'arsenal de l'insurrection contre l'ennemi. Nos pontifes guerriers de l'ère féodale auraient de la peine à reconnaître leur émule dans ce prélat sans faste, aux mœurs sévères, aux habitudes évangéliques, dans ce pasteur qui ne dépense pas plus de trois cents piastres par an pour son train de maison, et qui distribue aux pauvres tous ses revenus. L'invasion transforme l'ascète en soldat. Avec l'évêque d'Oviedo, l'évoque de Santander forme les milices, enrégimente les guérilleros, achète des munitions et des armes, achemine les convois, harcèle de ses appels tous ceux qui peuvent tenir un fusil et leur enjoint d'improviser la victoire. A sa voix, les pièces d'artillerie roulent sur le pavé des villes, pendant que le sol s'ébranle sous les pas des bataillons en marche. Dans tous les diocèses, chaque couvent, pavoisé de cette enseigne : [Religion y Patria](#), se convertit en bureau d'enrôlement militaire. C'est là que le paysan et le citadin s'engagent, reçoivent leur équipement et signent leur feuille de route. Le [Manifeste](#) de la [Junte de Valence](#), mentionne, parmi les volontaires, mille trois cent quatre-vingt-dix ecclésiastiques, affectés à l'artillerie. Un Bénédictin français de N.-S. de Coquellada, le savant Dom J. Rabory, a bien voulu nous communiquer de précieuses notes, puisées chez les historiens espagnols, sur les deux sièges de Saragosse, si funestes à nos troupes. Dans les rangs du clergé régulier et séculier se recrutent des officiers que la familiarité des champs de bataille élève au niveau des chefs les plus intrépides. L'odeur de la poudre, l'ardeur du combat, l'attrait du péril entraînent les aumôniers — [capellans](#) — eux-mêmes vers les mêlées sanglantes où se joue le sort de la liberté espagnole. Le combat fini, curés et moines batailleurs recueillent les blessés, consolent les mourants, obligent les vainqueurs à respecter, chez les

vaincus désarmés, la faiblesse et le malheur. C'est ainsi que, pendant six ans, grâce au clergé, l'élan belliqueux de l'Espagne se déploie en escarmouches et en embuscades, où s'use peu à peu la plus redoutable armée du monde. A Sainte-Hélène, Napoléon, méditant sur ses revers, reconnaît que l'Empire ne s'effondra qu'abattu par la puissance dont l'Episcopat espagnol fut le moteur. Cette malheureuse guerre, dit-il, m'a perdu ; toutes les circonstances de mes désastres viennent se rattacher à ce nœud fatal¹.

XI

Non moins intrépide défenseur des autels et des foyers, le Clergé portugais n'a pas besoin d'enflammer d'une guerrière ardeur un pays instinctivement hostile à l'étranger. Sa seule tâche est de grouper les patriotes et les croyants, atteints dans leur indépendance et dans leur foi, et de défendre, à leur tête, les biens communs contre un envahisseur qui les menace. A Porto, — la ville la plus importante et la plus peuplée du Royaume, après Lisbonne, — à peine les premiers grondements de l'invasion se font-ils entendre que le peuple se dirige vers le palais épiscopal et demande à voir son Chef spirituel et son père, l'arbitre et le tuteur de la cité en péril. Aussitôt l'Evêque paraît au balcon : C'est dom Antonio de Saô José Castro, moine de l'Ordre des Chartreux, vénérable religieux, que ses vertus et son savoir ont appelé à la dignité épiscopale. Devant cette communion soudaine du clergé et du peuple, l'Evêque, profondément ému, s'écrie : *Allons à la cathédrale remercier Dieu et chanter un Te Deum d'actions de grâces !* Les chants finis et les cierges éteints, la foule franchit le seuil du Palais épiscopal, nomme une Junte, chargée de poursuivre la défensive du royaume et défère tout à la fois au prélat la présidence du Conseil et le commandement des futures forces militaires. Vingt-quatre mille volontaires, paysans, moines, bourgeois, curés, se rallient à la bannière de la Sainte-Eglise et se mettent aux ordres de Mgr de San José Castro, généralissime de l'armée nationale. C'est le maréchal Soult qui tient dans ses mains le sort de la malheureuse expédition ordonnée par l'Empereur : il faut qu'il s'empare de Porto ou qu'il se rembarque. Un officier de son armée, Fantin des Odoards, alors capitaine et depuis promu général, nous a laissé un récit très vivant des opérations qui se déroulèrent autour de la ville défendue par l'évêque-guerrier. Depuis que le bruit de notre invasion s'était répandu, — narre Fantin des Odoards² —, les habitants de toute la contrée avaient travaillé avec une étonnante énergie aux redoutes qu'il nous fallait enlever. Cette ligne de fortifications, favorisée par des rochers et des mamelons mis à profit avec habileté, était réellement formidable. Le 28 mars, Fantin des Odoards, — alors seulement chef de compagnie — réveillé par des coups de fusil, se porte en avant et se trouve en face d'un bataillon de jeunes moines qui, bien armés, la

¹ La plupart des faits que nous venons d'évoquer sont empruntés au célèbre et consciencieux ouvrage du général Foy, *Histoire des Guerres de la Péninsule*, 4 vol. in-8°, Paris 1829. Le général rend un sincère hommage au clergé espagnol et ne parle des évêques, des prêtres et des moines guerriers qu'avec le plus grand respect. C'est au clergé que le général Foy attribue l'initiative et les mérites de la résistance. Nous avons aussi consulté. (*Hist. d'Espagne*, de Mary Lafon, t. II, 312 et suivantes.)

² FANTIN DES ODOARDS, *Journal, Etapes d'un Officier de la Grande Armée*, 221, 224, 239.

giberne sur le dos et la robe retroussée, avaient effrontément attaqué, dit Fantin, le point confié à ma surveillance. Journée dramatique. La fusillade et la canonnade ne s'interrompent pas. Le soir, le maréchal Soult invite l'évêque à mettre bas les armes. Nanti de la lettre du maréchal, le général Foy subit, avec le refus de l'Evêque, les avanies de la milice. On maltraite l'officier français ; on le dépouille, on le met en prison. Sans l'intervention énergique du prélat, qui se porte au secours de notre compatriote, le parlementaire ne serait pas rentré sain et sauf au camp français, où le maréchal commençait à se demander s'il n'aurait pas à tirer vengeance d'un crime.

L'Évêque Général repousse deux attaques du maréchal Soult : la troisième, seule, réussit. La supériorité de notre artillerie nous donne naturellement la victoire et frappe à impuissance un adversaire à peu près complètement dépourvu de bouches à feu. Les légions épiscopales, sans munitions, se débloquent en désordre vers la rive gauche du Douro, non sans couper le pont de bateaux qui donne accès à la ville ; 10.000 Portugais périssent dans ce désastre, et, le soir, Porto ouvre ses portes au maréchal, très fier de ce triomphe chimérique, remporté sur un Évêque qui, par l'ascendant de son caractère, a pu réunir, en quelques jours, 40.000 miliciens, — et sur un peuple que ne peut dompter nulle défaite.

Sans se rendre compte de la candide ironie de sa formule, Fantin des Odoards décerne un lyrique hommage à la conduite des insurgés. Insurgés, ces patriotes ? Fidèles et prêtres défendent avec courage leur sol natal contre des étrangers que le Portugal, il faut lui rendre cette justice, n'a ni acclamés, ni honnis : Nos adversaires, dit encore l'impartial mémorialiste, ont fait plus qu'on ne pouvait attendre de milices sans expérience. L'amour de la patrie les électrisait. Des femmes servaient l'artillerie, distribuaient du vin et portaient des munitions. Cette belle défensive ne sauva point la ville du pillage, salaire trop fréquent que les généraux, dépourvus de vigueur, se laissaient trop facilement arracher par la soldatesque, sans réfléchir que les peuples foulés par nos armes ne résisteraient pas à la tentation de se joindre, le jour de la catastrophe, à nos pires ennemis, pour assurer leur triomphe et notre ruine.

CHAPITRE XXII

XIX^e SIÈCLE

I. Le débarquement de l'île d'Elbe et le Collège de Vannes. - Collégiens et jeunes clercs s'exercent au maniement des armes. - L'abbé Nicolas reçoit le commandement de la juvénile phalange. - Combats et victoires contre les troupes impériales. - L'abbé Nicolas est tué au champ d'honneur. - L'abbé Bainvel lui succède. - Triomphale rentrée à Vannes. — II. Première insurrection de la Pologne en 1831. — Prêtres-Guerriers. — III. Insurrection de 1863. - Rôle du clergé. - Eglises fermées. — IV. Un volontaire enrôlé dans la bande du prêtre Makievicz. — V. Sublime protestation de Pie IX. - Ambassadeur russe chassé.

Si l'Empereur Napoléon ne posséda jamais le cœur de la Bretagne, justement froissée des égards que témoignait le régime aux anciens persécuteurs, transformés en fonctionnaires, le signataire du Concordat n'eut pas, néanmoins, le droit de se plaindre de la province, jusqu'au jour où l'indigne traitement infligé à Pie VII indisposa contre César toute la France croyante. Aussi, quand, au printemps de 1814, le surlendemain de la fête de Pâques, les écoliers lorientais du collège de Vannes, en train de cheminer sur la route du Port-Louis à Merlevenez, virent accourir vers eux, au grand galop, le chapeau constellé de cocardes blanches, un courrier qui criait à tue-tête *Vive le Roi !* nos jeunes gens, à peine arrivés à Vannes, s'empressèrent-ils de chanter, dans la cathédrale, un sonore *Te Deum*, auquel, d'ailleurs, s'associa la bourgeoisie libérale, avec une effervescence qui trahissait peut-être moins la joie que la peur. Le débarquement de l'île d'Elbe (20 mars 1815), vint, hélas ! l'année suivante, rejeter nos jeunes Bretons dans leur ancien rôle de parti vaincu et donner au parti vainqueur, très lent à pardonner le mal qu'il avait fait aux pères, un grief de plus contre les fils. Témoins des violences que la Révolution avait exercées contre les catholiques bretons, les élèves du collège se dirent que le nouveau pouvoir ne les respecterait que s'ils mettaient au service de leur cause la discipline et la force. Singulière sagesse chez des jeunes gens, d'ordinaire peu attentifs aux leçons de l'histoire. Mais ces enfants, les scènes tragiques de Quiberon et d'Auray les ont mûris et leur ont enseigné que les Gouvernements révolutionnaires ne font jamais grâce aux partis désarmés. Il fallait donc que nos *cloarecks* s'initiassent au maniement du fusil, à l'école du soldat, aux manœuvres, bref, à tous ces exercices qui, d'une foule inorganique et impuissante, font une phalange cohérente et redoutable. Pendant des semaines, tantôt sur la lande, tantôt dans un grenier, loin des regards de la multitude et de la police, un officier de la garnison, inconscient des desseins qu'ourdissent les écoliers, leur communique ses connaissances militaires, sans en prévoir les applications ni les suites. Les cadres formés, la troupe constituée, les anciens chefs de la Chouannerie, le général de Sol de Grisolle, le chevalier de Margadel, les capitaines Rohu, Joseph Cadoudal, Lequellec, Gamber, etc., secrètement prévenus, viennent ajouter à la juvénile légion leurs compagnies paroissiales ou leurs contingents ripuaires, — anciens soldats de Georges et de Mercier dit *La Vendée*, paysans et marins réfractaires à la conscription ou hostiles à l'Empire.

Sans se piquer de dévouement à la dynastie impériale, ni le supérieur du collège, ni les professeurs n'encouragèrent cette levée de boucliers qu'ils auraient même empêchée s'ils l'avaient connue. Un seul membre du clergé, obscur aumônier d'un couvent de religieuses, se déclare pour l'entreprise. Munis de cette approbation, les écoliers, ayant de partir, veulent, comme les anciens preux, enchaîner leurs consciences par un serment de fidélité réciproque. Un autel, improvisé dans une mauvaise chambre, s'éclaire de quatre cierges et reçoit, avec le crucifix, le livre des Évangiles. Le moment solennel venu, tour à tour les écoliers défilent devant l'autel et prononcent, à haute voix, la formule du serment que présente à chacun d'eux le séminariste Bainvel.

Le Collège compte huit à neuf cents élèves. Après avoir exclu les enfants au-dessous de quinze ans et les rejetons des familles notoirement bonapartistes, l'effectif dépasse trois cents éphèbes, en révolte ouverte contre le maître du monde et résolu à se mesurer, les armes à la main, avec les vainqueurs de l'Europe.

Quel chef choisissent nos présomptueux adolescents ? Un camarade, engagé dans les ordres, **le grand Nicolas**, séminariste revêtu de l'habit ecclésiastique, Celte de grande race, que ses hautes qualités morales, encore plus que sa distinction physique, désignent depuis longtemps à l'estime de la future milice scolaire. Le 24 mai 1815, écoliers et chouans se rejoignent, autour de Sainte-Anne d'Auray, dans la lande où campent tous les ans, le 26 juillet, cent mille pèlerins. A peine jeunes et vieux Bretons ont-ils touché cette terre sacrée qu'une colonne d'Impériaux, accourus de Lorient, les attaque. Joseph Cadoudal, à la tête des marins d'Auray, s'élanche sur les Bleus avec tant de fougue que la colonne, défoncée, prend la fuite, abandonnant sur le champ de bataille un fructueux butin de fusils et de gibernes où puise plus d'un écolier, uniquement armé du **pen baz**. Encouragés par ce succès, les vainqueurs se dirigent vers l'embouchure de la Vilaine, où stationne l'escadre de l'amiral anglais, Lord Hotram, avec une cargaison de munitions, d'armes et de vêtements destinés aux adversaires de l'Empire. Questembert, Malestroit, Rochefort, Ploërmel, Josselin, Redon, successivement occupés, prodiguent au corps royaliste ovations et largesses, mais acclament surtout les écoliers, fêtés, dans les presbytères et dans les manoirs, par des admirateurs qui connaissent déjà leurs belles **apertises d'armes**, embellies par la légende populaire. Après avoir franchi la rivière d'Out, près de Peillac, nos chouans se portent, le 5 juin 1815, sur Muzillac, lorsque le général Rousseau, venant de Vannes, veut leur barrer le passage au pont de Penesclus. Une vive fusillade met aux prises les deux partis. Après avoir chargé de mitraille les Blancs, sans ébranler leur courage, un bataillon d'Impériaux réussit à tourner la droite des Bretons et la fait fléchir un instant. Mais, dociles aux ordres de l'abbé Nicolas, leur chef, les écoliers débouchent sur le théâtre du combat et font, à leur tour, pleuvoir une rafale de plomb sur l'ennemi. Volteface immédiate ! Non seulement les nouveaux venus rétablissent l'équilibre, un moment compromis, mais voici que les Bonapartistes, repoussés, s'éparpillent en toute hâte à travers champs. Dans cette mêlée, le collège subit une cruelle perte. A la vue de l'artillerie impériale qui se démasque, l'abbé Nicolas, avec un superbe élan, veut s'élaner sur les canons, mais un projectile atteint le jeune héros et l'étend mort sur le sol. Il faut remplacer ce chef intrépide. Sans hésiter, les écoliers défèrent le commandement à un autre séminariste, à l'abbé Bainvel, le futur curé de Sèvres. Le moment est critique. Repoussés par les Blancs, les Bleus reviennent en forces et préparent un nouvel assaut contre les écoliers qui commencent à manquer de cartouches. La retraite va-t-elle donc s'imposer ? Instruites de cette pénurie, les femmes de Muzillac s'acheminent vers le champ de bataille, les tabliers pleins de balles qu'elles viennent de fondre avec leur vaisselle d'étain, sacrifiée à la bonne cause. Les munitions, aussitôt distribuées par les courageuses paysannes, permettent aux collégiens d'opposer une victorieuse défensive à l'agression des Bleus, obligés de se replier et de repasser la chaussée du moulin de Penesclus. Gamber, avec son bataillon de vétérans, et le comte de Francheville, avec les marins de Sarzeau, achèvent la déroute.

Le 21 juin 1815, moins heureux à Auray, les Royalistes perdent la partie, sans que cet échec déprime les vaincus, plus que jamais sûrs du triomphe final. Mais

Waterloo n'a-t-il donc point clos la lutte fratricide, enseveli dans le même cimetière les illusions et les rancunes ? érigé la réconciliation en devoir ? Il paraît que non. Trois semaines après la catastrophe, les généraux bonapartistes de l'Ouest, cherchant une inutile vengeance, ou obéissant aux instructions secrètes des Carbonari, les Lafayette et les d'Argenson, qui sont allés au camp prussien quémander pour roi de France un Brunswick ou un Cobourg, — les généraux bonapartistes, dis-je, tentent de nouveau la fortune des armes. Attaqués à Prescop, les collégiens, la baïonnette baissée, foncent sur les Bleus, mettent leurs rangs en désordre et poursuivent les fuyards jusqu'aux portes de Vannes. Cette victoire couronne brillamment, le 5 juillet, la campagne inaugurée à Sainte-Anne, et, le 22 juillet, nimbe de gloire l'entrée triomphale des collégiens dans la cité qu'ils avaient clandestinement quittée et où, maintenant, leur capitaine, l'abbé Bainvel, en tête, les vainqueurs pénètrent, sous une pluie de fleurs, première phalange de l'Armée royale, digne postérité de Roland, de Du Guesclin et de Charles de Blois, orgueil des pères, joie des mères, honneur de la Bretagne sans tache !...

Quel monument commémore les exploits de ces paladins ? Non seulement, ni un marbre, ni un airain ne les immortalise, mais, pendant que les Manuels civiques magnifient les équipées imaginaires d'un Viala et d'un Bara, les [Trois Cents](#) du Collège de Vannes, les combattants de Sainte-Anne, de Redon, de Muzillac, de la Chartreuse, de Prescop, rigoureusement exilés de nos propres livres d'histoire, se diluent de jour en jour dans les ténèbres d'un sépulcre que ne surmonte même plus une pierre tombale. Pourquoi ce silence enveloppe-t-il les jeunes gens que des poètes anglais, comme Wordsworth, Southey, Landor, célébrèrent et qui, chez nous, inspirèrent à Brizeux l'un de ses plus nobles poèmes ? La beauté d'un geste, exempt de calcul et dépourvu de récompense, irrite-t-elle secrètement, comme un scandale, une génération avide de salaires ? Je m'imagine plutôt qu'on en veut aux écoliers bretons d'avoir donné le plus fâcheux exemple en ne se bornant pas à mitrailler de [protestations](#) et de discours le despotisme impérial. Congrès, banquets, comités, conférences, offraient pourtant à l'humeur frondeuse de cette jeunesse leurs rites aimables et tumultueux. Aux griseries des luttes oratoires pourquoi nos Celtes préférèrent-ils les sanglantes incertitudes d'une aventure guerrière ? Pourquoi les souffrances du sacrifice parlèrent-elles plus haut à leur âme que les hurras d'un auditoire ? Folie — que nous faisons expier aux coupables, en les enfermant, depuis un siècle, dans l'[in pace](#) de l'oubli¹.

II

Non moins fatal à la Pologne qu'à la France, Waterloo mutila nos communes frontières et sonna le glas des restitutions qu'avaient appelées nos communs désirs. Au XVIIIe siècle, maléficiée par Voltaire, — l'apologiste de la spoliation et

¹ L'histoire des écoliers bretons a été écrite par RIO, *La Petite Chouannerie*, 1842 ; l'abbé BAINVEL, *Souvenirs d'un écolier en 1815* ; CRÉTINEAU-JOLY, *Hist. de la Vendée militaire*, t. IV, 269 et s. ; DENIAU, CHAMARD et UZUREAU, *Hist. de la Guerre de la Vendée*, VI, 360 et s. ; le général marquis de la BOESSIÈRE, *Précis de la Campagne de 1815 par l'Armée de Bretagne*.

des spoliateurs, — la Royauté française n'avait pas osé se porter au secours des Droits violés et des frères trahis. A peine installé aux Tuileries, Louis XVIII tient à cœur de racheter cette faute et veut défendre contre la poussée de la barbarie moscovite la Pologne et la civilisation occidentale en danger. Au Congrès de Vienne, l'Autriche et l'Angleterre, sur les instances du roi de France, promettent de délivrer de ses fers le peuple qui, pendant tant de siècles, avait assuré l'indépendance de l'Europe. Malheureusement, l'évasion de l'île d'Elbe et le rôle capital que jouèrent l'empereur Alexandre et son armée dans la coalition contre Bonaparte, obligent la diplomatie à subordonner ses plans aux convenances du tsar. Alexandre réclame un salaire : quel cadeau lui offrira l'Europe ? La délibération est courte. Si la victoire et la puissance comptent des voix dans le Congrès, le malheur n'en a pas. Un vote à peu près unanime sacrifie la Pologne à l'autocratie russe. Mais, tout en inféodant l'ancien Grand-Duché de Varsovie à l'Empire, le Congrès donne au nouvel Etat une Chambre, un Sénat, une Administration autonome, une Armée nationale, bref, toute l'ossature politique sans laquelle un peuple n'est qu'une foule. Pendant quelques années, le tsin, médusé par Alexandre, qui se pique de chevalerie, laisse à peu près intact cet organisme et respecte l'œuvre du Congrès de Vienne. Mais, vers 1820, la Prusse, de plus en plus hostile aux catholiques du duché de Posen, commence à prendre ombrage des égards qu'Alexandre témoigne, dans son Empire, aux mêmes vaincus. Les Polonais, opprimés par les Hohenzollern, ne seront-ils pas tentés de revendiquer, un jour, les franchises dont les nantissent les Romanoff ? Obéissant à de perfides conseils, Alexandre Ier envoie à Varsovie son frère Constantin et lui confie, avec le titre de [Vice-roi](#), le commandement de l'armée polonaise. Choix déplorable ! Pandour autoritaire et borné, le prince se livre contre le peuple le plus fier et le plus courtois de l'Europe à des brutalités de Baskir. Toutes les garanties constitutionnelles succombent ; le prince ne connaît d'autres lois que ses désirs et d'autres maîtres que ses haines. En même temps que les écoles se vident, les prisons se remplissent. Prêtres, religieux, députés, recteurs, professeurs de l'Université, étudiants, enlevés en pleine nuit, vont peupler la Sibérie et ses mines.

Des complots s'ourdissent contre le transgresseur du traité de Vienne. Le vent des rébellions soulève les patriotes insultés. Enfin, le 29 novembre 1830, une émeute oblige le Grand-Duc à fuir, en toute hâte, de Varsovie, avec son escorte de Kalmouks, et, dès le lendemain, entre la Russie et la Pologne s'engage une guerre qui ne se dénouera que par la destruction de l'un ou de l'autre antagoniste.

Depuis 1825, Nicolas Ier gouverne l'Empire. Infidèle à la politique d'Alexandre, Nicolas a fait nettoyer de leur rouille les armes qu'avait forgées contre l'Eglise catholique [la grande Catherine](#). Le rêve du nouvel Empereur est celui de tous les gouvernants que hante la chimère d'une unité religieuse et politique imposée à coups de sabre. Obstacle invincible aux desseins des despotes, l'Eglise catholique est la seule institution qui ose braver toutes les tyrannies, la seule qui ait le don de les lasser et la gloire de leur survivre. Si l'avilissement professionnel du pape induit Nicolas à compter sur le servilisme du clergé, l'attitude intransigeante du prêtre catholique ne tarde point à délivrer le tsar de son erreur, sans toutefois l'exonérer de ses aversions. Contre les ukases impériaux, quelle classe élève la plainte la plus inexorable ? Le Clergé ! Aussi la guerre ne le surprend pas plus qu'elle ne le heurte. Contre le césarisme qui veut dévaliser les peuples de leur foi, les frustrer de leur patrimoine divin, les déposséder de leur avenir surnaturel,

la guerre n'est-elle pas l'*ultima ratio* des consciences lésées ? Favorables aux insurgés, les premières batailles inquiètent le tsar sur les suites d'une campagne qu'il croyait aisée et qui confond les calculs de ses meilleurs lieutenants. Battus à Waver (20 février 1831) ; à Grochow (25 février) ; à Kurow (3 mars) ; à Denbé (1er avril) ; à Igarne (10 avril), les Russes auraient fini par demander grâce, si la stratégie, malheureusement temporisatrice, du généralissime polonais, trop crédule à l'aide guerrière de l'Angleterre et de la France, et surtout, si le concours donné par la Prusse à l'armée moscovite n'avaient assuré le triomphe final du tsar. Pendant les dix mois qui mirent aux prises les champions de la cause la plus sainte, et l'armée de la spoliation, si les Etats signataires du Traité de Vienne restèrent inertes devant la violation du pacte qu'ils avaient eux-mêmes conclu, le Clergé catholique, hostile à cette indifférence, n'hésita pas à la condamner. En Pologne, comme en Lithuanie, gardiens sacrés de l'esprit national, les prêtres approuvent, dès la première heure, le soulèvement populaire contre l'autocrate qui, parmi cent autres méfaits, arrache aux familles les enfants de cinq à douze ans pour les transporter en Moscovie et les livrer à la fêrue et à l'enseignement hérétique des popes.

Au mois de mars 1832, les Polonais que Paris hospitalise, se réunissent rue de Rivoli, sous la présidence du général Lafayette, arborant, avec une ostentation chevaleresque, l'uniforme de **Premier Grenadier de la Garde nationale polonaise**, et commémorent, dans des discours pleins de flamme, les grands souvenirs qu'évoque la levée en masse du **peuple lithuanien** contre la tyrannie moscovite. C'est le premier anniversaire de l'insurrection nationale. Les anciens combattants et les amis de la Pologne échangent leurs heureuses nouvelles et fortifient leurs mutuelles espérances. Tour à tour le général Lafayette, le comte César Plater, Joachim Lelewel, François Szemioth, Wladislas Plater, Léonard Chodzko, Ch.-Ed. Wodzinski, louent les conseillers et les héros de la révolte que Nicolas Ier se flatte d'avoir pour toujours comprimée et qu'il n'a qu'assoupie. Certes, toutes les catégories sociales et toutes les conditions furent à l'honneur et au péril. Mais quelle puissance morale exalta surtout les âmes, suscita les légions et enfanta les martyrs ? Un des orateurs, Jullien (de Paris) nomme les prêtres et les femmes. De même que les curés français sur le champ de bataille de Bouvines, un grand nombre d'ecclésiastiques polonais se firent tuer en conduisant au feu leurs paroisses. Fidèles toutefois au ministère sacerdotal, les prêtres guerriers, au milieu des scènes de mort, élèvent la voix en faveur de la clémence et contre les droits de la guerre font prévaloir les exigences de la générosité chrétienne. A Ozmiana, près de Wilna, pendant que les habitants assistent au service divin, un corps de Cosaques s'empare du bourg et, franchissant les portes du temple, massacrent le célébrant et ses acolytes sur les marches de l'autel. Surprise, épouvantée, sans armes, la population ne songe d'abord qu'à fuir devant cette irruption et ce sacrilège. Mais voici que d'autres prêtres, tenant d'une main la croix et, de l'autre, un sabre ou un fusil, rallient les fidèles, fondent sur les Cosaques, les repoussent, puis, la bataille terminée, achèvent la cérémonie interrompue, parmi les chants d'une multitude folle de reconnaissance et de joie¹. Après avoir remercié l'orateur qui vient de décerner au Clergé polonais un si juste hommage, le général Lafayette, dans un bref discours, traversé d'éclairs

¹ *Les Polonais, les Lithuaniens et les Russiens célébrant en France les premiers anniversaires de leur révolution nationale du 29 nov. 1830 et du 25 mars 1831.* Opusc. de 68 pages. Paris, chez Bossange, quai Voltaire, 1832, page 60.

prophétiques, salue l'impérissable nation destinée à reparaître un jour, libre, fière, indépendante, pour fleurir, dans la postérité, longtemps après que les tyrans, détrônés, ne seront plus qu'une poignée de poussière.

III

Le 24 février 1861, les habitants de Varsovie apprennent que, le lendemain, jour anniversaire de la bataille de Grochow, où les Polonais battirent les Russes dans le faubourg de Praga, le clergé, l'archevêque en tête, ira, sur le théâtre même de la lutte, intercéder Dieu en faveur des morts. Le 25, lorsque la manifestation se déploie, suivant les rites accoutumés, à la vue du drapeau national, un frisson secoue la foule ; les fidèles, d'une voix unanime, entonnent le célèbre chant populaire, l'hymne *Swiety Bozé* : Dieu saint, Dieu puissant, Dieu immortel, ayez pitié de nous !

Pécheurs que nous sommes, nous vous supplions, Seigneur !

Daignez nous rendre notre Patrie !

Sainte Vierge Marie, reine de Pologne, priez pour nous !

A cet instant débouche, à la tête d'imposantes forces de police, le colonel de Trépow, officier d'origine mongole, que sa sauvagerie native a désigné aux faveurs et au choix du *tchin*. Sans recourir aux sommations légales, Trépow lance contre la multitude qui, sur les héros polonais, implore la miséricorde divine, deux escadrons de gendarmes à cheval, instruments habituels de toutes les violences. Quarante hommes, femmes, enfants, vieillards tombent sous les pieds des chevaux et, parmi les victimes, plusieurs mortellement blessées, succomberont, le soir même. Sur ces entrefaites, le comte André Zamoyski, frère aîné du général, Président de la Société agricole, fait voter, le lendemain, par le Conseil, une décision dont s'effarouche immédiatement la bureaucratie, inquiète et jalouse de la fraternité polonaise. A l'encontre du paysan russe, seulement libéré de la corvée par le tsar Alexandre II, le comte André Zamoyski et ses collègues soustraient le laboureur polonais à la servitude du fermage, moyennant une indemnité que lui avance une banque. Due à l'initiative d'un groupe, cette émancipation intégrale exaspère le *tchin*, comme une sorte de reproche contre la parcimonieuse largesse du tsar. L'immense popularité du comte André Zamoyski n'est pas le moindre grief des Tartares contre le patricien polonais. Grand, beau, de chevaleresques manières, vaillant, le second des sept fils issus du général Ladislav et d'une princesse Czartoryska, le comte André, frappe les regards par la noblesse d'une physionomie radieuse de bonté. A cette époque, un gentilhomme du même âge, le comte Wielopolski, veut que la Pologne, tant de fois trompée, mette une fois de plus sa main dans la droite moscovite, rougie du sang de tant de martyrs. Si, chez le Tartare, la félonie, au lieu d'être un principe, n'était qu'un accident, l'entente aurait pu se conclure. Mais, instruit par un passé d'impostures et de guet-apens, André Zamoyski pense que la dignité, comme l'intérêt de la Pologne, interdit désormais tout accord du vassal avec le dominateur. L'abdication du gouvernement russe, et l'exode de ses fonctionnaires, voilà tout ce que veut le patriote. En attendant l'inévitable déchéance de l'usurpateur, la consigne est de créer le vide autour du tsar, de le frustrer de tout concours, de l'investir d'un blocus inflexible.

Les événements justifient cette intransigeance et cette rigueur. Que serait devenue la Pologne si elle avait lié son sort au destin de l'Empire ? L'incompatibilité fondamentale des deux races postulait fatalement leur rupture. L'aigle blanc et l'aigle noir ne pouvaient battre des ailes dans le même firmament. Le 27 février 1864, une procession se dirige vers l'église des Carmes : à deux reprises, la police, à cheval, essaie vainement de rompre le défilé. A la même minute, un convoi funèbre sort de la chapelle des Bernardins ; se ruant, à coups de lances, sur les fidèles et sur les prêtres, les mêmes sbires envahissent, au galop, le sanctuaire et sabrent la foule jusqu'au pied des autels. Un autre cortège, qui se dirige simultanément vers le Palais de la Société agricole, n'est pas mieux traité. Pour ravir tout prétexte à une manifestation peut-être dangereuse, le comte André Zamoyski et ses collègues, dès l'apparition de la foule, se retirent, mais, à peine viennent-ils de quitter le palais agricole que les Cosaques font feu sur nos patriciens, en tuent cinq et en blessent plus de soixante. Si ces assauts successifs contre des masses désarmées font frémir Varsovie, atteinte dans son honneur et son indépendance, de toutes les classes le Clergé n'est pas le moins ému. Chaque jour, de telles tueries polluent les édifices sacrés que l'administrateur du diocèse, l'abbé Bialabrzeski, après avoir, dans une lettre apostolique, stigmatisé les [soldats d'un gouvernement qui fait revivre les temps d'Attila](#), ordonne la fermeture de toutes les églises. Peut-il tolérer que la police les profane, matin et soir, par un nouveau sacrilège et un nouveau crime ? Privé de ses temples, le peuple va s'agenouiller sur les places publiques, devant le portail des sanctuaires festonné de guirlandes. A ce spectacle, la police, redoublant de fureur, assaille les orantes, fouette les femmes en deuil à coups de knout plombé, pendant que la troupe crible de balles la foule qui chante des hymnes. Archevêque et prêtres, envoyés en Sibérie ou exilés sans jugement, doivent laisser à peu près sans culte une population sans incertitude sur ses hautes destinées. Tuteurs séculaires des classes rurales, les gentilshommes prennent le chemin de l'exil, comme le comte Zamoyski, ou peuplent les prisons, pêle-mêle avec les voleurs. L'aristocratie disparue, le clergé proscrit, le gouvernement russe se flatte de subjuguier le plébéien polonais, — le paysan surtout, — dépourvu de ses guides héréditaires. Mais, les premières mesures d'ostracisme ne rassurent pas encore une dictature qui craint non moins son succès que sa défaite. Pour décimer les villes d'où part le signal de la résistance, le tchin provoque les classes urbaines à l'émeute. Sous prétexte de conscription, les Cosaques, dans la nuit du 15 janvier 1863, ferment les rues de Varsovie, forcent les demeures privées et ravissent aux familles leurs adolescents, génération de demain qu'on veut forclore du Royaume pour exterminer la nation dans sa fleur. Qualifiée de [recrutement](#), cette razzia nocturne condamne les conscrits aux rigueurs d'un bannissement perpétuel. De même que la tombe, la caserne moscovite ne lâche jamais sa proie. Dès le lendemain, au milieu de l'horreur générale, parmi les cris et les larmes des sœurs et des mères, le journal officiel annonce à la Russie et à l'Europe que les conscrits, [enchantés de l'aventure, s'acheminent, un refrain aux lèvres, vers l'école d'ordre que leur ouvre le service militaire](#). Cet outrageant persiflage fait tressaillir de colère toute la Pologne. Le lendemain, 22 janvier 1863, le pays s'insurge. On se courbait sous le sabre ; on se relève sous l'insulte. Le comte Charles de Montalembert, dans ses deux admirables écrits, *Une Nation en deuil* et *l'Insurrection polonaise*¹, le R. P. Lescœur, dans son livre si documenté,

¹ LE COMTE DE MONTALEMBERT, *Œuvres complètes*, chez Gabalda, t. IX, 97 et s., 173 et suivantes.

*l'Eglise catholique de Pologne sous le Gouvernement russe*¹ ont raconté les péripéties, d'abord heureuses, puis, bientôt lamentables, de la plus légitime des révoltes. Garrottée, outragée, massacrée, la Pologne jette un cri pour rappeler au monde qu'elle est enterrée vivante et qu'elle ne veut pas mourir. Après quoi, isolée, éperdue, avec l'audace du désespoir, elle se précipite, le 22 janvier 1863, dans l'inconnu de la lutte. Ce jour-là, des milliers de jeunes gens accourus de la Pologne, de la Lithuanie et de la Samogitie, se réunissent au fond des forêts, et, les uns armés de fusils, les autres de vieux sabres, ou même seulement de haches ou de faux, tombent à l'improviste sur les garnisons moscovites des villes voisines, les battent, les dispersent, puis se retirent dans les fourrés des sylves millénaires, inaccessibles à l'armée du tsar. Pendant vingt mois, les généraux russes, impuissants à débusquer les insurgés de leurs retraites, ne peuvent venir à bout de cette guerre de guérillas où tout manque aux Polonais, les armes et les munitions, l'argent, les forteresses, — pauvres Chevaliers du Droit, riches seulement d'une bravoure et d'une foi sans vacillation et sans borne.

En 1856, Napoléon III, pour secourir la Turquie, avait, en faveur de cette cliente, sacrifié un milliard et cent mille hommes, — tant il avait à cœur de sauver l'Islam — l'Islam, contre lequel avaient, pendant cinq siècles, guerroyé nos pères. En 1859, nouvelle expédition et nouvelle hécatombe pour aider une nation ambitieuse à s'annexer les Etats voisins, et, grâce à ces agrandissements, lui permettre de devenir une puissance rivale de la nôtre. Avec une candeur que lui feront expier les Chancelleries, la Pologne se figure que le protecteur de la Turquie et du Piémont la favorisera de la même sympathie et de la même assistance. Une glaciale note diplomatique, où l'Angleterre et la France n'osent pas même rappeler le tsar au respect des traités, voilà le seul tribut d'estime qu'obtient de l'Europe le peuple chevalier qui l'a défendue pendant trois siècles contre les Tartares. On lui refuse les secours que ses exploits et que notre intérêt exigent ; la servitude et les supplices lui restent. Plus de mille patriotes pendus, plus de trois cent mille proscrits ; des centaines de villages rasés ; des milliers d'églises détruites ; les citadelles et les prisons encombrées de soldats vaincus, si ces cruautés et ces violences se heurtent à l'impassible silence des Cabinets terrorisés par le tsarisme, en revanche, nulle injustice et nulle torture ne décourage l'inflexible et patiente croyance de la Nation polonaise dans l'avènement de la miséricorde divine et le triomphe du droit opprimé.

De même que les combattants de 1830, ceux de 1863 ne vont pas, sans leurs Prêtres, à la bataille et au sacrifice. Nul personnage ecclésiastique n'exerce, pendant ces jours, une haute fonction militaire. Mais la plupart des Prêtres, — on peut dire tous ceux que leur âge ou leur santé n'exclut pas de la vie militante, — non seulement encouragent les adversaires de la Russie par leurs paroles et leur ascendant, mais se jettent, sans hésiter, les armes à la main, dans la lutte rédemptrice. Combien de jeunes clercs, après avoir pris congé de leur paroisse ou de leur séminaire, rejoignent les combattants, se cachent avec eux ou comme eux dans les halliers blancs de neige, font le coup de feu, mourant de froid et de faim, et finissent leurs jours dans les ergastules des forteresses ou les mines de la Sibérie !

¹ Le R. P. LESCŒUR, 2 vol. in-8°, chez Plon-Nourrit.

IV

A la suite de son chapitre sur *le Pape et la Pologne*, Montalembert reproduit, d'après le journal *le Czas*, de Cracovie (5 sept. 1883), la lettre d'un volontaire que le hasard d'une rencontre a enrôlé dans la bande commandée par le prêtre Mackiewicz. Récit tragique. Introduit d'abord au milieu d'une chambre tendue de noir, que décore un crucifix et qu'éclaire une chandelle, le prêtre-soldat voit soudain surgir un magistrat qui le soumet à l'interrogatoire le plus émouvant :

Es-tu prêt ? As-tu une famille ? Ecris-lui qu'elle te pleure d'avance. Dans nos détachements, les congés ne sont valables que pour le tombeau. Condamné à ne plus voir les tiens, frère, t'es-tu réconcilié avec Dieu et les hommes ? Je ne veux point te tromper : Nous te vouons à la mort. Il faut que toute notre génération périsse pour racheter les fautes de nos pères et conquérir pour les générations futures le droit à la vie.

Je regardai tout en larmes — poursuit le volontaire, — le Sauveur crucifié ; une prière silencieuse s'élève de mon âme ; je renonce à tout ce qu'affectionne mon cœur, et, me tournant vers mon hôte, je lui dis d'une voix calme :

Frère, je suis prêt !

— Je le crois ; jure et marchons !

Notre voyage dure deux heures. Au moment où nous arrivons à une spacieuse clairière, le jour commence à poindre. De la forêt sort tout à coup une ligne de chasseurs ; puis, voici que s'avancent une centaine de soldats, la faux sur l'épaule. Point de chariots, point de bagages. Des feux s'allument, et, au-dessus du brasier, se balance un chaudron où cuisent les mets. Tout se fait en silence. Je me crois dans un camp de muets.

Enfin, arrive le prêtre Mackiewicz : c'est le chef du corps. Il porte une soutane aux pans relevés ; un sabre bat son flanc gauche ; un revolver s'enfonce dans sa ceinture.

Autour du prêtre guerrier se groupe son état-major : quelques jeunes officiers en czamarka, tous à pied. Pas un cheval dans le camp ; point de provisions de bouche excepté ce que chacun porte dans son sac. Mon guide me conduit devant le chef :

— Commandant, je crois que c'est un brave Mazovien !

Pendant ce colloque, j'examine à loisir la figure du prêtre Mackiewicz. Son visage hâlé, ses traits saillants, sa longue barbe brune, ses sourcils épais, son front ridé, forment un ensemble sévère, plein d'énergie et de force, qui vous pénètre de respect.

Sais-tu tirer et obéir ? me demande le prêtre-soldat.

— Je le sais.

— Sais-tu prier ?

— Ma mère me l'a appris.

— Sauras-tu mourir ?

— Je ne l'ai pas essayé.

— C'est bien.

Puis, se tournant vers un de ses officiers, le Prêtre ajoute :

Conduisez-le à la sixième dizaine. La mort de Manulis — que Dieu garde son âme ! — rend un fusil disponible. Qu'on le lui donne ! Et qu'on l'admette au chaudron commun !

Cependant, le soleil se lève, et voici qu'un coup de sifflet fouette l'air. Aussitôt, vibre le commandement :

A la prière !

Quel tableau, — conclut le volontaire, — quelle scène que ces centaines d'hommes, éprouvés dans les combats, agenouillés, tête nue, prêts à mourir ! A quelques pas de nous, devant la croix et l'image de la Mère de Dieu, brodée sur l'étendard national, le prêtre Mackiewicz prosterné sur le sol, entonne le cantique : *Kiedy ranne watajo zorze... Autour de nous, nos immenses forêts natales, nos forteresses ! Au-dessus de nous, Dieu et notre avenir !*

V

Obéissant, les uns aux conseils de la peur, les autres aux calculs de l'égoïsme, les Gouvernements européens n'avaient offert à la Pologne meurtrie que la viande creuse du formulaire diplomatique. Tout le feu de leurs discours ne laissa que de la cendre. Au milieu de cette désertion du devoir, où pas un homme ne se montre, pas un cri de pitié ou d'indignation ne jaillit, seul, un vieillard sans armée, un souverain en butte lui-même aux complots, ose interpellier et flétrir les persécuteurs que protège la couardise de l'Europe. Le 24 avril 1864, devant une réunion de Cardinaux, d'Evêques et de Princes, Pie IX prend la parole :

Je ne veux pas être forcé de m'écrier, un jour, en présence du Juge éternel : *Væ mihi quia tacui ! Malheur à moi si je me suis tu !* Ma conscience me force d'élever la voix pour condamner un potentat qui opprime et tue ses sujets catholiques ; qui tente d'extirper le Catholicisme ; qui déporte des populations entières... Le Sang des faibles et des innocents crie vengeance devant le trône de l'Eternel contre ceux qui le répandent !

En prononçant ces paroles, le Souverain Pontife, — raconte Montalembert¹, — semblait, de son bras étendu, lancer une foudre invisible ; la sainte colère qui le gonflait avait empourpré son front, sous sa couronne de cheveux blancs, et transfiguré ses traits. La justice divine est lente, mais sûre. Le trait, brandi, — il y a cinquante-trois ans — par Pie IX, atteint aujourd'hui le tsarisme, frappé à mort. L'année suivante, à la réception de Noël (23 déc. 1865), le représentant d'Alexandre III ose taxer de *faction révolutionnaire* les Catholiques polonais : *Sortez, monsieur, interrompt sur-le-champ le Chef de l'Eglise, je ne saurais souffrir qu'on vienne m'insulter jusque dans mon propre palais !*²

¹ MONTALEMBERT, *Œuvres complètes*, IX, 225 et 270.

² R. P. LESCEUR, *L'Eglise catholique de Pologne sous le Gouvernement russe*, II, 165.

Quelques mois auparavant, le 27 janvier 1864, l'inspirateur secret de l'expédition piémontaise contre les Etats de l'Eglise, Napoléon III, répondant, du haut de la tribune du Palais-Bourbon, par l'organe du président Morny, aux champions du Peuple-Martyr, leur signifiait que [la cause polonaise n'engageait ni l'intérêt, ni l'honneur du régime](#). Juste châtement de cette cruelle sentence : sept ans plus tard, l'Europe ne parlera pas autrement devant l'Empire terrassé par la Prusse. Et, dans cette heure douloureuse, pendant que les Cours les plus puissantes se tairont, le plus débile des Souverains, seul encore, — Pie IX ! — plaidant la cause de la France vaincue, seul, intercédera l'Allemagne victorieuse en faveur de la faiblesse et du malheur !

CHAPITRE XXIII

XIXe SIÈCLE. - Nécessité d'une Milice chrétienne et la Guerre de 1870

I. Machinations contre la Papauté. - Un ancien Garde du Corps de Charles X soumet à Pie IX le projet d'une Milice. - La mort soudaine de l'officier ajourne le projet. — II. En 1860, la conspiration ourdie contre Pie IX suscite de nouveaux Croisés. - Mgr de Mérode, le dernier Prélat-Guerrier de l'Eglise Romaine. - Henri de Cathelineau veut fonder un Ordre militaire. - Combattue par la diplomatie, l'entreprise échoue. — III. Rôle des Evêques et des Prêtres lors de la guerre de 1870-71. - L'abbé du Maralla'ch et l'abbé Allard. - Regrets de Mgr d'Hulst. — IV. En 1888, le Cardinal Lavigerie, pour mettre obstacle au commerce des esclaves, fait appel à la jeunesse chrétienne et l'adjure de libérer l'Afrique. — V. Aux Ordres militaires musulmans, le Cardinal oppose l'Ordre militaire chrétien des Frères armés du Sahara. - Le Gouvernement l'oblige à licencier la Milice.

Le général Bonaparte, en ouvrant les portes de l'Italie à l'Autriche, par la destruction de la République de Venise, et le Congrès européen de 1815, en consommant la faute du général Bonaparte par la consécration officielle de cette emprise, portèrent un coup non moins funeste à l'Italie qu'au Pontificat Suprême. Si l'Autriche, comme le dit Lacordaire, n'eût pas étendu sur la Péninsule, en vertu de ces circonstances néfastes, un sceptre aussi lourd qu'inintelligent, jamais la Papauté n'eût apparu à l'Italie comme une complice de l'étranger. Hostile à l'occupation du sol national par un Empereur allemand, quel souverain ouvrit le premier, à l'Italie, la perspective de sa délivrance ? Ce fut Pie IX. Après avoir arraché par la force de son exemple, aux incertitudes du roi Charles-Albert, le statut constitutionnel du Piémont, Pie IX, dit encore Lacordaire, ressuscitant du tombeau de Pie V les étincelles ensevelies de la liberté chrétienne, ralluma, d'un bout à l'autre de la Péninsule, l'espérance et l'ardeur. L'assassinat du comte Rossi, poignardé sur le seuil même de la salle où le Saint-Père avait convoqué l'Assemblée réformatrice, interrompit dans le deuil l'œuvre commencée dans l'allégresse et força le souverain qui s'était prononcé le plus énergiquement en faveur de l'Italie libre à chercher un refuge auprès du monarque le plus hostile à l'indépendance de la péninsule. Si l'expédition de Rome rétablit Pie IX sur son trône, elle ne restaura ni l'ordre dans les Etats Romains, ni la paix dans les consciences. Dès le lendemain de notre victoire, la politique remettait debout les conspirateurs que la guerre avait couchés sur le champ de bataille et les laissait recommencer leurs complots contre le Pouvoir dont nous avons officiellement défendu la cause.

Témoins de ces contradictions et de cette félonie, les Catholiques français prévirent, dès lors, qu'un jour viendrait où la conjuration des sectes, secondée cette fois par la trahison des Chancelleries, ne verrait plus se lever contre elle une Puissance, animée de l'esprit des Croisades. Devant la perspective et la menace de cet abandon, le souci de notre avenir et, par-dessus tout, l'intérêt de l'Eglise ne nous créait-il pas des devoirs ? La chute de Charles X avait condamné de nombreux officiers de la Garde Royale à une solitude où se désolait leur cœur et où s'usait leur énergie. L'un de ces officiers, le comte Hippolyte de Bermond de Vachères¹, se demanda si les conjurations maçonniques n'obligeraient pas, un jour, le Souverain Pontife à errer de royaume en royaume, comme, jadis, Israël, la cendre au front, et les mains chargées de chaînes, suivant le char d'Antiochus, roi de Syrie. Il fallait épargner à la chrétienté cet outrage et ce malheur. M. de Bermond conçoit aussitôt le projet d'une Légion pontificale groupant cinq mille volontaires, et soumet le plan au nonce Fornari qui s'en montre si satisfait que l'auteur reçoit aussitôt l'invitation de donner plus d'ampleur à son programme. Cinq mille hommes, c'est trop pour une Garde d'Honneur, et pas assez pour une Milice destinée à préserver la Ville Eternelle d'une agression violente. Le Nonce demande que le contingent des Chevaliers de l'Eglise, porté à dix mille légionnaires, se recrute parmi toutes les nations catholiques, adjurées de défendre, les armes à la main, avec leur patrimoine commun, la cause même de la Justice dans le monde.

¹ Archives privées.

De même que le comte de Bermond, le représentant de Pie IX proclame l'urgence d'un Ordre militaire où toutes les Puissances chrétiennes affirment leur accord et comptent des combattants. Quelques semaines plus tard, le dossier du futur Ordre, transmis au Vatican, passe sous les yeux de Pie IX qui s'empresse d'appeler M. de Bermond à Rome. L'opportunité d'une institution que Sixte-Quint avait souhaitée conquiert le Souverain Pontife. Pie IX souscrit à tous les plans. L'heure est venue de concentrer à Rome les ressources, les influences, les moyens de résistance fournis par tous les croyants et tous les peuples. Mais, au moment où le comte de Bermond s'apprête à lancer le premier appel à la jeunesse catholique de l'Europe, voici qu'un mal imprévu couche, le 1er février 1851, dans la tombe, le chef de la future Milice romaine et emporte avec lui le projet dont il fut l'âme.

II

Il ne l'emporte pas, néanmoins, tout entier. Dès le lendemain de la guerre d'Italie, lorsque les Carbonari entament une nouvelle campagne contre l'Eglise, les regards des catholiques se tournent vers le nouvel Islam qui ne se rue contre Rome que pour ébranler les puissances dont l'Eglise est l'arc-boutant : un second Sobieski, surgissant tout à coup, viendra-t-il foudroyer la Révolution ? Pas un roi ne sort de son palais et ne s'oriente vers Rome. La main sur la garde de leur épée, les princes se regardent, hébétés, et se taisent.

Au milieu de cette désertion de la tâche sacrée, le Pape, abandonné par les gouvernements, ne s'abandonne pas. De Bretagne, de Vendée, d'Anjou, de Normandie, du Poitou, de la Flandre, des milliers de mains se tendent vers le droit lésé et la Papauté trahie. Une légion de jeunes gens veut reprendre l'œuvre des Croisades, et, sous les plis du drapeau apostolique, engager contre la Révolution un combat qui la fasse peut-être reculer. De même que ses prédécesseurs, Pie IX accepte les dévouements qui s'offrent et la lutte qu'ils postulent. Commis par Dieu lui-même à la garde de la société chrétienne dont il est le père, le Souverain Pontife a le devoir de protéger les mœurs, la foi, le patrimoine idéal de ses enfants contre les adversaires de ces biens acquis si cher. En défendant le Christianisme, même par les armes, le Pontife romain ne se défend-il pas ce qu'il y a de fondamental et de commun dans la vie des Etats et dans leurs principes ? N'est-il pas contre la coalition des forces révolutionnaires le Chevalier armé de l'Europe chrétienne, attaquée dans son dernier bastion ?

Depuis longtemps, écrit Emile Keller¹, l'Etat pontifical n'était plus organisé pour la guerre. Paternel et pacifique par nature, ce Gouvernement n'avait pu suivre le développement des armées permanentes qui livraient désormais l'Europe aux convoitises de quelques grandes puissances. Dans un péril semblable, saint Pie V avait remis au général Marc-Antoine Colonna l'épée de l'Eglise. Pie IX suit cet exemple. Résolu à ne pas céder sans lutte la couronne qu'il a juré de transmettre à ses successeurs sans lacune, délaissé par les grandes Puissances, ne pouvant compter que sur le dévouement individuel de ses enfants, Pie IX sollicite et

¹ E. KELLER, *Le Général de Lamoricière, sa vie militaire, politique et religieuse*, p. 302 et 303.

obtient le concours d'un soldat africain, le général Lamoricière, un des meilleurs lieutenants du maréchal Bugeaud, sorti de l'armée et condamné, depuis le coup d'Etat de 1851, à l'exil. En même temps, un prélat belge, — qui, jeune encore, fit la campagne d'Algérie dans l'Etat-Major du maréchal de Bourmont, — Mgr de Mérode, nommé [Ministre des Armes](#) par Pie IX, mobilise les forces indigènes, met en état les forteresses délabrées, surveille l'armement des troupes, passe des revues, bref, dernier [Evêque-Guerrier](#) de l'Eglise Romaine, fait revivre les traditions des Scarampo, des Caraffa, des Cesarini, des Carvajal.

Constituée sur le même plan que les troupes des autres Etats européens, l'armée pontificale dont Lamoricière prend le commandement, n'est pas l'organisme militaire entrevu par le comte de Bermond et souhaité par Pie IX. A cette force, un émule du comte de Bermond projette d'en coordonner une autre, plus stable. Au moins de juin 1860, le comte Henri de Cathelineau, suivi d'un cortège de jeunes gens embauchés dans les provinces de l'Ouest, MM. de Guinaumont, de Kermel, de Kersabiec, de Charette, de Kersaint-Gilly, d'Ars, de Villebrune, de Montravel, etc., vient demander au Pape l'autorisation de recruter une Milice indépendante de la Légion confiée à Lamoricière. Se souvenant du projet que mit sous ses regards l'ancien Garde du Corps de Charles X, Pie IX accueille avec bienveillance les ouvertures de Cathelineau et convient qu'un nouvel Ordre de Saint-Jean de Jérusalem aurait le double mérite de donner un noble exercice aux bonnes volontés oisives et de fixer au service permanent d'une cause immortelle les élans, parfois éphémères, de la jeunesse croyante.

Malheureusement, contre les désirs de Pie IX et les offres de Cathelineau, conspirent les manèges d'une diplomatie plus effarée que clairvoyante. On répand le bruit que Napoléon III ne permettra pas au Piémont d'écraser la Puissance pontificale et qu'à l'heure critique, un Corps expéditionnaire français, mis à la disposition du Saint-Siège, fera rebrousser chemin à l'armée sarde. Mais, pour que d'aussi chevaleresques desseins se donnent -carrière, le Gouvernement pontifical doit leur octroyer un gage en refusant au parti royaliste le droit de s'adjuger, parmi les défenseurs du Saint-Siège, une prépondérance qui desserve les plans de l'Empereur. Devant cette instance, colorée d'intentions si généreuses, comment Rome aurait-elle pu rester impassible ? Pour ne pas décourager les espérances qu'entretiennent les plus optimistes rumeurs, Henri de Cathelineau rend à ses compagnons leur parole, pend au croc son épée et, se repliant sous sa tente, n'en sort que dix ans plus tard, pour disputer à l'étranger la maîtrise du sol national. Cependant, les perfides conseillers qui viennent de frustrer le Saint-Siège d'une imposante Milice ne tardent pas à recevoir la récompense de leurs trames. Au mois de septembre 1860, entre le Piémont et l'Etat pontifical, la guerre se déclare et les 12.000 volontaires de Lamoricière, abandonnés aux 60.000 soldats de Cialdini, expient, sur le champ de bataille de Castelfidardo, la confiance accordée à Machiavel par Bayard.

Au milieu de ces épreuves, Pie IX n'oublie pas son loyal serviteur. Avant de quitter Rome, Cathelineau, sur l'ordre du Pape, reçoit du secrétaire d'Etat Antonelli, une lettre où le cardinal notifie au Vendéen que si la création d'un [Ordre militaire](#) paraît, pour le moment, inopportune, le Chef de l'Eglise n'en tient pas moins à reconnaître le [zèle religieux](#) de Cathelineau, en honorant d'une décoration pontificale le champion de la seule entreprise qui pouvait sauver Rome et qu'une diplomatie au service des sectes écarta. Quelques jours plus tard, l'organe de la démocratie césarienne, le *Siècle*, après avoir raconté l'échec

du futur général de 1870, s'applaudit de cette mésaventure et confessa que, [si la démarche avait réussi, la coalition militaire projetée aurait donné une armée au parti de la Contre-Révolution en Europe](#). Pouvons-nous espérer que la conception du comte de Bermond et de Cathelineau, si favorablement accueillie par Rome, triomphera demain des obstacles que lui susciteront, au XIXe siècle, la résistance des événements et la haine des factions ? Depuis le début de la guerre, jaillit, presque chaque mois, de toutes les tribunes, le vœu qu'une [Gendarmerie internationale](#)¹ trouve désormais enchaînées les puissances de proie. La politique dissoudra toute force dont le Saint-Siège ne sera pas l'âme !

III

Ecrasée, en 1870, sous la botte de l'envahisseur et dévorée par les vers pullulant du charnier tudesque, la France trouva dans son Episcopat un Corps inaccessible au découragement et à la peur. Autour des autels restés debout sur le sol trempé de sang expiatoire, nos Evêques conviennent fidèles et prêtres à la résistance et au sacrifice. Après nous avoir humiliés, il ne faut pas que l'ennemi puisse nous corrompre. A genoux devant [Celui qui dépose les puissants et qui élève les humbles](#), la France doit reprendre les vertus des ancêtres et chercher dans un avenir meilleur le refuge de nos destinées et l'asile de nos espérances. Rester dans la gravité de nos malheurs et ne point déshonorer le deuil de la patrie, telle est [la politique](#) que, dès le premier jour de nos désastres, les Evêques recommandent à une population poussée aux saturnales révolutionnaires par des Catilinas de brasserie. A part quelques grandes villes, en proie à la gangrène, la France écoute ses chefs spirituels : tant que sévit la guerre, les Français restent impavides, sur les murs, même abattus, de leurs citadelles. La parole divine remplit de sang nouveau les veines taries.

[La Prusse est le péché de l'Europe](#), — a dit Louis Veillot², — [comme César fut le péché de Rome et du monde](#). L'Episcopat n'avait pas attendu nos malheurs pour faire campagne contre cet ulcère. La déclaration de guerre à peine affichée sur les murs, les mandements épiscopaux jaillissent comme des flèches. La loi écarte alors les séminaristes et les prêtres du service armé. Sans égards pour ce statut, l'évêque d'Angers, Mgr Freppel, affranchit de leurs obligations disciplinaires les séminaristes qui ne sont pas engagés dans les ordres majeurs. [En face de la patrie mutilée et meurtrie](#), le prélat invite les jeunes clercs à s'enrôler [soit dans la Garde mobile, soit dans les Légions de MM. de Charette et de Cathelineau](#). Mgr David, évêque de Saint-Brieuc, s'inspire des mêmes considérations et donne les mêmes conseils. [La France a besoin de vous](#), dit-il aux séminaristes, [allez sur le champ de bataille et versez votre sang pour le pays](#). Dès le lendemain, deux cent quatre-vingt-douze élèves rejoignent les régiments en marche vers le front. A leur tour, les archevêques de Bordeaux et de Bourges, les évêques de Nantes, d'Aix, etc., provoquent l'exode et l'enrôlement de leurs séminaristes. Sur l'arène du combat, les aumôniers, confondus dans les rangs des soldats, non seulement partagent leurs fatigues, mais leurs risques. Beaucoup, sous la mitraille,

¹ G. HANOTAUX, *Revue des Deux-Mondes*, 1er nov. 1916, *L'Ère nouvelle*, p. 12-14. Voir aussi un article de M. Sembat dans la *Renaissance*.

² LOUIS VEILLOT, *Paris pendant les deux Sièges*, I, 73.

encouragent les hommes prêts à faiblir et les ramènent à l'ennemi. Tels, à Sedan, l'abbé Lanusse¹ ; sous Metz, l'abbé Rambaud² ; à l'Hay, l'abbé du Marallac'h, et, à Buzenval, l'abbé Allard, futur martyr de la Commune. Le 29 novembre 1870, l'abbé du Marallac'h, à la tête des Mobiles du Finistère, transmet à ses compatriotes, dans leur langue maternelle, les commandements des chefs. Comme les balles et les obus font rage, le chef du bataillon veut obliger l'aumônier à se retirer : **Ma place est au milieu de mes Bretons !** répond le prêtre. Un autre jour que, sur l'ordre des officiers, les Mobiles doivent se coucher à plat ventre, l'aumônier refuse d'en faire autant : **Je dois rester debout pour les bénir**³. A Buzenval, l'abbé Allard donne la mesure de sa bravoure. Voyant un bataillon reculer, il saisit un échelas et, l'agitant vigoureusement : **Allons, mes amis, s'écrie-t-il, vive la France ! En avant !** Quelques instants après, le vaillant prêtre recevait une balle dans le bras gauche⁴. A Frœschviller, les obus pleuvent sur l'église qui prend feu. Les Prussiens accourent, furieux ; l'abbé de Beuvron se présente à leur rencontre et les fait reculer. De même, à Eberlach, l'abbé Vallée s'élance, un drapeau blanc à la main, au devant de l'ennemi qui tire sur l'ambulance, et fait cesser le feu. Et le curé de Bazeilles, l'abbé Baudelot, chanté par Déroulède ! Pendant le terrible assaut de cette 'place, le prêtre reste au milieu des soldats de l'infanterie de marine qui se battent, parcourt le village en flammes pour sauver ses paroissiens et ne s'éloigne que le dernier de tous, l'incendie éteint, et les Bavares refoulés. Combien de prêtres paient de leur vie ce dévouement et cette bravoure ! L'abbé Miclaud, tué à Etuffont, près Belfort, le 2 novembre 1870 ; — le curé de Gunstat, tué après la bataille de Forbach ; — l'abbé Frérot, curé de Verrey (Côte-d'Or), frappé à mort, le 17 janvier 1871 ; — l'abbé Charles Miroy, curé de Cuchéry, fusillé le 12 février 1871, s'inscrivent, en lettres de sang, sur nos dyptiques. Nommerons-nous ceux que murèrent dans leurs geôles les forteresses allemandes ?

A combien de balles a-t-on droit, commandant ? demande l'abbé Muller, curé de Sarreguemines, à l'officier qui le somme de lui livrer la clef de l'église.

— **Huit, et le coup de grâce !** répond la Prussien.

— **Eh bien ! se sera seulement en passant sur un cadavre percé de neuf balles que vous entrerez dans mon église et que vous la profanerez.**

C'est à cette attitude de nos prêtres français que rend hommage le prince Frédéric-Charles lorsque, le 26 février 1872, à Rome, il dit au comte de Tauffkirchen, ministre de Bavière auprès du Vatican⁵ : **Il n'y a en France qu'une classe debout et digne, noble et patriotique, véritablement influente : c'est le Clergé. Il était impossible de ne pas l'admirer sur le champ de bataille.**

Spectateurs passifs des combats où l'Allemagne dispute à la France et à l'Eglise la suprématie des impondérables, nos prêtres, sous leur soutane, frémissent

¹ BOYER D'AGEN, *L'abbé Lanusse, aumônier de Saint-Cyr*, 1906.

² L'abbé CAMILLE RAMBAUD, *Siège de Metz, journal d'un aumônier*.

³ Devant tout le régiment massé sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le colonel de la Villebrest attacha la croix de la Légion d'Honneur sur la soutane criblée de balles de l'abbé du Marallac'h. Les compatriotes de l'aumônier l'envoyèrent spontanément à l'Assemblée Nationale. Mais le saint prêtre déclina le mandat législatif pour consacrer sa vie aux pauvres pêcheurs des îles Glénans. Voir chanoine ROSSI, *Mgr du Marallac'h*, Quimper, 1891.

⁴ D'ARSAC, *Les Frères des Ecoles chrétiennes*, 10.

⁵ Lettre de Rome, du 28 février 1872, publiée dans *l'Univers* du 3 mars 1872.

alors des mêmes regrets qu'exhale le soldat, inactif sous son armure. **Croyez-le** — écrit, pendant le siège de Paris, Mgr à Hulst, à un adversaire qui lui reproche de ne manier ni l'épée, ni le fusil, — **croyez-le : il est cruel de voir, à cette heure, ses frères et ses amis courir aux armes et de ne pouvoir les suivre qu'en se croisant les bras !... Pour moi, voilà la première fois que ma vocation me pèse ! Elle m'a imposé bien d'autres sacrifices qui, tous, m'ont paru légers. Mais garder mon sang quand la France réclame celui de mes frères ! Ah ! c'est trop !...¹**

Cri douloureux d'un gentilhomme, ulcéré de ne pouvoir donner sa vie pour la cause que firent triompher ses ancêtres, — cause qui, maintenant, périlite sous les coups d'un peuple adulé par nos maîtres et grandi par nos fautes !...

IV

Vers 1888, économistes, hommes d'Etat, historiens s'imaginaient que l'esclavage, décidément vaincu, n'était plus que l'un de ces fabuleux fléaux, presque évanouis de la mémoire des hommes, quand, le 12 juillet de cette même année, du haut de la chaire de Saint-Sulpice, le cardinal Lavigerie vient dénoncer au monde chrétien le commerce de chair humaine qui, tous les ans, dit-il, prélève, sur le continent africain, un tribut de cinq cent mille noirs, hommes, femmes, enfants, destinés aux harems, aux bazars ou aux bagnes du Maroc, de la Tunisie, de Tombouctou, du Sahara, de l'Egypte, du Zanguebar, de la Tripolitaine, bêtes de somme, esclaves ou jouets des princes orientaux et des pachas turcs. Comment extirper de l'Afrique le chancre qui la dévore ? Par le rachat ? Par la charité ? Par l'aumône ? Par l'action diplomatique ou morale des Etats Européens auprès du Gouvernement de Constantinople ? Expédients illusoire. De même que le Pape Urbain II, à Clermont, le Cardinal invite les chrétiens à se croiser contre la puissance instigatrice et bénéficiaire du trafic, contre l'Islam. **Autrefois, s'écrie l'orateur, les Ordres militaires, jaloux de ravir l'Europe à l'invasion et à l'esclavage, déclarèrent la guerre aux champions de ces deux fléaux, au Sarrasin et au Turc. Aujourd'hui, pourquoi la jeunesse chrétienne ne s'encadrerait elle pas dans de nouvelles Corporations militaires, pour recommencer les prouesses de nos aïeux et procurer au monde le même bienfait ?**

Le lendemain, lorsque les journaux répandirent cette brûlante parole, les révélations du cardinal provoquèrent un mouvement de stupeur. Pour nous convaincre, il fallut que le Primat de Carthage précisât ses dires et fît connaître ses autorités. Nous apprîmes, en même temps, que de nombreux Français, heureux de répondre à l'appel de Saint-Sulpice, — cent futurs Chevaliers, lisait-on le lendemain dans un journal, — avaient déjà donné leurs noms, et que le général de Charette avait lui-même promis le concours de ses zouaves. Mais il ne suffit pas de saisir la France. A Londres, dans Princess' Hall, sous le patronage du cardinal Manning et de lord Granville, le grand cardinal, prenant la parole, rappelle quels insurmontables obstacles la nation britannique opposa jadis au commerce des esclaves dans l'Océan indien, et supplie ses auditeurs de favoriser de leurs sympathies et de leurs subsides la cause que les Wilberforce, les

¹ MGR BAUDRILLART, *Vie de Mgr d'Hulst*, I, 192. Lettre à M. Edouard Portalis, directeur de la *Vérité*.

Livingstone et les Gordon. Le 1^{er} août, dans la chaire de Sainte-Gudule, à Bruxelles, l'héroïque effort que déploya, sous le joug autrichien comme au temps de la suprématie hollandaise, le peuple belge contre le despotisme est invoqué par l'orateur avec un à propos qui flatte la fierté des fidèles. Ô peuple de Belgique, s'écrie le cardinal, si tu es devenu un peuple, tu le dois au sang que tu as versé pour ton indépendance. Affranchi de la servitude, tu voudras, à ton tour, affranchir tes frères... Pour libérer l'Afrique, à quels moyens faut-il donc recourir ? Il faut enlever aux Arabes et aux métis de l'intérieur le droit de porter les armes ; il faut employer à la défense des nègres non seulement la parole, mais la force coercitive. Nous ne viendrons à bout du mal qu'en créant une milice assez puissante pour chasser de l'Afrique les trafiquants de chair humaine et fermer les marchés où sont vendus les noirs.

Deux ans plus tard, au moment où le projet d'un Ordre militaire commence à mûrir, s'ouvre la Conférence de Bruxelles, appelée à délibérer sur les divers problèmes que comporte le partage de l'Afrique. Le 19 mars 1890, dans une lettre adressée au roi Léopold II, le cardinal, Lavigerie appelle l'attention du souverain belge sur le réveil de l'Islam. Il y a juste un siècle, — écrit le primat de Carthage, — un chédiran oranais, se déclarant mahdi, c'est-à-dire prophète, fonda une corporation formidable, la Confrérie des Khouans et répartissait les conjurés dans une centaine de Zaouias, ou Snoussias enveloppant dans leurs réseaux l'Égypte, le Darfour, la Tripolitaine, le Maroc, le Sénégal, la Tunisie la Nubie et le Soudan. Le Snoussisme, — ajoute le cardinal, — groupe aujourd'hui des centaines de mille fanatiques, et dispose d'une armée qui ne compte pas moins de 30.000 fantassins et de 15.000 cavaliers : la traite des noirs l'alimente d'hommes et d'argent. Détruire le commerce des esclaves serait tarir le recrutement des Zaouias et frapper de mort le snoussisme. Il n'est que temps de prendre une énergique offensive. Un vaste soulèvement se prépare. Les conspirateurs n'ont qu'un but : entraîner contre nous tous les sectateurs de Coran et jeter les Européens à la mer. Pour déjouer ce complot, le cardinal conseille une expédition ou plutôt une exploration armée du désert, foyer de toutes les trames. Cette croisade appelle un capitaine chez lequel les vertus de l'apôtre fortifient le génie guerrier. Or ce chef existe ; je le connais, dit le cardinal, et je suis certain à l'avance qu'il triomphera de tous les obstacles et de tous les périls.

Inaccessible aux sollicitudes chevaleresques du cardinal, la Conférence de Bruxelles oblige le primat de Carthage à tenter seul l'aventure. Sur les confins du désert, à Biskra, Lavigerie achète un terrain aride et, sur cet emplacement, fait construire une spacieuse demeure, *Bit Alla* ou Maison de Dieu, qu'il destine aux Khouans chrétiens : future île de Rhodes des Chevaliers ou Frères armés du Sahara. Au mois de janvier 1891, une lettre du cardinal Lavigerie annonce que les Comités anti-esclavagistes ont reçu les engagements de 1.700 volontaires, avides de donner à l'Église une force et un dévouement sans limite. Il faudra, comme de juste, discerner et choisir, parmi ces recrues, accueillies à la hâte, les soldats de Gédéon. En attendant, le cardinal, — ainsi que saint Bernard traçant la règle de l'Ordre du Temple, donne aux Frères armés du Sahara une charte qu'inspire la plus rare sagesse. Il s'agit de ne pas éveiller les ombrages des Gouvernements Européens jaloux de toute nouvelle puissance qui se lève et qui veut affirmer son indépendance. Les Frères, dit la Règle, ne se serviront de leurs armes que pour la sûreté de leurs personnes et la défense des Noirs. Ils vivront en religieux, mais sans vœux monastiques. Un postulat de trois mois, — un noviciat suivi d'un engagement de cinq ans, mais renouvelable ; — l'obéissance à

un Supérieur ecclésiastique ; — les heures de la journée réparties entre la prière, le travail, et le maniement des armes, voilà les principaux linéaments de ces statuts semi-conventuels et semi-militaires.

V

Au mois d'avril 1891, le Cardinal installe les premiers Frères armés dans le domaine de l'Ordre et leur donne l'habit de la Milice : tunique de laine blanche avec croix rouge sur la poitrine, casque ombragé d'un panache écarlate et surmonté d'une croix d'or. A peine instruite de la cérémonie, la presse radicale, comme toujours au service des puissances hostiles, somme la République de disperser la [bande de condottieri que stipendie le cardinal](#). Plus astucieuses, certaines feuilles libérales accusent Lavigerie d'entreprendre contre l'Islam, avec [des soldats sans mandat, une guerre où la responsabilité de la France peut être gravement engagée](#). Inspirés par des émules que troublent les initiatives françaises, ces sophismes devaient, un an plus tard, porter malheur à l'Ordre, à peine sorti des limbes. Brocards, lazzis, invectives, tous les outrages se déchaînent contre la Milice et contre son fondateur, coupable de trop aimer la France et sa gloire.

Cependant, établis à Biskra et à Ouargla, les Chevaliers attendent avec impatience l'heure de la première croisade qui, suivant l'accord conclu entre le cardinal et Jules Ferry, doit les porter vers le Touat, quand, soudain, le Gouverneur de l'Algérie, Cambon, rentrant de France, vient signifier au Primat de Carthage que la République, abandonnant l'expédition projetée, renonce au concours des Frères. Avant de se retirer, le délégué du ministre laisse entendre que son maître souhaite le licenciement d'une Milice désormais superflue. Il était difficile de donner une satisfaction plus éclatante à nos rivaux et d'infliger, en même temps, une déception plus cruelle à l'adversaire de la Traite des Nègres. Quinze ans auparavant, le Cardinal aurait énergiquement défendu son œuvre contre le Gouvernement et démasqué les conseillers occultes de cette défaillance. Mais, à cette époque, le grand homme s'écroule, de jour en jour, démantelé, usé par un mal inexorable qui, le mois suivant, le couchera dans la tombe. Une douloureuse lettre d'adieu, congédiant les Frères armés, met en deuil tous les chrétiens qu'avait exaltés la promesse d'un Ordre militaire dévoué à la cause de la Justice. Si, ce jour-là, l'Eglise et la France perdirent une force, la presse maçonnique, en revanche, s'applaudit de voir disparaître une menace contre les compétiteurs sauvages qui, le fer d'une main et la torche de l'autre, venaient de déloger de l'Ouganda nos missionnaires et notre clientèle. Enfin, nos ennemis n'avaient plus rien à craindre¹ ! Une politique savante leur avait livré nos conquêtes.

¹ Nous avons puisé tous ces détails dans le livre de Mgr BAUNARD, *Histoire du Cardinal Lavigerie*, t. II, 450 et suivantes.

CHAPITRE XXIV

XXe SIÈCLE. - Luites de nos Missionnaires de la Chine - Jésuites et Lazaristes - contre les Boxers

I. L'insurrection des Boxers. - Chrétientés menacées. - Les Jésuites décident de défendre, les armes à la main, les Chrétiens Chinois. — II. Les Missions de Fan-Kia-Kata et de Wei-Tsuen, sous le commandement des Pères, opposent une résistance victorieuse aux insurgés. - Prestige de ces succès militaires. — III. Investis à Pékin, dans le Pé-Tang, par les Boxers, Mgr Favier, Archevêque de Pékin et son coadjuteur, Mgr Jarlin, soutiennent, avec renseigne de vaisseau Paul Henry, un siège de deux mois contre les émeutiers. - Triomphe final.

Au mois de juillet 1900, au moment où l'Exposition universelle entraînait dans la spirale de ses kermesses une foule délirante, accourue de tous les coins de l'Europe pour célébrer la fin de la barbarie et l'avènement de la paix définitive, une dépêche soudaine nous montrait les ambassadeurs de l'Europe, assiégés à Pékin, dans leurs Légations, par des bandes qui, le jour, recevaient du Gouvernement chinois un désaveu et, la nuit, un salaire.

D'où venait cette agitation ? Dans le courant de mai, un décret de l'Impératrice, mettant les Chrétiens en demeure d'apostasier, sous peine de mort, avait allumé les fureurs et déchaîné les convoitises des Boxers, secte redoutable, depuis longtemps à l'affût d'une crise où sa haine contre les Européens pût s'assouvir sans limites et sans péril. Si, pendant plusieurs mois, les Boxers réussirent à dominer la capitale, on s'imagine quelle maîtrise et quelle pression ils exercèrent sur les provinces lointaines. Dans ces régions, le fer et le feu anéantirent en quelques mois la plupart des Chrétientés, abandonnées par les mandarins aux sévices des factieux et aux rapines du peuple, entraîné dans leur sillage. Les Missions ne pouvaient compter, ni sur les pouvoirs locaux, pusillanimes ou complices, ni sur nos marins, trop peu nombreux ou trop éloignés pour protéger leurs compatriotes. Au milieu de cette tourmente, devant l'offensive croissante des Boxers, deux groupes de religieux, relevant de la Compagnie de Jésus, assument la même attitude et s'astreignent aux mêmes devoirs qu'imposa l'invasion de l'Islam aux évêques et aux abbés du VIII^e siècle. Le P. Wetterwald et le P. Bataille gouvernent, le premier la Chrétienté de Wei-Tsuen et le second celle de Fan-Kia-Kata, toutes les deux situées au sud de Pékin, centres trop écartés des ports pour obtenir l'assistance de nos équipages, mais suffisamment peuplés de Chrétiens pour risquer contre les brigands une défensive efficace. Le supérieur de la province, le P. Becker, tout en nous laissant libres de nos décisions, écrit le P. Bataille, semblait croire que nous serions obligés de nous échapper, et nous conseillait, dans une lettre du 16 juin, de le faire, s'il fallait en venir là, durant la nuit, et à cheval, armés de revolvers. Le 17, il se déclarait impuissant à nous porter secours, et s'informait des dispositions de nos Chrétiens : *S'ils ne veulent pas se battre à outrance, disait-il, il faut qu'ils se dispersent. Or, la résistance servira-t-elle à autre chose qu'à augmenter le nombre des massacres ?... Que le Saint-Esprit vous inspire !*¹

Il nous inspira de rester avec nos chrétiens, — déclare le P. Bataille, — pour les soutenir jusqu'au dernier moment et mourir avec eux, s'il le fallait. Nos supérieurs en furent informés, et, de Tchang-Kia-tchoang, le P. Sénéchal nous écrivit pour nous bénir, au nom de la Compagnie. Le moment était grave. On ne savait pas si l'on se reverrait en cette vie : *Je comprends, disait le P. Sénéchal, le parti que vous avez pris. Le bon Pasteur donne sa vie avec ses brebis. Adieu, ou au revoir, comme le bon Dieu voudra !* Ainsi, les Jésuites, résolus à lutter, les armes à la main, contre l'ennemi, reçoivent de leur supérieur une réponse favorable à la seule mesure, d'ailleurs, que comportent la sûreté des Chrétiens et l'avenir de la Mission.

¹ *Etudes*, 20 mai 1901, 434 et suivantes.

II

Pendant qu'autour de Fan-Kia-Kata, les villages et les moissons flambent, le P. Bataille et ses confrères, les PP. Paul Wetterwald et Siao, s'érigent en chefs militaires des mille Chrétiens, ralliés au drapeau de la Mission, leur font construire un rempart circulaire en terre battue, haut de trois à quatre mètres, et percé de meurtrières, robuste forteresse qu'entoure une tranchée large d'un mètre et profonde d'autant. En même temps que les fossés se creusent, les Pères fabriquent de la poudre, fondent des canons, construisent des forges. Douze bouches à feu, 26. grands fusils de rempart, 110 fusils à chien, 6 fusils à tir rapide, quelques revolvers, 45 lances et des sabres, constituent l'armement de la forteresse et de ses défenseurs. C'est avec ce modeste arsenal que la citadelle improvisée de Fan-Kia-Kata soutient, du 20 juin au 15 septembre, un siège de trois mois contre 2.000 Boxers et subit cinq attaques qui se dénouent, chaque fois, par la victoire des religieux et la confusion des mandarins, étonnés de cette résistance.

Chef de la Mission de Wei-Tsuen, le P. Albert Wetterwald, en proie aux mêmes menaces et hanté des mêmes scrupules que le P. Bataille, doit se résigner au même parti imposé par la cruauté des temps et des hommes. **Faut-il partir ? Faut-il rester ?** se demande, dès le début des troubles, l'éminent religieux. Et le Père de répondre : **Ceux qui, comme nous ici, ont charge de grandes paroisses, ne doivent pas songer à partir, me semble-t-il. Ces grandes Chrétientés peuvent et doivent essayer de se défendre ; or, c'est le missionnaire qui est l'âme de la défense. Si la défense devient impossible, la fuite le sera davantage encore ; le dernier refuge étant forcé, il n'y a plus qu'à songer à mourir. Or, c'est encore le missionnaire qui doit encourager ses Chrétiens à mourir généreusement pour leur foi. Chacun doit consulter les circonstances ; il y en a pour qui la fuite est un devoir ; il y en a dont le devoir est de rester au poste¹.**

Et le Père reste !

Les sept à huit cents Chrétiens qui se serrent autour du P. Albert Wetterwald pour se soustraire aux fureurs de douze à quatorze cents Boxers, ne disposent, eux aussi, que d'engins archaïques : fusils chinois ou européens, flèches, sabres, lances, coutelas, fusils de rempart, pauvres armes avec lesquelles il faudra pourtant tenir à distance et même mettre en déroute une armée de barbares munis de winchesters et de canons. Trois batailles, livrées le 18, le 20 et le 22 juillet, pourvoient à cette besogne, batailles d'abord indécises, étant donnée la supériorité numérique et matérielle de l'ennemi, mais batailles couronnées, toutes les trois, par l'éclatante victoire de l'armée chrétienne, que favorisent les talents stratégiques du général et, la discipline des soldats. Le 20 juillet, surtout. il faut suppléer à l'inégalité des forces par l'habileté de la manœuvre : **Dire**, écrit le Père, **que je me sentais à l'aise, ce serait mentir. Un moment de panique, un seul, pouvait tout perdre ; et, tout en m'animant d'une immense confiance en Dieu, notre seul appui, je ne pouvais me dissimuler la gravité de la situation. Ce n'est pas sans angoisse que je songeais à ce que nous laissions derrière nous : plus de deux mille femmes, enfants, vieillards, dont la vie ou la mort dépendait**

¹ *Études*, 5 mars 1901, 667 et suivantes.

de cette bataille. Physiquement, vous pouvez vous imaginer ce que nous souffrions. A l'ombre, le thermomètre marquait 40°, et nous devions rester là, en rase campagne, sous ce soleil de feu, cinq brûlantes heures. Il me fallait courir à pied, d'un bout de la plaine à l'autre. A quel plan recourt le courageux jésuite ? Enfonçant l'aile droite de l'ennemi, il provoque dans les rangs des Boxers un désordre qui jette la frayeur parmi l'aile gauche et entraîne la débandade de la troupe.

Le 22 juillet, le triomphe définitif, — triomphe acheté par de douloureux sacrifices — délivre Wei-Tsuen du blocus et permet à la Mission de communiquer avec les Chrétientés environnantes. Ainsi, le P. Albert Wetterwald apprend, au mois d'août, que, dans le district de Iu-tai, les Chrétiens, au nombre de trois cents, sous les ordres d'un autre Jésuite, le P. Lomüller, eurent la satisfaction, non seulement de battre les Boxers, mais de les voir ensuite poursuivis par des païens, subitement brouillés avec cette horde et, comme de juste, peu tendres aux vaincus.

Rien ne réussit, d'ailleurs, comme la force heureuse. Ces succès militaires confèrent aux religieux un prestige qui fait réfléchir les populations hésitantes et désarme les mandarins hostiles. L'arrivée des marins français achève l'œuvre des Milices chrétiennes. La veille, les Chinois des environs n'étaient que les voisins plus ou moins sympathiques des Missions ; le lendemain, ils en deviennent les vassaux volontaires. Sans conniver avec les Boxers, un certain nombre avaient profité de leurs déprédations pour s'enrichir. Ceux qui ne se sentent pas la conscience tranquille sollicitent un *aman* que la bienveillance chrétienne des Pères ne sait pas leur refuser. Les Alliés pouvaient demander des comptes. A ces tributaires empressés, la Mission distribue des drapeaux, enseignes de la bonne cause triomphante, et sauvegarde des neutres, peureux ou suspects, mais enchantés du patronage qui les amnistie et les immunise.

III

Enclave de la capitale de la Chine, résidence de l'Archevêque, Mgr Favier, et de son coadjuteur Mgr Jarlin, chefs de la Mission de Saint-Lazare, — ville sacrée où se groupent la procure, le vicariat, les séminaires, les écoles, les orphelinats, l'imprimerie, la crèche, le dispensaire, etc., le Pé-Tang joue, à Pékin, le rôle de ces *castella*, de ces camps retranchés où, contre les Vikings se réfugièrent, du IXe et au Xe siècle, les populations du Nord et de l'Ouest de la France, sous la tutelle des Evêques et des Abbés chassés de leurs manoirs ou de leurs monastères en flammes. C'est un vaste parallélogramme, au milieu duquel se dressent : la cathédrale ; — une bastille close de murs mais veuve de forts ; — un caravansérail dominé, à l'Est et au Sud, par des maisons chinoises et, à l'Ouest, par le mur jaune de la Cité impériale. Tout ce que représente le Christianisme, sa civilisation, sa morale, ses lois, ses œuvres préparent, dans ce sanctuaire, la déchéance de la civilisation païenne et la victoire de l'Évangile.

Au mois de juin 1900, l'insurrection des Boxers, — secrètement soutenus par le Gouvernement chinois,— les incendies, les massacres poussent vers le Pé-Tang,

les Chrétiens d'alentour et rapprochent dans la même enceinte près de quatre mille fuyards, sans autres ressources que les approvisionnements de la Mission et sans autre défense que les trente fusils des marins que commande l'enseigne de vaisseau Paul Henry, débarqué de l'Entrecasteaux, jeune officier breton, à peine âgé de vingt ans, ravi de la bonne fortune qui le met à même de se battre si tôt pour sa patrie et pour les principes qu'elle incarne dans le monde.

Le 15 juin 1900, les portes de la Ville impériale, forcées par les Boxers, ouvrent passage aux forbans qui se ruent aussitôt vers le Pé-Tang, la tête coiffée d'un turban rouge, une ceinture écarlate au flanc, la torche d'une main, le sabre de l'autre. Cet armement sommaire voue à une mort certaine les premiers agresseurs chinois qui défont nos **Pompons rouges**. Mais, bientôt, munis de fusils Mauser et de canons Krupp, les Boxers redoublent d'audace et obligent le commandant français à transformer le Pé-Tang en une forteresse où la science stratégique utilise toutes les saillies et toutes les hauteurs. Murs d'enceintes, fortins, postes de tir, tranchées, casemates, talus de terre, etc., promptement créés, mettent les assiégés à l'abri d'un coup de main et les protègeront, pendant de longs jours, contre les obus et contre les surprises.

Le siège dura deux mois. La première salve d'artillerie ouvre les hostilités le 15 juin 1900 ; l'arrivée du général Fay les clôt le 16 août. Au cours des pages que M. René Bazin a consacrées à l'enseigne de vaisseau Paul Henry¹, se succèdent, haletantes, les vicissitudes d'une lutte que la guerre actuelle a, certes, dépassée en horreurs, mais non en prouesses. Trente marins français tenant bon, pendant près de soixante jours, dans un camp retranché, sans base de ravitaillement, à deux mille lieues de la mère patrie, contre plusieurs milliers de barbares, n'est-ce pas un prodigieux fait d'armes ? Et quel exploit rend un plus noble témoignage à la discipline, à l'endurance, à la force morale, à la vertu du chef et de sa troupe ? Et ce chef a vingt-quatre ans, à peine ! Empressons-nous à ajouter que les prêtres et les religieux, enfermés dans le Pé-Tang, assistèrent le commandant de toutes les ressources que leur fournissait une aptitude instinctive à tous les emplois et à tous les sacrifices. On pouvait craindre que les Chrétiens chinois opposassent au devoir leurs intérêts privés ; — que les femmes troublassent par des plaintes le silence de la place forte ; — que le plus noble sentiment, la pitié, élevant dans le cœur du jeune chef sa supplication illicite, avançât l'heure où les places doivent tomber. Il n'en fut rien. Nulle doléance ne fit sentir aux soldats qu'ils étaient le très petit nombre. Pas une minute les forts ne furent amollis par les gémissements des faibles. Il fallait vaincre ou mourir. Toutes les âmes se haussèrent à cette cime où le danger perd son nom et la mort son effroi.

Mais, les Lazaristes et leurs frères ne se contentent pas d'entretenir par leurs discours chez les quatre mille réfugiés du Pé-Tang la foi dans la victoire et dans la délivrance ; ils se jettent eux-mêmes dans la lutte ; le combat cesse d'être pour les Lazaristes un spectacle et devient un devoir. Tout d'abord, le dévouement des religieux s'exerce dans les **services auxiliaires**, où le soldat court le risque de perdre la vie sans répandre lui-même le sang de l'ennemi. Ainsi, nos Lazaristes creusent les tranchées, gabionnent les forts, accumulent les fascines. Quelques jours plus tard, le P. Giron et quatre séminaristes chinois, embusqués sur le toit de la cathédrale, observent les mouvements des Boxers et signalent, avec le clairon, les points que les rebelles menacent. Mais voici que, le 22 juin

¹ *L'Enseigne de vaisseau Paul Henry*, 216-271.

1900, les agresseurs approchent, avec des canons, pour bombarder la porte principale. Il faut empêcher cette attaque. Une sortie est commandée, et les missionnaires, Mgr Jarlin, à leur tête, briguent et obtiennent l'honneur d'y jouer un rôle. [Mgr Jarlin](#), écrit Paul Henry sur son carnet, [a spécialement fait preuve d'un magnifique courage à la prise du canon. C'est surtout à son empire sur les chrétiens chinois que nous sommes redevables de nos succès.](#) Le 28 juin 1900, nouvelle sortie, nouvelle intervention de Mgr Jarlin, improvisé chef des Chrétiens chinois qu'il conduit à l'assaut et à la délivrance. Le 11 juillet, dans un troisième combat, le prélat, blessé à la tête, reste quand même au feu. Parmi les nombreuses lettres, émanant des marins et dépouillées par M. René Bazin, toutes glorifient Mgr Jarlin, les Pères, les Frères, les séminaristes ; vantent leur sang-froid et leur bravoure ; mais préconisent, surtout chez Mgr Jarlin, les vertus du militaire et qualifient spontanément de [commandant en second](#) l'Evêque présent à toutes les rencontres, couchant avec les hommes dans la tranchée et se souvenant, au combat comme au repos, qu'il porta le harnais de guerre, avant d'endosser la robe du prêtre. Les Frères maristes font également le coup de feu et fournissent à la liste des morts et des blessés proportionnellement le même chiffre que les marins. Un jeune Lazariste, Gartner, brave entre les braves, déploie dans toutes les sorties une si intelligente vigueur que Paul Henry lui fait coudre au bras gauche un galon d'or, moins pour honorer l'attitude du religieux que pour établir son autorité sur les hommes. Le 18 juillet, explosion d'une mine. Dans cette conjoncture, le dévouement et le sang-froid du frère Gartner se surpassent. Après avoir disparu sous les décombres, le Lazariste sort du cloaque, maculé de boue et de sang, mais avec un enfant sauvé dans les bras. Le lendemain, le même religieux, pour dégager le Pé-Tang, conduit une troupe de Chrétiens hors du camp retranché, brûle trente cases chinoises et les [nettoie](#) des Boxers, trouvés endormis. Le 30 juillet, jour de deuil. La balle d'un Boxer terrasse soudain Paul Henry, qui meurt presque aussitôt, entre les bras du pauvre Archevêque, submergé de douleur. Ce n'est point le moment de perdre courage, mais de sauver les quatre mille Chrétiens déconcertés par cette catastrophe. Munitions, vivres, commencent à faire défaut. On mange les feuilles des arbres ; on dévore les racines des dahlias et des balisiers ; on s'arrache la marmelade où les cuisiniers ont malaxé des oignons de lys. Trois cents enfants, privés de nourriture, harcèlent d'un charivari de vagissements lamentables les braves gens qui se battent. Cependant, les explosions de mines se multiplient. Une brèche de quatre-vingt mètres crève le mur. Si les Boxers s'élancent à l'attaque, le Pé-Tang s'effondre. Mais, nos flibustiers, en proie à la peur, au lieu de franchir les décombres, trouvent moins dangereux d'invectiver les Chrétiens que de les assaillir. Au milieu de ce chaos, les religieux arborent, comme un drapeau, leurs invincibles espoirs. Une prière persévérante, obstinée, érige les cœurs au-dessus des détresses et des ruines. Enfin, le 15 août, l'aube de la délivrance se lève. Envoyés en reconnaissance, des Chrétiens chinois annoncent que les troupes européennes s'avancent vers les murs de Pékin et que des fanfares percent la nue : serait-il vrai ? Les cris des affamés s'apaisent ; sur les lèvres flétries voltige un fugitif sourire. Point d'erreur ! Le bruit de la bataille se rapproche ; les salves d'artillerie redoublent. Aussitôt, le vieil Evêque de Pékin, embouchant un clairon, sonne par trois fois [la Casquette du père Bugeaud](#). Nulle autre réponse que le fracas d'une bombe qui éclate aux pieds du prélat. Une demi-heure s'écoule, Vers huit heures et demie du matin, les vedettes signalent les Européens, dévalant, en toute hâte, à travers les rues arrosées de mitraille. Mgr Jarlin renouvelle la sonnerie. Enfin ! la Patrie répond à l'appel de l'Evêque. Une compagnie française marche droit sur le Pé-Tang, renverse les barricades,

monte aux échelles et, pénétrant dans l'enceinte, se trouve en présence d'un vieillard aux cheveux blancs, à la barbe de neige, le crucifix d'or sur la poitrine et le drapeau tricolore à la main. C'est l'Archevêque, c'est Mgr Favier, le père des quatre mille Chrétiens et l'âme de la résistance. A la vue du *defensor civitatis* ferme à son poste, — comme, au Ve siècle, saint Aignan sur les remparts d'Orléans, devant Ætius, accouru d'Arles au secours du Pontife, — un cri s'échappe de toutes les poitrines et salue, dans Mgr Favier, l'Eglise, égide indéfectible des peuples !

CHAPITRE XXV

XXe SIÈCLE. - Le Prêtre combattant dans la Guerre actuelle

I. Caractère imposant de la mobilisation de 1914. - Les Ecclésiastiques n'assistent plus à la lutte comme des témoins, mais comme des combattants. - Les contingents diocésains. - Les exilés. - Les missionnaires. - A Constantinople. - A Jérusalem. — II. Discipline des Prêtres combattants. - Fraternité du Prêtre et du Soldat. - Une confession à plat ventre. - L'abbé Sannié. - Le lieutenant-abbé Monbru. — III. Citation de l'abbé Lamy. - L'abbé Lesage. - Ce que j'aime, c'est de tenir jusqu'au bout. - Le P. Gilbert de Gironde. - C'est la mort ! C'est le devoir ! — IV. Le P. Gaillard de Bancel. - L'abbé capitaine Gaston Millon. - Pensée de Joseph de Maistre. - Les soldats veulent un prêtre avec eux. — V. Tous les Ordres religieux sont au front. - Dominicains, Bénédictins, Barnabites, Frères des Ecoles chrétiennes, etc. - Un Père du Séminaire Français de Rome. - Mélancolique pensée d'un Dominicain. — VI. L'Eglise a deux armées. - Quatre prélats mobilisés. - Paroles de Bossuet. - Les conditions de la victoire.

L'ordre, l'eurythmie, le calme de la mobilisation française, au mois d'août 1914, frappèrent tous les observateurs qu'obsédaient les souvenirs pénibles du branlebas de 1870 et la rancœur de ses saturnales. Parmi ce peuple qui sortait, avec une si mâle allégresse, de ses ateliers, de ses manufactures, de ses bureaux, de ses manoirs, de ses fermes, pour répondre à l'appel de la patrie en péril, une nouveauté, — mais celle-ci prévue, — enchantait le regard. Mêlés aux cinq millions de laboureurs, d'artisans, d'industriels, de fonctionnaires, de châtelains, d'artistes, d'oisifs, de scribes, de professeurs, d'avocats, d'humbles travailleurs, sollicités par le devoir, 25.000 prêtres et religieux, abandonnant, à leur tour, églises, couvents, presbytères, collèges, missions, écoles, etc., se mettaient en marche, avec une égale docilité, vers l'arène où l'ennemi nous avait donné rendez-vous et s'était juré de nous anéantir. Curieuse réminiscence d'un passé qu'on croyait pour toujours enseveli dans le *campo santo* des choses mortes ! Depuis la deuxième moitié du xiv, siècle, où les *bandes* et les *compagnies* supplantèrent les Contingents diocésains et les Milices paroissiales, qu'évêques et curés, à l'époque des invasions, conduisaient à l'*ost du Roy*, la France n'avait pas vu ces forces jumelles, l'Eglise et l'Etat, défilant côte à côte, à l'ombre des vieux étendards, sous le même harnais de guerre et derrière les mêmes stratèges. Et, singulière ironie de la Providence ! C'est dix ans juste après leur rupture que les deux Puissances, comme aux temps des expéditions féodales, fraternisaient, les mêmes armes à la main, sous la trombe des projectiles et dans le sang des champs de bataille.

Ainsi, survivant aux dix siècles écoulés depuis Charlemagne, les Capitulaires qui soumièrent les ecclésiastiques aux exigences du service militaire reprennent vigueur, et, contre cette contrainte, ne chicanent ni les assujettis, ni leurs chefs. Mais, que dis-je ? S'abstenant de critiquer l'ordre qui, contrairement aux prescriptions canoniques, les enlève à leur ministère pour les jeter dans la mêlée, curés, vicaires, religieux, missionnaires, professeurs, non seulement se font un devoir d'accepter cette dérogation violente à leur statut disciplinaire, mais on dirait qu'ils l'accueillent, moins comme une épreuve que comme une heureuse fortune. En permettant aux prêtres d'assister à la lutte, non plus en qualité de témoins, mais de combattants, la loi qui les mobilise ne leur demande-t-elle pas les mêmes sacrifices qu'à leurs frères ? Ne leur fournit-elle pas, surtout, les moyens de résister au mal *jusqu'au sang*, ainsi que l'enjoint l'Apôtre ?

Sans que l'Eglise éprouve le besoin de le proclamer à haute voix, un geste unanime des Evêques, rapide comme la foudre, suspend les justes immunités qui soustraient le prêtre aux besognes guerrières, et l'envoie au combat et à ses risques. Si le clerc peut toujours mourir, *le bras désarmé*, sous le toit d'une ambulance, il reçoit, en outre, la faveur de succomber, les armes à la main, dans l'assaut des tranchées en flammes. L'honneur de l'Eglise et le drapeau de la France sont simultanément confiés à sa sollicitude et à sa bravoure.

Forts de ce généreux *non obstat*, avec quel entrain les prêtres s'acheminent vers les casernes ou vers les gares qui conduisent à la frontière et au sacrifice ! *Le tocsin sonne* — a dit éloquentement Maurice Barrés, — *la patrie est en danger : elle crie au secours ; chacun s'élance avec ses armes, avec son cœur, avec sa*

foi. D'heure en heure, chaque jour, sort de chaque diocèse une phalange de prêtres, [emportant au cœur](#), ainsi que récrivait l'un d'eux, [tout l'idéal de la France](#), patriotes altérés de dangers et de dévouement, heureux de donner au pays qui les a, parfois, si méconnus, tout ce qu'ils ont reçu de Dieu : jeunesse, fortune, avenir. Agen envoie 150 prêtres ; Amiens, 200 ; Auch, 150 ; Annecy ; 200 ; Arras, 300 ; Autun, 278 ; Avignon, 64 ; Besançon, 450 ; Bourges et Cahors, 200 ; Cambrai, 300 ; Blois, 500 ; Clermont, 300 ; Coutances, 350 ; Dijon, 100 ; Gap, 157 ; Grenoble, 285 ; La Rochelle, 150 ; Le Puy, 200 ; Mende, 144 ; Lille, 300 ; Lyon 1.016 ; Limoges, 200 ; Montpellier, 66 ; Moulins, 100 ; Nevers, 100 ; Orléans, 78 ; Paris, 662 ; Poitiers, 230 ; Rouen, 180 ; Saint-Flour, 160 ; Toulouse, 250 ; Valence, 250 ; Vannes, 350 ; Versailles, 200, etc.¹. Mais ce n'est pas seulement de la France continentale que débordent les contingents ecclésiastiques, animés d'un si viril entrain. Derrière le clergé diocésain s'avancent les proscrits d'hier : Bénédictins, Chartreux, Dominicains, Franciscains, Capucins, Carmes, Jésuites, Maristes, Rédemptoristes, Eudistes, Assomptionnistes, Frères des Ecoles Chrétiennes, bref tous ceux que la secte a dépouillés et jetés pêle-mêle sur les mille chemins de l'exil. Allemands ! — s'écriait, au mois d'août 1914, M. Clemenceau, — Allemands ! envoyez donc des parlementaires, dont nous débanderons les yeux à la porte de nos bureaux de recrutement... [Ils y verront de longues files d'hommes de tout âge et de tous pays. Des moines s'y présentent ! Oui, des moines que nous avons chassés !...](#) L'Amérique, l'Océanie, l'Afrique, l'Asie se dépeuplent de leurs missionnaires au profit de la mère patrie qui souffre. Nulle contrainte ne les a poussés hors de leurs résidences. Les peuples qu'ils évangélisent les supplient en vain de ne pas les quitter. Pour délivrer la France envahie, les bannis ont brisé toutes les chaînes et bravé toutes les ingrattitudes. Un matin, Grenoble revoit la simarre blanche des Chartreux, hier réfugiés au monastère italien de Farneti, aujourd'hui groupés devant la porte de la caserne Randon, serviteurs incorrigibles de la cause en haine de laquelle on les exila. Si les acclamations populaires touchent les ci-devant proscrits, les fils de saint Bruno connaissent trop la mobilité des foules pour s'imaginer que, la patrie délivrée et le péril conjuré, la multitude se montrera plus accessible aux douceurs de la concorde et moins rebelle aux excitations des sophistes. Voici, encore, 16 Bénédictins, sur les 32 moines qu'abritait, la veille, le monastère espagnol de Besate, qui fut si secourable à leur détresse. L'un des revenants, entré au quartier avec la coule et le scapulaire, sort, une heure après, de la caserne, en tenue de capitaine de hussards. Mais c'est sur notre littoral méditerranéen, à Marseille, que déferle le principal flot du clergé qui représente et étend au dehors nos traditions, notre ascendant, notre prestige. Un rapport de l'Ambassadeur de France à Constantinople, M. Louis Bompard, nous montre les paquebots chargés de religieux qu'enfièvre l'impatience du départ. [J'ai encore devant les yeux](#), — écrit l'éminent diplomate, — [un Frère des Ecoles Chrétiennes claironnant toutes les sonneries de la caserne et toutes les marches du régiment, pendant qu'un Lazariste entonne, à pleine voix, les strophes de la Marseillaise](#). M. Bompard fait observer que le fils de saint Vincent de Paul, en proie à cette agitation, directeur d'un important collège, se distinguait, la veille encore, par une attitude [plutôt compassée](#). La guerre a fondu cette glace.

¹ Nous empruntons ces chiffres au livre de M. GUY DE TÉRAMOND, *l'Héroïsme en soutane*.

Si Constantinople vit évoluer à travers ses rues et le long de ses quais d'imprévues processions, Jérusalem, — ajoute notre ambassadeur, — offrit aux curieux le spectacle d'une trépidation encore plus insolite. Accourus de tous les coins de la Palestine, les moines forment un si copieux effectif que le Consul Général, afin d'accélérer l'exode, met à la disposition des religieux, enchantés de cet empressement, un train spécial pour Jaffa, la porte de l'Occident. Pèlerinage resté célèbre dans les fastes de la Compagnie et les annales de la Terre Sainte ! Pendant tout le trajet, les vers de Rouget de l'Isle s'envolent, alertes et sonores, des wagons bouillonnant d'enthousiasme. **La mobilisation était finie depuis une quinzaine de jours**, — conclut M. Bompard, — **quand je reçus de notre Consul à Mossoul un télégramme qui me signalait l'arrivée d'un Missionnaire dominicain, depuis douze ans éloigné de la France.** La déclaration avait surpris ce religieux sur la frontière de la Turquie et de la Perse, tâchant de conquérir à l'Évangile les féroces montagnards qui fournissent aux pachas turcs leurs derniers janissaires. Vite, l'apôtre enfourche sa monture. Mais, de Mossoul à Beyrouth, quelle pénible odysée ! Sur la demande du diplomate français, la Sublime Porte invite les gouverneurs de provinces à faciliter le trajet. Mais comme ces démarches vont exiger plusieurs jours, le Dominicain, perdant patience, après un arrêt de vingt-quatre heures, reprend, à ses risques et périls, le chemin de la patrie en deuil. Le régiment qui bat le rappel de ses soldats n'a pas le droit d'attendre.

Un Frère des Ecoles Chrétiennes, en train d'instruire les indigènes du Brésil, rivalise d'impatience et d'énergie avec l'apôtre des Kurdes. Quand la nouvelle de la mobilisation l'atteignit, le bateau de Rio-de-Janeiro devait appareiller le lendemain pour l'Europe. Point d'autre paquebot disponible avant le 26 août. Cette longue expectative effraie le disciple de saint Jean-Baptiste de la Salle, résolu à partir, coûte que coûte. Pour brûler les étapes, le Frère s'entend avec quatre Français, et l'accord fait, nos cinq compatriotes décident de traverser la Cordillère des Andes, malgré les quatre mètres de neige qui couvrent, en cette saison, les cimes. **Nous enfonçons jusqu'aux épaules**, dit le narrateur. La première étape est de vingt kilomètres ; la seconde de cinq ; et la troisième de vingt-cinq. A ce moment, retentit aux oreilles de la caravane le sifflet d'une locomotive haletante. Voici la gare : les futurs soldats sont sauvés. Un train spécial, nolisé pour 3.700 francs, leur fait franchir cent cinquante kilomètres et les conduit à un embarcadère fluvial d'où un bateau les transporte à Montevideo. Coïncidence inespérée ! L'*Oriana* s'apprête à partir pour le Portugal. Le Frère et ses compagnons se dépêchent de prendre place sur le vapeur, qui, quelques jours plus tard, aborde à Lisbonne et, de Lisbonne, gagne la France.

Onze novices assumptionnistes de Limpertsberg (Luxembourg), rencontrent plus d'obstacles pour passer la frontière que les missionnaires du Chili pour traverser l'Atlantique. Quand la déclaration de guerre leur parvient, les Allemands, maîtres de toutes les voies ferrées, occupent les gares, les routes et les ponts. Comment déjouer de tels aguets ? Dépouillés de leurs soutanes, nos jeunes clercs, prennent l'allure d'excursionnistes paisibles, traversent Arlon, Virton, et n'ont plus que cent mètres à parcourir pour atteindre la France quand une sentinelle allemande vocifère le terrible : *Werda* ? Un dialogue aggraverait le danger. La prudence conseille l'évasion. Tandis que les balles sifflent à travers les halliers, un guide obligeant, tout à coup surgi, dirige les pèlerins vers un sentier obscur,

au bout duquel apparaît une ronde de douaniers qui, déjà, met en joue les voyageurs :

Ne tirez pas ! — se hâte de crier le chef de la bande, — **nous sommes Français !**

Il était temps. Le brigadier interroge les jeunes Assomptionnistes, les reconnaît et les sauve.

Pendant tout le mois de septembre, les Marseillais assistent, chaque jour, au débarquement de nos missionnaires, que le souffle de là guerre a précipités vers la France, en même temps que les premiers froids poussaient vers l'Egypte nos oiseaux migrateurs. Le 16 septembre, défile le contingent du Siam ; le 22, arrivent les apôtres de la presqu'île de Malacca ; le 27, les prêtres de la Corée, du Japon, de la Chine, des Indes Anglaises, de la Mandchourie, du Laos. Un autre jour, Haïti, la Trinidad, la Nigeria, le Congo belge, le Sierra-Leone, l'Angola, Zanzibar, nous envoient les ouvriers évangéliques qui les initièrent à une conception idéale de la vie, de ses joies et de ses devoirs. Privés de ces éducateurs, sans doute nombre de peuples retomberont dans la géhenne de leurs superstitions et de leurs vices. Mais ne faut-il pas, avant tout, soustraire à la destruction le foyer même de l'apostolat ? La France éclipsée, le monde ne verrait-il pas peu à peu s'éteindre la plupart des fanaux allumés sur les hauteurs ?

II

A peine immatriculé dans un régiment, le prêtre s'y sent aussitôt le serviteur d'une volonté générale, postulatrice de la même obéissance et des mêmes immolations que l'autorité de la veille. Consentement de l'âme et du corps à tous les labeurs, à tous les périls, à toutes les blessures et don de soi jusqu'à l'effusion du sang et le sacrifice de la vie, aujourd'hui comme hier, voilà le devoir. Ce devoir, ecclésiastiques séculiers et réguliers l'acquittent avec une soumission qui interdit toute défiance, toute parcimonie de zèle, toute inopportunité de sagesse. Prompte, stricte, complète, leur obéissance s'affirme dans les minutieux cheminements des reconnaissances, comme dans l'impétuosité des assauts ; sous les cataractes des tirs de barrage, comme parmi la boue des boyaux ou s'engagent les retraites. Le prêtre sait que non seulement tout recul injustifié mais toute langueur dans l'attaque lèsent les opérations auxquelles ils collaborent et peuvent conspirer contre la victoire finale. Dans la guerre qui se poursuit, depuis le 2 août 1914, entre les Empires Centraux et l'Entente, la défaillance d'un seul officier ne risque-t-elle pas de déranger, au profit de l'ennemi, l'équilibre des forces rivales et de donner à nos chances une orientation funeste ?

Courage religieux chez les soldats, courage guerrier chez les prêtres, toute la noblesse et tout le vieil honneur de la France s'affirment dans ces deux vertus. Mais, qui sait ? Depuis près d'un demi-siècle, est-il sûr que la domination du jacobin et sa stratégie savante n'aient pas, entre les champions de la même

patrie, altéré les rapports, faussé les idées, élargi les distances ? Quelques-uns de nos amis se le demandaient. On se demandait si le prêtre et le soldat, **ces deux frères germains** — comme les appelait Louis Veuillot, — après avoir, pendant des siècles, subi le feu des mêmes batailles, couché sous les mêmes tentes, pris part aux mêmes conquêtes, partagé les angoisses des mêmes périls, gardaient le souvenir de l'ancienne camaraderie et obéissaient aux rythmes des mêmes fanfares. Dieu soit loué ! Il s'est trouvé que la tradition survivait à nos orages et que la France valait mieux que ses maîtres. Naturellement chrétienne, l'âme française ne s'éloigne de Dieu que le jour où, soit la passion, soit l'erreur, la désarment de sa force. Mais le respect humain cesse-t-il d'exercer ses contraintes, l'instinct religieux, imposant silence aux sens, brave leurs appels, et l'âme, comme une plante qui, le matin, s'épanouit du côté de l'aurore, se redresse, dans la mêlée, vers le ciel et vers Dieu.

Au plus fort d'un bombardement, raconte M. Guy de Téramond, un soldat quitte son abri et, rampant avec mille précautions, se dirige vers une tranchée voisine :

Sergent, appelle-t-il, vous êtes là ?

— Oui. Mais, reprend le sous-officier, **tu vas te faire tuer, si les Boches te voient. Qu'y a-t-il de si pressé ?**

— Vous êtes curé, n'est-ce pas ?

— Certainement.

— Alors, voulez-vous me confesser ?

— Tout de suite.

— C'est que je ne peux pas me mettre à genoux : ils ne me rateraient pas.

— Reste à plat ventre.

Et c'est dans cette position que le soldat se confesse ; le sergent, élevant la main au-dessus de la tranchée, l'impose sur la tête de son pénitent et lui donne l'absolution.

Ego te absolvo, in nomine Domini !

Le vague nihilisme dont se contente le passant frivole cesse de suffire quand la cataracte des bombes, parsemant de morts la plaine ensanglantée, n'accorde à l'âme qu'un armistice de quelques minutes pour se libérer de ses doutes et comparaître devant l'ultime Juge. Et comment l'incrédule se déroberait-il au souffle divin, lorsque, sous ses yeux, tant de prêtres-soldats, bataillant sur la ligne du feu, s'y creusent leur tombe, hosties du dévouement et du devoir ? Tel l'abbé Sannié, élève de l'Institut catholique de Toulouse, sous-lieutenant au début de la guerre, promu, presque coup sur coup, lieutenant, puis capitaine, à la suite de l'attaque du 25 septembre 1914, où tous les officiers de sa compagnie disparaissent. Le dimanche 31 janvier 1915, à cinq heures du matin, un groupe d'ennemis s'avance, sur les genoux, vers les tranchées françaises et les envahissent. Personne ne les attend ; le bombardement de rigueur n'a pas précédé leur attaque. L'abbé Sannié voit le danger ; avec trois hommes il encombre de sacs de terre le boyau vers lequel les Allemands se dirigent : puis, seul avec son ordonnance, qui, derrière le barrage, lui passe les fusils chargés, le prêtre-soldat tire jusqu'à la dernière cartouche et, les munitions épuisées, harcèle de grenades l'ennemi. Hélas ! voici qu'au milieu de la tourmente une

balle, perforant, soudain, la tempe du capitaine, abat l'intrépide tireur sur la brèche ; mais trente morts, trente Allemands, gisent devant la barricade que la défensive d'un chef énergique ne leur a pas permis de franchir. Grâce au sacrifice de l'abbé Sannié, la compagnie, indemne, a le temps de se reformer et peut reprendre les tranchées perdues où elle se ravitaille et se repose.

Tel encore, le lieutenant-abbé Monbru qui, chargé, le 7 septembre, en Alsace, de défendre un carrefour de routes aboutissant à Nancy, se voit tout à coup cerné, tant à droite qu'à gauche, sans qu'un ordre du bataillon lui enjoigne de se replier. Survient un déserteur alsacien :

Comment ! Vous n'êtes qu'une section ? Alors, vous êtes perdus. Des forces considérables vous enveloppent. Vous n'avez que le temps de décamper.

Insensible à cette observation, l'abbé Monbru s'immobilise à son poste, quand, avec ses jumelles, il découvre une compagnie allemande qui s'avance, en effet, vers le carrefour. Cette fois, il faut déménager. Tout en faisant rétrograder sa section, Monbru, pour la sauver, reste avec cinq hommes, et, le fusil à la main, crible l'ennemi de projectiles. Mais les munitions commençant à manquer, l'abbé songe à déguerpir. Trop tard, hélas ! Les Allemands pénètrent dans la tranchée, en même temps que Monbru la quitte, toujours en tirant. Une première balle l'atteint à la cuisse : une deuxième au cœur. La mort seule triomphe de la ténacité de l'officier, mais permet à nos soldats de battre en retraite, sans péril comme sans pertes.

III

Voici, maintenant, un prêtre de Saint-Sulpice, professeur au Grand Séminaire d'Issy, l'abbé Lamy, qu'un texte officiel, véritable épigraphie triomphale, nous dispense de mieux faire connaître. Citer l'ordre du jour qui commémore ses prouesses, n'est-ce pas ranger notre Sulpicien parmi les *proceres* de l'armée, destinés à servir d'exemple ?

Légion d'honneur. Sergent Lamy, 366e infanterie, sous-officier d'une haute valeur morale, animé de l'esprit de devoir et de sacrifice poussé jusqu'à l'héroïsme. Blessé cinq fois, au cours du combat du 6 septembre 1914, il conserve le commandement de sa section et la maintient sous le feu le plus violent. Atteint d'une dixième blessure et mis dans l'impossibilité d'assurer son commandement et de faire le coup de feu, il se traîne près des blessés, leur distribuant le contenu de son bidon. Revenu sur le front, à peine guéri, et mis, sur sa demande, à la tête d'un groupe de volontaires, remplit avec la plus grande bravoure plusieurs missions périlleuses. Blessé grièvement, le 12 novembre 1914, a donné à ses hommes l'ordre formel de l'abandonner sur le terrain, en vue de leur éviter de tomber entre les mains de l'ennemi.

Un autre ecclésiastique de la même Société, l'abbé Lesage, cleric minoré de Saint-Sulpice, lieutenant aux chasseurs à pied, dirigé sur la Somme, y reçoit l'ordre de protéger la retraite avec une batterie de mitrailleuses. Dès le début de l'action, la batterie se disloque ; le lieutenant renvoie le personnel qui la sert et ne garde avec lui qu'un sergent et un chasseur : c'est assez. Tandis que le soldat

prépare les bandes, le lieutenant tire sans relâche. Pour mieux apprécier l'efficacité du feu, Lesage bondit sur le talus, face à l'ennemi. Funeste imprudence. Un tireur tudesque lui décoche deux balles dans le bras gauche. A ces deux balles succède une marmite qui, de ses éclats, meurtrit la hanche gauche de l'officier et risque, un moment, d'asphyxier Lesage. Le blessé veut, du moins, sauver sa mitrailleuse et, malgré le sang qu'il perd, prenant son élan, la saisit et la jette dans un fossé, non sans l'avoir rendue tout d'abord inutilisable. Transporté dans une ambulance, soigné, opéré, guéri, l'abbé repart au front, où ses chefs lui rendent, avec le commandement d'une compagnie, l'emploi de mitrailleur. *Ce que j'aime le mieux dans ma fonction, — écrit l'abbé Lesage à sa famille, — c'est qu'en cas de retraite, je dois, pour protéger les autres, tenir jusqu'au bout.* Le même soir, un ami reçoit du prêtre le billet suivant : *Je vis dans l'attente de la balle ou de l'éclat meurtrier.* Deux jours ne sont pas écoulés qu'un obus justifie ce pressentiment funèbre. La plate-forme où joue la mitrailleuse s'effondre, démolie par le projectile, et, dans sa chute, entraîne le lieutenant Lesage qui meurt étouffé sous les débris.

Le prêtre, c'est l'abnégation, la discipline : il ne s'appartient pas ; il appartient à une autorité supérieure qui réclame un dévouement sans discussion et sans borne. Son intérêt propre, ses affections privées se subordonnent à la règle inflexible, qui l'oblige à fouler aux pieds aises, préférences, sens intime, souffrances.

Un vicaire savoyard, sous-lieutenant de chasseurs, l'abbé Regat, la veille d'une attaque, va trouver le capitaine auquel incombe la mission de conduire l'affaire :

Vous me connaissez, lui dit-il, je suis tout neuf dans le métier : quel est mon devoir précis ? Que dois-je faire ?

— *L'opération est très difficile, observe le capitaine. Vous êtes seul officier. Votre devoir est de lancer la première vague ; et, si elle progresse, — car, sinon, ce serait inutile, — vous partirez avec la seconde.*

A ces mots, l'abbé Régat réfléchit un instant :

Mon capitaine, répond-il, je ne suis pas de votre avis. Précisément, parce que je suis seul officier, si je n'accompagne pas la première vague, elle ne décollera pas. Si vous voulez, je partirai en tête ; cela vaudra mieux.

Le capitaine adhère au vœu du lieutenant. Le jour de l'attaque, à l'heure convenue, Régat sort le premier de la tranchée, suivi de la section qui l'emboîte. D'un bond, la sape intermédiaire est atteinte et, dès qu'elle est organisée, la seconde vague se rue à son tour, franchissant les fils barbelés, les chicots d'arbres, les troncs déracinés, les trous d'obus, et s'installe dans la tranchée convoitée d'où elle expulse l'ennemi. Mais qu'est devenu le lieutenant Régat ? Très grièvement blessé, il jonche le sol jusqu'à ce que les brancardiers le ramassent et le portent à l'ambulance où il meurt, à la suite de l'amputation de la cuisse. Le jour même, un officier, après avoir fait le plus grand éloge de Régat, devant l'aumônier du bataillon, ajoutait :

Régat ne connaissait, pourtant, rien du métier militaire.

Puis, se reprenant :

Ah si ! Le devoir ! C'était un prêtre. Les prêtres c'est leur affaire, car le devoir, ils le prêchent. J'en connais deux qui ont fait une demande pour servir au bataillon ; cela n'a pas abouti ; c'est dommage¹.

Guerre bénie où le dévouement du prêtre apprend aux hommes le culte du désintéressement, le mépris du bien-être, et protège les âmes, moins bien trempées, contre les tentations de l'égoïsme et la peur de la mort.

Vicaire à la Saulaie, paroisse ouvrière de l'agglomération lyonnaise, l'abbé Bonnepart, d'abord brancardier, apprenant qu'un bataillon du 23e manque de prêtres, s'y fait recevoir comme combattant. Presque aussitôt, son capitaine lui confie le commandement de la plus mauvaise escouade, afin de dompter les apaches qu'elle encadre. Au bout de quinze jours, les fauves, apprivoisés, deviennent le groupe le plus discipliné de la compagnie et l'orgueil du capitaine. Personne ne creuse mieux les tranchées et ne boude moins la besogne. Le 24 juillet 1915, le général enjoint au bataillon d'enlever une hauteur où s'est déjà brisé l'élan des hommes. Une nouvelle vague d'assaut déferle ; aussitôt, l'ennemi ouvre sur les troupes un tir de barrage qui, dès le début, blesse, à la main, l'abbé Bonnepart. Le lieutenant invite le caporal à rejoindre le poste de secours. Refus énergique du prêtre. Au moment où il franchit le parallèle du départ, un projectile lui laboure le visage. Cette nouvelle blessure ne ralentit pas l'ardeur de Bonnepart : à ceux qui veulent le faire rétrograder : **Non, non, c'est mon devoir !** répond le caporal. En même temps, Bonnepart s'élançait vers la tranchée ennemie, comme vers un autel. Mais, dès les premières marches, voici qu'il s'écroule, victime expiatoire, terrassé par un troisième obus qui le tue, cette fois, avant l'arrivée de l'escouade, tout à l'heure un peu tiède, peut-être, et maintenant impatiente de venger son chef.

A la suite d'une trop longue période où, contre la société française s'étaient acharnés tous les reptiles du doute et du vice, nous polluant de leurs négations et de leurs souillures, l'heure était vraiment venue qu'au milieu de cette débâcle, apparût la figure du soldat chevalier, esclave du devoir, et seulement épris du Beau éternel.

Le même désir de partager les souffrances des combattants et de montrer aux hommes des tranchées que, sur la scène du monde, ne s'agite pas, seul, un vil patriciat, exclusivement sensible aux jouissances et aux vanités terrestres, — ce même désir, dis-je, pousse un jeune religieux de la Compagnie de Jésus, Gilbert de Gironde, à préférer, dès le début de la guerre, au service des brancardiers, le service armé². Au dépôt du 81e territorial, à Montpellier, le ministre de la Guerre demande des volontaires pour le front. Gilbert, aussitôt, se fait enrégimenter parmi cette élite. Caporal le 8 septembre, médaillé le 30, sergent le 26 octobre, une décision intentionnellement bienveillante, l'attache à l'état-major comme secrétaire. Réclamation de Gironde. Après quatre demandes successives, le

¹ Nous empruntons ce trait aux *Impressions de guerre de Prêtres-soldats*, recueillies par Léonce de Grandmaison, 2e série, 126-137.

² PIERRE SUAUC, *Un héros. Le P. Gilbert de Gironde, sous-lieutenant de réserve*. Paris, Beauchesne, 1916, p. 30.

colonel consent à le replacer parmi les soldats de la ligne de feu. La raison de mes démarches ? — écrit Gilbert à un ami, — l'exemple à donner par un prêtre. Le besoin de décerner au Bien, au Juste, au Vrai le témoignage d'un prêtre-soldat, non seulement en exposant, chaque jour, sa vie à tous les risques où l'engagent les ordres du chef, mais en renchérissant sur les obligations disciplinaires, hante sans cesse Gironde, jamais rassasié de sacrifices et de périls.

Une nuit, — raconte un de ses camarades, — on demande quatre volontaires pour une reconnaissance dans le bois de la Hazelle. Gironde se présente, ainsi que trois soldats. Sur la lisière du bois, les trois soldats refusent d'avancer. — J'y vais seul, déclare Gironde.

Les autres veulent l'en dissuader ; ils n'y réussissent pas et font demi-tour. Après avoir battu, toute la nuit, le bois, le prêtre revient, à l'aurore, avec une moisson de renseignements et quatre prisonniers. A son retour, le lieutenant lui fait part d'une mésaventure. Une trousse, remplie de papiers secrets, est perdue.

Où ? demande Gironde.

— Là-bas, à cent mètres des Boches, dans la plaine.

— J'y vais.

— Vous êtes fou, c'est la mort !

— C'est le devoir !

Gironde s'en va. Nous le suivons, anxieux, angoissés. Un homme tué, c'est peu de chose à la guerre : mais, dans certaines circonstances, cette fin provoque une émotion profonde.

Gironde avance en rampant. Soudain, les Allemands le voient. Ils ouvrent le feu. Gironde va toujours, d'abord accroupi, puis, sur les genoux, pour arriver plus vite. Le feu redouble. La trousse est recueillie par notre camarade. Maintenant, il revient à reculons. Encore un effort, Gironde est enfin auprès de nous ; il nous parle ; il rentre dans la tranchée. Victoire ! il est indemne et rapporte le précieux fardeau.

A force de voir Gironde échapper aux projectiles, ses camarades le jugent invulnérable. Il ne l'était point, hélas ! et Dieu, estimant la vie du jeune religieux assez riche de mérites, l'appelle à la seule récompense qu'envient les héros et les saints. Nous laissons ici la parole à son ami, — un huguenot ! — le lieutenant Grégoire : Le 28 novembre, je recevais, à la quatrième compagnie du 81e, un jeune sous-lieutenant, nouvellement promu, un noble, un vaillant, Gilbert de Gironde. Quelle joie parmi ma compagnie, gradés et soldats, quand nous apprîmes cette nomination ! Gironde ! c'était le courage, la piété. Il devint, sur-le-champ, l'âme de la compagnie.

Nous étions au repos, le 6 décembre, quand nous apprîmes que nous allions prendre les avant-postes dans la nuit. Je confie à la section de Gironde un poste dangereux, Les Prussiens sont là, à sept mètres, également terrés. Je signale à Gironde un boyau où plusieurs Alpains viennent de trouver la mort :

— Ne passez jamais-là, de jour, lui dis-je. Trois chasseurs y ont péri, et le danger est si grand que les amis des victimes n'ont pas encore eu le courage d'aller retirer les cadavres pour leur rendre le suprême devoir.

Voici ce que me répondit Gironde :

— J'irai prier près d'eux, dans un moment d'accalmie.

Et, vers 3 heures de l'après-midi, mettant ce pieux désir à exécution, le lieutenant tombait, les mains jointes, sur les cadavres des chasseurs. Une balle l'avait atteint à la tête. La mort fut instantanée. Pauvre Gironde ! C'est égoïste ce que je vais dire. Mais si la mort n'était pas considérée par lui comme un malheur, n'aurait-il pas dû, pour nous, qui avons tant besoin de son exemple et de ses paroles, montrer un peu plus de prudence, attendre, au besoin, la nuit, pour rendre aux chasseurs alpins le pieux devoir ? Peut être l'aurions-nous conservé.

Le 23 décembre, dans la cathédrale de Toulouse, où le clergé célébra les obsèques du religieux, si l'assistance pria pour le soldat mort, elle ne put s'empêcher d'invoquer en même temps ses suffrages. A la pensée de l'apostolat qu'aurait exercé le P. de Gironde, les catholiques déploraient cette fin précoce. Mais, pour être sauvée, la France ne demande-t-elle pas précisément l'offrande des existences les plus pures, — et, d'avoir été fauché, dans sa fleur d'espérance, ce héros ne tire-t-il pas une beauté surhumaine qui fascinera les jeunes âmes et les conviera au sacrifice comme au Bien suprême ?

IV

Avec le P. de Gironde, que de jésuites-soldats répandent, par l'effusion de leur sang, à la spoliation et au bannissement dont un pouvoir indigne les a sigillés ! Ainsi le P. André de Gaillard-Bancel, officier au 252e de ligne, s'exaltant à la pensée de l'appel divin qui le range parmi les privilégiés de l'immolation, laisse échapper ce cri, dès le 1er août 1914 sur le quai de Jersey, au moment où il quitte le Scholasticat des Pères, pour voler aux champs de bataille où se fixera le sort de la Lorraine : **Mourir à la fois jésuite et soldat, ce serait trop de bonheur.** Souhait exaucé, quatre mois plus tard, lorsque, le 12 décembre, la 19e compagnie, où sert le P. André de Gaillard-Bancel, reçoit l'ordre d'attaquer, entre le village de Saint-Baussant et le bois du Sonnard, les tranchées allemandes. Avant l'assaut, après avoir fait réciter à ses hommes et récité lui-même, à haute voix, l'acte de contrition, André s'élançait et, suivi de la troupe, s'approche, par bonds successifs, de l'ennemi, armé de grenades. Vingt mètres, à peine, le séparent des Allemands. Le lieutenant-jésuite, épaulé son fusil pour faire feu, quand, soudain, ses camarades le voient s'abaisser. **Adieu, Gigoudan !** dit-il à son voisin, et c'est tout. Le jeune jésuite retombe et ne remue plus. Le sacrifice est consommé¹.

¹ Pierre de la Gorce : *Deux Frères : André et Pierre de Gaillard Bancel (Correspondant du 25 janvier 1917, 287-288)*. A peu de distance, le frère d'André, Pierre, commandant la même compagnie, tombait, presque à la même minute, lui aussi, mortellement frappé. Les deux frères, fils du député catholique de l'Ardèche, ont été tous les deux mis à l'ordre du jour de l'armée pour leur bravoure.

Professeur, à l'Ecole Fénelon d'Elbeuf, l'abbé Léon Lajule, frappé au champ d'honneur, entrevit, dès le début de sa campagne, la fin qu'exigeait de lui la Providence. Je commencerai ici-bas, écrivait-il à un de ses amis, les Fêtes pascales, et j'irai probablement les clore près du Bon Dieu. Ce serait un vrai charme, pour moi, de paraître devant le Bon Dieu avec quelques amis à qui j'aurais rendu la grâce. Je tiens à vous dire, pendant que j'en ai le temps, que je ne veux pas, si l'on apprend ma mort, un jour, que mes amis soient tristes. Lorsque les cloches carillonnent joyeusement le *diem natalem* — le décès — d'un prêtre, il ne faut pas qu'elles soient seules à se réjouir. Je demande donc que, ce jour-là, vous donniez aux enfants l'impression très nette que la mort n'est pas une catastrophe pour celui qui croit et qui n'a pas peur de se trouver face à face avec Dieu !

Compagnons d'armes d'un soldat assez affranchi de nos sollicitudes terrestres pour envisager la vie comme un exil et la mort comme une joie, comment les hommes, gagnés par ce haut idéal, redouteraient-ils les aléas d'une lutte qui, s'ils succombent, les libère de leurs défaillances et de leurs misères ?

Un autre prêtre, l'abbé capitaine Gaston Millon, professeur à l'Ecole cléricale d'Amplepuis (Rhône), la veille de la Toussaint, au lendemain d'une bataille qui fut chaude, écrit sur son carnet : Quelle armée ! Demain, je vais dire ma messe : je prierai pour nos morts, surtout pour ces pauvres soldats qui ont déjà payé de leur sang. Que tout ce sang répandu profite à notre chère France ! Il faut que, demain, quand la paix sera signée, la France sorte chrétienne de tant d'épreuves. Ô mon Dieu ! acceptez tout ce sang, — même s'il ne vous a pas été offert par ceux qui le versent. C'est, quand même, un sacrifice, — sacrifice pour les fautes personnelles, comme pour les fautes nationales... Et moi, je me présente aussi, humble, petit, couvert de péchés, pauvre prêtre ! Que mon sang soit le rachat de beaucoup d'âmes, s'il le faut !

La rédemption de la patrie ! En face des égoïsmes qui se disputent l'arène, le prêtre-soldat, presque seul, hélas ! l'œil fixé sur la mission surnaturelle de la France, ne peut détacher son âme de cette cause immortelle. Ambitions légitimes, joies de l'esprit et du cœur, tendresses familiales, il abdique tout, pour que la France renaisse. Sans holocauste, point de rémission des péchés pour un peuple ! dit l'Apôtre. Et Joseph de Maistre, commentant saint Paul, ajoute : Ce fléau terrible (la guerre) sévit avec une violence proportionnelle aux crimes des nations. A débordement de crimes, débordement de sang. Millon connaît cette loi de l'épreuve rémunératrice. Rançon volontaire des mauvais jours d'hier, il sort de son abri pour observer la tranchée allemande et tombe, presque aussitôt, sous un obus qui le foudroie. L'amour réparateur vient d'offrir à la France de demain une victime propitiatoire, appelée à hâter la Pâque future¹.

¹ Dans son beau livre, *les Diverses familles spirituelles de la France*, Maurice Barrés nous raconte que, l'abbé-capitaine Millon tué, son chef de bataillon, le capitaine P..., libre-penseur et franc-maçon, aborda le soldat catholique Joseph Ageorges : La mort de Millon me fait beaucoup de peine, lui dit-il. Si j'étais tombé le premier, il aurait fait dire une messe pour moi. Je ne crois pas ; mais sait-on jamais ? Si l'âme est immortelle, Millon sera content que je pense à lui. Voulez-vous que nous allions demander au curé un service à son intention ? Le service est célébré. Après l'Évangile, le curé parla, et, quand il eut terminé, il vint, par un mouvement du cœur, au banc du capitaine, l'inviter à

Un autre prêtre combattant, l'abbé Joseph G., dans une lettre intime, nous montre les officiers sollicitant eux-mêmes la présence du prêtre sur la ligne de feu pour rassurer les hommes, pour élever leurs cœurs et gagner la bataille. *Vous savez*, — écrit, à l'un de ses amis, l'abbé Joseph G., sous-lieutenant au N* d'Infanterie, — *vous savez que je deviens adjoint au colonel et, comme tel, fatalement moins libre dans mon ministère. Les officiers sont venus demander au colonel de me laisser tout entier aux âmes et ils ont enlevé le morceau. L'abbé nous appartient, lui ont-ils dit, pour le faire revenir sur sa décision. Nous voulons, au combat, pouvoir nous faire casser gaiement la figure en toute sécurité, parce que nous saurons qu'un prêtre est là*¹. Ainsi, le prêtre tient tout à la fois, dans ses mains, le sort terrestre et le destin éternel de ses frères. Quand le canon gronde ; quand les mitrailleuses crépitent ; quand les shrapnells explosent ; quand les obus tombent en nappes ardentes ; quand les marmites mugissent ; quand, dans les lueurs blafardes des fusées, les âmes, même les plus intrépides, frissonnent de l'horreur sacrée qu'exhale la Mort ; quand, sous le fracas du bombardement, les sollicitudes égoïstes s'évadent et que, devant la grandeur du danger, Dieu apparaît seul, dans le champ nu de la pensée, alors le prêtre, même muet, évocateur des principes éternels, annonce, par sa seule présence, aux héros et aux martyrs la rémunération de leurs supplices, le triomphe de leur cause et l'immortalité de leur destinée. Les incroyants, comme les croyants, s'inclinent devant la seule puissance qui fixe la Mort en face et qui la salue, non comme une fin, mais comme une aurore.

V

Tous les Ordres et toutes les Congrégations comptent des représentants sur le front, parmi les prêtres, les moines, les religieux, qui, défenseurs armés de la patrie fondée à Reims par saint Remi, lèvent aujourd'hui le bras, sous le ciel sanglant, non seulement pour absoudre leurs compagnons d'armes, mais frapper les adversaires de notre vocation nationale et les ennemis de l'Eglise, notre Mère.

Fils de saint Dominique, le P. de Boissieu, lors de l'expulsion de son Ordre, alla donner ses soins aux chrétiens disséminés dans ce sauvage Kurdistan, où le Gouvernement turc embauche les égorgeurs professionnels de l'Arménie. Il fallut l'appel de la France pour arracher le P. de Boissieu à la Mission qu'il fortifiait, depuis douze ans, de ses conseils, de ses lumières et de ses vertus.

L'autorité militaire attache l'apôtre à un régiment de zouaves immobilisé dans la zone parisienne. Mais ce poste, trop tranquille, ne s'assortit pas à la ferveur du moine qui demande et obtient la grâce d'accompagner aux Dardanelles, le Corps expéditionnaire confié au général à Amade. Un mois après, le 12 juillet 1915, le P. de Boissieu expire, auprès de son capitaine, sous le choc d'un projectile qui prive la France et l'Eglise de l'un de ces serviteurs de plus en plus rares, chez

prendre la parole, Le capitaine libre-penseur monta sur les marches de l'autel et s'adressant à l'auditoire, glorifia le capitaine prêtre.

¹ VICTOR BUCAILLE, *Lettres de Prêtres aux armées*, p. 93.

lesquels ne brûle d'autre passion que l'oubli d'eux-mêmes et l'amour de leurs frères.

Un jeune moine bénédictin, sorti de Saint-Cyr, Dom Pierre Ricard, religieux de l'Abbaye de Saint-Wandrille, exilé, avec son supérieur, Dom Joseph Pothier, le savant musicologue, à Dongelberg (Belgique) venait de conquérir, à l'Université de Louvain (1914), le grade de Docteur en Théologie, quand le décret de mobilisation l'atteignit en pleine invasion allemande. Aux risques de la fusillade y là frontière est franchie et le moine-lieutenant, après avoir pris part aux combats des Eparges, où il est blessé deux fois, assiste à l'offensive de la Champagne, si glorieuse et si meurtrière. C'est le 25 septembre que l'attaque se déclenche. Le 27, l'armée française, enhardie par les brillants succès des premiers jours, déploie toutes ses ressources et tend toutes ses forces. L'ennemi chancelle : il faut précipiter sa chute. Commandant de compagnie, Dom Ricard conduit ses hommes à l'attaque d'une position qu'il a reçu l'ordre d'enlever. Une barrière de fils de fer protège l'ennemi ; il faut enjamber cette haie qui, sur une profondeur de trente mètres, entrecroise et hérissé le rempart de ses inextricables réseaux. Trois vagues d'assaut battent successivement le mur de fer. A la première, le moine-officier est blessé au bras ; à la seconde, à l'épaule ; à la troisième, une balle l'étend sur le sol et le tue. Dans tout le régiment, officiers et soldats, — écrit un témoin, — exaltent l'héroïsme de Dom Ricard. C'était le chef le plus estimé de la compagnie ; il imposait le respect à ses chefs comme à ses subordonnés. On disait communément de lui : *C'est un surhomme, il nous domine tous*¹.

Le même sort 'ravit à l'Ordre de saint Benoît le Père Puyade, au moment où ce docte religieux allait atteindre une tranchée d'où jaillissait une pluie de fer. Professeur des langues orientales au Séminaire de Jérusalem, Dom Puyade, le 1er août 1914, surveillait, à l'Université de Beyrouth, dirigée par les Pères Jésuites, l'impression d'une étude sur les cantilènes de la liturgie syriaque. Sous le prétexte d'achever cet important travail, le religieux exilé aurait peut-être eu le droit de confondre la France envahie avec la faction persécutrice des moines et refuser d'obéir à l'appel de ses proscripteurs pour satisfaire aux *desiderata* des érudits. Mais ce sophisme n'effleure pas un instant l'âme du Bénédictin, trop Français pour balancer entre la Science qui peut attendre et la Patrie qui ne le peut pas.

Un autre banni, le frère Jules Robinet, de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, n'hésite point davantage à quitter l'Espagne pour affronter, lui aussi, la bataille et y mériter cet ordre du jour révélateur de sa bravoure : *Après avoir enlevé une position difficile, près d'un bois, et fait prisonniers les Allemands qui l'occupaient, le lieutenant Robinet a organisé la lisière nord de ce bois et a tenu cette lisière, malgré la canonnade et la fusillade concentrées, jusqu'à ce qu'il tombât mortellement blessé ; avait fait rendre compte de la situation difficile où il se trouvait au commandant du régiment sous la forme suivante : Je*

¹ *Bulletin de Saint-Martin et de Saint-Benoît*, janvier 1916, 32-34.

n'ai plus que sept ou huit hommes. Je demande des ordres. Si je dois rester, je resterai !

Et le Frère-lieutenant reste sur la brèche qu'il jonche de son cadavre.

Converti en dyptiques sacrés, le Bulletin des Armées immortalise, dans des ordres du jour lapidaires, d'innombrables martyrs : le frère Martin, Trappiste d'Aiguebelle ; les RR. PP. de Hartey, Paradis, Billeheust d'Argenton, Gigne, Crépieux, de la Compagnie de Jésus ; le P. Sébastien, Cistercien ; le sergent Lesage, Assomptionniste ; le P. Dirberger, Capucin ; les RR. PP. Beck et Toulemonde, Pères Blancs ; le P. Granger, Religieux du Sacré-Cœur ; le P. Jaumain et le frère Arsène, Rédemptoristes ; les RR. PP. Vignon, Philippe de Commines et Ambroise Perchon, Bénédictins ; le R. P. Hermann, Prémontré ; les RR. PP. Gleonec, Escalère, Crozier, de Congrégation du Saint-Esprit ; le frère Carmoi, Missionnaire d-Afrique ; l'abbé Piédalos, des Missions Africaines de Lyon ; le P. Brangoulo, Missionnaire à Haïti, etc., etc.

Je n'ai de haine contre aucune créature faite à l'image de Dieu et à sa ressemblance, — écrivait, quelques jours avant la bataille de la Marne, à l'un de ses anciens maîtres du Séminaire français de Rome, l'abbé Yves de Joannis, brigadier d'artillerie — mais je ne puis pas ne pas voir un grand péril pour l'Eglise, comme pour la France, dans le colosse luthéro-kantien d'Allemagne. Il faut donc que je parte en Croisé, et que je dresse mon canon contre la fausse philosophie, contre la fausse exégèse, contre la politique pleine de mensonge et d'arrogance qui veut asservir le monde, sans égard pour notre race, pour notre histoire, pour nos traditions, pour notre foi.

Quelques jours plus tard, le 8 septembre, à la Fère-Champenoise, le séminariste canonier sert une batterie, installée sur le versant d'une colline. Au-dessus, le capitaine, avec la quiétude du chef qui se sent obéi, jette à ses lieutenants, sous la cataracte des obus, les ordres que commandent les péripéties de la bataille :

A 1.600 mètres. Un obus... Débouchez !

Et, sur-le-champ, véloces comme la foudre, jaillissent, des canons, cent projectiles. L'ennemi veut éteindre ce cratère. Un obus s'écrase à 200 mètres de la batterie française.

1.550 mètres ! signifie le capitaine. Tir rapide !

Soupçonnant le péril, les hommes accélèrent les gestes, mais pas assez vite pour empêcher un obus de tomber sur l'un de nos caissons. L'explosion des munitions fauche plusieurs artilleurs. Le versant du coteau n'est plus tenable. Il importe d'aller, plus loin, caler les batteries sur une terrasse inaccessible aux 77 et aux 105 de l'ennemi.

Voix du chef :

Amenez les avant-trains !

Sous la trombe des schrapnels, les canonniers, fléchissant le dos, ne se pressent pas de démarrer. Entre la hauteur qu'il s'agit d'abandonner et la position où il faut se ressaisir, s'espace une zone de mort. Le flottement des hommes peut devenir fatal. Pour mettre fin à cette indécision, le prêtre-brigadier Joannis se précipite vers les avant-trains, prend le cheval de tête par la bride, puis, à coups

d'éperon stimulant sa propre bête, enlève l'attelage, que les autres conducteurs, électrisés par l'exemple, se hâtent de suivre. Un instant suffit pour souder les pièces aux caissons. La batterie prête, les chevaux prennent le galop et la sauvent. Mais, dans le trajet, voici que le courageux canonnier s'affaisse tout à coup, la poitrine trouée par une balle. Après avoir couché leur camarade sur une voiture, les artilleurs transportent Joannis à Troyes, où l'hôpital des Jacobins le recueille et le panse. Soins inutiles. Le jeune prêtre expire, le 18 septembre, au moment même où il dit à sa mère, accourue au chevet du moribond, l'allégresse dont le comble une mort offerte à la patrie.

Pour bien mourir, avait dit le prêtre-artilleur, il faut être détaché de tout. Mourir sur un lit d'hôpital, sans rien à moi, pas même la chemise que je porte, quelle faveur de choix !¹ Paroles bien dignes de celui qui, quelques jours auparavant, écrivait : La joie inonde mon âme. Elle est pareille à celle que je ressentis en entrant au séminaire. N'est-ce pas le sacrifice que je fais à Dieu qui me soutient et qui m'entraîne ?²

L'oubli — écrivait, quelques minutes avant de mourir, sur le champ de bataille, un religieux dominicain, le P. Ambroise Soudée — l'oubli descendra sur notre héroïsme comme les corbeaux du soir sur les cadavres. Jamais un poète ne dira la *Geste des Séminaristes de France*. Il n'y a d'épopée que la légende, et notre mort sera trop vraie pour être chantée. Notre âme sera seule au monde à savoir le ravin où nous aurons roulé...

Qu'un jeune moine de vingt ans voie approcher de son front l'épervier de la Mort, avec la rancœur d'un adolescent qui n'a pas encore déployé ses ailes et qui se voit, soudain, foudroyé dans son rêve, avant même d'avoir affronté l'espace illimité, on ne comprend que trop cette plainte où s'attestent la grandeur de la tâche entrevue et la douleur des espérances fauchées. Mais le fils de saint Dominique ne se méfie-t-il pas trop des Français qui lui survivent, en les croyant capables d'oublier les holocaustes acquéreurs de la Délivrance ? Sans doute, la longue liste des héros disparus voile d'une lueur indécise leurs noms et disperse nos hommages. Mais, pour ne pas être toujours individuellement présents à notre mémoire, les martyrs de l'Abbaye et des Carmes, par exemple, sont-ils biffés de l'histoire et leur auréole perd-elle son éclat ? Comment, d'ailleurs, les prêtres, tombés au champ d'honneur, laisseraient-ils derrière eux le regret d'un sacrifice méconnu, quand tout crie la générosité de leur offrande et l'ardeur de notre gratitude ? Et, lorsque luira le jour de la victoire, les morts, artisans de notre triomphe, ne seront-ils pas les premiers debout, rangés autour de l'autel, où se chantera le *Te Deum* de la France, enfin affranchie de l'invasion et de la nuit ?

Sur les temps futurs plane, dès maintenant, le nimbe d'or qui les illuminera d'un rayon triomphal. Les tranchées reverdies exhalent les odeurs saines de la moisson et du pressoir ; — entre les vivants et les disparus s'échange déjà la promesse d'une renaissance dans l'âme de la France purifiée et l'espoir d'une communion dans la gloire de l'impérissable Patrie !

¹ GUY DE TÉRAMOND, 61.

² VICTOR BUCAILLE, ouvrage cité, 21. L'abbé Yves de Joannis laisse deux frères : Jean de Joannis, sous-lieutenant d'artillerie et Léon de Joannis, sous-lieutenant d'infanterie, tous les deux honorés d'un ordre du jour.

VI

L'Eglise a, sur le front, deux armées : l'armée de Justice : les prêtres combattants, — et l'armée de Miséricorde : les prêtres brancardiers et les aumôniers. Dans la fumée du combat, l'Eglise ne voit pas que le geste héroïque des guerriers ; elle voit aussi le sang des soldats qui tombent ; l'éclat dont le drapeau s'illustre a pour ombre, elle le sait, le deuil des épouses et des mères. En limitant notre étude aux prêtres qui combattent sur le front ; en nous refusant la satisfaction de signaler les ecclésiastiques consacrés au ministère des âmes, ou chargés de secourir les blessés et d'ensevelir les morts, nous avons cédé, moins au désir de ne pas trop étendre notre cadre qu'à la crainte de ne pas donner à tant d'immolations généreuses toute la déférente attention qu'elles exigent. Mais, sans sortir de notre programme, comment ne pas rendre hommage à ces admirables prêtres qui, dans la boue sanglante des tranchées, ou, sous la pluie des projectiles, disputent les blessés à la mort, ouvrant aux agonisants le Ciel et, parfois, éclaboussés eux-mêmes par un éclat d'obus, roulant dans la même fosse où leurs mains viennent de descendre un mort !

Quatre prélats, Mgr Ruch, coadjuteur de l'évêque de Nancy, évêque de Gerasa ; Mgr de Llobet, évêque de Gap ; Mgr Perros, vicaire apostolique de Siam, évêque de Zoura ; Mgr Maury, évêque de la Côte d'Ivoire, dans les ambulances ou sur la ligne de feu, penchés sur les mourants ou sur les blessés, préparent les uns à la vie éternelle et forment à l'école du sacrifice les autres, — héroïques survivants dont la France aura besoin demain, contrainte, — comme hier hélas ! — de tenir tête aux ennemis de sa vocation et de son idéal.

Lutte qui sera facile : déjà l'air, — où nous respirions depuis quarante ans, — ne s'est-il pas assaini ? Sans doute, au milieu de nous, s'agitent des hommes de proie, des sophistes, des histrions, des ambitieux, des incroyants, des blasphémateurs — *foæx urbis* — que toute société humaine porte à ses flancs, — ulcère qui ronge, surtout, les nations rebelles à la loi divine, et qui nous attirera le vautour. Mais, en revanche, combien de chrétiens, que ne sollicitent ni le lucre, ni la vanité, ni les jouissances, ni la gloire, et qui, — volontaire encens, — brûlent pour purifier l'atmosphère et la délivrer, en se consumant, des exhalaisons qui la vicent ! Combien d'intelligences, jour et nuit, au milieu des tempêtes ou parmi les bûchers, sous la pourpre comme sous les haillons, dans la joie et dans la douleur, invinciblement orientées vers le devoir ! Cette âme, plongée dans le corps, dit Bossuet, ne faut-il pas qu'elle ait découvert intérieurement une beauté exquise dans ce qui s'appelle le devoir, pour oser assurer qu'elle doit s'exposer sans crainte, qu'il faut s'exposer même avec joie à des fatigues immenses, à des douleurs incroyables et à une mort assurée, pour la patrie, pour le prince, pour les autels ? Et n'est-ce pas une espèce de miracle que ces maximes constantes de courage, de probité, de justice ne pouvant jamais être abolies, je ne dis pas par le temps, mais par un usage contraire, il y ait, pour le bonheur du genre humain, beaucoup moins de personnes qui les décrivent tout à fait qu'il n'y en a qui les pratiquent parfaitement ?

Bossuet a raison : cette majorité de chrétiens qui, depuis la Rédemption, sauve le monde, préserve aussi la France, menacée de mâle mort, tantôt par l'esclave

Vindex et tantôt par César. Aujourd'hui, — comme nous le disons dans nos premières pages, — ce n'est plus le Jacobin, c'est l'Empereur, c'est César qui veut anéantir la France, afin d'anéantir la puissance dont elle fut et dont elle reste, malgré tout, la protectrice : le Pontificat Suprême, l'annonciateur des Principes éternels. Si, dans la balance divine, nos vertus et nos sacrifices l'emportent sur nos défaillances et nos crimes ; — si la révolte contre Dieu n'a pas déchaîné les fléaux entrevus par l'Apocalypse ; — si notre ingratitude n'a pas fait sortir de l'Érèbe et descendre sur la terre le [Fils de Perdition](#), la France, n'eût-elle qu'un tronçon à épée à la main, assurera le triomphe de la liberté contre les maléfices de la barbarie.

Mais cette magistrature et cette victoire ne sauraient être l'aboutissement d'un destin fatal.

Lorsque [le Roi des Rois](#) Nabuchonosor, décida de subjuguier Israël, son généralissime, Holopherne, parti de Ninive avec cent vingt mille fantassins et douze mille archers à cheval après avoir brûlé les temples et rasé les cités, arrive au pied de la montagne de Béthulie, camp retranché du Royaume. Contrairement à l'attente de l'envahisseur, le peuple hébreu, sur ses gardes, occupe les cols et les cimes. Avant d'engager l'attaque, Holopherne consulte ses alliés, les Ammonites, les plus proches voisins d'Israël :

[Cette nation](#) — déclare Achior, leur chef, — [n'a jamais abandonné son Dieu, sans tomber dans les mains de ses ennemis, et ne lui est jamais revenue sans que le même Dieu ne l'ait promptement délivrée. Informez-vous donc, seigneur, s'ils ont commis quelque iniquité contre leur Dieu, et, alors attaquez-les sans crainte ; vous les vaincrez. Mais s'ils ont gardé la foi, vous n'avez rien à faire ; ils seront invincibles](#)¹.

C'est le même verdict que S. Rémy, dans son Testament, signifie à la Nation française. Refuse-t-elle de se soumettre à Dieu ? La malédiction la frappe. En revanche, la bénédiction divine récompense sa fidélité². Au milieu des ombres qui nous assiègent, — que ce décret, rendu par le créateur de la France, ne cesse d'illuminer, comme une étoile, la route ensanglantée de nos blessures ! Disons-nous bien que Dieu ne garde la vie qu'aux héros qui succombent pour la Vérité éternelle. Toute chair est la proie de la mort. Mais, dans la plaine, que blanchissent les ossuaires des hécatombes, seule se lèvera la Nation qui fut docile à l'appel du Rédempteur.

¹ JUDITH, V, v. 24.

² ABBÉ DESSAILLY, *Authenticité du Grand Testament de S. Remy*, 64 et suivantes.

FIN DE L'OUVRAGE